La mémoire collective en question(s)

Sandrine Lefranc, Sarah Gensburger

▶ **To cite this version:**

Sandrine Lefranc, Sarah Gensburger (Dir.). La mémoire collective en question(s). Presses universitaires de France, 540 p., 2023, 9782130835998. hal-04363992

HAL Id: hal-04363992
https://sciencespo.hal.science/hal-04363992

Submitted on 26 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SOUS LA DIRECTION DE
SARAH GENSBURGER
ET SANDRINE LEFRANC

LA MÉMOIRE COLLECTIVE EN QUESTION(S)

puf

Le lien social
Collection dirigée par Serge Paugam

Cet ouvrage a reçu le soutien
de l'Institut des Sciences sociales du Politique (UMR 7220),
du Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences po (UMR 8239)
et du labex Les passés dans le présent ANR-11-LABX-0026-01

ISBN 978-2-13-083599-8

Dépot légal — 1re édition : 2023, janvier
© Presses Universitaires de France / Humensis, 2023
170 bis, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

Cet ouvrage est dédié à Marie-Claire Lavabre,
qui de bout en bout l'a inspiré.

LES AUTEURS

Sylvain Antichan, politiste, Université de Rouen-Normandie
Malena Bastias Sekulovic, politiste, Université Paris-Nanterre
Michèle Baussant, anthropologue, CNRS – Université Paris-Nanterre
Florent Brayard, historien, CNRS – EHESS
Audrey Célestine, politiste, Université de Lille
Marion Charpenel, sociologue, Université de Rouen-Normandie
Marina Chauliac, anthropologue, ministère de la Culture
Anemona Constantin, politiste, CEFRES – République tchèque
Sarah Daynes, sociologue, University of North Carolina Greensboro – États-Unis
Irene Dos Santos, anthropologue, CNRS – Université Paris Cité
Sophie Duchesne, politiste, CNRS – Sciences Po Bordeaux
Thibault Ducloux, sociologue, Université Lyon 2
Claudia Feld, information et communication, IS-CONICET/IDES – Argentine
Antonia García Castro, sociologue, EHESS
Sarah Gensburger, politiste, CNRS – Université Paris-Nanterre
Carol Gluck, historienne, Columbia University – États-Unis
Anne-Marie Granet, historienne, Université de Grenoble-Alpes
Emmanuelle Hébert, politiste, Université catholique de Louvain – Belgique
Jean-Philippe Heurtin, politiste, IEP de Strasbourg
Paolo Jedlowski, sociologue, Université de Milan – Italie
Elizabeth Jelin, sociologue, CONICET – Argentine
Fabien Jobard, politiste, CNRS – Université Paris-Saclay
Cécile Jouhanneau, politiste, Université Paul Valéry Montpellier
Pascale Laborier, politiste, Université Paris-Nanterre
Marie-Claire Lavabre, politiste, CNRS – Sciences Po
Julie Lavielle, politiste, Caza Velasquez – Espagne
Marc Lazar, historien, Sciences Po
Sandrine Lefranc, politiste, CNRS – Sciences Po
Patrick Le Galès, politiste et sociologue, CNRS – Sciences Po
Nina Leonhard, sociologue, ZMSBw – Westfälische Universität Münster – Allemagne
Jie-Hyun Lim, historien, Sogang University – Corée
Julien Mary, historien, CNRS – MSH Sud

Françoise Mayer, historienne, Université de Montpellier
Nonna Mayer, politiste, CNRS-Sciences Po
Dominique Memmi, politiste, CNRS – Université Paris Saint-Denis
Philippe Mesnard, littérature comparée, Université Clermont Auvergne
Patrick Michel, politiste, CNRS – EHESS
Alexandra Oeser, sociologue, Université Paris-Nanterre
Denis Peschanski, historien, CNRS – Université Paris 1
Bernard Pudal, politiste, Université Paris-Nanterre
Pierre Rouillard, archéologue, CNRS – Université Paris-Nanterre
Valérie Rosoux, politiste et philosophe, FNRS – UCLouvain – Belgique
Henry Rousso, historien, CNRS – MMT
Peter Schöttler, historien, Université libre de Berlin – Allemagne
Anne Simonin, historienne, CNRS-EHESS
Sélim Smaoui, politiste, FNRS – Belgique
Jean-Charles Szurek, politiste, CNRS – Université Paris-Nanterre
Ewa Tartakowsky, sociologue, CNRS – Université Paris-Nanterre
Antony Todorov, sociologue, Nouvelle Université bulgare – Bulgarie
Gérôme Truc, sociologue, CNRS – Université Paris-Nanterre
Michael Werner, historien, CNRS – EHESS

Certaines contributions à cet ouvrage étaient rédigées en écriture inclusive mais les Puf ne pratiquant pas ce mode rédactionnel, les textes ont été harmonisés.

Sommaire

LES AUTEURS VII

INTRODUCTION – POURQUOI QUESTIONNER LA MÉMOIRE COLLECTIVE ?, *par Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc* 1

Partie 1
De quoi se souvient-on ?
Passés consacrés, passés éludés

I. LA MÉMOIRE COLLECTIVE EXISTE-T-ELLE ?, *par Paolo Jedlowski* 29

II. FAUT-IL SE SOUVENIR DES COLONIES ?, *par Irène Dos Santos* 37

III. PEUT-ON DÉCRÉTER L'OUBLI ?, *par Anne Simonin* 45

IV. À QUI APPARTIENT LA MÉMOIRE DE LA SHOAH EN POLOGNE ?, *par Jean-Charles Szurek* 55

V. *MEIN KAMPF* EST-IL UN LIEU DE MÉMOIRE ?, *par Florent Brayard* 65

VI. COMMENT ÉTUDIER LA MÉMOIRE AU TEMPS DE LA NOSTALGIE ?, *par Antony Todorov* 75

VII. LE COMMUNISME EST-IL OUBLIÉ ?, *par Marc Lazar* 87

VIII. QU'EST-CE QU'UNE POLÉMIQUE MÉMORIELLE ?, *par Françoise Mayer* 97

IX. LA RÉCONCILIATION FRANCO-ALLEMANDE,UN MODÈLE DE TRAVAIL DE MÉMOIRE ?, *par Michael Werner* 107

X. LA MÉMOIRE DOIT-ELLE ÊTRE EUROPÉENNE ?, *par Valérie Rosoux* 117

XI. UNE MÉMOIRE COSMOPOLITE EST-ELLE POSSIBLE ?, *par Jie-Hyun Lim* 127

XII. EXISTE-T-IL DES TERRITOIRES DE LA MÉMOIRE ?, *par Anne-Marie Granet* 137

XIII. Y A-T-IL UNE MÉMOIRE COLLECTIVE DES ATTENTATS ?, *par Gérôme Truc* 145

Partie 2
Qui a droit à la mémoire ?
Hiérarchies et contestations

XIV. L'ÉGLISE CATHOLIQUE EST-ELLE UN ENTREPRENEUR DE MÉMOIRE ?, *par Patrick Michel* 157

XV. DANS L'ARMÉE, LA MÉMOIRE EST-ELLE POSSIBLE SANS LA TRADITION ?, *par Nina Leonhard* 167

XVI. QUE RESTE-T-IL DE LA MÉMOIRE COMMUNISTE ?, *par Bernard Pudal* 175

XVII. FAUT-IL SE SOUVENIR DES VICTIMES OU LEUR DONNER LA PAROLE ?, *par Elizabeth Jelin* 185

XVIII. LA MÉMOIRE EST-ELLE UNE AFFAIRE DE FEMMES (ET L'HISTOIRE, UNE AFFAIRE D'HOMMES) ?, *par Marion Charpenel* 197

XIX. LA MÉMOIRE N'EST-ELLE QU'UNE QUESTION D'IDENTITÉ ?, *par Audrey Célestine* 207

XX. QUI SONT LES PUBLICS DE LA MÉMOIRE ?, *par Malena Bastias Sekulovic* 217

XXI. Y A-T-IL UN ÂGE POUR SE SOUVENIR ?, *par Marina Chauliac* 227

XXII. OUBLIER L'OFFENSE : UN ASPECT DU TRAVAIL SUR SOI DES DOMINANTS ?, *par Dominique Memmi* 235

XXIII. OÙ EST PASSÉE LA FRESQUE À LA MÉMOIRE D'ABDELKADER BOUZIANE ?, *par Fabien Jobard* 245

XXIV. COMMENT LES VILLES SONT-ELLES DEVENUES DES ENTREPRENEURS DE MÉMOIRE ?, *par Patrick Le Galès* 255

Partie 3
Comment construit-on le passé ?
Légitimation et dynamiques sociales

XXV. LA CONCURRENCE DES MÉMOIRES MENACE-T-ELLE LA MÉMOIRE NATIONALE ?, *par Sylvain Antichan* 269

XXVI. LE SOUVENIR EST-IL UNE AFFAIRE SÉRIEUSE ?, *par Alexandra Oeser* 279

XXVII. LA MÉMOIRE PEUT-ELLE ÊTRE AUTRE CHOSE QU'UN RÉCIT LITTÉRAIRE ?, *par Ewa Tartakowsky* 289

XXVIII. COMMENT TRADUIRE LA MÉMOIRE COLLECTIVE ?, *par Sarah Daynes* 297

XXIX. DE QUELS EXILS SONT FAITES LES MÉMOIRES ?, *par Michèle Baussant* 305

XXX. COMBIEN DE MÉMOIRES ONT LES OBJETS ?, *par Pierre Rouillard* 315

XXXI. COMMENT VIENT UNE MÉMOIRE SANS SOUVENIR ?, *par Thibault Ducloux* 323

XXXII. DOIT-ON RECHERCHER LA MÉMOIRE DANS LE CERVEAU OU DANS LA SOCIÉTÉ ?, *par Denis Peschanski* 333

XXXIII. LA MÉMOIRE EST-ELLE UNE AFFAIRE D'ÉMOTION ?, *par Jean-Philippe Heurtin* 343

XXXIV. LES HISTORIENS SONT-ILS DES MILITANTS DE LA MÉMOIRE ?, *par Peter Schöttler* 353

XXXV. UNE INTERNATIONALISATION DES MÉMOIRES LOCALES ?, *par Sélim Smaoui* 361

XXXVI. COMMENT TENIR LE FIL D'UNE ENQUÊTE SUR LA MÉMOIRE ?, *par Marie-Claire Lavabre* 371

Partie 4
À quoi sert la mémoire ?
Normativité et institutions

XXXVII. LA MÉMOIRE PEUT-ELLE ÊTRE UNE ARME ?, *par Julien Mary* 385

XXXVIII. PEUT-ON CONTRÔLER LA MÉMOIRE ?, *par Emmanuelle Hébert* 395

XXXIX. LA MÉMOIRE PERMET-ELLE DE MOBILISER LES FOULES ?, *par Claudia Feld* 405

XL. EXISTE-T-IL DES MÉMOIRES DÉMOCRATIQUES ET DES MÉMOIRES AUTORITAIRES ?, *par Anemona Constantin* 413

XLI. LA MÉMOIRE EST-ELLE UN PILIER DE LA CITOYENNETÉ ?, *par Sophie Duchesne* 423

XLII. LA MÉMOIRE PEUT-ELLE SERVIR LA CAUSE DES « EXILÉS » ?, *par Pascale Laborier* 431

XLIII. LE RASSEMBLEMENT NATIONAL EST-IL AMNÉSIQUE ?, *par Nonna Mayer* 439

XLIV. L'ÉCOLE EST-ELLE FAITE POUR TRANSMETTRE L'HISTOIRE ?, *par Antonia García Castro* 449

XLV. LE TOURISME DE MÉMOIRE EST-IL NÉCESSAIREMENT MACABRE ?, *par Philippe Mesnard* 459

XLVI. FAUT-IL FERMER LES MUSÉES-MÉMORIAUX ?, *par Julie Lavielle* 467

XLVII. POURQUOI FAIRE ENTRER LA MÉMOIRE AU MUSÉE ?, *par Henry Rousso* 477

XLVIII. FAUT-IL TÉMOIGNER DU PASSÉ VIOLENT ?, *par Cécile Jouhanneau* 485

XLIX. L'ACTIVISME MÉMORIEL TRANSNATIONAL EST-IL TOUJOURS UNE BONNE CHOSE ?, *par Carol Gluck* 495

L. ÉPILOGUE. COMMENT EN VIENT-ON À S'INTÉRESSER, EN SOCIOLOGUE, À LA MÉMOIRE ?, *Une conversation entre Marie-Claire Lavabre et Antonia García Castro* 505

Introduction

Pourquoi questionner la mémoire collective ?

PAR SARAH GENSBURGER ET SANDRINE LEFRANC

Rien n'échappe plus à la mémoire. La littérature, le cinéma et l'art contemporains se nourrissent d'histoires familiales heurtées, entremêlant souvenirs intimes et événements collectifs. De leurs côtés, les gouvernements, en France comme ailleurs, n'ont de cesse d'invoquer les passés « douloureux » un peu à la manière d'un programme d'action. Pour la seule année 2020, le président de la République française, Emmanuel Macron, a commandé à des historiens des rapports afin de, entre autres choses, déterminer le « rôle » de la France dans le génocide des Tutsis au Rwanda, contribuer à l'apaisement du débat sur la mémoire de la colonisation et de la guerre en Algérie, préfigurer un « musée-mémorial des Sociétés face au terrorisme », ou encore mieux refléter la diversité sociale de la population dans les noms donnés aux rues de France. La mémoire est en effet également au cœur des expériences les plus quotidiennes. Nos villes et villages sont pleins de rappels du passé, des plaques commémoratives aux statues qui jouissent pourtant d'une position paradoxale. Alors que certains de ces rappels publics du passé sont de plus en plus contestés du fait des actes et des personnages qu'ils honorent, la plupart sont simplement invisibles aux passants que nous sommes toutes et tous.

Outre ce foisonnement des usages du passé, la mémoire étend également son emprise sur le présent. L'immédiat et l'ultra-contemporain n'échappent pas à cet effort systématique de mémorialisation. La pandémie de Covid-19 a par exemple donné lieu, en temps réel, à des initiatives de commémoration des morts ou d'archivage des traces d'une vie confinée. Passés proches, passés plus lointains, présents exceptionnels sont convoqués, mis en récit

et représentés au moyen d'outils similaires, en France et ailleurs dans le monde : discours politiques d'hommages ou de « repentance », politiques de réparation, programmes scolaires d'histoire et d'éducation civique, monuments, musées, commémorations, défilés, signalisation urbaine, arts et médias.

Cette mémorialisation massive, d'autant plus frappante qu'elle présente partout des caractéristiques communes, est plus récente qu'on ne le croit. Et si la rupture est associée le plus souvent aux violences extrêmes de la Seconde Guerre mondiale, même ce passé-là n'a pas été réellement mis en mémoire publique avant les années 1960 et 1970. Cette préoccupation pour la mémoire des passés de violence et de crise se présente aujourd'hui à nous sous la forme de prescriptions fortes, dont il est attendu qu'elles soient coportées par les acteurs concernés (à commencer par les victimes et leurs descendants), des organisations de la société civile et les institutions nationales et internationales. Injonctions morales, recommandations scientifiques, représentations artistiques, discours présidentiels, lois nationales et normes européennes convergent. Cette norme sociale écrasante – « Tu n'oublieras pas ! » – s'impose même à ceux qui se targuent de contester l'histoire établie et le « devoir de mémoire » : après que Nicolas Sarkozy, un temps pourfendeur de la repentance, s'est aligné sur cette posture, le Rassemblement national longtemps « amnésique » a fait de cette déférence pour la mémoire un outil de sa normalisation politique [Mayer, chapitre XLIII[1]]. Le langage politique de la mémoire est donc désormais mobilisé par tous. L'extrême droite dans son ensemble (représentée récemment par Éric Zemmour) affiche son engouement pour un autre passé, ou d'autres récits, généralement approximatifs, qui ciblent des clientèles électorales particulières, comme les rapatriés d'Algérie courtisés par certains députés du sud de la France. Ailleurs, et par exemple au Japon ou en Pologne, les nationalistes se sont pareillement réapproprié ce souci de l'évocation publique du passé [Gluck, Szurek, Lim, chapitres XLIX, IV, XI].

Ce que d'aucuns ont qualifié de « boom mémoriel » est bel et bien généralisé. Il n'a pas pourtant toujours les effets que l'on croit.

1. Les références entre crochets correspondent aux chapitres de cet ouvrage.

A-t-il seulement des effets dès lors que sont adoptées au nom du « devoir de mémoire » des politiques si symboliques qu'elles en sont vides de contenu ou pleines de mesures de grâce, d'amnistie et de « passéisation » du passé [Simonin, chapitre III] ? Et lorsque les dispositifs mis en place servent bien une évocation du passé, seules certaines mémoires sont privilégiées ; les politiques de mémoire sont toujours sélectives. Certes, les mots d'ordre de ces politiques mémorielles sont la réconciliation, l'unité ou, depuis peu, la résilience. Le pari est fait qu'une histoire et une « mémoire collective » communes, que s'approprieraient tous les individus, favorisent la cohésion sociale. Mais ces politiques de la concorde se nourrissent, et alimentent en retour, des controverses parfois vives et des mobilisations collectives : des périodes de l'histoire sont éludées ou investies, les héros et grands hommes choisis sont contestés, des vaincus de l'histoire, mis en avant, des réparations et des sanctions, exigées. Pour analyser ce qu'il est désormais convenu d'appeler les « questions mémorielles », ce sont les historiens et (mais bien moins souvent) les historiennes qui sont le plus souvent constitués en experts.

Pourtant, la mémoire n'est pas un enjeu du passé mais un objet du présent. Cet ouvrage en fait la démonstration tout en démontant nombre d'idées reçues à son sujet. Au côté des spécialistes de l'histoire, il rassemble donc majoritairement sociologues, politistes et anthropologues pour donner des clés de compréhension de ce qui se joue à travers la mémoire dans les sociétés contemporaines, française certes mais aussi, bien au-delà, de manière comparative et transnationale. Dans la démarche réflexive qui caractérise les sciences sociales, certains des chapitres qui suivent portent également sur la manière dont les termes et les méthodologies qui permettent de saisir les dynamiques mémorielles – du cerveau des individus qui se souviennent à l'espace public des politiques et conflits de mémoire – sont construits et débattus. À cet égard, la notion de mémoire collective qui donne son titre à l'ouvrage ne va pas de soi. Elle a elle-même une histoire et une mémoire. En explorant cette histoire du terme, cet ouvrage pose ainsi une question transversale qui va bien au-delà de cette thématique de recherche : peut-on légitimement appliquer au collectif, en l'occurrence à la société ou à

un groupe social, les attributs de l'individu, ici qui pense et qui se souvient [Daynes, Ducloux, Peschanski, chapitres XXVIII, XXXI, XXXII] ?

Comment étudier la mémoire ?

La mémoire est d'abord histoire, non au sens de la discipline scientifique, mais au sens d'un récit – ces histoires qu'on se raconte. Ces narrations du passé sont nombreuses et diverses. Certaines sont inaudibles, d'autres, simplement tues, tandis que d'autres encore rencontrent un véritable écho, parfois déformé. Le présent ouvrage est donc un livre d'histoires. La plupart sont bien connues : des mémoires de l'esclavage, de la Shoah, des colonisations, du communisme, des dictatures sud-américaines, du terrorisme, de la nation – de la France de 1837 [Antichan, chapitre XXV] à la République démocratique allemande d'après la chute du mur de Berlin –, des villes et bien sûr des guerres – la Seconde, la guerre civile espagnole, la guerre froide, ou encore celle en ex-Yougoslavie. Sur ces passés qui peuvent apparaître si présents, cet ouvrage apporte pourtant un regard original car intégralement sociologique – perspective qui a jusqu'ici peu eu la parole dans le débat public en France sur ces enjeux comme d'ailleurs, bien que dans une moindre mesure, dans le champ scientifique. Ce livre aborde aussi des mémoires plus rarement prises pour objet : celles des violences sexuelles [Memmi, Jouhanneau, Charpenel, Gluck, chapitres XXII, XLVIII, XVIII, XLIX], des objets [Rouillard, Jobard, chapitres XXX, XXIII] ou encore des exils et des déplacements [Baussant, Laborier, chapitres XXIX, XLII]. Il laisse néanmoins de côté des thèmes qui y auraient eu toute leur place : le génocide des Tutsis au Rwanda, celui perpétré au Cambodge par les Khmers rouges, ou encore le génocide arménien et la guerre d'Algérie, comme d'autres, davantage émergents, comme les mémoires de l'anthropocène, de la (dés)industrialisation ou encore

la digitalisation de la mémoire[1]. Cet état de fait découle de la manière dont ce livre a été construit et sur laquelle nous reviendrons. Ce qui l'explique, c'est également que, bien que plusieurs thèmes y soient abordés, et malgré leur importance, ce projet collectif ne constitue en rien un inventaire à visée d'exhaustivité. Il propose avant tout une démarche : étudier la mémoire comme n'importe quel phénomène social contemporain, ordinaire même lorsque les faits représentés sont atroces, d'une part, et proposer des outils, une posture et un regard critique au lecteur, d'autre part.

Étudier les mémoires aujourd'hui, ce n'est ainsi pas seulement se pencher sur telle ou telle histoire ; c'est surtout s'intéresser de manière transversale aux mécanismes sociaux, politiques ou économiques qui sont à l'œuvre derrière ces rappels, comme ces oublis, publics du passé. Considérer avec Maurice Halbwachs, premier sociologue à avoir développé le concept de mémoire collective, que la mémoire est un fait social suppose de prendre l'expression des souvenirs comme un objet sociologique « toujours intermédiaire » (Lavabre, 2016, p. 13), comme une fenêtre d'observation du système social dans son ensemble. Mettre la mémoire en questions sociologiques, c'est donc étudier à nouveaux frais aussi les thèmes qui font le cœur de la discipline et que sont, par exemple, la démocratie, l'État, la légitimation, le genre et l'expertise, même si dans ce qui suit ne figure pas en propre une perspective de sociologie des sciences qui y aurait eu aussi toute sa place.

Dans cette quête, les auteurs ici réunis mettent en évidence l'aspect processuel voire polémique [Mayer, chapitre VIII] de la constitution et de la reconnaissance d'une mémoire collective. Ils éclairent aussi les aléas de la sélection des faits mémorables et de la pérennisation des normes mémorielles sur le moyen ou long terme [Lazar, chapitre VII], comment une commémoration immédiate devient possible [Truc, Rousso, Peschanski, chapitres XIII, XLVII, XXXII], la porosité des frontières entre lieux et non-lieux de mémoire [Brayard, chapitre V] ou encore la continuité entre oublis et nostalgie [Todorov, Baussant, Dos Santos, chapitres VI, XXIX, II].

1. Voir à la fin de cette introduction la bibliographie qui rassemble les ouvrages les plus importants pour aborder ces questions et permettra aux lecteurs et lectrices d'aller plus loin.

De manière similaire, une mémorisation affichée peut cacher l'organisation de « l'oubli », à l'échelle d'un régime [Simonin, Hébert, chapitres III, XXXVIII] ou à celle d'un groupe social [Memmi, chapitre XXII]. Ces conflits suscitent les passions d'un petit nombre d'hommes et femmes parfois devenus militants ou professionnels de la mémoire. Mais ils suscitent surtout l'indifférence de beaucoup d'autres. La mémoire collective est donc une porte d'entrée privilégiée dans la manière dont nos sociétés, nos contemporains, définissent ce qu'est la vérité, mais aussi conçoivent et organisent leurs points d'accord et de désaccord et leurs hiérarchies. Comme l'a formulé, dès 1994, Marie-Claire Lavabre, « la mémoire est une forme de rapport au passé, dont la cause finale [est…] la vérité du présent » (1994b, p. 487).

C'est pourquoi les questions de mémoire ont un intérêt scientifique particulier, en sus de leur intérêt social : elles permettent d'aborder les processus sociaux pris ensemble, dans leurs articulations. C'est ce que montre de manière singulière cet ouvrage, en brossant un panorama de ces questions. Ce sont des processus continus ; un fait mémorable est qualifié en ce sens, et continûment requalifié ou parfois déqualifié. Ces processus articulent toutes les échelles, du plus intime (dans le for intérieur et les relations interpersonnelles) à l'international, du microcosme de la famille au niveau macroscopique des transformations structurelles… Ce que mettent en évidence les sciences sociales de la mémoire, c'est le caractère social, complexe, situationnel des processus de production des mémoires collectives.

Ceux-ci articulent toujours étroitement, par exemple, histoires intimes et familiales, d'une part, et histoires académiques et officielles, de l'autre. À la suite des travaux de Maurice Halbwachs, ce statisticien spécialiste de la morphologie sociale et de la ville qui a ouvert la voie à une sociologie des « petites histoires de vie » (Haegel et Lavabre, 2010), Marie-Claire Lavabre distingue trois formes de présence du passé : la « mémoire vive », au sens des souvenirs de ce qui a été réellement vécu, l'« histoire », au sens de l'ensemble des productions académiques cherchant avec méthode à rendre ce passé intelligible, et enfin la « mémoire historique », autrement dit, les usages de l'histoire à d'autres fins (politiques et

identitaires, par exemple) que celle de la connaissance (Lavabre, 2016). C'est au croisement de ces trois formes de mémoire que naît la « mémoire collective ». Cette dernière apparaît alors non tant comme un contenu (un récit partagé) que comme processus de production du sens par l'individu mais toujours en interaction avec les autres, et par rapport à eux. À cet égard, la mémoire n'est en rien une histoire de racines. Pour certains, parler du passé peut ainsi parfois consister à rompre des continuités familiales comme dans les cas de décolonisation d'une mémoire héritée [Dos Santos, chapitre II]. Les sciences sociales de la mémoire sont d'ailleurs par nécessité plus réflexives que d'autres. Certains des textes ici réunis lient ainsi naturellement ego-histoire de leur auteur et réflexion sur la fabrique de la mémoire [Todorov, Lazar, Lavabre, Rousso, Peschanski, chapitres VI, VII, XXXVI, XLVII, XXXII].

On dit souvent, au sujet des évolutions récentes de la mémoire collective, que celle-ci, hier nationale, homogène, patriotique et abstraite, aurait cédé la place à une mémoire privatisée, émiettée, concurrentielle. C'est la piste d'analyse qu'a explorée le premier l'historien Pierre Nora (1984, 1997 et 2011). Les mobilisations féministes associées dans les années 1960 à la découverte et à la consécration publique des victimes (de la Shoah, d'abord), auraient favorisé une exposition sans précédent de l'intime, parallèle à l'imposition des sciences de la psyché, et au détriment de la force cohésive de l'État comme de la capacité des historiens de dire le vrai (Prochasson, 2008). Pourtant, et si les répertoires d'expression mémorielle ont bien sûr changé, la singularisation de l'histoire est en fait un trait permanent : le pouvoir et l'histoire officielle ont toujours eu partie liée à de l'intime ; ils encadrent l'évocation des violences sexuelles aussi bien que les blagues [Oeser, chapitre XXVI], dont toutes les modalités ne sont pas perçues comme également impudiques.

Tandis que l'histoire de famille est étroitement enchevêtrée à l'histoire faite par les universitaires, l'intime est prolongé par des alliances avec des sachants mais aussi avec l'État. Les mémoires collectives sont toujours des collusions en même temps que des conflits. Le politique est un espace public mais aussi un lieu du quant-à-soi. L'accès à l'histoire nationale se négocie de manière privée, comme le montre S. Antichan [chapitre XXV] en décrivant

la création du Musée historique du château de Versailles sous Louis-Philippe, où les familles exposées étaient déjà choisies par le pouvoir autant qu'elles cherchaient à être choisies par lui. Le mouvement n'est pas très différent dans les cités de banlieue contemporaines, lorsqu'une fresque en hommage à Abdelkader Bouziane, jeune homme mort au terme d'une course-poursuite avec la police, est érigée puis démontée au gré de négociations entre la famille, le bailleur social, la mairie et le mouvement social dénonçant les violences policières [Jobard, chapitre XXIII]. Ce sont d'ailleurs ceux-là mêmes qui avaient obtenu une mémorisation assez rare pour être remarquable qui, après avoir changé de position sociale, ont accepté le démantèlement de la fresque…

Qui façonne la mémoire collective ?

Compte tenu des écrits pressés et très largement normatifs qui sont le plus souvent produits sur les mémoires collectives et alimentent le débat public et médiatique, il est fort à parier que le lecteur (et la lectrice) aura la conviction que « tout ça », c'est-à-dire cette exposition de la thématique mémorielle dans les sociétés contemporaines, vient de la montée des « groupes » ethniques et religieux, ou de mobilisations féministes ou minoritaires, et des demandes qu'ils portent. Ce livre démontre, à partir d'éléments empiriques, que cela est très loin d'être systématique, l'État pouvant même être le premier producteur de ces prétendues « identités mémorielles » particulières et dissidentes [Célestine, Jouhanneau, chapitres XIX, XLVIII].

Il n'en reste pas moins que la plupart des publications destinées au « grand public » sont, comme le sont les rapports répondant à des commandes gouvernementales qui traitent de la mémoire collective, imprégnées d'une imagerie homogénéisante. Les questions de mémoire seraient portées d'abord par des groupes, le plus souvent pensés comme « ethniques », unis autour d'une action d'ins-

trumentalisation du passé, des victimes éplorées et de sociétés civiles qui porteraient des mémoires séparatistes en remplacement des « mémoires nationales ». Les sciences sociales de la mémoire ont en effet été longtemps pétrifiées par les catégories binaires que Pierre Nora a contribué à solidifier, catégories qui reproduisaient des enjeux de pouvoir : histoire/mémoire, vérité d'État/prolifération des vérités communautaires (Nora, 1997).

Les chapitres de ce livre proposent – et cela n'a jamais été fait, qui plus est en couvrant une gamme de cas aussi large – une autre approche. Inspiré par un regard sociologique sur la mémoire à la définition duquel la sociologue Marie-Claire Lavabre a largement contribué, cet ouvrage considère que la mémorisation des événements est modulée selon le groupe social de référence auquel l'individu appartient. Or, l'individu isolé et unidimensionnel est une fiction, en particulier dans nos sociétés très différenciées. Si le groupe joue un rôle majeur dans la formation des souvenirs, c'est parce que les souvenirs naissent des interactions sociales qui ne sont jamais uniformes. À cet égard, la mémoire pour être collective doit toujours être intersectionnelle, c'est-à-dire articulant des groupes octroyant des appartenances variées [Feld, chapitre XXXIX]. Et l'homogénéisation de la mémoire et de l'identité apparaît comme une impasse, éventant au passage l'idée d'une mémoire nationale commune aujourd'hui [Chauliac, chapitre XXI] comme hier [Antichan, chapitre XXV]. La perspective sur la mémoire qui est la nôtre dans cet ouvrage constitue en réalité un retour à une conception plus humble de la socialisation, qui n'est jamais parfaitement homogène ni si influente (Lahire, 2001, p. 49-50). La mémoire collective n'est ainsi jamais la projection assurée de l'identité d'un groupe ; elle est au mieux le lieu hésitant de sa redéfinition, au carrefour de mondes sociaux multiples. Un individu entretient, articule ou combine les mémoires de sa famille, de sa génération, de son quartier, de son groupe professionnel, de la cohorte des conscrits mobilisés pour une guerre à laquelle il appartient, des mobilisations politiques auxquelles il ou elle a pris part, etc.

Mais qui l'influence ? Qui fait de la mémoire une question sociale contemporaine ? Doit-on seulement considérer celles et ceux qui semblent avoir réussi à imposer leurs récits [Constantin, Jelin, Smaoui, chapitres XL, XVII, XXXV] ou inclure également les

autres, plus nombreux, qui échouent [Jobard, Granet, chapitres XXIII, XII] ? Les deux catégories peuvent d'ailleurs se succéder comme dans le cas de la mémoire communiste autrefois triomphante et aujourd'hui défaite [Pudal, Lazar, chapitres XVI, VII] en France, alors qu'elle peut être redécouverte par certains à l'est de l'Europe au travers d'une forme de nostalgie [Todorov, Chauliac, chapitres VI, XXI]. La mémoire consacre comme elle amollit des histoires instituées, elle accompagne des transitions : d'un dominant à l'autre, d'un régime au suivant [Constantin, chapitre XL], d'un pays à l'autre lorsque la mémoire est le territoire imaginaire du migrant [Granet, chapitre XII], d'une science à l'autre, d'une langue à l'autre [Daynes, chapitre XXVIII]. Elle peut être l'oripeau d'un pouvoir perdu ou le site d'une lutte pour l'accès à la puissance.

Qui parle au nom de qui, finalement [Jouhanneau, Gluck, chapitres XLVIII, XLIX] ? Loin des stéréotypes, les études empiriques existantes montrent que les voix de la mémoire peuvent être autant celles des générations âgées, d'hommes, de membre du Rassemblement national, de clercs, de militaires [Leonhard, chapitre XV] que de jeunes, de femmes, de militants communistes, de Juifs, de descendants d'esclaves ou encore de prisonniers [Ducloux, chapitre XXXI]. La mémoire n'est pas uniquement une revendication portée par certains groupes ; elle est un langage à la fois commun et conflictuel caractéristique du politique contemporain en même temps qu'un instrument très ordinaire du gouvernement des sociétés. Audrey Célestine montre par exemple comment la mémoire de l'esclavage a servi au gouvernement de tenant lieu de la qualification d'un groupe « noir », celle-ci étant peu compatible avec les normes juridiques [chapitre XIX]. L'imputation d'une mémoire est ainsi une politique publique en quelque sorte « latérale », une qualification détournée et moins coûteuse, une manière de proposer des compromis à peu de frais.

Si la mémoire collective est donc souvent pensée sous la fausse évidence de l'homogénéisation identitaire, elle est de manière tout aussi erronée régulièrement associée à l'idée d'une représentation stabilisée du passé. Évidemment, l'impasse est flagrante lorsqu'on postule des représentations mentales unifiées à l'échelle de la nation

[Antichan, Leonhard, chapitres XXV, XV], que des « banques » de savoirs transmettraient mécaniquement [García Castro, chapitre XLIV] ou que des pouvoirs tout-puissants imposeraient sans résistance [Hébert, Rosoux, chapitres XXXVIII, X]. À qui sait (ou plutôt veut) regarder de plus près et plus longtemps, avec les outils des sciences sociales, tout n'est pas que politisation. Ceux qui se saisissent de la mémoire et de son langage apparaissent parfois moins comme des militants engagés dans une supposée guerre des mémoires que comme des usagers de services publics entretenant, souvent localement, des sociabilités de guichet ; C. Jouhanneau montre ainsi que les membres des groupes ethniques de l'ex-Yougoslavie ne sont pas dupes des identités que leur assignent les partis politiques [chapitre XLVIII].

La mémoire collective est une relation aux groupes sociaux de référence autant qu'à l'État. C'est ce que nous montrait déjà l'historien de l'Antiquité Paul Veyne lorsqu'il nous invitait à mieux regarder un monument installé en 113 au cœur de Rome, la colonne trajane. Mieux la regarder, ce n'est pas déchiffrer le récit offert par ce qui s'apparente à un mémorial. Ce qui importe, ce n'est pas le bas-relief gravé en spirale sur son fût de quelque 30 mètres de haut, narrant la victoire de l'empereur Trajan sur les Daces. La colonne ne raconte en fait, à proprement parler, *rien*, car on ne peut pas lire ce qui y est écrit : le bas-relief est gravé à une distance du sol telle qu'il est illisible. Et si le Romain ou plus sûrement le touriste s'échinent aujourd'hui à lever la tête, c'est non le message mais la hauteur qui compte. La colonne donne à voir la majesté d'un pouvoir qui construit haut, si haut qu'il n'a pas même à se soucier d'être lu : « Ce qui importe est moins le contenu du message que la relation qu'il établit avec lui » (Veyne, 2002, p. 8). Le monument n'était pas là pour être « lu » et instruire, en rappelant les morts et en célébrant un empereur. Il rappelait par sa simple existence, comme les autres monuments romains, que l'Empire n'avait pas besoin d'être célébré. La mémoire collective n'est lisible – c'est l'enseignement inspiré par Veyne que confirment les chapitres de cet ouvrage – qu'au travers des interactions qu'elle amorce et consolide. Ces interactions varient selon la forme du gouvernement : l'apparat des empires s'impose de

toute évidence, tandis que les récits démocratiques contemporains se discutent davantage.

Mais les uns comme les autres sont des relations : d'auteurs avec leurs publics, mais aussi d'acteurs issus de diverses scènes entre eux – enseignants, professionnels des musées, employés d'organisations internationales, militants, thérapeutes, juristes, hommes politiques, et beaucoup d'autres encore. Dans le cadre d'un musée-mémorial, pour en donner une illustration concrète, la transmission n'est pas un simple transfert d'une connaissance ou d'une valeur du musée au visiteur. Elle fonctionne au travers des échos entre les parcours de vie des visiteurs et les contenus qui sont exposés. Il en est de même dans les écoles [García Castro, chapitre XLIV]. Les narrations et les représentations n'influencent ainsi les citoyens que si ceux-ci perçoivent le faisceau convergent – mais toujours assez labile – des approbations de ceux dont le jugement compte pour eux (famille, hiérarchie professionnelle, médias, réseaux sociaux, mais aussi l'État, etc.). Ce n'est pas parce qu'elles convainquent sincèrement que les politiques de mémoire agissent, mais parce qu'elles parviennent à nous faire dire la même chose, quand bien même nous n'en pensons pas un mot. La politique n'est pas affaire d'efficacité dans les faits, mais de fictions efficaces.

Comment se fabrique la mémoire collective ?

Ces autorisations convergentes qui consolident des mémoires s'appuient aujourd'hui largement sur des dispositifs de sensibilisation. Ceux-ci activent *hic et nunc* des signaux de reconnaissance – c'est-à-dire des rappels et des renvois autres mondes sociaux fréquentés – et des mécanismes d'identification. La transmission des récits mobilise des mécanismes d'obligation à l'égard de « communautés affectives » (l'expression est d'Halbwachs encore) : on se souvient de ceux qui vous obligent. Cette citoyenneté du quotidien est empreinte d'affectif [Duchesne, chapitre XLI]. La mémoire

serait ainsi du côté de l'émotion. Elle est d'ailleurs encore largement associée à une fonction et à un capital féminins – celui par exemple des « pleureuses » et des mères dont le pouvoir organisait le deuil dans l'Antiquité.

C'est d'ailleurs sur cette dimension émotionnelle que repose largement le pari de l'efficacité de l'injonction au « devoir de mémoire » : la force des émotions servirait la puissance des obligations sociales. C'est ainsi qu'est justifiée la construction des musées de mémoire depuis la fin des années 1990 [Lavielle, Bastias Sekulovic, chapitres XLVI, XX]. Ces dispositifs s'efforcent de mobiliser les émotions des visiteurs et parfois de favoriser des remaniements de l'image de soi – pour revenir sur une mémoire douloureuse, ou pour faire de la honte (de l'avortée ou de la victime coupable, dans les pages qui suivent) un orgueil. À l'échelle des politiques publiques comme des déjeuners de famille, la mémoire est d'ailleurs souvent abordée comme une plaie – comme on dit d'une femme trop bavarde, envahissante et un peu peste qu'elle est « une plaie ». Une plaie qui souvent suppure, qui ne cicatrise pas ou mal, douloureuse, en particulier lorsqu'elle rappelle les corps meurtris des violences politiques de masse. Depuis le milieu des années 1990, parler de mémoire, c'est d'ailleurs (presque) toujours parler de mémoire traumatique [Mary, Peschanski, chapitres XXXVII, XXXII]. Or cet « empire du traumatisme » (Fassin et Rechtman, 2007) entraîne deux distorsions dans la manière de comprendre la mémoire collective.

D'une part, associer mémoire et trauma implique un regard médical sur le social qui ne va pas de soi. Les politiques de mémoire se veulent guérisseuses : des âmes blessées aussi bien que des tissus sociaux déchirés. Le mot *healing* est d'ailleurs omniprésent dans les programmes des institutions qui, comme les commissions de vérité, ont pour charge de rendre compte des passés de violence. Or il n'y a guère de sens à aborder une société comme un grand corps malade, pas plus qu'à réduire la mémoire collective à la somme des affections individuelles. C'est pourtant ce à quoi incitent aujourd'hui le succès scientifique d'une lecture biologique et comportementale des mémoires et des comportements [Peschanski, chapitre XXXII] aussi bien que le slogan de la résilience à laquelle sont enjointes les victimes traumatisées. Mais la

mémoire n'est pas une plaie parce qu'elle n'est pas une « interruption de la continuité des tissus », mais bien au contraire un processus marqué par des continuités nombreuses : entre les temps dont il est fait mémoire, mais plus encore entre les mondes sociaux.

D'autre part, tout voir au prisme du traumatisme réitère l'erreur déjà évoquée qui consiste à voir la société comme un individu. La mémoire collective serait alors l'équivalent au niveau de la société du travail de mémoire effectué par tel ou telle dans le cabinet de son psychanalyste pour dépasser le traumatisme. Sans questionner ce passage linéaire de l'individu à la société, en réalité surtout métaphorique, ce rôle social dévolu à la mémoire explique pourquoi l'historien en est à la fois l'apôtre et le pourfendeur [Schöttler, chapitre XXXIV]. Pour dépasser le traumatisme, l'historien, érigé en thérapeute des sociétés déchirées par ces « passés qui ne veulent pas passer », a alors la tâche de dire la réalité du passé, opposée aux seules vérités du présent dont témoignerait la mémoire. À cet égard le succès public de l'ouvrage, pourtant si ardu à la lecture, de Paul Ricœur au tournant des années 2000 témoigne paradoxalement de la rencontre d'une réflexion érudite sur l'histoire, la mémoire et l'oubli, et d'un air du temps habité par une contradiction majeure, entre désir de solidarité ou d'apaisement et constat de la permanence sinon de la montée en puissance des conflits et des violences (Ricœur, 2000).

La « manie commémorative », pour reprendre la formule de William Johnston (1992), accompagne en réalité une évolution vers l'individuation des sociétés. Chacun se reconnaît comme porteur d'une expérience qui, pour être partagée, n'en est pas moins unique et, dès lors, comme juge légitime de la valeur attribuée à un passé dont il est émotionnellement dépositaire. Ainsi pourrait-on suggérer que la mémoire, et particulièrement la mémoire collective, n'est rien d'autre que l'expression, métaphorique, de la prééminence de l'émotionnel sur le politique dans un monde qui paradoxalement valorise l'expérience et la responsabilité de chacun dans l'histoire qui est la sienne, laquelle est néanmoins inscrite, par définition, dans le collectif – on reviendra sur cette prégnance de l'individualisme libéral.

Pourtant, au-delà de la controverse et du récit poignant, ou du solennel intimidant, l'omniprésence du passé dans les sociétés

contemporaines est aussi faite de récits mornes, de moments d'ennui, d'histoires irracontables [Baussant, chapitre XXIX] ou de traits d'humour plus ou moins acceptables [Oeser, chapitre XXVI]. Si, et la plupart des chapitres qui suivent s'en font l'écho, la mémoire collective ne relève pas d'un « empire du traumatisme », c'est d'abord parce que son expression est très largement le produit de processus finalement très ordinaires qui se retrouvent dans la plupart des faits sociaux considérés comme plus banals. Même au cœur de la mémoire collective des attentats de novembre 2015 à Paris, événement traumatique s'il en est, se retrouve la présence de variables sociales classiques, de l'âge au lieu de résidence ou encore à la parentalité [Truc, chapitre XIII]. Ce sont les continuités sociales, davantage que les ruptures historiques, qui expliquent la manière dont se fabrique la mémoire tel qu'elle prend forme publiquement comme enjeu de société.

Si la mémoire collective, pour être comprise et expliquée, doit donc être d'abord analysée comme un processus social, il n'en reste pas moins que pour exister elle donne naissance à des contenus, des artefacts matériels, et des pratiques sociales concrètes. Les supports de mémoire sont aujourd'hui très nombreux et disparates : des ateliers de généalogie et autres pratiques d'écriture d'histoires familiales aux romans [Tartakowsky, chapitre XXVII], des monuments de marbre gravés, des simulations 3D de combats, des projets de musée d'envergure [Rousso, chapitre XLVII], des tweets, des rencontres et congrès (la forme académique est dominante), des manifestations bruyantes [Feld, chapitre XXXIX], des rues placardées, des fanions aux balcons, ou encore des affiches déchirées sur les murs de la ville, des cahiers d'école exposés dans des vitrines, des corps morts exhumés ou exposés, des corps vivants traumatisés affectant des convulsions, des ruines urbaines [Le Galès, chapitre XXIV], mais aussi des audiences judiciaires devenues commémorations[1].

Comprendre la mémoire collective, c'est donc aussi mettre des formes en rapport les unes avec les autres mais, toujours, en les ramenant aux espaces et configurations sociales dont elles sont le

1. Voir www.politika.io/fr/atelier/v13-proces-attentats-du-13-novembre-2015.

produit. Pour reprendre deux termes, forgés par deux références internationales incontournables des travaux sur la mémoire, ce qui nous intéresse ici, ce ne sont pas les « lieux de mémoire » pour eux-mêmes (l'expression est bien sûr de Pierre Nora), mais bien les « milieux de mémoire » (selon le terme de M. Halbwachs) qui non seulement leur ont donné naissance mais plus encore leur donnent un sens, et même des sens divers, une fois ceux-ci produits. À cet égard, la sociologie de la mémoire dont se revendique cet ouvrage entend dépasser une des impasses de la somme historienne dirigée par Pierre Nora que plusieurs lectures critiques avaient déjà pointée à l'époque de sa publication. Plus encore, il ne s'agit pas seulement d'ajouter un intérêt pour la réception des récits du passé à celui sur la production mais bien de réfuter cette dichotomie pour dépasser la séparation des temps et des espaces mémoriels.

La mémoire n'est pas l'envers de l'histoire, mais un point d'entrée dans la manière dont celle-ci se fabrique et se conteste [Mayer, chapitre VIII], à partir d'espaces parfois singuliers et plus ou moins ouverts [Célestine, Charpenel, Jouhanneau, chapitres XIX, XVIII, XLVIII]. Le texte de Marion Charpenel rappelle ainsi les efforts des femmes pour accéder à l'écriture de l'histoire et non plus seulement à l'émotion de la mémoire. Dans le même temps, la construction d'un récit mémoriel du féminisme – qui en commençant par un « J'ai avorté » affirme un fait passé dont je veux rappeler le souvenir – est aussi appréhendée comme un accès au pouvoir social et politique. Notons un fait qui pourrait troubler ou faire sourire : la majorité des auteur(e)s de ce livre sont des femmes. Cette situation ne résulte ni d'une volonté de notre part, ni d'une spécificité de spécialistes des sciences sociales qui seraient les héritières des antiques pleureuses, commises du fait de leur émotivité ou de leur fonction maternelle au rappel public ému des violences de l'histoire. Elle s'explique d'abord par la structuration du champ des études sur la mémoire en France et à l'international. Les membres de l'Association internationale des *memory studies* comme la presque totalité de son comité exécutif sont également des femmes. Illustration supplémentaire du fait que la mémoire comme champ du social est largement pensée comme relevant du *care*, ce sont donc principalement des femmes, issues de l'ensemble des sciences humaines et sociales, qui animent ce champ de

recherche. Pourtant, ce sont des hommes qui en constituent l'image publique et finalement socialement utile. Ainsi, en France pour la seule année 2020-2021, quatre rapports ont été remis au gouvernement qui en avait passé commande pour traiter au présent de questions de mémoire (Blanchard, 2021 ; Duclert, 2021 ; Stora, 2021 ; Rousso, 2020). À chaque fois, ce sont des hommes, historiens, qui en étaient les auteurs – l'un d'entre eux nous a d'ailleurs fait l'honneur d'accepter de participer à cet ouvrage.

À cet égard, ce livre est iconoclaste et propose un déplacement de perspective. Le lecteur le découvrira rapidement : c'est une femme, à la fois sociologue et politiste, qui, par ses travaux pionniers, constitue le trait d'union entre les contributeurs et contributrices. Marie-Claire Lavabre est, comme nous, chercheuse au CNRS. Nous lui devons chacune beaucoup, puisqu'elle a contribué à nous apprendre notre métier. Elle a également patiemment accompagné, avec une oreille très attentive et un sens aigu de la construction collégiale, une génération de nouvelles chercheuses et nouveaux chercheurs. La sociologie de la mémoire, qu'elle a construite à partir de la fin des années 1980 et du début des années 1990, nous semble ainsi d'une brûlante actualité pour penser la « mémoire collective » hors du cadre dominant. Si cet ouvrage ne s'y résume pas et entend indépendamment aider les lecteurs et lectrices à regarder le monde différemment, il est aussi un hommage à son travail et un rappel que l'analyse du monde est un processus lui-même collectif qui naît des discussions, échanges, et bien sûr désaccords que ne cherche pas à gommer le présent ouvrage, entre des hommes et des femmes qui ont choisi la recherche comme métier.

En effet, les textes réunis dans cet ouvrage ne sont pas des écrits de polémistes, intellectuels du dimanche ou autres essayistes. Loin de l'idéologie – contrairement à l'image que certains voudraient donner des sciences sociales – et de la pensée paresseuse, ils sont le produit d'une activité professionnelle et, donc, de la mobilisation, toujours réflexive, de méthodologies appliquées à des données et des matériaux empiriques. Des entretiens aux enquêtes par sondage [Mayer, Peschanski, chapitres XLIII, XXXII] en passant par les observations, parfois participantes, et l'immersion sur le terrain ou

encore l'analyse des commentaires sur les réseaux sociaux [Bastias Sekulovic, chapitre XX], étudier la mémoire, c'est d'abord multiplier les méthodologies et les croiser. L'objet, la manière de partager une pensée disent aussi beaucoup de la méthode. La recherche en sciences sociales sur la mémoire s'est largement nourrie du talent des chercheurs et chercheuses spécialisés à s'ouvrir à des récits subjectifs en conjuguant respect des acteurs, « éthique », dirait-on aujourd'hui, et objectivation critique qui fait le propre de la sociologie [Lavabre, chapitre XXXVI]. Marie-Claire Lavabre revient par exemple dans cet ouvrage sur la manière dont elle s'est approprié une technique venue de la psychologie pour, à partir d'un choix de photographies à commenter, amener librement ses enquêtés à parler de sujets qu'ils n'avaient pas abordés de front dans la première forme, classique, d'entretien visiblement désiré.

L'élaboration d'une science sociale de la mémoire condamne en effet à l'innovation méthodologique [Werner, chapitre IX]. La sociologie de la mémoire, ou son histoire, s'est construite en effet au détour de tâtonnements pour inventer de nouvelles voies scientifiques à l'image de ce qu'avait déjà fait Maurice Halbwachs [évoqué ici par Daynes, Heurtin, chapitres XXVIII, XXXIII], décidant d'affirmer la pertinence pour la sociologie d'étudier les souvenirs alors exclusivement du domaine de la psychologie et de l'histoire, et de ce qu'ont fait depuis, parmi beaucoup d'autres, la philologue Vultur mentionnée par A. Constantin [chapitre XL] ou encore Michael Pollak dont l'ouvrage *L'Expérience concentrationnaire* (1990) est un modèle du genre[1]. Modestement, nous espérons ainsi que ce livre, par sa nouveauté, permettra non seulement aux lecteurs et lectrices de tout bord de regarder les choses différemment mais aussi qu'il inspirera des générations d'étudiantes et d'étudiants à inventer et sortir des sentiers battus pour s'emparer de cet objet à la fois singulier et finalement si banal qu'est la mémoire collective. Nous n'avons pas ici d'autre but.

1. À cet égard, nous regrettons vivement que l'historien Patrick Garcia qui a inventé tant de méthodologies pour traiter de ces questions n'ait pas pu participer à cet ouvrage. La politiste Florence Haegel, qui comme Marie-Claire Lavabre a beaucoup réfléchi sur les questions du rapport entre l'intime et le public, manque aussi à ce livre.

A QUOI SERT LA MÉMOIRE ?

On l'a dit au début de cette introduction : à rebours de l'essentiel de la littérature – scientifique ou non – sur la question, et en sens contraire aussi de l'hypothèse que les politiques de mémoire seraient fonctionnelles et efficaces, nous pensons que la mémoire collective ne « sert » pas. Ce que nous voulons dire par là, c'est que les récits diffusés et inculqués n'ont pas les effets de formation et de réforme des représentations qu'on leur prête. Ce n'est pas parce qu'on appartient à un groupe (et on appartient très exceptionnellement à un seul groupe) qu'on adhère toujours et partout à la mémoire de son groupe. Ce n'est pas parce qu'on fait sien un récit porté par une autorité ou par une personne qui compte pour soi qu'on agit en conséquence. Nous avons montré ailleurs qu'il est vain par exemple d'attendre du « devoir de mémoire » et du rappel public fréquent des violences de masse qu'ils préviennent l'intolérance et la récurrence de violences (Gensburger et Lefranc, 2017).

Si la mémoire du passé ne détermine pas le comportement présent et futur, elle n'en a pas moins d'évidents effets. Sa nature de part en part sociale l'explique. En plus d'être l'un des éléments de la consolidation des « cadres sociaux » que pointait M. Halbwachs, elle crée des groupes, qui prétendent l'un contre les autres à ce que le sociologue des professions A. Abbott (1988) appelle le monopole de sa juridiction : parmi beaucoup d'autres, spécialistes du trauma, administrations des anciens combattants, enseignants investissant l'éducation civique, experts des dispositifs muséaux et… contributeurs de cet ouvrage. La mémoire collective est, de ce point de vue, à elle-même sa propre fin. Et la prolifération de « mémorialistes » plus ou moins critiques et réflexifs explique en large partie l'homogénéisation des expertises et des formats (au-delà de la diversité des formes), constatée et mise en lumière ici à l'échelle internationale [Smaoui, Lavielle, Gluck, Lim, chapitres XXXV, XLVI, XLIX, XI] comme locale [Le Galès, Granet, chapitres XXIV, XII].

Il en est de même dans l'ordre du politique. L'homogénéité même des formes révèle la teneur des usages politiques de la

mémoire collective, largement endogames au monde politique et aux institutions. Instance de conservation du passé, la mémoire collective n'a par exemple pas échappé à l'accélération du temps. Même les saints n'y échappent pas [Michel, chapitre XIV]. La canonisation par le Vatican en effet, aussi bien d'ailleurs que la définition de la tradition militaire [Leonhard, chapitre XV], adopte un rythme plus soutenu, d'ajouts en réformes. L'action des réseaux sociaux [Jedlowski, chapitre I], lesquels modifient la structure des groupes, participe de cette frénésie de définition des passés pertinents. Cette accélération des rythmes va de pair avec une marchandisation assez forte, qui contribue à la diffusion partout dans le monde des formats muséographiques et commémoratifs efficaces [Mesnard, Lavielle, chapitres XLV, XLVI].

Ces formats ont en commun d'éviter l'apparence de la politisation conflictuelle : on vante le consensus et la réconciliation [Rosoux, chapitre X], on crée des commissions bilatérales d'historiens [Werner, chapitre IX] ou des commissions de vérité auxquelles les hommes politiques ne sont pas invités à participer, on fait mine de croire à une psychologie commune (celle du traumatisme, par exemple), on rend hommage ensemble aux victimes et à leurs bourreaux, ou à d'anciens ennemis, on imagine des méthodes éducatives supposées construire la tolérance sans toutefois sortir d'une conception étroite de l'éducation (García Castro, chapitre XLIV). La société de la mémoire actuelle fonctionne comme un reflet des éléments structurants du néolibéralisme qui la caractérise : atténuation du politique, refus du vocabulaire du conflit, émotion, privatisation et psychologisation [Lavielle, Mary, chapitres XLVI, XXXVII]. Cette transformation produit en réalité de la polarisation en lieu et place de la concorde affichée [Gluck, Lim, chapitres XLIX, XI], parfois même de l'indifférence.

Quel est dès lors l'avenir de la mémoire ? Si les sciences sociales de la mémoire ont connu une croissance exponentielle, elles connaissent depuis quelques années une crise de conviction quant aux attentes normatives (déçues) mises par les sociétés contemporaines dans les bienfaits de la transmission et du rappel du passé. La mémoire collective comme processus social semble peu à peu s'effacer dans une forme de standardisation d'une normativité

mémorielle, globale et portée par des formats homogènes. Dans le même temps, les guerres dans leurs formes les plus ouvertes et actuelles reprennent le pas sur l'évocation de ces passés affadis : qui, à l'avenir, s'échinera encore à évoquer les bourreaux d'hier quand les gouvernements populistes se multiplient, qui, demain, taguera ou gravera le nom des morts d'hier quand les corps de civils ukrainiens nous sont montrés pourrissant dans les rues, qui continuera à intimer la douceur et la résilience quand des conditions économiques dégradées attisent les conflits sociaux ? Les mémoires en guerre font place sous nos yeux à des guerres sans mémoire, ou du moins des guerres malgré la mémoire, et dans le cas de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, au nom même de la mémoire. Le « devoir de mémoire » aussi bien que le plaidoyer pour un travail scientifique sur la mémoire collective semblent perdre alors de leur vivacité et de leur urgence dans des temps présentistes et oublieux. Les recherches lentes et patientes reflétées dans les chapitres réunis dans ce livre montrent, pourtant, qu'étudier la mémoire collective, c'est travailler sur la manière dont des identités adoucies ou belliqueuses sont assignées et endossées : travailler, donc, sur la manière dont le conflit, quelle que soit sa nature, est provoqué, entretenu ou régulé.

Bibliographie

Abbott Andrew D. (1988), *The System of Professions: An Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago, The University of Chicago Press.

Alexander Jeffrey C. (2002), « On the Social Construction of Moral Universals: The "Holocaust" from War Crime to Trauma Drama », *European Journal of Social Theory*, 5 (1), p. 5-85.

Andrieu Claire, Lavabre Marie-Claire et Tartakowsky Danielle (dir.) (2006), *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence.

Antichan Sylvain, Gensburger Sarah, Teboul Jeanne et Torterat Gwendoline (2016), *Visites scolaires, histoire et citoyenneté. Six expositions sur le centenaire de la Première Guerre mondiale*, Paris, La Documentation française.

Barthe Yannick (2017), *Les Retombées du passé. Le paradoxe de la victime*, Paris, Le Seuil.

Baussant Michèle, Chauliac Marina, Gensburger Sarah et Venel Nancy (dir.) (2018), *Les Terrains de la mémoire. Approches croisées à l'échelle locale*, Nanterre, Presses universitaires Paris-Nanterre.

Bazin Anne et Tenenbaum Charles (dir.) (2017), *L'Union européenne et la paix. L'invention d'un modèle européen de gestion des conflits*, Paris, Presses de Sciences Po.

BECKER Annette et DEBARY Octave (dir.) (2012), *Montrer les violences extrêmes*, Grane, Créaphis.
BERGERON Henri *et al.* (2018), *Le Biais comportementaliste*, Paris, Presses de Sciences Po.
BERTHELEU Hélène (2004), *Au nom de la mémoire. Le patrimoine des migrations en région Centre*, Tours, Université François-Rabelais.
BERTRAND Romain (2006), *Mémoires d'empire. La controverse autour du « fait colonial »*, Bellecombe-en-Bauges, Le Croquant.
BLANCHARD Pascal (2021), *Portraits de France*, rapport au ministère de la Ville, www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/279007.pdf.
BLANCHARD Pascal, VEYRAT-MASSON Isabelle et STORA Benjamin (dir.) (2008), *Les Guerres de mémoires. La France et son histoire, enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte.
BONAFOUX Corine, DE COCK-PIERREPONT Laurence et FALAIZE Benoît (2007), *Mémoires et histoire à l'école de la République. Quels enjeux ?*, Paris, Armand Colin.
BOUCHAT Pierre, KLEIN Olivier et ROSOUX Valérie (2017), « L'impact paradoxal des commémorations de la Grande Guerre », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 121-122, p. 26-31.
CARPS Stef *et al.* (2018), « Memory Studies and the Anthropocene: A roundtable », *Memory Studies*, 11 (4), p. 498-515.
CHAUMONT Jean-Michel (1997), *La Concurrence des victimes. Génocide, identité et reconnaissance*, Paris, La Découverte.
COLLECTIF (2022), *Zemmour contre l'histoire*, Paris, Gallimard (Tracts, 34).
DARMON Muriel (2010), *La Socialisation*, Paris, Armand Colin (128. Sociologie, anthropologie. Domaines et approches).
DOBRY Michel (1986), *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la FNSP.
DOUGLAS Mary (1999), *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte/MAUSS.
DUCLERT Vincent (2021), « Rapport de la Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi (1990-1994) remis au président de la République le 26 mars 2021 à Paris », www.vie-publique.fr/rapport/279186-rapport-duclert-la-france-le-rwanda-et-le-genocide-des-tutsi-1990-1994.
DUMAS Hélène et KORMAN Rémi (2012), « Espaces de la mémoire du génocide des Tutsis au Rwanda : mémoriaux et lieux de mémoire », *Afrique contemporaine*, 238, p. 11-27.
FASSIN Didier et RECHTMAN Richard (2007), *L'Empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion.
FRIDMAN Orli et GENSBURGER Sarah (2022), « Unlocked Memory Activism: Has Social Distancing Changed Commemoration? », *in* Yfat Gutman et Jenny Wüstenberg, *Handbook of Memory Activism*, Londres, Routledge, p. 35-41.
GARCIA Patrick (2000), *Le Bicentenaire de la Révolution française*, Paris, CNRS.
GENSBURGER Sarah et LEFRANC Sandrine, 2017, *À quoi servent les politiques de mémoire ?*, Paris, Presses de Sciences Po.
GENSBURGER Sarah (2011), « Réflexion sur l'institutionnalisation récente des *memory studies* », *Revue de Synthèse*, 132 (3), p. 1-23.
GENSBURGER Sarah (2017), *Mémoire vive. Chroniques d'un quartier. Bataclan, 2015-2016*, Paris, Anamosa.
GENSBURGER Sarah (2018), « Beyond Trauma: Researching Memory on My Doorstep »,

in Danielle Drozdzewski et Carolyn Birdsall (dir.), *Doing Memory Research: New Methods and Approachs*, New York, Palgrave McMillan, p. 109-128.

Gensburger Sarah (2019), « Qui pose les questions mémorielles ? Sociologie de l'État contemporain », habilitation à diriger des recherches en science politique, Paris, Sciences Po.

Gensburger Sarah et Lavabre Marie-Claire (2005), « Entre "devoir de mémoire" et "abus de mémoire" : la sociologie de la mémoire comme tierce position », *in* Bertrand Müller (dir.), *Histoire, mémoire et épistémologie. À propos de Paul Ricœur*, Lausanne, Payot, p. 76-95.

Ghoshal Raj (2015), « What Does Remembering Racial Violence Do? Greensboro's Truth Commission, Mnemonic Overlap, and Attitudes toward Racial Redress », *Race and Justice*, 5 (2), p. 168-191.

Haegel Florence et Lavabre Marie-Claire (2010), *Destins ordinaires. Mémoire partagée et identité singulière*, Paris, Presses de Sciences Po.

Halbwachs Maurice (1952), *Les Cadres sociaux de la mémoire* [1925], Paris, Puf (Bibliothèque de philosophie contemporaine).

Halbwachs Maurice (1968), *La Mémoire collective* [1950], Paris, Puf (Bibliothèque de sociologie contemporaine).

Hébert Emmanuelle (2020), *Passé(s) recomposé(s). Les commissions d'historiens dans les processus de rapprochement (Pologne-Allemagne, Pologne-Russie)*, Lausanne, Peter Lang.

Helmreich William B. (1992), *Against All Odds: Holocaust Survivors and the Successful Lives They Made in America*, New York, Simon and Schuster.

Hoskins Andrey (2017), *Digital Memory Studies: Media pasts in transition*, Londres, Routledge.

Hourcade Renaud (2014), *Les Ports négriers face à leur histoire. Politiques de la mémoire à Nantes, Bordeaux*, Paris, Dalloz.

Johnston William (1992), *Postmodernisme et bimillénaire. Le culte des anniversaires dans la culture contemporaine*, Paris, Puf.

Joutard Philippe (2013), *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, La Découverte.

Klein Olivier (2013), « The Lay Historian: How Ordinary People Think about History », *in* Rosa Cabecinhas et Lilia Abadia (dir.), *Narratives and Social Memory. Theoretical and Methodological Approaches*, Braga, Université du Minho.

Koselleck Reinhart (1998), « Les monuments aux morts comme fondateurs de l'identité des survivants », *Revue de métaphysique et de morale*, 1, p. 33-61.

Lahire Bernard (2001), *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Armand Colin (Pluriel).

Lantheaume Françoise et Letourneau Jocelyn (dir.) (2016), *Le Récit du commun. L'histoire nationale racontée par les élèves*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

Latté Stéphane (2009), « Commémoration », *in* Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 115-123.

Lavabre Marie-Claire (1989), « Histoire et mémoire », *Communisme*, 4, 1984, dossier « Le PCF et la Révolution française », nº 20-21.

Lavabre Marie-Claire (1991a), « Du poids et du choix du passé. Lecture critique du "syndrome de Vichy" », *Cahiers de l'IHTP*.

Lavabre Marie-Claire (1991b), « Michael Pollak, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 1990 », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 15, juin, p. 85-87.

LAVABRE Marie-Claire (1994a), *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la FNSP.
LAVABRE Marie-Claire (1994b), « Usage du passé, usages de la mémoire », *Revue française de science politique*, 44, juin, p. 480-493.
LAVABRE Marie-Claire (2000), « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, 7, p. 48-57.
LAVABRE Marie-Claire (2002), « Un exemple d'utilisation de test projectif en sociologie », *in* Jean-Marie Donegani, Sophie Duchesne et Florence Haegel (dir.), *Aux frontières des attitudes. Entre le politique et le religieux. Textes en hommage à Guy Michelat*, Paris, L'Harmattan, p. 297-311.
LAVABRE Marie-Claire (2007), « Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales*, décembre, p. 139-147.
LAVABRE Marie-Claire (2009), « La memoria fragmentada. Se puede influenciar la memoria ? », *Revista de Anthropologia y Sociologia*, 11, décembre, p. 15-28.
LAVABRE Marie-Claire (2012), « Circulation, Internationalization, Globalization of the Question of Memory », *Journal of Historical Sociology*, juin, p. 177-190.
LAVABRE Marie-Claire (2016), « La "mémoire collective" entre sociologie de la mémoire et sociologue du souvenir », document de travail.
LAVABRE Marie-Claire (2020), « La mémoire collective comme métaphore », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 50 (1), DOI : https://doi.org/10.4000/mcv.12894.
LAVABRE Marie-Claire et DAMAMME Dominique (2000), « Expertises historiennes », *Sociétés contemporaines*, p. 5-21.
LAVABRE Marie-Claire et GENSBURGER Sarah (dir.) (2012), « Politiques de la mémoire en Europe », *Politique européenne*, dossier.
LAVABRE Marie-Claire et MAYER Françoise (2006), « Mémoire à l'Est », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, dossier, septembre.
LAVABRE Marie-Claire et PLATONE François (2003), *Que reste-t-il du PCF ?*, Paris, Autrement.
LEDOUX Sébastien, *Le Devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, Paris, CNRS, 2016.
LEFRANC Sandrine (2008), « Repentance », *in* Laurence De Cock, Fanny Madeline, Nicolas Offenstadt, Sophie Wahnich (dir.), *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France*, Paris, Agone (Passé & présent).
LEFRANC Sandrine (2014), « Pleurer ensemble restaure-t-il le lien social ? Les commissions de vérité, "tribunaux des larmes" de l'après-conflit », *in* Raphaëlle Nollez-Goldbach et Julie Saada, *La Justice pénale internationale face aux crimes de masse. Approches critiques*, Paris, Pédone.
LEFRANC Sandrine (2022), *Comment sortir de la violence ? Enjeux et limites de la justice transitionnelle*, Paris, CNRS.
LEFRANC Sandrine et MATHIEU Lilian (dir.) (2010), *Mobilisations de victimes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
LORAUX Nicole (1997), *La Cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*, Paris, Payot.
MARIOT Nicolas (2008), « Qu'est-ce qu'un "enthousiasme civique" ? Sur l'historiographie des fêtes politiques en France après 1789 », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 1, janvier-février, p. 113-139.
MESNARD Philippe (2000), *Consciences de la Shoah. Critique des discours et des représentations*, Paris, Kimé.
MICHEL Johann (2010), *Gouverner les mémoires. Les politiques mémorielles en France*, Paris, Puf.

MORIN Paul (2022), *Les Jeunes et la Guerre d'Algérie. Une nouvelle génération face à son histoire*, Paris, Puf.
NORA Pierre (1984), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard.
NORA Pierre (1997), « L'ère des commémorations », *in Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard (Quarto), t. III, p. 4699-4706.
NORA Pierre (2011), *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard.
OESER Alexandra (2010), *Enseigner Hitler. Les adolescents face au passé nazi en Allemagne. Interprétations, appropriations et usages de l'histoire*, Paris, MSH.
POLLAK Michael (1990), *L'Expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié.
POLLAK Michael (1993), *Une identité blessée*, Paris, Métailié.
PROCHASSON Christophe (2008), *L'Empire des émotions. Les historiens dans la mêlée*, Paris, Demopolis.
RAHAL Malika (2022), *Algérie 1962. Une histoire populaire*, Paris, La Découverte.
RICŒUR Paul (2000), *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil.
ROUSSO Henry (2016), *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin.
ROUSSO Henry (2020), *Le Musée-mémorial des sociétés face au terrorisme*, www.vie-publique.fr/rapport/273955-le-musee-memorial-des-societes-face-au-terrorisme.
SAVARÈSE Éric (2007), *Algérie, la guerre des mémoires*, Paris, Non-Lieu.
STORA Benjamin (2021), *Les Questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie*, www.vie-publique.fr/rapport/278186-rapport-stora-memoire-sur-la-colonisation-et-la-guerre-dalgerie.
TEEGER Chana (2015), « Both Sides of the Story: History Education in Post-Apartheid South Africa », *American Sociological Review*, 80 (6), octobre, p. 1175-1200.
TORNATORE Jean-Louis (dir.) (2010), *L'Invention de la Lorraine industrielle. Quêtes de reconnaissance, politiques de la mémoire*, Paris, Riveneuve.
TRAÏNI Christophe (dir.) (2009), *Émotions… Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po.
VALENSI Lucette (1995), « Histoire nationale, histoire monumentale. *Les Lieux de mémoire* (note critique) », *Les Annales*, 50 (6), p. 1271-1277.
VEYNE Paul (2002), « Lisibilité des images, propagande et apparat monarchique dans l'Empire romain », *Revue historique*, 621, p. 3-30.
WILLIAMS Paul (2007), *Memorial Museums: The Global Rush to Commemorate Atrocities*, Oxford, Berg Publishers.

Partie 1

De quoi se souvient-on ?
Passés consacrés, passés éludés

I

La mémoire collective existe-t-elle ?

PAR PAOLO JEDLOWSKI[1]

La « mémoire collective » est aujourd'hui un terme du langage courant, des journalistes aux hommes et femmes politiques. Il est pourtant difficile de répondre à la question de savoir ce qu'elle est et si, en définitive, la mémoire collective « existe ». C'est d'abord une expression, un concept : en tant que tel, c'est donc un artifice dont l'utilité se mesure à sa capacité de circonscrire et d'éclairer certains phénomènes, parfois certains idéaux, en tout cas certains aspects de la réalité qui, sinon, resteraient obscurs, confus ou plus indéterminés.

Ce que recouvre l'expression « mémoire collective » peut ainsi être défini, en première approximation, comme l'ensemble des représentations du passé qu'un groupe social sélectionne, retient, élabore et transmet d'une génération à l'autre. Il ne s'agit pas d'une entité distincte, mais plutôt d'un phénomène émergent, produit d'une myriade d'interactions (Schwartz, 2016). Elle fait partie de la vie d'un groupe, qui exprime et confirme l'identité de celui-ci en s'objectivant dans des récits, des images, des rituels, des monuments et autres, qui définissent progressivement ce qui est considéré comme *mémorable*. Ce sont des objets dont nous faisons l'expérience et qui s'offrent à l'observation : c'est en ce sens que nous pouvons dire que la mémoire collective « existe ».

Le terme demeure toutefois entouré d'un halo d'indétermination. La polysémie du mot « mémoire » lui-même l'explique (Lavabre, 2000) pour partie, de même que la diversité des approches scientifiques (disciplinaires et plus souvent

1. Ce texte a été traduit de l'italien par Sandrine Lefranc et Patrick Michel.

interdisciplinaires) qui en traitent, l'accompagnant ou parfois le remplaçant par des termes différents (Olick, Vinitzky-Seroussi, Levy, 2011).

Afin de réduire le champ sémantique de notre expression, il peut être utile de remonter aux origines des discussions sur le sujet. On sait que Maurice Halbwachs, le fondateur de la sociologie de la mémoire, a eu parmi ses maîtres tant Émile Durkheim qu'Henri Bergson ; il est explicitement critique à l'égard de Bergson, quoique inspiré par lui, au moins en ce qu'il affirme la distinction entre mémoire-habitude et mémoire-image. Pour Bergson, la première notion désigne les apprentissages pratiques que nous avons incorporés dans le passé et qui se prolongent sous la forme de capacités et de dispositions actives dans le présent ; la seconde fait référence aux représentations mentales du passé, que nous appelons grossièrement des « souvenirs ». Lorsque Halbwachs parle de mémoire collective, c'est essentiellement à la mémoire-image qu'il pense : il s'agit d'images du passé, et non seulement d'habitudes.

En fait, chaque groupe possède aussi ses propres mémoires-habitudes : traditions, coutumes, croyances et savoirs. Bien sûr, la modernité a considérablement réduit la force de légitimation des traditions, mais sans une certaine capacité à se fier à ce que l'on a appris, la vie serait presque impossible. En réalité, et simplement, ce ne sont pas les traditions qui intéressent Halbwachs. La mémoire collective est mémoire-image, ce sont aussi des représentations. Même si elle vit à travers les pratiques (les récits, notamment), ce n'est pas une mémoire pratique, c'est un souvenir. Et c'est une mémoire partagée. C'est dans cette découverte du caractère partagé de la mémoire que réside l'originalité d'Halbwachs par rapport à Bergson. Quant à nous, l'utilité de cette digression est de rappeler que le terme « mémoire collective » n'inclut pas tout ce que, en utilisant une expression plus large, on pourrait appeler la mémoire sociale ; elle en est un sous-ensemble.

Les trois piliers de la mémoire collective

Aussi variées soient-elles, les théories existantes de la mémoire collective semblent converger vers trois hypothèses communes. Nous pourrions les résumer comme suit. En premier lieu, et au moins dans la mesure où elle s'exprime sous forme de récits, la mémoire individuelle entretient toujours une relation très étroite avec la mémoire collective : c'est-à-dire qu'elle dépend des discours publics qui, indépendamment de la persistance ou non de certaines traces mnésiques chez l'individu, soutiennent leur plausibilité et leur pertinence (ou, au contraire, la nient).

En deuxième lieu, la mémoire collective représente le passé dans le présent en soumettant les images du passé à un travail constant de sélection, d'interprétation et de reconstruction, qui est motivé par les intérêts et les catégories du présent lui-même. Cela implique une malléabilité presque infinie de la mémoire collective, mais aussi et surtout son exposition aux dynamiques de pouvoir qui sont ponctuellement présentes dans une société. Le pouvoir se manifeste à chaque étape de la formation de la mémoire collective de chaque groupe, et est présent dans d'innombrables cas de conflits entre différents groupes, au sein desquels le passé s'offre comme objet de dispute.

En troisième lieu, la mémoire collective (comme du reste la mémoire individuelle) est un facteur d'identité, mais elle en est aussi une sorte de projection : l'identité présente s'exprime dans des interprétations déterminées du passé qui lui sont congruentes, et elle est réciproquement soutenue par elles.

Chacune de ces propositions peut être problématisée et utilisée comme hypothèse dans une recherche menée sur le terrain. La mémoire collective est toujours située, et différentes situations peuvent montrer des processus ou mécanismes variés de fonctionnement des modes de sélection, de préservation, de transmission et d'interprétation du passé. Sur un plan théorique général, cependant, je crois que la troisième hypothèse peut et doit être tout particulièrement approfondie.

Il ne fait aucun doute que la mémoire est une fonction de l'identité, tant au niveau individuel que collectif. Cela est vrai dans un double sens : soit que la mémoire est ce qui permet à un sujet de se reconnaître comme « le même » dans le temps, soit que l'identité est le sélecteur qui fait que le sujet privilégie certains souvenirs plutôt que d'autres. Cependant, lier la mémoire à l'identité de manière trop linéaire peut nous faire oublier deux choses : premièrement, que l'identité et la mémoire ne constituent pas des données, mais sont des processus ; deuxièmement, que la mémoire est aussi ce qui peut contredire l'identité qu'un sujet entend assumer à un moment donné.

Au niveau individuel, la psychanalyse a amplement démontré comment l'une des raisons de l'intérêt de la mémoire réside précisément dans sa capacité à conserver les traces de ce qui n'a pas été incorporé dans le développement de la conscience, et a donc échappé aux processus de formation de l'identité. C'est pourquoi la mémoire a toujours, au moins potentiellement, également une charge critique et déstabilisante. Mais cela est également vrai au niveau collectif : la mémoire n'est pas seulement ce qui sert l'identité d'un groupe et ses intérêts actuels, mais aussi le dépôt de traces qui peuvent s'appliquer à la critique de ce même présent au nom de désirs, d'aspirations ou de traumatismes refoulés.

Si l'on tient compte de cette affirmation, la référence à la mémoire qui caractérise aujourd'hui le débat public dans de nombreux pays présente deux visages distincts voire, en fait, opposés. D'une part, il existe des « politiques identitaires » qui utilisent le passé en ne retenant que ce qui peut servir à soutenir l'identité choisie et à défendre les intérêts qui y sont liés, ou qui sont supposés tels. D'autre part, il y a ceux qui se réfèrent au passé au nom de la nécessité de son élaboration. Ce n'est pas du tout la même chose (Adorno, 1960). Le concept d'« élaboration » (*Aufarbeitung*) du passé fait en effet référence à un mode particulier de travail mnésique : au lieu du fonctionnement plus ou moins spontané des processus d'oubli (qui tendent à écarter ce qui est problématique ou dérangeant) et des mécanismes délibérés de la volonté politique (qui, de même, tendent à éviter ce qui ne tourne pas à l'avantage de l'identité à affirmer), ce mode de remémoration établit une confrontation consciente avec ce que le passé a de plus difficile à

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 45/544

préserver, donnant ainsi lieu à un processus qui peut conduire le sujet à assumer la responsabilité de sa propre histoire.

Mémoire collective, communication et technologie

Le fait que la mémoire collective soit toujours située signifie, entre autres, qu'elle n'est pas indépendante de l'histoire des technologies, et en particulier des technologies de la communication. Cela pose la question de la relation entre la mémoire collective et les médias, à laquelle je ne pense pas qu'un discours sur la mémoire collective puisse aujourd'hui échapper (Jedlowski, 2016). Nous savons que, dans leur ensemble, les médias contribuent à la construction sociale de ce que chacun entend par « réalité », mais ce qui est construit socialement est aussi la réalité de ce qui appartient au passé. Au cours des deux derniers siècles, consécutivement et ensemble, les médias de masse tels que la presse, la radio, le cinéma et la télévision ont réalisé cette construction. Ils ont offert à leurs publics des souvenirs communs et ont contribué à l'appropriation par certains d'entre eux de véritables mémoires collectives. Ils remplissaient initialement cette fonction pour des audiences principalement nationales. Mais l'histoire va vite : dès les premières décennies du XX^e^ siècle, et de plus en plus nettement, les publics ont transcendé les frontières nationales, se sont décomposés et recomposés sur une base de plus en plus transnationale.

Ce processus a été fortement accéléré par les médias dits « nouveaux » et désormais appelés, de manière intéressante, « médias sociaux ». Mais ceux-ci ont aussi ajouté une autre dimension : la fragmentation des publics qui affecte tous les pays. Les journaux, les films, les émissions de radio et de télévision des décennies centrales du XX^e^ siècle pouvaient s'adresser à des publics qui coïncidaient avec une nation ; lorsqu'ils parlaient du passé, c'était la mémoire collective de tout un pays qu'ils contribuaient à construire. Les

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 46/544

nouveaux médias ont des publics imprévisibles, moins stables, locaux et transnationaux à la fois, et en tout cas segmentés : la croissance exponentielle de l'offre comme les possibilités nouvelles et distinctes d'initiative des utilisateurs contribuent à cette segmentation. Les événements médiatiques à large résonance (nationale ou supranationale) sont encore possibles, mais ils sont relativement exceptionnels et, étant donné le nombre et la rapidité des différents *stimuli* auxquels chaque individu est exposé, ont de bonnes chances de n'être qu'éphémères.

De cette façon, le lien entre les mémoires individuelles et collectives devient flou. La notion de mémoire collective a un sens à partir du moment où il existe un groupe reconnaissable avec une certaine stabilité dans le temps. Mais dans un monde où les interactions *off line* et *on line* sont mélangées, où différents groupes se forment, se consolident et se défont sans cesse, il est souvent plus approprié de parler de *réseaux sociaux* plutôt que de groupes, c'est-à-dire d'ensembles de relations qui peuvent être activés de manière plus ou moins sporadique et en fonction de différents besoins ponctuels, sans que rien ne ressemble à une identité commune. La métaphore de Baumann de la société « liquide », bien qu'elle soit souvent utilisée de manière abusive, fait mouche ici : les groupes sociaux sont moins reconnaissables aujourd'hui (voire *existent* moins) que par le passé, mais la mémoire collective devient également liquide : sans groupes reconnaissables, elle devient une notion incertaine.

À ces changements s'ajoute ce qui doit être considéré comme le plus grand impact de l'Internet et des nouveaux médias sur les formes de la mémoire collective : la croissance exponentielle des archives. Le recueil de traces préservées du passé connaît aujourd'hui une expansion sans précédent. Il s'agit d'une archive (ou plutôt d'une multitude d'archives) aux dimensions immenses. C'est cette immensité qui suscite la fascination mais pose aussi des problèmes. Une archive ne signifie rien sans critères de classement des matériaux et sans possibilités organisées de les récupérer. Outre les problèmes techniques, la difficulté réside aujourd'hui dans le classement de ce qui est archivé, et plus encore dans la gestion des activités d'archivage. Le trop peut conduire au rien. Le champ de

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 47/544

ce qui peut être stocké aujourd'hui est très large, mais le mémorable est difficile à discerner.

Il faut toutefois être prudent avec les diagnostics trop tranchés. Internet est également l'environnement le plus favorable à l'émergence de ce que l'on pourrait appeler des « courants de mémoire ». Cette expression fait référence aux traces du passé qui restent dans les plis de la mémoire sociale et se prêtent à être réactivées par les individus à des moments et des endroits imprévisibles. C'est une sorte de réservoir désaffecté, dans lequel convergent des contenus que la plupart des gens pourraient considérer comme marginaux (Namer, 1997). Les individus et les groupes peuvent rencontrer ces contenus en naviguant, et peuvent y reconnaître une signification pour eux-mêmes et les réactualiser. Il s'agit presque d'une mémoire karstique : circulant entre des temps et des lieux différents, ces contenus peuvent s'intégrer à la mémoire d'individus ou de communautés qui ne sont pas nécessairement en contact les uns avec les autres, construisant ainsi de nouveaux liens significatifs entre le passé et le présent. De nouvelles mémoires collectives, peut-être : des mémoires liées non plus à un groupe défini, mais davantage peut-être à un réseau, un mouvement, un archipel de communautés différentes qui trouvent dans cette mémoire quelque chose qui les unit et peut servir à les renforcer.

La vie humaine a une caractéristique qu'on ne peut lui nier : elle s'écoule dans le temps. Le concept de mémoire collective fait référence à cette dimension de la vie. D'autres concepts font de même. Celui de « mémoire collective » est cependant particulièrement utile pour souligner qu'une dialectique se déroule dans le temps : d'une part, le flux de la vie dans le temps laisse des traces qui vont du passé au présent ; d'autre part, c'est le présent qui façonne le passé, en préservant, reconstruisant et interprétant ses traces. C'est une dialectique qui concerne chacun d'entre nous. Mais « chacun » et « tous » dans cette dialectique, bien que sous des formes progressivement différentes au cours de l'histoire, sont inextricablement liés : c'est pourquoi nous parlons de mémoire collective ; nous pouvons aussi utiliser d'autres expressions, mais l'objet de notre réflexion est fondamentalement celui-ci.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 48/544

Bibliographie

ADORNO Theodor W. (1960), « Was bedeutet: Aufarbeitung der Vergangenheit », *in* id., *Gesammelte Schriften*, 10, 2, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, 1986 (2e).
JEDLOWSKI Paolo (2016), *Memorie mediate. Media e rappresentazioni del passato comune*, Modena, Edizioni del Festival Filosofia.
LAVABRE Marie-Claire (2000), « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique Internationale*, 7, p. 48-57.
NAMER Gérard (1997), *Postface*, *in* Maurice Halbwachs, *La Mémoire collective, Édition critique établie par Gérard Namer*, Paris, Albin Michel.
OLICK Jeffrey K., VINITZKY-SEROUSSI Vered et LEVY Daniel (2011) *Introduction*, *in* id. (dir.), *The Collective Memory Reader*, Oxford, Oxford University Press.
SCHWARTZ Barry (2016), « Rethinking the Concept of Collective Memory », *in* Anna Lisa Tota, Trever Hagen (dir.), *Routledge International Handbook of Memory Studies*, Londres, Routledge, p. 9-21.

Lire aussi : Lavabre, Ducloux, Peschanski (XXXVI, XXXI, XXXII).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 49/544

II

Faut-il se souvenir des colonies ?

PAR IRÈNE DOS SANTOS

> Manjacaze avait des airs de grand-père.
> Ah, si j'avais pu m'asseoir sur ses genoux
> et écouter ses histoires de nègres,
> comme si c'était possible en ce bas monde !
> Un Noir ne touchait pas une Blanche,
> même comme l'aurait fait un grand-père.
> Aussi ne pouvions-nous qu'échanger des sourires.
> Sans rien dire.
>
> *(Figueiredo, 2021, p. 75)*

Pourquoi Isabela Figueiredo a-t-elle finalement publié son *Carnet de mémoires coloniales* (dont est tirée la phrase mise en exergue) initialement voué à rester confidentiel ? Le partage de souvenirs d'enfance – ici, le récit autobiographique de la trahison filiale envers un père adoré mais « colon », rendu public après sa mort (Figueiredo, 2021) – s'il interpelle le lecteur et le plus souvent un lecteur déjà convaincu, peut-il avoir un impact plus large sur le rapport d'une ancienne métropole coloniale à son passé et à ses enjeux présents ? Ou bien, et parce que la mémoire est une ressource dans les situations de fortes ruptures politiques et sociales, ces souvenirs devenus « mémoires coloniales » sont-ils le révélateur d'une rupture déjà en cours au Portugal dans le rapport au passé colonial ?

À l'échelle de nos sociétés européennes, comment dépasser les dimensions intrinsèquement clivantes et négatives des mémoires coloniales, qu'elles opposent des groupes sociaux, une ancienne métropole et une ancienne colonie devenue État indépendant, ou

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 50/544

encore, pour nous en tenir au cas français, une métropole et ses départements, régions et collectivités d'outre-mer ?

Du souvenir de la colonie aux mémoires coloniales : silence, oubli et continuité

Chez les familles de rapatriés des colonies le silence a souvent prévalu sur une histoire frappée d'« illégitimité mémorielle » devenue celle d'un « double exil » (Baussant, 2002) [Baussant, chapitre XXIX]. Mais silence ne veut pas dire oubli, car si la mémoire est évocation de souvenirs elle est aussi traces : noms donnés à des lieux, dates de célébration, goûts et odeurs, objets – ou, s'ils ont disparu, l'action qui leur était associée. Et lorsque ces exilés en viennent à évoquer le passé, ils ne parlent pas de colonie mais de leur pays et de droit d'appartenance.

La question du souvenir des colonies, enchevêtrée à celle de la colonisation (comme système politique) et de la décolonisation (guerres coloniales/d'indépendance), ne concerne pas uniquement les rapatriés, leurs descendants et les sociétés anciennement colonisatrices. Mais comment appréhender la mémoire coloniale dans les anciennes colonies sans les réduire à ce passé, et dépasser un imaginaire eurocentré qui tend toujours à ignorer l'histoire longue de ces sociétés ? Des sociétés qui n'en sont pas moins marquées structurellement par le « legs colonial » (Bayard et Bertrand, 2006). Des rapports sociaux issus de l'État colonial et de son économie politique qui ont notamment conduit, après les indépendances, à ce que l'on a appelé des migrations post-coloniales : situation paradigmatique de la tension entre rupture et continuité générationnelle, comme l'a montré le sociologue Abdelmalek Sayad en analysant la contradiction intenable entre la logique de reproduction et la logique de rupture qui a caractérisé l'expérience des descendants de migrants algériens en France aux prises avec le modèle assimilationniste

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 51/544

(Sayad, 1994). Une migration traversée par des mémoires « tues » et dont l'approche en termes de silence « autorise l'analyse concrète de la coexistence de l'occultation et de la transmission » (Lavabre, 2007, p. 140).

Le « colonial » étant moins une borne chronologique que des rapports sociopolitiques spécifiques, poser la question du souvenir des colonies, c'est aussi questionner l'efficacité sociale de la mémoire à mettre un terme aux continuités héritées – ou legs – de ce passé : celles qui subsistent au sein de nos sociétés, anciennes métropoles européennes impériales, et qui fondent des inégalités sociales et des discriminations ethno-raciales de citoyens – anciens « indigènes » devenus des figures de la continuité de la relation d'extériorité coloniale – issus de flux migratoires post-coloniaux ou vivant dans les territoires ultramarins[1].

Faut-il se souvenir des colonies ? Du point de vue des sciences sociales et de la sociologie de la mémoire en particulier, la réponse est complexe, notamment lorsque l'on s'intéresse au sein d'une même société aux différents groupes sociaux concernés par le partage d'un même passé et à la pluralité des souvenirs et des mémoires dites coloniales. Des groupes qui ne sont d'ailleurs pas toujours étanches, comme l'a montré Giulia Fabbiano (2016) à propos de ces couples formés par des harkis et des Algériens immigrés en France et dont les mémoires, une fois mises à l'épreuve des interactions quotidiennes et de la subjectivité des appartenances, ne peuvent être réduites à l'idée de « concurrence mémorielle ».

1. Pour ce qui concerne les colonies d'esclavage, et en particulier les enjeux historiques qui conduisent à interroger les conditions sociales de production des représentations partagées du passé esclavagiste et de sa mise en récit publique (Larcher, 2021, p. 396).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 52/544

Le travail de décolonisation mémorielle : vérité historique, pluralité de récits et « retour »

Articulée à la question du colonial, la mémoire renvoie à des controverses non seulement politiques[1] mais aussi académiques, que l'on se réfère au débat historiographique concernant l'intérêt heuristique de la catégorie « études coloniales » ou, plus globalement, aux disputes qui traversent les sciences sociales françaises au sujet des études postcoloniales et de leurs appropriations « militantes » dans l'espace universitaire. Mais au-delà de ces controverses, la nécessaire quête de vérité historique s'impose peu à peu : pensons par exemple à l'insertion dans la nouvelle exposition permanente du Musée national d'histoire de l'immigration de la question du « massacre colonial » du 17 octobre 1961 à Paris (Blanchard, 2018).

Le colonial affecte notre présent de différentes manières et questionner ses présences dans le passé éclaire d'une part la dualité de la notion de mémoire – « objet théorique » mais aussi « objet réel, social » (Lavabre, 2007, p. 140) mobilisé par les individus et les groupes sur lesquels nous travaillons et qui parlent eux-mêmes et pour eux-mêmes de « mémoire » – et d'autre part de sa « polysémie » (*ibid.*). À la fois souvenirs d'individus de différentes générations marqués différemment par l'expérience du vivre-ensemble en colonie et par l'histoire de la colonisation, et mémoires dites collectives d'anciens « colons » et d'anciens « colonisés »[2]. À la fois revendications mémorielles et « politiques de mémoire » adossées à l'idée du « plus jamais ça ! » et à la pratique de commémorations : à l'image de celles que nous avons vécues en France en 2022 autour de la commémoration des accords d'Évian et de la guerre d'Algérie. Des commémorations qui attirent aussi notre attention sur

1. Suite à la loi du 24 février 2005 (et en particulier son article 4) ayant mis en avant la question du passé colonial de la France.
2. L'usage des guillemets vise à nous rappeler l'usage problématique de ces catégories qui gomment la diversité des « situations coloniales » et des agents coloniaux (administrateurs, colons, petits entrepreneurs), et naturalisent les identités de « colon », de « colonisé ».

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 53/544

une nécessaire « décolonisation mémorielle » (Fabbiano, 2021), dès lors que la mémoire officielle sur les harkis se soucie moins « des acteurs qu'elle est censée honorer, que de la bonne place à donner à la mémoire de la guerre et de la colonisation dans le récit national » (*ibid*.).

Beaucoup a déjà été dit sur la nostalgie des rapatriés des colonies, leur quête d'appartenance et demandes de réparations officielles de la « perte » – au sens matériel et figuré. Dans le cas des Portugais *retornado·a·s* d'Angola et du Mozambique, sur lesquels portent mes travaux, cette nostalgie est arrimée à une mémoire officielle qui a réactualisé depuis 1974 – en contexte post-autoritaire et post-empire – un nationalisme impérial diffus dans toute la population qui continue de façonner le mythe d'une colonisation plus douce et du non-racisme ontologique des Portugais. Mais le cas portugais montre aussi le rôle joué par des individus de la génération des enfants de *retornado·a·s* dans l'émergence d'un contre-récit visant la décolonisation mémorielle. En effet, le récit autobiographique d'où a été extraite la phrase en exergue de ce texte s'inscrit dans une volonté de l'auteure de raconter « sa vérité » (Figueiredo, 2021, p. 174) – « un affront à la mémoire de mon père » (*ibid*., p. 226) – alors que, fuyant vers la métropole, il lui fit promettre de raconter les massacres de Blancs, les emprisonnements, la faim, etc. : « Il pouvait bien m'obliger à m'asseoir, à écouter et à me taire, à assister malgré moi à des réunions publiques ou privées, formelles ou informelles, où se déversait une idéologie raciale, mais pas me convaincre des avantages de la race ou de la haine. […] je l'avais trahi pour que nous puissions relever la tête » (*ibid*., p. 194-196).

Ce *Carnet de mémoires coloniales* illustre l'articulation, depuis la fin des années 2000 au Portugal, entre, d'une part l'émergence d'un contre-récit littéraire d'enfants de *retornado·a·s* pour lesquels la nostalgie n'est plus la seule manière de se souvenir des colonies, d'autre part une rupture historiographique avec une histoire hagiographique de l'empire et la consolidation d'une histoire de la colonisation et, enfin, des militantismes engagés dans la construction d'une société démocratique en quête d'une mémoire politisée autour des passés dictatorial et/ou colonial (Dos Santos, 2017). C'est dans ce contexte plus général de refus de tourner le dos aux

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 54/544

passés violents récents que des enfants de *retornado·a·s* mobilisent le passé familial comme un support de rupture avec l'impensé colonial au sein de la société portugaise contemporaine. Plusieurs éléments peuvent nous aider à comprendre cette situation qui pourrait paraître quelque peu surprenante si l'on s'en tient à une vision trop dichotomisée de la situation « (post-)coloniale ». D'une part, des liens transnationaux ont été maintenus après les indépendances au sein de familles inscrites dans une histoire longue de la colonisation (qui se distingue de la colonisation de peuplement tardif de l'Angola et du Mozambique des années 1950-1960) et davantage marquées par des unions mixtes (entre hommes émigrants blancs et femmes locales). Ces liens familiaux transnationaux – économiques, politiques, culturels – construits entre le Portugal et les anciens territoires colonisés, mais aussi des liens construits après le « retour » avec des populations issues des flux de l'immigration post-coloniale, avec laquelle une certaine expérience de minorisation a pu être partagée, constituent des points aveugles de la recherche sur les rapports sociaux de classe et de race à l'œuvre dans le processus d'intégration à la société portugaise des rapatriés des colonies et de leurs enfants, ainsi que sur leurs sentiments d'appartenance. D'autre part, certaines « mémoires d'exil » de familles ayant rompu les liens avec les territoires devenus indépendants ont pu trouver de manière fortuite un prolongement au travers d'un « retour » lorsque, dans les années 2010 de crise économique au Portugal, des enfants de rapatriés sont partis travailler dans les anciennes colonies (en Angola principalement), devenant, dans ce contexte, des figures à la fois de médiateurs mémoriels entre les générations et de conscientisation de la persistance dans les relations d'altérité des Portugais de rapports de domination et de hiérarchisation raciale.

Autant de cadres sociaux dans des situations « (post-)coloniales » complexes qui nous obligent à regarder la présence des passés coloniaux depuis une multiplicité de lieux, de sources et de figures d'héritiers des souvenirs de la colonie.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 55/544

Bibliographie

BAUSSANT Michèle (2002), *Pieds-Noirs. Mémoires d'exils*, Paris, Stock.

BAYARD Jean-François et ROMAIN Bertrand (2006), « De quel "legs colonial" parle-t-on ? », *Esprit*, p. 134-160.

BLANCHARD Emmanuel (2018), « 1961. Le 17 octobre, un massacre colonial », *in* Boucheron Patrick (dir.) et Bertrand Romain (secrétaire scientifique), *Rapport de préfiguration de la nouvelle exposition permanente « Repères »*, préparé par le Comité scientifique pour la refonte des galeries permanentes du Musée national l'histoire de l'immigration, remis le 30 novembre, p. 169-175.

DOS SANTOS Irène (2017), « Constructions mémorielles dans la post-dictature et le post-colonialisme au Portugal. Entre Lisbonne et Luanda, quel partage d'expérience ? », *Ethnologies*, 39 (2), https://id.erudit.org/iderudit/1051667ar.

FABBIANO Giulia (2016), *Hériter 1962. Harkis et immigrés algériens à l'épreuve des appartenances nationales*, Nanterre, Presses universitaires de Paris-Ouest.

FABBIANO Giulia (2021), « Avec le "pardon" d'Emmanuel Macron, "les harkis sont convoqués une fois de plus en figurants censés cautionner l'histoire qui leur est imposée" », *Le Monde*, 30 septembre.

FIGUEIREDO Isabela (2021), *Carnets de mémoires coloniales* [2009], Paris, Chandeigne.

LARCHER Silyane (2021), « Commémorer le passé ou décoloniser l'oubli ? Antilles françaises, 1848-2021 », *in* Paulin Ismard (dir.), Benedetta Rossi et Cécile Vidal (coord.), *Les Mondes de l'esclavage. Une histoire comparée*, Paris, Le Seuil, p. 395-405.

LAVABRE Marie-Claire (2007), « Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales. Sociétés, idéologies, système mondial*, 5, p. 139-147.

SAYAD Abdelmalek (1994), « Le mode de génération des générations "immigrées" », *L'Homme et la Société*, 111-112 (1-2), p. 155-174.

Lire aussi : Baussant, Célestine, Laborier (XXIX, XIX, XLII).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 57/544

III

Peut-on décréter l'oubli ?

PAR ANNE SIMONIN

Sitôt terminée, la Seconde Guerre mondiale a été, en France, amnistiée. C'est dès 1946 que le législateur organise l'oubli volontaire et institutionnel des conséquences juridiques du passé pour certaines catégories d'individus sanctionnés pour faits de collaboration. Il avait fallu attendre dix ans pour voir non pas amnistiée la Commune mais pardonnés la majorité des communards. La Commune n'a, en effet, jamais été amnistiée, le recours à la technique de la grâce amnistiante, inventée pour l'occasion, ayant laissé, au bas mot, 10 000 communards hors amnistie (Simonin, 2021). Dès 1951 en principe, en 1953 dans les faits, les collaborateurs jouissent, eux, d'une amnistie pleine et entière. Comment expliquer qu'un épisode traumatique récent, d'une magnitude sans précédent dans l'histoire de France (la défaite militaire de 1940, l'instauration du régime de Vichy, le choix de la politique de collaboration avec l'ennemi occupant le territoire national entre 1940 et 1944), ait été l'objet d'un traitement d'une telle faveur ? Dès fin de l'année 1942, dans la clandestinité en France, en exil à Londres et à Alger, les acteurs de la Résistance avaient pourtant adhéré à la « répression des faits de collaboration », désignée ensuite sous le nom d'épuration : la nécessité de « purifier », dans le vocabulaire de l'époque, la communauté nationale par l'instauration de juridictions d'exception et la condamnation des collaborateurs et des vichystes ne fait doute pour personne dans les rangs de la Résistance. Comment cette nécessité a-t-elle pu s'accommoder de l'omniprésence de l'amnistie sur l'agenda politique, et ce d'abord parmi les vainqueurs ?

La première loi d'amnistie date du 1er juillet 1943. C'est une

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 58/544

ordonnance qui émane de la France Libre. Alors que le Comité français de libération nationale placé sous la co-présidence du général de Gaulle et du général Giraud a été constitué un mois plus tôt à Alger, l'une des mesures les plus urgentes est de proclamer une amnistie qu'une autre ordonnance, en date du 13 décembre 1944, viendra compléter, précisant bien qu'il ne s'agit pas seulement d'abroger les dispositions anti-communistes adoptées par la III^e^ République après le pacte germano-soviétique (décret-loi du 26 septembre 1939), ni seulement d'annuler les condamnations prononcées par les sections spéciales de Vichy (acte du 14 août 1941) contre les communistes pour l'essentiel, mais bel et bien d'une « amnistie » : « Les personnes frappées en vertu des textes susvisés sont rétablies dans tous leurs droits et réputées n'avoir jamais été condamnées (art. 2 bis). » Avant d'exclure les ennemis de la République, le législateur résistant tient à réintégrer dans la communauté nationale celles et ceux qui, s'ils n'ont pas toujours défendu la République, ont été en grand nombre les victimes de Vichy et de l'occupant. L'amnistie républicaine est réconciliation au moins autant qu'oubli juridique généralisé des crimes passés.

« L'idée d'accorder une amnistie est toujours contemporaine des premiers développements de la répression. En 1871, Victor Hugo, qui n'était pourtant pas un admirateur de la Commune, cette "bonne chose mal faite", est l'un des premiers à dénoncer, alors que les fusils des exécutions sommaires ne se sont pas encore tus, les excès de la répression et à réclamer la clémence pour les communards », note Stéphane Gacon (2003, p. 466). Amnistie pour les communards, dès 1871 ; amnistie pour les communistes, dès 1943 : le parallélisme est presque parfait. Au moment d'établir ou de rétablir la légalité républicaine, l'oubli juridique s'impose : il s'agit d'éteindre les brandons de guerre civile qui couvent sous la République, de sortir du cycle de la vengeance et du ressentiment pour réconcilier les ennemis d'hier et réinstituer l'unité de cet acteur politique, le peuple, dont dépend l'avenir du régime républicain. L'amnistie concerne le passé, mais sa préoccupation essentielle est le futur.

Faire « comme si », à répétition, le passé qualifié crime n'avait pas existé (on dénombre une douzaine de lois d'amnistie pour délits politiques entre 1791 et 1953) est le rocher de Sisyphe de la

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 59/544

République qui, faute de consensus originel depuis l'an II, ne peut pas, comme la cité athénienne décrite par Nicole Loraux, se débarrasser une fois pour toutes de la *stasis* de la guerre civile, en promulguant une loi d'amnistie appelée à refonder symboliquement la cité « sous la surveillance de l'interdit de mémoire » (Loraux, 1997, p. 274). Surtout quand on affirme, comme le fait le discours gaulliste, que, malgré le régime de Vichy, la République n'a jamais cessé d'exister. Il ne s'agit pas, en 1944, de refonder mais de *rétablir* la République, ce qui va avoir un impact sur la conception même de l'amnistie.

Les amnisties post-Seconde Guerre mondiale vont sérier les bénéficiaires, en réintégrant toutes celles et tous ceux qui n'appartiennent pas à cette « poignée de misérables » à laquelle le général de Gaulle réduisait les collaborateurs et les vichystes : « Pour obvier aux inconvénients tenant au caractère général et aveugle des amnisties, qui fait qu'elles peuvent profiter à des délinquants dangereux, ne méritant pas de pardon, les lois récentes qui les ont admises ont cherché à individualiser la mesure. »

Seront d'abord pardonnés les droits communs véniels (peines d'emprisonnement inférieur à deux mois) restés « dignes » sous le régime de Vichy : « Toutes personnes condamnées en raison de faits commis antérieurement à la libération du territoire […] *lorsqu'elles n'auront pas, pendant l'occupation du territoire français par l'ennemi, manqué à leur devoir d'attachement à la France* » – c'est l'objet de la loi du 16 avril 1946 (dont est cité ici l'article 5, souligné par moi). Il s'agit de la loi d'amnistie la plus sociale, vu les conditions matérielles de l'Occupation, mais ce n'est pas la moins politique si l'on tient compte des condamnations pour infraction aux statuts des Juifs.

Puis vont être réintégrées certaines catégories de collaborateurs. La loi du 16 août 1947, si elle renouvelle l'exclusion expresse des faits de collaboration du champ de l'amnistie (art. 25), n'en amnistie pas moins les mineurs ayant appartenu à des organismes de collaboration (art. 22). C'est aussi en mobilisant les autres dispositions de cette loi (art. 10-4) que l'ancien combattant blessé de guerre, Louis-Ferdinand Destouches dit Céline, sera, au final, amnistié en 1951.

Pourquoi le législateur a-t-il choisi d'entrer si vite dans le cycle

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 60/544

de l'oubli institutionnel concernant les collaborateurs et les vichystes ? Là où les communards ont attendu dix ans, l'amnistie des collaborateurs et des indignes nationaux est intervenue au bout de six ans. L'explication la plus évidente relève du contexte : le départ des ministres communistes du gouvernement en décembre 1947, les grèves insurrectionnelles, l'entrée dans la guerre froide militent en faveur de la réintégration dans le jeu politique d'une droite compromise sous Vichy qui apparaît comme un moindre mal face au danger communiste (ou supposé tel). « Voulons-nous refaire une démocratie avec tous les Français de gauche et de droite, ou un État totalitaire soumis à la dictature d'un parti ? » résume Mauriac dans un éditorial du *Figaro* de février 1949 (Gacon, 2018).

Sans méconnaître l'importance décisive de l'anticommunisme dans cette accélération du rythme de l'amnistie post-Seconde Guerre mondiale, non plus que la lassitude supposée de l'opinion publique face à l'épuration – dès le mois de juin 1949, des sondages avancent que 60 % des Français approuveraient l'amnistie –, il me semble que deux facteurs explicatifs supplémentaires gagneraient à être pris en considération : le premier tient à la contestation de l'architecture juridique de la répression des faits de collaboration que les juristes de la Résistance intérieure sont parvenus à imposer ; le second est la virulence de l'anti-gaullisme au sein même de l'appareil d'État de la République rétablie.

Si certaines innovations pensées par les juristes de la Résistance intérieure ont fini par s'imposer, elles n'ont jamais toutefois obtenu l'adhésion des vaincus (ce qui ne surprendra guère) mais ont été également critiquées de l'intérieur du camp des vainqueurs, par les juristes de la France Libre, à Londres puis à Alger. Dès 1943, les termes du débat sont posés. Si la nécessité de l'épuration fait l'unanimité dans le camp des résistants, en revanche les moyens de cette épuration divisent : doit-on épurer en appliquant les textes pénaux en vigueur, les articles 75 et suivants du Code pénal hérités du code napoléonien, révisés en 1939 ? Ou convient-il d'inventer un nouveau crime pour juger cette nouvelle figure de l'ennemi intérieur de la République qu'est le vichyste, le Français ou la Française qui n'a pas à proprement parler trahi son pays, puisqu'il ou elle n'a pas directement servi l'ennemi nazi, mais qui a, en revanche, active-

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 61/544

ment relayé l'action du gouvernement de Vichy ? Certains juristes de la France Libre (Pierre Tissier, François Marion) sont formels : les textes en vigueur en 1939 suffisent. D'autres (René Cassin, Vincent Auriol) appuient sans réserve les juristes de la Résistance intérieure (François de Menthon, Julliot de La Morandière) qui pensent, eux, qu'un nouveau crime est nécessaire. De cette fracture au sein même du monde juridique résistant, l'épuration portera la marque.

La rétroactivité qu'implique le crime nouveau d'indignité nationale contrarie la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, celle de 1789 (art. 8) et celle de 1793 (art. 14). Il convient toutefois de noter que la rétroactivité de la loi pénale est, dans la tradition républicaine, admissible si elle satisfait la règle de la rétroactivité d'indulgence et reconnaît une excuse absolutoire (ce qui est le cas pour l'indignité nationale).

L'indignité nationale a beau n'être pas si dérogatoire aux principes fondamentaux du droit pénal libéral, elle ne sera jamais considérée comme une innovation juridique pleinement légitime. Il eût été possible, les juristes de la France Libre n'en démordront pas, de se contenter d'une interprétation large des textes en vigueur, en particulier de l'article 83-4 réprimant les actes de nature à nuire à la défense nationale. Cette disposition, introduite en 1939, devait être élargie par une ordonnance du 31 janvier 1944 afin de « punir, suivant ses propres expressions, *tous autres actes sciemment accomplis de nature à nuire à la défense nationale*, s'ils ne sont déjà punis par un autre texte […]. L'article 83-4 est fait pour combler les lacunes de la loi, pour parer aux oublis du législateur », explique Pierre Hugueney dans la *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé* (1947). En élargissant les limites interprétatives du texte, le législateur de la France Libre pensait avait avoir fait la preuve de l'absence de nécessité de l'indignité nationale. Pourtant, le 26 août 1944, le jour de la libération de Paris, l'ordonnance instituant l'indignité nationale était adoptée par l'Assemblée consultative provisoire siégeant à Alger en présence des résistants de l'intérieur.

Il y avait une chose que les textes pénaux en vigueur en 1939 ne pouvaient réprimer, que l'art. 83-4, même interprété largement, ne pouvait sanctionner : l'antisémitisme d'État, crime inenvisageable dans l'histoire de la République, qui avait attribué la

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 62/544

pleine citoyenneté aux Juifs en 1791. Cette atteinte volontaire à « l'unité de la nation, ou à la liberté des Français ou à l'égalité entre ces derniers », seule l'indignité nationale se donnait pour but de la poursuivre et de la sanctionner.

Depuis la Constitution de l'an I (1793), il est de principe que la France ne fait pas la paix avec un ennemi qui occupe son territoire (art. 121). Le régime de Vichy n'obtiendra jamais d'Hitler un traité de paix (ce n'était pas faute de l'avoir recherché). Entre 1940 et 1944, la France occupée sera maintenue dans une situation juridique inédite, celle d'un état de siège prolongé et dévoyé, privé de la finalité protectrice qui justifie cet état d'exception en régime républicain. En effet, l'état de siège sous lequel vivra la France de Vichy ne visera pas à sauvegarder la République et les intérêts français menacés par la défaite militaire : il sera mobilisé au profit de la fondation d'un nouvel ordre public, la Révolution nationale, reposant sur l'exclusion d'une partie de la communauté nationale (la législation antisémite et le racisme d'État) dans le cadre de la politique de collaboration du nouvel État français avec l'occupant. Pour condamner les tenants de l'antisémitisme d'état à la Libération ; pour poursuivre la lèse-République dont le régime de Vichy s'était rendu coupable, l'indignité nationale était nécessaire.

Acceptée du bout des lèvres par les juristes de la France Libre, l'indignité nationale sera, par ailleurs, dénaturée par les juges chargés de l'appliquer à la Libération. Dès le 3 novembre 1944, alors qu'aucune juridiction d'exception n'a commencé à siéger, la motivation par la Chambre criminelle de la Cour de cassation du rejet du pourvoi de Georges Suarez, le premier journaliste condamné à mort (il sera fusillé au fort de Montrouge le 9 novembre suivant), opère la redéfinition de ce qu'il convient d'entendre par « ennemi » : la puissance occupante, l'Allemagne nazie plutôt que le régime national de Vichy. Comme l'analyse de façon pénétrante Otto Kirchheimer, l'arrêt Suarez fonde la « base légale qui, [aura] permis de faire échouer la discussion sur la nature et les buts de Vichy, et d'évaluer les comportements du régime à l'aune d'un critère très étroit : son attitude par rapport à l'ennemi allemand » (1961, p. 318). Cet escamotage du régime de Vichy comme ennemi déclaré de la République va faire de l'indignité

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 63/544

nationale, selon les termes d'Henri Faucher, le commissaire du gouvernement chargé d'en surveiller l'application, « une infraction mineure » (1945).

Les collaborateurs sont des traîtres, des Français ayant entretenu des intelligences avec l'ennemi. Dans l'esprit des juristes, les indignes nationaux sont des vichystes, des Français s'étant mis au service d'un gouvernement français vaincu ayant choisi de collaborer avec l'ennemi. Pour les juges des juridictions d'exception, orientés dans cette voie par la Chambre criminelle de la Cour de cassation, les collaborateurs seront bien des traîtres ; les indignes nationaux, en revanche, seront des « petits traîtres », des collaborateurs véniels avec l'occupant, et non des partisans convaincus du régime de Vichy.

Les crimes de collaboration et d'indignité nationale sont deux crimes distincts d'un degré de gravité équivalent au regard d'un régime républicain. La jurisprudence des tribunaux d'exception va pourtant les placer sur la même échelle, en les situant à des degrés différents. Alors même qu'elle n'a pas commencé, l'épuration est affaiblie dans ses fondements juridiques. Le régime de Vichy ne peut qu'être mal ou insuffisamment condamné quand le droit, qu'incarnent en majesté les arrêts de la Cour de cassation, se montre extrêmement réticent à juger Vichy.

La première grande loi d'amnistie, celle du 5 janvier 1951, amnistiera 80 % des condamnés à l'indignité nationale par les chambres civiques. Mais les vichystes obtiennent alors davantage que l'oubli juridique de leur crime de lèse-République : la réécriture de l'œuvre des juristes de la Résistance. En effet, l'indignité nationale, dans le cadre de la loi d'amnistie, cesse d'être un crime pour devenir un simple délit, cesse d'être un état perpétuel pour devenir une peine limitée dans le temps et comporte désormais des privations de droit considérablement allégées. L'amnistie n'oublie pas, elle travestit la réalité historique : elle décriminalise le régime de Vichy en défaisant l'indignité nationale dans une indifférence quasi générale, malgré les débats parlementaires.

Quant aux condamnés les plus graves, les condamnés par contumace, ils bénéficient, à la même époque, d'un curieux traitement de faveur. Lorsque les cours de justice cessent effectivement de siéger, à partir du 1er janvier 1951, c'est aux tribunaux militaires

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 64/544

qu'échoient les dossiers de celles et ceux qui ont fui la justice, et souvent la France, au moment de la Libération. Un véritable système de « désépuration », pour reprendre l'expression d'Alain Bancaud et de Marc-Olivier Baruch, se met alors en place, au tribunal militaire de Paris, sous l'égide d'un colonel : le commissaire du gouvernement, virulent anti-gaulliste, André Camadau, comme on l'apprend d'un témoignage anonyme capital recueilli Éric Mazet et Pierre Pécastaing. Ce témoignage concerne Céline. Au-delà de ce cas, il lève le voile sur « une parcelle de l'histoire judiciaire de l'après-guerre », la plus obscure encore aujourd'hui puisque la participation des tribunaux militaires à l'épuration reste l'angle mort des travaux scientifiques sur l'épuration.

« En poste au Tribunal militaire, le commandant [Camadau] devenu colonel, et toujours anti-gaulliste, allait pouvoir donner libre cours à son ressentiment et saboter chaque fois qu'il le pouvait les très nombreux dossiers de contumace qu'il recevait de la Cour de justice. Ces dossiers concernaient des exilés comme Céline, qui, par centaines, revenaient en France de l'étranger, le temps de la vengeance étant passé […]. Camadau et Tixier-Vignancour [avocat et homme politique frappé d'inéligibilité pour son comportement sous l'Occupation] avec quelques-uns de leurs confrères mirent donc en place une véritable filière pour les condamnés par contumace qui bénéficiaient, chaque fois que cela était possible, d'un acquittement ou bien encore faisaient l'objet d'un complément d'instruction qui se perdait dans les sables […] les clients des avocats se présentaient de préférence le matin au Tribunal militaire et repartaient avant midi, soulagé » (Mazet et Pécastaing, 2004, p. 344-345).

Et libres de leur mouvement puisque ces « clients », collaborateurs notoires et de gros calibre, venaient de purger leur contumace et de bénéficier d'un acquittement exorbitant par rapport à la gravité des infractions par eux commises. Cette « filière », aux dires du même témoin, aurait fonctionné jusqu'en 1953, date de la grande loi d'amnistie (6 août 1953).

Si ce que raconte ce témoin anonyme est vrai, et il est vraisemblable qu'il dit vrai, comment une filière de « désépuration » d'une telle ampleur a-t-elle pu fonctionner sans provoquer de scandale ?

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 65/544

Qui a laissé faire ? La loi d'amnistie de 1953, sur proposition des communistes, rendra unanimement hommage à la Résistance. Il s'agit là d'un *De Profundis*. Si la Résistance et ses alliés ont gagné la guerre, Vichy a gagné la bataille juridique de l'oubli grâce à l'appui le plus inattendu qui soit : celui des juristes de la France Libre. Ces derniers n'ont jamais admis qu'en droit Vichy devait être inoubliable, donc durement sanctionné par l'indignité nationale. En effet, le crime de lèse-majesté inventé en 1943 sous le nom d'indignité nationale était aussi grave que l'intelligence avec l'ennemi nazi qualifiée de collaboration sous l'épuration et réprimée par le Code pénal de 1939. Le Droit a construit la légalité de l'oubli de Vichy entre 1944 et 1951, obligeant en quelque sorte la Mémoire à se rebeller, et à faire resurgir Vichy comme « passé qui ne passe pas » (Conan et Rousso, 1994).

Bibliographie

FAUCHER Henri (1945), « L'indignité nationale », *Semaine juridique*, 1 (454).
CONAN Éric, ROUSSO Henry, *Vichy. Un passé qui ne passe pas*, Fayard, 1994.
GACON Stéphane (2003), « L'amnistie de la collaboration », *in* Marc-Olivier Baruch (dir.), *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Fayard, p. 465-479.
GACON Stéphane (2018), « Les métamorphoses de l'amnistie », *Histoire de la justice*, 28, p. 46-47.
KIRCHHEIMER Otto (1961), *Political Justice: The Use of Legal Procedure for Political End*, Princeton, Princeton University Press.
LORAUX Nicole (1997), *La Cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*, Paris, Payot et Rivages.
MAGNOL Jean (1946), « Amnistie », *Semaine juridique*, 2 (4173).
MAZET Éric et PÉCASTAING Pierre (2004), *Images d'exil. Louis-Ferdinand Céline 1945-1951*. Tusson/Paris, Du Lérot/Sirène.
SIMONIN Anne (2021), « La Commune n'a pas été amnistiée ! », *L'Histoire*, 90, p. 64-68.

Lire aussi : Hébert (XXXVIII).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 67/544

IV

À qui appartient la mémoire de la Shoah en Pologne ?

PAR JEAN-CHARLES SZUREK

En nommant *Shoah*, en 1985, son film-monument, Claude Lanzmann n'imaginait pas que ce nom hébreu s'introduirait rapidement dans les langues du monde entier pour signifier la destruction des Juifs d'Europe. Cette œuvre symbolise, entre toutes, l'irruption d'une mémoire juive du génocide dans l'espace public. Mais la prise de conscience fut lente à se frayer un chemin. En effet, au lendemain de la guerre, les politiques mémorielles dominantes, Est et Ouest confondus, sont celles de l'antifascisme et de la Résistance. C'est vers le camp de Buchenwald – où furent déportées de France des personnalités à sensibilité communiste (Marcel Paul, Jorge Semprun), démocrate-chrétienne (Pierre-Henri Teitgen), sans parler des nombreux responsables communistes allemands, tchécoslovaques ou polonais, que convergeaient alors les principales manifestations du souvenir. La prédominance d'un message antifasciste et résistant était surtout promue par le camp socialiste, la République démocratique allemande (RDA) en particulier (Buchenwald se trouvait sur son territoire), qui avait assis son régime sur l'antifascisme de ses fondateurs. En France, la mémoire résistante avait uni les partis dominants, gaulliste et communiste (Namer, 1987 ; Wieviorka, 1992).

Le camp d'Auschwitz-Birkenau, découvert par l'Armée rouge en janvier 1945, inscrit en 1979 au patrimoine de l'Unesco, visité par deux millions de personnes chaque année, a progressivement supplanté dans les politiques mémorielles celui de Buchenwald. Il est le plus grand cimetière juif du monde (un million de victimes)

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 68/544

et, aussi, le plus grand cimetière polonais (75 000 victimes). Par son gigantisme, par la mise en œuvre industrielle de l'annihilation immédiate de Juifs venus de pays européens aussi différents que la Grèce, la Hongrie, la Hollande ou la France, il est devenu le « cimetière-monde », la référence *a contrario* qui fonde la mémoire démocratique d'une Europe bien décidée à l'ériger en modèle de l'abjection.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Le musée d'Auschwitz fut fondé en 1947 par des déportés polonais résistants qui avaient vécu l'enfer du camp et voulaient perpétuer la mémoire d'un lieu dont ils avaient perçu d'emblée combien il avait affecté leur pays. Les premiers déportés d'Auschwitz, le 14 juin 1940, étaient des Polonais et, si le nombre des victimes du camp n'était pas connu en 1947, dominait la conviction chez les responsables du musée que les Polonais avaient payé le prix le plus élevé. Ils savaient aussi que le nombre des victimes juives y était important mais, dans les représentations de l'époque, celles-ci devaient être rangées dans leurs nations respectives et non dans la spécificité qu'on lui reconnaît aujourd'hui. Plusieurs raisons à cela : chaque mémoire nationale revendiquait ses morts mais qui s'exprimerait au nom des Juifs européens disparus (en Pologne, 90 % des Juifs avaient péri) ? Les intégrer dans leurs nations permettait aussi de potentialiser le nombre des victimes : l'État polonais pouvait ainsi affirmer qu'il avait perdu « six millions de citoyens ». Et puis, tous les Juifs déportés à Auschwitz ne se revendiquaient pas comme tels et préféraient éventuellement être représentés par leur État. La mise en place du musée d'Auschwitz obéit dès lors, jusqu'à la fin du régime communiste, à une construction mémorielle qui poserait en premières victimes de la guerre les Polonais, les Soviétiques, toutes les nations agressées par le Troisième Reich. Les Juifs aussi avaient leur place mais elle s'effaçait, dans la presse, au cinéma, dans les manuels scolaires et dans les musées, derrière le martyre polonais. Publiquement, le martyre juif devait être contenu dans certaines limites. Par exemple, les responsables de la première exposition du camp d'Auschwitz (1947-1948) s'adressèrent à la petite communauté juive de rescapés en lui proposant dans l'exposition un espace qui évoquerait le sort des Juifs à Auschwitz-Birkenau. À quoi les responsables juifs, conscients, eux, de l'ampleur du désastre qui avait

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 69/544

frappé les Juifs, proposèrent une maquette qui évoquait aussi d'autres centres de mise à mort installés en terre polonaise (non seulement Auschwitz, mais Treblinka, Belzec, Sobibor, etc.). Il leur fut répondu que le musée d'Auschwitz ne pouvait donner l'impression exclusive d'une souffrance juive. Les organisations juives se retirèrent du projet. Les linéaments d'un conflit de mémoire majeur étaient posés, dont la mémoire polonaise sortit alors victorieuse.

Le régime communiste en effet, peu légitime, promut dès 1946 un discours nationaliste qui s'appuyait sur une martyrologie exclusivement polonaise. La Pologne avait, il est vrai, particulièrement souffert de la guerre : elle avait connu deux occupations simultanées (celle de l'Allemagne nazie et celle de l'Union soviétique), plus de cinq millions de ses citoyens avaient péri (dont trois millions de Juifs), sa capitale, Varsovie, avait été rasée, sans parler des dommages matériels. Existait clairement, dans la perception de l'opinion polonaise, une différence de degré et non de nature entre le sort des Polonais et celui des Juifs.

Cette prédominance de la mémoire polonaise dans un pays devenu gardien des principaux camps d'extermination des Juifs n'allait pas sans ambiguïté. Le musée d'Auschwitz était perçu, on l'a vu, comme un lieu du martyre polonais : aussi, les lycéens qui le visitaient dans les années 1960 et 1970 répondaient régulièrement dans les enquêtes qu'ils percevaient le camp comme un cimetière polonais. Il est vrai que leur parcours sur le site incluait rarement Birkenau où se trouvaient les chambres à gaz, lieu de la mort immédiate de centaines de milliers de Juifs. Si le musée d'Auschwitz camoufle alors, ou plutôt occulte, la réalité du destin juif, tel n'est pas le cas du mémorial de Treblinka qui, conçu dans les années 1960 par des artistes polonais, exprime incontestablement une sensibilité juive, c'est-à-dire qui prenne en compte que ce fut le principal lieu de mort des Juifs polonais, de Varsovie en particulier. Les autres mémoriaux (Belzec, Sobibor, Chelmno) étaient encore rudimentaires. Le mémorial de Majdanek, quant à lui, était déjà bien constitué mais avec le même message que celui d'Auschwitz. L'État polonais avait pris par ailleurs en charge la conservation des nombreux mémoriaux et camps de concentration nazis

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 70/544

installés sur son territoire (Gross-Rosen, Stutthof, Plaszow notamment).

Mais *quid* des relations entre Juifs et Polonais sous l'Occupation ? À travers la combinaison d'un antifascisme de propagande, qui servait exclusivement à édifier le régime, et le nationalisme, la politique historique et mémorielle du pouvoir communiste polonais fut en fait construite sur une fiction, celui d'une nation, certes victime, mais innocente (Potel, 2009 ; Szurek, 2012). Cette fiction prit la forme d'un récit qui présentait la société polonaise comme ayant massivement aidé les Juifs. Toute l'historiographie de la période communiste sur ce sujet aborde quasi rituellement la question de l'aide, consentant à mentionner qu'existaient « comme dans chaque société » des « marginaux sociaux » qui attendaient les Juifs à la sortie des ghettos pour les faire chanter. Cette fiction fut remise en cause quand la Pologne connut un moment démocratique fort avec la naissance, en 1980, de Solidarnosc, premier syndicat indépendant dans un État de type soviétique, fort de dix millions de membres. Une histoire plurielle se dégage alors, qui examine le passé juif à l'aune de questionnements sur l'histoire officielle. La dissolution du syndicat le 13 décembre 1981 fut une victoire à la Pyrrhus pour les autorités. Elle inaugurait une perte progressive de légitimité – si tant est que l'on puisse mesurer la légitimité d'un État autoritaire – qui aboutit à l'effondrement du régime en 1989. Au musée d'Auschwitz, cette perte se traduisit par l'influence croissante de l'Église sur le site, ce que d'aucuns ont appelé la christianisation d'Auschwitz : irruption de croix à Birkenau, création d'un carmel.

Au cours de la décennie 1980-1989, trois événements ébranlent le récit officiel : la protestation contre la présence du carmel à partir de 1984 ; la diffusion du film *Shoah* de Claude Lanzmann en 1985 ; l'article d'un universitaire, Jan Blonski, s'adressant à une coresponsabilité polonaise dans la Shoah (1987).

L'affaire du carmel, découvert par de jeunes Juifs belges, fut surtout considérée comme un scandale en Europe occidentale, l'opinion polonaise ne pouvant comprendre qu'une présence chrétienne sur le site du plus effroyable des camps pût déranger quelque conscience que ce soit. Les négociations entre l'Église de Pologne et les organisations juives occidentales, arbitrées par les

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 71/544

cardinaux français et belges, durèrent longtemps et ce n'est qu'en 2004, sur l'injonction de Jean-Paul II, que les carmélites quittèrent le couvent. « Auschwitz n'appartient à personne », dit Simone Veil en 1989. Les mémoires juive et polonaise étaient clairement conflictuelles, l'Église de Pologne assumant dorénavant le récit de l'innocence polonaise.

La diffusion du film de Lanzmann en Pologne obéit d'abord à une provocation des autorités polonaises qui montrèrent à la télévision uniquement des extraits de *Shoah* portant sur les paysans. Il s'agissait d'illustrer comment l'Occident percevait les Polonais comme des « paysans attardés », alors que le socialisme avait modernisé l'agriculture. La dimension essentielle du film – qui porte sur les moments ultimes de la mort des Juifs – leur avait échappé. Il fut cependant projeté dans une salle de Varsovie suscitant une vaste discussion parmi les intellectuels. Jacek Kuron, l'un des plus fameux représentants de l'opposition démocratique, évoqua dans la presse clandestine combien les destins des Juifs et des Polonais sous l'Occupation avaient été distincts, tandis que Marek Edelman, le dernier commandant du soulèvement de Varsovie encore vivant, évoquait pour la première fois combien il était difficile à un Juif de trouver de l'aide dans la Résistance polonaise en dehors des communistes. Dans la presse officielle aussi, des intellectuels engagèrent une discussion sur la coresponsabilité polonaise.

Et c'est bien de coresponsabilité que traita l'universitaire Jan Blonski qui, à la suite de nombreuses discussions menées en France, évoqua les manquements de la société polonaise à l'égard d'une minorité laissée à l'abandon. Son article, publié dans un hebdomadaire catholique d'opposition tolérée, suscita une vigoureuse protestation de quelque deux cents lecteurs.

Ces craquements préfiguraient les débats qui allaient surgir dans le cadre d'une Pologne démocratique. En 2000, Jan Gross, un universitaire américain d'origine polonaise, publia un livre qui allait bouleverser l'historiographie et l'opinion polonaise : il mit en évidence que, le 10 juillet 1941, dans la bourgade de Jedwabne, à l'est de la Pologne, la population polonaise de cette localité avait conduit la totalité de ses voisins juifs, à une exception près, vers une grange qu'elle avait incendiée (Gross, 2019). Pendant plus d'un demi-siècle, une chape de silence s'était formée dans la

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 72/544

bourgade et la région avoisinante autour de cet événement. C'est en lisant (et relisant) le témoignage du seul rescapé de ce meurtre que Jan Gross en prit la mesure. Son livre, qui brisait pour de bon le mythe de l'innocence polonaise, connut un grand retentissement et fut d'abord accueilli avec scepticisme par une frange majoritaire de l'opinion, historiens compris. Face à l'ampleur des polémiques, l'Institut de la mémoire nationale, institution puissante chargée de confronter les Polonais à leurs passés communiste et nazi, mandata une vingtaine d'historiens, parmi les meilleurs spécialistes, pour vérifier dans les fonds d'archives de Pologne, de Russie, de Biélorussie, d'Allemagne et d'Israël si la recherche de Gross était fondée ou non. Les historiens mirent en évidence, dans une publication qui fit date, que, dans cette région, il n'y eut pas un Jedwabne mais une vingtaine au moins. L'opinion prit conscience que la nation-martyre (le « Christ des nations » comme le dit la geste romantique polonaise) pouvait aussi concourir à la Shoah et qu'une vaste zone grise allant de la Résistance à la collaboration devait être examinée. L'émotion fut si intense que le Président polonais de l'époque, Aleksander Kwasniewski, se rendit à Jedwabne soixante ans jour pour jour après le massacre s'y incliner dans un acte de repentance.

Au cours de la décennie qui suivit (2000-2010), naquit une nouvelle génération d'historiens polonais qui étudia de plus près les relations judéo-polonaises sous l'Occupation. À partir de sources qui avaient longtemps été ignorées ou mises sous le boisseau, notamment les procès faits pour collaboration avec l'ennemi au lendemain de la guerre et les témoignages des rescapés juifs, ces historiens ont montré l'étendue des comportements délictueux, criminels, de certaines composantes des populations locales à l'égard des Juifs (Engelking, 2015). Regroupés autour de Barbara Engelking, ils ont, au bout de vingt ans, fait école. Leur revue annuelle *Zaglada Zydow* (Extermination des Juifs) s'est d'emblée imposée comme une référence internationale sans parler de leurs nombreuses publications traduites souvent en anglais, français, allemand. La nouvelle démocratie polonaise était accompagnée d'un renouveau historiographique et mémoriel apte à faire face à un passé occulté.

Mais un renouveau mal consolidé. Avec l'arrivée au pouvoir,

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 73/544

en 2015, d'un parti nationaliste, le parti Droit et Justice, le récit d'une Pologne innocente, si spécifique de la période communiste, redevint dominant. Des signes illustrant la nouvelle politique firent leur apparition : la direction du musée de la Seconde Guerre mondiale fut changée au motif que le musée ne proposait pas un message suffisamment patriotique, le Conseil international du musée d'Auschwitz fut dissous et remplacé par des experts proches du pouvoir. Une politique historique et mémorielle se développe, appuyée principalement par l'Institut de la mémoire nationale, doté de très importants moyens. Dans le sud de la Pologne, un « musée des Polonais qui ont sauvé des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale » – c'est sa dénomination officielle – a été créé en 2016. Une revue concurrente à *Zaglada Zydow* a été créée par l'Institut de la mémoire nationale en 2020, en version anglaise (*Polish-Jewish Studies*) et polonaise, dont les analyses sont aux antipodes de la revue des nouveaux historiens polonais.

Dans ce contexte, sur tous les fronts, historique, mémoriel, politique, judiciaire, les autorités n'ont eu de cesse de combattre les nouveaux historiens de la Shoah. Elles firent promulguer, en 2018, une loi qui pénalise – la peine pouvant aller jusqu'à trois ans de prison – quiconque imputerait « à la République de Pologne ou à la nation polonaise, publiquement et contrairement à la réalité des faits, la responsabilité ou la coresponsabilité de crimes nazis perpétrés par le Troisième Reich allemand ». Cette loi visait clairement les historiens. À la suite de protestations internationales, venues surtout d'Israël et des États-Unis, elle fut retirée (pour sa partie pénale mais non au civil). De son côté, Jan Gross était systématiquement poursuivi par les tribunaux polonais. Pour faire connaître en France les travaux des historiens polonais, dont la plupart ne sont pas traduits, une équipe de chercheurs organisa en février 2019 un colloque international à l'École des hautes études en sciences sociales, avec les universitaires polonais, qui fut gravement troublé par une trentaine d'individus dont certains venus exprès de Pologne. Ils perturbèrent le déroulement des débats, proférant un vocabulaire antisémite qu'on aurait pu croire révolu (« Il n'y avait pas beaucoup de Français dans la salle, on parlait yiddish », « Les Juifs ont un psychisme très particulier », etc.). La première chaîne de télévision polonaise, instrument de propagande

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 74/544

du pouvoir, afficha en une les photographies des principaux historiens polonais « de la conférence de Paris » pour les dénoncer, les livrant à une vindicte publique. Les actes de ce colloque ont été publiés (Kichelewski *et al.*, 2019).

Les attaques furent également présentes dans l'arène judiciaire. Un ouvrage, dirigé par Barbara Engelking et Jan Grabowski, publié en 2018, consacré à une recherche de longue haleine sur les stratégies de survie des Juifs en quête d'aide dans neuf régions de la Pologne occupée entre 1942 et 1944, en devint la cible principale (Engelking et Grabowski, 2018). Une fondation du Bon Renom de la Pologne (c'est son nom), soutenue par l'État, attaqua l'ouvrage en justice [1]. Un premier procès se déroula en février 2021 et fut perdu par les historiens. L'argument utilisé dans les attendus du jugement ne laisse pas d'étonner. C'est en effet en entrant dans l'atelier de l'historien, dans ses sources, en les confrontant les unes aux autres, que la justice conclut à une interprétation historique distincte des auteurs de l'ouvrage ! Dans le milieu des historiens polonais du contemporain – et même au-delà – cette irruption du judiciaire dans l'épistémologie de la recherche fut dénoncée : comment mettre sur le même plan un travail de longue durée, appuyé sur un métier et une méthodologie propres aux sciences sociales, et une approche juridique totalement étrangère aux objets étudiés et aux pratiques utilisées ? Le procès en appel, qui eut lieu en juillet 2021, inversa totalement le premier jugement, preuve, s'il en faut, que la bataille politique se joue aussi parmi les juges. Les attendus indiquent nettement que la justice n'a pas à s'investir dans l'épistémologie de la recherche. Le ministre de la Justice entend cependant maintenir les poursuites prouvant par-là combien ces procès faits aux historiens relèvent d'une politique d'État.

La mémoire du passé juif s'est frayée un long chemin pour s'extraire, grâce au travail des historiens et dans le contexte d'une pleine démocratie, par l'exposé des faits, des masques construits par le discours nationaliste. Ayant pris un cours de plus en plus autoritaire, cette même démocratie promeut désormais une régression historiographique et mémorielle.

1. Pour une analyse précise de cette affaire, cf. Artur Kula et Judith Lyon-Caen, « Le juge, la nièce et les historiens. La Pologne face à son passé », *La Vie des idées*, 5 avril 2021.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 75/544

Bibliographie

ENGELKING Barbara et GRABOWSKI Jan (2018), *Dalej jest noc. Los Zydow w wybranych powiatach okupowanej Polski* [Plus loin c'est encore la nuit, le sort des Juifs dans différentes régions de la Pologne occupée], version anglaise : Jan Grabowski and Barbara Engeling (eds.), *Night without End, The Fate of Jews in German-Occupied Poland*, Indiana University Press, 2022.

GROSS Jan Tomasz (2019), *Les Voisins : 10 juillet 1941. Un massacre de Juifs en Pologne* [2001], Paris, Belles Lettres.

KICHELEWSKI Audrey, LYON-CAEN Judith, SZUREK Jean-Charles et WIEVIORKA Annette (2019), *Les Polonais et la Shoah. Une nouvelle école historique*, Paris, CNRS.

NAMER Gérard (1987), *La Commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, L'Harmattan.

POTEL Jean-Yves (2009), *La Fin de l'innocence. La Pologne face à son passé juif*, Paris, Autrement.

SZUREK Jean-Charles (2012), *La Pologne, les Juifs et le Communisme*, Paris, Michel Houdiard.

WIEVIORKA Annette (1992), *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Plon.

Lire aussi : Brayard, Hébert, Lim (V, XXXVIII, XI).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 77/544

V

Mein Kampf *est-il un lieu de mémoire ?*

PAR FLORENT BRAYARD

Ce n'est pas parce qu'elles perdurent que les choses du passé sont stables : elles peuvent aussi continuer d'exister en se trouvant au fil du temps requalifiées. L'ouvrage qu'Adolf Hitler a publié en 1925-1926 est ainsi toujours réédité un siècle plus tard, en allemand, en français et dans d'innombrables langues. Pour autant, il n'est pas certain que *Mein Kampf* soit le même livre aujourd'hui qu'hier, ainsi que le suggère un rapide examen de son histoire éditoriale au cours du dernier demi-siècle.

En France, la question de sa présence dans l'espace public s'est trouvée posée avec une particulière acuité à l'automne 2015, quelques mois avant que l'ouvrage ne tombe dans le domaine public, soixante-dix ans après la mort de son auteur. Fayard avait, par un bref communiqué de presse, revendiqué son intention d'en proposer pour la première fois une édition critique. L'annonce suscita une brève mais intense polémique où un très petit nombre d'acteurs politiques de premier plan, positionnés aux extrémités de l'échiquier idéologique, plusieurs responsables d'associations représentatives de la communauté juive et même de très rares historiens prirent la parole pour protester contre la réédition du livre d'Hitler, fût-ce donc sous une forme critique. Comme il est d'usage en pareil cas, leurs vociférations étaient plus bruyantes et plus spectaculaires que les prises de position en faveur du projet et surtout que l'assentiment implicite qu'il suscitait, à tout le moins dans la corporation des historiens.

Les instigateurs de cette polémique ignoraient volontairement un état de fait : la présence massive de l'ouvrage d'Hitler dans notre monde à la fois physique et virtuel. De fait, *Mein Kampf* n'a

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 78/544

pratiquement jamais cessé d'être vendu en France depuis 1934 et sa première publication par les éditions Sorlot. Des dizaines de milliers d'exemplaires s'en sont même écoulés depuis le début du XXIe siècle. Qui plus est, le développement d'Internet depuis une trentaine d'années a rendu l'ouvrage plus facilement accessible que jamais auparavant : deux clics suffisent pour en télécharger une version numérique. Il est évidemment impossible d'estimer le nombre de ces téléchargements, comme d'ailleurs de déterminer si les exemplaires en circulation, virtuels ou non, ont réellement été lus. Mais cette présence est, quoi qu'il en soit, trop massive pour laisser imaginer que ce livre, comme par magie, puisse disparaître, ainsi que certains de ces commentateurs semblaient le souhaiter. Il n'est pas possible, et il n'est assurément pas non plus souhaitable, de purger le monde de *Mein Kampf*.

En rejetant l'idée même d'une nouvelle édition, ces polémistes reconduisaient sans le savoir la position du ministère bavarois des Finances depuis des décennies. Dépositaire depuis l'après-guerre du copyright d'Hitler, l'institution s'était opposée avec constance à toute republication en Allemagne (Kellerhoff, 2015). Cette prise de position explique qu'aucun exemplaire de *Mein Kampf* n'y ait été réimprimé après 1945, alors que l'ouvrage avait été produit et distribué à une douzaine de millions d'exemplaires au cours des deux décennies précédentes (Plöckinger, 2011). Seuls les exemplaires d'occasion demeuraient autorisés à la vente, mais l'ampleur inouïe des tirages laissait statistiquement peu de chances que l'offre puisse un jour s'épuiser. L'interdit visait en premier lieu, suivant une logique facilement compréhensible, à rendre impossible toute exploitation lucrative mais aussi politique du brûlot d'Hitler ; mais son caractère absolu eut incidemment pour effet de retarder de plusieurs décennies la production d'une édition critique de cette source si importante pour la compréhension du nazisme.

Entre 1992 et 2003, l'Institut für Zeitgeschichte, le grand centre d'histoire contemporaine basé lui aussi à Munich, publiait en douze volumes l'ensemble des discours, écrits et ordres d'Hitler entre février 1925, date de la refondation du Parti national-socialiste des ouvriers allemands, et janvier 1933, quand Hitler accéda à la Chancellerie du Reich. On y trouvait, entre autres, une édition scrupuleusement annotée de ce que, depuis sa découverte

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 79/544

en 1958, il est convenu d'appeler le « second livre » d'Hitler, à savoir le manuscrit de deux cents pages qu'il avait rédigé à l'été 1928 puis laissé finalement dans un tiroir (Weinberg, Hartmann et Lankheit, 1995). Mais les treizième et quatorzième volumes faisaient défaut, qui auraient dû reprendre, sous forme d'édition critique, les deux volumes de *Mein Kampf* publiés respectivement en juillet 1925 et décembre 1926, c'est-à-dire au cœur même de la période explicitement prise en considération dans l'entreprise éditoriale. C'était en quelque sorte partie remise : en janvier 2016, l'Institut publia en deux tomes grand format d'un millier de pages chacun cette édition critique si longtemps attendue (Hartmann *et al.*, 2016). À ce moment, l'ouvrage était tombé dans le domaine public, ce qui retirait au ministère des Finances toute possibilité d'entrave.

La situation en France était différente. Le suicide d'Hitler, la confiscation de ses droits moraux par les autorités d'Occupation puis leur transfert au ministère bavarois signifièrent paradoxalement la levée de l'obstacle qui s'opposait à une distribution plus large de ce livre programmatique. L'édition proposée en 1934 par Fernand Sorlot et les Nouvelles Éditions latines (Hitler, 1934) était en effet pirate et c'est en tant que telle, sur la base de la propriété intellectuelle, qu'elle fut attaquée en justice par Eher Verlag, l'éditeur allemand de *Mein Kampf*. Une décision favorable lui fut rendue, interdisant toute commercialisation de la version française non autorisée (Lefranc, 2020). En réalité, l'édition continua à circuler sous le manteau, mais à une échelle évidemment plus restreinte. Hitler mort, les éditions Eher dissoutes, il n'y avait plus personne pour s'opposer à la réintroduction de l'ouvrage dans le circuit commercial : le ministère bavarois des Finances choisit en effet de ne pas se substituer aux précédents ayants droit pour réclamer la poursuite de l'interdiction. Plusieurs raisons peuvent cependant être avancées pour expliquer cette réserve. En premier lieu, l'action du ministère était essentiellement tournée vers l'Allemagne : il n'avait pas non plus souhaité mettre en cause les éditions déjà parues, par exemple en anglais. L'édition française avait, qui plus est, le mérite d'être malgré tout intégrale. Enfin, elle s'était écoulée à un rythme très lent durant les années d'après-guerre.

C'est seulement dans les années 1970 qu'un regain d'intérêt

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 80/544

pour *Mein Kampf* sembla se manifester en France : il pourrait être considéré comme une manifestation supplémentaire de cette vague « rétro » qui, de *Lacombe Lucien* au *Dernier métro*, en passant par *Le Chagrin et la Pitié* – pour s'en tenir au seul domaine cinématographique –, avait remis la Seconde Guerre mondiale et l'Occupation sur le devant de la scène. C'est au plus tard vers 1975, en effet, que Sorlot fit réaliser un nouveau tirage de son édition de 1934. Il choisit le principe d'une réimpression à l'identique, contrevenant ainsi aux dispositions légales en vigueur, lesquelles exigeaient pour chaque retirage l'ajout d'un certain nombre de mentions techniques et le dépôt d'un exemplaire justificatif au dépôt légal. En somme, agissant en catimini, l'éditeur avait préféré faire comme si c'était le stock restant du premier tirage qu'il continuait à écouler.

Mais c'est peu de dire qu'il avait changé les méthodes de distribution. Si, comme on va le voir, ce nouveau tirage fit l'objet d'une procédure judiciaire, c'est qu'un client en avait, en février 1978, fait l'acquisition au rayon livre de la succursale de Thionville de la chaîne de grands magasins, les Nouvelles Galeries (Debono, 2020). Ce changement de braquet dans la circulation du livre d'Hitler attira l'attention de la Ligue internationale de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, la Licra, d'autant plus qu'il s'inscrivait dans un contexte très particulier. Au-delà d'un regain de curiosité pour les années noires, la période était également marquée par une certaine reviviscence de l'extrême droite, la multiplication des incidents antisémites et le retour du négationnisme dans la sphère publique. Les manifestations les plus marquantes de ce détestable air du temps, celles qui après coup le symbolisent le mieux, interviendraient quelques mois plus tard : en octobre de la même année, Louis Darquier de Pellepoix donnerait dans *L'Express* une interview de sinistre mémoire, où il niait entre autres la finalité génocidaire d'Auschwitz-Birkenau ; fin décembre, ce serait au tour de Robert Faurisson de faire irruption dans le débat public, à la faveur d'un droit de réponse dans *Le Monde*.

La Licra porta plainte contre les Nouvelles Éditions latines, et cette démarche était pour le moins paradoxale. C'est en effet cette association – alors dénommée Lica – qui avait en 1934 rendu possible la version française de *Mein Kampf* en préachetant aux Nouvelles Éditions latines pas moins de 5 000 exemplaires, ce qui

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 81/544

rendait l'opération financièrement sans risque. Fernand Sorlot pouvait déjà être considéré comme un éditeur d'extrême droite, même s'il veilla continûment à brouiller les cartes en inscrivant à son catalogue des auteurs juifs – comme l'ami de Franz Kafka, Max Brod – ou antinazis – comme Edmond Vermeil. Mais il avait préféré, dans le cours des négociations avec l'association antiraciste, cacher ses motivations antisémites. C'est seulement quand le pot aux roses fut publiquement découvert, deux ans plus tard, en 1936, que l'éditeur revendiqua avoir voulu mieux faire connaître et partager le « combat » d'Hitler « contre les Juifs » (Lefranc, 2020). La Lica et l'éditeur s'étaient ainsi unis pour faire exister *Mein Kampf* en français alors que leurs buts, à tout le moins concernant l'antisémitisme, étaient à l'exact opposé. Car ce que la ligue fondée et dirigée par Bernard Lecache voulait en premier lieu dénoncer, c'était justement la folie antisémite hitlérienne, en donnant aux leaders d'opinion et aux hommes politiques français un accès direct aux réflexions immondes d'Hitler en la matière.

La réédition de *Mein Kampf* quarante ans plus tard, dans un contexte si fortement marqué par l'ombre de l'Occupation, pouvait apparaître comme une nouvelle tentative de mieux acclimater les idées antisémites dans la société française et elle était susceptible d'être plus lourdement condamnée puisque la loi réprimant la haine raciale s'était depuis fortement durcie. Il apparut cependant rapidement que la Licra ne voulait pas interdire purement et simplement le livre d'Hitler, mais empêcher seulement sa réimpression à l'identique – sa réimpression comme si rien ne s'était entretemps passé, comme si l'histoire n'avait, depuis 1934, pas montré quelles conséquences monstrueuses l'idéologie nazie avait eues sur l'ensemble du continent européen. En cas de réédition, l'association demandait l'insertion d'« extraits du jugement du Tribunal militaire international de Nuremberg et divers jugements, notamment celui du tribunal de Jérusalem ayant condamné Eichmann à la peine de mort ». En clair, il fallait faire entrer la justice et l'histoire dans *Mein Kampf*.

Le procès en première instance se déroula en juin 1978. L'éditeur fut condamné, sous peine d'astreinte, à inclure un encart sur papier de couleur vive comprenant le jugement rendu, le texte de la loi Pleven condamnant l'incitation à la haine raciale et des

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 82/544

extraits du jugement du tribunal de Nuremberg. La peine fut confirmée en appel, un an plus tard. Les parties devaient se mettre d'accord sur un « avertissement au lecteur », sans quoi ce serait à la justice de décider. Pendant plusieurs mois, elles discutèrent sans parvenir à s'entendre, si bien que le tribunal fut appelé à se prononcer dans un jugement rendu en janvier 1980 : il rejeta le texte proposé par l'éditeur et valida celui soumis par la Licra, pourtant moitié plus long que ce qui avait été ordonné dans le jugement précédent. Ces huit pages devaient beaucoup à Léon Poliakov, le premier historien à avoir proposé, dès 1951, une monographie sur le meurtre des Juifs européens, *Bréviaire de la haine. Le III^e^ Reich et les Juifs* (1951). Celle-ci se fondait en particulier sur la documentation rassemblée lors du procès de Nuremberg auquel il avait assisté en tant qu'expert et dont il avait ramené des copies à Paris pour alimenter les fonds du Centre de documentation juive contemporaine qu'il avait contribué à fonder en 1943. En d'autres termes, l'historien, même s'il s'était depuis mis à étudier sur la longue durée l'histoire de l'antisémitisme, était alors assurément le meilleur spécialiste de ce qu'on ne dénommait pas encore la Shoah – et, faut-il l'ajouter, l'un des seuls en France.

Cet avertissement s'ouvrait sur un double constat : *Mein Kampf* constituait une source historique de premier plan, reproduite ici sans « choix ni coupure pouvant masquer certains aspects de l'œuvre d'Hitler et en altérer la portée ou la signification » ; dans le même temps, il s'agissait d'une « œuvre de polémique et de propagande » incitant à la haine raciale et qui, de ce fait, n'avait cessé de tomber sous le coup de la loi, laquelle était citée à travers quatre alinéas. La section suivante s'ouvrait sur deux courts paragraphes, à la logique assez erratique : « La publication de *Mein Kampf* peut heurter la sensibilité de ceux qui, directement ou à travers leurs proches, ont souffert des persécutions et des crimes commis à une époque encore récente au nom de la doctrine hitlérienne. Pourtant, les victimes du plus atroce crime contre l'humanité ne peuvent être vouées à l'oubli. Il importe que les hommes se souviennent du crime et s'en détournent avec horreur dans les temps à venir. Il est donc nécessaire de rappeler ici au lecteur ce à quoi l'ouvrage qu'il a entre les mains a conduit. » Suivaient plusieurs développements : Hitler postulait à l'existence

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 83/544

d'une hiérarchie raciale qui, de manière ultime, avait conduit aux camps d'extermination ; cette pensée raciale avait stigmatisé plusieurs groupes : les Slaves, les malades mentaux, les Tziganes et bien sûr les Juifs, dont le sort était le plus longuement détaillé, sur trois pages et demie. Enfin, après un bref constat d'« une certaine renaissance de l'idéologie et des pratiques nazies », l'avertissement se concluait ainsi : « Le lecteur de *Mein Kampf* doit donc se souvenir des crimes contre l'humanité qui ont été commis en application de cet ouvrage, et réaliser que les manifestations actuelles de haine raciale participent de son esprit » (Hitler, 1980).

Ce qui est étrange dans la première citation, ou du moins assez maladroit dans l'expression, c'est qu'elle présentait cette nouvelle édition – celle comportant l'« avertissement » – comme une occasion de rappeler les crimes nazis, de célébrer donc la mémoire de leurs victimes et d'empêcher ainsi qu'ils ne sombrent dans l'oubli. Ce dernier risque était souligné par l'opposition entre le présent – où ce passé tragique appartenait à « une époque encore récente » – et un futur indéterminé où il n'aurait plus la même immédiateté. En d'autres termes, ces huit pages d'avertissement et plus précisément encore les phrases qui viennent d'être citées, aux capacités performatives évidentes, avaient transformé la version française de *Mein Kampf* en un *mémorial* – un mémorial paradoxal pour toutes les victimes du nazisme et particulièrement pour les six millions de Juifs assassinés. L'inquiétude sourde sur un possible oubli apparaît, presque un demi-siècle plus tard, comme indétachable de l'époque, où l'événement n'avait pas encore pris véritablement sa place dans la mémoire collective : nous étions avant *Shoah*, le film fleuve de Claude Lanzmann ; la seule monographie disponible en français sur le génocide des Juifs était encore l'ouvrage de Poliakov, publié presque deux décennies plus tôt, et il faudrait attendre 1988 pour voir paraître en français la somme de Raul Hilberg, *La Destruction des Juifs d'Europe*.

Un mémorial donc. Mais un *lieu de mémoire* ? L'hypothèse n'est pas si hardie. Après tout, *Mein Kampf* est, parmi les différents éléments constitutifs du nazisme, matériels et immatériels, l'un de ceux dont on se souvient le mieux. Sa puissance symbolique est d'ailleurs si forte qu'il n'est besoin ni de traduire son titre en français ni de préciser le nom de son auteur pour que chacun sache de

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 84/544

quoi il s'agit : l'ouvrage proposé par Fayard en 2021 s'intitule *Historiciser le mal. Une édition critique de* Mein Kampf (Brayard et Wirsching, 2021), et personne ne lui a fait reproche de n'être pas assez explicite. *Mein Kampf*, ainsi, est devenu au fil du temps une expression de langue française qui *incorpore* le nom d'Hitler, et plus avant le souvenir du III^e^ Reich et même la mémoire de la persécution des Juifs et de la Shoah. C'est cette concaténation mémorielle qui explique qu'en 1978, on ait soupesé, dans l'avertissement, le risque de heurter, avec une nouvelle édition, « la sensibilité de ceux qui […] ont souffert des persécutions et des crimes commis […] au nom de la doctrine hitlérienne ». Elle permet en partie de décrypter la polémique de l'automne 2015. Et elle rend moins étonnante l'extraordinaire curiosité qu'a suscitée *Historiciser le mal* à sa parution. Force est d'ailleurs de constater que l'accueil qui lui a été réservé a été beaucoup plus apaisé qu'on n'aurait pu le craindre au vu des réactions les plus bruyantes suscitées par l'annonce anticipée de sa parution. Certes quelques-uns de ses contempteurs n'ont pas manqué de rappeler leur opposition, mais, *nolens volens*, ils l'ont fait comme en sourdine : leurs critiques tournaient à vide, elles ne portaient plus.

C'est que *Mein Kampf* a subi, avec *Historiciser le mal*, une nouvelle mutation. Le livre demeure, à sa manière, un mémorial pour les victimes du nazisme – beaucoup plus monumental d'ailleurs que la réédition des Nouvelles Éditions latines, puisque les huit pages d'« avertissement » se sont transformées en 1 400 pages, une moitié étant occupée par l'appareil critique, l'autre par les nombreuses introductions. Bardé d'un apparat scientifique si développé, *Mein Kampf* ne peut plus être considéré autrement que comme un *objet d'histoire*, soumis à de nombreuses opérations historiographiques le renvoyant à son historicité. C'est en particulier le cas des efforts de contextualisation qui, en élucidant ce à quoi Hitler fait référence pour que la logique du propos devienne à nouveau perceptible, soulignent également à quel point, souvent, ce livre – parce qu'il renvoie à une époque qu'on ne peut plus qualifier d'« encore récente » – nous est devenu étranger. C'est ainsi en tant qu'objet historique que *Mein Kampf* a fini par acquérir une place non conflictuelle ou même normalisée dans notre espace public.

La place lui est-elle définitivement acquise ? C'est possible et

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 85/544

l'historien est évidemment tenté d'ajouter que cela est aussi souhaitable. Pour autant, rien n'est en la matière certain. Car l'empreinte que laisse le passé sur nous n'est pas la conséquence mécanique de son « poids », elle relève aussi d'un « choix », pour reprendre l'heureuse distinction proposée par Marie-Claire Lavabre il y a une trentaine d'années (Lavabre, 1991). Et ce choix se fait au présent, il a une capacité perpétuelle de réactualisation, mise ou non en œuvre suivant les configurations sociohistoriques. Ainsi, nous n'en avons peut-être nullement fini avec *Mein Kampf*.

Bibliographie

BRAYARD Florent et WIRSCHING Andreas (2021), *Historiciser le mal. Une édition critique de Mein Kampf*, Paris, Fayard.

DEBONO Emmanuel (2020), « Le procès de la réédition de *Mein Kampf* (1978-1980) », *Francia*, 47, p. 473-484.

HARTMANN Christian, VORDERMAYER Thomas, PLÖCKINGER Othmar et TÖPPEL Roman (dir.) (2016), *Hitler, Mein Kampf. Eine kritische Edition*, Munich, Institut für Zeitgeschichte.

HITLER Adolf (1934), *Mein Kampf. Mon combat*, Paris, Nouvelles Éditions latines.

HITLER Adolf (1980), *Mein Kampf. Mon combat* [1934], Paris, Nouvelles Éditions latines.

KELLERHOFF Sven Felix (2015), *« Mein Kampf ». Die Karriere eines deutschen Buches*, Stuttgart, Klett-Cotta.

LAVABRE Marie-Claire (1991), « Du poids et du choix du passé : lecture critique du syndrome de Vichy », *in* Denis Peschanski, Henry Rousso et Michael Pollak, *Histoire politique et sciences sociales*, Paris, Complexe, p. 265-278.

LEFRANC David (2020), « Interdire "Mein Kampf" aux Français. Édition, droit et politique dans la France de 1934 », *Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, 47.

PLÖCKINGER Othmar (2011), *Geschichte eines Buches. Adolf Hitlers « Mein Kampf ». 1922-1945*, Munich, Oldenbourg Verlag.

POLIAKOV Léon (1951), *Bréviaire de la haine. Le III^e Reich et les Juifs*, Paris, Calmann-Lévy.

WEINBERG Gerhard L., HARTMANN Christian et LANKHEIT Klaus A. (dir.) (1995), *Hitler. Reden, Schriften, Anordnungen. Februar 1925 bis Januar 1933*, vol. 2A, *Außenpolitische Standortbestimmung nach der Reichstagswahl, Juni – Juli 1928*, Munich, Saur.

Lire aussi : Schöttler, Szurek (XXXIV, IV).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 87/544

VI

Comment étudier la mémoire au temps de la nostalgie ?

PAR ANTONY TODOROV

Novembre 1989 : les régimes communistes de type soviétique dans le pays de l'Europe centrale et orientale s'effondrent les uns après les autres comme des maisons de cartes. Ces régimes, qui semblaient être durs, inébranlables, stables, « de fer », disparaissent comme par enchantement devant les yeux de leurs sujets et du monde entier. Le communisme (et sous ce terme on entend dans les pays en question le régime politique en vigueur depuis la fin de Seconde Guerre mondiale) devint une histoire et aussi une mémoire, même si ce mot fut utilisé une dizaine d'années plus tard.

L'étude de la mémoire, comme beaucoup d'autres domaines des sciences humaines et sociales, est aujourd'hui davantage transnationale, autant du fait des concepts utilisés dans les recherches de sociologues, politologues, historiens et anthropologues, que de la circulation de textes théoriques et des échanges internationaux qui se sont intensifiés entre les chercheurs des différents pays. L'expérience d'un jeune chercheur bulgare à l'Institut d'histoire sociale de Sofia, qui, suite à un séjour à Paris au moment de la chute du mur de Berlin, s'est intéressé aux questions de la mémoire, en est un bon exemple. À l'époque je travaillais sur le Parti communiste en France, mais je voulais étendre ma recherche sur l'Italie et l'Espagne, c'est-à-dire de partis dits « eurocommunistes » qui ont connu, à l'Ouest, des partis communistes forts. Moi, chercheur bulgare de l'autre côté du rideau de fer, j'ai alors appris au contact d'universitaires français que le communisme pouvait être étudié

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 88/544

autrement qu'il ne l'était dans mon pays, caractérisé par un régime communiste de type soviétique [1].

La découverte de la mémoire cachée

En 1989 la Bulgarie, comme beaucoup d'autres pays du bloc soviétique, est sous l'influence de la perestroïka de Gorbatchev en URSS. La presse soviétique, en langue russe, se fait l'écho des grands débats sur le communisme, Staline et ses purges, Lénine et la guerre civile ou encore le Goulag. Elle est accessible et populaire parmi les intellectuels en Bulgarie. Ce n'est pas encore la vague d'intérêt croissant pour la mémoire du communisme, mais c'est le début d'une histoire de la recherche sur la mémoire qui va marquer les deux décennies suivantes. La réflexion critique sur le communisme était à ses débuts dans les universités et les instituts de recherche en Bulgarie qui demeuraient largement dans le cadre d'une idéologie officielle toujours présente, même si bien ébranlée par le choc de la perestroïka soviétique. C'est dans ce contexte que j'ai eu la chance de connaître des chercheurs en France dont les textes sur le communisme et son histoire m'ont donné accès à une nouvelle vision critique de notre passé récent.

Alors que les instances politiques communistes géraient la mémoire depuis 1989, un intérêt grandissant pour la mémoire, individuelle et collective, a marqué les débuts de la transition post-communiste. Au niveau individuel, ceux qui pendant quarante-cinq ans étaient restés muets car leur mémoire ne s'inscrivait pas dans la version officielle ont commencé à parler publiquement. De nouveaux travaux ont alors été publiés sur « la mémoire » ou plus exactement les mémoires du communisme : sur celles des anciens prisonniers politiques, des ressortissants de « familles bourgeoises »

1. Je remercie ici pour leur accueil : Stéphane Courtois, Marc Lazar, Marie-Claire Lavabre et Serge Wolikow.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 89/544

aux biens nationalisés ou encore des Bulgares ayant fui le pays. Toutes ces catégories de personnes se sont mises à raconter leurs histoires. Cette mémoire longtemps cachée est devenue publique et s'est jointe à la mémoire anciennement officielle, reléguée au second plan du débat public au moment de la transition post-communiste mais toujours présente et diffuse dans la société.

Ces deux mémoires ont peu à peu pris forme en confrontation l'une avec l'autre. Elles ont raconté des versions opposées du communisme. Et c'est dans cette situation particulière qu'a été publiée en 1996 *La Mémoire collective*, ouvrage du sociologue français Maurice Halbwachs, traduit pour la première fois en bulgare par Boriana Dimitrova, une sociologue francophone. L'ouvrage était préfacé par Marie-Claire Lavabre qui avait initié la publication. Cet ouvrage a beaucoup influencé les travaux de recherche sur la mémoire. Sa publication a véritablement fait advenir des études de la mémoire en Bulgarie.

Ce que « la découverte » d'Halbwachs a mis au jour était l'idée qu'il n'existait pas de mémoire unique de la nation, mais plusieurs mémoires, parfois concurrentes, notamment celles des minorités ethniques, des générations diverses, des différentes localités et des groupes politiques. Il reste qu'une mémoire dominante du post-communisme s'est imposée suite à un travail de nature politique. Elle résulte d'une de ces mémoires collectives comme mémoire légitime de l'entité nationale. Le post-communisme a ainsi consacré une mémoire collective dominante négative du passé communiste, qui prend finalement la forme d'un reflet inversé de la mémoire officielle du passé auparavant encadrée par régime communiste. C'est ce à quoi a abouti un « travail d'homogénéisation des représentations individuelles du passé » caractéristique de la période qui a suivi le communiste (Lavabre, 1998, p. 11 et 13)

Les colloques organisés dans les années 1990 au Centre français de recherche en sciences sociales (Cefres) de Prague et au centre Marc-Bloch à Berlin, m'ont permis de faire connaissance avec d'autres collègues connus par leurs travaux sur la mémoire et notamment Bogumil Jewsiewicki (Koss), qui est un des acteurs majeurs de la (re)construction des réseaux de recherches sur la mémoire en Europe centrale et orientale. Mais j'y ai connu aussi

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 90/544

bien d'autres collègues des universités et des instituts de recherche de « notre côté » de l'Europe (surtout en Tchéquie, en Pologne et en Roumanie), engagés dans cette aventure qui était à la fois difficile et stimulante que sont les recherches sur la mémoire du communisme.

La fin des années 1990 et le début des années 2000 ont marqué un véritable boom des recherches et des activités scientifiques diverses sur la mémoire en Bulgarie. Les archives de l'ancien Parti communiste se sont ouvertes, suivies par celles des anciens « services secrets ». La société était déjà assoiffée de connaître un passé récent, les chercheurs ont découvert et mobilisé de nouveaux outils sur l'étude de la mémoire. Une antenne de la Maison des sciences de l'homme s'est ouverte à Sofia sous la direction d'Ivaïlo Znépolski, qui a créé en 2005 un Institut du passé récent, spécialisé dans l'étude du régime communiste en Bulgarie et de sa mémoire. Cette équipe a organisé une série de colloques internationaux en sciences de l'homme conviant devant un public d'universitaires et d'intellectuels en Bulgarie des personnages clés de ce champ scientifique venus de la France, d'Allemagne, d'Italie, des États-Unis et d'autres lieux : Reinhart Koselleck et la question du temps historique et des régimes de temporalité en 2002 ou Pierre Nora et les « lieux de mémoire » en 2003. Dans cet exemple comme ailleurs apparaît l'importance des structures et d'institutions de recherche pour transformer la manière dont la mémoire est étudiée.

Communisme et antifascisme

Les régimes communistes en Europe centrale et orientale tiraient une partie importante de leur légitimité de la participation des communistes dans la résistance antifasciste pendant la Seconde Guerre mondiale. En Bulgarie, pays allié de l'Allemagne nazie pendant la guerre, cette légitimation avait une signification parti-

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 91/544

culière, car la résistance antifasciste ne ciblait pas un occupant, mais un gouvernement national allié à Hitler.

Sous le régime communiste de type soviétique, les études sur la mémoire en Bulgarie faisaient partie des disciplines universitaires encadrées par l'idéologie officielle du « marxisme-léninisme ». Cet encadrement idéologique avait des conséquences logiques – la mémoire était autorisée ou censurée, les institutions acceptaient seulement les discours mémoriels officiels, les publications de mémoires personnelles autorisées. À cette époque il n'existait d'ailleurs pas de « mémoire du communisme », puisque, selon l'idéologie en vigueur, le communisme n'était pas l'objet d'une histoire, mais d'un avenir. En outre, ceux qui étaient autorisés à parler au sujet de « l'histoire récente », faisaient partie des instances du pouvoir.

Tout au long de cette période de gouvernement communiste, un journal personnel avait par conséquent un statut particulier ; il était conservé dans les archives, mais le nombre des lecteurs possibles était strictement limité. C'était le cas par exemple du journal intime Georges Dimitrov, chef communiste et Premier ministre entre 1945 et 1949. Le document fut diffusé auprès d'un large public après 1990 en bulgare, puis traduit en français (Dimitrov, 2005). Il révélait des côtés sombres de l'histoire du communisme et ne s'inscrivait pas totalement dans la perspective du régime.

Le renversement de la démarche post-communiste a consisté à dévaloriser au moins partiellement toute figure symbolique, tout événement historique, que l'idéologie communiste mobilisait et utilisait à ses fins propres. Dans la plupart des cas, la relecture de l'histoire se limite au seul changement de valeurs ; le positif devient négatif. La résistance antifasciste, animée souvent par des communistes, est quant à elle réinterprétée. Dans des pays occupés par la Wehrmacht comme la Pologne et la Tchéquie, la participation des communistes est dévalorisée et réduite au seul service de Staline. Dans les pays satellites de l'Allemagne comme la Bulgarie, la résistance est présentée maintenant plutôt comme un simple terrorisme antiétatique ou au moins comme un effet collatéral de la guerre en général. L'exemple du sauvetage des Juifs bulgares est particulièrement intéressant. À l'époque communiste, l'historiographie insistait uniquement sur les efforts du Parti communiste clandestin, en

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 92/544

mettant en avant la pression sur le gouvernement pour empêcher la déportation des Juifs bulgares dans les camps nazis d'extermination en 1943. La version qui s'est ensuite imposée au point de sembler « officielle » valorisait la résistance du tsar Boris III et de certains députés non communistes face aux pressions nazies, et donc leur soutien au « sauvetage » des Juifs bulgares (Ragaru, 2020). Dans cette mise en récit, un fait était cependant pratiquement oublié : plusieurs milliers de Juifs de la Macédoine et de la Thrace grecque, alors sous administration bulgare, ont été déportés et exterminés par les nazis avec le concours des autorités. La divulgation de cet oubli, en dépit des récits et souvenirs des quelques survivants de cette « opération », s'inscrit dans la démarche post-communiste de délégitimation de la mémoire du communisme antérieure à 1945.

Ce type de relecture de l'histoire est de nature politique ; elle sert en premier lieu la délégitimation du communisme. Il s'agit d'une simple revalorisation du passé pré-communiste à des fins politiques. Cette démarche utilise l'histoire pour recomposer, ajuster et « normaliser » la mémoire collective de la nation. La relecture de l'histoire sert à travailler la mémoire collective, à la façonner, à la construire enfin, principalement pour les générations qui n'ont pas connu le communisme ou l'ont connu sous sa forme d'épanouissement relative des années 1970[1]. Le concept élaboré par Halbwachs des cadres sociaux de la mémoire nous permet ici de mieux comprendre cette situation : l'histoire post-communiste est devenue un support de ce travail de construction.

La distinction de l'histoire et de la mémoire est une distinction récurrente tant de la littérature scientifique comme du débat public, en France y compris. « Non parce que l'histoire et la mémoire se distinguent comme le "vrai" et le "faux", mais parce que la première est dirigée par un intérêt, qui provient de la connaissance, alors que la seconde est motivée par la volonté politique ou la préoccupation pour l'identité et renvoie à l'exemple, aux "leçons de l'histoire" ou au thème de l'origine » (Lavabre, 1998, p. 9). Pourtant, dans le contexte du post-communisme en Bulgarie, l'histoire a été utilisée pour construire une mémoire col-

1. C'est une période de développement de l'industrie de consommation qui suit la période stalinienne de l'industrie lourde des années 1950 (Berend, 1996, p. 160 *sq.*).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 93/544

lective nouvelle, et servir ainsi une démarche plus large de délégitimation du communisme. En opposant la nouvelle histoire « vraie » à l'histoire « faussée » du communisme, on évoque la divulgation d'une mémoire oubliée, on fait un travail de reconstruction et de revendication, voire d'invention de la tradition. Si les valeurs et les points de vue qui président à cette nouvelle phase sont différents des précédents, dans les deux cas, l'élaboration d'une mémoire collective, entendue ici comme un récit public dominant et légitimé par les institutions étatiques, repose sur un travail de reconstruction du passé.

Juger le communisme ou la nostalgie post-communiste

Ce qui fait en même temps l'intérêt mais aussi la difficulté de cette situation du début du siècle, c'est le rapport nouveau entre une mémoire collective du communisme encouragée par la chute des régimes communistes et une mémoire collective anciennement officielle, devenue obsolète et dont le rappel par les individus est régulièrement qualifié par les observateurs de « nostalgie pour le communisme ». En 1997-2000 a été menée dans le cadre d'un projet européen une large étude comparative dans les pays ex-communistes de l'Europe. Elle portait sur la consolidation de la démocratie (European Commission, 2004) Le même questionnaire a été utilisé par les équipes internationales pour analyser les effets de la première décennie de la transition post-communiste. Les questions ont porté sur les représentations des populations des pays ex-communistes en Europe au sujet de la démocratie, des valeurs démocratiques, mais aussi des régimes communistes et du vécu pendant le communisme.

L'enquête pose une question sur l'attitude envers l'idée même de communisme. Celle-ci était formulée ainsi : « Êtes-vous

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 94/544

d'accord pour dire que le communisme était une bonne idée, mais mal réalisée ? »

Pays	**Oui**
Slovénie	77,6 %
Hongrie	76,4 %
Allemagne de l'Est	75,3 %
Slovaquie	73,1 %
Bulgarie	59,8 %
Roumanie	54,1 %
Tchéquie	53,1 %
Pologne	48,8 %
Moyenne pour les 15 pays de l'étude [1]	**51,10 %**

La même étude démontre aussi un rejet catégorique du régime communiste soviétique, considéré comme une forme très mauvaise de gouvernement. Dans l'ensemble des quinze pays de la région interrogés sur leur satisfaction à l'égard du régime communiste, 35,5 % se disent tout à fait insatisfaits et seulement 11,2 % tout à fait ou plutôt satisfaits. Pourtant 33,8 % des personnes interrogées choisissent, sur une échelle de dix points, des réponses au milieu de l'échelle (entre insatisfait et satisfait). Dans son ouvrage *Le Système socialiste. Économie politique du communisme*, l'universitaire hongrois János Kornai note que la majeure partie de la population des pays qui ont entrepris une transition post-socialiste, est profondément déçue par le système socialiste, et que nombreux sont ceux qui le méprisent. Pourtant de très nombreux citoyens continuent dans le même temps de respecter les valeurs morales du communisme qu'elles avaient été éduquées à considérer comme des valeurs socialistes (Kornai 1992, p. 528-529).

1. Belarus, Bulgarie, Tchéquie, Estonie, Allemagne de l'Est, Allemagne de l'Ouest, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Romanie, Russie, Slovaquie, Slovénie, Ukraine.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 95/544

L'étude sur la consolidation de la démocratie (la deuxième vague, de 1997 à 2001) a mis en évidence une représentation assez positive du passé communiste dans tous les pays de la région. Mais ces attitudes ne reflétaient pas une nostalgie pour le régime communiste. Les données de l'étude montrent en effet une corrélation très forte entre ces représentations positives et une attitude très critique au sujet du présent post-communiste. On peut par conséquent faire sien l'avertissement de Maria Ferretti, une historienne bien connue du communisme, de « prendre soin d'éviter toute simplification très en vogue actuellement consistant à identifier d'emblée la mémoire du communisme et la mémoire des crimes du communisme. » (Ferretti, 2007). À cet égard, la formule de « nostalgie du communisme » constitue en elle-même une lecture normative de ce que devrait être la mémoire du communisme, en l'espèce négative.

Les études de la transition post-communiste montrent que le rapport avec le passé joue un rôle important dans la construction des systèmes de valeurs et les choix en matière de politique. Mais avec le passage du temps on constate que les attitudes négatives envers l'ancien système diminuent lentement, alors que les attitudes positives augmentent. La mémoire historique des jeunes en Bulgarie est fortement marquée par l'enseignement général de l'histoire dans les écoles : la période après 1945 est en fait évitée par les enseignants dans l'enseignement secondaire, ce qu'ils justifient souvent par un manque de temps lorsqu'ils sont interrogés. Mais cette omission découle également de l'absence de consensus dans la société sur l'histoire du communisme en Bulgarie. La tension entre une mémoire collective du passé communiste soutenue par un nouveau dispositif établi pendant le post-communisme et les mémoires autobiographiques d'une large partie de la population adulte, ainsi que l'absence d'une mémoire historique à ce sujet pour les jeunes de moins de 35 ans, explique davantage cette déficience dans l'enseignement général.

En 2014 l'agence de l'opinion publique Alpha Research (fondée et dirigée par Boriana Dimitrova dont nous avons vu qu'elle avait été la traductrice de l'œuvre de Maurice Halbwachs après la chute du communisme) lance une enquête vingt-cinq ans après la chute du régime communiste. 31 % des personnes interrogées

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 96/544

déclarent ne presque rien savoir de la période communiste (79 % des jeunes de 16-30 ans). Seulement 55 % disent avoir des connaissances personnelles de cette époque, alors que 21 % déclarent n'en avoir aucune (Alpha Research, 2014). La même étude montre aussi un important jugement négatif sur le bilan post-communiste en Bulgarie : c'est le cas de 50 % des personnes, et seuls 6 % disent que leur famille a bénéficié de la transition contre 29 % dont les familles auraient été affectées négativement.

Il reste, évidemment, un important travail à faire en Bulgarie sur la mémoire du communisme, qui a été peu entrepris pour le moment. La nostalgie du communisme aujourd'hui ne consiste pas à mettre en question le régime démocratique actuel, mais plutôt à exprimer une profonde déception d'un changement de système, qui n'apporta pas une véritable équité sociale et participation politique de tous les citoyens. Cette nostalgie oppose la situation socio-économique de l'époque au contexte actuel. Beaucoup de citoyens post-communistes voient aujourd'hui l'abondance sur le marché, mais aussi la mainmise de l'économie par les oligarques et la confiscation de la richesse publique par des intérêts privés. La nostalgie est en effet une sévère critique des résultats de la transition post-communiste considérés non comme une libération d'un système autocratique injuste, mais comme une substitution oligarchique des attentes pour une démocratie sociale équitable. C'est ainsi que le modèle d'un capitalisme sans bornes, surtout dans sa version néolibérale de la fin des années 1980, produit des représentations positives pour le passé communiste.

Bibliographie

Alpha Research (2014), Преходът : митове и памет 25 години по-късно [La transition : mythes et mémoire 25 années plus tard], https://alpharesearch.bg/post/894-prehodut-mitove-i-pamet-25-godini-po-kusno.html ?lang=bg.

Berend Ivan (1996), *Central and Eastern Europe 1944-1993 : Detour from the Periphery to the Periphery*, Cambridge, Cambridge University Press.

Dimitrov Georges (2005), *Journal 1933-1949*, Paris, Belin.

European Commission (2004), *Consolidation of Democracy in Central and Eastern Europe 1990-2001*, Brussels, Cumulation PCP I and II. GESIS Data Archive, Cologne, ZA4054 Data file Version 1.0.0, https://doi.org/10.4232/1.4054.

Ferretti Maria (2007), « La nostalgie du communisme dans la Russie post-soviétique »,

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 97/544

Workshop organised by the European Network on Contemporary History (EURHISTXX), Paris, 17 décembre, www.eurhistxx.net.

KORNAI János (1992), *The Socialist System : The Political Economy of Communism*, Princeton, Princeton University Press.

LAVABRE Marie-Claire (1998), « История и памет : някои отправни точки » [Histoire et mémoire : quelques points de départ], Социологически проблеми, 3-4, p. 7-153.

RAGARU Nadège (2020), « *Et les Juifs bulgares furent sauvés… » Une histoire des savoirs sur la Shoah en Bulgarie*, Paris, Presses de Sciences Po (Académique).

LAVABRE, Marie-Claire. История и памет: някои отправни точки [Histoire et mémoire: quelques points de départ], Социологически проблеми 1998, No.3-4, p. 7-15 (https://www.ceeol.com/search/journal-detail?id=760).

Lire aussi : Chauliac, Lavabre, Lazar, Pudal (XXI, XXXVI, VII, XVI).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 99/544

VII

Le communisme est-il oublié ?

PAR MARC LAZAR

Autant que je m'en souvienne, c'était durant l'année universitaire 1985-1986. Alors chargé de cours à l'université de Nanterre en « Administration économique et sociale », j'avais la responsabilité d'un enseignement de travaux dirigés consacré à l'histoire politique de la France au XX^e^ siècle. Pour vérifier l'attention et les connaissances des étudiants, je pratiquais de temps à autre un petit jeu consistant à glisser au détour d'une phrase une énormité historique en attendant la réaction de l'auditoire. Ce jour-là, je commençais un enseignement dédié aux forces politiques à la Libération et aux débuts de la IV^e^ République et présentai donc le Parti communiste français comme étant le principal, voire le premier parti politique. Immédiatement, un étudiant leva la main pour s'exclamer : « Là, monsieur, vous cherchez à nous piéger et vous plaisantez », intervention aussitôt approuvée par tous ses camarades. Je dus passer dix bonnes minutes à les convaincre de la réalité de ce que j'avais avancé. À l'époque, faut-il le rappeler, Georges Marchais, le secrétaire général du PCF, avait obtenu plus de 15 % des voix à l'élection présidentielle de 1981 et, trois ans plus tard, la liste qu'il conduisait aux élections européennes de 1984, 11,20 %. Ces scores, qui réjouiraient les communistes d'aujourd'hui mais qui, alors, les désolaient, attestaient le net déclin qui s'amorçait et que des jeunes avaient tellement vite assimilé qu'ils ne pouvaient concevoir que ce même parti avait pu dominer la vie politique française quarante ans auparavant.

Et que dire de nos jours ? « Mes » étudiants de Sciences Po de ce XXI^e^ siècle ont eux aussi, le plus souvent, de grosses lacunes historiques en général et en particulier à propos du communisme

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 100/544

en France, en Europe comme dans le monde. À l'époque, la réaction de ces jeunes Nanterriens m'avait plongé dans un abîme de réflexion et je pense l'avoir signalé à mes amis de la revue *Communisme* dont faisait partie Marie-Claire Lavabre. La plupart d'entre nous, alors âgés d'une trentaine d'années, connaissaient la puissance du PCF, soit parce que certains en avaient été membres, soit parce que nous l'avions combattu généralement en tant que gauchistes, soit parce que nous étions tout simplement férus de politique, et, comme chercheurs, nous consacrions tout notre temps à son étude. Mais, à en croire ce que je venais de vivre dans une salle du bâtiment D de l'université, la génération suivante était peut-être en train de grandir dans un monde où le communisme ne représentait plus rien de notable ni de mémorable : l'oubli, cette « inquiétante menace qui se profile à l'arrière-plan de la phénoménologie de la mémoire et de l'épistémologie de l'histoire », selon la formule de Paul Ricœur, faisait son travail avec une vitesse déconcertante.

Sans recourir ici aux distinctions établies par le philosophe, on pointera trois principales sortes d'oubli. D'abord, celui dû à l'inexorable érosion du temps. Le souvenir du PCF, comme de son homologue, le Parti communiste italien, pour ne parler que des deux plus puissants partis communistes de l'Europe occidentale, disparaît. En France, le PCF n'a plus qu'une existence résiduelle dont les vestiges s'effacent progressivement comme les traces de pas sur le sable après le passage de la mer. Il n'est plus qu'un petit parti parmi les grands partis, ou, si l'on préfère, le plus grand des petits partis, avec quelques derniers éléments visibles faisant office de butte témoin de sa splendeur passée. Il compte encore des élus à l'Assemblée nationale, au Sénat, dans des assemblées régionales (mais plus au Parlement européen), gère des municipalités, dispose de militants généralement aux cheveux blancs ou aux crânes dégarnis que l'on peut croiser sur un marché certains dimanches parisiens et qui, à l'occasion, vous tendent un tract signé du PCF où la faucille et le marteau ont disparu, remplacés en 2018 par une étoile. Certes, en cette année 2022, la candidature de Fabien Roussel a pu apparaître un moment comme originale mais elle n'a pas marqué un renouveau communisme français puisque le leader du PCF n'a obtenu que 2,8 % des suffrages exprimés, en très légère progression par rapport au résultat obtenu en 2007 par Marie-George Buffet

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 101/544

(1,9 % des suffrages exprimés). En Italie, le Parti communiste a renoncé à son nom et à son identité en 1991. Une minorité a refusé ce choix et créé le Partito della Rifondazione Comunista, lequel connut ensuite une scission qui prit le nom de Parti des communistes italiens puis PCI. Or ces petits partis ont quasiment disparu désormais. Comment se souvenir du communisme de l'autre côté des Alpes si les institutions pourvoyeuses de mémoires officielles sont mortes ?

Il existe un deuxième type d'oubli très peu présent en France et en Italie, plus répandu dans les pays où les partis communistes étaient au pouvoir, c'est celui qui relève du choc lié à la répression, aux persécutions et aux crimes communistes. Qui en fut victime directement ou indirectement dans sa famille ou parmi ses amis et ses proches peut demander réparation, exiger justice, en entretenir la mémoire douloureuse ou, à l'inverse, refuser d'en parler et chercher à ensevelir ce traumatisme au plus profond de son être pour tenter de survivre et même de vivre. Cet « oubli pathologique », je procède ici à une extension du raisonnement de Ricœur, n'est guère repérable là où les PC restèrent cantonnés à l'opposition, hormis de rares participations au pouvoir central aux côtés d'autres partis, plus fréquentes en France (à trois reprises, entre 1944 et 1947, de 1981 à 1984 et de 1997 à 2002) qu'en Italie (une seule fois entre 1944 et 1947). Toutefois, il n'est pas totalement inexistant. Il concerne peut-être ceux et celles qui furent en butte aux violences communistes non seulement dans la situation exceptionnelle de la Seconde Guerre mondiale et des combats de la Résistance qui purent dégénérer en règlements de comptes, par exemple dans ce que l'on appelle en Italie le « triangle de la mort » en Émilie durant et après la guerre civile, mais encore à d'autres moments, parce que considérés comme ennemis, à l'instar des trotskystes et dans certains cas des socialistes, ou traîtres en l'occurrence les dissidents internes ou les « jaunes » durant les grèves ouvrières, etc.

Enfin, il reste un dernier oubli, volontairement et délibérément organisé, produit, institué celui-là. Ce fut précisément le cas en Italie qui se différencie nettement de la France. Les dirigeants communistes qui ont rompu avec le communisme créant d'abord le Parti démocratique de la gauche, puis les Démocrates de gauche,

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 102/544

enfin, pour la plupart d'entre eux, le Parti démocrate, ont eu tendance à en refouler le souvenir, à vouloir se débarrasser de cet héritage considéré comme encombrant, voire à le répudier, et à se désintéresser de son histoire contrairement à une célèbre phrase de Palmiro Togliatti prononcée lors de l'un de ses discours à l'Assemblée constituante le 26 septembre 1947 et souvent répétée, avec orgueil, dans les rangs du PCI : « Nous venons de très loin et nous allons très loin ! » Et quand ils se décidaient à en parler, c'était pour en proposer une interprétation particulière, assez édulcorée, à l'instar de Walter Veltroni expliquant qu'au fond il n'avait jamais été communiste quand bien même il était un membre actif de ce parti. Cependant, dans le corps de ce qui fut le parti, chez les cadres intermédiaires, les militants de base, le souvenir du communisme reste prégnant, exaltant, chaud, et ne demande qu'à resurgir lorsque, par exemple, un chercheur vient les interroger sur ce qu'a représenté leur engagement comme Alexandre Chabert l'a fait à Turin pour un mémoire de master.

Mais, on le sait d'expérience, le passé enfoui, quels qu'en soient les motifs et les modalités, ne peut que resurgir car il s'avère quasiment indestructible. Occulter le communisme s'avère une tâche impossible, vouée à l'échec. Cela signifierait rayer d'un trait de plume la place fondamentale qu'il a occupée en France et en Italie, les millions de citoyens qui ont voté pour les candidats de ces partis, y ont adhéré et souvent milité en lui consacrant pour nombre d'entre eux des journées et des nuits entières parfois au détriment de leur vie de famille et de leur travail, voire qui sont morts pour cet idéal et la libération de leurs pays pendant la Résistance, et parfois en d'autres occasions lors de conflits sociaux ou durant les combats anticolonialistes. Ce contraste entre ce que fut le communisme dans un passé récent et son effacement dans le présent a fourni la matière du *Silence des communistes*. En 1999, dix ans après la chute du mur de Berlin, à l'initiative d'une personnalité fort respectée en Italie, Vittorio Foa, qui ne fut jamais membre du PCI, deux responsables et intellectuels communistes, fort différents l'un de l'autre, Miriam Mafai et Alfredo Reichlin, ont entamé une correspondance pour s'interroger, entre autres, sur cette chape de plomb qui s'était abattue sur le parti auquel ils avaient appartenu, alors même qu'ils étaient d'accord pour le changer de fond en

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 103/544

comble. L'échange épistolaire devint un livre publié en 2002, adapté quatre ans plus tard au théâtre à Turin par Luca Ronconi, et les deux connurent un franc succès. Cela témoigne-t-il de l'empreinte si essentielle et particulière laissée par le plus puissant parti communiste de l'Europe occidentale ? Pas seulement. En effet, le livre fut traduit en français en 2007 et mis en scène la même année par Jean-Pierre Vincent. Présenté au festival d'Avignon puis au théâtre des Amandiers de Nanterre, le spectacle tourna en France, rassemblant un public non négligeable et s'attirant les faveurs de la critique. Pourquoi un pareil engouement pour ce texte ? Deux explications sont possibles, complémentaires l'une de l'autre. Le PCI a toujours eu bonne presse dans la gauche française, jusque dans les rangs du PCF. Sa direction avait construit une image de lui extrêmement positive et attractive, qui eut un impact quasi mondial et fut même longtemps relayée par nombre de chercheurs. Le PCI apparaissait comme l'exact envers du PCF, présenté de façon tout aussi caricaturale. Il était intelligent, composé d'intellectuels brillants, ouvert, socialement diversifié et autonome de l'URSS ; à l'inverse le PCF était stupide, peuplé d'ouvriers bornés, ouvriériste, sectaire et totalement dépendant de Moscou. Même si la recherche historique a depuis largement nuancé cette opposition terme à terme, les vicissitudes du devenir des communistes italiens pouvaient susciter la curiosité d'un public cultivé, peut-être italophile et séduit par la représentation enjolivée du PCI. Mais à l'évidence, ce n'est pas la seule raison qui a amené tant de spectateurs à venir assister à l'excellent spectacle de Jean-Pierre Vincent, lequel a par ailleurs son public de fidèles. Car ce dont parlent nos trois protagonistes ne concerne pas que le parti italien. En effet, ils évoquent le phénomène général du communisme, lequel a attiré des millions de personnes dans le monde qui en sont désormais orphelines [Pudal, chapitre XVI]. Dans leurs échanges, ils reviennent sur leurs vies, leurs espoirs, leurs croyances, leurs déceptions, leurs erreurs, et ils s'interrogent sur l'avenir de leurs idées, celles de la gauche à laquelle, différemment de tant des « ex » évoqués par Ignazio Silone dans d'autres circonstances, ils restent, eux, fidèles et le sont restés jusqu'à leurs décès.

Mais il est une autre façon de lutter contre l'oubli du communisme. Cette fois-ci, elle ne vient pas de ceux qui y ont cru, mais

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 104/544

de ses adversaires. En 1994, le milliardaire Silvio Berlusconi s'est lancé en politique. Notamment, en adoptant un discours mêlant des références au libéralisme et au conservatisme et en activant ce que l'historien Giovanni Orsina a judicieusement appelé l'anti-anti-fascisme, décomplexant ainsi ceux qui n'en pouvaient mais de l'antifascisme, ce ciment de la gauche italienne. De ce fait, il a délibérément réactivé l'anticommunisme alors même qu'il n'y avait plus de communistes en Italie, à part les petits partis qui affichaient, avec fierté, ce qualificatif. Il l'a fait en recourant à un double registre. Celui de la mémoire, manipulée dirait Ricœur, du communisme, présenté comme le mal absolu en Italie comme dans le monde, instrumentalisant, par exemple, à son profit la traduction italienne du *Livre noir du communisme*, publiée par l'une de ses maisons d'édition. Celui, par ailleurs, de l'actualité de la menace communiste en arguant de la persistance du communisme au sein de la gauche qui s'opposait à lui, l'accusant d'être philo-étatiste, donc synonyme d'augmentation des impôts, dénonçant l'infiltration communiste dans les médias, l'école, les universités et les institutions, notamment avec « les magistrats rouges » qui mettent en péril *la brava gente* et la démocratie. Paradoxalement, en Italie, l'anticommunisme a contribué à enrayer l'oubli du communisme que la plupart des anciens communistes pratiquaient.

Ce n'est pas le cas en France. De nos jours, l'anticommunisme ne constitue plus une ressource politique déterminante. Certes, Jean-Marie Le Pen, bien plus que sa fille, s'en servait quand il évoquait l'histoire, ce qu'il faisait souvent. Lors de la parution du *Livre noir du communisme* en 1997, la droite tenta de mettre en difficulté Lionel Jospin alors Premier ministre à la tête d'un gouvernement dit de la gauche plurielle comportant des ministres communistes. Mais, hormis ces épisodes et peut-être quelques autres au niveau municipal par exemple, l'anticommunisme n'est plus guère usité. Il est vrai que celui ou celle qui s'y emploierait ressemblerait à Don Quichotte chevauchant Rossinante et chargeant contre des moulins à vent : le PCF, à part quelques dernières situations locales, ne représente plus un danger pour ses compétiteurs. En revanche, fût-il fragilisé, il sert de réservoir de mémoire et d'entreprise mémorielle à la fois pour enrayer l'oubli mais aussi

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 105/544

pour proposer une représentation favorable de son histoire et légitimer son action présente. C'est ce qu'il s'est employé à faire en 2020 à l'occasion du centenaire de sa naissance, même si cette entreprise s'est heurtée aux restrictions liées à la pandémie qui ont empêché la tenue de diverses initiatives. Le fond de l'argumentaire est solidement charpenté et bien connu. Le Parti communiste français est fondamentalement français, antifasciste, fer de lance de la résistance, antiraciste, profondément démocrate, qui a certes commis quelques erreurs notamment dans son approbation du stalinisme mais qui fut toujours aux côtés des ouvriers, des paysans, des défavorisés, des pauvres ; il a permis la construction de l'État-providence, favorisé l'obtention des conquêtes sociales, lutté en faveur de la libération des peuples colonisés, par conséquent, sa marginalisation est préjudiciable pour les dominés comme pour la politique en général. Il est frappant de constater que la plupart des cent neuf livres autobiographiques, sauf erreur de ma part, qui ont été publiés depuis 2000 ayant un rapport avec le communisme français reprennent cette *doxa*, chacun à leur manière et rapporté à leur expérience personnelle, qu'en revanche ne partage pas une minorité d'anciens communistes eux aussi auteurs d'autobiographies mais fort critiques sur leur expérience politique. Davantage, nombre de sympathisants plus ou moins éloignés du PCF et des non-communistes y adhèrent et se l'approprient dans des récits, des documentaires, des films, des bandes dessinées, des chansons. En atteste la bienveillance, voire l'empathie et même la sympathie, manifestée par de nombreux médias, y compris fort à droite, envers Fabien Roussel lors de la campagne présidentielle. Une nostalgie du communisme français s'exprime ainsi, surtout par rapport à la progression du Rassemblement national notamment dans les terres précédemment rouges. À cet égard, la production mémorielle du PCF semble plus importante que celle existant en Italie.

Cependant, à l'occasion du Centenaire de la naissance du PCI en 2021, une multitude de rencontres ont eu lieu à l'instigation le plus souvent des instituts Gramsci et d'autres fondations ou associations. Le PD lui-même s'est manifesté. Quelques fédérations – à Milan, Turin, Reggio-Émilia, Modène, Gênes ou Naples – ont

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 106/544

organisé des débats et deux événements commémoratifs se sont déroulés à la fête de l'Unità, au niveau national. Par ailleurs, en plus de deux ouvrages scientifiques, pas moins de dix-neuf livres autobiographiques, de témoignages ou d'essais et même une bande dessinée sur l'histoire du communisme italien ont été publiés par d'anciens communistes et des journalistes, parfois n'ayant jamais été communistes, mais qui font tous preuve d'une grande empathie rétrospective avec ce parti-société qui faisait communauté, procurait du sens et donnait une solide formation politique dont la classe dirigeante actuelle manque cruellement [1].

Au-delà de ses mémoires, favorables ou hostiles, nostalgiques ou neutres, qui contribuent à servir d'épitaphe du communisme, la seule possibilité pour extraire celui-ci de l'oubli reste l'histoire. En France et en Italie, il existe une grande production d'ouvrages et d'articles scientifiques consacrés au communisme. Il n'est pas possible d'en dresser un bilan ici. Néanmoins, il est important de constater qu'elle est rendue possible par l'accès à des archives, ces traces indispensables contre l'oubli, la mise au point de méthodologies originales souvent empruntées à d'autres sciences sociales comme la science politique, la sociologie ou encore l'anthropologie, et l'élaboration de nouvelles problématiques même si certains historiens s'obstinent en France à reprendre à leur compte l'interprétation mémorielle du PCF en l'habillant dans le manteau de la science, et en Italie à expliquer que le PCI fut fondamentalement italien et irréductiblement différent de tout le Mouvement communiste international. Toutefois, les producteurs de cette histoire, surtout les jeunes, se heurtent trop fréquemment à l'indifférence du monde académique qui privilégie pour les recrutements d'autres objets de recherche, tous légitimes et intéressants. Agissant ainsi, l'Université contribue à l'oubli du communisme alors que son histoire s'avère plus que jamais nécessaire pour comprendre notre présent.

1. Je remercie Alexandre Chabert de m'avoir communiqué ces données.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 107/544

Bibliographie

COURTOIS Stéphane et LAZAR Marc (2022), *Histoire du Parti communiste français*, Paris, Puf.
FOA Vittorio, MAFAI Miriam et REICHLIN Alfredo (2007), *Le Silence des communistes*, Paris, L'Arche.
ORSINA Giovanni (2018), *Le Berlusconisme dans l'histoire de l'Italie*, Paris, Belles Lettres.
PONS Silvio (dir.) (2021), *Il comunismo italiano nella storia del Novecento*, Rome, Viella.
RICŒUR Paul (2003), *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Le Seuil.

Lire aussi : Chauliac, Lavabre, Mayer, Pudal (XXI, XXXVI, VIII, XVI).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 109/544

VIII

Qu'est-ce qu'une polémique mémorielle ?

PAR FRANÇOISE MAYER

En novembre 1996, le Seuil publie *Les Aveux des archives*, livre dans lequel l'historien Karel Bartošek (membre de l'Institut d'histoire du temps présent [IHTP]) revient sur les liens très privilégiés entre le Parti communiste français et le Parti communiste tchécoslovaque et la place qu'y occupèrent certaines personnalités. L'ouvrage suscite des réactions très contrastées dès sa sortie. Certains saluent le travail accompli, d'autres dénoncent un livre tendancieux qui entame l'honneur d'individus respectables, morts ou vivants, un travail qui ne répond pas aux critères d'une approche scientifique. Le ton monte vite, les arguments *ad hominem* fleurissent. En quelques jours le livre crée une polémique qui occupe les médias durant quelques semaines, puis quitte l'actualité. Éphémère, comme toute polémique.

Du grec *polemos*, la polémique évoque spontanément les images de guerre. Qu'elle soit orale ou écrite, frontale et/ou médiatique, elle implique la confrontation de deux positions irréconciliables. Une situation où les interlocuteurs n'arrivent pas et ne cherchent d'ailleurs pas à se persuader. Que faire de ces dialogues de sourds ? Certains linguistes nous invitent à en observer les logiques internes, pour questionner les raisons de leur bipolarisation (Angenot, 2008). D'autres rappellent que la polémique n'est pas seulement la collision de deux acteurs ou groupes d'acteurs défendant des points de vue antagonistes, mais une situation où chacun des camps recherche l'appui d'un public qui prend parti. Sans cette résonance sociale, le conflit reste une simple dispute (Amossy, 2014).

Quelles sont les représentations du passé que *Les Aveux des archives* sont venus déranger ? Que révèle cet emballement

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 110/544

médiatique sur le rapport au passé communiste en France ? Qu'est-ce qu'une polémique mémorielle ?

Le déclencheur

Initialement intitulé *Prague-Paris-Prague, 1948-1968*, que l'on retrouve en sous-titre, l'ouvrage dont il est question rend compte de découvertes faites par l'auteur dans la première moitié des années 1990 aux archives de Prague, puis de Moscou, à propos du communisme tchécoslovaque entre 1948 et 1968. L'intention n'est pas de fournir un tableau synthétique, mais de réexaminer par sondes successives certains aspects de cette expérience. Deux thèmes dominent : les liens entre les Partis communistes français (PCF) et tchécoslovaque (PCT) d'une part, le phénomène des aveux dans la répression stalinienne, d'autre part. Un livre que l'auteur annonce d'emblée « baroque », tant par la composition des chapitres que par le style, puisqu'il entend rendre compte aussi, et c'est plus périlleux, de l'impact de ses découvertes sur ses propres cadres d'interprétation, dans une subjectivité parfaitement assumée.

Les travaux antérieurs sur le PCF et le PCT (Courtois et Lazar, 2022), ou les réseaux internationaux de propagande (Koch, 1995), avaient surtout éclairé les rapports entre Moscou et les partis « frères », beaucoup moins les liaisons entre le PCF et le PCT. Bartošek en dresse un tableau sévère, documentant abondamment l'étendue des tractations financières Est-Ouest (en dollars, voire en diamants), leurs modalités et leur poids dans les actions du PCF ou d'institutions proches. Dans ce dispositif, certains personnages clés sont identifiés, comme Raymond Aubrac, qui, sans mandat officiel du ministère des Affaires étrangères ou du PCF, mais très proche des deux institutions, joua un rôle important. Beaucoup plus en tout cas que ce qu'il en livre dans ses mémoires (Aubrac, 1996).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 111/544

La mise en question des phénomènes d'aveux dans le système stalinien constitue l'autre ligne du livre de Bartošek, un thème qui l'avait déjà beaucoup occupé dans les années 1970, lorsque, déclassé, dissident et privé d'archives, il menait des entretiens – une campagne d'histoire orale, diraient certains – auprès d'anciens prisonniers des années 1950. La confrontation des paroles alors recueillies aux archives désormais accessibles fut le point de départ de sa nouvelle recherche, quête qui l'amena à mettre en question le plus célèbre des témoignages sur cette période, celui d'Artur London, publié à Paris en 1968 sous le titre *L'Aveu*, à Prague en 1969, et adapté à l'écran par Costa-Gavras en 1970.

En France, *L'Aveu* eut un succès retentissant, au point de pousser dans l'ombre d'autres témoignages concernant le procès Slánský qui s'était tenu à Prague en 1952, le plus médiatisé des procès politiques d'Europe centrale qui avait valu la corde à onze des quatorze accusés (Mayer, 2020). L'adaptation filmique amplifia cet accueil. Bartošek consacre son septième chapitre à cet ouvrage et à sa réception. À la suite d'autres auteurs (Kriegel, 1972 ; Kaplan, 1980), il explique que ce texte devenu canonique faisait écran à toutes les victimes (non communistes) des premières années de la répression stalinienne, qu'il laissait par ailleurs dans l'ombre bien des aspects peu glorieux de la biographie de London. Il suggérait même que *L'Aveu* pouvait avoir répondu à une commande communiste.

L'anticipation des problèmes

Avant publication des *Aveux des archives*, la maison d'édition prit en compte l'avis d'un expert juridique. Dans son rapport, maître de Leusse indiquait que le manuscrit comportait de très nombreux risques de poursuite « du fait de passage pouvant être qualifiés de diffamation, d'atteinte à la vie privée, d'atteinte à la mémoire des morts, voire d'inexactitudes historiques ». Selon

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 112/544

l'avocat, les risques les plus sérieux concernaient principalement trois « sujets » : le PCF ou ses membres, Aubrac et Lise Ricole London, veuve d'Artur London [1].

Pour limiter les risques, outre quelques remarques – qui ne manquent pas de surprendre le lecteur avisé – sur le texte, l'expert préconisait de s'entendre préalablement avec les éventuels plaignants – la famille London et Raymond Aubrac, et surtout de s'assurer de la *bona fide* de l'auteur, c'est-à-dire de sa réputation de sérieux, de la légitimité des buts poursuivis, du sérieux de l'enquête, de la prudence et de la mesure des propos. En novembre 1995, Bartošek distribua donc une première version de son travail à un panel d'historiens reconnus institutionnellement pour leurs travaux sur l'histoire contemporaine. Les réactions, dont on retrouve la trace grâce au fonds Bartošek déposé aux Archives nationales de Prague, sont en général positives, malgré la structure très singulière du livre et le ton général qui laisse une très large part à la subjectivité. Dans ce florilège que Bartošek engrangea avec méthode, on retrouve Philippe Buton, qui avoue avoir été « un peu désarçonné par [l']implication personnelle [de l'auteur, avant d'être] convaincu », Nicolas Werth, qui loue l'audace de « l'historien-acteur », Jean-Jacques Becker, qui trouve Bartošek « convaincant et émouvant », et encore bien d'autres universitaires historiens français. Tous sont conscients du trouble qu'apporte le texte dans la mémoire du communisme en France, certains prodiguent leurs conseils, comme Pierre Broué qui recommande de mieux justifier la part de subjectivité en soulignant l'expérience – communiste, dissident, exilé – de l'auteur et historien.

1. Ce rapport d'expertise est déposé aux Archives nationales de Prague en plusieurs exemplaires, dont un commenté à la main par Karel Bartošek. Fonds Bartošek, non inventorié.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 113/544

La polémique, son objet, sa dynamique

Le manuscrit par endroits remanié sortit un an après sa programmation initiale. Dès la première semaine, il fut salué par nombre de journalistes. Les articles étaient nuancés, non exempts de réserves même si leurs titres cherchaient clairement à faire sensation « Le nouveau coup de Prague » (*Le Monde des livres*), « Prague ou la mémoire blessée » (*L'Express*), ou bien « L'Aveu c'était du roman » (*Libération*). Anticipant les différends à venir, *Le Monde* choisit de publier une petite biographie de London, signée de son gendre, Pierre Daix. *Le Figaro* se contenta de donner la parole à Bartošek, dans un entretien.

La semaine suivante, les enfants d'Artur London adressèrent une lettre à la rédaction de *Libération* : ils se disaient choqués et émus par l'article du journal, signé par le journaliste Jacques Amalric, dénonçaient et le titre et le contenu qui portaient offense à la mémoire de leur père. Dans le même numéro, Amalric revint sur son texte en présentant ses excuses à la famille : « Il est des titres qu'on préférerait n'avoir jamais lus… », reprochant dorénavant à Bartošek d'avoir choisi le ton de la controverse sur un sujet aussi brûlant. L'historien Denis Peschanski, collègue de Bartošek à l'Institut d'histoire du temps présent, laboratoire du CNRS spécialisé sur les questions de mémoire et d'histoire récente, contribuait à ce recadrage, avec une critique sévère du livre, dénonçant un traitement peu scrupuleux des sources. Deux jours plus tard, le journaliste Alexandre Adler, dans *Le Monde* du 15 novembre, enfonça le clou dans un tout autre registre, suivi de peu par Jean-Jacques Marie dans *Le Monde diplomatique*. Sous leurs plumes, le livre de Bartošek devenait faux, voire mensonger, sans autre but que de salir les héros de la lutte antifasciste et de la Résistance, faisant ainsi le lit du Front national (FN) et de l'extrême droite. Selon Adler, le livre relevait « d'une mauvaise foi aux limites de l'indignité ». La polémique s'envolait, concentrée dorénavant sur une vision antagoniste de la valeur de *L'Aveu*. Certains détracteurs de Bartošek assimilèrent son livre à un nouveau négationnisme. Tout

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 114/544

commentaire du livre en dehors de ce clivage devint quasiment impossible.

Des voix s'exprimèrent avec force, comme celle de Jorge Semprun, ancien déporté et coauteur du scénario du film tiré de *L'Aveu*, pour défendre l'honneur des London, au nom d'engagements passés dans la lutte contre les totalitarismes. D'autres, issues du monde académique ou de l'exil tchèque comme Milan Kundera, se joignirent à celles qui, depuis l'ouverture des archives à Moscou ou Prague, en dénonçaient un usage abusif qui ne visait selon eux qu'à dénigrer et faire scandale.

Dans le déchaînement médiatique, la déontologie de Bartošek, ses intentions furent mises en doute, son passé, mis en question. Un large groupe d'historiens contemporanéistes lui apporta son soutien, à l'aide d'une pétition contre le fait que « des travaux n'auraient pas droit de cité parce qu'ils remettraient en cause les mythes fondateurs du passé de la France et favoriseraient l'extrême droite [1] ». Des hebdomadaires offrirent la parole aux uns et aux autres dans des dossiers sur l'usage ou le mésusage des archives, le droit de s'attaquer en historien à des figures iconiques et, finalement, sur ce qu'il convient de dire et de penser du passé et de sa mémoire. La forme « dossier » donnait l'impression d'un dialogue, là où il n'y avait, au mieux, que juxtaposition.

La polémique fit écran au livre. Il fallut attendre quelques mois, pour qu'une recension affranchie de l'étroit clivage imposé par la polémique parût dans *Esprit* (Grémion, 1997). La même année, les éditions Gallimard publièrent un document censé invalider les doutes exprimés par Bartošek sur l'authenticité du livre de London (London, 1997). L'affaire avait alors perdu de son actualité. Dans un entretien publié à Prague le 2 février 1997 dans le quotidien *MF Dnes,* Karel Bartošek confia qu'il ne comprenait plus les Français. Il savait que son livre serait un « trouble-mémoire », mais il n'avait pas imaginé un tel emballement médiatique. Une première

1. *Le Monde*, 24 novembre 1996. Les signataires : Jean-Pierre Azéma, Jean-Jacques Becker, François Bedarida, Serge Berstein, Pierre Broué, Philippe Buton, Stéphane Courtois, Jean-Luc Domenach, Pierre Grémion, François Hincker, Pierre Kendé, Marc Lazar, Philippe Levillain, Pierre Milza, Henry Rousso, Jean-François Sirinelli, Nicolas Werth, Annette Wieviorka et Michel Winock.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 115/544

raison était sans doute à chercher du côté de la place qu'occupait alors le communisme en France. La mémoire et les polémiques qu'elle suscite n'existent en effet jamais qu'au présent.

Deux rapports au communisme

À l'époque où son livre sortit à Paris, les sociétés de l'Europe centrale et orientale étaient hantées par leur passé communiste, qu'elles cherchaient à mettre systématiquement à distance [Todorov, chapitre VI]. Rien de comparable dans les sociétés ouest-européennes. La France où le communisme fut une composante essentielle de la vie politique et sociale tout au long du XX^e^ siècle, ne faisait pas exception, bien au contraire.

En dépit d'un déclin sensible depuis les années 1970, le PCF continuait à compter dans le paysage français. Non seulement le PCF n'était pas disqualifié, mais avec l'ouverture de ses archives en 1993, sa direction affirmait, avec un relatif succès, promouvoir un retour dépassionné sur le passé.

Les mémoires communistes ou d'ex-communistes publiés alors (inédits ou réédités), furent reçus avec bienveillance, que les auteurs eussent pris de la distance avec l'engagement passé, telle Annie Kriegel, ou continuassent à l'enchanter, comme Lise London. Une « liberté » que ne connaissaient pas les sociétés où les lois de lustration, visant à identifier les rapports passés des individus aux partis communistes ou aux services de sécurité, pesaient sur les parcours professionnels et les réputations individuelles. L'ouverture des archives dans les ex-pays communistes n'altéra pas vraiment ce tableau : sur les ouvrages qui annonçaient des « révélations » pesait souvent le soupçon d'instrumentalisation, voire d'incompétence.

Le rapport au communisme dans la France des années 1990 s'inscrivait dans la continuité de son histoire, avec ses fidélités, ses transformations, ses ajustements. On était loin des condamnations globales, voire des criminalisations telles qu'elles se manifestaient

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 116/544

alors dans les sociétés centre-européennes. L'extrême droite, avec la montée du FN, et le négationnisme étaient régulièrement brandis comme des épouvantails, pas le communisme. Le passé communiste ne constituait pas un enjeu mémoriel significatif. D'autres passés étaient bien plus « présents » dans l'opinion, qu'il s'agît du comportement des Français sous l'Occupation, de la Shoah, de la décolonisation ou de la torture pendant la guerre d'Algérie.

C'est une des raisons pour lesquelles Aubrac n'accorda pas une grande importance à sa mise en cause dans *Les Aveux des archives*. Il était la cible depuis quelques années d'une série d'attaques à propos de son passé de résistant. Au regard de ce qui se jouait pour lui dans ces différentes affaires, les pages que lui consacrait Bartošek ne le troublaient pas beaucoup, il lui donna son blanc-seing. D'autres que lui s'indignèrent. Quant à lui, il salua mollement le sérieux du travail de Bartošek.

En revanche, les pages consacrées à London passèrent beaucoup plus mal. L'engagement déterminé de la famille London, Lise London et ses trois enfants, avant et après la sortie du livre, les soutiens qui se rallièrent à leur cause contribuèrent à mettre le septième chapitre au cœur de la polémique. L'observation de cette focalisation permet de mettre en lumière un autre décalage mémoriel entre Paris et Prague.

L'Aveu, un repère mémoriel très français

Lorsqu'en 1997, Pierre Nora, en tant que directeur de collection, fit publier *Aux sources de l'Aveu*, censé mettre un point final à la polémique, il affirmait en « avertissement », que la parution de *L'Aveu* en 1968 avait été « un événement historique aussi important que le rapport Khrouchtchev au XX^e^ congrès du PCUS, en 1956 » (London, 1997). C'était une manière de rappeler le sens que ce témoignage particulier avait eu pour les milieux progressistes : London montrait qu'on pouvait avoir été victime du stali-

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 117/544

nisme et rester de gauche, voire communiste. Un message qui résonne à Paris, pas vraiment à Prague.

Pour les Tchèques, le travail de mémoire et de reconnaissance des préjudices avait commencé dans le contexte du Printemps de Prague et avait alors concerné *toutes* les victimes, avec un accent particulier pour les victimes non communistes broyées par le système avant que celui-ci ne se mît à chercher « l'ennemi du socialisme » dans ses propres rangs. Un aspect parmi bien d'autres qui échappa très largement aux observateurs français du 1968 tchécoslovaque comme l'a bien analysé Pierre Grémion (1985). Après 1989, cette distinction entre victime communiste et non communiste fut encore plus soulignée dans une atmosphère de rejet global du communisme. Dans ces conditions *L'Aveu* n'a jamais eu la même importance que pour le public français, auprès de qui il reste une référence essentielle sur la répression stalinienne.

Autre décalage, celui qui consiste à qualifier London d'« ancien dissident », comme le fit le journal *Libération* du 24 décembre 1996 en publiant une réponse de Bartošek aux articles de ses détracteurs. Si l'étiquette de « dissident » à propos de London est difficilement imaginable en tchèque, elle renvoie en français sans doute à l'héritage de soutien à la dissidence tel qu'il s'est constitué dans les années 1970-1980 dans les milieux de gauche après l'échec de 1968 et les déceptions du programme commun. Axées autour des droits de l'homme, les dissidences furent une inspiration très importante dans le réenchantement du progressisme et la défense des personnes injustement poursuivies sous les régimes soviétisés, une des causes investies par une gauche antitotalitaire. Là encore, il s'agissait de ne pas laisser le terrain à la droite et à l'anticommunisme, et d'ailleurs de se préoccuper autant des dictatures d'Amérique latine que de celles de l'Est européen. Dans ce contexte, la figure de London continua à jouer un rôle symbolique fort. L'un des comités créés alors portait son nom. Même s'il n'eut *de facto* que très peu de liens avec les dissidents de la Charte 77, il reste, pour les Français qui s'engagèrent pour la défense des droits de l'homme à l'Est, très lié à mémoire dissidente.

La polémique sur *Les Aveux des archives* montra que les divergences mémorielles entre Paris et Prague ne portaient pas seulement sur un rapport global au communisme, mais sur des

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 118/544

représentations différentes à propos des notions de « victimes du stalinisme », et de « dissidents ». Ces perceptions étaient plus marquées par les expériences françaises que les expériences tchèques. Bartošek, pourtant fin connaisseur des deux sociétés, avait peut-être sous-estimé l'impact de ces écarts mémoriels sur les partis pris en 1996 à propos de son livre. Sa réception tapageuse montra la place que London et son témoignage occupaient (et continuent à occuper) dans l'imaginaire de la nébuleuse progressiste française. Cet épisode illustre la manière dont toute polémique sur le passé est d'abord le produit des décalages et conflits du temps présent.

Bibliographie

Amossy Ruth (2014), *Apologie de la polémique*, Paris, Puf.
Angenot Marc (2008), *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Fayard.
Aubrac Raymond (1996), *Où la mémoire s'attarde*, Paris, Odile Jacob.
Bartosek Karel (1996), *Les Aveux des archives*, Paris, le Seuil.
Courtois Stéphane et Lazar Marc (2022), *Histoire du Parti communiste français* [1995], Paris, Puf.
Gremion Pierre (1985), *Paris/Prague. La gauche face au renouveau et à la régression tchécoslovaque, 1968-1978*, Paris, Julliard.
Gremion Pierre (1997), « Aperçu du communisme franco-tchécoslovaque », *Esprit*, 230-231, p. 92-108.
Kaplan Karel (1980), *Procès politiques à Prague*, Bruxelles, Complexe.
Koch Stephen (1995), *La Fin de l'innocence* [1994], Paris, Grasset.
Kriegel Annie (1972), *Les Grands Procès dans les systèmes communistes*, Paris, Gallimard.
Kriegel Annie (1991), *Ce que j'ai cru comprendre*, Paris, Robert Laffont.
Lazar Marc (2002), Le *Communisme. Une passion française*, Paris, Perrin.
London Artur (1968), *L'Aveu*, Paris, Gallimard.
London Artur (1997), *Aux sources de l'aveu*, Paris, Gallimard.
Mayer Françoise (2020), « Sources filmiques des procès Horáková et Slánský », *Cahiers du monde russe*, 61 (3-4), p. 317-348.
Wolton Thierry (1993), *Le Grand Recrutement*, Paris, Grasset.

Lire aussi : Todorov, Lavabre, Lazar, Pudal (vi, xxxvi, vii, xvi).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 119/544

IX

La réconciliation franco-allemande, un modèle de travail de mémoire ?

PAR MICHAEL WERNER

Admettons que la « réconciliation franco-allemande » soit réellement passée dans les faits. Supposons par là même que les nations aient une sorte de personnalité individuelle susceptible de se faire ennemies et se réconcilier. Et supposons enfin que le processus appelé « réconciliation », et fondé principalement sur des évolutions de mémoire, puisse s'expliquer par des facteurs dépassant le seul cadre franco-allemand et comporte donc quelques possibilités de généralisation. Tous ces préalables sont loin de constituer des acquis. Mais le cas franco-allemand a suscité suffisamment d'intérêt en Europe pour qu'on puisse encore discuter quelques-unes de ses caractéristiques susceptibles de nourrir la réflexion sur son caractère potentiellement exemplaire.

L'aboutissement de la « réconciliation franco-allemande » est un phénomène complexe qui mêle plusieurs temporalités, des relations différenciées entre État et société civile, ainsi que des éléments conjoncturels singuliers. Il fait également intervenir des rapports entre mémoire et histoire assignant aux historiens un rôle particulier dans la consolidation et la transmission d'une mémoire partagée. Il conduit enfin vers un paradoxe en ce sens que sa réussite même risque de lui faire perdre son caractère exceptionnel et de finir par le banaliser. Au fur et à mesure que la mémoire des conflits antérieurs – et de leur dépassement – s'efface, l'idée d'une « communauté de destin » doit s'appuyer sur d'autres expériences, puisqu'un retour en arrière semble impossible.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 120/544

Des temporalités imbriquées

Commençons par un bref survol des régimes de temporalité en question, en partant de l'échelle la plus large. Contrairement à ce qu'indique la formule de l'ennemi héréditaire, l'inimitié franco-allemande, pour autant que l'on puisse la saisir d'un point de vue historique, est une affaire relativement récente, datant du XIX^e^ siècle, ce qui la distingue, par exemple, de l'opposition presque millénaire entre Français et Anglais. Côté allemand, les premiers soubresauts anti-français sont liés à la présence napoléonienne. Mais force est de constater qu'aussi bien Napoléon que surtout la France entière étaient restés populaires après 1815, notamment en Allemagne occidentale et jusqu'en Bavière et Saxe. Encore pendant très longtemps, jusque dans les années 1860, les velléités antifrançaises ont été largement compensées par le pouvoir d'attraction d'une France libérale, à la fois foyer des arts et promoteur des idéaux émancipateurs de la Révolution. Côté français, l'Allemagne était considérée jusqu'à la guerre de 1870, appelée d'ailleurs franco-prussienne, comme un pays ami. Ce n'est que consécutivement à cette guerre et aux dispositions du traité de Francfort consacrant l'annexion de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine par le nouvel État national allemand que l'Allemagne « prussienne » est devenue l'incarnation de l'ennemi extérieur, alors qu'inversement, Bismarck a instrumentalisé l'opposition à la France pour forger une unité nationale conforme à ses projets. La tranche des années 1870 à 1945 forme donc seulement la deuxième échelle de temporalité. C'est elle qui, avec les trois conflits majeurs, constitue l'écran de projection d'un antagonisme qui se disait héréditaire. À y regarder de plus près, cette période a aussi connu des moments d'apaisement, notamment autour de 1900 et pendant la deuxième phase de la République de Weimar. Elle a également été riche en interactions et échanges économiques, scientifiques, culturels et artistiques. Les systèmes juridiques, aussi bien en droit constitutionnel qu'en droit civil, se sont construits en miroir, formant, avec la tradition italienne, le socle du droit dit continental. Même les

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 121/544

conflits militaires, qui ont mis en contact de larges parties des populations respectives, n'ont pas vraiment exacerbé les oppositions. Ils ont aussi généré des mémoires partagées qui se sont interpénétrées. Après la Première Guerre mondiale, les associations d'anciens combattants et de victimes de guerre ont été, des deux côtés, parmi les premières à établir des relations suivies, prenant en charge, entre autres, entretien et créations nouvelles de cimetières militaires.

La guerre de 1940 et l'occupation allemande en France ont eu des effets plus diffus. L'inversion – temporaire – du résultat de 1914-1918 a brouillé l'opposition nationale franco-allemande, d'autant plus que le conflit se jouait sur un échiquier de dimension bien plus large. Mais ici aussi le conflit a favorisé, paradoxalement, l'émergence de pans de mémoire commune. Ces mémoires étaient structurées de façon complexe, alimentées par des expériences diverses et variées, selon les années, en gros, entre 1940 et 1942, puis de novembre 1942 au début 1945, à partir de l'occupation de la zone sud par l'armée allemande jusqu'à la libération des derniers territoires français en Alsace. En même temps, les expériences de la guerre sont connectées avec celles de l'immédiat après-guerre, en zone d'occupation française en Allemagne, dans la Sarre et à Berlin-Ouest. Ici aussi des militaires et des populations civiles sont en contact, mais selon une répartition inversée. Ces couches de mémoires sont encore fortement rattachées au conflit militaire tout en s'ouvrant vers une nouvelle période marquée d'une part par des alliances politiques dans une Europe divisée par le rideau de fer et, de l'autre, par le rapprochement des sociétés civiles ouest-allemande et française.

Ce rapprochement tant politique que socioculturel se fait donc sur fond d'une transformation profonde de la situation en Europe, qui constitue le troisième niveau de temporalité en question. Les premières initiatives d'unification européenne, à partir du début des années 1950, reprennent des idées formulées dans l'entre-deux-guerres par les pacifistes en même temps que certaines élites économiques françaises et allemandes. Elles sont portées à la fois par les industriels, une bonne partie des hommes politiques et les milieux intermédiaires comme les syndicats, les municipalités et des associations émanant de la société civile. Par ailleurs, la guerre froide favorise le rapprochement politique des pays de l'Europe

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 122/544

occidentale. Le traité de l'Élysée de 1963, considéré par l'opinion comme le point de départ officiel de la « réconciliation » franco-allemande, constitue davantage la consécration officielle d'un mouvement engagé bien avant. Cela dit, en signant ce traité, de Gaulle et Adenauer ont bien marqué que, pour consolider le processus en cours, il fallait surtout un travail en direction de la jeunesse des deux pays. La création, dans le sillage du traité, de l'Office franco-allemand pour la jeunesse – qui existe encore aujourd'hui – était guidée par l'idée qu'il fallait développer, à travers des échanges à tous les niveaux et des rencontres personnelles, une nouvelle mémoire fondée sur des expériences concrètes et susceptibles de se substituer aux représentations conflictuelles qui avaient hanté les générations précédentes (Delori, 2015).

Parallèlement, concernant les sociétés civiles, les jumelages entre villes ont énormément progressé, passant de 150 en 1963 à 2 500 en 2003. Sur ces deux plans, le traité constitue donc aussi un nouveau point de départ. À propos des jumelages, on peut noter que des municipalités françaises communistes se sont à leur tour inscrites dans le mouvement en concluant des accords avec des villes de République démocratique allemande, jouant sur d'autres socles de mémoire à l'instar de celles de la Résistance en France ou des brigades internationales en Espagne. Mais c'était là un terrain secondaire, qui a confirmé, à sa manière, une tendance générale de rapprochement franco-allemand. Le facteur décisif en a été, dans l'ensemble, la volonté d'en finir avec l'expérience dévastatrice de deux guerres mondiales, dans une conjoncture favorable au dépassement des nationalismes et à la construction d'une nouvelle donne européenne, qu'elle soit économique, politique, sociale ou culturelle.

Le rôle des historiens

Le deuxième point tient au rôle des historiens. Ceux-ci ont été, dès le début, appelés à jouer un rôle clé dans le processus de

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 123/544

« réconciliation ». La création en 1951 d'une Commission franco-allemande de manuels scolaires chargée d'élaborer des recommandations pour l'enseignement d'histoire en France et en Allemagne a inauguré une collaboration transfrontalière longue et intense. Celle-ci a culminé dans la publication, entre 2006 et 2011, d'un manuel d'histoire franco-allemand en trois volumes destiné aux trois dernières classes du lycée. Ce travail binational des historiens a été mené sans aucun à-coup sur les contenus et les perspectives. Les seuls problèmes ont concerné les questions de méthodologie pédagogique et l'insertion des ouvrages dans les cursus, toujours différents dans les deux pays. Par ailleurs, le travail d'intégration mémorielle a aussi porté sur les musées et les expositions historiques. L'histoire est mobilisée pour orienter une mémoire ouverte sur une pluralité de perspectives. Elle promeut l'idée d'une « communauté de destin » censée faire la jonction entre un passé marqué par des conflits, un présent d'actions communes et un avenir de plus en plus étroitement imbriqué. À ce niveau aussi, l'idée d'une responsabilité particulière de la France et de l'Allemagne dans la construction d'une Europe politique s'appuie sur une mémoire pour laquelle on a mobilisé l'imagerie du mariage et du « couple ».

Cela dit, et c'est là le troisième point, la résorption progressive, au fil des générations, d'une mémoire conflictuelle et la « normalisation » de la relation franco-allemande dans une Europe confrontée à des défis nouveaux, multiples et variés font que les voies traditionnelles de la commémoration de l'amitié franco-allemande sont de plus en plus délaissées. Les activités des comités de jumelage de villes ont souvent perdu de leur élan pionnier. L'apprentissage croisé de la langue du partenaire, l'un des objectifs toujours réaffirmés depuis le traité de l'Élysée, reste calé à un niveau bas. Le rôle et le poids des associations de la société civile, à l'instar des *Deutsch-französische Gesellschaften* qui existent toujours dans de nombreuses villes allemandes, mais dont les animateurs ont vieilli, s'affaissent progressivement. C'est également le cas de leurs homologues français rassemblés au sein de la Fédération des associations franco-allemandes pour l'Europe. Il est vrai que ces formes d'engagement correspondent de moins en moins aux pratiques sociales des jeunes générations. En revanche le nombre de mariages « mixtes » et de trajectoires de vie croisées est en augmentation, à la suite

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 124/544

notamment de l'imbrication progressive des économies et des formations sociales intermédiaires. La même tendance s'observe au niveau des échanges Erasmus et des cursus universitaires intégrés. Tout se passe comme si les vieilles catégorisations d'opposition nationale qui prévalaient encore jusque dans les périodes de la réconciliation devaient céder la place à de nouvelles formes de repérage socioculturel intégrant une pluralité d'appartenances et de situations de vie. Du coup, le principe même d'une « réconciliation » se dissout lentement dans l'idée d'une entente qui semble aller de soi et où l'échelle nationale ne serait qu'une parmi d'autres. Les mémoires associées à ce qui est souvent considéré comme une « normalité » nouvelle se substituent à celles qui ont véhiculé l'expérience antérieure du conflit, comme si une page historique était tournée. Le passé semble relégué dans une étape définitivement close de l'histoire.

Un exemple « exportable » ?

Le processus de « réconciliation » ainsi rapidement résumé, assimilé à une *success story*, a très tôt suscité la question de sa transposabilité. Parmi les terrains susceptibles d'être examinés à ce titre, la constellation germano-polonaise était placée au premier rang (Serrier et Weber, 2019). Elle se situe, bien entendu, dans des tranches de temporalité historique assez différentes, tant pour la longue durée qu'en ce qui concerne les périodes plus récentes. Elle présente également une épaisseur historique propre ainsi que des stratifications mémorielles distinctes. Mais la chute du mur de Berlin, la réunification allemande et la reconnaissance définitive, par l'Allemagne, de la frontière Oder-Neisse en 1990 ont placé au premier plan la question d'une « réconciliation » pour laquelle le cas franco-allemand pourrait servir de modèle. La référence au « triangle de Weimar » créé en 1991 a été d'emblée posée pour intégrer l'expérience française dans le dispositif analytique de la

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 125/544

relation germano-polonaise et lui conférer une ouverture européenne.

Comme dans le cas franco-allemand, deux niveaux sont à distinguer. À celui des initiatives officielles ou soutenues par des institutions publiques, on a effectivement suivi l'exemple franco-allemand, à commencer par la création, en 1991, d'un office germano-polonais pour la jeunesse destiné à favoriser les rencontres de jeunes, souvent associées à des projets concrets de travail de mémoire. Le nombre de jeunes mobilisés dans les programmes de cette institution binationale tourne autour de 100 000 par an, avoisinant les chiffres de son homologue franco-allemand. Le projet d'un manuel d'histoire germano-polonais élaboré par des équipes binationales a été lancé à son tour en 2008. Ici aussi, le travail en commun a été facilité par une expérience de coopération remontant jusqu'en 1972, année de création d'une commission germano-polonaise pour les manuels scolaires, dont l'activité s'est fortement développée à partir de 1992. Les quatre volumes publiés entre 2015 et 2020 portent le titre *Europe. Notre histoire* (*Europa – unsere Geschichte/Europa – nasza historia*), ce qui atteste la volonté de dépasser le cadrage bilatéral et d'inscrire le germano-polonais dans un horizon européen. Mais l'entreprise, en particulier les volumes 3 et 4 (1815-2010), reste largement tributaire des perspectives nationales, tout en jouant sur leurs croisements et interdépendances. C'est seulement à la fin que les auteurs pointent la contribution germano-polonaise à la construction européenne. La base même de l'entreprise est, peut-être même davantage que dans le modèle franco-allemand où on insiste sur l'histoire partagée, l'idée d'éclairer l'histoire à partir de deux points de vue distincts fondés sur des expériences historiques et des constructions mémorielles spécifiques. Au-delà du cas concret, les auteurs souhaitent ainsi sensibiliser les élèves au caractère construit des représentations historiques, en particulier celles qui sont dérivées de l'idée de nation.

Il est vrai que les aléas de la conjoncture politique affectent l'approfondissement du processus de rapprochement. En 2022, l'autorisation, par le gouvernement de Varsovie, du manuel germano-polonais pour l'enseignement aux lycées est toujours en attente. Mais il est difficile d'imaginer qu'un retour en arrière

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 126/544

durable puisse se produire (Ruchniewicz, 2019). Car, et c'est là le second niveau à prendre en considération, les sociétés civiles sont en interaction de plus en plus étroite. Cela vaut pour les relations économiques qui font circuler davantage d'acteurs et de personnes, des grandes aux petites entreprises, aux artisans et aux professions de service. Leurs expériences et leurs vécus multiples se superposent aux strates de mémoire plus anciennes. Parallèlement, on peut observer depuis les années 1990 dans les territoires occidentaux rattachés à la Pologne en 1945 un travail de réappropriation de la mémoire locale et régionale (plutôt allemande) par la deuxième génération des populations polonaises nouvellement installées sur place, par ailleurs souvent expulsées des territoires de l'Est annexés par l'Union soviétique. Ce travail de réappropriation, en particulier en Silésie et Poméranie, à la fois dans les villes et les campagnes, va à l'encontre des versions officielles antérieures qui avaient présenté ces régions comme étant historiquement polonaises, et le « retour » des Polonais comme une réinstallation des propriétaires « légitimes » (Molik, 2015). Par ailleurs, des membres de bien des familles allemandes expulsées en 1945 ont fait le voyage de Pologne pour prendre connaissance de la situation actuelle, à la fois en quête de mémoire et pour tirer un trait sur un chapitre de l'histoire dorénavant clos. Des deux côtés, allemand et polonais, l'échelle nationale et, avec elle, son fondement conflictuel jusqu'aux conséquences extrêmes de nettoyage ethnique dans les deux sens, ont cédé la place à des constructions mémorielles pluridimensionnelles insistant sur des spécificités locales et régionales ainsi que sur des expériences partagées de fécondation culturelle réciproque.

Au terme de ce bref parcours, on peut constater qu'au-delà des contextes historiques distincts et des configurations mémorielles spécifiques, une comparaison des exemples franco-allemand et germano-polonais, auxquels on pourrait associer d'autres cas comme les relations slovaquo-hongroises ou gréco-bulgares, fait apparaître quelques tendances communes qui sont liées à des évolutions de la référence nationale. Le travail de mémoire intègre de plus en plus d'autres échelles, à la fois spatiales, temporelles et sociales. Mais d'un autre côté, ces tendances sont loin d'autoriser des généralisations. Elles ouvrent simplement la voie à des historio-

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 127/544

graphies nouvelles, décentrées par rapport aux narratifs dominants du passé. Toutefois, à l'arrière-plan, l'expérience traumatisante collective de la Seconde Guerre mondiale et des crimes qui l'ont accompagnée reste omniprésente, en particulier dans sa dimension européenne. Dans le cadre institutionnel de l'Union européenne, et comme le montre en miroir la guerre engagée en 2022 par la Russie contre l'Ukraine, le « plus jamais ça ! », réactualisé à des moments de tension, semble pour l'instant résister aux flux communicationnels favorisant l'oubli.

Bibliographie

DELORI Matthias (2015), *La Réconciliation franco-allemande par la jeunesse. La généalogie, l'événement, l'histoire (1871-2015*), Berne/New York, Peter Lang.

KONCZAL Kornelia et WAWRZYNIAK Joanna (2018), « Provincializing memory studies: Polish approaches in the past and present », *Memory Studies*, 11(4), p. 391-404.

MOLIK Witold (2015), « Der Wandel der historischen Narrative in der Stadtgeschichte der sogenannten ‚Wiedergewonnenen Gebiete'. Das Beispiel von Strzelce Krajeńskie/Friedeberg (Neumark) », *in* Jürgen Heyde, Karsten Holste, Dietlind Hüchter, Yvonne Kleinmann et Steffen Katrin (dir.), *Dekonstruieren und doch erzählen. Polbische und andere Geschichten,* Göttingen, Wallstein, p. 141-148.

RUCHNIEWICZ Krzysztof (2019), « Breslau/Wroclaw 1945 bis 2019. Von einer fremden Stadt zur europäischen Metropole », *Dresdner Hefte*, 37 (193), p. 12-23.

SERRIER Thomas et WEBER Pierre-Frédéric (2019), « Allemagne – Pologne au XXI[e] siècle : une normalisation inachevée ? », dossier thématique *Allemagne d'aujourd'hui*, 228.

Lire aussi : Schöttler, Rosoux (XXXIV, X).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 129/544

X

La mémoire doit-elle être européenne ?

PAR VALÉRIE ROSOUX

> Dans le champ du malheur, planter une objection.
>
> *Henry Bauchau,* Journal d'Antigone,
> *Arles, Actes Sud, 1999, p. 138*

La mémoire est par définition au cœur de toute réflexion sur l'Europe. La construction européenne elle-même peut, à maints égards, être considérée comme une politique de mémoire. Le souvenir des guerres qui ont déchiré le continent fut l'une des pièces centrales du rapprochement qui s'est progressivement opéré entre nations européennes. Par ailleurs, la construction d'un récit mémoriel commun aux Européens est perçue depuis quelques années comme un moyen de lutter contre une forme de défiance populaire à l'égard des institutions de l'Union. Parallèlement, la plupart des politiques de mémoire nationale tentent d'inclure une dimension européenne dans la manière de commémorer des événements nationaux. Dès lors, la mémoire doit-elle être européenne ?

DE QUELLES MÉMOIRES PARLONS-NOUS ?

La question posée par ce texte se décompose en six termes. Trois d'entre eux méritent un pas de côté. La notion de mémoire

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 130/544

est ici présentée au singulier. À ce sujet, Maurice Halbwachs a montré de manière magistrale que « la mémoire collective n'est pas une métaphore » (Lavabre, 2020). Quand le niveau visé n'est ni individuel, ni local, régional ou national, mais supranational, le concept de mémoire s'accorde toutefois mieux au pluriel. À une telle échelle, les mémoires vives prolifèrent et les mémoires collectives prospèrent. Empreintes, traces et autres représentations du passé sont portées par un groupe immense et fondamentalement hétérogène. Toute interrogation sur le rapport au passé à l'échelle européenne se doit donc de porter non sur *la* mémoire, mais sur *des* mémoires.

Deuxième pas de côté au sujet du verbe cette fois : les mémoires « doivent »-elles être européennes ? Les mémoires ne « doivent » rien. Elles surgissent. Les impératifs, de manière générale, semblent peu ajustés au champ mémoriel. L'expression « devoir de mémoire » a fait couler beaucoup d'encre. Il est certes crucial d'honorer ceux dont la dignité fut écrasée. Mais l'hommage ne s'évapore-t-il pas quand il se fait injonction ? « Devoir » et « mémoire » ressemblent à des couleurs non pas totalement incompatibles (aucune association de tons ne l'est), mais ne s'accordant qu'avec lourdeur. Les mémoires, qu'elles soient valorisées ou occultées, s'ancrent dans des expériences. Elles sont forgées dans des corps de chair et de sang. Cet ancrage explique que si les mémoires bougent au sens qu'elles respirent et évoluent, elles n'en sont pas pour autant dociles. Même celles qui prennent l'allure de tissus légers, balayés au gré des vents, n'en demeurent pas moins entêtées. Flexibles sans aucun doute, elles ne sont pas pour autant disciplinées. Bref, si les mémoires ne « doivent » être européennes, « peuvent »-elles l'être ?

Le troisième et dernier pas s'attache à l'adjectif. Que signifie « européen » ? Des mémoires deviennent-elles européennes parce qu'elles sont mises en exergue par les porte-parole d'une institution, parce qu'elles correspondent aux espérances des « esprits d'Europe » (Laignel-Lavastine, 2010), parce qu'elles résultent d'une expérience vécue sur un territoire allant « de l'Atlantique à l'Oural » ? Quand elle est décrite comme « patrimoine commun », « communauté de destin » ou « espace de mémoire » (François et Serrier, 2012, p. 2), l'Europe se lit comme un millefeuille de pra-

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 131/544

tiques (commémorations, législations, narrations), de lieux (des champs de bataille aux forêts), de personnages (d'Homère à Zelenski), de temps zéro (qu'il s'agisse de libérations ou de crimes), de valeurs (telles que l'humanisme ou les droits humains) et d'émotions (culpabilité, honte, humiliation, ressentiment, peur, chagrin, espoir, la plupart de ces émotions étant transmises de génération en génération). Face à ce millefeuille, les mémoires que l'on peut qualifier d'européennes sont autant de fragments. Même à « vue d'avion », pour reprendre une expression de Marie-Claire Lavabre, ces mémoires n'en sont pas moins vibrantes, souvent résurgentes, parfois même brûlantes. Ce sont leurs interactions qui créent l'effervescence autour de laquelle nos vies s'articulent.

Les mémoires en Europe ou comment faire du clair avec de l'obscur

Ces précisions d'ordre sémantique permettent d'explorer certaines de ces interactions. Comment, sur la scène européenne, se mêlent « poids » et « choix » du passé (Lavabre, 1994) ? Dans la pratique, et en suivant « le fil rouge » de la voie méthodologique ouverte par la sociologue Marie-Claire Lavabre, comment interagissent d'une part les souvenirs, définis comme autant de « traces » et d'« effets du passé », et d'autre part ses « évocations », ses usages, étant quant à eux les « effets du présent » (Lavabre, 1994 et 2020) ? L'enjeu est majeur. Comme l'écrivait Georges Bernanos dans *Les Enfants humiliés*, « l'avenir n'appartient pas aux morts, mais à ceux qui font parler les morts, qui expliquent pourquoi ils sont morts » (1949, p. 29). À ce sujet, les narrations qui sont proposées dans le cadre européen pour expliquer le pourquoi des morts poursuivent des objectifs précis.

Comment mettre en récit conquêtes et crises, victoires et défaites pour toucher des citoyens vivant à Athènes, Riga, Stockholm ou Lisbonne ? L'une des intrigues choisies par les

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 132/544

représentants de l'Union européenne décrit les étapes d'une épopée couronnée de succès (*a successful story*) et dépeinte sous l'angle de la réconciliation (Rosoux, 2017). Les références officielles abondent en ce sens. Pour l'ancien président du Conseil européen, Herman van Rompuy, l'Europe s'est tout simplement « construite sur la réconciliation », cette dernière étant présentée comme la « vertu » la plus exigeante de toutes (New York, 20 septembre 2011). Cinq ans plus tôt, Javier Solana, ancien haut représentant de l'Union pour la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), identifiait déjà la réconciliation comme l'une des caractéristiques majeures du « modèle européen » (Paris, 6 octobre 2006). Tel un écho, l'ancien président de la Commission, Jose Manuel Barroso, décrit ainsi la « grande expérience de l'intégration européenne » : « Nous avons établi une paix permanente en Europe, basée sur la réconciliation entre anciens ennemis. C'est un exemple historique pour le monde » (Bruxelles, 24 mars 2007). Ce récit n'a pas pris une ride puisque l'actuel président du Conseil européen, Charles Michel, résume « ce que représente notre Union européenne » en ces termes : « Des valeurs partagées », « [d]es principes démocratiques », « [l]es libertés », « [l]a réconciliation » (message vidéo du 11 juillet 2021 à l'occasion de la commémoration du génocide de Srebrenica). Quelques mois plus tard, il répète que l'Europe des 27 est « le produit d'une réconciliation unique après une tragédie unique » (Berlin, 9 novembre 2021).

Cette insistance sur la réconciliation illustre à la fois le poids et les usages d'un « passé douloureux » (Mink et Neumayer, 2007). La référence se révèle utile dans au moins trois types de scénarios. Le premier vise un rapprochement au sein même de l'Union. Divers mécanismes sont mis en place, que ce soit au Parlement européen ou au Conseil de l'Europe, pour favoriser la coexistence de représentations du passé divergentes, voire incompatibles. Les traces laissées par la Première et la Seconde Guerres mondiales demeurent la source de crispations toujours susceptibles de bloquer la mécanique institutionnelle. La multiplication des polémiques au sujet de l'expulsion des minorités allemandes d'Europe centrale et orientale, la crise financière de 2010 ou encore ce qui fut appelé « la crise des réfugiés » en 2015 le montrent à satiété. La force des récriminations et des ressentiments exprimés dans chacun de ces contextes

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 133/544

révèle une géologie mémorielle faite de failles, d'effondrements, voire de lave encore incandescente.

La réconciliation prônée ne vise pas seulement des relations existantes entre États membres. Elle peut également tendre à la normalisation de rapports entre l'Union européenne et des États extérieurs à l'Union. Lorsque la réconciliation dépasse le cercle de l'« entre-soi » pour viser des relations entre soi et un tiers, elle concerne non plus seulement les traces laissées par les deux guerres mondiales, mais aussi celles qui découlent du passé colonial. C'est ainsi que le porte-parole de la délégation européenne lors de la conférence de Durban, Louis Michel, entend sceller la « réconciliation historique entre le Nord et le Sud ». Ses mots sont univoques : « Au cours des siècles, l'histoire européenne a été, comme dans d'autres régions du monde, fortement contrastée. Le meilleur a côtoyé le pire. L'Europe aura été, tour à tour conquérante et soumise, dominatrice et martyrisée, fraternelle et fratricide, porteuse d'idées généreuses mais aussi véhiculaires de conceptions abjectes » (Durban, 30 août 2001). Cette perspective est reprise dans le « nouveau récit pour l'Europe » diffusé par Manuel Barroso dès 2013 lorsqu'il rappelle que l'Europe « ne doit jamais oublier que sa prospérité à une époque récente a souvent été liée à la conquête coloniale et qu'elle a donc été acquise aux dépens de celles d'autres continents » (Bruxelles, 23 avril 2013). Presqu'une décennie plus tard, Charles Michel effleure toujours le sujet en soulignant « l'influence géopolitique "douce" » de l'Europe, présentée comme « une force positive, libérée des prismes coloniaux des siècles passés » (Berlin, 9 novembre 2021).

La reconnaissance d'une injustice et l'assomption d'une responsabilité en la matière ne mènent pas systématiquement à la présentation d'excuses. Loin de là. L'attitude des représentants européens est habituellement marquée par une extrême prudence au vu des risques encourus, qu'il s'agisse de l'éventuelle sanction électorale interne ou du versement d'indemnisations en cascade. À ce sujet, il est intéressant que Charles Michel, avant de présider le Conseil européen, se soit positionné sans la moindre ambiguïté à l'égard de la ségrégation subie par les métis belges. Enfants, ceux-ci ont été enlevés à leur mère congolaise, burundaise ou rwandaise pour être placés dans des internats et amenés en Belgique où ils ont été adoptés, placés dans des familles d'accueil ou des institutions.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 134/544

En 2019, c'est en tant que Premier ministre belge que Charles Michel présente ses excuses au nom de l'État pour « les injustices et les souffrances » que les métis ont subies. Il exprime la « compassion » du gouvernement belge « envers les mamans africaines, dont les enfants leur ont été arrachés » et souhaite que « ce moment solennel soit une étape supplémentaire vers une prise de conscience de cette partie de notre histoire nationale » (Bruxelles, 4 avril 2019). L'absence de démarche en la matière sur la scène européenne s'explique aisément : les injustices passées ne sont pas rigoureusement identiques d'une colonie à l'autre et, surtout, certains États ne se considèrent nullement concernés par ce passé.

Le troisième scénario vise l'appel à la réconciliation des *autres*. La dynamique est totalement différente lorsqu'il s'agit d'appeler les tiers à la réconciliation. La mission réconciliatrice de l'Union est effectivement mise en exergue aux quatre coins du monde. Pour d'aucuns, l'expérience dévastatrice des deux guerres mondiales est la source d'une sensibilité et d'une générosité européennes particulières. L'ancien Premier ministre français Lionel Jospin l'explique : « Parce que nous connaissons le prix des guerres, des fanatismes, des intolérances ; parce que nous les avons combattus ; parce que nous avons appris de l'expérience, nous sommes amenés à défendre des valeurs communes, fondées sur une certaine conception de l'homme et de ses droits, auprès d'autres peuples qui, sur notre continent ou ailleurs, restent aveuglés par leur mémoire » (Genshagen, 25 septembre 1999). Deux ans plus tard, Guy Verhofstadt, alors Premier ministre belge à la tête de la présidence de l'Europe, considère qu'après avoir surmonté le poids d'un tel passé, l'Europe constitue une « force de paix et d'écoute », « une cathédrale, un haut lieu où reprendre espoir » (Ottawa, 19 décembre 2001). La trame de ce récit demeure intacte. C'est presque sur le ton de la confession que la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, appuie la référence lors d'une visite dans les Balkans. « Je sais ce que cela signifie de surmonter les différends », explique-t-elle, avant de préciser : « Je viens d'un pays qui a apporté la Seconde Guerre mondiale au monde et qui est responsable de l'Holocauste » (Pristina, 29 septembre 2021).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 135/544

(Re)construire au cœur même de la déchirure

La posture des porte-parole officiels de l'Union européenne est bien résumée par Herman Van Rompuy, apaisé à l'idée que « l'Union, elle-même née des cendres de la Seconde Guerre mondiale, devienne un lieu de réconciliation », ajoutant que si « nous ne pouvons changer le passé », « nous pouvons changer le futur. Et c'est ce que nous faisons » (Belgrade, 1er juillet 2013). Il convient toutefois de s'interroger sur les limites d'un tel volontarisme. Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Europe, le passé criminel ne fait pas qu'ébranler (Patocka, 1986). Il déchire. La question n'est dès lors peut-être pas celle d'une réconciliation, mais celle de la déchirure (Trevisan, 2001). Comment vivre et (re)construire au cœur même de la déchirure ? Les voix de ceux qui se décrivaient comme des « revenants » (Delbo, 1971, p. 187) – au retour des camps – rappellent qu'on ne peut toujours « résoudre le passé » (Hamme et Sandström, 2015). Leurs paroles, restées en suspens, résonnent. Celles de Jean Améry, rescapé juif du camp d'Auschwitz, l'ont finalement emporté : « Ce qui s'est passé s'est passé » et « le fait que cela se soit passé ne peut pas être pris à la légère » ; « rien n'est cicatrisé, et la plaie qui […] était peut-être sur le point de guérir se rouvre et suppure » (Améry, 1995, p. 17 et 20)[1].

Les vers de Charlotte Delbo, résistante rescapée du même camp, sont eux aussi tranchants :

> Et je suis là devant la vie.
> Comme devant une robe
> Qu'on ne peut plus mettre.
>
> Delbo, 1971, p. 19.

À l'extérieur des frontières de l'Union, la construction européenne constitue un précédent remarquable. Source indéniable d'inspiration, elle ne peut cependant être un moule dans lequel

1. Jean Améry s'est suicidé en 1978.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 136/544

toutes les situations post-conflit se devraient de rentrer. L'élaboration d'une trame narrative progressivement commune ne relève pas en soi de la gageure. Elle ne résulte cependant pas du seul « désir d'unanimité » (Ernaux, 2000, p. 71). La réconciliation, telle que remémorée et prônée par les porte-parole de l'Union, ne peut donc être envisagée n'importe où, n'importe quand et à n'importe quel prix. C'est à partir d'êtres de chair et d'os – avec leurs espoirs, leur énergie, mais aussi leurs peurs et leurs haines – qu'une société se souvient et tente de « déverrouiller l'avenir » (Lapierre, 2015, p. 131). À partir de là – et de nulle part ailleurs.

Au moment d'écrire ces lignes, les terres européennes sont à nouveau bombardées, les civils, évacués, les tranchées, dévastées. Ce qui apparaît comme une forme de régression historique – presque invraisemblable – force à s'interroger sur une dynamique mémorielle littéralement explosive. Sans chercher à surestimer le rôle de la mémoire dans les relations internationales, il importe de ne pas passer sous silence les impacts qu'elle peut avoir en amont et en aval des conflits armés. L'invasion de l'Ukraine montre qu'à force de frictions, poids et choix du passé s'enflamment. Elle rappelle aussi que lorsque le crime survient, la mémoire se fait indomptable. Les massacres commis en Ukraine ne s'effaceront pas. Le cri et le murmure des voix qui se taisent à jamais seront transmis, génération après génération.

Au bout du compte, aussi tragique soient-ils, les terrains mémoriels ressemblent aux toiles impressionnistes que l'on ne peut saisir sans une forme d'attention prolongée. Dans *L'Étang à Montgeron* (1876-1877), pour ne prendre qu'un exemple, le paysage de Claude Monet vibre sous la lumière qui efface jusqu'au contour des objets. À première vue, la nappe liquide et pastel happe le regard. Un examen attentif de la toile permet cependant d'apercevoir, petit à petit, une figure dans le coin du tableau en haut à droite. Se fondant jusque-là dans l'ombre des arbres, une silhouette féminine surgit, probablement celle de l'être aimé par le peintre. La rencontre peut alors avoir lieu. À l'instar de ces toiles, chaque entretien, chaque lecture, chaque analyse demandent du temps et des déplacements pour que puissent émerger un visage et sa mémoire.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 137/544

Bibliographie

AMÉRY Jean (1995), *Par-delà le crime et le châtiment. Essai pour surmonter le mal*, Arles, Actes sud.
BERNANOS Georges (1949), *Les Enfants humiliés*, Paris, Gallimard.
DELBO Charlotte (1971), *Auschwitz et après*, III, *Mesure de nos jours*, Paris, Minuit.
ERNAUX Annie (2000), *L'Événement*, Paris, Gallimard (Folio).
FRANÇOIS Étienne et SERRIER Thomas (2012), « L'Europe : un espace de mémoire », Lieux de mémoire européens, *Documentation photographique*, 8087, p. 2-5.
HAMME Gunilla et SANDSTRÖM Ulf (2015), *Resolving Yesterday: First Aid for Stress and Trauma with Trauma Tapping Technique*, Vilnius, Createspace.
LAIGNEL-LAVASTINE Alexandra (2010), *Esprits d'Europe*, Paris, Gallimard (Folio).
LAPIERRE Nicole (2015), *Sauve qui peut la vie*, Paris, le Seuil.
LAVABRE Marie-Claire (1994), *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la FNSP, 1994.
LAVABRE Marie-Claire (2020), « La mémoire collective comme métaphore », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 50 (1), p. 275-283.
LAVABRE Marie-Claire et GENSBURGER Sarah (2012), « D'une "mémoire" européenne à l'européanisation de la "mémoire" », *Politique européenne*, 37, p. 9-17.
MINK Georges et NEUMAYER Laure (dir.) (2007), *L'Europe et ses passés douloureux*, Paris, La Découverte.
PATOCKA Jan (1985 et 1986), *La Crise du sens*, vol. 1 et 2, Bruxelles, Ousia.
ROSOUX Valérie (2017), « Reconciliation Narrative: Scope and Limits of the *Pax Europeana* », *Journal of Contemporary European Studies*, 25 (3), p. 325-339.
TREVISAN Carine (2001), *Les Fables du deuil. La Grande Guerre : mort et écriture*, Paris, Puf.

Lire aussi : Werner (IX).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 139/544

XI

Une mémoire cosmopolite est-elle possible ?

PAR JIE-HYUN LIM [1]

Au tournant du troisième millénaire, « le discours sur la mondialisation s'est déplacé de l'imagination vers la mémoire » (Assmann et Conrad, 2010, p. 1). Le *mnemoscape* – la topographie de la mémoire sociale – semble être un des domaines de l'imagination humaine qui a été reconfiguré de la manière la plus spectaculaire par la mondialisation. Un espace mondial de mémoire a émergé pour défier l'État-nation en tant qu'espace légitime de production et/ou d'entretien des souvenirs collectifs. Libérées de la nation, les mémoires sont désormais entremêlées, cohabitent, se réconcilient, sont contestées, entrent en conflit et sont négociées au-delà des frontières. En raison de cette dynamique transnationale, des acteurs historiques et des activistes de la mémoire sans lien sont désormais liés *a posteriori* dans l'espace mémoriel mondial, même s'ils ne partagent pas *de facto* d'histoire commune. Ce n'est en effet pas tant l'histoire qui est enchevêtrée que la mémoire. Cependant, l'émergence d'un espace global de la mémoire est à double tranchant en ce qu'elle porte en réalité simultanément la déterritorialisation et la re-territorialisation de la mémoire. Il est paradoxal de s'interroger sur la dimension aujourd'hui transnationale d'une mémoire nationaliste. Nous nous arrêterons dans ce qui suit sur l'activisme de la mémoire en Asie de l'Est et du Sud-Est ainsi qu'en Europe de l'Est, qui oscille entre appel à la responsabilité mondiale et mise en avant d'un souvenir national (Lim, 2022).

L'enchevêtrement des mémoires d'Auschwitz et d'Hiroshima/Nagasaki illustre l'ambivalence de l'activisme mémoriel mondial

1. Traduit de l'anglais par Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 140/544

au Japon. Lors d'une messe commémorative en hommage aux victimes de la bombe A à Nagasaki le 23 novembre 1945, Takashi Nagai – un physicien catholique qui a survécu au bombardement mais y a perdu sa femme – a prononcé un discours disant que l'église d'Urakami, au-dessus de laquelle la bombe a explosé, avait été « choisie non pas comme une victime mais comme un agneau pur, à abattre et à brûler sur l'autel du sacrifice pour expier les péchés commis par l'humanité pendant la Seconde Guerre mondiale ». Il est intéressant de noter que Nagai a choisi le mot *hansai* (燔祭), la traduction japonaise du terme d'« holocauste » tiré du chapitre 22 du livre de la Genèse, pour décrire la souffrance rédemptrice des *hibakusha* japonais – les victimes des bombes. Si l'on considère que le terme « holocauste » ne s'est pas diffusé, y compris en Israël et en « Occident », avant la fin des années 1950, le discours de Nagai constitue l'une des premières utilisations publiques enregistrées du mot dans le monde de l'après-guerre. Il a en un sens préludé à la connectivité d'Auschwitz et d'Hiroshima/Nagasaki dans la mémoire japonaise d'après-guerre. Auschwitz et Hiroshima ont souvent été cités comme de terribles symboles jumeaux de la mort de masse provoquée par l'homme et même désignés comme deux exemples archétypiques du racisme blanc. Dans cette juxtaposition simpliste, l'Holocauste, en tant que symbole décontextualisé du mal absolu, a servi à territorialiser la mémoire en justifiant métonymiquement une victimisation de la nation japonaise.

La « Marche pour la paix Hiroshima-Auschwitz », organisée par des activistes japonais anti-nucléaires qui a eu lieu entre 1962 et 1963 incarne ainsi l'interconnexion des victimes de l'*hibakusha* et celles de l'Holocauste en accusant l'impérialisme américain de s'aligner sur le nazisme. Cela explique pourquoi, à l'époque, le régime communiste polonais a accueilli chaleureusement ces militants pacifistes japonais et alors même que les autorités japonaises étaient, elles, réticentes à soutenir cette marche. D'un point de vue cette fois-ci non plus global mais trans-asiatique, la mobilisation de l'image de l'Holocauste pour parler d'Hiroshima et Nagasaki est devenue un moyen d'oublier Nanjing, Bataan, les « femmes de réconfort » et les autres atrocités coloniales japonaises. Le pacifisme antinucléaire japonais s'est alors montré « moins inté-

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 141/544

ressé à ressasser les péchés passés du Japon qu'à promouvoir son unité future en tant que nation pacifiste » (Orr, 2001, p. 52). L'attention obsessionnelle des Japonais pour Anne Frank est une autre marque de l'appropriation nationaliste de la mémoire de l'Holocauste dans le Pacifique. Comme l'a souligné avec justesse le journal israélien *Haaretz*, « le lien entre Anne Frank et le Japon est basé sur la construction d'une parenté entre victimes » (2014) d'Auschwitz et de Hiroshima/Nagasaki. Mais ceux qui au Japon promeuvent ou participent à une telle analogie ne pensent pas aux nombreuses Anne Frank que leurs troupes japonaises ont faites en Asie.

La collaboration entre les Américains d'origine arménienne et les Américains d'origine coréenne en faveur de la commémoration des « femmes de réconfort » constitue un autre cas intéressant de mise en perspective de cette transnationalisation de la mémoire. Malgré la pression des lobbys nationalistes japonais, le conseil municipal de Glendale, ville de Californie dans le comté de Los Angeles, a voté l'érection d'une statue en hommage aux « femmes de réconfort » coréennes. Glendale est la deuxième plus grande colonie arménienne au monde après Erevan, la capitale de l'Arménie. Les discours des membres du conseil arméno-américain lors de la cérémonie de dévoilement de la statue, en 2013, ont souligné que leurs souvenirs familiaux du génocide arménien les rendaient sensibles au sort des femmes coréennes. Conçue pour explorer les atrocités humaines et en tirer les leçons, la ReflectSpace Gallery de Glendale a alors accueilli l'exposition « Do the Right Thing : Commemoration of Comfort Women » qui s'est tenue entre du 20 juillet au 3 septembre 2017. La raison d'être de l'exposition, à savoir « la tension entre l'incapacité de parler de son traumatisme personnel et le besoin humain profond de le raconter », pourrait se retrouver chez toutes les victimes survivantes de génocide. Il ne fait aucun doute que l'activisme mémoriel transnational des « femmes de réconfort » a ainsi aiguisé les sensibilités mondiales à la violence sexuelle pendant la guerre. De même, la question est passée au premier plan de l'espace de mémoire mondial à la suite des violences sexuelles perpétrées en ex-Yougoslavie et au Rwanda. « Tout comme l'Holocauste est devenu une référence mondiale en matière de génocide, les femmes de réconfort sont

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 142/544

devenues une pierre de touche du nouveau droit international relatif à la violence contre les femmes en temps de guerre » (Gluck, 2021) [Gluck, chapitre XLIX].

L'Holocauste a été instrumentalisé pour souligner la victimisation nationale de manière métonymique en Europe de l'Est également. Les nationalistes polonais ont utilisé l'expression « Holocauste oublié » et ont défini les Polonais comme « le premier peuple d'Europe à avoir vécu l'Holocauste ». Celles et ceux qui souhaitaient rappeler les souvenirs allemands des bombardements alliés, les *Vertriebene* d'Europe centrale et orientale ou encore l'*Holodomyr* ukrainien ont de même fait référence à l'Holocauste comme modèle de mémoire. Loin des objectifs proclamés du multiculturalisme et de la prétention transnationale du nouvel activisme de la mémoire, en Europe de l'Est, celui-ci a ainsi finalement conduit à nationaliser la mémoire de l'Holocauste. L'évolution récente en Serbie en est sans doute l'un des exemples les plus éclairants. L'Holocauste y a été activé comme une mémoire-écran pour dissimuler le souvenir des crimes de guerre et des atrocités commis par les Serbes pendant la guerre civile yougoslave dans les années 1990. La mémoire de l'Holocauste a été un dispositif utile pour susciter l'émotion à ce sujet. La performativité de l'Holocauste a ouvert la voie à une alliance victimaire entre la souffrance juive et serbe. Les nationalistes serbes ont ainsi déployé des efforts considérables pour réhabiliter les fascistes tchetniks en utilisant la mémoire de l'Holocauste comme levier. L'acteur de mémoire dominant de cette alliance est le Comité Jasenovac du Synode des évêques de l'Église orthodoxe serbe, qui travaille en étroite collaboration avec l'institut officiel Yad Vashem en Israël. Les politiques post-communistes, en Serbie donc, mais aussi dans les États baltes, en Hongrie et en Ukraine, se sont ainsi approprié la mémoire, les symboles et l'imagerie de l'Holocauste pour souligner la victimisation de leur propre nation pendant la terreur stalinienne (Subotić, 2019).

L'activisme de la mémoire en Pologne dessine, lui, une situation à la fois plus sophistiquée et plus nuancée. Après la révolution morale déclenchée par l'*Historikestreit Po polsku* autour de l'attitude des non-Juifs à l'égard des Juifs dans la commune de Jedwabne pendant l'Holocauste [Szurek, chapitre IV], le nouveau militan-

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 143/544

tisme de la mémoire s'y distingue par sa quête de pluralisme, sa valorisation du multiculturalisme et sa recherche de tolérance. La *Marsz Milczenia* (Marche du silence) à Płonsk est par exemple une reconstitution publique de la marche imposée aux Juifs en 1942 par les SS. Lors de la première reconstitution de cette « marche » en 2008, les paroles de Czesława Stawiska, une femme polonaise qui a été témoin du passage de la marche de la mort dans son village, ont été lues. Celle-ci s'y repentait de ne pas avoir répondu aux supplices d'un garçon juif mourant qui réclamait sa mère sur le lieu de la tuerie nazie dans le centre de la ville. Cette reconstitution publique à Płonsk a donné une nouvelle signification à l'événement pour les participants et les observateurs (Holc, 2018, p. 1-3). Cette expérience a sans doute libéré certains participants de l'obsession de l'innocence nationale et les a aidés à reconnaître leur position de « sujets impliqués ». La douzième édition de la *Marsz*, qui s'est tenue le 23 octobre 2019, rassemblait de nombreuses personnalités. Alexander Ben-Zvi, l'ambassadeur d'Israël en Pologne, a défilé côte à côte avec le maire de Płonsk. La présence de l'ambassadeur israélien a rappelé aux observateurs que Płonsk est la ville natale de Ben Gourion. Il convient de noter qu'Oriel Zaretsky (un rabbin de Varsovie) et Janusz Rumiński (un prêtre catholique) ont conjointement dirigé le service œcuménique de commémoration des victimes juives dans l'église paroissiale (Olszewska, 2019).

L'activisme de mémoire de *Brama Grodzka* (Porte Grodzka) à Lublin est également digne d'attention. Ces militants ont monté le projet « Lettres à Henio » pour préserver la mémoire de Henio Żytomirski, un garçon juif tué pendant l'Holocauste à Lublin. Ce projet a été lancé le 19 avril 2005, pour célébrer l'instauration de la Journée internationale de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité. Depuis lors, il est devenu l'une des principales activités de commémoration des Juifs de Lublin. De nombreux jeunes élèves ont envoyé des milliers de lettres. Parmi les participants institutionnels à cette campagne figurent plusieurs dizaines d'écoles de Lublin et d'autres villes de Pologne, ainsi que du Canada, du Danemark, de France, d'Allemagne, d'Israël, d'Italie, des Pays-Bas, d'Ukraine ou encore des États-Unis. Bien entendu, les lettres n'ont pas pu être distribuées et ont été renvoyées à leurs auteurs avec la mention « Le destinataire

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 144/544

n'existe plus » apposée sur l'enveloppe. Les lettres retournées avec cette phrase estampillée sont censées constituer l'artefact matériel d'une présence et d'une absence. Elles entrent en résonance avec une Pologne multiculturelle qui souhaite partager le passé de ses voisins juifs.

Cependant, le militantisme construit autour de cette mémoire multiculturelle ne produit pas automatiquement des mémoires déterritorialisées. Le souvenir de la famille Ulma à Markowa en est un bon exemple. Lorsque, en 2018, le Parlement polonais a proclamé le 24 mars de chaque année « Journée nationale de commémoration des Polonais qui ont sauvé des Juifs sous l'occupation allemande », l'histoire de cette famille a attiré l'attention. Le 24 mars 1944, la police militaire allemande a fait une descente dans la maison de ces sauveteurs et a tué tous les Juifs qui s'y cachaient ainsi que l'ensemble de la famille Ulma, c'est-à-dire les parents et leurs six enfants. La mémoire des Justes polonais et des sauveteurs de Juifs à Markowa est ainsi venue contrebalancer la mémoire des auteurs de crimes polonais à Jedwabne. Dans le *mnemoscape* d'aujourd'hui, la relation polono-juive « se situe quelque part entre Markowa et Jedwabne » (Bogumił et Głowacka-Pakier 2019, p. 233). Les souvenirs des Polonais en tant que gardiens et sauveteurs de leurs « frères juifs » sont désormais mis en avant pour prouver que les premiers ne sont pas antisémites. Il est significatif que le Parlement polonais ait adopté une loi controversée qui interdit d'attribuer « publiquement et faussement » les crimes de l'Allemagne nazie à la nation polonaise quelques mois seulement avant d'instituer la journée de commémoration de la famille Ulma. Les nationalistes catholiques provinciaux du parti au pouvoir, le PiS, semblent davantage intéressés par les Justes polonais en tant que moyen de défendre l'honneur de la nation polonaise que comme un levier pour faire connaître le sort des victimes juives (Gensburger et Niewiedzial, 2007).

Le catholicisme en tant que religion est une agence transnationale par nature, mais l'Église catholique en tant qu'institution est un foyer d'activisme de la mémoire nationale. La « guerre des croix » à Auschwitz et le « Golgotha de la nation polonaise » à Kałków-Godów, qui ont eu lieu en février 1998, illustrent le nationalisme performatif de l'activisme de la mémoire lié à l'Église

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 145/544

catholique. « Les défenseurs de la croix », conduits par Kazimierz Świtoń, un ancien militant de Solidarnoć, ont tenté de défendre la légitimité de l'installation d'une croix de huit mètres de haut dans la gravière d'Auschwitz où des Polonais catholiques ont été exécutés pendant l'Holocauste. En réaction à la demande de retrait de cette croix par des porte-parole d'organisations juives, ils ont décoré le lieu avec des drapeaux polonais, des affiches nationalistes et des slogans antisémites et ont érigé environ trois cents autres croix. Après l'adoption par le Parlement polonais d'une loi établissant une zone de protection autour du site d'Auschwitz, la grande croix a été déplacée dans un monastère voisin. Cette guerre menée par des militants catholiques de la mémoire a pris fin grâce à l'intervention du gouvernement (Zubrzycki, 2006).

Étudier ces manières de relier l'Holocauste à d'autres atrocités génocidaires ailleurs dans le monde montre pourquoi une simple juxtaposition de tragédies génocidaires ne peut servir la mémoire cosmopolite. La solidarité mnémonique exigerait une juxtaposition critique et radicale de mémoires différentes, sans lien entre elles, mais enchevêtrées dans l'espace de mémoire mondial. Elle vise à « un acte de comparaison non hiérarchique » afin « d'éclairer à la fois la commensurabilité et l'incommensurabilité » des tragédies humaines dans différentes parties du monde (Lim, 2022). En l'absence d'une telle approche critique, la mémoire cosmopolite est soumise à la récupération nationaliste et la solidarité mnémonique est susceptible d'être mobilisée au profit de la lutte entre des hégémonies mnémoniques antagonistes. La solidarité mnémonique serait possible non pas en imposant la seule mémoire « cosmopolite », mais en parvenant à un consensus conflictuel entre des mémoires possiblement concurrentes.

La bonne question soulevée par la mondialisation de la culture de la mémoire n'est peut-être pas de savoir si la mémoire est devenue transnationale aux dépens de l'échelle nationale. Le militantisme mémoriel transnational apparaît parfois plus efficace que l'activisme national pour servir le « capital moral » de la nation. Souvent, la façade multiculturelle contribue à légitimer les souvenirs nationaux dans l'espace de mémoire global, ce qui renforce au bout du compte l'adhésion au nationalisme. La

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 146/544

mémoire nationale peut donc être plus virulente dans un espace de mémoire global. L'espace mondial de la mémoire est alors susceptible de devenir un terrain de jeu pour différents négationnistes. Par exemple, le déni de l'Holocauste sert de référence et de modèle pour le négationnisme de par le monde, que celui-ci concerne le massacre de Jedwabne en Pologne, le vol des enfants aborigènes en Australie, l'existence des « femmes de réconfort » lors de la colonisation japonaise, le génocide arménien et d'autres atrocités coloniales. L'émergence de l'espace de mémoire mondial a élevé le déni de l'Holocauste au rang de négationnisme universel. La conférence sur le déni de l'Holocauste qui s'est tenue à Téhéran en décembre 2006 en est ainsi un bon exemple. Le discours liminaire de David Duke, qui a suivi le discours d'ouverture d'Ahmadinejad, donne à voir une étrange alliance entre la théocratie islamique et le suprématisme blanc du KKK (Michael, 2007). Même s'il est difficile de le reconnaître, la mémoire de l'Holocauste et sa négation apparaissent finalement comme deux modèles de mémoire cosmopolite.

Bibliographie

ASSMANN Aleida et CONRAD Sebastian (2010), « Introduction », *in* Aleida Assmann et Sebastian Conrad (dir.), *Memory in a Global Age: Discourses, Practices, and Trajectories*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

BOGUMIŁ Zuzanna et MAŁGORZATA Głowacka-Gajper (2019), *Milieux de mémoire in Late Modernity: Local Communities, Religion and Historical Politics*, Berlin, Peter Lang.

GENSBURGER Sarah et AGNIEZKA Niewiedzial (2007), « Figure du Juste et politique publique de la mémoire en Pologne : entre relations diplomatiques et structures sociales », *Critique internationale*, 34, p. 127-148.

GLUCK Carol (2021), « What the World Owes the Comfort Women », *in* Jie-Hyun Lim et Eve Rosenhaft (dir.), *Mnemonic Solidarity in the Global South*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

HAARETZ (2014), « Why are the Japanese so Fascinated with Anne Frank ? », 22 janvier : https://www.haaretz.com/jewish/2014-01-22/ty-article/anne-frank-the-japanese-anime/0000017f-e88d-dc7e-adff-f8ad09300000.

HOLC Janine (2018), *The Politics of Trauma and Memory Activism: Polish-Jewish Relations Today*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

LIM Jie-Hyun (2022), *Global Easts: Remembering, Imagining, Mobilizing*, New York, Columbia University Press.

MICHAEL George (2007), « Mahmoud Ahmadinejad's Sponsorship of Holocaust Denial », *Totalitarian Movements and Political Religions*, 8 (3-4), p. 667-671.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 147/544

Olszewska Katarzyna (2019), « Pamięci płońskich Żydów, czyli dwunasty Marsz Milczenia », Gazeta plonszczak.pl, https://plonszczak.pl/artykul/pamieci-plonskich/829897.amp.

Orr James J. (2001), *The Victim as Hero: Ideologies of Peace and National Identity in Postwar Japan*, Honolulu, University of Hawaii Press.

Subotić Jelena (2019), *Yellow Star, Red Star: Holocaust Remembrance after Communism*, Ithaca, Cornell University Press.

Tetsuro Konishi (2014), « The Original Manuscript of Takashi Nagai's Funeral Address at a Mass for the Victims of the Nagasaki Atomic Bomb », *The Journal of Nagasaki University of Foreign Studies*, 18, p. 55-67.

Zubrzycki Geneviève (2006), *The Crosses of Auschwitz: Nationalism and Religion in Post-Communist Poland*, Chicago, Chicago University Press.

Lire aussi : Gluck, Smaoui, Szurek (xlix, xxxv, iv).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 149/544

XII

Existe-t-il des territoires de la mémoire ?

PAR ANNE-MARIE GRANET

Dans un contexte de déterritorialisation qui accompagne la mondialisation des sociétés et où les surgissements du passé semblent, à première vue, suivre des dynamiques transnationales, il peut paraître étonnant, pour ne pas dire décalé, de s'interroger sur les territoires de la mémoire. Cela l'est d'autant plus depuis que la mémoire est redevenue dans le champ social, dominante si ce n'est envahissante (Joutard, 2015) et majeure dans le champ académique, dans sa dimension politique et culturelle. Centrée sur les principaux conflits du XX^e^ siècle, les génocides et les exactions sur des populations, et depuis une période plus récente l'esclavage, elle a suscité, depuis la fin des années 1990, une lecture des sociétés essentiellement par le prisme des victimes, qu'elles soient politiques, sociales, catégorielles ou raciales. Cette dimension génère un imaginaire social qui oriente les fonctions et les usages de la mémoire, notamment vers une demande de réparation, individuelle comme collective qui s'accompagne, pour certains, d'une concurrence mémorielle entre les groupes, sans forcément aller jusqu'à l'affrontement. Ces évolutions constituent pour partie ce que Marie-Claire Lavabre a qualifié de « mésusages de la notion de mémoire » (2000).

Si la fonction politique et culturelle de la mémoire et des mémoires reste essentielle, si la mémoire se construit à partir de phénomènes et d'expériences qui peuvent prendre une dimension traumatique, il est également fécond d'aborder les phénomènes mémoriels sous l'angle anthropologique et donc territorial. Autrement dit, il s'agit d'appréhender des mémoires localisées, ce qui ne veut pas dire locales puisque cette mémoire localisée peut être

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 150/544

régionale et même, dans le cas alpin que j'ai étudié, transnationale (Granet-Abisset, 2002). Adopter un tel regard constitue une autre manière d'aborder la mémoire par les lieux, qui soit différente de celle des « lieux de mémoire » nationaux, une mémoire par le territoire qui intègre les dimensions spatiales et temporelles, et nécessairement la longue durée.

Comme historienne travaillant sur et avec la mémoire de témoins, j'ai pu mesurer l'importance de cette dimension territoriale. Celle-ci est entendue ici aux trois niveaux de sens définis par J.-L. Piveteau (1995), c'est-à-dire « un décor où agissent les sociétés, un niveau d'organisation de l'espace traduisant les configurations sociales, une ressource avec les enjeux inhérents aux usages qui en sont faits ». S'intéresser au territoire, c'est donc nécessairement articuler les différents niveaux d'analyse (économique, technique, social, culturel et politique) et les échelles spatiale et temporelle intégrant les paysages qui en sont une expression matérielle et mentale. Pour mieux appréhender cette dimension, nous l'aborderons à partir de quelques exemples de recherches conduites sur les territoires alpins.

Un territoire qui construit la mémoire : le paradoxe apparent des migrations et des mobilités

Si relier migration et territoire semble classique puisque toute mobilité met en œuvre une relation au territoire, pour le parcourir, le quitter ou y revenir, adjoindre la mémoire à ce duo ajoute une dimension supplémentaire. Le territoire devient constitutif de la mémoire individuelle et de celle des groupes concernés, que ce soit le territoire de départ, laissé momentanément avec l'espoir ou le projet du retour ou plus durablement quitté, ou celui d'arrivée. Dans le cas des migrations, interviennent d'autres formes du territoire : celui de l'entre-deux, ce territoire discontinu qui relie arrivée et départ, ou encore celui de transit ou du séjour intermédiaire

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 151/544

et temporaire. Or tout départ est une rupture, d'autant plus forte lorsqu'il n'est pas prévu, voire pas même prévisible, et qu'il s'effectue dans des conditions difficiles voire dramatiques. Les migrants connaissent bien ce sentiment, de quitter leur terre natale ou celle qu'ils considèrent comme telle. Restent alors le souvenir et la mémoire ; restent aussi les liens d'amitié qui peuvent témoigner de la vie d'avant, de celle que l'on aimerait (re)vivre lors d'un éventuel retour. Tous ces lieux façonnent des récits empreints de nostalgie, d'espoir ou de soulagement selon les périodes, les conditions du départ, la distance et la durée de l'éloignement.

Pour les départs classiques souvent à tort essentialisés sous le terme englobant d'exode rural, ou pour les phénomènes d'immigration, ce rapport au territoire reste prégnant. Dans le Queyras où se situe géographiquement mon enquête, il s'agissait d'une mémoire longue et transmise au sein des familles et des vallées, manifestant une imbrication forte entre mémoires individuelle, familiale et collective. En bâtissant un récit circulaire entre le départ, la vie ailleurs et le retour, l'étude de la formation des souvenirs a été une clé d'accès indispensable à la compréhension même des sociétés et de leur fonctionnement, et permis de requalifier ces migrations. L'analyse couplée à celle des archives plus classiques, écrites – privées et administratives – comme visuelles, a montré que les mobilités s'inscrivent dans les socio-systèmes des hautes vallées alpines, structurant sur la longue durée l'organisation des familles et des économies dans une interrelation entre le « haut et le bas » (Lorenzetti et Granet, 2022) intégrant les représentations et l'imaginaire social qui l'accompagnent. Cet imaginaire est d'autant plus entretenu que l'éloignement est grand et durable. C'est ce que pointe Émile Chabrand, « Mexicain » de Barcelonnette, pour rapporter les désillusions de ses compatriotes partis au Mexique au milieu du XIX^e^ siècle, revenant dans leur vallée au terme d'une période de vingt années. « Pendant l'absence on a tant pensé à la patrie que tout en elle est devenu plus beau, paré des couleurs du rêve, grandi par l'éloignement. […] la magnifique vallée de Barcelonnette en particulier est unique au monde et qu'elle est large cette vallée ! Que les montagnes sont hautes ! Que les rues et les maisons sont belles ! Puis, on arrive on ouvre de grands yeux, on regarde de tous les côtés pour s'y reconnaître.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 152/544

[…] La vallée semble resserrée, les montagnes sont des taupinées près des Cordillères. Et la *Grande Rue* avec ses trottoirs microscopiques, quelle misère ! on m'a changé mon Barcelonnette ! » (2008, p. 345).

La complexité du rapport au territoire et à sa mémoire peut se manifester autrement. Ainsi en est-il des rapatriés d'Algérie, dont les mémoires ont été collectées pour la préparation de l'exposition d'Isère et d'Algérie au Musée dauphinois de Grenoble en 2003. Les témoignages montraient l'oubli du territoire originel de la famille (régions en France, Italie ou Espagne) pour fonder en Algérie la mémoire des origines. Les conditions de départ ou de retour sont essentielles pour figer ou fixer une mémoire nostalgique d'un territoire ou son oubli. Les paysages qui l'incarnent deviennent support ou prétexte au recouvrement de la mémoire, voire à sa possible expression. C'est, fixés par la caméra, l'émotion et le regard de ces témoins, enfants juifs cachés, revenant quelques décennies plus tard dans le Vercors, territoire de leur sauvegarde dans une période – celle de la Seconde Guerre mondiale et de la Shoah – faite de grandes douleurs et de petits bonheurs ; ce sont ceux des Cambodgiens ayant fui le régime des Khmers rouges de 1975 à 1979, redécouvrant à l'occasion des procès de Phnom Penh (2009), le village de Cognin-les-Gorges en Isère où ils avaient été accueillis avant d'être insérés dans l'agglomération grenobloise.

Cette mémoire territorialisée est le plus souvent manifeste, qu'elle resurgisse et s'exprime dans l'espace public à l'occasion d'événements ou parce qu'une distance temporelle en a permis la résilience. Parfois, au contraire, le territoire matérialise une mémoire du silence (Laborie, 2001, p. 53-71).

Le territoire porteur d'une mémoire sans parole

Lorsque l'on s'intéresse aux silences de la mémoire et plus encore à la mémoire silencieuse, il est important de distinguer entre

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 153/544

ce qui se dit individuellement et collectivement dans l'espace privé ou dans l'espace public, ce que l'on partage dans la communauté d'expérience et ce que l'on accepte de dire à l'extérieur ou que l'on choisit de taire – comme un secret de famille qui serait celui d'un village, d'un groupe ou d'un territoire dans son ensemble (Muxel, 1996).

L'exemple des villages détruits dans les Alpes durant le second conflit mondial puis reconstruits est éclairant de cette position adoptée tacitement et collectivement à un moment donné (Granet-Abisset, 2010)[1]. Rebâtir après des destructions, surtout lorsque celles-ci sont humaines et pas seulement matérielles, ce n'est pas rétablir à l'identique les choses, mais généralement transformer le paysage matériel et humain. Particulièrement exemplaire pour les Alpes françaises, le Vercors, est indéniablement désigné comme un « haut lieu de mémoire ». Lieu emblématique de la Seconde Guerre mondiale, ce territoire continue d'incarner aux yeux du public les maquis et les résistants, et le lieu des massacres destructeurs de deux villages, Vassieux et La Chapelle (Drôme). Or, à l'instar des territoires des hautes vallées alpines, le Vercors est considéré avant 1940 et surtout au sortir de la guerre comme un territoire en retard qu'il convient, par la reconstruction, de faire enfin entrer dans la modernité. Des mémoires différentes du territoire se superposent donc à partir des années 1970, avec la création du Parc naturel régional du Vercors, l'arrivée de nouvelles populations attirées par l'activité touristique puis la recherche d'un environnement plus adéquat avec un mode de vie choisi. Ces identités emboîtées accompagnent la modification de la place de chacune d'entre elles, et notamment « l'érosion du souvenir de la Résistance dans la mémoire sociale », selon la formule de Laurent Douzou, en dehors des seules associations d'anciens maquisards et de leurs descendants. Pour les populations ayant vécu le martyre des deux villages, ce fut même durant la décennie 2000 la volonté de ne pas transmettre cette histoire, surtout celle de la reconstruction apparue à bien des égards comme une destruction supplémentaire (Alphant, 2003). Car cette reconstruction a conduit à un

1. Tous ces éléments seront amplifiés dans les travaux de l'ANR Ruines sous la direction de S. Michonneau et le programme Villages détruits (2022-2024).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 154/544

changement radical quant à l'organisation du bâti, aux matériaux utilisés et à l'agencement interne : au final à la conception même des villages. Pour moderniser, les architectes ont arasé les ruines et mis fin à la disposition enchevêtrée des maisons. Ils ont recomposé l'allure des villages et revisité non seulement leur organisation matérielle mais aussi sociale. Les propriétés ont été remembrées, modifiant le cadastre ; en déplaçant les terres, on a déplacé les gens et bouleversé plus profondément qu'il n'y paraît le mode de vie, fragilisant au final les relations sociales. Acceptées au départ, les difficultés économiques dans le Vercors drômois des années 2000 ont fait resurgir les effets de cette transformation du territoire. Par ses constructions uniformes et datées, en rupture complète avec celles des autres villages du Vercors, par les stèles et les cimetières, par l'absence des fermes anciennes, le territoire de Vassieux-La Chapelle dans son entier porte les stigmates de cette histoire. Une histoire qui peut rester sans paroles puisque le récit tient dans le paysage pour peu que l'observateur ou le visiteur soient attentifs. Ici le « traumatisme », l'origine à la fois de la mémoire et du silence, n'est pas tant les exactions de la Seconde Guerre mondiale que la manière dont leurs effets territoriaux et les formes traditionnelles d'habitat villageois ont été effacés après le conflit, sans parler des conflits internes entre les familles qu'il valait mieux taire pour que la vie continue.

Pour peu que l'on sache regarder, observer et entendre, on découvre la mémoire dans ses silences. On pense aux savoirs sur le territoire qu'en ont les habitants, des savoirs acquis par l'expérience ou la transmission générationnelle. L'exemple de la mémoire des aléas naturels renvoie à ce type de connaissances vernaculaires. Exprimées sous une forme non scientifique, celles d'observations de terrain ou d'impressions, telle que « l'avalanche je la hume », selon les propos d'un habitant de Vallorcine (Haute-Savoie) pour évoquer le contexte précis hygrométrique, thermique, venteux, propice au potentiel déclenchement d'une coulée, ces connaissances ont été négligées par les experts. Opposant à ces récits leurs savoirs techniques, scientifiques et modélisés, ces derniers ont souvent réduit au silence, en les délégitimant, une culture et une mémoire des risques, restées dans l'entre-soi des habitants. « Le refuge du silence semble signifier l'incapacité à trouver les paroles

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 155/544

du récit, à re-transmettre un passé écrit dans une langue devenue incompréhensible. » Autrement dit, faire le choix du silence, c'est exprimer le sentiment « qu'un certain passé est devenu inexplicable pour "ceux qui n'en étaient pas" et ne l'ont pas vécu de l'intérieur » (Laborie, 2001, p. 66-67). On pourrait ajouter pour ceux qui ne veulent pas prendre en compte ces mémoires territorialisées, ce qui ne veut pas dire pour autant les accepter sans éprouver leur réalité.

Ces éléments ne sont que quelques exemples des relations entre mémoire et territoire et de la fécondité qu'il y a à aborder ces constructions mémorielles par ce prisme : une belle entrée pour interroger et tenter de comprendre le fonctionnement des sociétés enracinées et les mécanismes qui façonnent les comportements. Parler d'enracinement, c'est évoquer les liens qui nouent territoire et identité. Si le terme « identité » a pris depuis quelques années une dimension péjorative, il faut pourtant l'analyser de manière distanciée pour saisir comment se construisent les rapports des individus à un territoire voire à plusieurs et à la manière dont chacun y inscrit son et ses réalité(s) et appartenance(s) : la part des trajectoires personnelles, des réseaux et des systèmes de relations dans les regroupements, les actions et les représentations au monde des acteurs. Dès lors que l'on se définit par rapport à un territoire ou au contraire que l'on choisit de ne pas le faire et que l'on adopte d'autres référents, on ouvre à la question des identités multiples qui ne sont pas contradictoires avec une possible identité commune et partagée, et par le fait, à une mémoire commune. On est bien dans un système d'imbrications non seulement entre individu et collectif mais aussi entre différentes catégories mémorielles dont le territoire reste une des composantes. En ce sens, il est un autre prisme pour accéder à la mémoire des individus comme des sociétés dans leurs cadres sociaux comme aux différents systèmes de représentations : bref, accéder à la complexité humaine, rarement une et uniforme, et contribuer ainsi à l'histoire de l'imaginaire social. Et comme souvent, c'est une métaphore qui peut le mieux faire comprendre ce que modestement nous avons tenté de faire et ouvrir à d'autres perspectives : « Non seulement nos souvenirs mais nos oublis sont "logés". Notre inconscient est "logé". Notre âme est une demeure.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 156/544

Et en nous souvenant des "maisons", des "chambres", nous apprenons à demeurer en nous-mêmes » (Bachelard 2020).

Ce qui précède invite donc à sortir d'une approche univoque de la dynamique mémorielle contemporaine en termes de circulation transnationale et d'artefacts culturels. Il est indispensable de redonner toute sa place au territoire et à ses usages dans la compréhension de la manière dont les individus se souviennent et traitent du passé.

Bibliographie

ALPHANT E. (2003), « La reconstruction du Vercors : entre histoire et mémoire », mémoire de maîtrise sous la direction d'A.-M. Granet-Abisset, université de Grenoble 2.

BACHELARD Gaston (2020), *La Poétique de l'espace* [1957], Paris, Puf.

CHABRAND Émile (2008), *Le Tour du monde d'un Barcelonnette, 1882-1883* [1892], Paris, Ginkgo.

COGNE OLIVIER et DUCLOS Jean-Claude (dir.) (2008), *Face au génocide, du Cambodge à l'Isère*, exposition MRDI, Grenoble, Musée de la Résistance et de la Déportation.

COGNE Olivier et LOISEAU Jacques (dir.) (2012), *Justes de l'Isère. Le sauvetage des Juifs 1940-1944*, Exposition et ouvrage, Grenoble, Musée de la Résistance et de la Déportation.

GRANET-ABISSET Anne-Marie (2002), *Les Usages de la mémoire et les représentations de l'histoire dans les sociétés alpines contemporaines*, HDR, Université Paris-Sorbonne.

GRANET-ABISSET Anne-Marie (2010), « La reconstruction des villages détruits dans les Alpes : une mise en mémoire durable de la guerre dans les paysages », *in* Valérie Toureille et François Pernot (dir.), *Lendemains de guerre… de l'Antiquité au monde contemporain. Les hommes, l'espace et le récit, l'économie et le politique*, Berne, Peter Lang, p. 331-340.

JOUTARD Philippe (2015), *Histoire et mémoire. Conflits et alliances*, Paris, La Découverte.

LABORIE Pierre (1988), « De l'opinion publique à l'imaginaire social », *Vingtième Siècle*, 18, p. 101-117.

LABORIE Pierre (2001), « Silences de la mémoire, mémoires du silence », *in* id., *Les Français des années troubles. De la guerre d'Espagne à la Libération*, Paris, le Seuil, p. 53-71.

LAVABRE Marie-Claire (2000), « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, 7, 1, p. 48-57.

LORENZETTI Luigi et GRANET Anne-Marie (dir.) (2022), *Territoires en miroir. Espaces d'en haut et espaces d'en bas dans les montagnes européennes (XVIe-XXIe siècle)*, Rennes, PUR à paraître.

MUXEL Anne (1996), *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan.

PIVETEAU Jean-Luc (1995), « Le territoire est-il un lieu de mémoire ? », *L'Espace géographique*, 24, p. 113-124.

Lire aussi : Baussant (XXIX).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 157/544

XIII

Y a-t-il une mémoire collective des attentats ?

PAR GÉRÔME TRUC

Que les attentats de masse qu'ont connus les sociétés occidentales figurent en bonne place dans leur mémoire semble aller de soi. Comment les Américains pourraient-ils oublier le 11-Septembre ou les Français, l'attaque de *Charlie Hebdo* et la funeste nuit du 13 novembre 2015 ? Pourtant, cette place ne laisse pas d'interroger. Comment expliquer par exemple que la plupart des Français ont aujourd'hui oublié, au contraire du 11-Septembre, les attentats du 11 mars 2004 à Madrid ? Ces attaques terroristes restent pourtant les plus meurtrières que l'Europe ait connu sur son sol, un « 11-Septembre européen » qui avait à l'époque fait l'objet d'une couverture médiatique considérable, de sorte que c'est d'ailleurs à la date du 11 mars qu'une journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme est désormais observée chaque année en France. Ou s'agissant des attentats du 13 novembre 2015 : pourquoi en retient-on aujourd'hui surtout la tuerie du Bataclan, au détriment des attaques du Stade de France et des terrasses de cafés parisiens, au point de parler improprement des « attentats du Bataclan » ?

C'est pour répondre à de pareilles questions que, début 2016, un vaste programme de recherche « transdisciplinaire », associant le CNRS et l'Inserm, a été mis sur pied en France. Son objectif revendiqué, ainsi qu'on peut le lire par exemple sur son site internet, est « d'étudier la construction et l'évolution de la mémoire après les attentats du 13 novembre 2015, et en particulier l'articulation entre mémoire individuelle et mémoire collective[1] ». Que

1. www.memoire13novembre.fr/le-programme.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 158/544

l'on puisse ainsi distinguer « mémoire individuelle » et « mémoire collective » peut paraître évident. Mais si la « mémoire individuelle » doit se décliner au pluriel – chaque individu ayant la sienne, logée dans son cerveau –, la chose est moins claire pour la « mémoire collective ». Bien souvent, sans autre précision, tout se passe comme si cette « mémoire collective » au singulier, se confondait implicitement avec la *mémoire nationale*, et ce tout particulièrement dans les travaux de certains historiens, depuis Pierre Nora. Comment pourrait-on nier qu'il existe une *mémoire américaine* du 11-Septembre, et sans doute donc aussi quelque chose comme une *mémoire française* du 13-Novembre ? Mais cette mémoire américaine est-elle pour autant la mémoire *des Américains* ?

Là est tout le problème – un problème, pour ainsi dire, vieux comme la sociologie. Émile Durkheim, on le sait, avait tenté à sa manière de régler d'emblée la question, en posant que le collectif est une réalité *sui generis*, distincte de la somme des individus qui la composent, et qu'il existe en ce sens une « conscience collective », qui constituerait en propre l'objet de la sociologie, non réductible aux consciences individuelles, relevant, elles, de la psychologie. Si cette solution a permis d'instituer la sociologie comme discipline scientifique autonome, tout du moins en France, elle a toutefois rapidement rencontré ses limites dans l'étude de certains phénomènes tels que… la mémoire. Maurice Halbwachs entreprit ainsi d'assouplir et d'affiner le cadre épistémologique durkheimien pour montrer comment la vie en société influe sur *tous* nos souvenirs, y compris les plus personnels et intimes. Il développa pour cela une perspective d'analyse en termes de « cadres sociaux de la mémoire » – celle-là même que Marie-Claire Lavabre a reprise et actualisée dans son étude de la mémoire communiste (Lavabre, 1994) – qui permet de montrer en quoi ce que l'on nomme « mémoire individuelle » et « mémoire collective » s'interpénètrent et forment un continuum (Halbwachs, 1994). Il n'est pas de « mémoire collective » qui puisse se comprendre autrement que comme mémoire partagée par des individus au sein d'une multitude de groupes, et il n'est pas de « mémoire individuelle » qui ne soit influencée par les collectifs auxquels nous prenons part – la nation n'étant qu'un collectif parmi d'autres et pas nécessairement le plus influent (Halbwachs, 1997, p. 44).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 159/544

Une mémorialisation à non pas deux, mais trois niveaux

S'agissant d'examiner la place que les attentats occupent dans les mémoires, plutôt que de reconduire donc cette sorte de grand partage entre « mémoire individuelle » et « mémoire collective », on gagne en réalité à envisager les choses sous l'angle d'un processus de *mémorialisation*, où se joue, dès les premiers instants qui suivent une attaque, l'articulation entre, non pas deux, mais trois niveaux (Truc, 2017) : celui de la mémoire publique officielle, définie et mise en œuvre par les pouvoirs publics au moyen d'instruments de politiques mémorielles (cérémonies, discours, monuments, médailles, etc.) (Michel, 2010), celui des mémoires groupales, partagées au sein d'une pluralité de groupes sociaux, plus ou moins formels et institutionnalisés (associations de victimes, familles endeuillées, groupes professionnels, réseaux de voisinage, etc.), qui constituent en l'espèce autant de « communautés de souvenirs », pour reprendre une expression d'Avishai Margalit (2006), et enfin celui des mémoires individuelles, c'est-à-dire celui des souvenirs que chaque individu peut effectivement avoir de l'attentat, qu'il en ait été directement victime ou témoin ou qu'il l'ait vécu par l'entremise des médias. Analyser les interactions entre ces trois niveaux en veillant à ne pas les réifier, mais en mettant au contraire en lumière la façon dont ils n'ont de cesse de s'influencer mutuellement : voici ce qui constitue en propre l'objet d'une sociologie de la mémoire.

La problématique halbwachsienne des « cadres sociaux de la mémoire » renvoie très directement à l'interaction entre mémoires groupales et mémoires individuelles. En l'espèce, elle invite à comprendre en quoi notre appartenance à différents groupes sociaux influe sur nos souvenirs d'attentats – le fait que nous nous souvenons davantage de certains attentats plutôt que d'autres, et de certaines circonstances ou certains aspects d'un attentat plutôt que d'autres –, et comment ces souvenirs sont en permanence reconstruits et remaniés à partir des récits mémoriels qui circulent dans les

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 160/544

communautés de souvenirs auxquelles nous prenons part. D'un même mouvement, elle invite aussi à reconnaître que pour tout attentat, il y a des mémoires propres à certains groupes qui n'existent qu'en tant qu'elles sont partagées et entretenues par les individus qui forment ce groupe – et qui peuvent donc évoluer, voire disparaître avec lui, à mesure que de nouveaux individus y entrent et que d'autres en sortent. Il existe par exemple une mémoire du 11-Septembre qui met spécifiquement l'accent sur la mort héroïque de plus de trois cents pompiers dans l'effondrement des tours du World Trade Center, dont sont porteuses tant l'association professionnelle des pompiers new-yorkais que les paroisses auxquelles nombre de ces pompiers décédés, qui étaient des catholiques d'origine irlandaise ou italienne, appartenaient. De même pour le 13-Novembre : la mémoire qu'en gardent les rescapés du Bataclan regroupés au sein du collectif Life for Paris n'est pas la même que celle d'autres victimes, frappées ce soir-là en terrasse de cafés parisiens ou au Stade de France ; plus largement, il est probable que les amateurs de musique rock et habitués des salles de concert aient été davantage marqués par l'attentat du Bataclan que par les autres événements de cette soirée, tandis que pour certains riverains des quartiers frappés, ce sera plutôt l'attaque contre un café ou restaurant qui leur était familier[1].

Dès lors qu'il s'agit de commémorer publiquement un attentat, c'est l'interaction entre ces différentes mémoires groupales et la mémoire publique officielle qui se trouve mise en jeu. Il est de plus en plus fréquent en la matière que les pouvoirs publics de pays occidentaux frappés par le terrorisme se tournent vers les collectifs de victimes, pour leur demander quel est leur souhait en la matière, voire leur laisser purement et simplement la main sur l'organisation de cérémonies auxquelles elles ne font que s'associer. Ainsi la principale cérémonie commémorant publiquement les attentats du 13-Novembre a-t-elle chaque année lieu sur le parvis de la mairie du

1. Ce sont là quelques-unes des pistes de recherche explorées dans le cadre du Programme 13-Novembre, et plus spécifiquement dans la thèse qu'Emmanuel Cayre réalise sous la direction de Sarah Gensburger sur « le rôle des appartenances sociales dans la mémorialisation des attentats du 13 novembre 2015 » (thèse en préparation à l'université Paris-Nanterre depuis novembre 2018).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 161/544

11e arrondissement de Paris à l'initiative de Life For Paris, désormais en partenariat avec l'association 13Onze15 – Fraternité et vérité, et quand des représentants politiques y prennent part, c'est sans prononcer le moindre discours, conformément à la volonté de ces associations, soucieuses de ne pas politiser la mémoire de l'événement (Antichan, Gensburger et Griveaud, 2017 ; Gensburger, 2020). Une telle démarche suppose néanmoins qu'il y ait un consensus, ne serait-ce que relatif, entre les victimes, sur la façon dont il convient de commémorer publiquement l'événement, ce qui n'a rien d'évident ni de systématique. Il n'est pas rare au contraire que se nouent autour de la mémoire publique d'une attaque terroriste des conflits entre des groupes, y compris de victimes, qui en ont des mémoires non pas seulement différentes, mais rivales : c'est typiquement ce qu'on observa en Espagne après les attentats du 11 mars 2004 (Truc, 2011 ; Truc et Sánchez-Carretero, 2019). Les événements commémoratifs peuvent dès lors donner lieu à une contestation de la mémoire publique officielle d'un attentat et à une interpellation des pouvoirs publics par certains collectifs, qui estiment que toute la lumière n'a pas été faite sur les causes de l'attaque ou que justice n'a pas été correctement rendue à ses victimes, comme dans le cas de l'attentat de l'Amia-Daia à Buenos Aires (Tank-Storper, 2019) ou celui de l'attentat de Bologne en Italie (Tota, 2004). Dès lors, il arrive aussi que les pouvoirs publics évitent d'entretenir la mémoire d'un attentat, voire s'y refusent délibérément (Heath-Kelly, 2017).

Saisir les rapports ordinaires à la mémoire des attentats

Depuis le 11-Septembre, le cas le plus fréquent, du moins en Occident, reste toutefois celui où les attentats font l'objet d'une injonction publique au souvenir au nom d'un « devoir de mémoire ». Évaluer la portée d'une telle injonction amène à se

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 162/544

pencher sur une troisième et dernière interaction : celle qui se noue entre mémoire publique officielle et mémoires individuelles. Or, autant l'étude des deux autres interactions évoquées peut se faire en mobilisant des méthodes d'enquête des plus classiques, telles que l'entretien semi-directif ou l'immersion ethnographique au sein de collectifs associatifs, autant celle-ci apparaît plus délicate à saisir. Interroger frontalement des individus sur leur rapport à la mémoire d'un attentat dans le cadre d'un dispositif de commémoration publique en lui-même porteur d'une injonction à s'en souvenir, c'est en effet se condamner à ne recueillir, au mieux, que des réponses convenues sur « l'importance » dudit souvenir, qui font simplement écho au discours mémoriel officiel. C'est ce que l'on constate à loisir chaque fois que, dans un reportage télévisé sur telle ou telle commémoration d'attentats, des journalistes demandent à des membres de l'assistance pourquoi ils sont là.

Pour saisir les rapports ordinaires à la mémoire d'attentats faisant l'objet d'injonctions publiques au souvenir, il importe donc d'opter pour des méthodes d'enquête qui permettent d'aborder la question non pas frontalement, mais *de biais*, de manière à minimiser le risque de redoublement de l'injonction par le protocole d'enquête lui-même. C'est ce que nous avons tenté de faire avec Sarah Gensburger et Sylvain Antichan pour les attentats du 13-Novembre, dans le cadre d'un enseignement de master à l'université de Nanterre. Le jour du deuxième anniversaire de ces attentats, tandis que des commémorations avaient lieu à Paris dans les 10e et 11e arrondissements, nous avons proposé à nos étudiantes et étudiants d'aller par petits groupes au-devant de passants sur le campus de Nanterre, dans le centre-ville de Saint-Denis (non loin de là où l'assaut fut donné par la police contre les terroristes présumés cinq jours après les attentats) et aux abords des cérémonies commémoratives à Paris, en mettant en œuvre deux méthodes différentes : soit un entretien informel, soit un test projectif, technique consistant à faire parler les enquêtées à partir d'un support iconographique employé par Marie-Claire Lavabre dans plusieurs de ses enquêtes (Lavabre, 1994 ; Lavabre et Dos Santos, 2017). Dans le premier cas, il s'agissait d'engager la conversation avec les passants en les interpellant sur la date du jour : « Bonjour, savez-vous quel jour nous sommes ? » Dans le second, on leur proposait

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 163/544

de prendre un petit instant pour dire très librement ce que leur évoquait une série de photographies, représentant diverses actions commémoratives, certaines liées aux attentats du 13-Novembre et d'autres non, et se terminant par la photographie d'une patrouille Sentinelle dans une foule urbaine. Dans un cas comme dans l'autre, les enquêteurs devaient bien veiller à ne pas rappeler d'eux-mêmes dès le départ le souvenir des attentats du 13-Novembre.

Le premier constat issu de cette mini-enquête est que, hormis les personnes interrogées aux abords des cérémonies commémoratives, aucun des enquêtés ne fit spontanément le lien entre la date du jour et les attentats du 13-Novembre. Cela étonna beaucoup nos étudiants-enquêteurs, très sensibles à l'injonction publique au souvenir, d'autant que ces attentats n'étaient alors vieux que de deux ans et que les médias couvraient encore assez largement leur commémoration. Face au test projectif, il a même pu arriver que certaines des personnes interrogées ne voient pas du tout à quoi correspondaient les photographies de précédentes commémorations de ces attentats. Le deuxième constat que nous avons pu faire est que, sitôt que les attentats du 13-Novembre étaient mentionnés, des souvenirs très précis revenaient à certains enquêtés et… pas à d'autres, généralement en fonction de leur rapport aux lieux frappés par les terroristes ce soir-là[1]. Ainsi un enseignant de mathématiques et physique d'une quarantaine d'années, né et vivant en banlieue parisienne, interrogé sur le campus de Nanterre et expliquant ne jamais se rendre à Paris, avoua-t-il sa gêne de « ne pas se sentir concerné ». De même, certains étudiants se mirent à expliquer : « J'ai la flemme de sortir à Paris, je préfère rester dans ma banlieue », ou : « Je traîne pas vers le Bataclan ou dans ces quartiers-là, je traîne pas à République. Je suis pas parisienne. » D'autres, à l'inverse, habitant à Paris ou davantage habitués à y sortir pour leurs loisirs, expliquèrent combien ces attentats les avaient marqués et la peur qu'ils avaient pu éprouver par la suite d'être à leur tour pris pour cible, que ce soit par exemple à l'occasion d'une sortie à Eurodisney ou en se rendant à la Sorbonne.

1. Ce qui n'a pas lieu d'étonner, le rapport aux lieux d'un attentat apparaissant comme un « facteur de concernement » classique (Truc, 2016, p. 291-321).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 164/544

La photographie d'une patrouille Sentinelle au milieu d'une foule urbaine placée à la fin du test projectif livra aussi à cet égard un enseignement intéressant. Dans la plupart des cas, à Paris comme sur le campus de Nanterre, elle ne suscita que des commentaires laconiques sur la présence désormais devenue « banale » de ces militaires dans les rues. Dans le centre-ville de Saint-Denis, toutefois, c'est cette dernière image qui suscita en définitive le plus de réactions. Une femme d'une quarantaine d'années commenta par exemple : « Ils perdent leur temps parce qu'ils servent à rien, les pauvres. On sait pertinemment qu'ils ne servent à rien ! Ils peuvent prendre un coup de couteau… C'est dommage parce qu'ils sont jeunes. Ils tournent dans la rue toute la journée, et ils le savent… Et ils servent à rien malheureusement… Ils sont comme nous, les pauvres. » On voit ainsi combien nos rapports à des attentats tels ceux du 13-Novembre, à leurs conséquences dans la société et notre vie de tous les jours, et partant donc aussi à leur souvenir et leur commémoration publique, sont socialement différenciés : selon que l'on habite à Paris ou en banlieue, selon que l'on fréquente les quartiers frappés ou non, selon, en somme, notre mode de vie et notre position sociale[1]… Ce fut pour nos étudiantes et étudiants un rappel utile : par-delà le registre civique des injonctions au souvenir et du « devoir de mémoire », qui ne connaissent que des citoyens abstraits, socialement désincarnés, persiste la réalité sociologique, qui fait de la mémorialisation des attentats un processus plus complexe qu'il n'y paraît.

Bibliographie

ANTICHAN Sylvain, GENSBURGER Sarah et GRIVEAUD Delphine (2017), « La mémoire en ses lieux : essai de topographie de la première commémoration du 13 novembre 2015 à Paris », *Mémoires en jeu*, 4, p. 50-59.

GENSBURGER Sarah (2020), « Rendre l'éphémère permanent », *in* Sarah Gensburger et Gérôme Truc (dir.), *Les Mémoriaux du 13 novembre*, Paris, EHESS, p. 209-240.

HALBWACHS Maurice (1994) [1925], *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel.

1. Pour explorer plus avant ce point, on pourra consulter la série de rapports d'étude produits par le CREDOC dans le cadre du Programme 13-Novembre : https://www.memoire13-novembre.fr/content/les-attentats-du-13-novembre-2015-un-marqueur-de-la-m%C3%A9moire-collective

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 165/544

Halbwachs Maurice (1997) [1950], *La Mémoire collective*, Paris, Albin Michel.
Heath-Kelly Charlotte (2017), *Death and Security: Memory and Mortality at the Bombsite*, Manchester, Manchester University Press.
Lavabre Marie-Claire et Dos Santos Irène (2017), « À la recherche des rapports ordinaires au passé : l'iconographie comme méthode d'enquête », *in* Éric Savarese et Christine Pina (dir.), *Pour une analyse iconographique du politique. Regards interdisciplinaires, enjeux et perspectives*, Paris, L'Harmattan, p. 233-260.
Lavabre Marie-Claire (1994), *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la FNSP.
Margalit Avishai (2006) [2002], *L'Éthique du souvenir*, Paris, Climats.
Michel Johann (2010), *Gouverner les mémoires. Les politiques mémorielles en France*, Paris, Puf.
Tank-Storper Sébastien (2019), « "20 años sin justicia". L'impossible clôture de l'attentat de 1994 contre l'AMIA-DAIA à Buenos Aires », *Ethnologie française*, 173, p. 89-102.
Tota Ana-Lisa (2004), « Ethnographying Public Memory: The Commemorative Genre for the victims of Terrorism in Italy », *Qualitative Research*, 4 (2), p. 131-159.
Truc Gérôme (2011), « Le politique aux marges de la commémoration : une ethnographie des cérémonies de commémoration officielle des attentats du 11 mars 2004 à Madrid » *in* Mathieu Berger, Daniel Cefaï, Carole Gayet-Viaud et Joan Stavo-Debauge (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, p. 205-227.
Truc Gérôme (2016), *Sidérations. Une sociologie des attentats*, Paris, Puf.
Truc Gérôme (dir.) (2017), « Mémorialisations immédiates », *Mémoires en jeu*, 4, dossier.
Truc Gérôme et Sánchez-Carretero Cristina (2019), « Polarised Topography of Rival Memories: The Commemorations of 11th March 2004 Train Bombings in Madrid », *in* Marie Louise Stig Sørensen, Rose Dacia Viejo et Paola Filippucci (dir.), *Memorials in the Aftermath of Armed Conflict: From History to Heritage*, New York/Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 33-60.

Lire aussi : Peschanski, Rousso (xxxii, xlvii).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 167/544

Partie 2

Qui a droit à la mémoire ? Hiérarchies et contestations

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 169/544

XIV

L'Église catholique est-elle un entrepreneur de mémoire ?

par Patrick Michel

La production catholique de la sainteté se fonde sur l'indispensable maîtrise de puissants paradoxes[1]. Le saint, figure d'exception, ne tire son exceptionnalité que du constat préalable de sa parfaite normalité, de sa totale humanité, condition nécessaire pour que cette exceptionnalité puisse opérer, sans apparaître écrasante, comme modèle. Simultanément exceptionnel et normal, le saint, participant d'un lieu et (ou mais) universel, est également dans le temps et hors du temps. Comme l'indiquait le cardinal José Saraiva Martins, préfet de la Congrégation pour les Causes des Saints, « la sainteté est métahistorique, en ce sens qu'elle est la même hier, aujourd'hui et toujours, car elle consiste à accomplir de façon achevée le projet de Dieu pour chacun d'entre nous. Et en même temps la sainteté est profondément incarnée et enracinée dans l'histoire » (Martins, 2002). La canonisation revient à extraire le saint du temps linéaire, dont sa vie ne représente jamais qu'un segment, pour l'inscrire dans ce temps circulaire dont la liturgie ritualise et garantit l'éternel retour.

Durant son pontificat, Jean-Paul II a davantage canonisé et béatifié que tous les papes précédents, certains ayant taxé cette pratique, poursuivie depuis 2005 par Benoît XVI et depuis 2013

1. Le présent texte s'inscrit dans la continuité d'une réflexion amorcée en 2010, suscitée par une commande de *Critique internationale*, et qui avait largement bénéficié des échanges avec Marie-Claire Lavabre et des suggestions de celle-ci. Il prolonge et actualise cette réflexion, dont il reprend des éléments (Michel, 2011).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 170/544

par François, d'inflationniste, lorsque n'était pas évoquée, pour la déplorer, une *fabrique de saints*, voire une *serial canonization*.

Cette pratique, souvent perçue comme une rupture avec la tradition, témoigne sans doute, sur fond de mondialisation du marché des biens de salut et d'exacerbation de la concurrence sur ce marché, d'une analyse stratégique renouvelée du Saint-Siège sur la présence de l'Église au monde, où la convocation de la sainteté jouerait un rôle central, ce qui conduit à se pencher, à partir du recours massif et réitéré aux canonisations et béatifications, sur les réagencements d'un dispositif catholique dont ces canonisations et béatifications constitueraient tant une attestation qu'un moyen. L'objectif sera en conséquence ici de s'interroger sur le sens (dans la double acception de *signification* et d'*orientation*) de cette production contemporaine d'Élus que, par analogie avec l'expression désormais récurrente d'« inflation mémorielle », nous pourrions qualifier d'« inflation des Élus ».

Si la multiplication des célébrations de béatification et de canonisation participe sans doute d'une stratégie active de valorisation du patrimoine immatériel de l'Église, elle entre aussi dans la mise en scène d'une coïncidence affichée entre l'universalité revendiquée et la réalité de l'influence mondiale de l'Église. Cette multiplication est donc aussi susceptible de signifier que ce qui n'était qu'une ressource parmi d'autres, pour reprendre une formule de Marie-Claire Lavabre concernant les usages politiques de la mémoire sur la scène contemporaine, est devenu une ressource à défaut d'autres (Lavabre, 2006).

Jean-Paul II aura procédé, de 1978 à 2005, à 482 canonisations et à 1 341 béatifications. Le rythme ne s'est guère ralenti avec Benoît XVI : de 2005 à 2013, 44 canonisations et 869 béatifications. Et s'est fortement accéléré sous le pontificat de François : depuis 2013, 900 canonisations et 1 414 béatifications[1].

Par comparaison, entre 1588 et 1978, l'Église aurait reconnu 302 saints et 1 373 bienheureux (le conditionnel s'imposant ici dans la mesure où les sources sont loin de toujours s'accorder).

1. www.vatican.va comme source pour l'ensemble des données utilisées ici.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 171/544

L'analyse du corpus constitué par les 1 426 canonisations célébrées de 1978 à 2022 par Jean-Paul II et ses successeurs débouche, concernant le « profil » des saintes et saints catholiques, sur le constat d'une quadruple permanence :

Celle, d'abord, de la prédominance de la figure du martyr, à travers surtout les canonisations « massives » : 813 martyrs d'Otrante (2013), 103 martyrs de Corée (1984), 117 martyrs du Vietnam (1988), 120 martyrs de Chine (2000), 30 martyrs portugais au Brésil (2017)… soit, à s'en tenir là, plus des quatre cinquièmes de l'effectif total.

Celle, ensuite, de la prédominance des clercs sur les laïcs, relativement faible pour l'effectif total, mais beaucoup plus accentuée si l'on ne retient que les 239 saints ayant fait l'objet d'une canonisation individuelle : 211 religieux, dont un tiers constitué par des fondateurs et fondatrices de congrégation, et 28 laïcs.

Celle, en troisième lieu, de la prédominance des hommes sur les femmes, l'écart ayant tendance à s'atténuer légèrement lorsqu'on ne considère que les canonisations individuelles : 159 hommes et 80 femmes.

Celle, enfin, si l'on s'intéresse à la répartition de l'effectif par continent et pays, de l'Europe sur le reste du monde (pour s'en tenir aux canonisations individuelles, 34 Européens sur 44 sous Benoît XVI, par exemple).

Le constat étant dressé d'une forte continuité entre les pontificats de Jean-Paul II, Benoît XVI et François et ceux de leurs prédécesseurs, les changements intervenus tiennent donc au nombre en tant que tel d'une part, au recours fréquent aux canonisations et béatifications « collectives » ou « massives », d'autre part. Et c'est assez largement enfin à la faveur du nombre que la liste des saints et bienheureux s'ouvre à des Élus originaires de régions qui ne font pas partie de ce que l'on pourrait désigner comme « l'aire traditionnelle » du catholicisme.

Le changement d'échelle en matière de canonisations et de béatifications participe sans nul doute des évolutions d'un marché des biens de salut mondialisé, encombré jusqu'à saturation d'objets donnés à croire, l'accroissement et la diversification de l'offre visant à l'adaptation de celle-ci au plus précis de la demande locale (ou plus exactement de l'évaluation qui en est faite).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 172/544

La multiplication des saints répond ici à une triple exigence. Il est en premier lieu question d'offrir, sur fond d'individuation du croire et d'exacerbation de la concurrence, une gamme toujours plus large de biens de salut, où chaque « consommateur » puisse trouver un produit conforme à ses besoins propres. L'objectif est ensuite d'utiliser à plein la figure du saint, intercesseur et donc transmetteur de messages, dans un univers globalisé, caractérisé par la prolifération des émissions de sens, où la prétention au monopole n'est plus de mise et où se déploient des stratégies rivales d'occupation maximale de l'espace (notamment avec les évangéliques). Il s'agit donc enfin de répondre à la pluralisation (de l'offre, des interprétations) par la pluralisation, en dissimulant que cette pluralisation-là est en trompe l'œil puisque ne multipliant jamais que le *même*. À quelques nuances près, ce constat n'est pas sans rejoindre l'interprétation qu'on peut faire du « boom mémoriel » depuis la fin des années 1970.

À chacun des saints et des bienheureux correspond une « biographie », supposée depuis Vatican II être fondée de façon critique, mais qui relève souvent encore plus de l'hagiographie que de l'histoire. Mises bout à bout, ces « légendes » constituent un ensemble, que Certeau désignait comme un « monument ». De ce monument, soulignait-il, « la rhétorique est saturée de sens, mais du même sens. C'est un tombeau tautologique » (Certeau, 1988, p. 274). Canonisations et béatifications tissent de fait la trame d'un grand récit qui, combinant a-temporalité, a-contextualité et donc a-historicité, ne donne à lire qu'univocité. Produit au sein d'*un* monde et portant sur *le* monde, ce récit vise, en informant ce dernier, à le former à la ressemblance du premier.

Le socle sur lequel repose ce monument est la thèse sans cesse réaffirmée (et particulièrement nettement formulée dans l'encyclique *Dominum et vivificantem* de 1986), selon laquelle se trouve vérifiée dans l'histoire de l'humanité « une pression constante pour que l'homme refuse Dieu, jusqu'à le haïr[1] ». Là réside, pour une Église catholique qui, inlassablement, le répète, la raison radicale

1. « www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_18051986_dominum-et-vivificantem_fr.html.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 173/544

des tragédies de l'histoire humaine. Le 16 septembre 2010, à Glasgow, Benoît XVI, exhortant à ne pas oublier « les leçons dramatiques de l'extrémisme athée du XX^e^ siècle », reliait ainsi ces drames au fait d'« exclure Dieu, la religion, la vertu, de la vie publique », ce qui ne peut que conduire « à une vision tronquée de l'homme » (Benoît XVI, 2010).

Cette interprétation se voit tout singulièrement mise en valeur avec les canonisations et béatifications « collectives » ou « massives », dont l'objectif n'est plus tant d'identifier un Élu que d'assigner une signification close à un événement ou à une séquence. Le sens classique de la canonisation et de la béatification s'en trouve infléchi.

Dans cette démarche, l'histoire est certes invoquée, assez largement d'ailleurs sur le mode, très contemporain, d'un « devoir de mémoire » auquel sacrifierait l'Église. Concernant ainsi la guerre d'Espagne : « L'Espagne est devenue une terre de martyrs. […] La zone républicaine a été le théâtre de la plus importante persécution religieuse de l'histoire depuis les temps de l'Empire romain, plus forte encore que sous la Révolution française. […] Ce furent trois années tragiques et glorieuses en même temps, de 1936 à 1939, dont on doit fidèlement se souvenir, *afin que ne s'en perde pas la mémoire historique*[1]. »

Mais ceux que l'Église élève à l'honneur des autels, comme le soulignait Jean-Paul II le 11 mars 2001, « n'étaient pas impliqués dans des luttes politiques ou idéologiques, et ne voulaient pas y entrer. […] Ils ont vécu en aimant et sont morts en pardonnant », en martyrs tués « en haine de la foi »[2].

Les plus de deux mille bienheureux martyrs d'Espagne font donc écho, périodes brouillées et contextes occultés, aux 163 « martyrs de France » de 1793-1794 (1984 et 1995) et aux « martyrs du Mexique » de 1915 à 1937 (1992 et 2005). Mais aussi, par-delà les siècles, aux martyrs de Košice de 1619 (1995), de Grande-Bretagne entre 1584 et 1679 (1987) ou d'Irlande entre 1579 et 1654 (1992). Victimes du tsarisme – Uniates polonais de 1874 (1996) – côtoient celles du nazisme – martyrs de Pologne de

1. www.vatican.va/news_services/liturgy/saints/index_saints_it.html. Souligné par nous.
2. www.abbaye-saint-benoit.ch/hagiographie.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 174/544

1939-1945 (1999 et 2000) – et du communisme – martyrs d'Ukraine de 1919-1973 (2001), d'Albanie (2016), de Roumanie (2019), du Laos (2016). Et dans cette colonne innombrable de saints, une place imposante revient aux martyrs de la diffusion du catholicisme : martyrs du Mexique (1990), du Brésil de 1645 (2000), de Terre sainte de 1895 (1982), d'Éthiopie de 1716 (1988), d'Algérie (2018). Et encore de Nagasaki de 1633-1637 (1981 et 2008), de Thaïlande en 1940 (1989), de Corée (1984 et 2014), du Vietnam de 1745-1862 (1988) et de Chine de 1815-1930 (2000).

Dans ce grand récit qu'est la martyrologie catholique se reproduit, indéfiniment, le *même*, indépendamment des caractéristiques propres à chacun des martyrs : tout est reconduit à la « haine de la foi », attestation de la « pression constante pour que l'homme refuse Dieu ». Et c'est en ce sens que toute mise en cause d'une quelconque responsabilité de l'Église s'avère pour celle-ci dépourvue de fondement, ce *même*-là échappant par définition à toute contextualisation. L'Église ne saurait se voir imputer à faute telle ou telle complicité avec tel ou tel pouvoir, telle ou telle participation à tel ou tel ordre politique, social, économique ressenti comme injuste, cette complicité et cette participation expliquant (sans nécessairement la justifier) la violence endurée. Puisqu'aussi bien, pour elle, l'explication est à trouver dans un registre autre.

S'agissant par exemple de l'entreprise missionnaire en Chine, « le malheur de l'insurrection des Boxers au début du XX^e^ siècle qui fut une occasion de l'effusion de leur sang pour beaucoup de chrétiens » est certes lié à « la haine accumulée et réprimée contre les étrangers dans les dernières décades du XIX^e^ siècle, à cause des vicissitudes politiques et sociales qui suivirent la "guerre de l'opium" et l'imposition de ce qu'on a appelé les *Traités inégaux* de la part des puissances occidentales ». « Mais – est-il souligné – le mobile de la persécution des missionnaires, même d'origine européenne, fut très différent. Leur massacre fut provoqué par un motif purement religieux. Ils furent tués pour le même motif pour lequel furent exterminés les Chinois qui s'étaient faits chrétiens. Des documents historiques indiscutables mettent en évidence la haine antichrétienne qui poussa les Boxers à tuer les

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 175/544

missionnaires et les fidèles locaux qui avaient adhéré à leur doctrine »[1].

Concernant l'évangélisation de la Chine, l'accent est mis sur « le désir de porter à ce peuple la lumière de l'Évangile afin de valoriser encore plus le trésor de traditions culturelles et religieuses si riches et si profondes », le christianisme étant et étant « perçu comme une réalité qui ne s'opposait pas aux valeurs les plus hautes des traditions du peuple chinois, ni se superposait à elles, mais les enrichissait d'une lumière et d'une dimension nouvelles »[2]. Dans la même perspective, face aux mouvements indiens qui, en Amérique latine, exigent la reconnaissance de leur droit à un système de croyances propre et à la lecture nord-américaine selon laquelle cette Amérique latine n'aurait pas connu de vraie évangélisation, Benoît XVI se borne à affirmer que « l'annonce de Jésus et de son Évangile n'a à aucun moment […] constitué l'imposition d'une culture étrangère » (Benoît XVI, 2008, p. 8).

Une logique similaire prévaut dès lors qu'il s'agit de faire face à une critique qui n'a pas manqué de se faire jour, concernant la béatification ou la canonisation de figures controversées, qu'il s'agisse du pape Pie IX, l'auteur du *Syllabus* et de l'encyclique *Quanta cura* (béatifié en 2000), du cardinal Alojzije Stepinac, archevêque de Zagreb, proche du régime oustachi pendant la Seconde Guerre mondiale (béatifié en 1998), d'Escrivá de Balaguer, fondateur de l'Opus Dei et proche du régime franquiste (canonisé en 2002), ou encore de Charles I^er^, dernier empereur d'Autriche, mort en exil en 1922 (béatifié en 2004).

Face à cette critique, l'Église réitère sans fin le bien-fondé, la pertinence et la continuité d'un monopole d'énonciation, sur lequel est gagée l'universalité dont elle se prévaut et qui en constitue le fondement face à une mondialité réelle construite sur la pluralité des interprétations et organisée par la légitimité dont celles-ci n'hésitent pas à se prévaloir. Benoît XVI savait ainsi quelles réactions allaient provoquer le décret reconnaissant les « vertus

1. www.vatican.va/news_services/liturgy/saints/ns_lit_doc_20001001_zhao-rong-compagni_fr.html.
2. *Ibid.*

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 176/544

héroïques » de Pie XII. Ce dernier ne saurait être bienheureux quoique se voyant accusé d'avoir été insensible au martyre juif : il ne peut *en vérité* y avoir été insensible *puisque* l'Église le reconnaît comme bienheureux.

Ce qui touche à la sainteté dans l'Église renvoie à cette défense de la justesse autoproclamée du monopole de l'énonciation. Il n'est, dans cette logique, pas difficile de déchiffrer la signification que revêt la béatification, en 2010, du cardinal John Henry Newman par Benoît XVI, dans l'optique de la dénonciation du « libéralisme religieux » et de la « dictature du relativisme » d'une part, de la crise que connaît l'Église anglicane, de l'autre.

Dans une perspective similaire, la désignation de saints Cyril et Méthode comme co-patrons de l'Europe, au côté de saint Benoît, faisait sens pour affirmer, face au bloc soviétique, le caractère inévitablement provisoire de la coupure de l'Europe en deux. Quant à celle de la carmélite d'origine juive Edith Stein (Thérèse-Bénédicte de la Croix), morte à Auschwitz en 1942 et canonisée le 11 octobre 1998, comme co-patronne de l'Europe avec les saintes Brigitte de Suède et Catherine de Sienne, les nombreuses protestations auxquelles elle a donné lieu au sein de la communauté juive internationale manifestent bien qu'elle pouvait être interprétée comme une récupération (le 9 août était simultanément proclamé par Jean-Paul II journée du souvenir de la Shoah au sein de l'Église).

Via la multiplication des canonisations et béatifications se voient réitérées tant l'universalité que la centralité dont se réclame l'Église. Le dispositif mis en place par Jean-Paul II reposait sur le couple constitué par la réaffirmation d'une *Splendor veritatis*, et l'ajustement de cette vérité centrale à la diversité des réalités locales par le biais du voyage. Il en a résulté un mouvement incessant de va-et-vient entre le centre et la périphérie, s'alimentant de continuelles transactions. Canonisations et béatifications sont au cœur de ce mouvement où le local est susceptible de tirer profit de l'obtention de « son bienheureux » ou de « son saint », le Vatican réaffirmant quant à lui sa centralité.

Il n'est, à ce sujet, pas neutre qu'à l'exception de Léon XIII, Benoît XV et Pie XI, tous les papes qui se sont succédé depuis

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 177/544

Pie IX (1846-1878), soient aujourd'hui canonisés, béatifiés ou en voie de l'être. Comme le notait Étienne Fouilloux, analysant la béatification de Jean-Paul II (depuis canonisé) comme une « auto-justification de la papauté », le projet de Benoît XVI était sans doute là « de pousser en parallèle les causes de Jean-Paul II et de Pie XII, comme Paul VI avait tenté de le faire en ouvrant ensemble les causes de Jean XXIII et de Pie XII pour neutraliser les contradictions entre les deux pontificats ». Il ajoutait que jumeler « l'intransigeance de Pie IX et le modernisme incarné par Jean XXIII, père du concile Vatican II, prouve la dimension politique de ces béatifications. Elles visent à maintenir un équilibre et à valider l'hypothèse d'une continuité de la papauté, quels que soient les papes » (Fouilloux, 2011). Le Vatican joue ici de la contradiction assumée, maintenant plusieurs fers au feu, conformément à une pratique éprouvée. En 1920 avaient ainsi été canonisées, à trois jours d'intervalle, la consensuelle Jeanne d'Arc et Marguerite-Marie Alacoque, promotrice du très polémique culte du Sacré-Cœur.

Cette même logique était à l'œuvre lors de la double canonisation de Jean-Paul II et Jean XXIII, en 2014. Mais l'homélie de François, le 13 mars 2013, à l'issue du conclave où il venait d'être élu comme successeur de Benoît XVI (Jorge Mario Bergoglio s'était adressé au monde en se qualifiant exclusivement d'évêque de Rome, sans prononcer le terme « pape ») a essentiellement porté sur Jean XXIII, Jean-Paul II n'étant évoqué, de façon assez convenue, qu'à la fin de son intervention.

Le conflit autour de la mémoire de Jean-Paul II, dont on avait fait l'hypothèse qu'il serait *le dernier pape*, « c'est-à-dire le dernier qui aura été en situation d'accréditer, si peu que ce fût, la triple fiction de l'universalité, de l'autorité, et d'une norme valant partout et pour tous et faisant office de sens » (Michel, 1995, p. 390), est « un point particulièrement sensible pour l'unité des composantes de la catholicité contemporaine » (Poulle, 2020).

Le recours massif à l'invocation et à la commémoration de la mémoire des saints et bienheureux apparaît donc, au total, tant comme un indicateur que comme une modalité, qui peut être qualifiée de majeure, de la gestion de la crise globale – crise de

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 178/544

moralité, crise de gouvernance, crise doctrinale –, crise systémique donc, selon les termes de François lui-même, à laquelle l'Église est confrontée.

Bibliographie

Benoît XVI (2007), discours inaugural de la V^e^ Conférence de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes, documento conclusivo, Bogotá, CELAM, 13 mai.

Benoît XVI (2010), cité par Le Bars Stéphanie, « Au Royaume-Uni, Benoît XVI encourage les chrétiens à se faire entendre face à la dictature du relativisme », *Le Monde*, 18 septembre.

Certeau de Michel (1988), *L'Écriture de l'histoire* [1975], Paris, Gallimard.

Fouilloux Étienne (2011), « Jean-Paul II béatifié : "Une forme d'autojustification de la papauté". Entretien avec Étienne Fouilloux », *Le Monde*, 16-17 janvier.

Lavabre Marie-Claire (2006), « Actualité de la mémoire. Face à face avec Jacques Revel à l'occasion de la publication en France de Siegfried Kracauer », *Magazine littéraire*.

Martins cardinal José Saraiva (2002), Interview du cardinal José Saraiva Martins, préfet de la Congrégation pour les Causes des Saints, par José M. Otero Bada, Madrid, ABC, 8 avril.

Michel Patrick (1995), « Le dernier pape. Réflexions sur l'usage du politique sous le pontificat de Jean-Paul II », *in* René Luneau et Patrick Michel, *Tous les chemins ne mènent plus à Rome*, Paris, Albin-Michel, p. 390-415.

Michel Patrick (2011), « Sanguinis effusione aut heroico virtutum exercitio. Éléments pour une anthropologie politique de la production et des usages contemporains de la sainteté canonisée », *Critique internationale*, 52, p. 111-112.

Poulle Jean-Benoît (2020), https://legrandcontinent.eu/fr/2020/01/15/un-nouveau-schisme-9-points-pour-comprendre-la-crise-dans-leglise.

Lire aussi : Antichan (xxv).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 179/544

XV

Dans l'armée, la mémoire est-elle possible sans la tradition ?

PAR NINA LEONHARD

Dans de nombreux pays d'Europe et d'ailleurs, l'armée joue un rôle central dans les cérémonies nationales et les commémorations publiques. Cependant, elle a peu donné lieu à des études sur la place de la mémoire dans son propre fonctionnement. Ce chapitre se propose de réfléchir au rapport entre politique de mémoire et tradition dans l'armée allemande, après la fin du nazisme.

LA TRADITION COMME LIEU DE LA MÉMOIRE MILITAIRE

Dans le contexte militaire, la question de la mémoire est généralement traitée en termes de « tradition ». Les organisations militaires se caractérisent par une pléiade de traditions : il s'agit notamment de la référence à des événements ou des personnalités du passé, que l'on souhaite commémorer en donnant des noms à des casernes, des navires ou des unités, mais aussi de conventions et rituels tels que le salut militaire, les vœux, les relèves de la garde ou encore les défilés militaires, qui ont parfois eu un objectif précis dans le passé, mais qui l'ont largement perdu aujourd'hui (pour autant qu'il soit encore connu), tout en continuant à être préservées en tant que « tradition ». Il en va de même pour les coutumes informelles, qui ne sont pas toujours officiellement autorisées,

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 180/544

mais souvent tolérées : elles marquent, par exemple, les passages d'un statut à un autre, comme l'entrée dans l'armée ou l'académie militaire ou la promotion au rang d'officier. Enfin, les artefacts matériels, qu'il s'agisse d'objets collectés dans des armureries ou exposés dans des musées militaires, ou encore sous forme de monuments, sont également considérés comme des traditions militaires.

Les rapports au passé actualisés sous la forme de traditions militaires comprennent donc différentes dimensions (Dimbath, 2014, p. 131-146) : une dimension réflexive et déclarative, où il s'agit – comme dans le cas des histoires de héros – de l'élaboration (narrative) du passé ; une dimension performative, où, comme dans le cas des cérémonies et des rituels militaires, des connaissances sont actualisées de manière incorporée et procédurale, et une dimension matérielle, où, comme dans le cas des décorations et des insignes, le passé est représenté sous une forme objectivée et ainsi maintenu présent.

Le fait que dans l'institution que constitue l'armée, beaucoup de « mémoires » sont ainsi présentes n'explique toutefois pas d'où provient ce rapport au passé prononcé et présenté comme « tradition ». Au-delà du constat évident que la tradition, comme toute forme de mémoire, a une fonction identitaire importante, trois approches explicatives différentes, et néanmoins complémentaires, peuvent être évoquées.

Du point de vue de la sociologie politique, l'armée, en tant que détenteur du monopole de la violence de l'État, a tout d'abord un grand besoin de légitimité. Selon Max Weber (1985), le recours militaire à des connaissances classées comme « tradition » doit donc être considéré comme un moyen central pour instaurer la discipline (et donc la volonté d'obéir aux règles et normes militaires établies) au sein des forces armées et pour préserver à l'extérieur, vis-à-vis de la société civile, la prétention de l'État à la domination et donc son propre statut.

Comme Samuel Huntington (1981, p. 62-64) l'a fait valoir dans son étude classique de sociologie militaire, la profession de militaire est non seulement caractérisée par une attitude conservatrice en raison de sa spécialisation dans la gestion de l'urgence, qui représente en réalité plutôt l'exception que la règle, mais aussi par

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 181/544

sa mobilisation particulière du savoir pratique. Au niveau des militaires, notamment des officiers, cela se traduit – de manière idéal-typique – par un intérêt marqué pour l'étude de l'histoire comme réservoir et ressource d'expériences de guerres et de combats ; au niveau de l'institution elle-même, cela se reflète dans le rôle important que joue l'enseignement de l'histoire – par exemple sous la forme de l'histoire des opérations ou aussi comme *staff ride* dans le contexte anglo-américain[1] – dans la formation militaire.

Dans une perspective d'étude sociologique de la violence, il convient enfin de souligner que l'armée, en tant qu'organisation violente consacrée par l'État, est chargée de la formation, de la menace et de l'utilisation de la violence directe ; elle est chargée donc d'une tâche qui sort de manière fondamentale du cadre de la vie quotidienne – et qui nécessite un « traitement » particulier en termes d'organisation et de culture professionnelle. Comme l'a souligné Trutz von Trotha (1999, p. 25-26), l'action violente présente et/ou constitue ses propres « structures temporelles » ; les expériences de la violence s'accompagnent notamment d'une « puissance de mémoire » spécifique, comme le montre la figure du vétéran (Leonhard, 2022), le genre communicatif des mémoires de guerre ou d'interventions classiquement (Jünger, 2008) mais aussi à l'égard des opérations extérieures actuelles (Plowman, 2020) ou encore de la commémoration des morts (Hettling et Echternkamp, 2013).

Le rapport prononcé au passé que l'on peut observer à travers les traditions entretenues par les organisations militaires doit ainsi être vu dans le contexte de cette tâche attribuée aux armées d'assumer la violence sur ordre de l'État. L'entretien des traditions militaires répond au besoin particulier de légitimité de cette prétention au pouvoir de l'État, sert à la sauvegarde et à la transmission de connaissances professionnelles au fil du temps ainsi qu'à la représentation et à l'assimilation d'expériences existentielles qui

1. Un *staff ride* est une étude historique d'une campagne ou d'une bataille qui prévoit une visite approfondie des sites de la campagne et l'occasion d'intégrer les leçons tirées de chacune d'elles. Une composante importante de cette étude détaillée est l'analyse du terrain sur lequel l'action a eu lieu et l'effet de ce terrain sur la bataille ou la campagne.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 182/544

vont de pair avec l'action violente dans sa dimension physique et sensorielle, effrayante et fascinante, en bref : *extraordinaire* (Trotha 1999).

Les enjeux de la tradition dans l'armée allemande

Ces caractéristiques générales d'une mémoire sociale de l'armée, qui ne sont que brièvement évoquées ici et qui sont saisies sémantiquement comme « tradition » à l'intérieur comme à l'extérieur des forces armées, se manifestent empiriquement de différentes manières. Au-delà de la constatation valable pour toute organisation selon laquelle ce qui est officiellement prescrit ne coïncide pas nécessairement avec ce qui est pratiqué par les membres de l'organisation, l'examen du cas allemand révèle des particularités instructives (Biehl et Leonhard, 2022).

Lors de la création de la Bundeswehr en 1955, l'État central ouest-allemand a délibérément renoncé à reprendre les traditions militaires existantes. Il les tenait pour coresponsables de l'échec de la première démocratie allemande ayant mené au nazisme et à la Seconde Guerre mondiale. L'objectif était de créer une armée véritablement « démocratique » et donc qui soit quelque chose de « fondamentalement nouveau ». La perpétuation et la transmission des références au passé s'opposaient naturellement à cela. Ces efforts pour rompre avec ce qui était en vigueur jusqu'alors ont néanmoins été contrecarrés par les fortes continuités personnelles et donc professionnelles qui ont caractérisé la mise en place de la Bundeswehr et qui ont toujours nécessité – sous le mot-clé de « tradition » – un positionnement par rapport à l'héritage de la Wehrmacht. Il était impossible de ne pas décider, par exemple, si les symboles tels que les insignes de régiment des anciennes unités devaient être repris par les unités, comment les contacts avec les associations d'anciens combattants devaient être organisés ou si les modèles militaires de l'époque de la Seconde Guerre mondiale

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 183/544

pouvaient également être porteurs de sens pour les membres de la Bundeswehr à l'image de la figure du héros de l'aviation Werner Mölders, mort en 1941 (Schmidt 2016). Avec le « décret sur la tradition » de 1965, une première tentative a été faite pour réglementer les pratiques de préservation qui s'étaient formées jusqu'alors « par le bas » au sein des troupes (Abenheim, 1989). En 1982, l'adoption des « directives sur la compréhension et l'entretien des traditions » a constitué une deuxième tentative de régler officiellement le rapport de la Bundeswehr au passé. La dernière version de la conception officielle de ses traditions, en vigueur jusqu'à présent, date, elle, de 2018.

La comparaison de ces directives institutionnelles (*Traditionserlass*, 1965, 1982 et 2018) est révélatrice. Tout d'abord, on constate des variations dans la manière dont la « tradition » est définie. Dans le décret de 1965, elle est décrite comme la transmission de ce qui « vaut d'être retenu du passé ». Les contenus de cet héritage, parmi lesquels tout un catalogue de valeurs et de vertus considérées comme exemplaires, sont alors explicités une à une et de manière précise. Dans la directive de 1982, au contraire, la tradition n'est plus définie au moyen d'une liste mais comme un processus de confrontation avec le passé. En 2018, une nouvelle directive réintroduit finalement des indications sur le contenu, répondant ainsi aux demandes de plus grande précision qui ont été formulées dans le cadre de la révision du décret, principalement par les troupes elles-mêmes.

De plus, la question de la gestion de l'héritage de la Wehrmacht a été centrale dans l'élaboration des deux premiers textes. Le décret de 1965 est ambigu. D'une part, il y est stipulé que les unités de la Bundeswehr ne doivent pas reprendre les traditions des anciennes unités ; d'autre part, le contact avec les anciens combattants et leurs associations est expressément souhaité. Il est néanmoins significatif que la résistance militaire, identifiée notamment à l'attentat manqué du 20 juillet 1944, soit explicitement constituée en élément central de la tradition. Dans la directive de 1982, la délimitation par rapport au passé antérieur à 1945 est plus clairement formulée : ici, les rencontres avec les associations d'anciens combattants ne sont autorisées que si leur position politique est compatible avec les valeurs et les objectifs de la Loi fondamentale de la

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 184/544

République fédérale ; les contacts avec les organisations ayant succédé à la Waffen SS sont, eux, explicitement interdits. Toutefois, cette deuxième directive ne prend pas non plus de distance générale avec la Wehrmacht, qui n'est même pas mentionnée. Cela ne change qu'une bonne dizaine d'années plus tard, lorsque le ministre de la Défense de l'époque annonce, dans le contexte du débat public intense autour d'une exposition sur les crimes de la Wehrmacht organisée par l'Institut de recherche sociale de Hambourg (Hamburger Institut für Sozialforschung, 1999) que la Wehrmacht en tant qu'institution ne pouvait pas être créatrice de traditions pour la Bundeswehr. Depuis, la question de leur relation a perdu de son acuité. Ainsi, dans le contexte de l'élaboration du troisième décret, c'est surtout la question de la valeur du professionnalisme militaire différencié d'une quelconque mission politique qui a joué un rôle important à la lumière de l'expérience acquise lors de la mission de la Bundeswehr en Afghanistan.

Au-delà de la question ainsi soulevée de savoir dans quelle mesure le professionnalisme militaire peut être séparé du cadre politique dans lequel il se déploie, il faut toutefois constater que toutes ces directives s'opposent au caractère prétendument naturel des traditions militaires, d'ailleurs inhérent à l'idée même de tradition. Tout décret est régulièrement modifié et adapté. Or une tradition toujours actualisable semble contradictoire de la notion même de tradition, vue par les soldats comme quelque chose d'éternellement valable, qui peut nourrir une conscience inébranlable de sa propre identité. Alors que d'autres forces armées misent en premier lieu sur la continuité historique, la discontinuité est affirmée pour la Bundeswehr comme pour la République fédérale dans son ensemble : la confrontation avec le passé s'inscrit ainsi dans la durée et devient paradoxalement une forme de tradition contemporaine.

L'armée peut donc être comprise comme un lieu où différentes logiques de recours au passé apparaissent, se croisent et sont traitées en tant que « traditions ». La pertinence de la tradition militaire s'explique à la fois par le statut de l'armée en tant qu'institution de la violence d'État et par l'affinité avec la violence inhérente à la profession militaire. Dans une perspective de socio-

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 185/544

logie de la mémoire, les forces armées sont un lieu où le fonctionnement des mémoires sociales apparaît exemplaire. Le « problème de la tradition » de l'armée allemande en est un exemple frappant. La Bundeswehr défend officiellement une conception de la tradition qui s'oppose à l'absence de doute et au caractère apparemment naturel du rapport au passé que l'on associe généralement aux traditions, même si celles-ci ont été « inventées » (Hobsbawm et Ranger, 1992). L'entretien des traditions militaires, qui peut et doit « en théorie » contribuer à légitimer la violence militaire, est ainsi soumis à une obligation de justification et rend nécessaire un traitement réflexif.

Bibliographie

ABENHEIM Donald (1989), *Bundeswehr und Tradition. Auf der Suche nach dem gültigen Erbe des deutschen Soldate*, Munich, Oldenbourg.

BIEHL Heiko et LEONHARD Nina (2022), « Militär und Tradition », *in* Leonhard Nina et Werkner Ines-Jacqueline (dir.), *Militärsoziologie – Eine Einführung. 3, überarbeitete und ergänzte Auflage*, Wiesbaden, VS Springer, à paraître.

DIMBATH Oliver (2014), *Oblivionismus. Vergessen und Vergesslichkeit in der modernen Wissenschaft*, Constance/Cologne, UVK/Halem.

HAMBURGER INSTITUT FÜR SOZIALFORSCHUNG (dir.) (1999), *Eine Ausstellung und ihre Folgen. Zur Rezeption der Ausstellung « Vernichtungskrieg. Verbrechen der Wehrmacht 1941 bis 1944 »*, Hambourg, Hamburger Edition.

HETTLING Manfred et ECHTERNKAMP Jörg (dir.) (2013), *Gefallenengedenken im globalen Vergleich. Nationale Tradition, politische Legitimation und Individualisierung der Erinnerung*, Munich, Oldenbourg.

HOBSBAWM Eric et RANGER Terence (dir.) (1992), *The Invention of* Tradition [1983], Cambridge, Cambridge University Press.

HUNTINGTON Samuel L. (1981), *The Soldier and the State: The Theory and Politics of Civil-Military Relations* [1957], Cambridge/Londres, Harvard University Press.

JÜNGER Ernst (2008) [1920], *Orages d'acier*, Paris, Gallimard.

LEONHARD Nina (2022), « Veteranen und Zivilgesellschaft », *Militärgeschichtliche Zeitschrift (MGZ)*, 81 (1), p. 237-248.

PLOWMAN Andrew (2020), « The Return of the Military Memoir: The Bundeswehr Deployment to Afghanistan and the Re-Emergence of a Literary Form », *Modern Languages Open*, 1, p. 1-19.

SCHMIDT Wolfgang (2016), « Organisiertes Erinnern und Vergessen in der Bundeswehr. Traditionspflege am Beispiel der "Causa Mölders" », *in* Leonhard Nina *et al.* (dir.), *Organisation und Gedächtnis. Über die Vergangenheit der Organisation und die Organisation der Vergangenheit*, Wiesbaden, Springer VS, p. 183-223.

TRADITIONSERLASS (1965), *Bundeswehr und Tradition*, Bonn, BMVg.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 186/544

Traditionserlass (1982), *Richtlinien zum Traditionsverständnis und zur Traditionspflege in der Bundewehr*, Bonn, BMVg.

Traditionserlass (2018), *Die Tradition der Bundeswehr. Richtlinien zum Traditionsverständnis und zur Traditionspflege*, Berlin, BMVg.

Trotha von Trutz (1999), « Zur Soziologie der Gewalt », *in* Trutz von Trotha (dir.), *Soziologie der Gewalt. Sonderheft der Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, Opladen/Wiesbaden, Westdeutscher Verlag, p. 9-56.

Weber Max (1985), *Wirtschaft und Gesellschaft. Grundriß der verstehenden Soziologie* [1922], éd. par Johannes Winckelmann, Tübingen, Mohr.

Lire aussi : Hébert, Werner (xxxviii, ix).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 187/544

XVI

Que reste-t-il de la mémoire communiste ?

PAR BERNARD PUDAL

> Ils étaient des millions dans le monde entier, et aussi en Italie, les hommes et les femmes qui se disaient communistes : permanents, militants, électeurs, sympathisants. […] Maintenant ils sont en partie silencieux, leur passé est effacé de la mémoire. Ce silence, je le ressens avec acuité, presque jusqu'à l'obsession.
>
> *Vittorio Foa*

Depuis *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, en 1994, Marie-Claire Lavabre s'est saisie du cas du PCF pour penser les multiples facettes de la « mémoire ». Bien consciente des pièges et des impensés que cette notion recèle, elle a édifié des garde-fous en nous invitant notamment à dissocier ce qui relèverait des cadres sociaux de la mémoire et les modes d'appropriation de ceux-ci : « S'il y a un enseignement général à tirer de l'observation des mécanismes de la mémoire communiste, écrit-elle en 2002, c'est que la mémoire, dès lors qu'on la considère dans sa dimension sociale et partagée, est un travail, entendu au sens de l'interaction entre les politiques de la mémoire et les souvenirs : le souvenir de l'expérience vécue peut, on l'a vu, résister à l'emprise de l'histoire officielle, encore appelée mémoire historique, mais tout souvenir est cependant pris, dès lors qu'il est évoqué, dans des cadres de la mémoire – quels qu'ils soient – qui lui donnent un sens » (Pudal et Pennetier, 2002, p. 310). Un an plus tard, dans *Que reste-t-il du PCF ?*, écrit avec François Platone, elle conclut le chapitre « L'identité et la mémoire » ainsi :

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 188/544

> De toute évidence, les discours sur la mémoire échappent difficilement à la passion politique qui caractérise les conflits de mémoire. La réflexion sur la mémoire comme dimension du phénomène communiste inviterait plutôt à tenter de comprendre comment toutes les mémoires, quelles qu'elles soient, sont à la fois traces du passé et usages de celui-ci, résistances au changement et facteurs de mutation des représentations, souvenirs de l'expérience et instrumentalisations politiques opérées par toutes les institutions politiques et autres entrepreneurs de mémoire. Elle inviterait encore à considérer que, si la connaissance de l'histoire peut éclairer le jugement, la « science » ne fonde pas l'argument politique (*ibid*., p. 128).

Ce long parcours de recherche sur la mémoire communiste – depuis des attendus que nous faisons nôtres – se nourrit de ses premiers matériaux, notamment des entretiens réalisés antérieurement à l'effondrement des « régimes communistes » en 1989-1991, et se poursuit jusqu'à nos jours, où les enjeux mémoriels associés à l'histoire du communisme sont pris dans des guerres de mémoire, aussi bien dans les ex-pays « communistes » que, à un moindre degré, en Europe (Pudal, 2008) et en France. Autrement dit, ces études accompagnent les remaniements du récit de l'institution, adossé en un premier temps à la révolution d'Octobre 17 puis constamment révisé après le XX^{e} congrès du PCUS en 1956, jusqu'à la quasi-disparition dans le récit d'institution du PCF d'aujourd'hui de l'inscription de son histoire dans l'histoire des « soviétismes », seule manière d'échapper – mais à quel prix ? – aux contre-récits devenus peu à peu *doxa* qui, avec le concept de totalitarisme, tendent, sans y parvenir complètement, à disqualifier l'histoire du communisme. C'est par l'analyse des entretiens et par l'étude des autobiographies de militants, cadres et dirigeants communistes que l'on peut tenter de repérer l'évolution des modes d'appropriation de la mémoire historique du PCF, sans oublier ce qui est sans doute le plus difficile à documenter, les modalités du silence dans lequel se sont réfugiés, plus ou moins malheureusement, les communistes ayant vécu cette histoire, silence qui, dans les nouvelles générations prend la forme d'un refoulement qui repose de moins en moins sur une mémoire vive. Nous rappellerons succinctement ici les principaux ingrédients du récit d'institution et les logiques de ses remaniements successifs, puis l'évolution et certaines dimensions de plus en plus « dramatiques » des récits

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 189/544

autobiographiques de militants confrontés désormais à l'énigme d'une histoire disqualifiée, n'ayant parfois d'autre récit officiel à leur disposition que celui de ceux qui, naguère, étaient les « ennemis ».

De l'ombre à la lumière, de la lumière au refoulement

Il est évidemment exclu, ici, de retracer l'élaboration au sein du PCF, des années 1930 aux années 1980 d'une histoire officielle, analogue à maints égards au roman national (un récit des origines, une identité essentialisée, un parcours héroïque). Nous dirons simplement qu'il se stabilise d'abord puis est mis à mal par les révélations endogènes – que sont le rapport dit « secret » au XX^e^ congrès du PCUS de Nikita Khrouchtchev que le PCF s'entêta à « attribuer » à Nikita Khrouchtchev (1956) – et exogènes, par exemple *L'Aveu* d'Artur London (1968), *L'Archipel du Goulag* de Soljenitsyne (1973) ou encore la recherche scientifique, avec notamment la thèse fondatrice d'Annie Kriegel, *Aux origines du communisme français* (1964), qui mit à mal le récit des origines. Rappelons en les principaux ingrédients.

C'est en 1931 que paraît la première *Histoire du PCF* sous la plume d'André Ferrat. Destinée aux cadres communistes, notamment aux élèves de l'École léniniste internationale, celle-ci résulte déjà d'un travail collectif et répond clairement à la nécessité de doter d'une mémoire d'institution l'encadrement jeune et ouvrier qui accède aux postes dirigeants. Mais c'est surtout après le VI^e^ congrès de l'Internationale communiste (IC, 1935), où le groupe dirigeant français est montré en exemple, et la politique de Front populaire ratifiée, que le PCF s'engage dans la fabrication d'un récit des origines et de la formation du « Parti », à partir duquel se justifie et se magnifie son rôle historique. De même qu'en URSS la dictature stalinienne rend possible l'écriture d'une histoire

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 190/544

officielle du PC (bolchevik) de l'URSS (traduite en 1938), la stabilisation du groupe dirigeant français autorise en effet les récits édifiants. D'abord sous la forme d'une autobiographie, celle de Maurice Thorez (*Fils du peuple* en 1937, rééditée et remaniée jusqu'à sa mort en 1964), puis sous la forme d'un *Manuel d'histoire du PCF* dont le projet prend corps à la fin des années 1930 mais qui ne verra le jour qu'en 1964, signe de la difficulté d'arrêter une version officielle. C'est à l'occasion de ce travail de légitimation que le congrès de Tours va être progressivement isolé de la série des événements antérieurs et postérieurs qui ont fait l'histoire du PC en France pour devenir *le* congrès fondateur, celui de la « naissance », qui fera désormais l'objet de commémorations, à l'occasion surtout de ses trentième (1950), quarantième et cinquantième anniversaires. Rappelons en passant qu'aucun Parti communiste français n'est « né » à Tours en 1920, mais bien un Parti socialiste (Section française de l'IC). Un auteur particulier va se faire le chantre de ce récit des origines, Jean Fréville, romancier, critique littéraire et plume de Maurice Thorez. La première mouture date donc de 1936. Le *roman* de la naissance du PCF structure l'information historique. Il s'organise autour d'une intrigue qui fait de la révolution d'Octobre et de l'adhésion à l'IC l'alpha et l'oméga de l'identité communiste. Ce récit épique, Fréville le popularisera dans les ouvrages publiés à l'occasion des anniversaires évoqués du congrès de Tours (*La Nuit finit à Tours*, 1950 ; *Né du feu*, 1960 ; *La Nuit finit à Tours. Naissance du Parti communiste français*, 1970). Le récit de Fréville couvre donc la période 1936-1980, signe de son adéquation avec ses fonctions identitaires pour un groupe dirigeant qui parvient à se pérenniser et à se reproduire en érigeant la « classe ouvrière » en acteur révolutionnaire du devenir historique. Il résulte donc d'une double opération mythico-historiographique. Adossée à ce récit des origines se fabrique l'histoire officielle du PCF. Celle-ci, constamment remaniée, autorise nombre de variations. Une étude comparative des multiples versions du récit d'institution, support de mémoire, montrerait évidemment certaines inflexions liées à la « francisation » du récit à la fois pour des raisons de « retour sur investissement » (le Front populaire, la Résistance du « parti des 75 000 fusillés », les conquêtes sociales de la Libération, l'anticolonialisme, etc.), mais aussi à cause de l'usage que font les

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 191/544

« ennemis » du rapport de dépendance à l'URSS et des révélations sur la réalité soviétique. Le récit des origines déclenche tout un travail de « généalogie » à l'occasion duquel la « valeur » des événements historiques (la Révolution française, la Révolution de 48, la Commune de Paris, etc.) et celle des ancêtres (sans-culottes, socialistes utopiques, guesdistes, etc.) doivent être « fixées » tout en étant constamment réexaminée. Des conflits historiographiques ont lieu, au fur et à mesure de l'évolution de la doctrine du PCF – en particulier tout ce qui relève de la requête comme héritier légitime du legs « démocratique » de l'histoire « nationale » – et surtout de la disqualification de l'URSS. Au terme de cette histoire dont Marie-Claire Lavabre a scruté les méandres en étudiant les enjeux de mémoire liés à la Révolution française, à 1956 et au gaullisme, l'identité communiste est en crise, non seulement son identité ouvrière mais aussi son rapport à l'histoire communiste.

Cette crise du récit d'institution dans l'après 1989-1991 a dès 1993 conduit la direction du PCF (Georges Marchais, Francette Lazard) à une politique d'ouverture des archives supposée attester de l'authenticité du rapport de l'actuel PCF à son histoire, sans manipulation de celle-ci. On affirme, en clair, que la « mémoire » communiste ne saurait désormais être par trop dissociée de la recherche historique : « Je voudrais également rappeler ici la philosophie qui nous anime concernant la mémoire de notre parti. […] Pour comprendre d'où nous venons, pour mieux connaître notre histoire dans sa complexité et ses contradictions, nous avons besoin des historiens. Cela n'est aucunement contradictoire avec notre volonté de travailler nous-mêmes sur la question de la mémoire, question politique à part entière. » Ce dessaisissement au profit des chercheurs est parfois mis à l'épreuve lorsque l'avancée des recherches témoigne des liens du PCF avec l'URSS et son insertion dans le Mouvement communiste international dans des périodes aussi sensibles que celle qui suivit la signature du Pacte germano-soviétique en août 1939. La presse se fait l'écho de la découverte de l'argumentaire utilisé par Maurice Tréand (responsable aux cadres du PCF, membre du CC) dans ses négociations avec les autorités allemandes, en juin 1940. *Le Monde* titre ainsi en décembre 2006 : « Quand le PCF négociait avec les nazis », ce qui conduit le Bureau politique à publier un communiqué qui

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 192/544

réaffirme la légitimité de la recherche historique, tout en rappelant la contribution des communistes à la Résistance.

La « disparition du camp socialiste a donc conduit le PCF à revendiquer plus encore qu'autrefois son inscription dans les traditions et réalités nationales », écrit M.-C. Lavabre dans le chapitre « L'identité et la mémoire » évoqué (1994, p. 126). Certes « la force résiduelle de la mémoire communiste tient encore à ce qu'elle structure assez fortement la mémoire de la gauche dans son ensemble », mais ces cadres mémoriels sont désormais impuissants à résoudre l'énigme d'une histoire qui voue des communistes à être « déchirés, désorientés sinon anéantis par l'irruption du réel et la blessure infligée à l'utopie » (*ibid.*, p. 127).

S'approprier : du bonheur militant aux stratégies mémorielles

En explorant le corpus français d'autobiographies de communistes « fils du peuple » de 1930 à 2001 (153 titres), nous avions distingué trois catégories essentielles de récits : les récits édifiants, variantes au fort caractère stéréotypique de *Fils du peuple* (publiés souvent dans une collection dédiée *Souvenirs de militants* des Éditions sociales) ; les autobiographies distantes, tissées dans la même trame que l'autobiographie édifiante, qui prennent néanmoins une distance analytique par rapport à la trajectoire idéologique suivie ; les autobiographies de rupture provenant d'« ex » et de dissidents, enfin (Pudal et Pennetier, 2002). Une étude des autobiographies ultérieures à 2001 serait passionnante. Elle mettrait en évidence, sans aucun doute, le travail de la mémoire de militants. Sauf lorsqu'il rend les armes devant le discours devenu *doxa* d'une histoire communiste tissée d'illusion quasi religieuse et criminelle (c'est le cas de Jean-Marie Argelès, *Longtemps [trop ?] j'ai cru aux matins*, Le Bord de l'Eau, 2021), chacun « bricole » avec ce qu'il est et est devenu, pour analyser, restituer, témoigner encore de son

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 193/544

passé militant, et ce sans désormais pouvoir adosser son récit aux cadres sociaux de la mémoire partisane. Jacques Bonnet par exemple, professeur de mathématiques, militant pédagogique, cadre communiste dans l'Hérault, a sans doute exprimé le plus intensément cette incertitude dans *Cette affaire qui me requiert depuis si longtemps* (2007) :

> Dans ce dialogue daté avec ma mémoire, avec ma mémoire *politique*, nous allons, tous les deux, mentir. Le propos est banal : la mémoire est à chaque seconde reconstruite ; elle parle du passé et elle parle du présent ; demain je me souviendrai autrement qu'aujourd'hui, car les neurones et cellules auront vieilli ou dépéri, car la vie aura troublé par quelque événement cette eau apparemment immobile de cette mare noire remplie de débris, de strates, de bulles et de boues, qu'est ma mémoire. D'ailleurs, ces débris et ces strates ont à voir avec des réalités (intimes, historiques) que je saisis difficilement ou devant lesquelles je me dérobe peut-être. Il ne faut pas exiger de moi l'impossible. Même si je vais tenter l'impossible : débusquer au fond de moi cet Autre, qui est mon frère et celui de tous, qui est un inconnu je le sais, mais que je paraîtrais connaître avec arrogance ou fausse modestie. Pour accroître le risque du mensonge, j'ai décidé de n'avoir recours à aucun document pour appuyer mon écriture : ni historique et « objectif », ni personnel (lettres, photos, textes…) et « subjectif ».

Mais c'est dans le « silence » surtout que se réfugient le plus grand nombre des communistes ayant vécu peu ou prou ce passé désormais dévalué après le krach symbolique de 1989-1991. À l'exception de la thèse de Catherine Leclercq, nous ne disposons encore que d'analyses partielles du désarroi qui a saisi, en France, nombre de militants qui avaient gagé leur vie sur le destin de « leur » Parti. Dès 1993, Alain Accardo rendait compte de la détresse de l'un de ces militants désorientés :

> Pendant plus de 30 ans, André B. a sincèrement cru possible d'instaurer, grâce à un socialisme « scientifiquement » conçu et mis en œuvre, un monde meilleur où pourrait enfin s'épanouir un « homme nouveau » dans une société libérée dont, avec une « naïveté qui maintenant [l]e fait sourire » tristement, il pensait voir une préfiguration dans la micro-société du parti. Aujourd'hui, il est accablé par ce qui lui apparaît comme une évidence : sa vie militante n'a été qu'une longue suite d'erreurs et de contresens ; qu'ils aient été commis de bonne foi ne les rend pas moins navrants. Par moments il s'insurge : il ne lui paraît pas possible que tout cela ait été vain ; le regret des certitudes perdues le tenaille et l'emporte parfois sur l'abattement. Il

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 194/544

> retrouve presque alors le langage du croyant qu'il fut si longtemps. Mais il est trop lucide désormais pour garder la foi du charbonnier, et son approbation circonstancielle de la politique du PCF ne va pas sans réserve ni critiques. Cela fait d'ailleurs maintenant plusieurs années qu'il n'a pas repris sa carte d'adhérent. Il faut avoir tout cela présent à l'esprit pour comprendre ce que peut être la souffrance politique qu'il ressent, depuis des années, jusque dans son corps. (Accardo, 1993).

S'il n'est évidemment pas question de faire de cet effarement particulier une loi générale, il n'en éclaire pas moins le silence diagnostiqué par Vittorio Foa en exergue, silence symptomatique d'un travail de deuil, à l'œuvre dans bien des consciences communistes, avec plus ou moins d'intensité et de réussite tant l'éventail des attitudes peut varier, depuis les nostalgiques qui espèrent être réhabilités par l'histoire jusqu'aux militants brisés, en passant par tous ceux qui concèdent que l'entreprise a failli mais qu'ils ne sauraient admettre qu'on la réduise à l'illusion voire à la complicité criminelle par aveuglement, ou ceux encore qui, par l'autobiographie, dissocient leur aventure propre de celle du stalinisme. L'attachement que les militants manifestent encore à la dénomination de leur Parti, que certains dirigeants désiraient abandonner, témoigne de leur résistance tenace à un dépôt de bilan qui passerait par pertes et profits leur vie militante.

Les mémoires du communisme français, individuelles ou d'organisation, parce qu'elles restent arrimées aux enjeux mémoriels des anciens pays communistes, sont donc aujourd'hui à la fois instables, contradictoires mais surtout piégées dans les rets d'une histoire disqualifiée, n'offrant que peu de prise à l'élaboration de récits mémoriels susceptibles de réconcilier les communistes avec leur passé.

Bibliographie

Accardo Alain (1993), « Une faillite politique. Entretien avec un militant du PCF », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, 96-97, p. 80-86.

Lavabre Marie-Claire (1994), *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la FNSP.

Lavabre Marie-Claire et Platone François (2003), *Que reste-t-il du PCF ?*, Paris, Autrement.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 195/544

PUDAL Bernard (2008), « Le communisme français : mémoires défaites et mémoires victorieuses depuis 1989 », *in* Blanchard Pascal et Veyrat-Masson Isabelle, *Les Guerres de mémoires*, Paris, La Découverte, p. 117-127.
PUDAL Bernard et PENNETIER Claude (2002), *Autobiographies, Autocritiques, Aveux*. Paris, Belin.

Lire aussi : Chauliac, Lavabre, Mayer, Lazar, Todorov (chapitres XXI, XXXVI, VIII, VII, VI).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 197/544

XVII

Faut-il se souvenir des victimes ou leur donner la parole ?

PAR ELIZABETH JELIN[1]

Quelle est la place des victimes dans les processus sociaux et politiques qui suivent les dictatures, les conflits et les violences politiques ? Quelles traces ces victimes parviennet-elles à laisser ? Comment leur présence-absence et leur parole s'inscrivent-elles dans les initiatives de mémorisation de ces passés ?

Il y a, tout d'abord, les victimes qui ne sont plus là, qui ont été anéanties ; celles dont les voix et les expériences ne peuvent plus être entendues. Des événements sans survivants. Personne n'est revenu de la chambre à gaz, et pas davantage d'un « vol de la mort » en Argentine, pour raconter son expérience ou même pour taire son traumatisme[2]. Ce trou noir de l'expérience personnelle, ce vide historique, marque la limite absolue de la capacité à raconter. C'est l'écart et l'impossibilité humaine que pose Primo Levi, qui reconnaît le « devoir de mémoire » comme un témoignage « par délégation » ou « tiers », qui incombe aux survivants.

Ces victimes occupent cependant une place centrale dans les processus mémoriels et de reconnaissance postérieurs aux violences. Leur caractère massif est attesté par de grands chiffres – six millions de victimes pour la Shoah, un million au Rwanda, trente mille en Argentine. Ces chiffres deviennent des emblèmes, des

1. Traduit de l'espagnol par Sandrine Lefranc et Sarah Gensburger.
2. Les « vols de la mort » sont une des techniques employées par les militaires argentins pendant la dictature (1976-1983) pour faire « disparaître » dans le Rio de la Plata les opposants arrêtés clandestinement et torturés.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 198/544

symboles de massacres, des slogans. Face à cette ampleur, chaque personne disparue est une personne avec un nom et un prénom, une individualité. Ainsi, les morts restent dans la mémoire de ceux qui les ont côtoyés, ou sont rappelés par les panneaux ou les plaques commémoratives du lieu où ils ont vécu – comme les *Stolpersteine* en Allemagne ou les plaques funéraires dans tant d'autres endroits –, par les hommages des familles ou des institutions, ou encore par le marbre des lourds mémoriaux qui se sont multipliés dans le monde ces dernières années, où de longues listes de noms de victimes sont gravées.

Il y a, aussi, les victimes qui ont survécu, et qui ont joué un rôle particulier dans les périodes postérieures aux violences, par leur présence, leurs voix et leurs témoignages. Ce sont d'elles que traite ce texte : elles ont été des sources indispensables pour les recherches historiques ; peu de documents d'archive subsistent en effet des situations extrêmes et des atrocités. L'attention des chercheurs au passé récent (ou à l'histoire du temps présent) a provoqué, à partir de la seconde moitié du XX^e^ siècle, un changement important en ce qui concerne les sources reconnues comme valables pour la recherche : à côté des documents et des vestiges, l'histoire orale est devenue une pratique répandue, rendant indispensables les souvenirs et les récits de ceux qui ont vécu le passé récent. Ces témoignages sont ensuite soumis à des vérifications afin de contribuer à la « vérité historique ».

Ces récits et témoignages ont également une place privilégiée dans les pratiques sociales de mémorialisation. Le témoignage des victimes-survivantes n'est de ce point de vue pas seulement une contribution à la vérité historique. Les données de l'histoire sont importantes, et en même temps il devient obligatoire de prêter attention à leurs subjectivités, à ce qu'elles pensent vouloir et pouvoir dire, à qui et quand.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 199/544

Le temps, les mots et les silences

Qui parle ? Où et devant qui ? Qu'est-ce qui est dit et qu'est-ce qui est tu ? Qui écoute ? Qu'est-ce qui est écouté ? Dans quel cadre politique, social et culturel s'inscrit ce récit ? Ceux qui parlent et relatent des aspects de leur passé le font à des moments spécifiques de leur parcours de vie, et les souvenirs sont médiatisés par l'ensemble de l'expérience vécue et par leur situation en regard du lieu et du moment où ils vivent. Le témoin sélectionne et fait taire ; il oublie aussi. Et il relate des souvenirs d'événements, mais aussi des souvenirs de souvenirs, où les couches de temporalités se superposent.

La capacité et la possibilité de parler, de prendre la parole, sont ancrées dans la subjectivité des personnes. Mais elles le sont aussi dans les environnements qui favorisent ou entravent cette parole, dans les cadres interprétatifs partagés qui définissent et redéfinissent les frontières entre le privé et le public, l'individuel et le collectif, le politique et le moral. Nous savons que la façon dont l'expérience est nommée a des répercussions sur l'expérience, à la fois au moment où elle est vécue et lorsqu'on s'en souvient. Même la partie « factuelle » de l'expérience vécue est médiatisée par des catégories de pensée, aspect qui s'affirme avec le passage du temps, avec l'incorporation de l'expérience humaine et des sentiments, au moment des faits et ensuite, ainsi qu'avec les changements qui affectent les contextes sociopolitiques et les cadres culturels.

Dans le témoignage personnel, ceux qui ont vécu une expérience – dans ce cas, ceux qui ont directement subi un acte violent ou en ont été témoins – entreprennent de raconter leurs souvenirs. Comme dit déjà, ce témoignage est à la fois une source fondamentale pour recueillir des informations sur ce qui s'est passé, un exercice de mémoire personnelle et sociale sous la forme d'un récit qui tente de donner un sens au passé, et un moyen d'expression personnelle pour le narrateur, qui peut également choisir de garder le silence. L'auditeur peut quant à lui ressentir de l'éloignement et de la distance. Les possibilités d'écoute varient dans le temps : il y a

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 200/544

des contextes historiques où il est possible d'écouter, et d'autres où cela ne se produit pas ; des moments où le climat social, institutionnel et politique est propice aux récits ; d'autres où la sensation de saturation et d'excès domine. D'où la nécessité de prendre en compte la temporalité et l'historicité des récits personnels comme de la possibilité qu'ils soient entendus.

Outre ce qui a été dit et oublié, il y a en effet le non-dit, le silence. Certains de ces silences sont liés à la peur : la peur de dénoncer la violence domestique ou le harcèlement sexuel aussi bien que les silences politiques qui nous ont été imposés dans les régimes politiques dictatoriaux de l'Espagne de Franco ou les dictatures du Cône sud de l'Amérique latine. D'autres silences sont justifiés par la volonté de protéger et de prendre soin des autres, afin de ne pas blesser ou transmettre de la souffrance. Cela se produit surtout dans les périodes historiques qui suivent les grandes catastrophes sociales, les massacres et les génocides, en suscitant, chez ceux qui ont subi la violence, un désir de ne pas vouloir savoir, d'éluder les souvenirs pour continuer à vivre au quotidien, parfois à côté de ceux qui ont causé la souffrance et la douleur dans le passé (Theidon, 2014). Jorge Semprun a intitulé le livre dans lequel il raconte son expérience à Buchenwald, écrit cinquante ans après la libération, *La escritura o la vida* (L'écriture ou la vie). Sa réflexion articule sa propre « stratégie d'amnésie volontaire » à des remarques acérées sur les difficultés à trouver un auditoire : « Le vrai problème n'est pas de raconter, quelles que soient les difficultés. Mais d'être entendu […] seront-ils prêts à écouter nos histoires, même si nous les racontons bien ? » (1997, p. 244 et 140). Au cœur de nombre de ces silences, des souvenirs douloureux survivent, attendant le bon moment pour être exprimés (Pollak, 2006). Cette « attente » est liée à une autre motivation du silence : trouver d'autres personnes capables d'écouter est vital dans le processus de rupture des silences, compte tenu de la peur de ne pas être compris. Pour donner un exemple éloquent, c'est peut-être cette absence de capacité d'écoute, et son émergence bien des années plus tard, qui s'est produite à propos du viol et des abus sexuels en tant que pratiques répressives (Jelin, 2017).

Le silence est rompu lorsque ceux et celles qui ont souffert directement commencent à parler et à raconter leurs expériences.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 201/544

Ceux et celles qui écoutent sélectionnent, taisent, interprètent, donnent du sens ou renforcent le non-sens de ce qui est dit et tu. Ces auditeurs et auditrices, en outre, s'inscrivent dans des contextes et des environnements plus larges, qui encadrent également les souvenirs. Les cadres peuvent être institutionnels, comme lors des procès ou des commissions d'enquête les plus formels, à l'occasion d'une réflexion autobiographique moins disciplinée ou encadrée institutionnellement, ou en dans le cadre d'entretiens sollicités par divers médiateurs (archives historiques, journalistes, chercheurs) (Pollak et Heinich, 2006). Ces cadres politiques et culturels sont par ailleurs changeants, tout autant que les climats de l'époque, qui déterminent la légitimité de chaque prise de parole, en autorisant certains sujets et en disqualifiant d'autres.

En somme, les souvenirs des victimes et des survivants impliquent des processus subjectifs et intersubjectifs, ancrés dans des expériences, dans des environnements matériels et symboliques et dans des cadres institutionnels. L'analyse de la dialectique entre la subjectivité individuelle d'une part, et l'appartenance à des collectifs culturels et institutionnels d'autre part, est par conséquent incontournable. Les mémoires, toujours plurielles, se présentent généralement en opposition par rapport à d'autres, voire en conflit avec d'autres. Les relations de pouvoir et les luttes pour l'hégémonie sont toujours présentes. Si dans la sphère personnelle, nous sommes confrontés à des situations difficiles à gérer, dans la sphère publique, il s'agit d'une lutte pour le pouvoir et pour légitimer la vérité de chacun, qu'organisent des promoteurs et des entrepreneurs, et qui fait l'objet de tentatives de monopolisation et d'appropriation.

Le terrorisme d'État et l'historicité du témoignage en Argentine

Dans les années qui ont suivi la dictature et la transition en Argentine, les transformations de l'espace public argentin ont

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 202/544

provoqué un changement de la signification du témoignage. Quelques survivants, qui avaient réussi à quitter le pays, avaient produit un récit sous la dictature (1976-1983) ; ils avaient été écoutés avec surprise, voire méfiance, par beaucoup en Argentine. Les témoignages recueillis par les organisations de défense des droits humains ont d'ailleurs contribué à rendre visible la répression dans le pays. Il s'agissait de dénonciations de disparitions faites par des proches, qui mettaient sur la scène publique un récit centré sur l'absence et le vide soudain et inexpliqué. Au moment de la transition (en 1984), c'est la Conadep (Comisión Nacional sobre la Desaparición de Personas, Commission nationale d'enquête sur les disparitions), mandatée par le gouvernement, qui a donné la parole aux victimes et créé l'espace institutionnel dans lequel les témoignages devenaient les briques et le socle de la construction d'une « vérité ». Cette vérité, si elle est produite à un moment où l'autre partie est en mesure d'écouter, n'est jamais aussi efficace que lorsque le récit est personnalisé et qu'il mobilise des mécanismes d'identification ou de mise à distance.

En ce qui concerne le cadre institutionnel existant, un procès a été organisé à l'encontre des anciens commandants des juntes militaires en 1985. Des centaines de personnes sont venues déposer, au cours de nombreux mois de collecte de témoignages dans le cadre d'un processus difficile de construction de preuves légales. Mobiliser les témoignages des victimes, des membres des familles et des témoins, alors que les documents et les archives militaires n'étaient pas disponibles, n'était pas une tâche facile. Cela impliquait la reconnaissance de leur voix et de leur droit à la parole. Le témoignage, cependant, devait être présenté selon les règles légales concernant la recevabilité des preuves. Ce qui ne pouvait pas être montré, ici l'acte d'agression, devait être raconté, mais dans des conditions précises et contrôlées, afin que ce qui était allégué puisse être vérifié.

Les dommages corporels étaient en fait les seules preuves recevables. Les sentiments et la souffrance ne peuvent en effet être mesurés ou pris en compte dans le processus judiciaire, pas plus que les idées ou les engagements idéologiques des témoins. Pendant les dépositions, il fallait ainsi mettre en suspens ces sentiments et idéologies. Lorsqu'un témoin se laissait emporter par ses émo-

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 203/544

tions, les juges suspendaient l'audience jusqu'à ce que le calme revienne. Ce processus saccadé laissait entendre que l'expérience ne pouvait être racontée dans tous ses détails et dans sa totalité, et encore moins entendue comme telle.

Le témoignage judiciaire est un récit personnel d'une expérience vécue, mais le cadre juridique le décompose en morceaux et en éléments distincts : l'obligation de donner son identité personnelle, le serment de dire la vérité et la description détaillée des circonstances de chaque événement. La déposition du témoin doit être détachée de l'expérience et transformée en preuve. Si la disparition est une expérience dont ne rend compte aucune loi ni norme, et dans laquelle la victime cesse d'exister en tant que sujet de droit, le témoignage devant le tribunal (de la victime elle-même et de celles et ceux qui se sont inquiétés de son sort) devient un acte qui insiste sur la reconnaissance et la légitimation de sa parole.

Parmi les témoignages marquants de ce procès figure celui de Victor Basterra, qui a été détenu-disparu à l'Esma (Escuela de Mecánica de la Armada, École de mécanique de la Marine). Pendant les quatre années de sa captivité (1979-1983), il a travaillé dans le laboratoire photographique et a réussi à reproduire, cacher et faire sortir du lieu de détention de nombreuses photographies de répresseurs et de victimes. Il a témoigné pendant plus de cinq heures, répondant à des questions factuelles très précises sur chacune des photographies contenues dans les dossiers judiciaires [1].

Au cours de cette même période, durant la première moitié des années 1980, un certain nombre de textes écrits par des exilés ont commencé à être publiés, principalement à l'extérieur du pays (Bonasso, 1998 ; Díez, 2000 ; Longoni, 2005). Ils cherchaient à faire état du militantisme politique et de la répression étatique. Ces textes, portant sur l'expérience militante, la répression et la trahison, adoptaient un format partiellement fictionnel, contrastant avec les récits personnalisés dénonçant la répression dans le Cône sud, qui (comme celui de Hernán Valdés sur le Chili) se concentraient sur la répression exercée par l'État sur les corps des victimes

1. Le témoignage dans son intégralité peut être consulté ici : www.desaparecidos.org. Il en existe une édition spéciale : *La quinta copia*, Buenos Aires, Asunción Casa Editora, 2021.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 204/544

plutôt que sur l'action militante ou politique antérieure (Valdés, 1996).

Dans les années 1990, on a assisté à une profusion de témoignages de survivants des camps de détention clandestins, d'exilés et d'anciens prisonniers politiques des pays du Cône sud. Il s'agissait de textes autobiographiques ou nés de médiations et de projets conçus par des tiers, d'archives d'histoire orale[1], d'entretiens et d'émissions télévisés, ou encore des films documentaires. Il ne s'agit pas d'y voir de simples phénomènes de marché (ce que les critiques littéraires désignent sous l'expression de « boom du témoignage et de la biographie »), mais bien des quêtes complexes de sens personnel et de reconstruction de processus sociaux. Ces projets ont également un objectif politique et éducatif central : transmettre les souvenirs des expériences collectives de lutte politique, ainsi que les horreurs de la répression, afin d'indiquer les réformes souhaitables et de plaider fortement en faveur du « plus jamais ça ».

L'ère du témoignage comprend d'autres dimensions plus ambiguës et problématiques : comment interpréter les aveux et les témoignages des agents de la répression (Feld et Salvi, 2019) ? Comment recevoir les témoignages de ceux qui, après avoir été kidnappés, sont devenus des collaborateurs du régime militaire ? La critique littéraire de la région a beaucoup contribué à l'analyse et à l'interprétation de ces textes, révélant leurs ambiguïtés et leurs zones grises. Ainsi, dans son analyse des autobiographies de deux femmes chiliennes devenues des « traîtres », qui, après la transition, ont témoigné pour accuser les agents de la répression, Nelly Richard montre les manières complexes dont la narration fait partie des tentatives de repositionnement social dans un présent complexe et difficile (Richard, 1998).

Outre les récits des victimes et des témoins de la répression directe, d'autres expériences et témoignages importants doivent être mentionnés : ceux qui se réfèrent à la manière dont les « gens ordinaires » vivaient, à leurs pratiques quotidiennes, sous la dicta-

1. Les archives les plus complètes en matière d'entretiens d'histoire orale sur la dictature et la répression d'État en Argentine sont celles constituées par l'organisation Memoria Abierta. Voir http://memoriaabierta.org.ar.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 205/544

ture. Ces témoignages trouvent rarement leur place dans les archives et dépôts officiels. On les trouve dans les écrits personnels et familiaux et dans les archives, et ils font l'objet d'une attention croissante dans les travaux de sciences sociales.

Le témoignage, en tant que construction de la mémoire, implique une multiplicité de voix, la circulation de « vérités » diverses, mais aussi de silences et de non-dits. Ces silences peuvent être l'expression de lacunes traumatiques. Ils peuvent aussi être, comme dans les silences « culturels » de Rigoberta Menchú, des stratégies pour marquer une distance sociale avec le public, avec les autres (Sommer, 1991). Ou être une réponse à ce que les autres sont prêts à écouter. Ils peuvent également refléter une quête visant à rétablir la dignité humaine et la « honte » en redessinant et en marquant les espaces d'intimité, à l'abri du regard des autres.

La douleur et ses marques corporelles peuvent entraver la transmissibilité du récit en renvoyant à une horreur qui ne peut être élaborée subjectivement. La souffrance traumatique peut priver la victime de la ressource du langage, de la communication, et cela peut empêcher le témoignage, ou permettre qu'il soit donné « sans subjectivité ». Mais il y a aussi la limite posée par les autres, en raison de leur impossibilité de comprendre ce qui constitue le monde corporel et subjectif de la personne qui souffre. Les traces traumatiques, souvent passées sous silence afin d'éviter la souffrance de ceux qui les ont subies, peuvent encore être inaudibles ou niées par des décisions politiques ou par l'absence d'un environnement social désireux de les accueillir. Un climat est créé où le silence « suspend » et immobilise leur expression et leur partage. Cela peut conduire à une glorification ou à une stigmatisation des victimes, qui sont les seules personnes dont les revendications sont validées ou rejetées. Dans les deux cas, la distinction entre les victimes et les autres est exacerbée.

Une mise en garde s'impose ici concernant la « bienveillance » qui accueille le témoignage et le cadre interprétatif que nous utilisons pour en situer le sens. Il existe un modèle, qui comprend un processus psychologique de souffrance et de traumatisme, suivi d'un processus de deuil et de guérison par la séparation et

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 206/544

l'acceptation de la perte. Dans ce processus individuel et interpersonnel, parler et raconter joue un rôle, qui peut être cathartique ou thérapeutique. Cependant, à l'époque où nous vivons, où les médias de masse « publicisent » la vie privée dans des *talk-shows* et des émissions de téléréalité qui banalisent les sentiments et l'intimité, le genre du témoignage risque de tomber dans l'exposition (excessive ?) et la spectacularisation de l'horreur. Si le terrorisme d'État et la répression ont violé l'intimité et les corps humains, la reconstruction de l'identité passe aussi par la reconstruction des espaces privés et de l'intimité. Dans ce contexte, l'essor du témoignage présente des dangers contre lesquels il faut avertir.

Par ailleurs, l'importance personnelle et individuelle de la prise de parole et de la recherche d'une oreille attentive ne peut remplacer, éluder ou omettre les autres niveaux du travail de mémoire et de justice. Le flot de témoignages ne peut pallier l'absence de réponses politiques, institutionnelles et judiciaires urgemment requises aux conflits du passé, au-delà des réponses personnelles, symboliques, morales et éthiques.

Bibliographie

BONASSO Miguel (1998), *Recuerdo de la muerte* [1984], Buenos Aires, Puntosur.

DÍEZ Rolo (2000), *Los compañeros* [1987], La Plata, La Campana.

FELD Claudia et SALVI Valentina (dir.) (2019), *Las voces de la represión. Declaraciones de perpetradores de la dictadura argentina,* Buenos Aires, Miño y Dávila.

JELIN Elizabeth (2017), *La lucha por el pasado. Cómo construimos la memoria social*, Buenos Aires, Siglo veintiuno.

LONGONI Ana (2005), « Traiciones. La figura del traidor (y la traidora) en los relatos acerca de los sobrevivientes de la represión », *in* Elizabeth Jelin et Ana Longoni (dir.), *Escrituras, imágenes, escenarios ante la represión*, Madrid y Buenos Aires, Siglo XXI de España Editores y Siglo XXI de Argentina Editores, chapitre 11.

POLLAK Michael (2006), *Memoria, olvido, silencio. La producción social de identidades frente a situaciones límite*, La Plata, Al Margen.

POLLAK Michael et HEINICH Natalie (2006), « El testimonio », *in* Michael Pollack, *Memoria, olvido, silencio. La producción social de identidades frente a situaciones límite,* La Plata, Al Margen, p. 53-112.

RICHARD Nelly (1998), *Residuos y metáforas*, Santiago du Chili, Cuarto Propio.

SEMPRUN Jorge (1997), *La escritura o la vida*, Barcelona, Tusquets.

SOMMER Doris (1991), « Rigoberta's Secrets », *Latin American Perspectives*, 70 (18-3), p. 32-50.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 207/544

THEIDON Kimberly (2014), *Intimate Enemies. Violence and Reconciliation in Peru*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
VALDÉS Hernán (1996), *Tejas verdes. Diario de un campo de concentración en Chile*, Santiago du Chili, LOM-CESOC.

Lire aussi : Bastias Sekulovic, Ducloux, García Castro, Gluck, Mary, Memmi, Smaoui (XX, XXXI, XLIV, XLIX, XXXVII, XXII, XXXV).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 209/544

XVIII

La mémoire est-elle une affaire de femmes (et l'histoire, une affaire d'hommes) ?

par Marion Charpenel

L'approche historienne de la mémoire, qui se développe en France à partir du milieu des années 1970[1], s'est fondée sur la division entre histoire et mémoire. Appréhendant la mémoire « en creux » par rapport à l'histoire et considérant avant tout celle-ci comme le creuset des falsifications du passé, les historiens qui ont participé de ce mouvement ont opposé une histoire supposée savante, critique et porteuse de vérité, à une mémoire considérée comme affective, mythique et mensongère, dans laquelle il s'agirait d'identifier la trace des manipulations du passé et la subjectivité des individus (Lavabre, 2007). Penser cette opposition à partir des mémoires féministes permet de mettre en évidence les fondements genrés de cette distinction, ainsi que les spécificités des mémoires minoritaires[2]. En effet, femmes et hommes ont-ils les mêmes

1. À partir du milieu des années 1970, les historiens, en particulier certains de la troisième génération de l'École des annales française, s'emparent de l'objet « mémoire » et s'appuient sur lui pour renouveler leur discipline. Les publications, recherches et réflexions méthodologiques sur la mémoire sont si nombreuses du milieu des années 1970 à la fin des années 1980 que Pierre Nora, dans *Les Lieux de mémoire*, qualifie cette période de « moment-mémoire ».
2. L'usage du terme « minoritaire » s'inscrit ici dans la lignée des travaux de Colette Guillaumin, pour qui les groupes minoritaires ne sont pas nécessairement en infériorité numérique mais « sont sociologiquement en situation de dépendance ou d'infériorité » (Guillaumin, 1972, p. 94). Selon elle, « minoritaires et majoritaires sont unis par un rapport de pouvoir qui fixe les minoritaires sous la dépendance (économique, juridique ou coutumière) des majoritaires. Dans le cadre de cette relation asymétrique, ces statuts sont symboliquement codifiés en un univers de sens partagé. Dans ce système perceptif, qui participe au maintien et à la justification de l'oppression, le majoritaire représente l'universel et le minoritaire le particulier » (Dahhan *et al.*, 2020).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 210/544

rapports au passé, et surtout leurs récits du passé ont-ils les mêmes possibilités d'accès au statut de vérité ? L'histoire des minoritaires peut-elle ainsi se défaire de la mémoire ? Enfin, les mémoires des groupes minoritaires peuvent-elles émerger dans les mêmes espaces, et avec les mêmes mots, que les récits du passé des groupes majoritaires ?

Pour répondre à ces questions, nous allons montrer tout d'abord que, du côté des femmes, mémoire et histoire s'imbriquent plus qu'elles ne s'opposent : la volonté des féministes de produire un récit du passé à des fins identitaires et politiques a contribué à la construction d'un champ de recherche scientifique, à savoir l'histoire des femmes. En retour, ce dernier nourrit l'imaginaire militant et offre au mouvement féministe de nouvelles modalités d'action traditionnellement non considérées comme relevant de la politique contestataire et lui permettant de pénétrer des sphères jusqu'alors étanches aux revendications féministes (Charpenel, 2018). Mais, comme les mémoires communistes étudiées par Marie-Claire Lavabre dans *Le Fil rouge*, les mémoires féministes ne se réduisent pas à l'écriture de l'histoire et aux usages politiques du passé : elles se composent aussi des souvenirs personnels des militantes, en partie façonnés par leurs trajectoires. Quelles interprétations partagées du passé autorisent la fréquentation des collectifs féministes et en quoi se distinguent-elles de « l'histoire des hommes » ? Nous verrons qu'au nom de l'idée selon laquelle « le privé est politique », les collectifs féministes ont offert aux femmes des « espaces du dicible » (Pollak et Heinich, 1986) dans lesquels chacune est amenée à partager régulièrement son vécu, permettant une forme d'homogénéisation des souvenirs personnels et l'émergence d'un « nous » féministe (Charpenel, 2016).

Face à l'histoire des hommes...

Natalie Zemon Davis, qui a travaillé sur l'écriture historique des femmes de 1400 à 1820, met en évidence les difficultés que ces

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 211/544

dernières ont longtemps eues à exister en tant qu'historiennes, expliquant en partie l'appropriation si tardive par les femmes et par les féministes de « leur » histoire (Zemon Davis, 2006). Elle montre que de nombreux obstacles ont longtemps freiné les femmes – diaristes, religieuses, savantes – dans leur volonté de s'essayer aux diverses formes d'écriture historique. D'abord, les lieux de conservation (bibliothèques, monastères ou universités) leur ont été fermés pendant plusieurs siècles. De plus, beaucoup d'entre elles étant assignées à la sphère domestique, rares furent celles qui eurent « une vie sociale suffisamment riche pour [leur] permettre de poser des questions et d'observer les intrigues, les conflits et les débats ». Enfin, la composition n'étant pas enseignée aux femmes, leur accès aux conventions de l'écriture historique, à ses règles d'organisation ou d'expression a été limité. Ainsi, malgré l'existence d'une écriture historique féminine remontant à plus de trois cents ans, le récit du passé est resté, entre le XV^e^ et le XVIII^e^ siècle, un domaine majoritairement réservé aux hommes.

Lorsque les revendications féministes apparaissent, au cours du XIX^e^ siècle, le contexte n'est pas plus favorable à la prise en charge par les femmes de l'écriture de l'histoire : c'est le moment où la discipline historique se professionnalise autant qu'elle se masculinise. L'historienne Bonnie Smith, dans son ouvrage *The Gender of History*, montre combien l'institutionnalisation de la science historique en Occident implique une mise à l'écart des femmes, d'abord d'un point de vue concret en excluant les historiennes des cercles historiographiques (Smith, 1998). Cela ne signifie pas qu'aucune d'entre elles ne participe au processus de production de l'histoire désignée comme scientifique, mais elles œuvrent la plupart du temps dans l'ombre, et souvent gratuitement. À l'exclusion des femmes des principaux lieux où s'élabore l'histoire s'ajoute une définition genrée de ce qu'est censée être l'histoire professionnelle, contre un prétendu amateurisme féminin. Françoise Thébaud rappelle l'analogie que Leopold von Ranke (considéré comme le père fondateur de l'histoire scientifique) établit entre la professionnalisation et « la relation amoureuse de l'historien sauvant une belle princesse – le fait caché dans les documents – ou découvrant, plein de flamme, une collection encore vierge » (Thébaud, 2007, p. 41). Ces métaphores, qui traduisent l'introduction de la différence des

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 212/544

sexes dans la façon de concevoir l'histoire, participent d'un contexte discursif général qui fait de l'écriture historique un lieu investi d'identité masculine et hétérosexuelle. L'identité de l'historien s'affirme alors comme « rationnelle, neutre, singulière et masculine » (Grever, 1997, p. 364) et le roman historique, biais principal par lequel les femmes manifestaient jusque-là leur intérêt pour l'histoire, est discrédité. Cette identité masculine de la discipline historique, qui s'affirme au cours du XIX^e^ et jusqu'au milieu du XX^e^ siècle, a des effets sur le contenu des recherches produites : cela conduit à une occultation de la dimension sexuée des phénomènes étudiés et, selon Alice Primi, à l'écriture d'une histoire « essentiellement structurée autour du récit des événements publics, […] met[tant] en scène presque exclusivement des hommes, en vertu de l'assimilation des femmes à la sphère privée » (Primi, 2005, p. 275). Autrement dit, si distinction des sexes il y a, c'est pour faire des hommes les seuls êtres historiques, acteurs du changement, et situer les femmes du côté de l'immobilisme et de la tradition. Dans ces conditions, il n'est donc pas aisé pour les femmes (et les féministes) de prendre en charge le récit du passé.

… L'ÉMERGENCE D'UN DEVOIR DE MÉMOIRE FÉMINISTE

Pourtant dès la fin du XIX^e^ siècle, l'entrée des femmes, comme « groupe de sujets politiques », dans *l'histoire en marche*, donne vite lieu à une interrogation sur la place des femmes à la fois dans *l'histoire advenue* (*history*) et dans l'histoire comme *récit historique* (*story*). Les collectifs féministes de la première vague, sous l'influence de certaines individualités, éveillées à cette question par leur milieu familial, leur formation ou leur parcours militant, comprennent que faire le récit du passé des femmes constitue une première façon d'agir sur les représentations du sexe féminin au présent. Ces groupes se livrent à une relecture des sources existantes pour rendre compte du passé des femmes. S'intéressant plus

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 213/544

particulièrement aux « individualités, aux "femmes exceptionnelles", aux grandes femmes » (Perrot, 2004, p. 218), elles se plongent dans le passé pour y trouver des preuves de la faculté qu'ont les femmes à sortir du champ dans lequel elles sont cantonnées. Les militantes de la première vague manifestent aussi leur intérêt pour le passé en s'impliquant dans la conservation des traces, l'organisation de commémorations et la construction du souvenir de leurs collègues militantes décédées (Bard, 1995 ; Klejman et Rochefort, 1989).

Ces initiatives mémorielles ne peuvent néanmoins empêcher, faute de transmission intergénérationnelle, l'affirmation d'une « année zéro[1] » du féminisme en 1970, lorsque ce dernier connaît un regain d'activité. Ignorant les travaux et les mobilisations de leurs aînées, les féministes des années 1970 redécouvrent ce que Natalie Zemon Davis appelle les « silences patriarcaux du passé », posent d'emblée la question des origines de leur mouvement et revendiquent la construction de discours sur le passé comme une dimension importante du projet féministe : un enjeu de la lutte. Ainsi, l'absence des femmes dans l'histoire et l'appropriation du récit historique par les hommes apparaissent comme un thème récurrent des textes, slogans ou actions féministes des années 1970. S'appuyant sur un mouvement plus général de réflexivité de l'histoire et sur une sensibilité – au-delà du monde académique – à la parole des « anonymes » et des « sans-voix », elles essayent de rendre visibles les femmes et les féministes du passé, au travers d'actions militantes, de matériaux de propagande, mais aussi, rapidement, de travaux académiques.

En effet, décliné en « devoir d'histoire[2] », le « devoir de mémoire féministe » favorise l'émergence d'un champ de recherche à part entière : l'histoire des femmes. Les premiers travaux produits par la discipline sont fortement influencés par la sphère militante aussi bien du point de vue de la perspective adoptée, des sujets d'études choisis, que des références intellectuelles mobilisées. En retour, les

1. Il est fait référence ici à la parution, à l'automne 1970, d'un numéro spécial de la revue *Partisans*, dirigé par des féministes et intitulé « Libération des femmes, année zéro ».
2. Nous faisons usage d'une locution apparue plus tard sous la plume des historiens parce qu'elle nous semble la plus parlante pour évoquer la façon dont, à un moment donné, des historiennes féministes affirment, face au devoir de mémoire élaboré dans la sphère militante, la nécessité de sortir d'un simple rappel du passé pour expliquer ce passé.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 214/544

historiennes des femmes assument volontiers dans leurs écrits « une dimension engagée, justicière à l'égard des victimes des "silences de l'histoire" » (Bard, 2006, p. 71). Si la valeur scientifique de leurs travaux n'en est pas pour autant altérée, la reconnaissance académique tarde à venir. L'histoire des femmes est perçue comme tournée vers la production de discours sur le passé destinés à nourrir l'imaginaire militant.

Une deuxième phase, celle de l'implantation institutionnelle de l'histoire des femmes, voit évoluer les relations entre les pôles intellectuels, militants et institutionnels de la cause des femmes. D'une part, les historiennes revendiquent davantage d'indépendance à l'égard du militantisme, bien que le développement de leur champ d'études dépende de la demande sociale stimulée par le pôle associatif (et des financements souvent obtenus avec l'appui du pôle institutionnel). D'autre part, les sphères militantes et institutionnelles oscillent entre d'un côté, intérêt pour les contenus mémoriels et les grilles d'interprétation du passé fournis par les historiennes, et de l'autre, crainte de voir « leur » histoire confisquée et dépolitisée par l'académie. À partir des années 1990, les historiennes des femmes, qui retirent une légitimité de l'autonomisation de leur champ à l'égard de la mémoire mais prennent aussi conscience des limites de la reconnaissance institutionnelle, renouent avec une posture de militantes. En travaillant à la conservation et à la valorisation des traces (Centre des archives du féminisme, Musea, etc.) et en redéfinissant les modalités d'action possibles pour impulser le changement culturel (campagnes pour des panthéonisations, adaptation des manuels scolaires, notamment), elles jouent le rôle d'« entrepreneuses de mémoire » (Gensburger, 2010).

« Le privé est politique », cadre social des mémoires féministes

Mais les mémoires féministes ne se réduisent pas aux formes institutionnelles de la présence du passé et à ses usages stratégiques

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 215/544

(Gensburger, 2002). Et malgré l'existence de ce « devoir de mémoire féministe » porté et alimenté par l'ensemble de ses composantes, l'espace de la cause des femmes n'est pas une entité collective figée qui, de manière consensuelle et unifiée, serait productrice d'un discours clos sur le passé. L'histoire écrite et commémorée par les différentes organisations est plurielle et les points de vue sur le passé s'expriment dans toute leur diversité, donnant lieu par moments à des conflits de mémoires ou, à d'autres moments, à des convergences ponctuelles autour d'une interprétation du passé. Cette fragmentation des mémoires portées par les collectifs de l'espace de la cause des femmes a une influence sur les souvenirs individuels : la mémoire de chacune est en partie façonnée par sa trajectoire, et notamment par les milieux militants dans lesquels elle est engagée. Pour autant, au niveau individuel, on observe chez les militantes féministes des constantes importantes dans la manière de raconter son propre passé, et cela en dépit des différences de vécus. Une grille commune de lecture du passé apparaît et elle tient à une pratique singulière et caractéristique des mouvements féministes : la confrontation des vécus intimes en collectif, au sein notamment de « groupes de parole » ou « groupes de conscience ». La construction, depuis les années 1970, d'« espaces du dicible » féministes, dont le principe fondateur est l'affirmation selon laquelle « le privé est politique », favorise le partage des souvenirs individuels et la confrontation des expériences intimes dans un cadre collectif. Ce qui nous apparaît comme un « processus d'encadrement réciproque des discours biographiques » permet une homogénéisation des souvenirs personnels, socles de la mémoire collective féministe et supports pour la constitution des individus et des collectifs féministes en sujets politiques.

En résumé, si continuité il y a dans les processus de construction d'une mémoire féministe, c'est du côté de la lutte contre l'invisibilisation qu'il faut aller la chercher. En effet, quelles que soient les époques, le rapport qu'entretiennent les féministes au passé se caractérise par le partage d'une conviction profonde selon laquelle, sans action volontariste visant à la valorisation du passé des femmes, ces dernières sont toujours écartées du récit national. Cette injonction de construire et de transmettre le passé

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 216/544

des femmes, qui s'est imposée sous la forme d'un « devoir de mémoire », fournit aux militantes des raisons politiques de s'intéresser au passé, en particulier au passé des femmes, et a servi de support à la construction d'un champ de recherche scientifique au sein d'une discipline historiquement masculine. Cette expression « devoir de mémoire » n'est pas une expression employée par les féministes et elle peut sembler contradictoire avec la geste féministe qui implique libération, c'est-à-dire notamment émancipation des devoirs (conjugal, maternel) qui assignent les femmes et les enferment.

Néanmoins, le devoir de mémoire, en ce qu'il invite les féministes à se saisir de l'histoire, place les femmes en situation de sujet : d'abord un sujet qui apprend, un sujet qui sait ; ensuite un sujet qui a un passé. Mais ce passé, lorsqu'il concerne le vécu des personnes appartenant à des groupes minoritaires, ne peut émerger que s'il trouve des cadres sociaux qui permettent son expression : les féministes, en créant des « espaces du dicible », ont redéfini le partage du sensible, elles ont fait évoluer le dicible et l'indicible et ont ainsi contribué non seulement à faire émerger des souvenirs qui jusqu'alors n'avaient pas de légitimité sociale ; mais ont aussi participé au renouvellement du langage à disposition de chacun et chacune pour se raconter. En effet, comme l'explique une militante féministe interviewée, il s'est agi, dans les pratiques de partage de vécus, de nommer les choses : on a dit « elle est tombée enceinte » et plus seulement « elle a un problème », ou « elle a avorté » et plus seulement « elle s'est débrouillée », on a parlé de « prostituées » et plus de « filles de joie », de « violences conjugales » et plus de « femmes battues », etc.

Cette réflexion autour de l'influence sur le langage des pratiques d'échange de vécus privés en collectif constitue une piste à creuser pour penser les liens entre mémoires féministes, mémoires féminines et plus largement mémoires des gens. En effet, en donnant des mots aux choses, les féministes n'ont-elles pas indirectement agi sur les souvenirs de personnes non engagées dans l'espace de la cause des femmes ? Comme l'écrit Maurice Halbwachs dans *Les Cadres sociaux de la mémoire*, le langage constitue un des cadres de la mémoire : « Tout souvenir, si personnel soit-il […] est en rapport avec tout un ensemble de notions que beaucoup d'autres

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 217/544

que nous possèdent, avec des personnes, des groupes, des lieux, des dates, des mots et formes du langage, avec des raisonnements aussi et des idées, c'est-à-dire avec toute la vie matérielle et morale des sociétés dont nous faisons ou dont nous avons fait partie. » Il se peut que, dans un contexte de publicisation des discours produits au sein des « espaces du dicible » féministes, la transformation du langage se voie accentuée et que les souvenirs de chaque individu soient ainsi infléchis par ce cadre global féministe qui, depuis les années 1970, a fait évoluer les façons de dire le privé. Cette intuition mériterait qu'on s'y attarde plus longuement dans une prochaine recherche qui poserait alors la question de l'existence d'un genre de la mémoire.

Bibliographie

BARD Christine (1995), *Les Filles de Marianne. Histoire des féminismes 1914-1940*, Paris, Fayard.

BARD Christine (2006), « Les usages politiques de l'histoire des femmes », *in* Claire Andrieu, Marie-Claire Lavabre et Tartakowsky Danielle (dir.), *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, p. 71-82.

CHARPENEL Marion (2016), « Les groupes de parole ou la triple concrétisation de l'utopie féministe », *Éducation et sociétés*, 37, décembre, p. 15-31.

CHARPENEL Marion (2018), « Les enjeux de la mémoire chez les historiennes des femmes, 1970-2001 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3, p. 12-25.

DAHHAN Ryzlène *et al.* (2020), « Analyser des terrains contemporains à partir du couple notionnel "majoritaires/minoritaires" », *Cahiers du genre*, 68 (1), p. 145-171.

GENSBURGER Sarah (2002), « Les figures du juste et du résistant et l'évolution de la mémoire historique française de l'Occupation », *Revue française de science politique*, (52) 2, p. 291-322.

GENSBURGER Sarah (2010), *Les Justes de France. Politiques publiques de la mémoire*, Paris, Presses de Sciences Po.

GREVER Maria (1997), « The Pantheon of Feminist Culture: Women's Movements and the Organization of Memory », *Gender & History*, 9 (2), p. 364-374.

GUILLAUMIN Colette (1972), *L'Idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris, Mouton.

KLEJMAN Laurence et ROCHEFORT Florence (1989), *L'Égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, Paris, Presses de Science Po.

LAVABRE Marie-Claire (2007), « Paradigmes de la mémoire ». *Transcontinentales*, 5, p. 139-147.

PERROT Michelle (2004), « Genre et histoire du féminisme en France », *in* Christine Bard, Christian Baudelot et Mossuz-Lavau Janine (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Paris, La Martinière, p. 215-29.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 218/544

Pollak Michael et Heinich Nathalie (1986), « Le témoignage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, p. 3-29.

Primi Alice (2005), « Savoirs des marges, savoirs concurrents. Écriture et relecture de l'histoire par les "féministes" du second Empire », *in* Jacqueline Carroy, Nicole Edelman et Ohayon Annick (dir.), *Les Femmes dans les sciences de l'homme, XIXe-XXe siècle. Inspiratrices, collaboratrices ou créatrices ?*, Paris, Arslan, p. 272-286.

Smith Bonnie G. (1998), *The Gender of History: Men, Women, and Historical Practice*, Cambridge, Harvard University Press.

Thébaud Françoise (2007), *Écrire l'histoire des femmes et du genre. Sociétés, espaces, temps*, Lyon, ENS.

Zemon Davis Natalie (2006), « En guise d'introduction : genre féminin et genre littéraire. Les femmes et l'écriture historique, 1400-1820 », *in* Nicole Pellegrin (dir.), *Histoires d'historiennes*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, p. 20-43.

Lire aussi : Célestine, Memmi, Schöttler (XIX, XXII, XXXIV).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 219/544

XIX

La mémoire n'est-elle qu'une question d'identité ?

par Audrey Célestine

L'identité et la mémoire ont un commun d'être des termes polysémiques tant dans le langage courant qu'au sein des sciences sociales. Elles se trouvent toutes deux au cœur de polémiques, sont objets de controverses et constituent également des phénomènes sociaux, « nommés comme tels par des acteurs sociaux et/ou politiques » (Lavabre, 2007). Cet état de fait mène à une circulation du vocabulaire et du langage de la mémoire et de l'identité entre différentes sphères sociales et politiques. Objets théoriques en même temps qu'objets réels, catégories analytiques et catégories pratiques (Brubaker et Cooper, 2000), leurs usages sont souvent incantatoires et essentialisants. Entre les deux existe en outre une équivalence, ce « lien spéculatif » sur lequel Marie-Claire Lavabre a levé le voile dans plusieurs de ses travaux (Haegel et Lavabre, 2010). Ainsi, la mémoire serait question d'identité. Et vice-versa.

Sans prendre le lien entre ces deux concepts pour acquis ou évident, la sociologie de la mémoire invite à mettre mémoire et identité en regard, précisément pour éviter le piège de l'essentialisation dès lors qu'il s'agit d'analyser l'un et l'autre, l'un ou l'autre dans ses dimensions collectives. Ce texte se propose de procéder à cette mise en regard à partir d'un travail au long cours sur des mobilisations collectives ayant trait à la mémoire de l'esclavage en contexte français, hexagonal ou antillais (Célestine, 2018).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 220/544

Polysémie des enjeux de mémoire et d'identité

L'étude du travail de construction d'identités collectives d'un groupe appelé « Antillais en France » par des acteurs associatifs à partir des années 1990 permet de retracer la manière dont la « mémoire de l'esclavage » s'était imposée comme enjeu politique majeur tout en montrant son articulation à un ensemble d'enjeux sociaux et politiques. Au moment de la commémoration du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage en 1998, il s'agissait pour l'État de célébrer le rôle de la République dans le processus abolitionniste. Pour des collectifs militants de personnes antillaises installées en France et qui avaient pour la plupart de leurs dirigeants des engagements militants préalables au sein, notamment, d'organisations anticoloniales, la mobilisation pour la « mémoire des "Aïeux" esclaves » devait permettre de guérir des « identités fracturées » par l'expérience esclavagiste et transmises au fil des générations, empêchant les territoires et leurs populations de parvenir à une véritable émancipation politique. Ici, dans le langage des acteurs, mémoire et identité fonctionnaient de concert. Dans les relations avec les pouvoirs publics, il s'est alors agi de se mobiliser pour l'institutionnalisation de dates de commémoration. L'ordinaire et le quotidien des associations mobilisées consistaient quant à eux en la mise en place d'ateliers de généalogie, de rencontres historiques ou de débats autour de l'histoire de l'esclavage et ses effets contemporains.

En plaçant ces mobilisations étudiées dans les années 2000 dans une perspective plus longue, on comprend cependant comme elles ont également constitué l'une des modalités privilégiées de la relation entre l'État central – en particulier, mais pas uniquement, le ministère des Outre-mer – et des leaders associatifs érigés en représentant des populations dites ultramarines.

Dans la même période, j'ai pu constater que des associations et collectifs domiens initialement et centralement mobilisés sur d'autres enjeux que « la mémoire », notamment sur la question des discriminations au présent à l'encontre des Français d'outre-mer,

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 221/544

en venaient progressivement à adopter la « cause mémorielle », et au détriment, finalement, de demandes plus matérielles ou visant l'égalité concrète. Comme toute mobilisation, ces actions collectives engageaient un travail de délimitation des contours du groupe défendu, de construction d'une « identité collective » dont on comprenait qu'elle n'avait alors aucun caractère d'évidence : s'agissait-il des Antillais nés en outre-mer et qui avaient migré en France hexagonale ? D'eux et de leurs enfants ? Des « originaires d'outre-mer » ? Les domiens « restés au pays » étaient-ils concernés ? S'agissait-il d'une mobilisation de « Noirs de France », de « minorisés » ? Dans les années 2000, la catégorie « descendants d'esclaves » a peu dominé dans le langage des demandes en question. Elle n'a pas pour autant résolu la question des contours de cette identité. S'agit-il de tous les descendants ? Ceux des anciennes colonies esclavagistes ? Les descendants des pays africains dont étaient originaires les esclaves sont-ils concernés ?

De fait, les hésitations autour de ce travail de définition des frontières du groupe sont particulièrement importantes puisqu'il a des effets tant sur la formulation des demandes aux pouvoirs publics que sur la production d'une « image sociale » (Avanza et Laferté, 2005) du groupe. Le travail de définition des frontières du groupe permet logiquement de produire des limites, de circonscrire et, ce faisant, d'exclure.

Des « entrepreneurs de mémoire » érigés en porte-parole

Le rôle des « entrepreneurs de mémoire » (Pollak, 1993), présentés comme des acteurs importants, est devenu central dans ce que l'on pourrait désigner comme l'État outre-mer (Beauvallet, Célestine et Roger, 2016). Leur voix compte pour les décisions ayant trait à ces territoires et ils se trouvent dans la situation paradoxale d'être des porte-parole d'un groupe aux contours flous (les

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 222/544

« originaire d'outre-mer », les « ultramarins », les « descendants d'esclaves »). Cette situation est paradoxale car dans le contexte français ces termes forment un substitut à ce qui relèverait de l'identification ethno-raciale dans d'autres contextes. Alors que les travaux et productions culturelles (livres, documentaires, dossiers dans la presse, films ou podcasts) prennent pour objet les populations noires de France, les termes mobilisés par les collectifs domiens mobilisent des terminologies renvoyant eux aux territoires d'origine et à leur histoire.

Ce rôle croissant est particulièrement notable lorsqu'on observe les formes prises par l'hommage aux « aïeux victimes de l'esclavage » organisé tous les ans le 23 mai depuis 2001 par l'association CM98 [1]. Ainsi, au fil des années, un nombre croissant d'élus locaux puis nationaux a participé à la cérémonie, prenant la parole alors que dans les premières années elle était à la fois plus solennelle et confidentielle. Les responsables du CM98 ont peu à peu développé, par l'intermédiaire de la question mémorielle, des relations privilégiées avec les pouvoirs publics et les élus nationaux, organisant conférences de presse à l'Assemblée nationale ou se targuant publiquement de promesses faites par le sommet de l'exécutif. Le CM98, après d'autres groupes, est désormais consulté par les équipes de campagne des principaux partis lors des élections présidentielles (Célestine et Roger, 2016), tant l'« outre-mer » et « la mémoire de l'esclavage » sont conçus et construits comme des enjeux « transpartisans ».

Loin de correspondre à un supposé réflexe identitaire qui aurait préexisté à la nature et aux contours de la relation entre les citoyens et les pouvoirs publics, la mobilisation autour de la mémoire de l'esclavage renvoie finalement aux relations entretenues entre les pouvoirs publics et des populations des outre-mer. Ainsi, très récemment, peu après sa nomination en mai 2022, l'une

1. Le comité Marche du 23 mai 1998 s'est formé suite à une marche silencieuse organisée à Paris par divers collectifs à l'occasion du cent cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage. La marche constituait notamment une forme de protestation face à la tournure officielle des commémorations autour du slogan « Tous nés en 1848 ». La marche et l'action du CM98 dans les années suivantes ont été menées à partir de l'idée que des populations étaient « nées » dans l'esclavage et qu'un tel slogan niait cette dimension essentielle de l'identité collective des anciens esclaves et de leurs descendants.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 223/544

des premières déclarations de la nouvelle ministre des Outre-mer Yaël Braun-Pivet concernait la mise en place d'un « mémorial des victimes de l'esclavage », une demande certes formulée de longue date par plusieurs associations.

Les mobilisations mémorielles renvoient ainsi aux demandes formulées au nom de et pour le groupe, demandes qui sont au départ liées à l'égalité – pour des Français qui découvrent à la faveur d'un « simple déplacement sur le territoire national » qu'ils ne sont pas si français que cela aux yeux de leurs compatriotes, des employeurs, des bailleurs –, aux conditions matérielles d'existence pour des travailleurs d'outre-mer qui font face aux discriminations et sont surreprésentés dans les emplois de catégorie C de la fonction publique. Progressivement cependant, ces revendications d'égalité, qui n'ont pas permis des améliorations matérielles, se sont transformées en des demandes plus symboliques, mémorielles. Cette évolution n'est pas le produit d'une identité dont la mémoire serait le corollaire mais bien des interactions entre mobilisations sociales et pouvoirs publics.

Ces demandes « pour » ou « relatives à » la mémoire de l'esclavage engagent un travail identitaire tant du côté de l'État qui produit ou consolide des formes de catégorisation – par exemple « ultramarins » ou « victimes de l'esclavage » – que des groupes intermédiaires, ou plus exactement de certains qui se constituent en leurs porte-parole et sont à la recherche de légitimation dans leur rôle social – qui contribuent à produire une image sociale, formant bientôt une « identité collective » de ces groupes.

L'analyse des carrières militantes des porteurs de ces demandes est éclairante. Au départ, celles et ceux qui à partir des années 2000 deviennent des « entrepreneurs de mémoire » étaient jusque dans les années 1980 des militants de la cause anticolonialiste et/ou nationaliste aux Antilles. Dans un second temps, leur mobilisation a évolué pour appréhender la situation des populations et territoires des Antilles à partir d'un registre mémoriel souvent normatif. Les sociétés antillaises seraient fracturées et le travail mémoriel doit permettre de les soigner. On retrouve dans cette perspective l'idée, inspirée de l'approche psychologique du social et du collectif, qu'il serait possible (et nécessaire) d'influencer la mémoire et qu'un tel travail permettrait la réconciliation des descendants

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 224/544

d'esclaves avec eux-mêmes mais également avec les descendants de propriétaires d'esclaves. C'est dans cette perspective qu'ils participent à la création de la fondation Esclavage et Réconciliation. La mémoire rétablie permettrait de forger une identité collective soignée et réparée.

La mémoire de l'esclavage est donc devenue au fil des années, un aspect majeur de l'appréhension par l'État, de populations qu'il est délicat de singulariser à partir de référents ethno-raciaux comme cela pourrait être le cas dans d'autres contextes nationaux (Noirs de France, afro-descendants, etc.) mais qui font malgré tout l'objet, de façon intermittente, de traitements singuliers (Guyon, 2016). Ainsi, les leaders des mobilisations mémorielles sont parvenus à s'ériger, à être érigés, en porte-parole des « originaires d'outre-mer », consultés notamment par les partis politiques au moment de l'élaboration de programmes électoraux ; ils sont conviés aux meetings de candidats à la présidentielle et voient leur perspective sur ces questions être progressivement adoptée par les pouvoirs publics.

L'une des premières décisions prise par François Fillon après l'élection de Nicolas Sarkozy en 2007 fut d'accéder à la demande du CM98 d'ajouter la date du 23 mai comme date de commémoration des victimes de l'esclavage à celle déjà choisie du 10 mai comme journée nationale de commémoration des traites et de l'esclavage. Une dizaine d'années plus tard, alors que le projet d'un mémorial de l'esclavage, enjeu porté là aussi par le milieu associatif, est adopté, le processus de choix d'un projet artistique est freiné par les volontés associatives. Les projets présélectionnés ont en effet été considérés comme ne répondant pas à la « nécessité » d'un mémorial permettant l'inscription des noms de famille attribués au moment de l'abolition de 1848. Le travail de collecte de ces patronymes avait en effet été mené des années durant par le CM98 dont les responsables estiment qu'il doit se trouver au cœur de la démarche commémorative portée par l'État.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 225/544

La commémoration comme « temps fort » de la vie collective et marqueur d'identité collective

Le paradigme des cadres sociaux de la mémoire invite à une attention particulière aux processus sociaux qui contribuent à transmettre quelque chose d'un passé, aux modalités de cette transmission qui contribue en retour à façonner des formes d'affiliation au niveau individuel. Les cérémonies de commémoration autour de la mémoire de l'esclavage ne constituent pas simplement un terrain sur lequel se jouent les relations entre leaders associatifs, entrepreneurs de mémoire et élus et représentants de l'État en recherche de porte-parole des « ultramarins » qui leur conviennent. Le travail va dans plusieurs directions : l'organisation d'ateliers de généalogie, d'universités populaires, de collecte des noms de famille attribués au moment de l'abolition. Ces activités constituent autant d'arènes d'échanges et de transmissions de savoirs académiques, de faits historiques.

L'évolution de la cérémonie organisée par le CM98 tous les ans le 23 mai est à ce titre particulièrement parlante. Au début des années 2000, il s'agissait d'une rencontre entre militants et militantes, qui venait couronner plusieurs semaines de rencontres en région parisienne autour de problématiques relatives aux « conséquences de l'esclavage » sur les sociétés et personnes antillaises. Les thèmes abordés pouvaient être ceux de la famille, de la migration mais aussi des inégalités et des discriminations. Ce travail mémoriel désigné comme tel par les acteurs de la mobilisation a consisté également en un travail de façonnement de l'identité collective du groupe. Ainsi, la « mobilisation mémorielle » a notamment consisté à délimiter la population concernée, à définir une identité de « descendants d'esclaves » afin de mener le travail de mémoire pour les « aïeux ». Ce faisant, alors qu'étaient présentés sur le mode de l'évidence l'existence et les contours du groupe mobilisé – les « descendants d'esclaves » –, le collectif s'est attelé à créer des espaces devenus avec le temps des marqueurs importants de la vie

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 226/544

communautaire des personnes originaires des Antilles en France. Le 23 mai est ainsi passé de date de commémoration confidentielle cantonnée à quelques associations antillaises et leurs membres à un événement culturel important qui réunit plusieurs milliers de personnes lors de concerts donnés au cœur de Paris, presque une étape dans l'affirmation de soi comme « Antillais ».

La participation à ces événements n'indique cependant pas nécessairement une adhésion pleine et entière au mouvement et au discours sur la mémoire qui y est produit. Les visions du monde qui s'y déploient sont parfois bien à distance de celles déployées par les leaders associatifs qui les organisent, des « officiels » qui y prennent la parole comme de ce que les pouvoirs publics en attendent.

Crystal Fleming (2017) remarquait ainsi qu'alors que des collectifs réunis sur la question de la mémoire de l'esclavage se posaient officiellement et explicitement contre l'usage de marqueurs identitaires comme « Noirs », le terme était lui fortement mobilisé pendant les événements organisés par ceux-ci, dans les discussions entre participants ordinaires. Pour une partie des personnes présentes aux événements, la mémoire de l'esclavage avait à voir avec une autodéfinition comme personne « noire » en France avec une identité individuelle marquée par le fait d'être identifié et de se s'identifier comme noire, label pourtant refusé par le collectif mais traduit ainsi au niveau individuel. J'ai pu également, dans mon travail de recherche, noter la réticence face au label « victimes de l'esclavage », catégorie centrale de la mobilisation depuis la fin des années 2000, de la part de personnes présentes à ces événements. Si elles étaient là, mobilisées, c'est précisément qu'elles avaient le sentiment d'agir et de ne pas être des victimes. En se déplaçant au niveau individuel et en interrogeant les appropriations de ce travail de mémoire, on comprend que la mobilisation « pour la mémoire de l'esclavage », pour « honorer les ancêtres », parfois désignée comme « identitaire », renvoie à des logiques plus complexes, parfois contradictoires et qui, notamment, peuvent être en porte-à-faux avec la catégorisation des groupes et des enjeux par les pouvoirs publics dont nous avons vu qu'ils avaient joué un rôle structurant dans ce dont il est légitime de parler et qu'il est légitime de demander à l'État.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 227/544

La cérémonie du 23 mai est donc devenue un « temps fort » de la vie parisienne des Antillais. C'est devenu un événement culturel faisant appel à des chanteurs, des musiciens connus qui réunissent des milliers de personnes. C'est le cas du groupe emblématique Kassav, dont plusieurs membres sont des soutiens de longue date du CM98 qui se sont plusieurs fois produits dans le cadre de la cérémonie au fil des années. Autrement dit, un groupe disposant d'un public large, plurigénérationnel et dont l'histoire est présentée comme emblématique de la présence antillaise en France hexagonale, a contribué à faire de la cérémonie confidentielle du milieu des années 2000 un « temps fort ». Sans que soit déconsidéré l'enjeu mémoriel tel que formulé et défendu par le collectif, l'organisation d'un événement festif, désormais relayé par France Télévisions et auquel se pressent les artistes en vogue du moment décale sensiblement la question des effets directs du travail de mémoire.

« Victimaires », « identitaristes », « communautaristes » : les labels péjoratifs accolés aux mobilisations dites mémorielles, notamment autour de l'esclavage, ne manquent pas. Pointant l'essentialisme de ces mouvements tout en étant aveugles à la dimension réifiante de telles accusations, ces discours, mais parfois aussi ceux qui les récusent, infèrent plus qu'ils n'analysent tant l'identité que la mémoire. Une perspective sociologique invite cependant à comprendre l'inscription des phénomènes désignés comme mémoriels dans des logiques politiques et sociales de plus longue durée et le rôle que la relation complexe avec les pouvoirs publics a pu y jouer, et de saisir également ce que ce mémoriel implique, tant pour l'identification que pour l'affiliation des groupes et des individus. La sociologie de la mémoire invite à être particulièrement attentif à la discontinuité des échelles, à la prise en compte du niveau individuel dans la mise en récit publique de soi, des mondes sociaux que l'on habite ou que l'on investit. Cette réduction de la focale s'avère particulièrement précieuse pour des usages plus resserrés des notions d'identité et de mémoire comme pour permettre aux sciences sociales de décrypter des mécanismes trop souvent réifiés.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 228/544

Bibliographie

AVANZA Martina et LAFERTÉ Gilles (2005), « Dépasser la "construction des identités" ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, 61 (4), p. 134-152.

BEAUVALLET Willy, CÉLESTINE Audrey et ROGER Aurélie (2016), « L'État outre-mer. La construction sociale et institutionnelle d'une spécificité ultramarine », *Politix*, 116 (4), p. 139-161.

BRUBAKER Rogers et COOPER Frederick (2000), « Beyond "Identity" », *Theory and Society* 29 (1), p. 1-47.

CÉLESTINE Audrey (2018), *La Fabrique des identités. L'encadrement politiques des minorités caribéennes à Paris et New York*, Karthala, Paris.

CÉLESTINE Audrey et ROGER Aurélie (2016), « Un "Enjeu mineur" en campagne ? L'outre-mer dans l'élection présidentielle de 2012 », *in* Guillaume Courty et Julie Gervais (dir.), *Lobbying électoral. Groupes en campagne présidentielle*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

FLEMING Crystal (2017), *Resurrecting Slavery: Racial Legacies and White Supremacy in France*, Philadelphie, Temple University Press.

GUYON Stéphanie (2016), « Trajectoires post-coloniales de l'assimilation », *Politix*, 116 (4), p. 9-28.

HAEGEL Florence et LAVABRE Marie-Claire (2010), *Destins ordinaires. Identité singulière et mémoire partagée*, Paris, Presses de Sciences Po.

LAVABRE Marie-Claire (1994), *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la FNSP.

LAVABRE Marie-Claire (2007), « Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales*, 5, p. 139-147.

POLLAK Michael (1993), *Une identité blessée. Études de sociologie et d'histoire*, Paris, Métailié.

Lire aussi : Gluck, Jobard, Jouhanneau, Smaoui (XLIX, XXIII, XLVIII, XXXV).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 229/544

XX

Qui sont les publics de la mémoire ?

PAR MALENA BASTIAS SEKULOVIC

Au cours des trente dernières années, de nombreux pays, après avoir vécu les atrocités des guerres, génocides et dictatures, ont développé un dispositif politique et culturel similaire : la construction d'espaces, sous la forme de musées, qui exposent une partie de ces passés récents, en mobilisant différentes sources et ressources éducatives. Adoptant des intitulés divers en fonction de l'événement dont il s'agit de faire le récit, ces espaces cherchent non seulement à agir directement sur les victimes concernées et leurs familles à travers la reconnaissance et la réparation symbolique, mais aussi et surtout à agir sur l'ensemble de la société en étant un « vecteur » de la mémoire (Rousso, 1987). C'est donc le souhait de démocratiser et rendre accessible la mémoire du passé récent qui justifie la création de ces espaces. Et qui dit démocratiser dit grand public, ou au moins un public large qui doit se sentir concerné. En ce sens, la mobilisation de notions liées ordinairement au monde de la culture – et par exemple au spectacle – s'impose pour décrire les visiteurs de ces espaces, leurs profils et leurs motivations pour s'y rendre. En un mot : qui sont les publics de la mémoire ?

Cette question semble être centrale, lorsqu'en utilisant le terme « musée-mémorial », nous renvoyons à la fois aux attributs propres d'un musée et aux signes distinctifs des lieux de commémoration. Dans différents endroits du monde, les musées-mémoriaux sont conçus non seulement pour éduquer intellectuellement leurs publics à propos de « l'histoire », mais ils cherchent aussi à atteindre émotionnellement leurs visiteurs afin qu'ils adhèrent aux valeurs démocratiques et internalisent l'éthique du « plus-jamais-ça » (Sodaro, 2018). L'objectif est donc ambitieux : créer une nouvelle

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 230/544

morale publique afin de prévenir la violence future. Souvent présentés par leurs concepteurs comme des lieux de rassemblement et d'apaisement, ces espaces sont traversés également par d'autres contraintes, notamment politiques, qui s'exercent, elles aussi, sur ceux qui les visitent. C'est le cas notamment dans des contextes où il s'agit de mettre en récit la mémoire de conflits sociopolitiques, et par exemple dans les pays latino-américains ayant vécu des dictatures militaires. Une étude menée auprès des visiteurs du Musée de la mémoire et des droits humains à Santiago du Chili nous donne l'occasion de saisir qui s'approprie dans les faits « la mémoire » (Bastías Sekulovic, 2021). Ce travail a consisté en la passation d'un questionnaire, la réalisation d'entretiens et l'observation ethnographique à l'intérieur des salles du musée, ainsi que l'analyse de sources écrites comme le livre d'or ou les commentaires sur TripAdvisor. Il avait pour but de cerner le profil et de comprendre les attentes du public du musée.

Des publics clés : scolaires et étrangers

La généralisation de ce type d'espaces dans le monde entier a indéniablement développé un fort intérêt de la part des gens. Des visiteurs locaux et des touristes – des plus jeunes aux plus âgés – se rendent périodiquement dans des musées-mémoriaux afin de parcourir les mémoires qui y sont exposées. Depuis son inauguration en 2010, le musée de la Mémoire à Santiago, qui traite des violations des droits humains durant la dictature militaire, a ainsi reçu près de 200 000 visites par an. Ce chiffre est assez éloquent, dans un pays où la relation entre les institutions culturelles et la population est distante. Il doit être mis en perspective, par exemple, avec le nombre – sensiblement équivalent – de visiteurs annuels du Musée historique national, un musée qui a ouvert ses portes au public il y a plus d'un siècle. L'importance de ce chiffre cache toutefois la place centrale qu'y tiennent deux catégories principales

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 231/544

qui, comme ailleurs, constituent la majeure partie des usagers du musée : les scolaires et les touristes étrangers, qui représentaient respectivement 22 % et 39 %, du total de visites en 2018.

En effet, cet espace est devenu une destination privilégiée des sorties scolaires, et les élèves donc forment un public « captif » du musée amené le plus souvent par leurs enseignants d'histoire. Certes, la présence de groupes scolaires dans les musées est habituelle. Les interactions entre éducation traditionnelle et musées sont de plus en plus encouragées afin de compléter les contenus abordés dans les salles de classe (Antichan *et al.*, 2016). Dans le cas du musée de la Mémoire, cette collaboration est néanmoins centrale. La proximité de l'histoire qu'il s'agit d'évoquer fait que les professeurs rencontrent souvent des difficultés pour enseigner aux élèves l'histoire de la dictature et des violations des droits humains. Ces difficultés sont accentuées par les prises de position passionnées des élèves et leurs familles. Dans ce cadre, la pratique immersive proposée par le musée apparaît aux enseignants favoriser la transmission de l'importance de l'histoire et du respect des droits humains. Lorsque les contenus deviennent trop difficiles à traiter, les visites scolaires permettent aux élèves d'aborder le sujet dans un espace autre qu'une salle de cours, ce qui leur permet notamment de tirer leurs propres conclusions. De cette manière, beaucoup de groupes scolaires se pressent chaque jour à l'accueil du musée afin d'accéder, souvent pour la première fois, à la reconstruction de cette période pour en comprendre les conséquences. Cette présence des publics scolaires permet en retour au musée d'atteindre son objectif premier : s'adresser aux nouvelles générations et participer à une socialisation à la citoyenneté.

En ce qui concerne le public composé de touristes étrangers, ce musée suscite un intérêt sans précédent. Dans divers guides et sites internet, la plupart des utilisateurs qualifient l'espace d'« excellent », « incontournable », « émouvant », « très intéressant », qualificatifs qui se retrouvent dans la plupart des commentaires que le musée a déjà rassemblés sur le site TripAdvisor. Venu de pays voisins comme lointains, ce public ne fait que croître. Il a ainsi connu une augmentation de 40 % entre 2015 et 2018. Comment peut-on expliquer une telle évolution ? La première réponse est d'ordre médiatique. Le passé récent du Chili tient une place importante sur

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 232/544

la scène internationale. La circulation d'images, la diaspora des exilés chiliens, le réseau de solidarité internationale, parmi d'autres dynamiques, ont constitué une véritable « mémoire-monde » (Compagnon et Moine, 2015) autour de cette période et de figures comme celles de Salvador Allende et du général Pinochet. Alors, quand il visite Santiago, ce public étranger informé se mobilise pour revoir *in situ* les images, documents et histoires qui ont été diffusés dans son pays d'origine. La visite du public étranger a aussi une dimension performative, centrée sur le fait de se rendre au musée. Comme l'a montré Rachel Hughes dans son étude des visiteurs du musée-mémorial de Pnom-Penh (2008), il ne s'agit pas tant de pouvoir dire : « J'en sais plus maintenant » que : « J'y suis allé. » Dans ce registre moral, la visite est fondée sur l'empathie avec les victimes et/ou avec une société qui a résisté face à la violence. Elle devient une pratique sociale conforme aux attentes sociales, souhaitable, mais aussi un impératif, voire un devoir, ce qui ressort essentiellement du sens conféré à la visite par les touristes dans les messages qu'ils consignent dans le livre d'or du lieu, à l'image de ce commentaire laissé par ce visiteur brésilien : « C'était incroyable, tout le monde devrait visiter cet endroit au moins une fois dans sa vie, je suis quelqu'un d'autre maintenant. »

À côté de ces deux groupes, d'autres personnes visitent cet espace de mémoire, qui s'y rendent souvent plus d'une fois et qui, mobilisées par un intérêt pour le sujet mémoriel qui précède la visite, ne composent pas le public habituel des espaces culturels.

Des publics de la culture aux publics de la mémoire

Depuis les travaux de Pierre Bourdieu dans les années 1970, l'idée qu'il faut être porteur d'un bagage social et culturel pour profiter (ou désirer, consommer, pratiquer, etc.) des biens et des pratiques culturels est solidement établie dans la littérature. Le public de la culture, et notamment celles et ceux qui fréquentent

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 233/544

des équipements culturels (théâtre, bibliothèques, musées, salles de concert, etc.), partage un profil homogène : il forme une population plutôt jeune, diplômée et issue de classes aisées. Pourtant l'étude du public du musée de la Mémoire met en évidence un autre visage et laisse entrevoir une logique sociale différente. Les visiteurs qui ont le plus haut niveau de formation aussi bien que ceux qui ont une formation plutôt initiale, ceux venant des quartiers populaires aussi bien que ceux des quartiers les plus aisés, ceux qui ont l'habitude des pratiques culturelles et ceux qui ne l'ont pas, toutes et tous fréquentent le musée. Alors, au moment de visiter le musée, ce n'est pas forcément le bagage socioculturel qui conduit les gens à le fréquenter, mais ce que nous pourrions qualifier de « bagage mémoriel », qui est lui caractérisé par un fort intérêt pour le passé récent et ses conséquences. La visite est alors motivée par une volonté d'actualisation de ce bagage et la décision de s'investir concrètement pour cette mémoire, au moins le temps de la visite. De cette manière, à la différence des publics d'autres espaces culturels qui associent leur pratique au loisir, à la curiosité et même au hasard d'une sortie en famille, la visite constitue, pour une large part des publics du musée de la Mémoire, un acte d'engagement à l'égard du passé et des valeurs portées publiquement par la mémoire de ce passé. Elle s'inscrit le plus souvent dans une démarche volontariste venant d'une décision personnelle bien réfléchie. Celle-ci répond au souhait de « mieux comprendre », de « se sentir concerné », d'« avoir conscience » des événements de l'histoire récente du pays, comme le formulent la plupart des visiteurs, tel que nous le signale ce jeune homme : « J'ai voulu venir parce que je trouve que ça me permet de redécouvrir l'histoire de mon pays, mais aussi de comprendre la possibilité d'une construction d'un autre type de société. »

Se rendre au musée traduit donc en réalité une implication préexistante avec la thématique du musée, et la pratique mémorielle. En ce sens, la visite ne représente pas pour eux la découverte du sujet, mais leur permet d'appréhender de nouvelles informations, d'expérimenter de nouveaux supports, et d'entrer en rapport avec une histoire qui capte leur attention. Elle permet de se reconnaître et de se faire connaître dans la mémoire. On est en présence donc d'un public expert (Davallon *et al.*, 2000), qui sans

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 234/544

être un public habituel de la culture, se mobilise en fonction d'un intérêt spécifique et d'une sensibilité pour ce passé et les conséquences qu'il a eues pour le pays. Cet intérêt s'alimente régulièrement dans différents contextes dont cet espace fait partie. C'est cette disposition qui les amène, pour la plupart, à « franchir le seuil » du musée (Le Marec, 2007), pour compléter et engager leur expérience mémorielle. Cette posture des publics du musée explique, par exemple, que nombre des visiteurs y sont venus accompagnés d'un proche : leurs enfants, des amis venus de l'étranger, ou bien avec des connaissances qui se montraient auparavant indifférentes à ce passé et qu'ils souhaitaient initier à cette pratique mémorielle et à ses codes.

Comme dans d'autres espaces de la mémoire, dans les couloirs du musée règne en effet la solennité. On y voit des visiteurs empreints de sérieux, souvent émus, qui échangent parfois une information précise ou un souvenir personnel avec d'autres, mais toujours dans un silence respectueux. À l'exception de certains visiteurs qui s'écartent du comportement attendu – souvent des jeunes qui sont rapidement repris par leurs camarades –, la majorité des visiteurs adopte le comportement qui est attendu dans ce type d'espace : respectueux, empathique, commémoratif. Rejoindre les publics de la mémoire signifie aussi adopter des codes sociaux.

Les publics de la « bonne mémoire »

S'intéresser aux publics de la mémoire amène enfin à s'interroger sur le sens qu'ils lui donnent. Notre enquête met en lumière la valeur positive donnée à la mémoire et au fait de se souvenir par les visiteurs, avant, durant et après la visite. La mémoire est considérée comme un vecteur d'éducation et de prise de conscience, mais elle est en même temps ramenée du côté des émotions et des intuitions. Elle est également rapprochée de la vérité parce qu'elle rend présente et visible une réalité qui serait oubliée et invisible

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 235/544

dans le cas contraire. La mémoire est aussi associée à l'idée de transmission. Enfin, elle revêt une dimension politique. Pour ces visiteurs qui ne sont pas contraints de venir, la mémoire est souvent censée exprimer une conviction, un positionnement, un engagement. Elle doit à leurs yeux apporter des preuves pour convaincre ceux qui ne le sont pas de la véracité de faits et les amener à condamner catégoriquement les violences commises durant la dictature.

Nous pourrions traduire ces attributs par une description succincte de la manière dont la mémoire est censée agir sur ceux qui la portent et en font l'expérience : elle rendrait les gens conscients, sensibles, empathiques, engagés. Ces évocations, quoique variées, dessinent une représentation positive qui est partagée par les visiteurs : se placer du côté de la mémoire les rend meilleures personnes et manifeste leur attachement à ce qui les entoure. Visiter le musée est donc un moyen d'afficher une posture morale. La visite au musée constitue ainsi la mise en pratique de ces attributs et sentiments, dans un contexte jugé authentique et objectif. Mais il ne s'agit pas ici, bien entendu, de n'importe quelle mémoire. À travers les discours des visiteurs, on constate que la mémoire du passé récent est celle qui condamne la violence, rend hommage aux victimes, cherche la vérité et veille à la non-répétition ; c'est celle qui tire des « leçons » du passé. En ce sens, la mémoire est aussi définie en creux en référence à l'une de ses faiblesses : sa « fragilité ». La crainte que l'histoire se répète si elle tombe dans l'oubli et la certitude que « tout peut être réversible », comme le formule l'une des personnes que nous avons interrogées, développent chez les visiteurs, une croyance en l'efficacité de la mémoire pour permettre un avenir meilleur : la mémoire est dans leur discours le moyen le plus efficace d'atteindre le « plus-jamais-ça » (Gensburger et Lefranc, 2017).

Le musée participe donc à la consolidation de la mémoire comme norme sociale. Ici, la mémoire est perçue par les visiteurs comme un repère, non seulement temporel et spatial mais avant tout moral. La mémoire pour les visiteurs est représentée comme l'expression d'une série de principes auxquels on adhère et avec lesquels il faut renouer de manière périodique, par exemple à travers la visite au musée. De ce point de vue, la mémoire qui est

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 236/544

mobilisée par les visiteurs ne se présente pas précisément comme collective : si elle est fondée sur des « notions », des « symboles » et un « sens » partagés (Halbwachs, 1994), elle n'est pas informée par le vécu et les communications interindividuelles (Lavabre, 2016). C'est le partage d'un système de valeurs et de sensibilités auquel on adhère à un moment de sa trajectoire personnelle qui, ici, la constitue pour l'essentiel. En ce sens, il s'agit d'une morale collective qui s'inscrit dans les manières de juger le passé et autrui au présent. La présence des plus jeunes, dont la famille n'a pas été touchée directement par la dictature, ou de touristes étrangers eux aussi éloignés de cette histoire, en est la meilleure illustration. Ils affirment également leur appartenance à cette communauté morale et revendiquent l'importance de conserver et de défendre la mémoire en ces termes.

Qui sont, donc, les publics de la mémoire ? Dans la plupart des cas, il s'agit de personnes diverses qui, bien avant la visite, manifestent être prêtes à s'inscrire dans cette morale collective consensuelle. On peut s'interroger sur la manière de s'approcher de ceux qui n'y adhèrent pas au préalable ; dans les termes des politiques culturelles : comment faire pour faire venir d'autres publics à la mémoire ?

Bibliographie

ANTICHAN Sylvain, GENSBURGER Sarah, TEBOU, Jeanne et TORTERAT Gwendoline (2016), *Visites scolaires, histoire et citoyenneté. Les expositions du centenaire de la Première Guerre mondiale*, Paris, Direction de l'information légale et administrative.

BASTÍAS SEKULOVIC Malena (2021), « Visiter le passé. Le musée de la Mémoire et des Droits humains à Santiago comme expérience », thèse de doctorat en science politique dirigée par M.-C. Lavabre et S. Gensburger, Université de Paris-Nanterre.

COMPAGNON Olivier et MOINE Caroline (2015), « Introduction. Pour une histoire globale du 11 septembre 1973 », *Monde(s)*, 8 (2), p. 9-26.

DAVALLON Gottesdienner *et al.* (2000), « The "Expert Visitor" Concept », *Museum International* (Unesco, Paris), 208 (52/4).

GENSBURGER Sarah (2015), « Voir et devoir voir le passé. Retour sur une exposition historique à visée commémorative », *Critique internationale. Revue comparative de sciences sociales*, septembre.

GENSBURGER Sarah et LEFRANC Sandrine (2017), *À quoi servent les politiques de mémoire ?*, Paris, Presses de Sciences Po.

HALBWACHS Maurice (1994) [1925], *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel.

HUGHES Rachel (2008), « Dutiful Tourism: Encountering the Cambodian Genocide:

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 237/544

Encountering the Cambodian Genocide », *Asia Pacific Viewpoint*, 49 (3), 29 octobre, p. 318-330.
Lavabre Marie-Claire (2016), « La "mémoire collective" entre sociologie de la mémoire et sociologue du souvenir », document de travail.
Le Marec Joëlle (2007), *Publics et musées. La confiance éprouvée*, Paris, L'Harmattan.
Museo de la Memoria y los Derechos Humanos (2018), *Estudio de audiencias 2018*, Santiago du Chili, Área de educación y audiencias.
Rousso Henry (2016), *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin.
Rousso Henry (1987), *Le Syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Paris, le Seuil.
Sodaro Amy (2018), *Exhibitig Atrocities: Memorial Museums and the Politics of Past Violences*, New Brunswick, Rutgers University Press.

Lire aussi : Antichan, Duchesne, Lavielle, Rousso (xxv, xli, xlvi, xlvii).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 239/544

XXI

Y a-t-il un âge pour se souvenir ?

PAR MARINA CHAULIAC

On a l'habitude d'associer la mémoire à la génération la plus âgée d'une société. Si les enfants ont une mémoire, voire une « meilleure » mémoire que les adultes (notamment les plus âgés qui la « perdent »), celle-ci est avant tout considérée comme une capacité, plus qu'une compétence. On s'expose volontiers à une certaine confusion dans l'usage du terme « mémoire » en français qui prend tour à tour les sens de capacité cognitive, socialisation, tradition, témoignage, récit familial ou national…

Au regard des sciences sociales, la mémoire n'est ni un contenu ni un contenant dans lequel s'accumuleraient des expériences vécues. Elle n'est pas un ensemble d'éléments du passé biographique existant en tant que tels, mais un objet social qui se reconstruit en permanence en fonction du présent. Poser la question d'une différence de rapport au passé en fonction de l'âge revient dès lors à penser « l'"effet d'âge" – conséquence du cycle social de vie, des différents statuts liés à l'âge au sein de la société et l'"effet de génération", lequel isole la classe d'âge en population historiquement déterminée » (Lavabre, 1981) sur la construction d'une mémoire collective. Autrement dit, dans la mesure où la classification « jeune » ou « vieux » est non seulement socialement et culturellement construite, mais aussi enjeu de luttes, quelles sont les interférences entre ces deux artefacts que sont la mémoire et les catégories « jeune » et « vieux » ?

Je partirai d'un exemple de contrastes générationnels entre des références au passé sur la base d'un travail de recherche mené en Allemagne de l'Est. Il s'agira de revenir sur les mémoires de la République démocratique allemande (RDA) qui se côtoient ou se

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 240/544

confrontent au regard des expériences passées et des situations présentes de tel ou tel groupe socialement déterminé par son âge au moment de la réunification allemande. On comprendra ici que les termes « mémoire », « génération » et « âge », sans être équivalents, sont intrinsèquement liés.

Des générations qui se construisent autour d'un événement

La disparition de la RDA peut être regardée comme un événement majeur sur la base duquel a pu se déterminer une « génération effective », selon les termes du sociologue allemand Karl Mannheim, autrement dit un ensemble de personnes soumis à un événement historique marquant qui partage une même vision du monde. Tout à la fois bouleversement géopolitique, économique et idéologique, avec la mise en place d'un système économique libéral et d'institutions démocratiques sur un territoire national devenu régional, la réunification allemande a constitué incontestablement une rupture biographique pour les Allemands de l'Est, avec des effets dans les aspects les plus quotidiens de leur vie. À partir de cette expérience partagée se sont formés différents récits, soit une pluralité d'interprétations de l'événement référentiel.

Deux dimensions sont ici à prendre en considération pour analyser ce processus mémoriel. La première peut être définie comme la socialisation et l'expérience historique d'avant 1989. En dehors même de l'engagement dans l'opposition au régime, les personnes qui étaient adultes au moment de la création de la RDA en 1949 ont connu le système stalinien et la guerre froide accompagnés de mesures répressives, sans comparaison avec les années 1980 marquées par la perestroïka. L'âge est ici lié à la possibilité d'avoir connu des expériences très différentes, susceptibles d'être traumatisantes et donc de figer le souvenir mais aussi des expériences

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 241/544

d'autant plus marquantes qu'elles se sont déroulées dans une période de jeunesse, un « temps de passage […] orientant l'action des individus et façonnant leurs systèmes de valeurs et d'opinions » (Muxel, 2001). Par ailleurs, l'âge que l'on a eu au moment de la réunification allemande a un impact évident sur la faculté d'adaptation, en premier lieu professionnelle, au capitalisme et au nouveau système social. La deuxième dimension porte sur les relations entre les différents groupes d'âge et les positions idéologiques car, de même que les « générations se définissent toujours les unes par rapport aux autres » (Attias-Donfut, 1989), les interprétations du passé sont interdépendantes.

La « juste » interprétation de l'histoire par les témoins

Parmi les diverses lectures de l'histoire de la RDA, l'une s'est imposée dès 1990 comme la plus légitime dans l'espace public de l'Allemagne réunifiée. Il s'agit d'une interprétation basée avant tout sur la vision politique d'un État répressif et antidémocratique. La nécessité de se souvenir de la RDA en tant que dictature ne vise pas uniquement à dénoncer la période communiste, mais à se prémunir de toute idéologie totalitaire (communiste comme nazie) afin de réunir l'ensemble du « peuple allemand » autour des valeurs démocratiques. En effet, le souvenir du nazisme et de ses crimes a forgé le modèle d'une politique du « devoir de mémoire » (Lalieu, 2001) qui s'applique ici à la RDA.

Pour certains anciens opposants et/ou victimes de la répression, c'est une « mémoire douloureuse » (Mink et Neumayer, 2007), voire sacralisée, lorsqu'elle s'appuie sur le sentiment du devoir de transmission et de conservation des traces des exactions du régime communiste au travers de mémoriaux, commémorations, mais aussi de publications ou bourses d'étude. La plupart des actions, regroupées au sein de la « Fondation fédérale pour la réconciliation

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 242/544

avec la dictature du SED[1] », rendent compte d'une vaste entreprise mémorielle prise en charge et financée par l'État fédéral. Nombre de personnes publiques et de chercheurs appellent à une prise de conscience de l'importance de s'adresser aux « jeunes », à l'instar de l'historien Maximilian Kutzner né en 1989 : « Le problème de la mémoire de la réunification tient au fait qu'elle se construit dans les formes qu'elle prend, ses symboles et ses rituels sur un savoir que l'ancienne génération a acquis à travers sa biographie. […] Mais, nous, les plus jeunes nés après 1989, nous la connaissons insuffisamment »[2] (2019). C'est donc un partage de rôles entre les « gardiens » de la mémoire et les « récepteurs », qui n'ont pas vécu cette période et dont la conscience historique et politique est supposée sinon vierge, du moins perméable aux valeurs démocratiques. À l'« ère du témoin » (Wieviorka, 1998), les récits oraux de ceux qui ont vécu l'événement deviennent un outil mémoriel privilégié à visée pédagogique.

Au sein de cette génération qui a participé à la construction de la RDA, diverses exégèses du passé se côtoient, voire s'opposent. Aux deux extrêmes, on trouve les récits de victimes (et résistants) ainsi que ceux d'anciens « privilégiés » du régime est-allemand qui expriment une forme de regret et « tentent une reconstruction transhistorique du foyer perdu » (Boym, 2001, p. XVIII), par exemple, au travers de publications autour d'un complot occidental ayant conduit à la chute du régime, ou de sites internet d'anciens officiers de la police d'État (Chauliac, 2018).

La mémoire de la génération des « bâtisseurs de la RDA » se construit de fait, en accord ou en opposition, avec une « mémoire officielle ». Entre les deux, les nuances dans les récits et les silences rappellent l'intériorisation plus ou moins forte des normes, et l'existence de sentiments d'incompréhension, de souffrance et de culpabilité. Cela nous amène à une forme particulière de mémoire collective qui a été objet de débats parfois virulents en Allemagne : la nostalgie.

1. Sozialistische Einheitspartei Deutschlands, parti au pouvoir en RDA.
2. Toutes les traductions de l'allemand au français sont de l'autrice.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 243/544

Dire le quotidien

La nostalgie en tant que convocation d'éléments positifs du passé au regard de la situation présente, n'est pas le propre d'un âge ou d'un vécu, mais ne peut être détachée d'un « effet de génération » (Chauliac, 2021 et 2009). Elle se décline sous des modalités variées. Nombre d'Allemands de l'Est ont ainsi défendu le droit d'écrire une histoire de la RDA « de l'intérieur », vu non sous la seule loupe politique de la dictature mais depuis leurs souvenirs personnels. Le sentiment de dévalorisation de leur propre biographie, la déception face aux effets de la réunification, a conduit certains à revendiquer une image du pays disparu plus contrastée que celle véhiculée par les médias, mettant notamment en avant une plus grande solidarité entre les citoyens ou l'existence d'une société moins compétitive et plus égalitaire.

La classe d'âge qui a peu connu – sinon enfants ou adolescents – la RDA, se retrouve peu dans le regret d'une organisation politique, mais porte, notamment dans l'espace médiatique et littéraire, une mémoire du quotidien, du familier, faisant appel au sensoriel et à l'esthétique, des années d'avant la fin du communisme. Comme dans d'autres régions de l'ancien bloc soviétique, l'idéologie communiste et ses artefacts paraissent désormais inoffensifs. Ces récits forment dès lors une prise de parole « décomplexée » face aux injonctions mémorielles officielles, une « nostalgie réfléchie » [*reflective nostalgia*] (Boym, 2001) qui est plus une réaction au déni d'expériences vécues qu'une volonté de restaurer un foyer perdu.

Distinguer les injonctions normatives censées produire une mémoire exemplaire de la mémoire collective portée par des groupes sociaux, permet d'analyser les interférences entre les deux. S'opposer à la politique de mémoire allemande dont le paradigme est constitué par la connaissance et l'enseignement moral en référence au national-socialisme ne va pas de soi, sauf à dénoncer des parallèles abusifs entre communisme et nazisme et, pour ce qui nous occupe, à convoquer les souvenirs autobiographiques de sa vie en RDA comme garants d'authenticité (Jarausch, 2003).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 244/544

Une jeunesse sans mémoire ?

Si l'on considère la rupture de 1989 en tant qu'événement fondateur d'une mémoire de la RDA, qu'en est-il de la génération d'après, celle qui n'a jamais connu la RDA tout en étant héritière de cette histoire ? Il semble difficile de concevoir un groupe social distinct sur la base de ce qui n'a pas été vécu, d'autant plus quand la transmission de la mémoire est en quelque sorte empêchée par le nouveau contexte politique.

Les représentations du passé est-allemand des écoliers est-allemands dans les années 2000 sont avant tout issues de fictions, tel le film *Good Bye Lenin*[1] constatait la sociologue Sabine Moller (2011). Face au silence des parents et face aux injonctions mémorielles des pouvoirs publics, la génération née dans les nouveaux *Länder* tisse un lien ténu (et commercial) avec la RDA sous la forme de ce que les médias ont appelé l'*ostalgie*. Musique, chocolat, lessive, chemises des organisations de jeunesse, Trabant, etc., les vestiges d'avant 1989 témoignent d'une folkorisation d'un pays réinventé, décalé ou encore exotique (Chauliac, 2018).

Si « dire » son vécu au sein de la RDA se heurte à différents obstacles, cela ne signifie pas pour autant que la volonté de transmettre n'existe pas, ni que la transmission ne passe pas d'autres modalités que celle du récit. « On se dit "il faut qu'il reste encore quelque chose sinon qu'est-ce qu'on a aujourd'hui ?" », me confiait une mère de deux enfants, rencontrée en 1999. La poursuite après la réunification d'un rite politique est-allemand pour adolescents – la *Jugendweihe* (consécration de jeunesse) est une illustration de cette tension entre la volonté et la difficulté de partager son expérience de la RDA. Comme on l'a vu, la mémoire de la RDA est marquée par un discours public axé sur la dictature. Or, la *Jugendweihe* est d'autant plus associée à cette vision qu'elle comportait une promesse solennelle supposée être un engagement de l'adolescent est-allemand vis-à-vis de son pays et du communisme.

1. *Good-bye Lenin* de Wolfgang Becker (2003).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 245/544

Si cet élément a disparu avec une recomposition du rite, épuré de toute dimension idéologique, d'autres aspects formels ont perduré, notamment une mise en scène publique et une célébration familiale privée marquant la fin de l'enfance et le passage à un autre âge de la vie (Chauliac, 2011). La « mémoire empêchée » de la RDA, trouve ici une issue à travers la pérennisation d'un rite dépolitisé et recentré sur une fête de famille. La transmission de son vécu est ici non discursive, mais corporelle. Autrement dit, c'est une pratique plus qu'un récit qui est partagée avec la génération suivante.

Les générations ne sont pas indépendantes les unes des autres, mais se construisent l'une par rapport à l'autre sur la base à la fois d'un passé vécu et d'un passé transmis, sous forme de récits ou de pratiques à visée commerciale ou identitaire. On peut ici mobiliser le terme halbwachsien « mémoire historique », « dont la cause finale est moins la connaissance que l'identité » (Lavabre, 2020). Au risque de la tautologie, on peut considérer que la génération se forge dans un processus de construction d'une mémoire collective, mais aussi que la mémoire est intrinsèquement liée à l'âge, non seulement par l'expérience vécue, mais aussi la situation sociale actuelle et les capacités d'adaptation. Ceci n'est toutefois valable qu'à condition de ne pas oublier que toute génération « se construit à mesure de son vieillissement, que l'effet de génération est continuellement en restructuration » (Attias-Donfut, 1989) et donc que la mémoire, comprise comme récit officiel ou souvenirs partagés, est loin d'être figée.

Bibliographie

ATTIAS-DONFUT Claudine (1989), « Rapports de générations et parcours de vie », *Enquête*, nº 5, URL https://journals.openedition.org/enquete/pdf/82.

BOYM Svetlana (2001), *The Future of Nostalgia*, New York, Basic Books.

CHAULIAC Marina (2009, « Ostalgie sans regret », *in* Boris Petric et Jean-François Gossiaux (dir.), *Europa mon amour. 1989-2009 : un rêve blessé*, Paris, Autrement, p. 24-38.

CHAULIAC Marina (2011), « Oubli collectif autour d'un rite est-allemand », *in* Nicoletta Diasio et Wieland Klaus (dir.), *Die sozio-kulturelle (De-)Konstruktion des Vergessens. Bruch und Kontinuität in den Gedächtnisrahmen um 1945 und 1989*, Bielefeld, Aisthesis Verlag, p. 241-254.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 246/544

CHAULIAC Marina (2018), « Utopie – ostalgie – nostalgie : aller-retour en ex-RDA », *Conserveries mémorielles*, n°22, URL https://journals.openedition.org/cm/2982.

CHAULIAC Marina (2022), « Nostalgie », *in* Mathias Berek *et al.* (dir.), *Handbuch Sozialwissenschaftliche Gedächtnisforschung*, Wiesbaden, Springer VS.

JARAUSCH Konrad (2003), « Au-delà des condamnations morales et des fausses explications. Plaidoyer pour une histoire différenciée de la RDA », *Genèses*, 52 (3), p. 80-95.

KUTZNER Maximilian (2019), « Die Generation 1989 und die deutsch-deutsche Vergangenheit. Ein Plädoyer zu Aufbrüchen in der Erinnerungskultur », *Deutschland Archiv*, 21.2, https://www.bpb.de/themen/deutschlandarchiv/286431/die-generation-1989-und-die-deutsch-deutsche-vergangenheit/.

LALIEU Olivier (2001), « L'invention du "devoir de mémoire" », *Vingtième Siècle*, 69, janvier-mars, p. 83-94.

LAVABRE Marie-Claire (1981), « Génération et mémoire », intervention au congrès de l'Association française de science politique, 22, 23 et 24 octobre.

LAVABRE Marie-Claire (2020), « La mémoire collective comme métaphore », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 50 (1), p. 275-283.

MINK Georges et NEUMAYER Laure (dir.) (2007), *L'Europe et ses passés douloureux*, Paris, La Découverte.

MOLLER Sabine (2011), « Diktatur und Familiengedächtnis. Anmerkungen zu Widersprüchen im Geschichtsbewusstsein von Schülern », *in* Saskia Handro et Thomas Schaarschmidt (dir.), *Geschichtskulturelle Schlüsseldiskurse zur DDR-Vergangenheit*, Schwalbach/Ts, p. 140-154.

MUXEL Anne (2001), « Les choix politiques des jeunes à l'épreuve du temps. Une enquête longitudinale », *Revue française de science politique*, 51, p. 409-430, https://doi.org/10.3917/rfsp.513.0409.

WIEVIORKA Annette (1998), *L'Ère du témoin*, Paris, Plon.

Lire aussi : les chapitres rédigés par Constantin, Duchesne, García Castro, Todorov, Werner (XL, XLI, XLIV, VI, IX).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 247/544

XXII

Oublier l'offense : un aspect du travail sur soi des dominants ?

PAR DOMINIQUE MEMMI

Dans une enquête en cours sur la domination de proximité (cette domination de face-à-face que j'ai qualifiée de domination « rapprochée »), je m'interroge sur ce qui a favorisé à la fois son étonnante stabilité jusqu'aux années 1960 (notamment dans le privé), mais aussi ses évolutions récentes (Memmi, 2008). Une des raisons tient à l'aptitude de ceux qui l'exercent à opérer un travail sur soi non pas pour en faire oublier, mais pour en *oublier soi-même* l'évidence. Cela exige la production d'une narrativité spécifique sur le réel, dont on analysera ici quelques-unes des formes.

Ce travail spécifique du for interne chez les dominants n'apparaît sans doute jamais aussi bien que quand ce bienheureux « oubli » se voit menacé par une remise en cause du *statu quo*. C'est ce qui s'est produit pour la domination masculine dans l'ordre sexuel depuis le troisième tiers du XX^e^ siècle, et surtout le début du siècle suivant. Un produit culturel – les œuvres cinématographiques – a conservé la trace tonitruante de ce que ce for interne est alors capable de produire pour continuer à oublier un aspect essentiel de la domination : son caractère terriblement ordinaire. Un intéressant genre cinématographique, les *rape and revenge movies*, a en effet surgi il y a quelques décennies. Il est axé sur une question singulière – le viol – auquel il offre une issue apparemment incontournable – la vengeance létale. Que nous dit-il sur la lucidité des dominants ?

Premier constat, c'est au cours des années 1970 en Europe et aux États-Unis (et des années 1980 en France) qu'au cinéma, les

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 248/544

femmes commencent à se venger *elles-mêmes* des avanies sexuelles qu'elles ont subies. Le basculement suédois est exemplaire : en 1961, dans *La Source* de Bergman, un père venge le viol suivi de meurtre de sa fille mais en 1973, dans *Crime à froid* de l'ancien assistant de Bergman, c'est la victime du viol, devenue muette et borgne, qui prend la main. Aux États-Unis, en 1972, dans *La Dernière Maison sur la gauche* de Wes Craven, deux violeurs meurtriers subissent la vengeance des parents des victimes ; mais dès *Viol et châtiment* en 1976, c'est par l'une de ses deux victimes que leur violeur sera traduit en justice puis abattu. En Italie, alors que *Le Dernier Train de la nuit* en 1975, reprend à Craven le thème de la vengeance parentale, *La Dernière Maison de la plage* en 1978 voit un groupe de femmes abattre sauvagement leurs violeurs. Bref, au cours de la décennie 1970 naît une variante des *Rape and Revenge movies* : une promotion de la vengeance *au féminin*[1], et non de la vengeance de *quelqu'un*, contre un viol.

En France, le genre peine à s'installer dans cette même période : certes en 1970, dans *Le Passager de la pluie*, Marlène Jobert tue son violeur, mais le film se focalise sur l'aveu de sa culpabilité qu'essaye de lui extorquer le mystérieux Charles Bronson. En 1975 encore, Le *Vieux Fusil* est centré sur la longue vengeance *d'un mari* sur les nazis qui ont violé et tué sa femme et *La Traque*, sur l'effort *de violeurs* pour réduire au silence la victime après qu'elle a blessé l'un d'entre eux. Dans les deux cas, la narration se centre sur une vengeance masculine liée à un viol. Pour une rétorsion féminine, il faudra attendre 1983 et *L'Été meurtrier*.

Il ne s'agit pas ici de faire une analyse ni même un inventaire exhaustif de ces films mais de comprendre quand le genre (qui va devenir pléthorique, surtout aux États-Unis) commence à fixer ses traits principaux : une agression sexuelle – rien moins qu'un viol – sanctionnée par une femme (ou une de ses proches), par la mort du ou des violeurs. Et la plupart des titres américains soulignent, l'intensité de violence vengeresse féminine : *Viol et châtiment* (1976), *Œil pour œil* (1978), *I Spit on Your Grave* (1978), *L'Ange de la*

1. Ce thème s'amplifiant par ailleurs de façon autonome (c'est-à-dire sans viol à l'horizon) comme dans *La mariée était en noir* en 1974 en France, et maints films de Tarantino aux États-Unis.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 249/544

vengeance (1981), *Hard Candy* (2006), *Pussy Kills* (2017), *Promising Young woman* (2020), et la série *I May Destroy You* (2020)

Mais ce qui est trop rarement remarqué[1] à propos de ces films, c'est que jusqu'au premier MeToo, en 2007[2], il s'agit là de *films d'hommes*. Un reflet certes du caractère encore très genré de l'industrie du cinéma. Reste que voilà des hommes montrant, et avec une certaine complaisance, d'abord des viols de fort jolies femmes passives et victimes (dans *Le Vieux Fusil*, de Robert Enrico, en 1975, *Le Grand Embouteillage* de Comencini, en 1979, ou *Irréversible* de Gaspar Noé en 2002), puis, à partir des années 1980, des femmes puissantes condamnant à mort les violeurs. Il y a là l'émergence datable d'une narrativité proprement masculine, dotée de traits analysés plus loin, sur cette domination particulièrement « rapprochée » qu'est la domination sexuelle. Quelles en sont les formes et les raisons, et que s'est-il donc passé ?

Il s'est simplement produit depuis les années 1960 une très progressive mise en cause du *statu quo* sexuel entre hommes et femmes. À y bien regarder, pas de sortie radicale de la relation (à l'exception du phénomène « queer »), pas de cet *exit*, donc, qui a profondément modifié *au même moment* la situation du domestique et du colonisé. Mais une incontestable *voice*, une prise de parole, donc une sortie relative de la *loyalty* – cette posture qui, dans la trilogie d'Hirschman (1995), vise à faire perdurer une relation en l'état, malgré son caractère insatisfaisant.

Cette prise de parole a été rendue possible par une véritable révolution juridique et sociale qu'a représentée l'introduction en France en 1980 de la première loi sur le viol à la suite d'un procès très médiatisé, et aux États-Unis, la création des premiers *Rape Crisis Center* dès 1971[3], suivie par la publication des deux premiers ouvrages majeurs sur cette question (Russell, 1975 ; Brownmiller, 1975)[4]. Beaucoup d'autres clignotants s'allument à cette période

1. Sauf par Virgine Despentes, on le verra.
2. MeToo a explosé en 2017, mais a surgi en réalité dix ans plus tôt, en 2007, les campagnes de témoignages sur les réseaux sociaux s'égrenant entre 2007 et 2017.
3. Il en ~~est~~ [existe] déjà 60 en 1975 dans 27 États différents et seuls 60 % ont été créés à l'initiative de féministes (Delage, 2017, p. 21-45).
4. Aux États-Unis il faut attendre une loi fédérale américaine signée par le président Bill Clinton, le 13 septembre 1998 : *Violence Crime Contre Loyed Child Obligation Against Women*

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 250/544

dans les deux pays, que je n'ai pas la place de résumer ici. L'essentiel est plutôt que ce qui s'ouvre alors dans ce domaine, c'est une ère de la plainte, au double sens de « porter plainte » et de « se plaindre ». Mais alors que la première pourrait sembler la plus menaçante – puisque la moitié (contre le quart en 1990) des affaires arrivant devant les tribunaux aujourd'hui concerne des agressions sexuelles – elle tend à tourner court. Si environ 15 000 plaintes pour viol sont déposées auprès des tribunaux français (représentant environ 10 % des viols présumés), seuls 1 à 2 % parviennent en cour d'assises. Cela tient certes à divers réflexes de la justice : elle classe 70 % des dossiers sans suite, les 30 % restants aboutissant à parts égales en non-lieux, au tribunal correctionnel, et aux assises. Au total, les trois quarts des affaires n'arrivent pas au tribunal (Le Goaziou, 2019, p. 79 et 136) Neuf femmes sur dix répugnent en outre à « porter » cette plainte devant la justice et beaucoup de celles qui le font abandonnent finalement en cours de procédure. Elles appréhendent pour diverses raisons de faire condamner un homme, *a fortiori* « le leur », à huit ou neuf ans de prison, voire à de la préventive. Elles se contentent au fond d'avoir pris publiquement la parole sur ce préjudice… quand elles le font : au début des années 2000, deux enquêtes différentes révèlent que la moitié des femmes (contre un tiers chez les 18-24 ans) n'a parlé à personne du viol subi (Bajos, Bozon, CSF, 2008). Et quand on leur demande pourquoi elles n'ont pas dénoncé les faits à la police, plus de la moitié choisissent simplement la réponse : « Pour éviter que cela se sache » (Le Goaziou, 2019, p. 136).

MeToo, une à deux décennies après, représente une confirmation en même temps qu'une inflexion de cette actuelle réponse spécifiquement féminine au viol : la plainte est désormais bien portée dans l'espace public mais continue à se suffire à elle-même. Dans 1 000 tweets sur MeToo et sites similaires analysées systématiquement, ce qui occupe la place centrale, ce n'est pas la *dénonciation de l'agresseur* ni même à proprement parler de l'*acte*, mais la douleur qu'il a engendrée. Ce qui se partage ici majoritairement

Home Acte (VAWA) alors que dans ce pays, selon l'Enquête nationale sur la violence sexuelle menée en 2021, une femme sur six a subi une forme de violence sexuelle induite par son partenaire intime au cours de sa vie (cf. www.cdc.go).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 251/544

dans ces formats si courts, c'est un témoignage biographique laconique, portant commisération pour soi et pour les autres victimes. De l'agresseur on ne dit rien, et de soi, presque rien, sur le mode : « Je n'en parle pas, c'est trop sensible, même après six ans, mais au moins sachez que vous n'êtes pas seules ». « Je voulais montrer ma solidarité sans raconter ma propre expérience », confirme une autre (Mendes, 2021) La violence n'est qu'allusive, la rage, masquée. Les mots « viol, violée, agression » sont même ici largement absents. Même les dénonciations médiatisées des célébrités américaines (les « Fame-inists ») du milieu des années 2014 expriment moins la colère… que la douleur, la honte, et l'espoir en des jours meilleurs (Moro, 2021)

Le nom des sites confirme cette attention quasi exclusive non à l'agresseur mais à l'acte ainsi qu'au fait d'en parler : une quinzaine de pays se contentent de reprendre la formule « MeToo » ou sa traduction (« YoTamBién »), un autre évoquant plus allusivement la mémoire de l'acte (l'italien « QuestaVoltaChe » : « Cette fois-là »). Les autres sites se contentent de revendiquer la sortie du silence : le BeenRapedNeverReported américain, le SilenceAvantDénonciation norvégien, le JeNeMeTairaiPas, marocain, le MaintenantRaconte macédonien. « Can you hear me now ? » dit simplement une pancarte brandie à la marche des femmes de New York, en janvier 2018…

L'allusion à l'agresseur dans le plus violent BalanceTonPorc français constitue-t-elle une exception ? Outre que cette expression a soulevé un immédiat tollé, que sa mise en œuvre initiale a même donné lieu à un procès, une analyse exhaustive des deux premiers mois et demi de tweets sur ce site en 2017 révèle qu'en fait, seuls 5 % d'entre eux contiennent une dénonciation *ad hominem*, dont la quasi-totalité concerne d'ailleurs une affaire *déjà publicisée*, voire judiciarisée. Et 30 % des retweets constituent de simples témoignages (Meadel, 2021). Le tweet de la créatrice de ce hashtag *invitant* à « balancer son porc » a d'ailleurs été beaucoup moins retweeté que celui où… elle évoquait simplement sa propre expérience. Même allusifs, les témoignages individuels prennent toute la place, suscitant l'inquiétude de certaines chercheuses féministes hostiles à la psychologisation et à ce discours « émotionnel » (Pache, 2019). Témoignages sans cesse sollicités : ici se multiplient les

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 252/544

« lieux d'écoute », orale ou numérique, proposés par des associations aux intitulés iréniques (comme, en France, En Avant toutes, La Porte ouverte, Sexe et Consentement). La participation à deux ateliers de cette dernière association en 2021 m'a révélé une entreprise totalement dénuée d'agressivité et purement *préventive*, visant à suggérer des mots et postures garantissant un « vrai consentement » sexuel.

L'époque actuelle ne comporte au total que deux menaces objectives à la prédominance masculine dans le domaine sexuel : la mort purement sociale imposée aux hommes *publics* auteurs d'agressions sexuelles faisant l'objet d'une dénonciation *publique* ; et les meurtres d'époux par leur conjointe, mais toujours consécutifs à des années de violences physiques et non pas seulement sexuelles, et qui ne représentent que la proportion, au demeurant stable, de 20 % des meurtres conjugaux. Un autre chiffre, inédit, dit suffisamment à quel point est en tout cas irréelle l'image d'une vengeance féminine après un viol. De 1963 à nos jours, sur 176 décisions que j'ai obtenues en entrant « viol », « homicide » et « légitime défense » dans la base de données Légifrance, un seul cas de tentative d'homicide après une tentative de viol est repérable : il s'agit d'un jeune homme approché sexuellement par un ami plus âgé.

« Non, c'est non, la prochaine fois, ce sera un coup de cutter », proclame un mur à Toulouse en 2014. De « cutter » donc, et pas de couteau. Un « coup », et non une lacération. Et ce sera pour la prochaine fois. Voilà le trait le plus agressif identifiable pour le moment du côté de la résistance féminine aux agressions sexuelles… Cela est fort cohérent avec les traits du mouvement féministe, malicieusement épinglé – par un observateur masculin – pour sa modération, d'ailleurs croissante. Partisan dans les années 1970, d'une posture générale de self-défense et, concernant le viol, de dispositifs de « speak out » visant à se contenter de « parler » en public la violence subie, le mouvement féministe opte plutôt aujourd'hui pour la judiciarisation des viols, avec un malaise pérenne devant tout déchaînement de rétorsion féminine. Ce malaise se confirme dans les études de genre. En témoignent les deux premiers ouvrages féminins sur la violence féminine, l'essentiel du premier portant plutôt sur la violence *sur* les

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 253/544

femmes, la réticence devant la violence *des* femmes éclatant dans l'introduction et la postface du second (Cardi et Pruvost, 2012).

Bref, le viol est devenu une affaire visible et « sensible ». Mieux : jusque-là correctionnalisé, il devient en France un « crime », passible des assises : il est assimilé en quelque sorte à une mort imposée aux femmes. Or il devient dans les films des années 1980 une mort imposée… aux hommes. Comment expliquer cette version masculine du réel ? Elle met à jour plusieurs enseignements sur ce que le dominant travaille à continuer d'oublier d'une domination pourtant en début de crise.

Tout se passe d'abord comme si la réponse féminine au viol subissait au cinéma le même traitement sociétal que la *violence féminine en général*, finalement révélatrice de celui de la violence des dominés tout court. Les rares ouvrages récents qui lui sont consacrés signalent une hésitation sur cet objet entre le silence et l'hypertrophie. La violence féminine y apparaît comme un impensé, qui ne peut surgir que sous la forme du monstrueux (figures de Médée, de Méduse, etc.). Et du fictionnel : ces ouvrages à la recherche de la violence féminine actuelle vont volontiers la chercher au cinéma ou dans la littérature (Regina, 2011, p. 226 ; Cardi et Pruvost, 2012, p. 388-407). La violence féminine apparaît comme un impensable, mais toujours présent. Ce qu'on ne peut pas dire ne peut alors qu'être montré rejoignant l'étymologie de ce qui est « monstrueux », comme si seuls les mythes et le fictionnel pouvaient accéder à cette réalité, voire à sa potentialité.

Mais pour qu'elle y surgisse, nous apprend en second lieu la production cinématographique, il faut un élément déclencheur. Il semble toujours significatif… mais modeste, preuve de l'hypersensibilité du dominant à toute modification du *statu quo*. Celle-ci provoque alors un rappel à la mémoire du dominant. Mais il se présente alors sous une forme déniée, transformée par sa dramatisation. Il a ainsi fallu attendre le moment où les travailleurs domestiques français accèdent à l'*exit* (en refusant désormais d'habiter au domicile patronal) pour voir apparaître dans le cinéma national le thème, terriblement stable dorénavant, du… meurtre sanglant des patrons par leurs salariés (Memmi, 2003). Il faut de même attendre l'accès des femmes à une *Voice* limitée pour voir le cinéma mettre

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 254/544

en scène le meurtre du violeur par sa propre victime. Il y a ici reconnaissance involontaire – mais toujours effrayée – de la légitimité de la rébellion.

Mieux : l'innocuité relative du dominé s'avère ici en troisième lieu constituer une énigme fort inquiétante pour le dominant. C'est du moins l'hypothèse que fait Virginie Despentes. Dans leurs films, les hommes inventeraient au fond au viol une réponse de dominants. Ils disent leur intolérance majeure… à ce qu'ils n'ont pas l'habitude sociale de subir : « On voit donc comment les hommes réagiraient à la place des femmes, face au viol. Bain de sang, d'une impitoyable violence. Le message qu'ils nous font passer est clair : comment ça se fait que vous ne vous défendez pas plus brutalement ? » (Despentes, 2006, p. 45).

Quatrième et dernier constat, enfin, la narrativité spécifique de ces films masculins (un viol unique, par un ou des inconnus, souvent de classes populaires, et dans l'espace public) révèle « l'oubli » du trait majeur de la domination : son caractère socialement proche, et ordinaire, quotidien, non exceptionnel. Elle fait oublier que la majorité des viols sont commis par une personne de l'entourage proche (conjoint mais aussi père, oncle, frère, ami), sont le plus souvent répétés sur une longue période, et commis dans des espaces privés ou semi-privés (Le Goaziou, 2011). Et le fait aussi que les agressions sexuelles commises dans l'espace public (des transports, des loisirs, des emplois) sont, elles, majoritairement bénignes mais répétées au long d'une vie. Tout l'imaginaire de ces films tend à se défendre contre cette prosaïque et banale réalité. Michel de Certeau, Jacques Revel et Dominique Julia remarquent chez les historiens une tendance à mythifier les classes populaires du passé, une manière disent-ils, de ne pas prendre en compte les classes populaires qu'ils ont devant les yeux. C'est le thème de la « beauté du mort » (Certeau, 1993, p. 45-72). Nous parlerons ici plutôt de la « grandeur délicieusement effrayante du mort », pour qualifier un mécanisme consistant à exagérer la menace que représenteraient les dominés plutôt que d'en reconnaître les impuissances dramatiques, renforçant des souffrances ordinaires. Le caractère arbitraire de la domination favoriserait au fond cette double négation du réel – par inversion (puisque ce sont en fait

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 255/544

très majoritairement les hommes qui tuent) et dramatisation (elles se mettent à parler, donc elles vont nous tuer) qui en est une reconnaissance, mais larvaire. La domination semble présente d'une certaine manière à la conscience de celui qui en bénéficie, mais tout se passe comme s'il devait en inverser[1] et en dramatiser les traits. Mieux : le rappel de la domination lui-même doit être dénié et attribué aux autres. La meilleure preuve que l'offense est au fond inoubliable pour les dominants ? Leur conviction que le moment venu, les dominés, eux, ne l'oublieront pas.

« La dose de vérité que l'être humain est prêt à supporter est probablement beaucoup plus réduite qu'on n'aimerait le croire. Mais cela ne peut pas constituer un argument en faveur de l'erreur et de l'illusion », écrit Bouveresse (1998, p.15). Si, en raison de la position qu'ils occupent dans l'espace social, *oublier l'offense* apparaît impossible aux dominants eux-mêmes, la façon dont ils s'en souviennent permet d'oublier toutes les façons dont, en fait, elle se négocie, s'aménage, et se « digère » au quotidien. On a affaire là à une nouvelle ruse de la domination ordinaire pour se faire méconnaître… un peu comme le cinéma américain se remplit, dès son origine, de représentations d'Indiens sanguinaires… que les conquérants avaient d'ores et déjà dûment exterminés.

Reste que la *Voice* n'est évidemment à terme pas sans effet : il n'y a pas que chez les dominants qu'elle enclenche un phantasme vengeur. C'est après MeToo que des réalisatrices s'autorisent, la figure de la vengeance féminine contre le viol… mais non sans d'intéressantes variations méritant une autre analyse[2].

Bibliographie

Bajos Nathalie, Bozon Michel, CSF (2008), « Les violences sexuelles en France : quand la parole se libère », *Population & Sociétés,* 5 (N° 445), p. 1-4.

1. L'ensemble du discours masculiniste est profondément marqué à mon avis par ce mécanisme étonnamment stable d'inversion pure et simple : la mort des femmes devenant celle des hommes, le patriarcat devenant un matriarcat, etc.
2. Avec *Jennifer Body*, 2009, *Killing Eve*, 2018, *Promising Young woman*, 2020, et, en France, avec *Revenge* en 2017, qui reprend les canons américains jusque dans son titre.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 256/544

BOUVERESSE Jacques (1998), *Le Philosophe et le réel. Entretiens avec Jean-Jacques Rosat*, Paris, Hachette.
BROWNMILLER Susan (1975), *Against Our Will: Men, Women and Rape*, New York, Simon and Schuster.
CARDI Coline et PRUVOST Geneviève (2012), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte
CERTEAU DE Michel (1993), « La beauté du mort. Le concept de culture populaire », *Politique aujourd'hui* [1970], article repris dans M. de Certeau, *La Culture au pluriel*, Paris, le Seuil (Points), p. 45-72.
DELAGE Pauline (2017), *Violences conjugales. Du combat féministe à la cause publique*, Paris, Presses de Sciences Po.
DESPENTES Virginie (2006), *King Kong théorie*, Paris, Grasset.
JASPARD Maryse (2011), *Les violences contre les femmes*, Paris, La Découverte.
HIRSCHMAN Albert (1995), *Défection et prise de parole*, Paris, Fayard.
LE GOAZIOU Véronique (2011), *Le Viol. Aspects sociologiques d'un crime*, Paris, Documentation française.
LE GOAZIOU Véronique (2019), *Que fait la justice ?*, Presses de Sciences Po.
MEADEL Cécile (2021), « BalanceTonPorc : la fabrique d'une cause commune », colloque : « Les violences sexistes apres MeToo », laboratoire VisaGe, journée d'étude en ligne, 29 mars au 1er avril.
MEMMI Dominique (2003), « Une situation sans issue ? Maîtres et domestiques dans le cinéma anglais et français », *Cahiers du genre*, 35, p. 209-236.
MEMMI Dominique (2008), « Mai 68 ou la crise de la domination rapprochée », *in* Bernard Pudal *et al.*, *Mai-juin 68*, Paris, L'Atelier, p. 35-46.
MENDES Kaitlynn (2021), « MeToo, Selfies et Memes. Une exploration des récits numérique », colloque : « Les violences sexistes apres MeToo », laboratoire VisaGe, journée d'étude en ligne, 29 mars au 1er avril.
MORO Sabrina (2021), « Fame-inisme et visibilité. Enjeux et perspectives », colloque : « Les violences sexistes apres MeToo », laboratoire VisaGe, journée d'étude en ligne, 29 mars au 1er avril.
PACHE Stéphanie (2019), « L'histoire féministe de la psychologisation des violences », *Cahiers du genre*, 66 (1), p. 51 *sq*.
REGINA Christophe (2011), *La Violence des femmes. Histoire d'un tabou social*, Paris, Max Milo.
RUSSELL Diana (1975, *The Politics of Rape: The Victim's Perspective*, New York, Scarborough Edition.

Lire aussi : Charpenel et Jouhanneau (XVIII, XLVIII).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 257/544

XXIII

Où est passée la fresque à la mémoire d'Abdelkader Bouziane ?

PAR FABIEN JOBARD

Endormi comme un ange la tourmente me hante.
Tout au fond de l'abîme jaillissent toutes les larmes retenues.
Mon petit Crater, n'oublie pas que je suis là
et que je veille sur ton repos,
personne ne pourra prendre mes souvenirs :
ils sont enfouis au fond du volcan.
Mon enfant tu me manques tant.
Un jour viendra
où je serai près de toi
et le volcan s'éteindra.

Ta maman qui t'aime

Début juin 2012, je me rends à Dammarie-lès-Lys avec Ben Amar, dont j'ai fait la connaissance dix ans plus tôt (Cosse et Jobard, 2002). Youcef, un jeune Dammarien de 24 ans, s'est noyé voilà quelques jours dans la Seine, à quelques brassées de la prison de Melun, la ville-préfecture voisine, en échappant à un contrôle de police. Cette « mort pour rien », comme le dit un slogan maintes fois entendu depuis les émeutes de 2005, n'avait trouvé que peu d'écho dans la presse, même locale. Il fumait un joint avec un copain et à la vue des policiers, sans doute par réflexe, sans doute aussi par claire intuition de ce que signifie, pour lui, toute interpellation en flagrant délit (il venait de purger sa dernière peine d'emprisonnement ferme, dix ans après la première pour vol à main armée et séquestration), Youcef s'était jeté à l'eau. Pourtant,

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 258/544

à cet endroit précis où la Seine vient de passer la prison de Melun, tout le monde sait le fleuve redoutable. Fin 2010 déjà, un jeune homme en fuite et le policier qui tentait de le sauver y avaient trouvé la mort. Le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, avait alors salué le courage exemplaire d'un policier qui s'était porté « au-delà de son devoir ».

Les amis et les proches de Youcef ont prévu un rassemblement commémoratif dans la cité où il a grandi, La Plaine-du-Lys. Arrivés à La Plaine, Ben et moi sommes désorientés. Un peu comme ces vieilles dames que l'on voit dans les films d'actualité documentant les bombardements de la Alexanderplatz à Berlin, nous ne reconnaissons rien de la cité. Certes, en 1983, les tours Gagarine, Gorki ou Martin-Luther-King avaient déjà été rebaptisées tours Alsace, Bourgogne ou Provence lorsque le candidat RPR Jean-Claude Mignon avait pris la ville au PCF. Cette fois, sans alternance politique (M. Mignon est resté le maire de la ville jusqu'en 2014), les tours « de cette ZUP construite trop vite […] magma urbain […] où tout ressemble à tout sauf à une ville » (Chroniques d'architecture, 2021) ont fait place à d'élégantes petites résidences de quelques étages, disposées autour du centre culturel Albert-Schweitzer. Rues, tours, squares, espaces pour enfants : tout semble neuf, La Plaine-du-Lys a fait place à une sorte de petite ville nouvelle, de celles que l'on décline sur le papier glacé des aménageurs et des promoteurs.

Après une dizaine de minutes de déambulation perplexe, nous réalisons, Ben et moi, que la fresque à la mémoire d'Abdelkader Bouziane a, elle aussi, disparu. L'ampleur des transformations est telle qu'un moment durant, nous ne savons même plus où ce petit pan de mur, un peu sali par le temps et, peut-être, l'indifférence, avait sa place. Ben, pourtant, a grandi à la « ZUP Dammarie », lorsqu'elle ne s'appelait pas encore « Plaine-du-Lys », ni Provence la tour Luther-King (Piettre, 2006).

La fresque, apprendrons-nous d'un ancien copain de Ben, a été rasée. « Tu crois qu'ils auraient pris le mur et le mettre ailleurs ? C'est un symbole, ça, Ben Amar. Tu ne peux pas le casser, tu ne peux pas te permettre. Tu te débrouilles, j'en sais rien, mais tu ne peux pas le casser. Si tu savais le nombre de gens qui se sont

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 259/544

rassemblés devant ça. » La rénovation de La Plaine-du-Lys a donc comme englouti la fresque et avec elle le témoignage d'un événement majeur de l'histoire collective de la ville, la mort du jeune Abdelkader Bouziane, 16 ans, le 17 décembre 1997.

Ce soir-là, peu après 23 heures, au volant de la Golf blanche de sa mère, Abdelkader emmenait son cousin Djamel Bouchareb à Nemours, pour récupérer un pitbull auprès d'un copain récemment expulsé de son logement de La Plaine. Pour plus de discrétion, ils sortent tous feux éteints du parking souterrain de la tour Provence. Peine perdue. À peine sortis, les policiers de la brigade anti-criminalité de Dammarie, au volant de leur petite ZX bleue, reconnaissent le véhicule et son conducteur, qui accélère immédiatement. Une course-poursuite s'engage. À Chailly-en-Bière, Abdelkader évite un premier barrage de police mais au second, deux policiers de la BAC de Fontainebleau, appelés par leurs collègues, font usage de leur arme. Un tir atteint Abdelkader Bouziane à la nuque, qui décède quelques minutes après.

Sitôt la mort d'Abdelkader connue, les jeunes de la cité de La Plaine-du-Lys se mobilisent. Le jour, des marches sont organisées, qui brandissent des portraits d'Abdelkader. Michel Braudeau, l'envoyé spécial du *Monde*, notera : « Il a l'air bien jeune, le souriant Abdelkader, sur les dizaines de photographies brandies par la foule, pas une tête à recevoir une balle dans la nuque. » Mais à la tombée de la nuit, des affrontements violents opposent quelques dizaines de jeunes et des policiers, accompagnés de destructions de biens privés ou publics, comme le centre Albert-Schweitzer, inauguré un an plus tôt au milieu des tours de la cité. Une cité où résident 8 500 personnes, dont la moitié a alors moins de 30 ans. Des pompiers sont attaqués à coups de battes de base-ball, une quinzaine de véhicules sont incendiés, un CRS est blessé par un jet de plaque d'égout et une policière, « Cacahuète », qui habitait La Plaine, fait usage de son arme pour protéger son véhicule et blesse un jeune homme. Quelques mois plus tard, quatre jeunes seront condamnés à des peines d'emprisonnement ferme, parmi lesquels Faouzi et Faudel. En rendant visite à son frère Faouzi à Fleury-Mérogis, Samir, qui avait pour sa part effectué quelques mois de détention provisoire à la suite d'émeutes survenues à Melun en 1993, avant d'être disculpé par des policiers, fait la connaissance de militants du

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 260/544

Mouvement immigration-banlieue (MIB), qui distribuent des tracts contre la double peine. Un compagnonnage entre ces émeutiers et l'association se noue alors, qui se prolonge autour des démarches entreprises par la mère d'Abdelkader, qui s'est constituée partie civile après la mort de son fils.

Laurent Lechiffre, le policier auteur du tir mortel, est poursuivi pour usage de la force avec arme ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Il est ensuite mis en examen pour homicide volontaire, à son tour requalifié en violence ayant entraîné la mort sans intention. Le policier conteste toute mise en examen et estime avoir tiré en état de légitime défense, ce qui l'exonérerait de toute responsabilité pénale. Appelée à se prononcer, la Cour de cassation rappelle en mars 2001 sa jurisprudence de 1825, selon laquelle l'usage de la force par des policiers ne peut reposer sur la légitime défense *stricto sensu*, quoi qu'en dise la loi, mais sur l'invocation raisonnable d'un « motif légitime » à user de la force. Et dans l'obscurité confuse du 17 décembre 1997, alors qu'Abdelkader Bouziane avait forcé un premier barrage et qu'il ne voyait plus son collègue, Lechiffre pouvait légitimement croire que ce dernier était en danger, et tirer. Aussi, la Cour de cassation renvoya le policier devant la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Orléans pour le juger à l'aune de la notion de motif légitime. Laquelle prononça le 20 décembre 2001, quatre ans après la mort d'Abdelkader Bouziane, un non-lieu. La mort du jeune homme ne sera ainsi jamais jugée : le « non-lieu » signifie l'abandon d'une action judiciaire, décidé par ce collège de magistrats instructeurs qu'est la chambre d'instruction. Il est l'absence d'un fait constitutif d'une infraction, un vide ouvert dans une histoire individuelle ou collective, une béance.

Devant le tribunal, amis de Dammarie et soutiens de Mme Bouziane sont réunis. Ils écoutent maître Lasmari, avocat à Paris, originaire de la cité du Bas-Moulin à Dammarie, leur dire la violence des mots de l'avocat général et la conclusion de la chambre : légitime défense, non-lieu. Des militants du MIB sont là également. Quelques semaines auparavant, ils avaient passé deux nuits sous des tentes plantées devant la cour d'assises de Versailles et entendu, sous les hourras des partisans de Bruno Mégret venus eux aussi, l'acquittement du policier qui, en 1991 au Val-Fourré de

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 261/544

Mantes-la-Jolie, avait tué Youssef Khaïf au volant de sa voiture, d'un tir dans la nuque. Il passait non loin des policiers qui tentaient alors de sauver leur collègue Marie-Christine Baillet, heurtée par un véhicule, première policière de l'histoire décédée en service. Au long de ce temps distendu du traitement judiciaire des violences policières, dont le terme ne semble jamais venir, un petit groupe social s'est peu à peu formé. Un groupe, pour le dire approximativement, de jeunes hommes à peine trentenaires qui aspirent à sortir de la délinquance qui, littéralement, les éreinte. Le MIB leur offre une sortie noble, au sens où il leur permet de se raconter en public, dans les rassemblements divers, dans les colonnes de leurs publications, de faire de leurs expériences et trajectoires des histoires exemplaires et une histoire collective.

C'est ainsi que je ferai leur connaissance. Le 26 mai 2002, lors d'une réunion publique contre les violences policières à la Bourse du travail de Saint-Denis, une petite dizaine de Dammariens, parmi lesquels Ben, Samir, Faudel, montaient à la tribune et interrompaient le cours des débats pour informer l'assemblée de la mort qui venait par deux fois de frapper. Un jeune homme, Xavier Dem, venait d'être tué d'un tir à la tête par un des policiers intervenant lors d'une dispute avec son grand-père, à son domicile. Deux jours plus tard, le 23, Mohammed Berrichi, le frère d'un des intervenants à la Bourse du Travail, fuyant une voiture de la police, avait perdu le contrôle de son scooter et brisé son crâne contre un plot en ciment, non loin de la mairie. C'est toute une histoire collective qui monte alors à la tribune de Saint-Denis ; une histoire née dans ces procès confus de janvier 1998, une histoire tissée des premiers liens avec la politique autour de la double peine, une histoire, enfin, que le traitement judiciaire de la mort de Youssef Khaif à Mantes-la-Jolie et de leur propre voisin, le turbulent « petit frère » Abdelkader, avait définitivement installé dans la trame de leurs vies personnelles. Abdelkader, dont le visage bombé à la peinture acrylique, ornait depuis maintenant quatre ans le pan de mur que plus tard Ben et moi ne pouvions déjà plus voir, soustrait sans restes au paysage urbain.

Quelques semaines après les violences de décembre 1997, Slimane Bouklouche, l'un des cousins d'Abdelkader, veut une

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 262/544

fresque en hommage à Abdelkader, qui porte aussi le témoignage des luttes engagées par ses proches. À La Plaine, face à son appartement, un mur aveugle longe un terrain de basket, fruit d'une réhabilitation menée par le Logement français, bailleur de La Plaine. Cette fresque s'organiserait autour du blaze d'Abdelkader : « Crater » : Bouklouche veut un volcan en éruption, dans lequel plongent deux voitures de police. Jean-Denis Mège, le responsable du Logement français, refuse. Il appelle les soutiens de la fresque à « se positionner dans l'avenir, avec le regard d'adulte qu'ils porteront sur cette fresque dans 16 ans, lorsqu'ils seront à leur tour pères de pré-adolescents », selon ce qu'il en dira au *Parisien* quelques mois plus tard[1].

Le conflit sur la juste définition des attentes mémorielles et de la forme qu'elles doivent prendre oppose longtemps Mège et Bouklouche. Mais le deuil politique a aussi partie liée au deuil familial. Slimane Bouklouche contacte sa tante, la mère d'Abdelkader, qui lui propose quelques lignes pour illustrer la fresque, qui s'achèvent par ces mots : « Un jour je serai près de toi et le volcan s'éteindra. » Cette intervention apaisante efface les deux voitures de police de la bouche du cratère. Le Logement français contacte une association spécialisée dans la mise en valeur par le graff de friches, finance l'intervention de deux grapheurs pour travailler aux esquisses avec les jeunes et la réalisation de l'œuvre. Heureux de ce dénouement, Jean-Denis Mège verra se déployer sur les quinze mètres du mur « un beau dessin, qui ne stigmatise pas la cité, avec des couleurs qui s'intègrent et sans traces d'agressivité ; quelque chose de beau et de positif pour tout le monde ». Le maire estimera en revanche qu'il s'agit « d'une initiative malheureuse, qui met en avant l'incivilité et la délinquance », les symboles qu'exhibe la fresque pouvant « servir de référence et diviser un peu plus les communautés ». Depuis lors, à La Plaine-du-Lys, le portrait d'Abdelkader regarde les joueurs de basket avec, à l'arrière-plan, un volcan en éruption et un rouleau de papyrus qui affiche les mots composés par Mme Bouziane pour son fils.

Mais en juin 2012, la fresque n'est déjà plus. C'est que depuis le tout début des années 2000, le Logement français a engagé un

1. « Une fresque réalisée en souvenir de Kader », *Le Parisien* 77, 14 mars 1998.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 263/544

vaste programme de renouvellement urbain, prévu sur quinze ans, pour briser « l'effet de labyrinthe [créé par un] embrouillamini de dalles, de passerelles, de passages traversants et [un] maillage de voiries aussi complexe que lâche […], créant un effet de nasse urbaine [et…] un véritable repli du quartier sur soi, un peu comme si les gens n'habitaient pas là[1] ». Lorsque, un dimanche matin de mai 2008, les premières tours sont dynamitées, avant même la fin du compte à rebours scandé par les habitants conviés à l'étrange spectacle, Slimane Bouklouche vient d'être élu sur la liste du maire Jean-Claude Mignon et est l'un de ses adjoints. Cette nomination à l'exécutif municipal permet, à ses yeux, de rompre avec le répertoire de la protestation commémorative et le sempiternel « choix des larmes[2] ». Quand bien même elle entraîne une rupture douloureuse avec de nombreux amis et camarades, nettement perceptible ce matin-là, cette nomination permet de saisir l'opportunité de concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques en faveur des quartiers défavorisés de la ville et de leurs habitants. Très vite, le nouvel élu est sollicité sur la rénovation urbaine en cours : la fresque a pâli, le pan de mur s'est lézardé, le monument commémoratif n'a plus son éclat. Et puisqu'il est prévu de construire deux « city stades » pour les enfants (déjà les pré-adolescents à qui le Logement français promettait la fresque ?), le mur gêne. Slimane Bouklouche prend à nouveau langue avec sa tante qui consent à la destruction de la fresque, elle qui a déménagé il y a de cela quelques années déjà. Comme le mur de Berlin vingt ans auparavant, le petit mur est découpé en pans réguliers, qui seront déposés sous une bâche dans les locaux des services techniques de la mairie – avant que ces pans de ciment mal conservés ne finissent, vers 2018, à la déchetterie.

Ainsi vécut la fresque en mémoire d'Abdelkader Bouziane, mort d'un tir policier sur la route de Nemours. Son cousin Slimane, adjoint puis premier adjoint d'un maire que lui et ses

1. Diagnostic formulé vers 2001-2002 par l'établissement public Centre scientifique et technique du bâtiment.
2. Selon l'heureuse formulation de Stéphane Latté (2015). Rappelons que l'insert « par la police » est sans relâche tagué sur la plaque posée à même le trottoir de la rue Monsieur-le-Prince à Paris, qui porte cette inscription : « À la mémoire de Malik Oussekine, étudiant âgé de 22 ans, frappé à mort lors de la manifestation du 6 décembre 1986. »

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 264/544

amis avaient longtemps combattu, estime que la fresque a fait son œuvre : elle a témoigné d'un combat, celui d'une génération, « notre génération », m'a-t-il dit. En paix avec ses souvenirs, usant du passé composé comme d'un passé acté : « On a marqué les choses. » Le flétrissement du petit monument n'était pas seulement la marque que le temps exerce sur les ouvrages de mauvais ciment[1]. Il est aussi, pour Slimane, le reflet d'un combat et d'un temps portés par des protagonistes qui n'ont pas transmis aux générations ultérieures. La fresque ébréchée finissait par moins témoigner de la mort violente d'Abdelkader que de l'oubli dans lequel ses pairs avaient fini par la laisser. La fresque était ainsi devenue un objet commémoratif dont le maire en avait confié la gestion à son seul adjoint, celui qui dans le combat avait invité la mère du défunt à en écrire l'épitaphe, et qui plus tard la sollicitera à nouveau pour sceller le sort de la fresque.

Ainsi peut-être s'écrit la mémoire collective des violences policières dans les cités de nos banlieues rénovées. Elle « marque », comme le dit Slimane, mais ne se dépose pas. Elle s'écrit sur le vif, mais ne dure pas.

Inutile ici de dire combien cette pratique de la mémoire s'oppose à la monumentalisation de la mémoire collective. Dans un texte dénonçant déjà la « vogue mémorielle » française, Marie-Claire Lavabre (1994, p. 487) disait que « la mémoire est une forme de rapport au passé, dont la cause finale [est…] la vérité du présent ». À Dammarie, la vérité du présent est qu'à ce groupe social qu'avaient peu à peu formé celles et ceux qui suivaient le destin judiciaire de la mort d'Abdelkader, il laisse peu le loisir du passé. Notre brève visite de juin 2012 nous l'avait vite rappelé : les vies sont fragiles, heurtées ou violentes, le groupe social se disperse rapidement et ce qui aurait pu donner corps à une mémoire collective retourne à la famille et sa mémoire privée. De son côté, le « renouvellement urbain » encourage bien l'expression éphémère des « arts de la ville » (danse, graff, slam…), mais se soucie

1. Sur les réquisits techniques des monuments commémoratifs, voir les polémiques sur le béton réputé infrangible du Mahnmal de Berlin inauguré en 2005 : « Poids de l'histoire ou erreur technique ? », interroge le *Spiegel* dans son édition du 7 août 2007.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 265/544

peu des traces que pourrait laisser un bâti témoin de temps plus anciens.

À l'incessante liturgie mémorielle française s'oppose ainsi, pour le promeneur qui traverserait aujourd'hui La Plaine-du-Lys, un mur effacé, une sorte de mirage urbain, un mur devenu non-lieu. La meilleure trace, sans doute, du sort judiciaire que la justice infligea en son temps à la mort d'Abdelkader Bouziane : un non-lieu.

Bibliographie

CHRONIQUES D'ARCHITECTURE (2021), « Centre Albert Schweitzer de Dammarie-lès-Lys », 28 mai, chroniques-architecture.com.

COSSE Emmanuelle et JOBARD Fabien (2002), « Dammarie : les militants de l'incertitude », *Vacarme*, 21, p. 13-43.

LATTÉ Stéphane (2015), « Le choix des larmes. La commémoration comme mode de protestation », *Politix*, 110, p. 7-34.

LAVABRE Marie-Claire (1994), « Usages du passé, usages de la mémoire », *Revue française de science politique*, 44 (3), p. 480-493.

PIETTRE Alexandre (2006), « Entre l'urbain et le social, un espace politique ? Histoire et devenir du quartier de La Plaine du Lys à Dammarie-lès-Lys à l'aune de la mobilisation politique de l'association "Bouge qui Bouge" », *L'Homme et la société*, 2, p. 103-134.

Lire aussi : Lavabre, Le Galès, Memmi (XXXVI, XXIV, XXII).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 267/544

XXIV

Comment les villes sont-elles devenues des entrepreneurs de mémoire ?

par Patrick Le Galès

Le monde social est le produit d'un jeu constant de recompositions d'échelles. Des groupes sociaux, des mobilisations s'organisent, se structurent, s'institutionnalisent soit à différentes échelles, soit en articulant ces différentes échelles. La période contemporaine est à cet égard marquée par la dénationalisation des sociétés et de l'État. Cette évolution ouvre des espaces pour toutes sortes d'entrepreneurs sociaux et politiques, y compris des activistes de la mémoire, qui combinent des liens, des circulations d'idées, de représentations, de pratiques, d'instruments avec des territoires, des lieux. Ces processus sont conflictuels. Ils mobilisent des groupes sociaux, des organisations, et reflètent parfois des configurations. Comme de nombreux phénomènes sociaux, mais peut-être plus encore que d'autres, la mémoire a longtemps été pensée à l'échelle du cadre national. Les questions de mémoire ne font pourtant pas exception aux dynamiques en cours de recompositions d'échelles. Parfois, elles ont même leur dynamique propre qui peut influencer cette recomposition des échelles de structuration des sociétés et leur articulation. Parfois, les transformations de ces mémoires de groupes ou d'organisation reflètent ces dynamiques de recomposition pas seulement portées par des groupes sociaux ou des individus mais aussi des gouvernements, des coalitions, des organisations. Cette dénationalisation de la mémoire n'est pas nouvelle mais s'est accentuée dans les dernières décennies.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 268/544

Ces processus et ces conflits produisent des règles du jeu, des normes, des institutions, des modes de gouvernance qui enrôlent des acteurs, stabilisent un peu leurs stratégies, influencent les conditions de l'action collective ou la représentation d'un problème, et nourrissent des politiques publiques. Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc ont bien analysé l'intensification de ces politiques de mémoire et la forme qu'elles prennent. Elles définissent ces politiques comme des « actions qui, pour agir sur la société et ses membres, et les transformer, mobilisent le rappel du passé » (2017, p. 15). Les politiques publiques sont parfois définies par des actions mais elles sont aussi souvent expliquées par les institutions et des processus d'institutionnalisation (Mahoney et Thelen, 2009). Or pour les tenants de cette seconde conception, les néoinstitutionnalistes historiques, ces institutions incorporent elles-mêmes des représentations de problèmes, des valeurs, et possiblement des mémoires. À l'inverse, de nombreux sociologues de la mémoire privilégient des approches très constructivistes. Les débats sur la mémoire collective insistent sur la transmission mais aussi sur l'instabilité des groupes dans le temps. Or, au-delà de l'État, des acteurs collectifs se renforcent et sont plus ou moins institutionnalisés. Les enjeux autour de la mémoire des villes suscitent de nombreux débats, sont à l'origine de politiques publiques, d'activités politiques et de formes d'institutionnalisation qui vont privilégier des récits, sélectionner des éléments qui seront transmis dans le temps au sein de ces villes ou vis-à-vis de l'extérieur. Cette institutionnalisation peut évoluer en fonction des usages et avoir, ou pas, des effets, en retour, sur la mémoire des individus ou des groupes. Mais tout ne change pas tout le temps. Des discours de mémoire sont relativement stabilisés, codifiés, transmis, déployés au sein des politiques publiques.

Dans les villes européennes, l'usage finalement assez banal de la mémoire en termes de commémoration et de célébration des origines ou d'un passé plus ou moins riche et glorieux a été bousculé par les mobilisations mémorielles, les conflits autour des échelles du politique, la dynamique d'urbanisation. Les élites urbaines ne savent plus comment faire face à des sollicitations multiples dans des espaces politiques enchevêtrés. Mais c'est peut-être pour elles l'occasion de se poser en régulateur territorial pour affirmer leur

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 269/544

légitimité politique en relation avec les autres villes, contre ou en se différenciant de l'État. Derrière les enjeux sur le récit urbain du passé se cachent des dynamiques institutionnelles.

Mémoire des villes européennes ou urbanisation sans mémoire ?

Ce qui suit se propose d'étudier l'action en la matière des villes et des métropoles, qui deviennent des acteurs politiques majeurs en France, en Europe et à l'échelle mondiale parmi d'autres acteurs politiques que sont les États, les organisations internationales, les grandes entreprises et institutions financières, les mafias mondialisées ou les ONG. Penser à l'échelle des villes permet de renouveler la manière de comprendre les dynamiques mémorielles contemporaines. Il s'agit d'analyser ce que la mémoire d'un collectif « ville » peut avoir comme effet de socialisation sur les individus qui le composent ou encore de comparer ces mémoires urbaines en faisant l'hypothèse d'une forme de désencastrement de la société nationale et de l'originalité des villes dans un monde de ville.

A priori, dans le cas des villes européennes, la question de la mémoire peut apparaître assez cadrée. D'abord ce monde européen urbain est profondément marqué par des références communes comme celle à l'Atlantide, ville mystérieusement disparue. L'héritage antique est également très présent et comme l'a montré Alain Schnapp dans son magistral ouvrage l'*Histoire universelle des ruines* (2020), les Européens ont depuis longtemps un rapport particulier avec les ruines, marqué par la destruction de Troie, les saccages de Rome et la passion de la Renaissance pour ces ruines. La mémoire de l'âge d'or des villes européennes du premier capitalisme marchand de la fin du Moyen Âge, est aussi omniprésente dans les représentations et les discours des acteurs de la ville comme dans les travaux scientifiques sur la ville. Cette mémoire

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 270/544

trouve à s'incarner dans des institutions et notamment les municipalités.

Le plus souvent, les élites urbaines célèbrent la date d'obtention du statut de municipalité, statut souvent accordé au Moyen Âge dans une grande partie du continent lors du mouvement de municipalisation consécutif à l'enrichissement des bourgeoisies urbaines par le commerce et la production. Elles mettent en scène leur origine et les ruines grecques ou romaines qu'on ne manque pas de trouver dans un grand nombre de lieux, les cathédrales et vieux quartiers médiévaux et à l'occasion un reste de mur d'enceinte. Tous ces éléments témoignent de l'ancienneté de la ville et donc participent de sa légitimation. Enfin, dans le long processus de formation des États européens, la mémoire des guerres, parfois des destructions, ou des conflits avec les élites étatiques, est régulièrement mobilisée pour renégocier des ressources ou affirmer une différence. Cette mobilisation s'effectue toutefois en lien étroit avec l'État dans le cadre des relations, classiques, entre centre (État) et périphérie (les municipalités).

Toutefois, le champ relativement récent des études urbaines globales et comparatives (Le Galès et Robinson, 2023), a mis en lumière le fait que toutes les villes ne mettent pas en avant ces dimensions du passé et ne donnent pas lieu à ce type de mobilisations, d'usages, d'instrumentations de la mémoire collective. Ici la ville et son rapport à la mémoire sont compris plus globalement dans leur rapport avec différentes dimensions matérielles, économiques, politiques, sociales, culturelles. La ville est alors pensée comme une ville culturelle en termes d'imaginations, de différences, de représentations, d'idées, de symboles, d'arts, de textes, de sens, de religion, d'esthétique, et de mémoire. Les politiques de mémoire apparaissent alors comme un outil de différentiation de régulations politiques soit à l'échelle transnationale soit infranationale.

D'autres travaux majeurs au sein des études urbaines s'inspirent plutôt de la tradition néomarxiste et s'intéressent aux processus d'urbanisation ensuite déclinés dans différentes formes urbaines. Cette conceptualisation de l'urbanisation planétaire (Brenner, 2013) plus ou moins soutenue par un capitalisme mondialisé remet en cause l'idée même de ville. La structuration des

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 271/544

villes résulte toujours à la fois d'un héritage, d'une trajectoire combinée à des influences extérieures, des réseaux, des circulations, des contrôles des processus d'urbanisation capitalistes, ou pas. Remettant au goût du jour une analyse néomarxiste des processus d'urbanisation, maints auteurs d'études urbaines dénoncent l'idéologie du « *methodological cityism* » (selon l'expression d'Angelo et Wachsmuths, 2015) qui réifie les villes qui n'ont plus de pertinence conceptuelle. Dans cette conception, la mémoire des « villes » ne devient alors rien d'autre que les représentations véhiculées par les élites pour légitimer leur domination. Les enjeux de mémoire ne sont vus ici que comme un élément, parmi d'autres, d'une idéologie conservatrice de la ville qui dissimule les rapports de pouvoirs associés aux puissants processus d'urbanisation capitaliste plus ou moins néolibéralisés.

Instrumentation et contradictions

La question de la mémoire des villes apparaît alors classiquement comme celle de l'instrumentation d'un passé plus ou moins lointain pour justifier les stratégies des élites contemporaines. Le « retour des villes européennes » est allé de pair avec la mobilisation de l'héritage des villes européennes de la fin du Moyen Âge/début de la Renaissance, lorsqu'une partie d'entre elles a accumulé des ressources considérables et de l'influence politique.

Pendant les années 1980, cette dynamique économique des villes européennes s'accompagne de discours, de récits urbains, de mobilisation de mythe, de réinvention d'une mémoire célébrant les prouesses de telle ou telle ville avant la période de domination de l'État. À Lyon, la relance de la planification urbaine décentralisée s'appuie par exemple sur les travaux d'historiens pour rappeler le passé glorieux d'une capitale européenne dont les ailes furent rognées par la centralisation française. À Hambourg, les élites de la cité-État font de même en remobilisant l'héritage de la ligue

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 272/544

hanséatique, soit la fédération à buts commerciaux et politiques des villes de la Baltique et de la mer du Nord du milieu du XIII^e^ siècle jusqu'au début du XVII^e^ siècle. À Milan, les dirigeants de la chambre de commerce s'interrogent sur une possible réinvention d'une forme de cité-État et s'appuient alors sur le rappel du passé de la ville avant la naissance de l'Italie. À Montpellier, le maire Georges Frèche, lui-même historien du droit, se compare, modestement, à Laurent de Médicis pour mieux revendiquer autonomie et ressources financières qui conduiraient à une prospérité merveilleuse pour sa bonne ville. Partout en Europe, la mémoire des villes européennes avant le cycle de l'État-nation est redécouverte, mobilisée, inventée si besoin, sous l'œil bienveillant de l'Union européenne, pour accompagner cette affirmation du renouveau de cet acteur politique collectif et construire un récit urbain, une représentation collective des villes et de leur devenir, au sein, contre et au-delà de l'État.

Presque partout, les politiques urbaines prennent en compte cet impératif : certaines mémoires sont redécouvertes, d'autres, comme celles des passés ouvriers, sont euphémisées. À Turin plus qu'ailleurs après la crise industrielle, la rénovation urbaine du centre est spectaculaire et la ville de Fiat est à nouveau représentée comme la capitale historique du royaume piémontais. Des infrastructures se mettent en place pour mettre en scène le passé et retisser une mémoire urbaine différenciée de la mémoire nationale : musées, mission d'archéologie, architecture, dessinent un nouveau champ d'activité autour de la mémoire urbaine. Les échanges entre villes se multiplient, cette mémoire de l'Europe du premier capitalisme urbain marchand est une ressource considérable pour les élites urbaines qui affichent projets, plans et politiques publics pour s'affirmer comme acteurs politiques dans l'espace européen et revendiquer un rôle majeur dans la construction européenne… avec toutefois un succès limité auprès des instances de l'Union européenne.

Cette logique classique d'instrumentalisation de mémoires pour activer ou créer une mémoire collective et légitimer les élites et leurs projets vaut également à l'échelle mondiale. Comme indiqué, à partir des années 1980, mondialisation et urbanisation vont de pair et conduisent à la multiplication de très grandes

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 273/544

métropoles. Une vingtaine de métropoles ont dépassé les 15 millions d'habitants, et d'ici la fin du siècle une dizaine pourrait dépasser les 25 millions d'habitants en Asie et de plus en plus en Afrique. La Chine est particulièrement concernée.

La Chine de Xi Jing Ping est mobilisée pour devenir la première puissance économique du monde. En de nombreuses occasions publiques, les dirigeants chinois ont mis en exergue le retour vers un équilibre du monde, c'est-à-dire où le monde chinois serait dominant. Ils mettent alors en scène un récit où le royaume/Empire chinois a été la partie la plus développée du monde, avec de nombreuses avancées techniques et un gouvernement sophistiqué, plus ou moins jusqu'au XII^e^ siècle. Jusqu'à la Renaissance, Beijing demeure la plus grande métropole au monde. Vu de Chine, le cycle d'événements extraordinaires aboutissant à des siècles de domination de l'Europe, puis des États-Unis, touche à sa fin. La Chine va (re)devenir le centre du monde. Aux yeux des dirigeants chinois, la future capitale ou la ville la plus prestigieuse du monde doit donc aussi se trouver en Chine, d'où le projet de développer Jing-Jin-Ji, la région urbaine autour de Beijing, comme la ville la plus avancée du monde (plus de 100 millions d'habitants) qui devrait attirer des flux d'investissements, de visiteurs et faire rayonner la puissance chinoise. Cependant, personne ne souhaite célébrer l'ancien régime impérial chinois. Toute la révolution chinoise s'est faite contre cela et le maoïsme s'est souvent affirmé de manière violente contre les villes. Le cas chinois et la reconstruction/réinvention de Beijing soulignent les contradictions entre ville et processus d'urbanisation. Contrairement aux villes européennes qui patrimonialisent leurs centres et mobilisent la mémoire, parfois jusqu'alors « oubliée », d'une autonomie de la cité avant l'émergence des États centraux, les autorités chinoises détruisent massivement des quartiers traditionnels (Hutong) de Beijing. D'autres sont transformés en quasi-musées et, surtout, des quartiers traditionnels anciens mais tout neufs sont construits dans une logique, touristique et commerciale, similaire à celle des palais vénitiens de Las Vegas.

La mémoire de Beijing doit rester révolutionnaire et contrôlée par l'État. Or, l'imagination urbaine pour créer la nouvelle capitale du monde, est limitée et ne mobilise pas la mémoire

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 274/544

collective urbaine. Elle s'appuie plutôt sur l'imitation systématique de ce qui a été fait ailleurs. La construction de la future « capitale du monde » prend appui sur ce qui est promu par les organisations internationales comme caractérisant la « bonne ville mondiale » : polycentrique et dense avec un système de transport hautement développé, durable avec une pollution limitée et des forêts urbaines, site du déroulement de nombreux événements et d'équipements culturels, de stades, de nouveaux bâtiments à couper le souffle, de quartiers traditionnels réinventés, d'universités et de centres de recherche de premier plan, de mécanismes de surveillance pour une ville sûre, d'utilisation systématique des métadonnées pour améliorer les services, d'implantation de parcs à thème californiens et de franchises mondialisées.

Les villes face aux entrepreneurs de mémoire

Le renforcement de cette capacité d'action collective et de formes de gouvernance urbaine est souvent allé de pair avec des modalités de contrôles des discours, de la participation citoyenne, des représentations et d'institutionnalisation d'une mémoire collective institutionnalisée. Alors que la présence du passé de la ville dans la ville devenait un enjeu majeur de politique publique locale, cela a ouvert un espace d'action à de nombreux acteurs sociaux sur ces questions.

Comme indiqué précédemment, les métropoles et les villes sont aussi traversées par des flux, des circulations. Les migrations ont partout entraîné une diversification des populations. Les élites urbaines ont découvert avec surprise les mobilisations d'acteurs sociaux sur les questions de mémoire, souvent désignés par la littérature comme des « entrepreneurs de mémoire ». Alors que ces élites tentaient de faire consensus en combinant le plus souvent développement économique, attraction de groupes sociaux valorisés, projets culturels, plans de cohésion sociale et de prise en

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 275/544

compte des inégalités ainsi qu'un début de transition écologique, des groupes se sont mobilisés pour tirer d'autres fils, faire resurgir d'autres mémoires et provoquer des conflits souvent autour de questions d'échelles et de circulations.

Dans plusieurs pays européens, le modèle dominant de la ville européenne – on pourrait parler de « bonnes villes européennes » au sens de la notion de « bonnes villes de France » forgée par l'historien Bernard Chevalier (1982) et de ses politiques (appuyé par l'Union européenne) a d'abord été bousculé par les mouvements régionalistes. En Espagne, Italie, Belgique, Royaume-Uni, Allemagne parfois, les mouvements régionalistes ont réécrit la mémoire des villes toujours contre l'État, mais cette fois-ci au nom de l'histoire des régions. À Barcelone, Anvers, Édimbourg, des coalitions différentes de bourgeoisies locales, de classes moyennes, de populations plus précarisées ont soutenu les entrepreneurs politiques nationalistes visant non plus une autonomie mais à une séparation de l'État. À Barcelone, les nationalistes catalans ont fait émerger une mémoire de Barcelone structurée par le conflit entre la Catalogne et l'Espagne à l'encontre du discours des élites locales qui présentait la ville d'abord comme une grande capitale européenne. Ces conflits, cette concurrence peuvent parfois se transformer en alliances. Élites barcelonaises métropolitaines et mouvement catalaniste se retrouvent dans l'opposition à Madrid, y compris jusqu'à travers un sujet qui peut pourtant apparaître comme ferment de « mémoire collective nationale », celui de la mémorialisation des attentats qu'a connus Barcelone en 2017. Les conflits sont ainsi marqués entre nationalistes et élites métropolitaines barcelonaises sur les questions de mémoire, de représentation, de célébration sélective du passé, de mise en avant d'événements, de liens, d'échanges, de personnages historiques. La mémoire de la ville est enrôlée dans le projet nationaliste et des groupes sociaux et politiques s'opposent sur ces questions.

Au-delà des questions d'échelle, d'autres entrepreneurs de mémoire mobilisent des thématiques longtemps enfouies et rendues visibles ailleurs. Dans son ouvrage Renaud Hourcade (2014) montre avec brio comment des groupes anti-discriminations se sont emparés de la mémoire de l'esclavage pour faire avancer leur

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 276/544

cause, à chaque fois à l'échelle de la ville. Dans sa comparaison de Liverpool, Bristol, Bordeaux et Nantes, Hourcade montre la montée en puissance du thème de l'héritage esclavagiste et des fortunes accumulées dans les ports négriers que chacune de ces villes a abrités. Cette mémoire enfouie a été mobilisée de manière différenciée par des groupes de militants conduisant à des activités (à l'instar du déboulonnage de la statue du marchand d'esclave Edward Colston à Bristol) et des politiques publiques pour institutionnaliser cette mémoire de l'esclavage, plus ou moins articulée à la mémoire de ces villes.

La mémoire et le langage qui l'accompagne sont donc souvent des ressources clés pour la formation d'un acteur politique collectif territorial, quelles que puissent être l'échelle ou la temporalité. Dans un monde de plus en plus urbanisé où les territoires se différencient des États et revendiquent un statut plus affirmé d'acteur collectif, la question de la mémoire devient donc tant un outil de légitimation que l'objet de conflits de légitimité. Elle n'est pas seulement mobilisée pour ce projet politique (avec maintes contradictions), elle est aussi institutionnalisée pour tenter de stabiliser certains choix, sélections parmi les mémoires et résoudre les conflits avec les activistes locaux ou transnationaux. Les conflits autour de la crise climatique vont renforcer ces processus car les villes sont des acteurs majeurs tant du problème et que des solutions qui peuvent y être apportées. La mémoire de la modernisation capitaliste, de la pollution et de l'exploitation des ressources est désormais mobilisée pour développer l'adaptation et la lutte contre la crise climatique.

Bibliographie

ANGELO Hillary et WACHSMUTH David (2015), « Urbanizing Urban Political Ecology: A Critique of Methodological Cityism », *International Journal of Urban and Regional Research*, 39 (1), p. 16-27.

BRENNER Neil (2013), « Theses on Urbanization », *Public culture*, 25 (1), p. 85-114.

CHEVALIER Bernard (1982), *Les Bonnes Villes de France. Du XIV^e^ au XVI^e^ siècle*, Paris, Aubier.

GENSBURGER Sarah et LAVABRE Marie-Claire (2012), « D'une "mémoire" européenne à l'européanisation de la "mémoire" », *Politique européenne*, 2, p. 9-17.

GENSBURGER Sarah et LEFRANC Sandrine (2017), *À quoi servent les politiques de mémoire ?*, Paris, Presses de Sciences Po.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 277/544

HOURCADE Renaud (2014), *Les Ports négriers face à leur histoire*, Paris, Dalloz.
LE GALÈS Patrick, ROBINSON Jenny (2023), *The Handbook of Global Comparative Urban Studies*, Londres, Routledge (à paraître).
MAHONEY James et THELEN Kathleen (dir.) (2009), *Explaining Institutional Change: Ambiguity, Agency, and Power*, Cambridge, Cambridge University Press.
NORA Pierre (1992), « L'ère de la commémoration », *in* Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, III, *Les France*, vol. 3, « De l'archive à l'emblème », Paris, Gallimard.
SCHNAPP Alain (2020), *Une histoire universelle des ruines. Des origines aux Lumières*, Paris, le Seuil.

Lire aussi : Gluck, Granet, Hébert (XLIX, XII, XXXVIII).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 279/544

Partie 3

Comment construit-on le passé ? Légitimation et dynamiques sociales

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 281/544

XXV

La concurrence des mémoires menace-t-elle la mémoire nationale ?

PAR SYLVAIN ANTICHAN

La littérature scientifique a très largement nourri le diagnostic d'une transformation des politiques de mémoire, et plus largement des rapports entre mémoire et société, en France à partir des années 1970. Cette décennie marquerait le passage d'une mémoire nationale unifiée à un éclatement de la mémoire nationale (Nora, 1992). La promotion d'un récit unifié aurait été mise à mal par les revendications particularistes des groupes sociaux, chacun visant à ce que sa mémoire soit reconnue par l'État, conduisant à une « fragmentation » voire à une « communautarisation » de la mémoire (Michel, 2010). Dans la construction d'un tel récit, une expression s'est avérée centrale, celle de « concurrence des mémoires ». C'est de ces affrontements entre groupes sociaux que découlerait l'affaiblissement de l'État et de la force intégrative de la nation.

À la suite d'autres travaux (Gensburger et Lavabre, 2005), le chapitre propose une lecture critique de l'expression « concurrence des mémoires » et de son caractère supposé spécifique de la période contemporaine. Pour mener cette discussion, il emprunte un détour socio-historique et s'appuie sur le cas de la fondation du Musée historique du château de Versailles, souvent désigné comme le « musée d'histoire de France » (Antichan, 2014). Inauguré en 1837 par Louis-Philippe, ce musée vise à réunir « tous les souvenirs historiques nationaux qu'il appartient aux arts de perpétuer[1] », ce qui

1. Service des archives du château de Versailles, *Journal des rapports de Nepveu*, rapport daté du 8 août 1833.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 282/544

aujourd'hui serait qualifié de « mémoire nationale ». À la chute de la monarchie de Juillet, en 1848, ce musée compte plusieurs milliers de peintures, de portraits et de sculptures représentant l'histoire de France depuis Clovis jusqu'aux événements les plus récents, principalement les guerres menées au Maghreb (Gervereau et Constans, 2005). Étudier la genèse d'une telle collection a l'intérêt de montrer que, loin d'être une spécificité du présent, la « concurrence des mémoires » a été constitutive de cette politique de mémoire du XIX^e^ siècle, et que loin de défaire la nation, elle a au contraire contribué à la consolidation de l'imaginaire historique national.

Par ce biais, l'objectif est d'abord de porter un questionnement plus large sur la « concurrence des mémoires », et de suggérer que cette notion empêche souvent de comprendre les processus qu'elle vise à décrire. De l'intuition d'une « concurrence des mémoires », ce chapitre entend d'abord retenir l'invitation à une *approche relationnelle des politiques de mémoire* (Gensburger et Lefranc, 2017). Cette approche suppose de scruter les rapports de collision entre les groupes sociaux, mais également – c'est en cela qu'elle en diffère – les possibles rapports de collusion[1]. Elle invite aussi à prendre au sérieux, empiriquement, le rôle de l'État qui contribue par son action à configurer les relations entre les groupes et, donc, cette possible « concurrence ».

1. Par analogie avec la notion de transaction collusive (Dobry, 2009), ces rapports de collusion correspondent à des échanges entre acteurs situés dans des espaces sociaux différenciés, échanges qui peuvent paraître peu légitimes voire illégitimes du point de vue des logiques propres à chacun de ces espaces tout en contribuant à les renforcer, en l'occurrence ici à consolider des groupes sociaux diversifiés et des segments de l'État.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 283/544

Deux regards sur une même politique : mémoire nationale centralisée ou mémoires particularisantes en concurrence ?

À bien des égards, ce musée pourrait constituer l'exemple même d'une politique gouvernementale centralisée de promotion d'une mémoire nationale. *A priori*, rares sont les politiques de mémoire ayant mobilisé aussi intensément un chef d'État. Entre 1833 et 1847, Louis-Philippe, alors roi des Français, s'est rendu 398 fois au château de Versailles, principalement pour y diriger personnellement le chantier et l'aménagement du musée (Francastel, 1930). À croire les écrits de ses proches, s'ajoutent à ces visites, de nombreuses matinées et soirées consacrées au musée, où le chef d'État continue à réfléchir au contenu historique des salles, au choix des sujets exposés et même à l'accrochage des toiles. Par cette intense activité, et en orchestrant les rivalités entre ses collaborateurs, il parvient à s'assurer une réelle maîtrise sur la définition du musée. L'iconographie ainsi réunie donne à voir que « tous les Français qui se sont mis au service de la patrie ont leur place marquée dans le temple de la gloire », que ce soient des « rois de France » ou des « révolutionnaires » (Gaehtgens, 1984). Par l'histoire de France, le musée participe à un réagencement des identités, où l'appartenance à la nation est censée prévaloir sur les autres identifications sociales et politiques.

Pourtant, en mobilisant d'autres sources à partir desquelles conduire l'analyse, c'est une autre image du musée qui s'esquisse. Cette politique apparaît alors prise et même définie dans les rivalités entre groupes sociaux. Bien que consacrées « À toutes les gloires de la France », les collections étaient d'abord marquées par un tropisme militaire. Dès lors, la presse se mobilise pour que les hommes de lettres et les artistes soient mieux représentés au musée : « On ne peut cependant croire que l'armée soit la seule chose importante du pays » (*Le Figaro*, 12 décembre 1837). Des voix, parfois les mêmes, s'élèvent également pour contester la présence au musée de certaines figures qui contribueraient à

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 284/544

dévaluer et à fragmenter l'histoire de France : « On avait fait une collection de grands hommes, de grands orateurs, de grands capitaines, et l'on avait omis l'instituteur des sourds-muets […] On craint que les aveugles ne réclamassent à leur tour les honneurs du musée pour un célèbre oculiste […] et chaque catégorie d'infirmes enfin pour chaque catégorie de philanthropes » (*Le Figaro*, 23 décembre 1837). Le musée est alors présenté comme « un vaste sacrifice à l'opinion » (Courtois, 1837).

En ouvrant les archives administratives, ce sont d'autres demandes sociales, particulièrement nombreuses, qui apparaissent. Elles émanent de groupes professionnels, de groupes locaux et, plus souvent encore, de groupes familiaux, notables appartenant à l'ancienne ou la nouvelle noblesse. Ces acteurs se mobilisent pour que l'image d'un de leurs ancêtres, à leurs yeux prestigieux, figure au musée. Dans un langage qui pourrait sembler étonnamment actuel, Ils font valoir un « droit » à la « reconnaissance », à la « justice », à la « justice historique », un « devoir envers l'histoire » face à une « injustice », un « outrage » ou « une injure gratuite faite à la mémoire d'un homme »[1]. La Couronne cède généralement à de telles sollicitations. Si, au début du chantier, l'administration pouvait redouter de manquer de tableaux pour remplir les quelques salles alors projetées, au fil des mois, l'espace dévolu au musée s'étend au point de coloniser l'ensemble du château et « on s'aperçut que la place au contraire manquait aux sujets » (Vatout, 1836). Avec ces pressions sociales, c'est le contour et le contenu mêmes de l'histoire solennisée comme nationale qui se transforment.

Ainsi, en fonction des sources consultées et du regard porté sur ces sources, émergent deux mises en intrigue, à bien des égards contradictoires, de cette même politique. Le fait que ce musée ait été construit au XIX^e^ siècle n'incite-t-il pas les chercheurs à accorder spontanément plus de sens aux documents attestant de la dimension gouvernementale, centralisée et nationale de l'entreprise ? Inversement, si ce musée avait été bâti au

1. Selon des formules employées dans des courriers envoyés à la direction des musées entre 1835 et 1856 et conservés aux archives des musées nationales (AMN : V2, V21-C, V21-D).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 285/544

XXIe siècle, n'y aurait-il pas suffisamment de sources permettant de l'analyser comme un énième symptôme de cette « concurrence des mémoires » ? Au-delà de ce jeu sur l'anachronisme, l'enjeu n'est pas d'affirmer que ces deux mises en récit du musée sont également valables mais plutôt de comprendre concrètement comment une politique peut être à la fois centralisée et nationale *et* définie dans la « concurrence des mémoires ». Tenir ensemble ces deux propositions permet d'avancer dans la compréhension de ce qui pourrait constituer les conditions ordinaires des politiques de mémoire.

La constitution d'une arène de la mémoire ou comment l'État fait émerger une « concurrence des mémoires »

Ce problème théorique ne peut être résolu qu'empiriquement en se demandant concrètement *comment* – et non seulement *pourquoi* – ces collections ont été composées. Pour compléter les collections en train d'être réunies au château, à partir de 1834, la direction des musées sollicite de nombreuses familles, mais également des groupements professionnels, afin de faire copier leurs portraits et tableaux ou de collecter des informations sur un ancêtre ou un événement. En 1834, par exemple, la direction des musées confie à Grille de Beuzelin[1] la mission de réaliser « *incognito* » une tournée de cinq mois à travers la France. Il s'arrête alors principalement dans les demeures familiales des grands notables pour y recenser les peintures renvoyant à leur histoire familiale ou locale susceptibles d'être copiées pour Versailles. Parmi de nombreux autres exemples, cette même direction, en 1845, demande

1. Ernest Grille de Beuzelin (1808-1845) appartient aux réseaux contribuant à la valorisation du patrimoine national et local dans la décennie 1830 (Gerson, 2003). En 1839, il devient, à la suite de Prosper Mérimée, secrétaire de la Commission des monuments historiques.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 286/544

cette fois au muséum d'histoire naturelle d'établir une liste de « personnages célèbres des sciences » destinés à rejoindre le musée[1]. L'État sollicite ainsi différents groupes sociaux pour incorporer un fragment de leur mémoire dans l'histoire de France. Il s'immisce dans des groupes préexistants en y cooptant des acteurs. Par les jeux d'interconnaissance et de concurrence, ces démarches étatiques font émerger des demandes sociales, au départ inattendues. L'État d'abord solliciteur est ensuite sollicité par d'autres membres de ces groupes ou par d'autres groupes qui cherchent à bénéficier de la même distinction que leurs collègues, proches ou rivaux. S'enclenche alors ce qu'on désigne communément comme une « concurrence des mémoires » : des hommes de lettres s'opposent aux militaires pour être intégrés à l'histoire de France, des militaires ou des facultés s'opposent entre eux et entre elles pour y avoir une place, etc. Pour la période de la monarchie de Juillet, les archives de la direction des musées ont conservé quelque 250 demandes de ce type, qui, à moins de dix exceptions près, ont toutes été acceptées par la Couronne.

Les usages les plus courants de l'expression de « concurrence de mémoires » tendent à négliger ce rôle actif de l'État. En effet, l'État façonne une offre mémorielle qui suscite, en retour, une demande sociale, non nécessairement anticipée ni maîtrisée. L'action publique promeut la mémoire comme l'un des langages permettant aux gouvernés de nouer des relations avec les pouvoirs publics et de prétendre à l'importance sociale. Il en découle un processus d'intéressement à la mémoire chez des acteurs de plus en plus divers. Les politiques de mémoire font ainsi émerger des concurrences entre groupes qui ne préexistaient pas nécessairement à l'action publique ou configurent des concurrences antérieures autour de la « mémoire » (Gensburger, 2014 ; Hourcade 2015).

1. AMN : V0, V2.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 287/544

Des rapports de collusion entre l'État et les groupes sociaux ou le renforcement de la nation par la « concurrence des mémoires »

On pourrait alors penser que cette forme de « concurrence des mémoires » qui structure la constitution du musée d'histoire de France dans les décennies 1830 et 1840 diffère de sa forme actuelle. Si, hier, elle a pu contribuer à l'affirmation de la nation, elle pourrait tout autant aujourd'hui participer à son éclatement. Pourtant, autour du musée d'histoire de France, le mécanisme à l'œuvre n'est pas la nation *ou* d'autres appartenances mais, plutôt la nation *parce que* d'autres appartenances. Autrement dit, cette valorisation de l'histoire de France ne passe alors pas par l'effacement des autres identités sociales ni même par leur hiérarchisation mais plus précisément par des *mises en relation* entre la nation et d'autres strates d'appartenance.

Ces fragments de leurs mémoires en devenant nationaux ne cessent pas pour autant d'être professionnels, familiaux ou locaux. C'est d'abord au sein de ces autres groupements que ces acteurs attendent un effet de leur inscription dans le musée d'histoire de France. La présence au musée pourrait conforter le prestige revendiqué par un individu (« Vous m'avez donné un air de futur ancêtre »). Elle renforcerait la mémoire au sein du groupe familial lui-même, en assurant sa transmission à la « descendance ». Elle consoliderait la position d'une famille dans un espace local, attestant que telle parentèle compte bien « parmi les plus anciennes et les nobles de cette province », ou encore dans un groupe professionnel, souvent l'armée. Si la faculté de médecine de Montpellier demande, avec succès, que « l'image de Barthez, représentant et symbole de l'école de Montpellier trouve sa place à Versailles », c'est d'abord dans les concurrences propres au milieu médical, pour ne pas être dévaluée et figurer « à côté de l'image de Bichat symbole de l'école parisienne » déjà présente au musée [1].

1. Respectivement, Archives nationales, AB XIX 5114 ; AMN V 21-D et V21-B.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 288/544

À travers l'histoire nationale, ces acteurs attendent d'abord une accréditation par l'État d'un prestige entretenu dans un groupe plus restreint. Ils escomptent ensuite faire valoir ce prestige au sein de ce groupe ou dans d'autres groupes. Dès lors, vouloir être dans l'histoire de France ne suppose pas une adhésion directe à la nation. Le mécanisme renvoie plutôt à des rapports de collusion (Dobry, 2009) entre l'État et ces groupes sociaux. L'imaginaire historique national se renforce par sa capacité à consolider d'autres groupes que la nation elle-même. À l'inverse, ces acteurs, en investissant l'État pour légitimer leur propre univers de sens et d'intérêt, participent à l'institutionnalisation de la nation comme principe supérieur, sans que ce soit la finalité intentionnelle de leurs pratiques.

Une telle approche permet également de s'extraire d'une vision « métaphorique » de la mémoire nationale. En effet, la sociologie de la mémoire a démontré que le souvenir se façonne d'abord par une imprégnation diffuse au sein des groupes d'appartenance les plus quotidiens et les plus durables, l'espace vécu, la famille et les pairs, par exemple. Dès lors, il convient de relativiser le rôle joué par les politiques de mémoire (commémorations, musées, etc.) dans la production des souvenirs, mais également la part des mémoires nationales dans les souvenirs individuels (Lavabre, 1994). Cependant, du point de vue des notables de la monarchie de Juillet, le musée ne porte pas une histoire purement nationale, éloignée des groupes d'appartenance les plus structurants et les plus immédiats. Il porte plutôt une requalification nationale d'une partie de leurs propres mémoires. Si cette histoire nationale a pu prendre chez ces publics, c'est parce qu'elle n'était jamais seulement nationale, mais aussi une retraduction dans le langage de l'abstraction nationale de leurs univers de sens et d'intérêt les plus quotidiens (Déloye, 2013). En adoptant cette hypothèse, l'analyse de la « concurrence des mémoires » ne peut être dissociée d'une interrogation préalable sur les expériences sociales incorporées à une certaine histoire de la France et, par conséquent, également d'un examen des expériences sociales qui en sont exclues.

La « concurrence des mémoires » ne constitue donc pas un trait spécifique à notre contemporanéité. Plus encore, la comprendre suppose de l'appréhender comme l'un des effets de la constitution d'une arène de la mémoire, c'est-à-dire d'un lieu social au sein

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 289/544

duquel la mémoire s'est affirmée comme une ressource, et qui mobilise des acteurs et de groupes hétérogènes, au croisement de différents espaces sociaux relativement autonomes. Or, l'État, loin d'être passif, joue souvent un rôle décisif dans la formation d'une telle arène et donc dans cette mise en relation d'acteurs autour de la mémoire, dans des rapports souvent ambivalents, entre collision (la « concurrence de mémoires ») et collusion (renforcements réciproques de ces groupes et de l'État ou de segments de l'État).

Selon le modèle de la « concurrence des mémoires », les rapports entre la mémoire nationale et les mémoires de groupes dits « intermédiaires » renverraient à un jeu à somme nulle, selon lequel *plus* de mémoires de groupes induirait nécessairement *moins* de nation. Une telle conception nous semble faire écran au processus à travers lesquels la nation a pu s'affirmer historiquement. Le commun – au moins partagé sur le mode du malentendu opératoire – n'est pas nécessairement la négation de l'hétérogénéité et de la conflictualité mais peut en être le produit.

Bibliographie

ANTICHAN Sylvain (2014), *Mettre la France en tableau. La formation politique et sociale d'une iconographie nationale au Musée historique du château de Versailles (1830-1950)*, thèse de doctorat sous la direction d'Yves Déloye, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

COURTOIS M. (1837), *Le Musée de Versailles*, Paris, Delaunay.

DÉLOYE Yves (2013), « National Identity and Everyday Life », *in* John Breuilly (dir.), *The Oxford Handbook of the History of Nationalism*, Oxford, Oxford University Press, p. 615-631.

DOBRY Michel (2009) [1986], *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de Sciences Po.

FRANCASTEL Pierre (1930), *La Création du Musée historique de Versailles et la transformation du Palais (1832-1848) d'après des documents inédits*, Paris, Presses modernes.

GAEHTGENS Thomas W. (1984), *Versailles. De la résidence royale au musée historique : la galerie des Batailles dans le Musée historique de Louis-Philippe*, Paris, Albin Michel.

GENSBURGER Sarah (2014), « Comprendre la multiplication des "journées de commémoration nationale" : étude d'un instrument d'action publique de nature symbolique », *in* Lascoumes Pierre et Le Galès Patrick (dir.), *L'Instrumentation de l'action publique. Controverses, résistances, effets*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 345-365

GENSBURGER Sarah et LAVABRE Marie-Claire (2005), « Entre "devoir de mémoire" et "abus de mémoire" : la sociologie de la mémoire comme tierce position », *in* Bertrand Müller (dir.), *L'Histoire entre mémoire et épistémologie. Autour de Paul Ricœur*, Lausanne, Payot, p. 76-105.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 290/544

GENSBURGER Sarah et LEFRANC Sandrine (2017), *À quoi servent les politiques de mémoire ?*, Paris, Presses de Sciences Po.
GERSON Stéphane (2003), *The Pride of Place: Local Memories and Political Culture in Nineteenth-Century France*, Ithaca, Cornell University Press.
GERVEREAU Laurent et CONSTANS Claire (dir.) (2005), *Le Musée révélé. L'histoire de France au château de Versailles*, Paris, Robert Laffont.
HOURCADE Renaud (2015), « Militer pour la mémoire. Rapport au passé et luttes minoritaires dans deux anciens ports négriers », *Politix*, 110, p. 63-83.
LAVABRE Marie-Claire (1994), *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la FNSP.
MICHEL Johann (2010), *Gouverner les mémoires. Les politiques mémorielles en France*, Paris, Puf.
NORA Pierre (1992), « L'ère de la commémoration », *in* Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, III, *Les France*, vol. 3 « De l'archive à l'emblème », Paris, Gallimard.
VATOUT Jean (1836), *Palais de Versailles. Domaine de la Couronne*, Paris, Imprimerie Pihan Delaforest.

Lire aussi : Bastias Sekulovic, Lavielle, Rousso (XX, XLVI, XLVII).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 291/544

XXVI

Le souvenir est-il une affaire sérieuse ?

PAR ALEXANDRA OESER

La mémoire d'événements violents est une affaire sérieuse, pense-t-on, puisque la violence l'est bel et bien. Des morts, des blessés, la douleur du deuil ou la douleur physique des souffrances appellent une reconnaissance, une attitude « appropriée » *a posteriori*. C'est particulièrement vrai quand on pense aux victimes de la Seconde Guerre mondiale et du nazisme. La Shoah, qualifiée souvent de « plus grand crime du XX^e^ siècle », évoque des sentiments de culpabilité, d'horreur « absolue », mais aussi de confusion. Les politiques d'extermination national-socialistes, qui cristallisent souvent la mémoire du passé nazi, sont un sujet duquel « on ne peut pas se moquer ». Trop de souffrance, trop de cruauté, l'extermination rationalisée de millions de personnes : la relation avec ce passé ne peut être que silence, tristesse, réflexivité. Au-delà de la responsabilité morale, c'est le respect envers les victimes et leurs familles, mais aussi le respect envers un système politique et des valeurs des droits de l'homme qui ont été si violemment abusées qui sont en jeu. Soixante-quinze ans après la fin de la guerre, ce « passé qui ne passe pas » se retrouve au quotidien mis sur la scène politique et influe sur les politiques publiques de différents domaines, notamment culturels et scolaires, mais également diplomatiques : dans les commémorations, les musées, les manuels scolaires, les rencontres entre chefs d'États. Ainsi, le passé se trouve cadré non seulement par les historiens et historiennes, mais également par les pédagogues, le personnel politique, les associations de victimes ou de familles, et toutes celles et ceux qui se pensent légitimes pour prendre la parole au nom d'individus ou de

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 292/544

groupes ayant été « affectés », ayant agi sur ou subi le passé, pour qui, peut-être après avoir été un « poids », il devient « choix » public (Lavabre, 1991).

Les appropriations ordinaires de la violence

Or, la multiplication des interventions officielles, nationales, internationales, locales, pour mettre en forme le passé, lui donner de l'allure, le faire reconnaître, en imposer une trame et une lecture, n'épuise pas la richesse des formes d'appropriations du passé. Car au-delà des commémorations, des mises en forme collectives plus ou moins officielles ou officieuses, il existe de multiples formes, individuelles et collectives, d'appropriation par celles et ceux qui n'ont pas la légitimité d'intervenir dans l'espace public, de prendre la parole dans des supports diffusés comme les médias ou l'édition, qui se positionnent en tant que citoyennes et citoyens ordinaires face au(x) passé(s). Ils et elles se servent du passé pour apprendre l'histoire bien sûr, mais aussi pour se positionner dans un collectif, la famille par exemple, ou un groupe de pairs. Pour se distinguer de leurs frères et sœurs, leurs mères ou pères, oncles ou tantes ou de leurs camarades de classe ou amis, leurs collègues de travail ou leurs supérieurs hiérarchiques ; pour attirer l'attention ou simplement pour passer du temps ; mais aussi pour se forger une opinion politique ou critiquer leurs semblables ou celles et ceux sur les hauteurs de commandement. Dans cette logique d'appropriations ordinaires, le passé n'est plus seulement une affaire sérieuse. Il peut, bien sûr, l'être, mais il peut aussi nourrir des plaisanteries, amuser les individus et groupes, devenir objet de jeux. Les plaisanteries sont un exemple particulièrement parlant des formes ludiques d'appropriation ordinaires du passé : elles sont diffusées dans des groupes, des pages web entières y sont consacrées. Elles sont très souvent choquantes ; on les discrédite facilement en disant que ceux qui plaisantent sur le nazisme et le

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 293/544

génocide sont soit ignorants, soit d'extrême droite. Mais ces explications monocausales et peut-être trop simplistes négligent un fait : ces plaisanteries circulent largement et ne se limitent pas aux milieux antisémites. L'histoire de ces plaisanteries est en effet très complexe. Déjà pendant la guerre, on plaisantait : qu'il s'agisse des plaisanteries faites par des internés juifs dans les camps de concentration, pratiques qu'on peut qualifier de stratégies de survie (Lipman, 1991 ; Ostrower, 2014), ou de celles faites par des bourreaux nazis ou des collaborateurs allemands (*Mitläufer*), qui ont pu avoir pour finalités de torturer les victimes tout autant que d'amuser ou de tenir lieu de stratégie identitaire (Kessel, 2019), elles ont eu des sens et des usages très divers. Pendant le nazisme, les camps et les mesures répressives du gouvernement nazi sont entrés dans la vie quotidienne des citoyens par les cabarets (Appignanesi, 1975), les caricatures (Merzinger, 2010) les bandes dessinées ou la littérature (Lauterwein et Strauss-Hiva, 2009), mais aussi par les plaisanteries. Ainsi, déjà pendant que l'histoire violente se déroule, elle est objet de plaisanteries, elle suscite de multiples formes de rire, et elle échappe au cadre sérieux qu'on trouvera plus tard dans les commémorations.

Les plaisanteries pendant la guerre

En 1943, une femme de trente-six ans, professeure de piano, mère célibataire d'un enfant de six ans, qui occupe un poste important dans l'institution nazie de la protection aérienne (*Luftschutzbund*), est accusée par son supérieur pour avoir raconté à un groupe d'autres personnes la plaisanterie suivante : « Un homme rentre dans un magasin pour acheter un tableau du *Führer*. On lui montre quelques-uns. Il se rend compte qu'il n'y a pas de crochet sur les tableaux pour les monter au mur. La vendeuse lui dit : "Maintenant, il est d'usage de mettre le *Führer* au

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 294/544

pied du mur[1]." » Pendant le procès, deux de ses voisines et amies témoignent contre elle.

La professeure de piano, pendant le procès à son encontre, a) admet avoir raconté une blague mais pas celle-là, b) dit avoir entendu cette blague de la part de son supérieur hiérarchique qui l'a dénoncée, et c) accuse son supérieur hiérarchique de l'avoir agressée sexuellement, en affirmant que la seule raison pour laquelle il a porté plainte contre elle est qu'elle a refusé ses avances[2].

Cet exemple montre que les plaisanteries peuvent être un moyen de rentrer dans des relations de pouvoir au quotidien (la professeure de piano avec son supérieur hiérarchique dans le *Luftschutzbund*), qui imbriquent relations sexuelles, relations genrées, et relations de travail (ici bénévole), et qui montrent les manières complexes dont des personnes ordinaires s'approprient le politique. En effet, il s'agit ici, pour le dénonciateur, de se servir du cadre politique nazi afin de se venger d'une femme qui se refuse à lui sexuellement ; il s'agit pour elle de se servir de la tribune politique que lui offre le procès pour l'accuser d'agression sexuelle. Enfin, la plaisanterie, dans ces interactions, reste relativement au second plan. Elle est racontée dans une organisation nazie, entre personnes engagées plus ou moins volontairement dans l'effort de guerre ; ce qui ne les empêche pas de rire à une plaisanterie qui met en scène l'exécution d'Hitler, mais aussi la sottise et la naïveté de la vendeuse, qui dit en public ce que d'autres pensent tout bas. Mais c'est aussi précisément l'imbrication (Combahee River Collective, 2008 ; Nakano Glenn, 2002) du genre (le cas d'une agression sexuelle) et la hiérarchie qui nous éclairent sur l'interaction. La fierté masculine et la virilité, l'intimidation et l'agression d'une inférieure hiérarchique non obéissante expliquent la dénonciation. Dans d'autres cas, les plaisanteries offrent à ceux qui occupent des positions inférieures hiérarchiquement une occasion pour se défendre au travail. Les plaisanteries peuvent ainsi être des moyens bienvenus d'*empowerment*, par exemple quand elles sont utilisées

1. En allemand, cette expression à un double sens : 1) coincer quelqu'un, mais aussi 2) le mettre en position pour être exécuté.
2. BArch R3017, 5aJ43/44.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 295/544

pour dénoncer un contremaître, voire un employeur. *Eigensinn* (quant-à-soi, Lüdtke, 1993) ou tactiques (Certeau, 1990) qui peuvent permettre d'acquérir provisoirement du temps pour soi (le temps du procès, le supérieur est occupé à autre chose que de surveiller), voire de faire bouger les relations de pouvoir avec l'employeur. Ainsi, le cadre politique nazi donne parfois des opportunités inespérées aux employées.

Les plaisanteries comme vecteurs d'un « esprit populaire » à travers le temps et l'espace

De manière surprenante, les plaisanteries créées pendant la guerre survivent à la guerre. Elles survivent aux régimes politiques, s'adaptent à des contextes historiques et étatiques différents, subsistent dans des écoles, des espaces publics, des supermarchés, des journaux, mais aussi dans des espaces privés comme la famille, la table du dîner. Après la guerre, elles changent de signification pour ceux et celles qui les racontent ou les écoutent.

La plaisanterie racontée par la professeure de piano, en 1943, par exemple, fait partie de celles qui survivent à la guerre. Elle est racontée, soixante ans plus tard, dans une salle de classe à Hambourg, par des adolescents de seize ans qui apprennent l'histoire du nazisme à l'école. Un groupe de garçons rigole de cette plaisanterie, et puis en fait d'autres, qui portent également sur la guerre, pendant la petite pause entre deux cours. Quand leur professeure d'histoire, qui les a entendus plaisanter, prend dix minutes au début du cours pour leur expliquer qu'il ne faudrait pas rigoler sur ce sujet, qu'il s'agit d'un sujet sérieux, puisque trop de personnes sont mortes, ils se taisent, gênés. Plus tard, lors d'un entretien que je réaliserai avec lui, l'un d'entre eux m'explique qu'il comprend très bien ce que la professeure voulait dire. Qu'avec ses grands-parents, c'est pareil, il ne faut pas plaisanter, puisque cette

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 296/544

période-là n'est pas drôle. Et il m'explique par la suite qu'avec ses amis, il plaisante quand même. Parce que cela les fait rire. « Il faut s'adapter au public », dit-il. Il y a des espaces ou on peut (plaisanter), d'autres (l'école, auprès de ses grands-parents), où il ne vaut mieux pas, ce n'est pas approprié (Oeser, 2010).

Ce qui fait rire les garçons en 2003 n'est peut-être pas exactement la même chose que ce qui fait rire les collègues de la professeure de piano en 1943. Mais la survie de la plaisanterie pendant soixante ans est aussi un signe de sa capacité à devenir un vecteur de mémoire (Rousso, 1987), peut-être précisément parce qu'elle a sauvegardé son potentiel à susciter des discussions éthiques et morales, même si c'est pour des raisons parfaitement contraires dans les deux périodes. En 1943, c'est probablement l'idée d'une vendeuse naïve qui dit tout haut ce que d'autres pensent tout bas, dans un contexte où la liberté d'expression est mise en cause par le régime, qui fait rire. En 2003, c'est davantage le fait qu'il ne faut pas rire à l'école sur le passé nazi, et qu'on transgresse un tabou important, qui incite les adolescents au rire. Dans les deux cas, c'est le rôle du tabou et ce qui est dicible ou pas dans une société donnée qui fait rire. Le rôle de la plaisanterie est ainsi aussi de permettre de dire des choses qu'on ne peut dire sérieusement, ou alors de mettre en cause un code de comportement spécifique dans un contexte donné.

Les plaisanteries peuvent également être signe d'antisémitisme ou de racisme et exprimer des relations de pouvoir et de domination entre groupes. Elles peuvent même servir à tordre les faits ou à nier le génocide (Loriga, 2015). Mais ce n'est pas leur seule signification. Elles sont également une forme d'appropriation du quotidien lui-même. Il y a, bien sûr, beaucoup d'autres indicateurs des appropriations ordinaires du politique et des relations de pouvoir au quotidien. Mais ces plaisanteries peuvent être étudiées dans le contexte des interactions sociales (nous devons connaître les personnes avec lesquelles nous plaisantons ; en particulier quand nous vivons dans un régime qui sanctionne les plaisanteries, quand elles sont taboues ou qu'il y a un danger d'être dénoncé). Elles peuvent révéler une forme d'intimité tout autant que les relations de pouvoir quotidiennes (nous ne plaisantons peut-être pas avec des personnes trop puissantes). Elles peuvent également être grivoises ; les

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 297/544

plaisanteries sur la sexualité sont fréquentes, tout autant que celles sur la faim ou les excréments. À travers leur contenu, on peut étudier des rapports au corps, les normes (de genre, de classe, raciales, sexuelles…), et le rapport qu'elles entretiennent avec le politique. La transmission (souvent orale) en fait des vecteurs d'un « esprit populaire » à travers le temps et les régimes qui peuvent nous aider à comprendre ce que fait la traversée du temps et de l'espace à ces vecteurs.

Sanctionner les plaisanteries : le rôle de l'État

Ces différentes formes de plaisanteries sont perçues comme dangereuses pour des États divers. Les raisons qui font que cette plaisanterie a abouti à un procès contre la professeure de piano sont bien sûr distinctes des raisons qui amènent la professeure d'histoire en 2003 à suggérer aux élèves de cesser de la raconter. La première intervention, juridique, est liée à l'absence de libertés d'expression sous le nazisme. La deuxième intervention, pédagogique, renvoie à des questionnements autour de la dignité humaine, qui mène des chercheurs à poser des questions éthiques, telles que « *Is it OK to laugh about it ?* » en faisant référence à la Shoah (Steir-Livney, 2017 ; Platt, Slucki et Finder, 2020). Mais les deux situations révèlent le fait que les plaisanteries sur le passé nazi sont un sujet sensible (et donc une affaire sérieuse !), politiquement important en dictature mais aussi en démocratie. Ils touchent à la définition même de la relation entre l'État et ses citoyens et citoyennes.

Toutes les dictatures ont tenté en vain de supprimer le rire. Il y avait des plaisanteries interdites – surtout sur des leaders politiques – dans l'Allemagne nazie tout autant qu'en RDA. Dans les démocraties libérales européennes, si personne ne va en prison pour raconter une plaisanterie aujourd'hui, il n'est néanmoins pas indiqué de trop rire des autorités étatiques (notamment pendant

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 298/544

des interactions avec la police)[1]. Dans un commissariat, dans une cour de justice, dans une école ou dans un musée, le rire est mal vu ; il est codé, ritualisé, perçu comme une transgression capable d'atteindre la dignité des représentants de l'autorité étatique. C'est certainement l'interdiction qui lui donne son potentiel dissident. Parfois, c'est seulement le fait d'être interdit qui va le déclencher. Il peut être libérateur, il signale l'existence de normes et leur transgression. C'est aussi pour cette raison que les plaisanteries et les manières dont on y rit sont intéressantes : les plaisanteries peuvent servir d'indicateur des normes qui régissent le fonctionnement de l'État, les attentes étatiques et sociales sur un sujet donné, dont, bien sûr, les interprétations du passé ; leur efficience et portée.

Des États aussi différents que l'Allemagne nazie et l'Allemagne contemporaine vont déployer leur arsenal juridique, bien que très différent, afin d'enquêter sur les auteurs de plaisanteries et parfois les punir, créant ainsi non seulement des archives, mais aussi des débats publics sur la signification de telles plaisanteries. Les plaisanteries seraient-elles donc des indicateurs d'opposition politique ou d'un refus de l'État ? Comment comprendre cette sensibilité persistante d'États aussi différents que l'État nazi et l'État démocratique de l'Allemagne réunifiée face à des « simples blagues » ?

Force est de constater que oui, le souvenir est une affaire sérieuse, en tout cas pour les institutions et les États. Et pourtant, le passé peut déclencher le rire, il peut être objet de plaisanteries, qui peuvent susciter l'amusement, notamment quand elles sont « mal vues », dans un contexte officiel qui impose le sérieux. Mais les « fous rires », qui peuvent éclater d'une audience dont on n'attend que tristesse et silence, ne sont pas nécessairement signe d'un irrespect envers les victimes de violences, même si cette possibilité existe, bien sûr. Ils peuvent contenir une critique des agents de l'État censés faire respecter le silence et le sérieux ; ils peuvent être adressés à des pairs ; ou être signe d'enjeux du présent, plus qu'une interprétation du passé. Mais ils peuvent également être

1. En Allemagne réunifié, par exemple, le §113 StGB (*Widerstand gegen Vollstreckungsbeamte*) la résistance contre les fonctionnaires d'État, indique au citoyens la nécessité d'obéir aux agents de la police et de l'armée. Le rire peut être interprété comme une forme de résistance dans l'interaction avec un policier.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 299/544

antisémites ou racistes ; ils peuvent inciter à la haine ou contenir une intention réelle d'irrespect. Donc si le souvenir est bien une affaire sérieuse, il peut néanmoins faire rire, et on pourrait peut-être même affirmer que parce que le souvenir est une affaire sérieuse, il peut parfois faire rire. Et l'inverse peut être vrai : parce qu'on en rit, le souvenir est une affaire sérieuse.

Bibliographie

APPIGNANESI Lisa (1975), *The Cabaret*, Londres, Studio Vista.
CERTEAU DE, Michel (1990), *L'Invention du quotidien*, I, *Arts de faire*, Paris, Gallimard.
COMBAHEE RIVER COLLECTIVE (2008), « Déclaration » [1978], *in* Elsa Dorlin, *Black Feminism: Anthologie du féminisme africain américain, 1975-2000*, Paris, L'Harmattan, p. 59-73 [Original américain : « A Black Feminist Statement », Eisenstein Zillah (dir.) *Capitalist Patriarchy and the Case for Socialist Feminism*, New York, Monthly Review Press].
KESSEL Martina (2019), *Gewalt und Gelächter. "Deutschsein" 1914-1945*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag.
LAUTERWEIN Andrea et STRAUSS-HIVA Colette (2009), *Rire, mémoire, Shoah*, Paris/Tel-Aviv, L'Éclat.
LAVABRE Marie-Claire (1991), « Du poids et du choix du passé : lecture critique du syndrome de Vichy », *in* Denis Peschanski, Henry Rousso et Michael Pollak, *Histoire politique et sciences sociales*, Paris, Complexe, p. 265-278.
LIPMAN Steve (1991), *Laughter in Hell: The Use of Humor during the Holocaust*, Northvale/New Jersey/Londres, Jason Aronson Inc.
LORIGA Sabina (2015), « De l'humour historique », *Grief. Revue sur le monde du droit*, 2, p. 105-109.
LÜDTKE Alf (1993), *Eigen-Sinn. Fabrikalltag, Arbeitererfahrungen und Politik vom Kaiserreich bis in den Faschismus*, Hambourg, Ergebnisse Verlag.
MERZINGER Patrick (2010), *Nationalsozialistische Satire und deutscher Humor. Politische Bedeutung und Öffentlichkeit populärer Unterhaltung, 1931-1945*, Stuttgart, Steiner.
NAKANO GLENN Evelyn (2002), *Unequal Freedom: How Race and Gender shaped American Citizenship and Labor*, Cambridge, Harvard University Press.
OESER Alexandra (2010), *Enseigner Hitler. Les adolescents face au passé nazi en Allemagne. Interprétations, appropriations et usages de l'histoire*, Paris, MSH.
OSTROWER Chaya (2014), *It Kept us Alive: Humor in the Holocaust*, Jérusalem, Yad Vashem.
PLATT Avinom, SLUCKI David et FINDER Gabriel (2020), *Laughter After: Humor and the Holocaust*, Detroit, Wayne State University.
ROUSSO Henry (1987), *Le Syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Paris, le Seuil.
STEIR-LIVNEY Liat (2017), *Is It OK to Laugh about it? Holocaust Humour, Satire and Parody in Israeli Culture*, Londres/Portland, Vallentine Mitchell.

Lire aussi : Constantin, Mesnard, Heurtin (XL, XLV, XXXIII).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 301/544

XXVII

La mémoire peut-elle être autre chose qu'un récit littéraire ?

PAR EWA TARTAKOWSKY

La mémoire, comme objet des sciences humaines et sociales, a depuis longtemps été investie par les historiens, et plus récemment par les sociologues, les anthropologues et les politistes. Elle constitue également un objet d'intérêt pour celles et ceux qui s'intéressent à la littérature : les spécialistes des lettres et aussi les sociologues de la culture et de la littérature. La mémoire est en effet la matière première de nombre d'œuvres littéraires comme l'a manifesté, en 2021 encore, le titre même du lauréat du prix Goncourt, *La plus secrète mémoire des hommes*. Quels liens la littérature entretient-elle avec la mémoire, que celle-ci soit individuelle, collective, vive ou encore historique ?

Pour répondre à cette question, il convient de rappeler au préalable que la littérature « fictionnalise » l'expérience, transfigure le monde réel et les expériences socialisatrices de son auteur. Elle comporte donc à des degrés divers des échantillons du passé, de la vie de son créateur ou sa créatrice, de ses rapports au monde. La mémoire, quant à elle, désigne une modalité du rapport au temps parmi d'autres, souvent mobilisée par les individus pour répondre à la perte des repères d'appartenances identitaires.

On connaît depuis Marcel Proust le rôle de « l'édifice immense du souvenir » dans l'écriture littéraire (1987, p. 46). Cette dernière permet un retour sur le passé et d'opposer au moment présent l'épaisseur du temps long. La mémoire individuelle mobilisée procède souvent par des rappels des références familiales et intimes.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 302/544

Cette mémoire vive est largement transfigurée et ne se donne pas immédiatement à voir au lectorat. Le retour au temps de l'enfance se dessine souvent comme celui vers un « âge d'or » à jamais perdu car, toujours sous la plume de Marcel Proust, « après la mort des êtres, après la destruction des choses », seul le souvenir peut ramener à ce « passé ancien [dont] rien ne subsiste » (*ibid.*). Dans ce cadre, l'écriture littéraire est un médium de la mémoire, permettant objectivement à l'auteur de faire son deuil du passé.

Lorsqu'il s'agit d'expériences douloureuses, de violences collectives, du déracinement lié à l'exil, l'écriture littéraire constitue peut-être plus encore un exécutoire pour lutter contre le traumatisme. À ce titre, elle permet de revenir à une réalité à jamais perdue, elle aussi. Mais là, à la perte d'une période de la vie, s'ajoute celle des réalités sociales profondément modifiées, la disparition d'une société engloutie, comme en témoignent les littératures produites dans des contextes d'exodes. Dans un autre registre, la littérature post-Shoah en est également un exemple édifiant. Tout en relevant du cadre séculier, souvent des corpus littéraires des écrivaines et écrivains juifs obéissent de surcroît à l'impératif biblique *Zakhor* : « Souviens-toi ! » À ce titre, Yosef Hayim Yerushalmi rappelle que « ses injonctions à se souvenir ne souffrent aucune exception, et même lorsqu'elle n'est pas requise, la mémoire demeure toujours ce dont tout dépend » (2008, p. 21). Écrire dans ces contextes revient donc à soulager au plan individuel des « blessures » survenues à la suite de l'anéantissement des communautés entières, de la perte de la terre natale, souvent dans un nouvel environnement dont les contours contrastent avec le monde passé. En somme, c'est de remémoration qu'il s'agit ici.

Ces enregistrements d'expériences, ces (re)constructions du passé sont nourries, quant à eux, par des cadres sociaux du temps de la création littéraire qui est celui de l'écriture, toujours au présent. On sait depuis les travaux de Maurice Halbwachs que ces cadres – parmi lesquels on peut identifier famille ou groupes de pairs – sont autant de facteurs qui travaillent la mémoire individuelle, tout en l'inscrivant dans une chaîne de générations, et partant, participent à la constitution des mémoires communes : « Certes chacun, suivant son tempérament particulier et les circonstances de sa vie, a

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 303/544

une mémoire propre et singulière. Elle n'en est pas moins une partie, un aspect de la mémoire du groupe. De toute impression, de tout fait, même s'il vous concerne en apparence le plus exclusivement, on ne garde un souvenir durable que dans la mesure où on y a réfléchi, c'est-à-dire où on l'a rattaché aux pensées qui nous viennent du milieu social » (1994, p. 144).

Par ailleurs, si le souvenir relève des individus, de la mémoire individuelle donc, celle-ci repose sur des conditions sociales qui participent, à des degrés divers, à l'homogénéisation de ces souvenirs. Certes, la littérature se caractérise par un aspect autobiographisant et/ou autofictionnel. Mais comme l'a relevé Marie-Claire Lavabre au sujet des autobiographies – qui constituent de fait un genre littéraire – de dirigeants communistes, « répétitions, stéréotypes, elles véhiculent un certain nombre de valeurs centrales » (1992, p. 135). De même, d'autres corpus littéraires peuvent se caractériser par l'existence d'un certain nombre de motifs narratifs récurrents, sans qu'il y ait nécessairement une concertation entre leurs créateurs. Il s'agit souvent de « générations » d'écrivains, de celles et ceux dont le parcours a croisé un événement qui s'est imposé massivement comme une référence privilégiée aux acteurs eux-mêmes (Lavabre, 1981).

Mais si l'écriture littéraire est perçue subjectivement par les acteurs comme un acte individuel, elle obéit, elle aussi, aux cadres sociaux. Elle n'est pas faite seulement de la mémoire individuelle. Elle se nourrit de la nature collective de la mémoire tandis qu'elle participe en rebours de la construction de représentations partagées sur passé. Lorsqu'il s'agit des textes littéraires nés des contextes de violences extrêmes, de guerres ou de conflits, d'exil ou de migrations, l'écriture littéraire fournit un cadre d'attaches et de référents pour le groupe social en question. Elle répond aux logiques de patrimonialisation de la mémoire qui se construit comme une réponse collective à la perte des repères et des références. De même, elle véhicule objectivement, selon les contextes, des revendications de légitimation d'une mémoire commune qui jusqu'alors ne faisait pas partie de la mémoire de la collectivité dominante. À ce titre, la sociologie du champ littéraire nous renseigne que le simple acte de publication d'un récit – au sens propre de « rendre public » et publiciser – participe de son inscription dans le

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 304/544

patrimoine littéraire. La publicisation de certains thèmes narratifs alimente, quant à elle, non seulement le répertoire collectif d'un groupe particulier mais également celui de la collectivité plus élargie.

À ce titre, la valeur accordée à la « mémoire », entendue ici comme souvenir mais aussi comme métaphore, se construit comme socle d'appartenance identitaire d'un groupe dont les écrivains sont de fait « porte-parole ». Tzvetan Todorov souligne à ce propos que « le rappel du passé est nécessaire pour affirmer son identité, tant celle de l'individu que celle du groupe » (2000, p. 180). Mais d'autres groupes sociaux, qui ne se sont pas construits socialement à partir d'un événement traumatique, obéissent aux mêmes règles. Anne-Marie Thiesse a ainsi montré, en historienne, le rôle joué par la littérature dans la construction des « identités nationales » en Europe au XIX^e^ et début du XX^e^ siècle (1999). La littérature, à son échelle et selon ses modalités propres, permet d'amplifier et de consolider la sociabilité des membres d'un groupe en rendant possible l'appropriation collective d'un patrimoine et d'un passé communs, en participant ainsi à l'élaboration des identités narratives. Apparaît alors la mémorialisation, notion avancée par Denis Peschanski (2013), autrement dit à la patrimonialisation de la mémoire.

Entre individu et société, ces deux manières de considérer le travail de mémoire de la littérature – l'activité de remémoration, d'une part, et celle de mémorialisation, de l'autre – permettent de faire écho aux travaux sociologiques portant sur les « niveaux de mémoire » pour reprendre l'expression de Maryline Crivello (2010) ou des « échelles de la mémoire » pour citer celle avancée par Sarah Gensburger et Marie-Claire Lavabre (2005). Mais dans le cas de la littérature, et à moins de disposer de données empiriques (entretiens, observations) rarement disponibles, voire d'archives personnelles, ces deux dimensions du travail de mémoire sont parfois difficiles à distinguer. Acte individuel, mais nourri par et nourrissant le collectif, inscrit parfois stratégiquement dans des collectifs organisés (associations d'écrivains, sociétés savantes), l'écriture littéraire relève à la fois des registres privés et publics, et est perçue subjectivement comme spontanée mais objectivement stratégique.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 305/544

De fait, on peut observer non seulement des effets d'intertextualité qui renvoient à la circulation des *topoï* littéraires, mais également des conditions sociales propices à l'omniprésence de certains thèmes. Le *topos* de la mémoire s'impose non seulement dans les sciences sociales mais également dans le champ littéraire à partir des années 1980. Comme le souligne Marie-Claire Lavabre, « en désignant tel récit de l'histoire comme mémoire, on indique d'emblée qu'il y a instrumentalisation du passé, que le récit est finalisé, soumis aux impératifs du présent » (1992, p. 131) d'autant que, dans la même période, la mémoire prend – à l'opposé de l'oubli – une valeur positive. Ce qui soulève une nouvelle question : la littérature produit-elle des récits mémoriels ?

Il nous semble devoir répondre positivement. D'une part, le rapport individuel à la mémoire, au souvenir du passé, à l'injonction contemporaine de le sauvegarder fait de la littérature une forme, désormais majeure, du témoignage individuel, voire de « témoignage fictionnel » selon l'expression de Névine El Nossery (2012, p. 10) ce que le terme même d'autofiction évoque également. D'autre part, l'œuvre littéraire ne s'arrête pas à la seule dimension individuelle. En puisant dans les mémoires individuelles, elle dit le monde social et participe de la construction, de l'entretien et de la transformation de mémoires communes.

Ainsi certains travaux scientifiques se sont attachés à définir ce qu'est « un récit mémoriel ». En s'appuyant sur l'exemple de la bande dessinée, l'historienne Isabelle Delorme définit le « récit mémoriel historique » comme celui qui restitue la mémoire d'un individu en l'inscrivant dans la trame historique du XX^e^ et/ou XXI^e^ siècles (2019). Ce type de création artistique impliquerait un engagement moral « de ne pas trahir la mémoire invoquée », ce qui conduirait « à restituer les faits, personnels et historiques, le plus fidèlement possible » (*ibid*., p. 465). Ce type de travail créatif est corrélatif, selon elle, à « la passion du passé [1] » depuis les années 1980 et serait « un marqueur visuel et narratif de l'"activisme mémoriel" mis en lumière par Henry Rousso » (*ibid*., p. 459).

Historienne et sociologue, spécialiste des littératures produites par des écrivains juifs ashkénazes, Régine Robin propose, quant à

1. Titre du dossier de la revue *Autrement*, 88, mars 1987.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 306/544

elle, de définir le « roman mémoriel » comme un texte « par lequel un individu, un groupe ou une société pense son passé en le modifiant, le plaçant, le déformant, s'inventant des souvenirs, un passé glorieux, des ancêtres, des filiations, des généalogies, ou, au contraire, luttant pour l'exactitude factuelle, pour la restitution de l'événement ou sa résurrection » (1989, p. 48).

On peut enfin rappeler qu'une narration littéraire faisant appel à la mémoire d'un groupe correspond donc également à un besoin plus global de narration historique, ce que rappellent les historiennes Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard (2010). En effet, en tant que modalité favorable à une prise en charge immédiate, elle ne requiert pas de cadre scientifique fourni par l'historien. Elle permet ainsi de raconter le passé avec toutes les libertés offertes par l'écriture y compris fictionnelle. À cet égard, dans des contextes de migrations, d'exil, voire des violences ou de traumas collectifs, et avant qu'un passé particulier soit légitimé dans le champ de l'histoire universitaire, la littérature et le récit auquel elle donne vie constituent souvent une entrée privilégiée pour narrer l'histoire d'un groupe, la publiciser et la consolider. À ce titre, selon les contextes, la littérature possède non seulement une fonction sociale mémorielle, fonction entendue comme effet objectif, mais également une fonction historiographique (Tartakowsky, 2016).

Bibliographie

Crivello Maryline (dir.) (2010), *Les Échelles de la mémoire en Méditerranée*, Arles, Actes Sud.

Delorme Isabelle (2019), *Quand la bande dessinée fait mémoire du XX^e siècle. Les récits mémoriels historiques en bande dessinée*, Dijon, Presses du réel.

El Nossery Névine (2012), *Témoignages fictionnels au féminin. Une réécriture des blancs de la guerre civile algérienne*, Amsterdam/New York, Rodopi.

Gensburger Sarah et Lavabre Marie-Claire (2005), « Entre "devoir de mémoire" et "abus de mémoire" : la sociologie de la mémoire comme tierce position », *in* Müller Bertrand (dir.), *L'Histoire entre mémoire et épistémologie. Autour de Paul Ricœur*, Lausanne, Payot, p. 76-105.

Halbwachs Maurice (1994), *Les Cadres sociaux de la mémoire* [1925], Paris, Albin Michel.

Lavabre Marie-Claire (1981), « Génération et mémoire », intervention au congrès de l'Association française de science politique, 22, 23 et 24 octobre.

Lavabre Marie-Claire (1992), « Témoignage oral et mémoire », *Exils et émigrations hispaniques au XX^e siècle*, 1, p. 128-137.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 307/544

LYON-CAEN Judith et RIBARD Dinah (2010), *L'Historien et la Littérature*, Paris, La Découverte.
PESCHANSKI Denis (dir.) (2013), *Mémoire et mémorialisation*, vol. 1, Paris, Hermann
PROUST Marcel (1987), *À la recherche du temps perdu*, vol. 1, Paris, Gallimard.
ROBIN Régine (1989), *Le Roman mémoriel. De l'histoire à l'écriture du hors-lieu*, Longueil, Le Préambule.
TARTAKOWSKY Ewa (2016), *Les Juifs et le Maghreb. Fonctions sociales d'une littérature d'exil*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais.
THIESSE Anne-Marie (1999), *La Création des identités nationales. Europe, XVIII^e^-XX^e^ siècle*, Paris, le Seuil.
TODOROV Tzvetan (2000), *Mémoire du mal. Tentation du bien. Enquête sur le siècle*, Paris, Robert Laffont.
YERUSHALMI Yosef Hayim (2008), *Zakhor. Histoire juive et mémoire juive*, Paris, Gallimard.

Lire aussi : Daynes (XXVIII).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 309/544

XXVIII

Comment traduire la mémoire collective ?

PAR SARAH DAYNES

Une traduction est toujours un dialogue. Un dialogue entre la vie intérieure de deux personnes tout d'abord – l'une qui a écrit, l'autre qui traduit – mais aussi un dialogue entre œuvres, entre pensées, entre langues, entre mondes. En ce sens, il reste toujours une distance entre le texte et sa traduction ; traduire, c'est toujours *et seulement* trouver un compromis, comme nous le rappelle Hans-Georg Gadamer, qui a ces mots magnifiques : traduire, c'est tenter de « franchir l'abîme qui sépare les langues ». Il ne s'agit pas de réduire ou encore moins d'éliminer cette distance, mais plutôt de la franchir, avec le plus d'entente possible. Ceux qui vivent dans plus d'une langue le savent bien, et en font chaque jour l'expérience : entre deux mondes langagiers, bien peu est interchangeable, finalement, et le dialogue reste irréductible. Et pas juste pour traduire, mais pour dire, et peut-être même pour penser – « Une seule langue ne suffit pas », s'exclame l'autrice Xiaolu Guo.

Traduire, ce n'est pas seulement mettre en mots. C'est aussi *présenter*, et faire une place dans un autre monde. En anglais, il est commun de dire qu'une nouvelle traduction rend ainsi un auteur ou un ouvrage disponible à une audience – *to make available*. La traduction d'un texte, qu'il soit philosophique, scientifique, ou même littéraire, s'accompagne aussi d'une mise en dialogue de courants de pensée plus ou moins étrangers l'un à l'autre, et bien souvent la traduction met en scène l'auteur (et sa pensée), afin de lui trouver une place dans une conversation qui lui préexiste. Ainsi, il est bien connu que c'est un Max Weber bien particulier qui s'insère dans le contexte nord-américain, lorsqu'il est traduit en anglais par Talcott Parsons en 1930 – une traduction dont les choix

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 310/544

reflètent les contours de la sociologie nord-américaine de l'époque, son vocabulaire, ses enjeux, et ses préoccupations, et aussi la pensée de Parsons. Mais c'est un tout aussi particulier Max Weber et des choix différents qui s'exposent, soixante-dix ans plus tard, dans les nouvelles traductions que proposent Stephen Kalberg en 2001, et Peter Baehr et Gordon Wells en 2002. Peut-être les lectrices et lecteurs y verront un clin d'œil à la mémoire, et à la façon dont nous réinterprétons nos souvenirs, nos expériences passées, à la lumière du présent et dans un contexte spécifique, comme l'ont montré les études sur la mémoire collective.

Toute traduction se voit accueillie dans une conversation déjà existante. Et en ce sens, l'acte de traduction met en relief ce qui se passe de manière plus commune dans tout échange d'idées, dans toute conversation. Le fait même qu'une traduction soit entreprise, ou même que quelqu'un en ait l'idée, signifie déjà forcément un intérêt pour le texte, l'auteur, ou le courant de pensée – et du même coup une interprétation particulière du rôle qu'ils peuvent occuper dans le monde qui les accueillent, et du manque qu'ils sont pensés ou censés venir y combler.

Traduire les livres de Maurice Halbwachs sur la mémoire collective, comme nous sommes en train de le faire, n'y échappe pas. C'est bien dans un contexte particulier que ce projet de traduction voit le jour, et dans lequel se voit accueillie la pensée d'Halbwachs : les travaux anglophones sur la mémoire, depuis maintenant au moins deux ou trois décades, se sont beaucoup intéressés aux travaux d'Halbwachs, et il est couramment invoqué comme l'influence fondatrice des *memory studies*, bien que (ou peut-être, car !) malheureusement peu traduit en anglais. Il est vrai qu'une traduction de *La Mémoire collective* publiée en 1980 fut presque aussitôt épuisée, tandis que la seule édition des *Cadres sociaux de la mémoire* est une version (très) abrégée publiée aux presses de l'université de Chicago en 1992, toujours disponible. Mais alors que nous nous attelons à de nouvelles traductions, il est bien temps pour de nouvelles publications en anglais des travaux de Maurice Halbwachs.

Il y a bien plus à dire, cependant, à propos de Maurice Halbwachs et de la sociologie nord-américaine. Que découvrons-nous, si nous cherchons un peu plus loin ? Tout d'abord, qu'Halb-

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 311/544

wachs a passé un semestre à l'université de Chicago en 1930, et nous a laissé de ce voyage de longues lettres écrites à sa femme restée en France, ainsi qu'une chronique journalistique. Ces lettres ont été publiées en français par les soins de Christian Topalov, et bien qu'elles n'aient pas été traduites, elles ont été commentées à diverses reprises en anglais. En outre, dans les années 1930 Halbwachs gardera contact avec les sociologues américains et publiera plusieurs articles et comptes rendus de lecture dans les deux grandes revues de sociologie américaines (il est l'un des seuls français à l'avoir fait). Enfin, comme l'a déjà souligné Sarah Gensburger (2006), les autres livres d'Halbwachs ont été traduits assez tôt aux États-Unis : *Les Causes du suicide* en 1978, *Les Origines du sentiment religieux d'après Durkheim* en 1962, *Morphologie sociale* en 1960, *Esquisses d'une psychologie des classes sociales* en 1958 (rappelons que les ouvrages de Durkheim, eux, ont été traduits assez tard : seules *Les Formes élémentaires* l'ont été de son vivant !). Ce n'est toutefois pas le cas de ceux sur la mémoire !

Halbwachs serait-il le plus américain des sociologues durkheimiens ? Un versant d'Halbwachs, certainement. Et c'est un versant qui, dans les années 1930, s'accorde bien avec les changements qui s'opèrent dans la sociologie américaine. Halbwachs était un excellent statisticien – c'est cette renommée, il semble, qui lui vaut de passer un semestre à l'université de Chicago en 1930. En effet, si l'invitation officielle lui vient d'Ellsworth Faris, qui dirige alors le département de sociologie, c'est probablement à William Ogburn qu'il la doit vraiment – Ogburn, statisticien et chef de file de « ceux qui quantifient », accueille Halbwachs, lui sert de guide, lui réserve une place à la bibliothèque, l'installe au Quadrangle Club pour son séjour, l'invite à diner chez lui. Les autres sociologues du département, en particulier Park et Burgess, ne portent pas beaucoup d'attention au sociologue français, et le laissent assez perplexe – tour à tour étonné, amusé, choqué, et un peu admiratif. Les lettres dans lesquelles il décrit ses échanges avec ses collègues américains, qui lui proposent de l'emmener visiter les bas-fonds de Chicago, lui montrent des cartes topographiques couvertes de punaises colorées, ou lui font admirer les rangs de machines à calculer dans le tout nouveau « lab » du Social Science

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 312/544

Research Council, sont pleines de drôlerie ; mais elles révèlent aussi les différents questionnements sociologiques qui font la complexité d'Halbwachs, ainsi que les divisions qui animent alors la sociologie américaine.

Nous sommes en 1930, en effet ; et le département de sociologie à l'université de Chicago – un tout petit département, mais avec une influence massive sur la sociologie aux États-Unis – encapsule ces nouveaux enjeux. Il est toujours dominé par la figure puissante de Robert Park, mais l'influence de ce que l'on appellera plus tard l'école de Chicago commence juste à décliner, même si des ouvrages importants sont publiés dans les années trente. Ellsworth Faris, le psychologue social, dirige le département. William Ogburn, formé dans le bastion quantitatif qu'est alors Columbia University, vient juste d'être embauché, et introduit à Chicago une nouvelle sociologie : la « science américaine » qui compte, mesure, quantifie, et vérifie des hypothèses. Il est difficile de savoir exactement ce qui s'est passé en 1930, mais il semble que chacune de ces trois sociologies ait pu trouver, en Maurice Halbwachs, un intérêt : Faris car il était plus intéressé par Durkheim et la sociologie française, ainsi que par la psychologie sociale, que ses collègues ; Ogburn, probablement l'artisan de l'invitation d'Halbwachs, pour les statistiques et le développement d'une sociologie quantitative ; Park et Burgess pour l'analyse des phénomènes urbains. Comme le souligne Daniel Huebner, on peut soupçonner aussi que Park, vu son grand intérêt pour le rôle des médias et de la communication dans la construction des savoirs et comportements sociaux, aurait aimé en savoir plus à propos du contexte français.

C'est donc Halbwachs le statisticien, qui a aussi des intérêts marqués en psychologie sociale et en sociologie urbaine, qui permet à ses collègues de l'université de Chicago de faire le lien avec une sociologie française qui, depuis le début du siècle, dialogue surtout avec l'anthropologie sociale (au Royaume-Uni) et culturelle (aux États-Unis), mais bien peu avec la sociologie anglo-saxonne. En 1934, dans son compte-rendu sur la sociologie française, Merton décrit Halbwachs comme le seul sociologue français à avoir des affinités statistiques ; et l'on peut imaginer que Marcel Mauss, lors de son voyage américain, aurait trouvé les

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 313/544

collections d'art Haida et Tlingit au musée Field de Chicago bien plus intéressantes que les rangs de machines à calculer. L'intérêt central pour les religions primitives que Durkheim met en avant avec la publication des *Formes élémentaires* en 1912, qui fut presque immédiatement traduite en anglais, avait creusé la distance avec la sociologie américaine – tout comme l'utilisation de données ethnographiques ou les thèmes anthropologiques dans les publications de nombreux durkheimiens. Et dans ce contexte particulier, Halbwachs, avec ses analyses statistiques, son expertise sur les niveaux de vie et les salaires, et son intérêt pour la question urbaine, « parle » aux sociologues américains. Sa visite à Chicago est assez révélatrice, d'ailleurs, non seulement des enjeux qui animent la sociologie américaine – et donc de la façon dont il est considéré, lu, et positionné, en son sein – mais aussi des multiples dimensions de l'héritage durkheimien. C'est Halbwachs le statisticien qui est invité à Chicago, et qui enseigne deux séminaires durant l'automne 1930 : l'un sur le suicide, l'autre sur la sociologie française. C'est cependant avec les non-sociologues qu'il échange le plus, durant sa visite – en particulier avec l'anthropologue Edward Sapir, qui le reçoit sur recommandation de Mauss.

À la suite de son séjour à Chicago, Halbwachs restera en contact avec ses collègues outre-atlantique, jouant le rôle d'un lien entre les deux sociologies durant les années 1930 ; ses publications dans les revues américaines incluent des comptes-rendus de lecture (en lien avec ses études sur les salaires, les conditions de vie et la ville), et surtout deux articles de psychologie sociale (1938, 1939). Il est intéressant de noter qu'Halbwachs aura été le premier sociologue français à publier un article dans une revue américaine de sociologie : si l'on feuillette les vieux numéros de l'*American Journal of Sociology* et de la plus récente *American Sociological Review*, on trouve seulement, avant son article de 1938, une lettre aux éditeurs d'un certain Émile Durkheim en 1898 (en réponse à une critique de son livre sur le suicide, et publiée en français pour s'assurer, selon les éditeurs, que la position de Durkheim soit « correctement comprise »), et une version abrégée du cours inaugural de Paul Fauconnet sur les sciences de l'éducation en 1923.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 314/544

L'histoire, donc, se complique. Traduire la mémoire collective aujourd'hui, c'est non seulement s'assurer que les textes de Maurice Halbwachs sur la mémoire soient disponibles dans le monde anglo-saxon ; c'est aussi *rendre* sa place à Maurice Halbwachs (ou *une* place) dans la sociologie nord-américaine, place qu'il avait déjà occupée il y a presque cent ans en tant que statisticien, féru d'urbanisme et de psychologie sociale. Et c'est aussi faire le lien avec les seuls articles qu'il ait publié outre-Atlantique, proches de son travail sur la mémoire bien plus que de ses autres ouvrages : tous deux s'attellent à présenter la distinction fondamentale entre la psychologie collective et la psychologie individuelle, dans une perspective bien durkheimienne. Peut-être pourrions-nous conclure, de manière assez parlante pour un sociologue de la mémoire collective qui a travaillé sur la façon dont la pensée sociale évoque, conserve, utilise, oublie, et reconstruit le passé : traduire, c'est toujours instaurer un dialogue entre le passé et le présent.

Bibliographie

DURKHEIM Émile (1898), « Lettre aux éditeurs », *American Journal of Sociology*, 3 (6), p. 848-849.

FAUCONNET Paul (1923), « The Pedagogical Work of Émile Durkheim », *American Journal of Sociology*, 28 (5), p. 529-553.

GADAMER Hans-Georg (1996), *Vérité et méthode*, Paris, le Seuil.

GENSBURGER Sarah (2016), « Halbwachs's Studies in Collective Memory: A Founding Work for Contemporary Memory Studies? », *Journal of Classical Sociology*, 16 (4), p. 396-413.

GUO Xiaolu (2016), « My Writing Day », *The Guardian*, 13 octobre.

HALBWACHS Maurice (1932), « Review of Stuart Rice/Methods in Social Science », *American Journal of Sociology*, 38 (3), p. 453-458.

HALBWACHS Maurice (1935), « Review of Paul Douglas/The Theory of Wages », *American Journal of Sociology*, 40 (5), p. 698-699.

HALBWACHS Maurice (1935), « Review of R.D. McKenzie/The Metropolitan Community », *American Journal of Sociology*, 41 (2), p. 246-247.

HALBWACHS Maurice (1936), « Revue of Eugene Dupreel & Aimee Racine/Enquête sur les conditions de vie des familles nombreuses en Belgique », *American Journal of Sociology*, 41 (5), p. 697-699.

HALBWACHS Maurice (1938), « Individual Psychology and Collective Psychology », *American Sociological Review*, 3 (5), p. 615-623.

HALBWACHS Maurice (1939), « Individual Consciousness and Collective Mind », *American Journal of Sociology*, 44 (6), p. 812-822.

HALBWACHS Maurice (2012), *Écrits d'Amérique*, Paris, EHESS.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 315/544

MERTON Robert K. (1934), « Recent French Sociology », *Social Forces*, 12 (4), p. 537-545.
WEBER Max, « L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme », traduit en anglais par Talcott Parsons (1930), par Stephen Kalberg (2001), et par Peter Baehr et Gordon Wells (2002).

Lire aussi : Baussant, Heurtin (XXIX, XXXIII).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 317/544

XXIX

De quels exils sont faites les mémoires ?

par Michèle Baussant

Parce qu'Abraham, depuis soixante ans…

« Qui aurait pensé qu'un jour on quitterait l'Algérie ? » s'étonnait régulièrement à voix haute Abraham, ancien huissier de justice et notable local du Constantinois, lors des repas de Shabbat à Marseille. Cette question revenait inlassablement, à brûle-pourpoint. Elle nous laissait sans voix et sans réponse susceptible d'extraire Abraham de cet entre-deux du départ, dans un présent qui le ramenait toujours à l'impensable d'une Algérie où il n'était simplement plus mais où il vivait cependant toujours par le souvenir.

Cet entre-deux, je l'associe à Abraham et aux déplacés[1] des mondes coloniaux, ainsi qu'à une expression restée longtemps, pour moi, énigmatique : « avoir la langue cassée ». J'ai grandi parmi eux, avant de les étudier plus tard. Il y avait Françoise, qui avait quitté l'Égypte en 1967 et son « arabe cassé » ; Yves, qui « cassait » dans un flot continu le français, l'hébreu, l'anglais et l'arabe, tous parlés couramment mais toujours avec des erreurs et une hésitation qui jamais ne le quittait ; Jacob, qui évitait d'utiliser les lettres comme le « r », imprononçable pour lui, car elles « cassaient » sa langue et révélaient son extranéité ; Carole, qui cassait le fil de nos

1. Ce terme a été débattu et leur départ, souvent dépeint comme inévitable (conséquence de la décolonisation, de leur absence imputée d'attachement à l'Algérie ou, pour les Juifs, de leur association à la puissance coloniale), sans caractère forcé et comme un déplacement quasi interne (Smith, 2003 ; Ballinger, 2012).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 318/544

échanges en mélangeant les langues, parce que tel objet ne pouvait se dire qu'en arabe, tel aliment qu'en français, etc. Non pas qu'ils fussent pour elle intraduisibles mais simplement chaque chose avait sa langue propre.

Plusieurs langues se frayaient leur chemin en une, toujours insuffisante, dont les plus présentes étaient parfois aussi les plus muettes, procédant par effraction dans les échanges, marquant des écarts. Avoir la langue cassée recouvrait plusieurs significations : parler différentes langues sans se sentir à même d'en connaître une seule « correctement » ; rompre, abîmer la langue par une connaissance incomplète de cette dernière ; marquer une langue utilisée au quotidien de syntaxes, de prononciations, de tournures qui révélaient d'autres langues, tantôt silencieuses, tantôt résurgentes ; ne pas pouvoir produire un récit bien ficelé dans une langue maîtrisée ; échouer toujours à parler de quelque chose et dire dans le même temps un indicible ; porter en soi une différence, la marque d'une rupture, d'une absence.

C'est de cette langue cassée, dessinant des trajectoires de sens parfois imprévisibles et des histoires, des espaces et des parcours interrompus, qu'est née mon interrogation sur la place de l'absence dans le présent et dans la mémoire. Par définition « invisible », en tant que non présence et manque, l'absence prend de fait une place considérable, tantôt dilatée, tantôt resserrée. Elle semble toujours plus grande que les possibilités mêmes de la mémoire, sans pour autant se résumer à l'oubli et au silence.

Dans les cités d'habitat social d'une banlieue grise de l'Est parisien où je suis née, les mondes coloniaux désagrégés constituaient l'arrière-plan de la plupart des habitants : des Juifs d'Algérie, des Algériens, transformés en « étrangers » une fois l'Algérie indépendante[1], ainsi que des Européens d'Algérie. Ces derniers formaient un mélange assez hétérogène de « colons » et de populations « arrivantes » (Byrd, 2011), en particulier des rives européennes de la Méditerranée, labellisés de « Pieds-noirs » lors de la guerre d'Algérie : des « migrants invisibles » (Smith, 2003), avec lesquels l'Algérie

1. Après l'indépendance, les Algériens de statut civil de droit local ont perdu la nationalité française, sauf ceux qui ont souscrit à la déclaration de reconnaissance de la nationalité française avant le 22 mars 1967 (ordonnance du 21 juillet 1962).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 319/544

ne voulait plus composer et que la France avait dû intégrer tout en imaginant que leur histoire n'était pas tout à fait la sienne.

Ces immeubles, disait-on, avaient été construits pour eux. Ils formaient un paysage sans passé où l'Algérie était rarement évoquée. N'en parlant pas ou peu, peut-être que la plupart avaient fini par croire qu'on n'en parlait jamais. La colonisation était une histoire officiellement close, reléguée à un passé « non pertinent pour le présent » (Barnes, 1990, p. 228). Elle avait cependant scellé leurs destins et leurs attentes. Et elle perdurait, en dépit de son désaveu sélectif et généralisé, en France, dans la société où ils avaient été transposés. Tantôt résidu, trace faible, tantôt « présence » tenace (Stoler, 2008, p. 196), en négatif, son expérience complexe se traduisait par une présence multiforme bien vivante, un quelque chose qui est et qui cependant n'est pas (Trouillot, 1995).

Elle était là au quotidien, dans les échanges, dans les expressions, habitant les mémoires et façonnant les mémoires de l'habiter. Ce que l'on voyait se doublait de ce qu'on ne voyait pas : depuis l'extérieur, des immeubles à la conception et aux apparences identiques et des rues aux noms de lieux ou de personnages célèbres français, émaillés de marqueurs discrets (des commerces, des synagogues ou des salles de prière) ; à l'intérieur des immeubles, un marquage en fonction des noms de famille, de références religieuses, locales, nationales parfois, et de temporalités rituelles multiples. Ce marquage redessinait des frontières, des hiérarchies et des lieux de rencontre. Tout à la fois *palimpseste et hétéroglossie* (Bakhtine, 1970), s'y dévoilaient des sédimentations de temps et de lieux, de symboles et d'images, des morceaux détachés et dispersés, lacunaires, mémoire endeuillée « où la partie vaut pour le tout et *plus que* le tout qu'elle excède » (Derrida, 1988, p. 54).

Cet espace n'a jamais constitué des racines et moins encore une évidence pour tous ces gens qui se vivaient comme n'étant pas là où ils devraient être. Il était « un doute » (Perec, 1974) où se reflétaient les autres lieux de ces vies « arrêtées », les « fissures », les « points de friction », les « hiatus ». En découvrant la France, ils comprenaient que l'Algérie, imaginée et vécue comme une extension contiguë de la « nation française », était en fait une autre terre. Il suffisait de marcher, quelques centaines de mètres plus loin, dans le vieux quartier historique de cette ville de banlieue, pour que « ça

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 320/544

coince quelque part, que ça éclate, ou que ça cogne » (*ibid.*). Ce doute n'autorisait ni cécité, ni anesthésie du quotidien : entre les murs des appartements, se dessinaient d'autres strates de conscience (Benvenisti, 2002), sans réelle accroche spatiale dans l'ici et dans le maintenant. Peu ou pas d'images venant alimenter l'imaginaire, seulement des noms, des objets qui engageaient les sens, encapsulaient des espaces où étaient gravés le souvenir de l'intimité des foyers, des échanges quotidiens, des lieux partagés et des environnements dichotomiques, « taches blanches » sur les cartes physiques et mentales de l'espace vécu colonial. À côté du plateau en cuivre, la rue du docteur-Trolard, de la table du salon, la rue Michelet, de la cuisinière, la rue de Bab-Azoun. Près du tableau du grand-oncle, Bab el Oued, dans la salle de bains, *La Marine* et dans l'odeur des oranges, la Redoute. Plus rarement, pour évoquer une lointaine expédition, au bac à sable juste en face de l'immeuble, Tizi Ouzou, Foun Tataouine.

Des voix et des espaces tiers ?

Quelque chose s'était rompu définitivement en Algérie, et avait continué dans le même temps, là-bas, en France. Chacun avait quitté l'Algérie et l'Algérie avait quitté chacun. Et par ce double mouvement, tous se retrouvaient au beau milieu de la Méditerranée, quittant et se voyant quittés. Devenue un espace élastique, la Méditerranée était le point depuis lequel mes interlocuteurs avaient déplacé et relié leurs Algéries à Marseille, à Carnoux, La Ciotat, Créteil, Lyon ou encore Alicante, transformés en lieux synecdoques (Baussant, 2002) : ici, un sanctuaire nîmois dédié à la Vierge de Santa Cruz symbolisait Oran, l'Oranie et toute l'Algérie, une procession de la Saint-Michel dans les rues de La Ciotat faisait « revivre » Mers el Kébir… Ce faisant, ils y réinscrivaient aussi les histoires alternatives et les topographies multiples produites par et dans le cadre colonial, dépassant le seul axe

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 321/544

métropole-colonie. Car en se transportant vers l'Algérie et dans leurs allers-retours dans des espaces transcoloniaux et transimpériaux durant la période coloniale, ces populations avaient imaginé là des terres substitutives de l'Espagne, de l'Italie, de Malte et de leurs villages parfois entièrement déplacés : à Oran, la figure tutélaire de *Nuestra Señora d'El Salud*, plus connue sous le nom de Notre Dame de Santa Cruz, symbolisait une portion « éternelle » de Tolède[1] et de l'Espagne, en même temps qu'elle devenait un point de relais avec les sanctuaires français comme Notre Dame de la Garde à Marseille. À Aïn-Tedelès, un village d'Oranie, une plantation nouvelle d'un bosquet en pins d'Alep devenait un « bois de Boulogne », tandis qu'à Mers el Kébir, Procida se retrouvait autour de la statue de Saint-Michel.

Des strates multiples donc, reliant des temporalités, longues et courtes, des lieux distincts, des personnes et des objets, des paysages, des valeurs et des ressources hétérogènes : Procida recomposée à Mers el Kébir, puis Mers el Kébir et Procida à La Ciotat, et Mers el Kébir et La Ciotat à Procida. Des artefacts matériels ramenés d'Espagne, d'Italie, de Malte en Algérie, puis d'Algérie vers la France, l'Espagne, l'Italie ou Malte, dupliqués, recréés, s'enracinent, circulent, lient des paysages transposés, extraterritoriaux[2], dédoublés, sédimentés ; des pratiques transmises les font vivre au sein de milieux de mémoire ; des lieux et leurs noms, symbolisent des quartiers, puis des villes qui figurent elles-mêmes des régions qui renvoient ensuite aux pays, lesquels s'élargissent aux métropoles et aux anciens espaces coloniaux, opérant inégalement entre les différents territoires. Cette étrange topographie, où résonnent les échos multiples de ces lieux, reflète aussi la manière dont le colonialisme de peuplement a contraint les uns et les autres à investir différents espaces (Byrd, 2011) et à rivaliser autour du statut d'autochtone en Algérie – devenue pour certains un site d'inclusion à la France – : espace de l'Autre sur leur sol natal pour

1. En 1509, le cardinal de Tolède, Ximénès de Cisneros, obtient l'administration spirituelle de la ville d'Oran et de son territoire, qui seront rattachés à perpétuité au siège archiépiscopal de Tolède.
2. Comme le château de Julhans, à Roquefort-la-Bédoule, qui symboliserait une Algérie passée extraterritoriale.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 322/544

les populations colonisées, espace des populations colonisées pour les colons et les « arrivants »…

Ni vainqueurs, ni victimes : des récits mornes et ennuyeux ?

Ces différentes strates de conscience et leurs espaces multidimensionnels m'ont appris à questionner l'évidence d'un temps partagé, d'un passé au contenu fixe et assuré, de lieux stables, intangibles. J'ai considéré le passé comme une position à partir du présent et la référence à un là-bas comme toujours établie à partir d'un ici fragmenté pour des populations aujourd'hui dispersées et souvent divisées.

Mais comment saisir ce passé et ses territoires dans la multiplication de présents et de lieux morcelés ? Que représentent ces lieux, paysages et biens matériels « en transit » (Byrd, 2011), façonnés par le contexte colonial puis post-colonial, à leurs tours transformés par eux ? Un patrimoine qui, nonobstant sa charge négative, divise et partage comme tout héritage (Baussant, 2002) ? Et qui sont ses héritiers ?

Ces questions trouvent difficilement leur réponse dans une approche réifiant « un moment colonial d'oppositions binaires afin de conforter notre conviction post-coloniale de vivre aujourd'hui dans un monde infiniment plus complexe, plus fragmenté et plus indistinct » (Stoler et Cooper, 2013, p. 12). Elles sont aplaties par une lecture qui, à partir d'histoires et d'espaces désormais divisés bien qu'indémêlables (Balibar, 1998), la France et l'Algérie, tend à s'appuyer sur la lentille grossissante de la guerre d'Algérie, comme acmé, épicentre et dislocation du rapport au colonial. Elles sont mises de côté dans une analyse simplificatrice qui voit dans ces traces et évocations une cacophonie de contre-mémoires, où la « guerre des mémoires » (Stora, 2007) se résume souvent à des « mémoires de la guerre », contre un récit officiel, notamment en

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 323/544

France, lui-même dépeint comme troué par un silence manifeste et caché, une amnésie et une amnistie.

Comment comprendre la persistance du passé sans réintroduire l'hétérogénéité des trajectoires vers et hors l'Algérie et des acteurs concernés, les modalités d'appartenance et de désaffiliation engendrés par les contextes colonial et post-colonial et le sens donné aux formes d'inclusion et d'exclusion qu'ils ont engendrées ? Que produit cette lecture nationale sur des phénomènes et une histoire qui se situent en deçà et au-delà de ce cadre, par-delà la relégation d'un passé qui n'est pas une ressource dont ces déplacés pourraient tirer une quelconque gloire, ni susciter une empathie pour asseoir un statut de victime ? Entre ces deux modalités d'identification, il n'y a pas de voie(x) tierce, sinon celle de la nostalgie et du ressentiment : rien que des récits parfois mornes et ennuyeux, indésirables, qu'il nous faut comprendre non comme une histoire à part, mais comme une histoire partagée, « profondément pertinente » pour tout un chacun (Edwards et Mead, 2013).

Ma'alesh…

Qui se promenait à la fin des années 1990, au Mas de Mingue à Nîmes, en particulier lors du pèlerinage à la Vierge de Santa Cruz, y voyait tantôt une reconstitution nostalgique et irénique de l'Algérie française, un lieu de retrouvailles et de deuil, un espace de dévotion ou encore un tiers-espace liant des temps, des lieux et des identifications divisés et hiérarchisés. La sédimentation, la superposition, la discordance des traces de la mémoire, des évocations et des groupes qui les portaient créaient une brèche, ouvrant dans le maintenant et l'ici sur différents lieux et temps, au-delà même de l'Algérie et de la France. Le promeneur curieux ou le pèlerin était frappé, happé par cet apparent désordre des voix, des pratiques, des références et des objets.

Une telle cacophonie surgit çà et là, dans les villes françaises où sont plantés des stèles et des monuments commémoratifs à la

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 324/544

mémoire des populations européenne et/ou harkie, du combat de ou contre l'Algérie française, des dates disputées de la fin de la guerre, dans les lieux où échouent des centaines d'objets et des monuments rapatriés en France, et où des noms de rues dessinent des géographies autres, souvent peu lisibles. Elle transparaît aussi en Algérie à travers les sédimentations, les effacements et les présences fantomatiques des monuments, des anciens noms de rue ou de villages (Celik, 1997), dans un paysage troublé à plusieurs dimensions : l'espace algérien, l'espace de la colonisation, les espaces antérieurs à celle-ci[1].

Aujourd'hui, le vieux quartier de la Marine à Oran où s'étaient établis les Espagnols qui montaient à Santa Cruz, disparaît, en même temps qu'Oranîmes, au Mas de Mingue, et son paysage se rétrécissent aux limites du sanctuaire. Et pourtant, même dans leur effacement, ces traces nous interpellent. Elles reflètent des interprétations multiples de spatialités et d'historicités qui ne relèvent pas d'un legs fixe et immuable, mais révèlent des points denses et lâches d'identification (Rossetto, 2018) et de rapports, même conflictuels, à différents territoires, au-delà de l'Algérie et de la France. Elles nous enjoignent de faire face à ce que nous partageons dans le présent et dont nous pouvons assumer la responsabilité : un héritage dont nous ne sommes pas que les « récepteurs passifs », ni totalement vestige du passé, ni uniquement ressource du présent pour en exiger l'impossible réparation (ou une guérison du présent ?).

Quant à Abraham l'Algérien, cela fait quelques années déjà qu'il n'est plus assis à la table de Shabbat. Il ne pose plus sa question, constat stupéfait, que nous attendions tous, bien qu'elle nous prenne toujours au dépourvu et nous laisse muets. Mais j'imagine sans peine ce que Joe l'Égyptien, qui l'a rejoint, lui répond enfin, placide et quelque peu fataliste, dans sa langue cassée : « Ça n'y fait rien » (*ma'alesh*). Un rien qui vaut pour le tout et *plus que* le tout que peut-être il excède[2].

1. Comme à Oran, y compris avec les traces de la présence espagnole, antérieures à la présence française, ou celles du passé ottoman, entre autres.

2. Ce travail a reçu le soutien accordé par les ministères de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Il a également bénéficié du soutien financier de l'institut Convergences Migrations porté par le CNRS, portant la référence ANR-17-CONV-0001.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 325/544

Bibliographie

BAKHTINE Mikhael (1970), *Les Problèmes de la poétique de Dostoïevski* [1929, 1963], Lausanne, L'Âge d'Homme.
BALIBAR Étienne (1998), *Droit de cité. Culture et politique en démocratie*, La Tour-d'Aigues, L'Aube.
BALLINGER Pamela (2012), « Entangled or "Extruded" Histories? Displacement, National Refugees, and Repatriation after the Second World War », *Journal of Refugee Studies*, 25, p. 366-386.
BARNES John (1990), *Models and Interpretation: Selected Essays*, Cambridge, Cambridge University Press.
BAUSSANT Michèle (2002), *Pieds-noirs. Mémoires d'exils,* Paris, Stock
BENVENISTI Meron (2002), *Sacred Landscapes: The Buried History of the Holy Land since 1948*, Berkeley, University of California Press.
BYRD Jodi A. (2011), *The Transit of Empire: Indigenous Critiques of Colonialism*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
ÇELIK Zeynep (1997), *Urban Forms and Colonial Confrontations: Algiers under French Rule*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press.
DERRIDA Jacques (1988), *Mémoires pour Paul de Man*, Paris, Galilée.
EDWARDS Elizabeth et MEAD Matthew (2013), « Absent Histories and Absent Images : Photographs, Museums and the Colonial Past », *Museum & Society*, 11 (1), p. 19-39.
PEREC Georges (1974), *Espèces d'espaces*, Paris, Galilée.
ROSSETTO Piera (2018), « Dwelling in Contradictions: Deep Maps and the Memories of Jews from Libya », *Ethnologies*, 39 (2), p. 167-187.
SMITH Andrea (dir.) (2003), *Europe's Invisible Migrants*, Amsterdam, Amsterdam University Press.
STOLER Ann Laura et COOPER Frederick (2013), *Repenser le colonialisme*, Payot, Paris.
STORA Benjamin, 2007, *La guerre des mémoires : la France face à son passé colonial (entretiens avec Thierry Leclere)*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
TROUILLOT Michel Rolph (1995), *Silencing the Past: Power and the Production of History,* Boston, Beacon Press.

Lire aussi : Daynes, Laborier (XXVIII, XLII).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 327/544

XXX

Combien de mémoires ont les objets ?

PAR PIERRE ROUILLARD

Les objets ont une vie, souvent plusieurs vies ; ils ont alors une histoire. Un objet – et il sera question ici d'objets archéologiques – peut aussi tomber dans l'oubli, retourner à la nature et participer alors de la nature ; mais ce cas de figure est probablement rare car bien des manipulations peuvent intervenir depuis sa conception. Les itinéraires des objets sont multiples et des traces d'usure que l'objet porte lui-même, comme mémoire de son usage, aux événements qui jalonnent son histoire, leur liste est longue. Un objet, conçu dans un contexte social bien précis, a toujours une fonction première ; il peut être remployé dans un milieu différent (mais ce n'est pas une situation obligée) ; il peut être détourné de sa fonction initiale ; il peut encore être réparé, pour une même fonction ou pour un usage différent. Sa manipulation, son toucher par la main, lui donne un sens, un statut différent, à tout le moins nouveau (Wateau et Rouillard, 2010). Ainsi, l'itinéraire d'un objet est varié, toujours avec un passé, une mémoire, parfois avec un présent et dans quelques cas, un futur, sachant que ce dernier est, comme nous le verrons, imaginé.

L'archéologue, l'ethnologue aussi, commence par définir tel ou tel objet (Gras, 2000 ; Lemonnier, 2011), cerner son mode de fabrication et son mode de fonctionnement et d'usage. Il y a bien sûr nécessité de le situer dans la société qui le produit, et qui peut dans des circonstances précises le rejeter. Il faut suivre le cheminement de sa fabrication, c'est-à-dire du processus de création qui plonge ses racines dans une tradition locale ou qui intègre en les assimilant des éléments empruntés, dont nous avons toujours à

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 328/544

saisir le cheminement. L'objet est alors lui-même porteur de mémoire. Puis l'objet connaît un parcours dont il convient de saisir les scansions (Kopytoff, 1986), et une biographie se livre à nous dont les étapes s'inscrivent dans une mémoire collective ou individuelle. Dans quelques cas, l'objet peut avoir un itinéraire surprenant et un caractère déroutant par son lieu de découverte ou son usage singulier, comme cet élément de garniture de char de l'époque de la Tène (V^e^ siècle av. J.-C.) déposé dans une tombe d'enfant probablement féminine, ou ce pendentif de verre punique, une parure de femme de Carthage parvenue sur les bords du lac Léman ou fruit d'un trafic transalpin, autant de signes de destins individuels ou uniques (Delley, 2021).

Dès son façonnage l'objet porte en lui-même des traditions maintenues ou nourries de transferts ou d'appropriations techniques ou esthétiques plus ou moins profonds. Il est indicateur d'une réalité sociale et révélateur d'un état technologique qui peut avoir une longue histoire. Là peuvent intervenir des phénomènes de mémoire ou de conservation de gestes ou de formes. Citons un exemple, celui de la fabrication par des potiers ibères du sud-est de la Péninsule, de cratères dont les anses sont des colonnettes reliant le bord du vase et le haut de son épaule. Cette forme est une reprise d'une forme de cratère attique, mais, outre le faible soin de la production ibère et ses approximations formelles, il convient de relever l'écart dans la chronologie des productions : les vases attiques ont été importés seulement au milieu du V^e^ siècle, et les cratères ibères ont été façonnés trois quarts de siècles plus tard. Comment dès lors expliquer le processus de transmission ? Car il y a bien eu reprise volontaire d'un schéma formel au-delà de la simple reprise d'une forme pour des raisons d'usage, dans la mesure où d'autres formes du répertoire des vases ibériques sont en mesure d'assurer la même fonction que celle du cratère à colonnettes. Ici la mémoire de l'objet est reproduction.

Les traces d'usure et d'usage peuvent être visibles aujourd'hui, par exemple la calcination à l'extrémité du bec d'une lampe à huile grecque, romaine ou islamique. Une autre situation existe quand un vase est brisé et est restauré (le plus souvent par un système d'agrafes en plomb) pour lui assurer une nouvelle vie dans la même fonction ou dans une autre, par exemple passer de l'usage

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 329/544

du cratère dans un banquet à celui d'urne dans une nécropole. Mentionnons un autre cas de remploi, familier des nécropoles grecques des époques archaïque et classique, celui de l'amphore de transport, finalement découpée pour y déposer le corps d'un enfant mort en bas âge.

Un objet peut ainsi connaître plusieurs usages et le détournement réserve alors quelque étonnement pour un archéologue. Ici la mémoire de l'objet est reconstruction. Prenons un exemple dans l'archéologie ibérique, dans la nécropole des V^e^-IV^e^ siècles av. J.-C. de Cabezo Lucero (Guardamar del Segura, Alicante), située près de l'embouchure du Segura : des coupes à boire et des bols y sont jetés dans un bûcher funéraire probablement après une consommation collective d'une boisson (du vin ?). Plus surprenant est le cas d'un lécythe attique, destiné dans le monde grec à être déposé dans ou sur une tombe, qui peut, toujours dans cette même nécropole, être jeté, comme le sont coupes et bols, sur un bûcher funéraire. Nous sommes dans ces quelques cas évoqués face à des manipulations, à des trajets qui appartiennent au début de l'histoire d'un objet ; celle-ci peut alors connaître un long parcours (Aranegui *et al.*, 1993).

L'objet, dans sa vie utilitaire, dans son usage premier ou dans son remploi jusqu'à sa vie comme objet de collection et de musée, connaît également de nombreuses relectures qui s'inscrivent à leur tour dans la mémoire ou des mémoires. Des exemples peuvent être puisés dans les sites archéologiques ibériques des V^e^-IV^e^ siècles qui me sont familiers. Dans la partie sud-orientale de la Péninsule, dans les provinces d'Albacete, Alicante ou Murcie, au sein de nécropoles, des tumulus sont surmontés de sculptures animales : lions, taureaux ou hybrides qui sont autant de signes de la richesse ou de la puissance du défunt. Ces structures, comme c'est le cas dans la nécropole de Cabezo Lucero déjà mentionnée, sont des lieux de mémoire, attirant d'autres sépultures disposées contiguëment et recevant des offrandes. Pour des raisons sociales, politiques, probablement notamment le refus de l'ostentation, nombre de ces monuments sont détruits autour de 400 av. J.-C., et les éléments brisés servent alors de matériau de construction ou de pierre de calage pour de nouvelles tombes se

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 330/544

transformant alors en un « nouveau » matériel funéraire. Les fragments sont alors recontextualisés et re-sémantisés ; ils participent, dans une nouvelle période de l'histoire de la nécropole, à la construction, au sens propre comme figuré, d'une nouvelle mémoire collective.

Un objet suscite des interprétations multiples et, au-delà de la réception par des groupes divers – des archéologues, des historiens, des polémistes, des idéologues –, on assiste parfois à la fabrication d'une nouvelle histoire, qui peut être totalement inventée et s'imposer comme une nouvelle mémoire. Retenons l'exemple d'une histoire réécrite et d'une mémoire fabriquée qui s'est peu à peu imposée. Au départ, il y a la découverte en 1897 d'un buste féminin en pierre, haut de 56 cm, qualifié dans les premiers jours de son exhumation de « Reine Maure » ou d'« Apollon », mais vite appelé « Dame d'Elche ». Il s'agit d'une découverte faite dans des circonstances banales en ce sens qu'elle est le fait d'un ouvrier agricole travaillant une parcelle de terre à La Alcudia (près d'Elche, au sud de la province d'Alicante), le site de l'antique *Ilici*. L'objet lui-même est un apax : une tête au regard fixe, portant une mitre, deux ornements circulaires encadrant le visage, avec sur les plis en zigzags du vêtement de riches et lourds bijoux, car à ce moment le répertoire connu de la sculpture comptait des têtes grossièrement traitées et quelques sculptures d'animaux ou d'hybrides. Bien vite les débats s'animent entre archéologues quant au style et aux éléments de filiation orientale ou grecque que l'on y discerne. Au moment de sa présentation au Louvre à l'automne 1897, la question n'est pas vraiment tranchée puisqu'elle y est dite de « style gréco-phénicien de l'Espagne ». Une certitude toutefois, elle s'impose comme la pièce maîtresse de l'art ibérique, devenant dès lors un enjeu dépassant les discussions savantes. Bien vite, elle incarne l'Espagne… et sur ce point se noue toute une réflexion sur la construction de l'identité espagnole comme aussi de l'identité valencienne. Tout se joue à l'issue de la guerre civile dans l'Espagne franquiste. Le *Caudillo* avait obtenu de Pétain en 1941 le retour de la sculpture acquise par le Louvre en 1897. Dans le même temps, le récit de sa découverte est réécrit, cinquante ans après l'heureux coup de pioche, par Alejandro Ramos Folques, devenu propriétaire du terrain.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 331/544

Dans un article publié en 1944, celui-ci fournit une *nouvelle* version des circonstances de la découverte : elle est désormais le fait d'un jeune enfant. Comme dans les révélations mariales, l'acteur principal est un pauvre hère, jeune. La tête est « désormais » dite dressée, tournée en direction de la mer, protégée par du sable blanc fin et calée par des lauzes fichées verticalement en terre. Ce discours cache la réalité d'un buste trouvé parmi d'autres blocs de pierre incliné côté épaule gauche, ce dont témoignent les coups de pioche donnés sur le côté droit du buste. Nous sommes face à un discours fabriqué, mais aussi face à une mémoire qui a été imposée par et dans l'Espagne catholique et franquiste. La Dame devient alors une icône sacrée qui reste célébrée chaque année à Elche, le jour anniversaire de sa découverte, avec une cérémonie autour d'une « nouvelle » Dame en chair, toujours issue d'une « bonne famille » de la ville, une *Dama viviente*. Il s'agit d'une mémoire élaborée par un courant idéologique par un groupe social et politique, avec pour objectif d'en faire une icône de la société illicitaine et, au-delà, espagnole (Albert-Llorca et Rouillard, 2020).

Autre cas : un musée ou une exposition temporaire, avec sa scénographie, sont également susceptibles de construire une nouvelle mémoire d'un objet sans tenir compte de la mémoire de l'objet ni de sa première vie. Prenons encore un exemple dans le répertoire ibérique : on reconnaît depuis un certain temps dans plusieurs visages des *Demoiselles d'Avignon* de Picasso (1907), les traits de sculptures ibériques (trouvées au Cerro de los Santos, Albacete) : des visages allongés, dissymétriques, des yeux à fleur de peau, de grandes oreilles ourlées, des franges de cheveux coupées ras (Sweeney, 1941 ; Rouillard, 2018). Dans ce cas, Picasso ignore probablement tout de l'histoire de l'objet, de sa découverte dans un sanctuaire, de son premier usage comme offrande entre le III^e^ et le I^er^ siècles av. J.-C., de son acquisition par le Louvre vers 1900, de sa présentation dans ce musée en 1904, deux ans avant sa visite des salles « ibériques » de ce musée. Picasso ne rencontre ces pièces que dans leur seconde vie, comme objet de musée, sensible à leurs traits esthétiques et trouvant là une filiation hispanique.

Une autre piste nous est offerte avec ce paradoxe, une mémoire « inventée ». Une exposition au titre provocateur, « *Futur antérieur.*

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 332/544

Trésors archéologiques du XXIe siècle après J.-C. », organisée par notre collègue Laurent Flutsch du Musée romain de Lausanne-Vidy. Il nous propose de faire pivoter notre regard en nous interrogeant sur ce qui subsistera, dans le futur, de nous en l'an 2000. Par exemple, comment lire un nain de jardin, portant barbe et bonnet. L'archéologue de l'an 4000 y verra-t-il « un haut personnage, notable, ou plus vraisemblablement un prêtre dont la physionomie bienveillante souligne la fonction protectrice » (Flutsch, 2004) ? Je laisse au lecteur le soin de formuler d'autres lectures… De l'objet usé, détruit, « mort », quand plus personne ne lui accorde d'utilité ou de sens, à l'objet détourné, à la mémoire fabriquée ou réécrite, les itinéraires sont multiples, jusqu'à l'objet dont la mémoire est inventée ou rêvée pour un futur bien embrumé.

Bibliographie

ALBERT-LLORCA Marlène et ROUILLARD Pierre (2020), *La Dame d'Elche, un destin singulier. Essai sur les réceptions d'une statue antique*, Madrid, Casa de Velázquez.

ARANEGUI Carmen, JODIN André, LLOBREGAT Enrique, ROUILLARD Pierre et UROZ José (1993), *La Nécropole ibérique de Cabezo Luvcero, Guardamar del Segura, Alicante*, Madrid, Casa de Velázquez.

BONNOT Thierry (2002), *La Vie des objets*, Paris, MSH.

DELLEY Géraldine (dir.) (2021), « Des choses. Une archéologie des cas à part », Exposition présentée au Laténium (2021-2022), Neuchâtel.

FLUTSCH Laurent (2004), *Futur antérieur. Trésors archéologiques du XXIe siècle après J.-C.*, Lausanne, Infolio.

GODEFROY Cécile, LE MEAUX Hélène et ROUILLARD Pierre (dir.) (2021), *Picasso Ibero*, Madrid, La Fábrica.

GRAS Michel (2000), « Donner du sens à l'objet, Archéologie, technologie culturelle et anthropologie », *Annales HSS*, p. 601-614.

KOPYTOFF Igor (1986), « The Cultural Biography of Things: Commoditization as Process », *in* Arjun Appadurai, *The Social Life of Things, Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge, University of Pennsylvania, p. 64-91.

LEMONNIER Pierre (2011), « Les tartes à la crème sont meilleures en dessert ! Ethnographie des actions matérielles versus raccourcis théoriques en anthropologie de l'objet », *in* Wateau Fabienne (dir.), *Profils d'objets. Approches d'anthropologues et d'archéologues*, Paris, De Boccard, p. 307-316.

ROUILLARD Pierre (2018), « Picasso tra gli iberi », *in* Pascale Picard (dir.), *Picasso Metamorfosi*, Milan, Palazzo Reale, p. 200-209.

SEGALEN Martine et BROMBERGER Christian (1996), « L'objet moderne : de la production sérielle à la diversité des usages », *Ethnologie Française*, 26, p. 5-16.

STOLER Ann Laura (2008), « Imperial Debris: Reflections on Ruins and Ruination », *Cultural anthropology*, Vol.23 (2), p.191-219.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 333/544

SWEENEY James Johnson (1941), « Picasso and Iberian Sculpture », *The Art Bulletin*, 23 (3), p. 191-198.
WATEAU Fabienne (dir.) (2011), *Profils d'objets. Approches d'anthropologues et d'archéologue*, Paris, Maison archéo (Colloques de la Maison René-Ginouvès, 7).
WATEAU Fabienne et ROUILLARD Pierre (dir.) 2010, *L'Objet de main en main*, Mélanges de la Casa de Velázquez, 40 (1), p. 7-145.

Lire aussi : Baussant, Jobard (XXIX, XXIII)

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 335/544

XXXI

Comment vient une mémoire sans souvenir ?

par Thibault Ducloux

Largement ignorée par les sciences sociales, la réminiscence de mémoires latentes compte pourtant parmi les ressorts sociaux tant de la perception, de la compréhension et de l'intelligibilité que des comportements individuels. Puisque la sociologie n'est pas disqualifiée dans l'étude des faits sociaux échappant à la conscience de ceux qui les incarnent, elle est en droit de dépasser l'opposition traditionnelle entre le souvenir, qui serait l'apanage du social, et la compulsion préréflexive, qui serait l'apanage des sciences du psychisme.

D'une sociologie de la mémoire à une sociologie de l'après-coup

Le potentiel structurant du passé tel qu'il s'est objectivement passé, la mémoire historique comme élaboration collective, parcellaire, variable et située d'un récit parmi d'autres de ce qui se serait vraiment produit et, enfin, la constellation d'expériences vécues, potentiellement partagées, constituent ensemble « les conditions sociales à l'évocation et à la formulation des souvenirs et des processus – éventuels – d'homogénéisation des représentations du passé » (Lavabre, 2016, p. 12). Au même titre que les grandes découvertes, les synthèses épistémologiques marquent autant

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 336/544

d'avancées scientifiques. Ces grands états des lieux contraignent la pensée à tenir compte d'éléments qui ne peuvent être ignorés dès lors qu'il s'agit de rendre compte avec rigueur des phénomènes empiriques. À cet égard, la dette contractée par les travaux les plus récents en sociologie de la mémoire envers ceux de Marie-Claire Lavabre – tout à la fois précurseurs et continuateurs des travaux, notamment, de Maurice Halbwachs et de Roger Bastide – est incontestable. À l'inverse de l'enfermement conceptuel, la nécessité rappelée ici, tout comme chez Norbert Elias et Pierre Bourdieu, est bien celle d'une sociologie générale. Il ne s'agit rien de moins que d'intégrer à l'étude des faits mémoriels la globalité d'un jeu d'échelles se déployant de l'histoire au psychisme (Haegel et Lavabre, 2010). En fait de conclusion, appréhender la remémoration tel un fait social « très ordinaire » (Lavabre, 2016, p. 13) est dorénavant un préambule à son étude.

En contrepoint, l'autre vertu cardinale des synthèses conceptuelles est aussi de borner leurs propres marges et leurs propres prolongements. En l'occurrence, à l'échelle individuelle, le souvenir ne résume pas l'ensemble des modes de présence du passé. Qu'elle résulte d'un effort réflexif consenti, qu'elle soit le produit impromptu et phénoménologique de sociabilités ou d'un contexte social expérimenté par des individus eux-mêmes passablement socialisés ou encore qu'elle soit appelée, partagée et entretenue lors de commémorations publiques par exemple, la *remémoration* consciente et communicable figure la déclinaison positive d'un phénomène dont la *réminiscence* représente le versant préréflexif. Cette dernière, selon Jean Laplanche, désigne bien la réactivation d'« une sorte de souvenir ; mais un souvenir coupé de ses origines, coupé de ses voies d'accès, isolé et fixé, réduit à une trace. Trace qui, pour autant, n'est pas nécessairement plus fausse, mais qui contient un "noyau de vérité" plus essentiel que le souvenir conscient banal » (1992, p. 401).

Bien que hantée par elle, la sociologie de la mémoire ne s'occupe guère de réminiscence. Ce paradoxe apparent n'est pas infondé. Une trace du passé « aveugle à elle-même » (Lavabre, 2007, p. 142) et qui, par définition, n'endosse explicitement aucune finalité sociale, culturelle, identitaire ou politique constitue manifestement un objet nocturne que l'on n'éclaire pas à l'envi.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 337/544

Néanmoins, ces difficultés posées à l'investigation n'expliquent que partiellement le désintérêt ordinaire des sciences sociales à l'égard des reviviscences de « mémoires latentes » (De Martino, 2016, p. 107). Tandis qu'elle demeurait ignorée par la philosophie positiviste, la réminiscence était élevée au rang de sujet canonique du romantisme et des sciences expérimentales – notamment chez les pionniers de l'hypnose thérapeutique – dès la fin du XIX^e^ siècle, avant de s'épanouir dans le champ de la psychanalyse qui reconnut en elle l'un des moteurs fondamentaux de l'économie psychique et de la cure. Quoi qu'il en soit, alors qu'à la banalité intime de la réminiscence s'opposait son extrême discrétion à l'échelle collective, l'étude de ce mode de réactualisation du passé fut traditionnellement dévolue aux perspectives analytiques intra-individuelles tandis que la remémoration consciente, elle, était construite comme un fait social à part entière.

Pour autant, la distinction entre souvenir et mémoire sans « image », selon la belle formule de Paul Ricœur (2000, p. II), répartit-elle des ordres de faits distincts devant *ipso facto* être traités à l'aide de méthodes et d'outils théoriques différents ? Dit autrement, le degré de conscience que les individus peuvent avoir du passé qui les réinvestit présume-t-il à lui seul la nature, tantôt sociale tantôt psychique, des ressorts de cette réactivation ? Ce texte plaide pour une réponse négative à cette question.

La plupart du temps respectueuse de cette distinction disciplinaire, la sociologie de la mémoire poursuivant le programme de recherche de Marie-Claire Lavabre est en mesure de s'en jouer. Outre son souci de renseigner les conditions sociales de possibilité d'une mise en récit du passé et des usages sociaux de la mémoire, l'énigme centrale que formule la sociologue intègre en réalité aussi bien la remémoration que la réminiscence[1], déposant *de facto* la question de l'accès ou non du passé à la conscience individuelle. Au fond, « à quelles conditions […] une expérience passée accède-t-elle à la présence » ? (2007, p. 147). Souvenir et mémoire « aveugle » ne se confondent pas mais, ainsi renvoyés dos à dos, ils se

1. On le voit, les conditions de possibilité d'une réactualisation du passé et les conditions sociales de son évocation publique sont des questions qui ne se recoupent pas toujours parfaitement.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 338/544

posent en variantes d'un même type de processus social. Le regard du ou de la sociologue peut alors s'inverser et, d'une révolution à l'autre, s'étendre d'une sociologie du souvenir à une sociologie générale de l'après-coup ou, plus précisément, à une sociologie processuelle des répliques circonstanciées du social : si, comme on l'a dit, l'histoire, la mémoire historique et les expériences vécues s'imposent comme les ressorts ordinaires de la remémoration, la réminiscence circonstanciée d'un passé déterminant les conduites, les affects, les perceptions et l'intellection des acteurs à leur insu figure, entre autres, le produit non conscient d'un désajustement généralisé – d'un dés-« enchevêtrement » (Lavabre, 2016, p. 6) – de l'histoire faite chose, des récits collectifs donnés à croire et d'une histoire faite corps confrontée à des expériences sans précédent narratif ou mnésique. Cela dit, s'en assurer suppose de se livrer à quelques ajustements, notamment méthodologiques.

Comment étudier, en sociologue, la réminiscence ?

Comment les sciences sociales peuvent-elles objectiver un phénomène aussi difficilement repérable qu'une réminiscence à l'échelle collective ? Tout d'abord, « il convient – ce devrait être une banalité – de se donner les moyens de la vérification empirique et, dès lors, d'intégrer nécessairement l'échelle individuelle à la construction même de l'objet » (Haegel et Lavabre, 2010, p. 231). Or, en matière de réminiscence, la psychanalyse émergente a décrit très tôt une mécanique récurrente s'avérant fort utile à la sociologie dès lors qu'il s'agit d'isoler empiriquement le phénomène et d'en modéliser les ressorts : « Dans la vie psychique, rien de ce qui s'est une fois constitué ne peut sombrer, tout demeure conservé […] et peut, dans des circonstances appropriées, par exemple du fait d'une régression être appelé à resurgir » (Freud, 2010, p. 51).

En 1899, Sigmund Freud décrit la dynamique régressive dans *L'Interprétation du rêve*. La régression y est globalement appréciée en

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 339/544

qualité de mécanisme d'adaptation ou de « défense » au service de l'intégrité psychique par le médecin autrichien qui en distingue trois types. La première régression, dite « topique », a très spécifiquement trait à la métapsychologie en ce qu'elle désigne une reconfiguration des relations entre l'inconscient, le préconscient et la conscience. La seconde, dite « temporelle », se caractérise par une « reprise des formations psychiques antérieures » dans les stades (oral-anal-génital) de l'ontogenèse de la libido. Enfin et surtout, « une régression [est dite] formelle quand les modes primitifs d'expression et de figuration remplacent les modes habituels » (Freud, 2003, p. 466). Non pathologique, il s'agit dans ce dernier cas d'une « aptitude humaine commune », d'« un processus normal » (Barande, 1996, p. 385 et 401) attestant le fait que le destin social des expériences passées de l'individu n'est pas de s'amonceler en fatras inerte de produits intériorisés où les plus récents recouvriraient inexorablement les plus anciens. Bien au contraire, les traces laissées par les expériences biographiques peuvent s'affranchir de l'ordre chronologique de leurs intériorisations respectives, auquel cas les plus « fraîches » se voient mises en flottement au profit des plus vieilles qui ressurgissent sans même nécessiter de travail introspectif et conscient de remémoration. À travers cet emprunt disciplinaire, la plus-value scientifique de « la régression formelle » n'est pas seulement de fournir aux sciences sociales un modèle éprouvé et épistémologiquement compatible de la réminiscence. En s'en saisissant, les sociologies de la mémoire et de la socialisation rejoignent la psychanalyse dans son souci d'analyser les conduites objectives comme les produits d'une compulsion du passé dans le présent et, par voie de conséquence, dans la nécessité de conduire des entretiens biographiques approfondis auprès d'individus considérés dans toute l'épaisseur de leur histoire. Toutefois, pour la sociologie, l'intérêt le plus évident à mobiliser la mécanique régressive réside dans le fait qu'elle constitue, du point de vue de l'administration de la preuve, un levier d'objectivation du contexte présent qui la précipite. Au fond, la régression « est toujours inexorablement l'expression d'une demande actuelle » (Barande, 1966, p. 400). En l'occurrence, les composantes les plus anciennes du passé incorporé se substituent d'autant plus aisément aux récentes lorsque celles-ci sont démenties, du moins rendues inopérantes,

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 340/544

par l'actualité d'un contexte échappant à ce que la vie sociale a précédemment imprimé dans les individus. Ayant partie liée avec l'incertitude, la régression est donc le nom d'un jeu préréflexif de *réactivations et d'inhibitions* de traces du passé au service de l'adaptation sociale.

La régression comme signature du social : l'exemple de la déculturation

En qualité d'« objet intermédiaire » (Lavabre, 2016, p. 13), les fluctuations de la mémoire, *a fortiori* la régression, figurent un révélateur des plus précieux pour la sociologie générale. Même – et peut-être surtout – lorsqu'il n'est absolument pas question de « mémoire » sur les terrains qu'arpentent les sociologues.

Chaque année en France, des centaines de détenus « trouvent Dieu » au cours d'une peine de prison alors qu'ils n'étaient pas religieux au moment de leur incarcération. Par ailleurs, la référence religieuse est repérable dans les primes socialisations de l'écrasante majorité des nouveaux croyants (Béraud, Galembert et Rostaing, 2016). Utilisée à la manière d'un symptôme signalant l'existence de tout autre chose (Michel, 2013), la sociogenèse de ces énigmatiques « illuminations » se confond avec un processus de socialisation carcérale. Si l'intériorisation de la vie en prison ne produit pas systématiquement du religieux, ce dernier n'en figure pas moins l'un des marqueurs permettant de la suivre à la trace et d'en restituer un modèle d'ensemble. L'ambition d'une longue enquête menée en maison d'arrêt de 2014 à 2016 a précisément été de faire une sociologie de la conversion en enquêtant les futurs convertis qui s'ignoraient encore comme tels. Observer se déployer sur le long terme le processus de l'expérience carcérale en train de se réfracter dans des individus d'ores et déjà socialisés impliquait de suivre un protocole suffisamment stable et resserré. C'est ainsi que près de quatre-vingt-dix entretiens biographiques approfondis ont été conduits en

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 341/544

suivi régulier sur une période de vingt-six mois auprès de trente-trois détenus à partir de leur incarcération. Quinze d'entre eux ont finalement adopté des comportements religieux inédits au cours de leur séjour (Ducloux, 2021).

Les ressorts de ces « illuminations » carcérales ont peu à voir avec le religieux. Elles sont l'un des produits d'une dynamique régressive révélant l'existence d'un processus de déculturation. À l'échelle des détenus, la vie en prison figure un canevas d'expériences flottantes et hostiles qui institue, à la longue, la mortification d'individualités confrontées à un contexte qu'elles peinent à domestiquer. La déculturation ne dit pas un vide mais une saturation : substitution d'un numéro d'écrou à l'identité sociale, confiscation des effets personnels, rupture de la congruence entre l'individu et la réalité sociale ordinaire, volatilité *intra muros* des normes et des cadres de l'action, impermanence des sociabilités, du rapport aux autres et, donc, de la congruence au réel, offenses infligées à l'économie affective et à l'image de soi, absence de solution ou de véritable alternative durable et crédible, trop-plein de réflexion alimenté par un défaut de rationalisation, incurie générale de l'institution dès lors qu'il s'agit d'apprécier les preuves d'abnégation perpétuellement exigées, voire extorquées, au nom d'une réinsertion abstraite qui, derrière les barbelés, s'efface significativement devant la bonne marche d'un établissement exsangue, etc.

> Ma vie d'avant… tout ça… Avec la détention, j'ai l'impression de plus être le même homme… La prison, elle te compresse… Elle t'attaque de tous les côtés et t'es plus vraiment toi.
>
> Demba, 30 ans, sportif semi-professionnel,
> mandat de dépôt pour violences

Au sein même de ce mouvement, le « monde de l'enfance [est] certain de conserver sa réalité spécifique de façon rétrospective [puisqu']il demeure le monde de chez soi » (Berger et Luckmann, 2006, p. 233). Comme si elle était trop dangereuse pour être subie de plein fouet par l'individu, le recours au religieux des prisonniers révèle que cette déculturation provoque, à terme, une réactivation circonstanciée d'expériences sociales originaires. Les modes de

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 342/544

ressenti, de perception, d'intellection et de comportement hérités du monde premier de l'enfance, incorporés dans un cadre domestique « sans concurrence ni comparaison [et] dans la plus grande dépendance socio-affective » (Lahire, 2019, p. 32), assurent inopinément la continuité d'individualités gravement démenties.

> – Ici, j'ai compris la vie… C'est l'expérience qui m'a fait comprendre mais c'est la religion qui m'a montré le chemin…
> – Si, aujourd'hui, tu pouvais parler au gamin que t'étais, tu lui dirais quoi ?
> – J'lui dirais : arrête tes conneries ! Sois fort, travaille ! Le travail, c'est meilleur que tout. Vivre en paix… Ouais, j'me dirais : travaille et vis ta vie tranquillement. Ce que mes parents, ils me disaient… en fait… mais j'les ai pas écoutés, à l'époque…
>
> Omar, 50 ans, peine de 15 ans ferme pour vol à main armée

Non consciente, non pensée, non maîtrisée, la réminiscence d'évidences familières au cœur de l'absurde « donne sens au monde et assure la liberté et la disponibilité d'un arrière-plan domestique [au milieu de] la crise du rapport moi-monde » (De Martino, 2016, p. 355). Incontestablement vitale, cette plasticité du passé incorporé éclaire d'autres phénomènes endémiques de la prison. En effet, elle conjure les risques de suicide et de bouffée psychotique (Ducloux, 2021). Quoi qu'il en soit, « après cette phase de déculturation, [l'individu] retrouve ses positions originales [guidé par] l'intuition d'une vérité spontanément apparue », religieuse ou non (Fanon, 2002, p. 83). Partant, si la prison peut être appréciée en qualité d'instance révélatrice d'une mémoire latente, alors la réminiscence, frappée du sceau de la crise et du désajustement, ne désigne pas plus une réalité psychique qu'un fait d'adaptation sociale. Au fond, cet élargissement du spectre analytique des différentes échelles et des différents modes de présence du passé atteste la vivacité d'une question fondamentalement transdisciplinaire : « Comment distinguerons-nous ce qui, du passé, commande à notre insu l'intelligence du présent, et ce qui, du présent, déforme le passé où nous prétendons découvrir les signes d'une vérité ? » (Certeau, 1987, p. 69).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 343/544

Bibliographie

BARANDE Robert (1966), « Le problème de la régression. Essai critique sur l'histoire et les vicissitudes de l'hypothèse freudienne », *Revue française de psychanalyse*, 1 (30), p. 351-420.

BÉRAUD Claire, GALEMBERT DE Claire et ROSTAING Corinne (2016), *De la religion en prison*, Rennes, PUR.

BERGER Peter et LUCKMANN Thomas (2006), *La Construction sociale de la réalité* [1966], Paris, Armand Colin.

CERTEAU DE Michel (1987), *La Faiblesse de croire*, Paris, le Seuil.

DE MARTINO Ernesto (2016), *La Fin du monde. Essai sur les apocalypses culturels* [1977], Paris, EHESS/Translation.

DUCLOUX Thibault (2021), « Des socialisations régressives ? L'exemple de la production carcérale du religieux », *Genèses*, 124, p. 77-96.

FANON Franz (2002), « Racisme et culture », *Présence Africaine* [1956], 165-166, p. 77-84.

FREUD Sigmund (2003), *L'Interprétation du rêve* [1926], Paris, Puf.

FREUD Sigmund (2010), *Le Malaise dans la civilisation* [1930], Paris, Points.

HAEGEL Florence et LAVABRE Marie-Claire (2010), « Identité et mémoire. Des trajectoires individuelles dans des mondes qui disparaissent », *in* Denis-Constant Martin (dir.), *L'Identité en jeux. Pouvoirs, identifications, mobilisations*, Paris, Karthala, p. 226-243.

LAHIRE Bernard (dir.) (2019), *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*, Paris, le Seuil.

LAPLANCHE Jean (1992), « L'interprétation entre déterminisme et herméneutique : une nouvelle position de la question », *in* id., *La Révolution copernicienne inachevée (travaux 1967-1992)*, Paris, Aubier, p. 385-415.

LAVABRE Marie-Claire (2007), « Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales*, 5, p. 139-147.

LAVABRE Marie-Claire (2016), « La « mémoire collective » entre sociologie de la mémoire et sociologie des souvenirs ? », halshs-01337854.

MICHEL Patrick (2013), « Éléments pour une sémiotique de la conversion », *Mondes contemporains*, 4, p. 59-79.

RICŒUR Paul (2000), *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, le Seuil.

Lire aussi : Baussant, Peschanski (XXIX, XXXII).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 345/544

XXXII

Doit-on rechercher la mémoire dans le cerveau ou dans la société ?

PAR DENIS PESCHANSKI

Est-il vraiment possible de penser pleinement la mémoire collective sans prendre en compte les dynamiques cérébrales de la mémoire ? Peut-on pleinement penser ces dynamiques cérébrales sans prendre en compte l'impact du social ? La réponse est bien entendu implicite dans cette double question qui débouche sur un postulat (en effaçant les interrogations), puis des programmes de recherche transdisciplinaires et, peu à peu, la proposition de nouvelles sciences de la mémoire.

COMMENT ÉTUDIE-T-ON LA MÉMOIRE ?

C'est bien dans les années 1970 et 1980 que s'affirme le paradigme actuel des travaux sur la mémoire. Pour ne prendre que le cas des Français, les années 1970 sont marquées par le lancement de la vaste enquête de Pierre Nora sur les lieux de mémoire. On ajoutera le bouillonnement international autour de l'histoire des catégories sociales oubliées ou de l'histoire des femmes [Charpenel, chapitre XVIII]. La décennie suivante continue le processus engagé mais ce sont des chercheurs comme Marie-Claire Lavabre et Henry Rousso, qui sur le communisme, qui sur la Seconde Guerre mondiale, qui s'attaquent eux aussi à la

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 346/544

mémoire collective comme objet de recherche. J'ai pu alors accompagner ce mouvement, d'autant que je rejoignais le nouvel Institut d'histoire du temps présent au début des années 1980, mais ma contribution fut seconde voire marginale. Aussi bien Marie-Claire Lavabre qu'Henry Rousso avaient une appétence pour la psychanalyse au point, soit d'organiser une vraie réflexion croisée mais sans vraie construction en commun, soit d'emprunter à l'appareil conceptuel de la psychanalyse, mais sans qu'on mesure précisément ce qui relevait de la métaphore et de l'effective transversalité. Ce bouillonnement intellectuel si fécond n'en est donc pas moins marqué par une clôture disciplinaire.

La question était rapidement balayée : aux historiens et sociologues le social, aux psychologues, psychanalystes et neuroscientifiques, la psyché. De fait le contraste était déjà frappant entre les deux grands noms des travaux sur la mémoire, le psychologue Hermann Ebbinghaus, à la fin du XIX^e^ siècle, et le philosophe et sociologue Maurice Halbwachs, dans l'entre-deux-guerres. D'autres ici reviennent en détail, et pour cause, sur ce dernier et son livre séminal consacré aux « cadres sociaux de la mémoire ». Par définition, Ebbinghaus n'a pas vraiment imprimé dans les sciences sociales : l'apprentissage est, pour lui, la règle absolue et le social n'a aucune place dans une conception très expérimentaliste et décontextualisée de la mémoire au point qu'il se prenait lui-même comme cobaye. Difficile de rapprocher ces deux pôles.

Pourtant la question sociale était bien posée par des psychologues et des psychiatres contemporains d'Halbwachs : on pense à Frederic Bartlett dont la théorie des schémas aurait dû imposer un dialogue à haut niveau. On pense aussi à Jean Delay qui cita, lui, Halbwachs dans son livre sur *Les Maladies de la mémoire* publié en 1941 dans Paris occupé. On pense aussi à l'attrait que les travaux de psychologues pouvaient inspirer à de grands historiens qui voyaient bien que les émotions appelaient qu'on croisât les territoires de recherche. Lucien Febvre le dit très joliment dans un article majeur publié en 1941 (Febvre, 1941, p. 5) :

> Et voilà donc (qu'on pardonne à un pauvre historien ce cri d'artiste) – et voilà donc un beau sujet. Tant de gens s'en vont qui se désolent à chaque pas : plus rien à découvrir, paraît-il, dans des mers trop frayées. Qu'ils se

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 347/544

plongent dans les ténèbres de la psychologie aux prises avec l'histoire : ils reprendront du goût à l'exploration.

Il réagissait ainsi à la lecture de la contribution du psychologue Henri Wallon à l'*Encyclopédie française*, avec un hommage sans fard : « Peu de lectures peuvent mieux éclairer une lanterne d'historien en quête de clarté. » Il y a pire comme critique et sans doute des spécialistes de Lucien Febvre sauront traquer les influences éventuelles et réciproques entre les deux amis.

Toujours est-il que le constat reste patent : si quelques passerelles furent esquissées lors du premier XX^e^ siècle dans les recherches sur la mémoire collective, elles disparurent largement quand s'imposa le paradigme analytique tel que nous le connaissons en sciences humaines et sociales encore aujourd'hui mais aussi dans les sciences du vivant. C'est d'abord du côté de ces dernières que les choses bougèrent. Cela passa par la cognition sociale et la « théorie de l'esprit ». On parla même de « tournant social » ; mais on sait qu'en épistémologie on se plaît à tourner régulièrement ! Ce qui limitait cette tentative, c'est qu'elle était surtout le fait, à ce moment-là, des sciences cognitives qui, à mon sens, s'enfermèrent souvent dans un repli fasciné dans les modèles neuroscientifiques au risque d'apparaître souvent scientistes. C'est d'autant plus étrange que, dans le même temps, la révolution de l'imagerie cérébrale incitait quelques neuroscientifiques et neuropsychologues à interroger le social.

C'est alors, à la fin des années 2000, que j'ai décidé résolument d'explorer une réelle transdisciplinarité entendue comme la construction en commun de l'objet de recherche. Le point de départ était le suivant : l'impossibilité de penser ensemble psyché et social. Le postulat de base des travaux que je lançai dès lors tenta de penser cette possibilité. Ce sont d'abord des programmes franco-américains lancés dans le cadre de l'unité mixte CNRS-New York University, en lien avec Columbia, le tout en lien avec le mémorial de Caen et le futur musée-mémorial du 11-Septembre. Cela déboucha en 2011 sur un équipement d'excellence, MATRICE, plateforme technologique sur la mémoire, puis le Programme 13-Novembre sur la mémoire des attentats terroristes islamistes du 13 novembre 2015.

La rupture avec le postulat programmatique depuis les années 1970 était radicale. Cela valait pour les sciences humaines et

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 348/544

sociales, mais aussi pour les sciences du vivant. On peut en contester le fond ; on ne peut nier, à lire les publications, que ce nouveau questionnement produit beaucoup et permet de répondre à des interrogations qu'on ne se posait guère. Je me limiterai donc ici à quelques-unes de ces questions.

Quelques outils conceptuels pour penser la mémoire collective

Il fallait déjà que je m'arme d'outils conceptuels pour penser comme je le souhaitais la mémoire collective. Là encore les échanges avec les autres disciplines ont pu jouer, mais l'essentiel était bien dans la recherche de bases tant la transdisciplinarité passe par un ancrage disciplinaire solide. La mémoire collective pouvait être définie simplement comme une représentation sélective du passé qui participe à la construction identitaire d'une société ou d'un segment de celle-ci. Un dialogue avec une psychanalyste, Marie-Christine Laznick, m'a toutefois conduit à ajouter un autre concept, celui de conditions de la mise en récit mémoriel. Comme je parlais de la mémoire traumatique de la Seconde Guerre mondiale, elle me répondit immédiatement : « Pour nous, c'est compliqué… » Cela m'apprendra à me satisfaire de facilités de langage, d'évidences qui n'en sont pas, d'emprunts métaphoriques. Surtout devant une psychanalyste ! Toujours est-il qu'elle me fit comprendre qu'avec le trauma c'est le passé qui s'impose dans le présent comme présent ; il n'y a donc guère de place pour une mémoire réduite à des images intrusives. La seule solution est bien de renvoyer l'événement traumatique là où il doit être, à savoir dans le passé : la douleur est toujours là, mais un récit construit permet de mettre l'événement à distance. La mémoire peut alors se déployer. Mais, dès lors… ce n'est plus un passé pensé comme présent. Conclusion radicale : « La mémoire traumatique est un oxymore. »

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 349/544

Ce qui incitait à poursuivre la réflexion : quelles sont les conditions pour qu'un événement remémoré dans une société ou un groupe social donné s'inscrive dans la mémoire collective ? L'historien de la Seconde Guerre mondiale que je suis (resté) est constamment confronté à pareil constat : un événement dont, fort de son analyse (et non de sa représentation), il sait qu'il est majeur n'est pas nécessairement retenu dans la mémoire collective. Mais comme la mémoire est dans l'histoire en ce qu'elle évolue avec le temps, cela peut parfaitement changer.

On parvient ainsi à définir des régimes mémoriels, entendus comme des configurations mémorielles dominantes et stabilisées, dans une société donnée ou l'un de ses segments, configurations qui sont en général identifiées par une ou deux figures structurantes. Inutile de s'appesantir, sauf à constater que cela conduit à une vision souvent plus complexe que ce qu'on retrouve dans les médias ou même dans les manuels scolaires ; ainsi de la mémoire française de la Seconde Guerre mondiale ; et sauf à mesurer la richesse d'une telle lecture pour des comparaisons synchroniques ou diachroniques. La complexité me conduit aussi à préférer parler de mémoire faible et de mémoire forte, plutôt que de radicale occultation. Un simple exemple suffira : parler d'effacement complet de la mémoire juive après la guerre doit faire avec, entre autres, le « petit » succès en France comme ailleurs dans le monde du journal d'Anne Frank sorti en 1947 (1949 en France), avant une pièce (1955) et un film (1959). On lira sur ce sujet les travaux de François Azouvi et Simon Perego sur la mémoire de la Shoah en France (2012 et 2016) ou de Thomas Fontaine sur la déportation de répression en France (2013).

Vers de nouvelles sciences de la mémoire

On peut alors se poser aussi des questions sur les passerelles possibles qu'on ne pouvait imaginer auparavant. Lors d'un échange

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 350/544

avec Boris Cyrulnik, neuropsychiatre de formation, qui a donné lieu à publication (Cyrulnik et Peschanski, 2012), ce dernier me rappelait par exemple que l'imagerie cérébrale était sans appel : les zones activées dans le cerveau quand on fait appel à la mémoire sont les mêmes que celles qui s'activent quand on se projette dans l'avenir. « Que fait l'historien avec ça ? » me demandait-il en substance. Que fait-il, en effet, quand tout ou partie de ses sources est constitué de témoignages que lui ou d'autres ont recueillis ? Comment prendre en compte ce choc des temporalités ?

Un neuroscientifique new-yorkais, Joe LeDoux, a proposé de son côté un schéma pour le moins disruptif lors d'une des conférences que nous organisions à New York : quand on interroge une personne sur un événement passé, la seule référence ce n'est pas l'événement en question mais sa dernière remémoration. Il va à l'évidence trop loin, mais sa question a pour intérêt majeur d'arrêter de penser comme une évidence les sources que nous utilisons. Ou de les récuser systématiquement.

Comment, de surcroît, penser l'individu et le collectif quand on recueille de très nombreux témoignages pour explorer la mémoire d'un événement traumatique ? C'est évidemment au cœur de ce que nous faisons dans le Programme 13-Novembre. Nous avons ainsi décidé d'interviewer quelque 1 000 volontaires à quatre reprises en dix ans (2016, 2018, 2021 et 2026) : rescapés, témoins et acteurs directs ou indirects, du plus proche au plus loin des lieux. Cela permet ainsi d'analyser la mémoire dans son évolution. Le guide d'entretien a été élaboré en commun par des sociologues, historiens, psychologues, neuroscientifiques pour garantir la pluralité des approches et des exploitations de données. William Hirst, psychologue à The New School, qui envoya un questionnaire à quatre reprises en dix ans après les attentats du 11 septembre 2001 (Hirst *et al.*, 2015). En privilégiant l'entretien audiovisuel, on obtenait nécessairement un corpus bien plus riche que des questionnaires écrits. Les résultats accumulés sur le 11 septembre sont d'une exceptionnelle richesse, en particulier sur le rapport entre la *flashbulb memory* ou mémoire des conditions dans lesquelles on a vécu un événement à forte charge émotionnelle, et l'*event memory* (Degeilh *et al.*, 2021) quand les auteurs relèvent qu'avec le temps la présence des références temporelles et émotionnelles dans leurs

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 351/544

témoignages laisse place de plus en plus aux références spatiales. Il en est de même pour le corpus 13 Novembre. Pour prendre un seul indicateur : les transcriptions des 1 431 heures de la phase 1 de nos enregistrements (2016) représentent l'équivalent d'un livre de… 40 000 pages. Avec les analystes du discours, on pourra ainsi se poser bien des questions. Quelles sont les variables les plus discriminantes pour qui analyse le vocabulaire ? Va-t-on ou non repérer un grand récit partagé ou plusieurs récits parallèles sinon concurrents ? Quant aux psycholinguistes, ils sont évidemment idéalement placés pour penser dans et par le discours l'imbrication de l'individuel et du collectif. À terme on peut et doit rêver d'un modèle d'analyse qui prenne en compte ensemble l'image, le son et le texte puisque nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur des entretiens audiovisuels. La révolution de l'intelligence artificielle nous fournira sans aucun doute des pistes et des solutions dans un court avenir.

Le procès des attentats du 13 novembre qui s'est étalé sur dix mois, de septembre 2021 à juin 2022, est passionnant de ce point de vue aussi. En effet, que constate-t-on sur l'articulation entre mémoire individuelle et mémoire collective ? Les journalistes qui suivent le procès s'appuient sur les témoignages présentés lors du procès et sur ceux qu'ils recueillent eux-mêmes et en nombre pour construire un grand récit largement commun. Que ce grand récit nourri de mémoires individuelles, celle des rescapés, des familles et des intervenants, soit repris en compte dans la population et il nourrira la mémoire collective des Français pris ensemble et leurs mémoires individuelles prises séparément. On en aura une trace si, par exemple, le Stade de France et les terrasses, lieux largement oubliés dans les sondages que nous avons effectués depuis 2016[1], réapparaissent comme deux des lieux du 13 novembre.

Quand les neuroscientifiques de Caen proposent une étude biomédicale qui s'appuie sur 200 des participants de « l'étude 1 000 », ils peuvent mettre en évidence des réactions très différentes à la reconstitution d'images intrusives (mais non traumatiques) : il y

1. https://www.credoc.fr/publications/memorisation-des-attentats-du-13-novembre-2015-un-an-apres-rapport

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 352/544

a en fait trois groupes, à savoir les non-exposés, sorte de groupe contrôle, les exposés ne présentant plus de trouble de stress post-traumatique (TSPT) et ceux qui, quand ils viennent à Caen en phase 1, en 2016-2017, voire en phase 2, en 2018-2019, présentent encore un TSPT partiel ou total et donc sont sensibles aux images intrusives. Plusieurs travaux importants présentent les premiers résultats, mais je m'attacherai ici à une question : grâce au nombre important de volontaires, il est possible de faire des appariements et de se demander donc pourquoi deux personnes qui ont vécu en apparence exactement la même chose se retrouvent un an ou trois ans après, l'un, avec un TSPT, l'autre, sans. On comprend bien qu'il faille associer les sciences humaines et sociales et ne pas chercher toutes les réponses dans la biologie et, par exemple, les antécédents. Mode de vie ? Horizon d'attente ? Environnement résilient ou pas ? Stabilité professionnelle ?

Difficile encore de ne pas être intéressé par le schéma que proposent Barry Layton et Robert Krikorian (2002) en croisant deux régions subcorticales : les hippocampes, siège privilégié de la mémoire, et les amygdales, siège privilégié des émotions. On voit bien comment une excitation émotionnelle active au début les hippocampes qui sont bientôt inhibés, à mesure que l'émotion croît jusqu'à l'extrême (le TSPT dans notre cas). La leçon est d'importance au-delà du sujet qui nous occupe : c'est, par exemple, une forme de guide pour les responsables de musées ou pour les pédagogues.

Et puisque nous parlons des avancées en neurosciences : quand Pierre Gagnepain *et al.* (2019) propose un schéma d'inférence de la mémoire collective sur la mémoire individuelle en mettant en évidence la porte d'entrée dans le cortex préfrontal vers le lieu privilégié de la fonction cognitive mémoire, l'hippocampe, il est compliqué d'écarter une telle avancée. On se dit plutôt qu'on attend des sciences humaines et sociales la construction en écho d'un modèle d'interaction ou d'inférence.

On n'en est plus, aujourd'hui, à opposer drastiquement ceux qui traitent de la psyché de ceux qui parlent du social. Le champ scientifique a manifestement changé. Je ne pense pas plus qu'il ne doit y avoir de travaux sur la mémoire que transdisciplinaires. On

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 353/544

le voit bien par les nombreuses avancées dans les sciences humaines et sociales *stricto sensu*. Pour autant je plaide pour de nouvelles sciences de la mémoire qui soient fondées sur quatre grands piliers : la dialectique entre mémoire individuelle et mémoire collective ; la transdisciplinarité comme construction en commun d'un objet de recherche ; la modélisation mathématique qui, seule, permet de traiter les grandes bases de données hétérogènes et multiscalaires ; la complexité comme l'entend Edgar Morin, à savoir l'impossibilité de réduire la compréhension d'un tout à l'addition des compréhensions de chacune de ses composantes.

Bibliographie

AZOUVI François (2012), *Le Mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la Mémoire*, Paris, Fayard.

BARTLETT Fredric (1932), *Remembering: A Study in Experimental and Social Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press.

CREDOC (2016 et 2018), « Les attentats du 13 novembre 2015, un marqueur de la mémoire collective », *Consommation et modes de vie*, CMV302.

CYRULNIK Boris, PESCHANSKI Denis (2012), *Entretien avec Boris Cyrulnik. Mémoire et traumatisme. L'individu et la fabrique des grands récits*, Paris, INA.

DEGEILH Fanny *et al.* (2021), « Changes over 10 Years in the Retelling of the Attack of 11 September, 2001 », *Memory*, 29 (8), p. 1006-1016.

DELAY Jean (1941), *Les Maladies de la mémoire*, Paris, Puf.

EBBINGHAUS Hermann (2011), *La Mémoire. Recherches de psychologie expérimentale*, Paris, L'Harmattan.

EUSTACHE Francis et DESGRANGES Béatrice (2010), *Les Chemins de la mémoire*, Paris, Le Pommier/Inserm.

FEBVRE Lucien (1941), « La Sensibilité et l'Histoire. Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? », *Annales d'histoire sociale*, 3(1-2), p. 5-20.

FONTAINE Thomas (2013), « Déporter. Politiques de déportation et répression en France occupée : 1940-1944 », thèse de doctorat en histoire soutenue à l'université Paris 1.

GAGNEPAIN Pierre *et al.* (2020), « Collective Memory Shapes the Organization of Individual Memories in the Medial Prefrontal Cortex », *Nature: Human Behavior*, 4, p. 189-200.

HIRST William *et al.* (2015), « A Ten-Year Follow-Up of a Study of Memory for the Attack of September 11, 2001: Flashbulb Memories and Memories for Flashbulb Events », *Journal of Experimental Psychology: General*, 144 (3), p. 604-623.

LAYTON Barry et KRIKORIAN Robert (2002), « Memory Mechanisms in Postraumatic Stress Disorder », *The Journal of Neuropsychiatry and Clinical Neurosciences*, 14, p. 254-261.

PEREGO Simon (2020), *Pleurons-les. Les Juifs de Paris et la commémoration de la Shoah, 1944-1967*, Ceyzérieu, Champ Vallon.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 354/544

ROUSSO Henry (2001), *Vichy. L'événement, la mémoire, l'histoire*, Paris, Gallimard (Folio histoire).

Lire aussi : Heurtin, Mary, Truc (XXXIII, XXXVII, XIII).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 355/544

XXXIII

La mémoire est-elle une affaire d'émotion ?

PAR JEAN-PHILIPPE HEURTIN

Sans doute, pour répondre à cette question faut-il, dans un premier mouvement, distinguer les mémoires individuelles des commémorations collectives. L'émotion n'est certes pas toujours présente dans l'évocation mémorielle individuelle. Elle l'est dans le souvenir des sentiments, plutôt que dans celui des pensées ou des sensations (Halbwachs, 1925, p. 30). La présence d'émotions les distingue qualitativement. Pour ce dernier genre de souvenirs, il leur manque quelque chose comme une « sève qui [les] gonfle » : « Si on les détache des émotions qui ont pu leur être jointes, [il] ne se distingue guère d'une pensée ou d'une sensation nouvelle : le présent ressemble tellement ici au passé que tout se passe comme si le souvenir n'était qu'une répétition et non une réapparition de l'état ancien » (*ibid.*). Pour la remémoration des sentiments, comme l'ont montré par ailleurs de nombreuses études expérimentales, les souvenirs individuels s'accompagnent de manière sans doute systématique d'émotions qui leur sont congruentes : tristesse avec la remémoration de deuil, joie avec celle des souvenirs heureux, etc. La psychologie cognitive a longtemps analysé ces phénomènes de rétention dépendante des sentiments, qui font que nous nous souvenons d'un événement en réintégrant une émotion qui, dans le présent, rappelle celle, originelle, que nous avons ressentie pendant sa survenue (Bower, 1981 ; Blaney, 1986). Comme le souligne Halbwachs, « l'ébranlement communiqué à notre organisme psychophysique […] nous donne l'illusion que nous repassons réellement par les émotions anciennes ». Il s'agit bien d'une illusion, car c'est par un « échange réciproque » que « les images que nous reconstruisons empruntent aux émotions actuelles ce sentiment de

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 356/544

réalité qui les transforme à nos yeux en objets encore existants ». Pour se souvenir des sentiments, « il faut bien qu'ils renaissent en personne, et non sous les traits de quelque substitut » (Halbwachs, 1925, p. 30).

Comment les manières communes se rappellent-elles à nous ?

Cette analyse vaut pour les mémoires individuelles, avons-nous dit. Mais qu'en est-il des mémoires collectivement partagées ? Les moments collectifs de commémoration s'accompagnent de phénomènes également collectifs de liesse, d'enthousiasmes ou d'attendrissement, quand ils ne sont pas des expressions de colère ou de tristesse : les « hourrah ! », les cris d'indignation, les larmes accompagnent le plus souvent ces moments de commémoration. La difficulté de l'analyse de ces phénomènes consiste comme toujours à situer le point à partir duquel elle se déploie : partirons-nous des individus qui peuvent dans l'émotion se souvenir de manière isolée et semblent moins répondre à des règles collectives qu'à des motivations qui leur seraient propres ? Ou bien devrions-nous partir du collectif constitué comme entité séparée s'exprimant en une émotion collective ? En d'autres termes avons-nous affaire à la rencontre de mémoires d'émotions personnellement ressenties ou à des phénomènes qui doivent faire droit au collectif qui communie au moment de la commémoration ? Ces questions interrogent la différence entre les souvenirs personnels qui demeurent collectifs parce qu'ils nous sont rappelés par d'autres – une mémoire « biographique » et interne –, et ceux, « extérieurs », qui représentent une « mémoire sociale » ou « historique » (Halbwachs, 1950).

Pour esquisser une réponse, il faut certainement revenir à Halbwachs. On a souligné à juste raison la parenté chez lui de sa sociologie de la mémoire et de celle qu'il a esquissée dans les années 1930 concernant les émotions (Halbwachs, 2015). À dire

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 357/544

vrai, cette parenté est le propre de la démarche sociologique telle qu'il l'a héritée d'Émile Durkheim et Marcel Mauss. De la même manière que dans sa sociologie de la mémoire, Halbwachs réfère la mémoire collective, non à une collection de souvenirs individuels, mais bien à une instance extérieure et sociale qui fournit les cadres dont notre remémoration relève ; les émotions ne trouvent leur principe dans aucune intériorité individuelle, mais bien dans la société. Comme le relève justement Christophe Granger (Halbwachs et Granger, 2014, p. 42), on pourrait bien parler, par analogie avec la mémoire, de cadres sociaux des émotions. Halbwachs toutefois va sans doute plus loin en conférant aux émotions un rôle d'*institution du social*. Dans la suite de Mauss (1969), pour qui l'expression des émotions a la plupart du temps un caractère obligatoire, pour Halbwachs, ces émotions, parce que cadrées collectivement, garantissent « au groupe la conformité de tous et de chacun aux règles collectives » et à l'individu « sa conformité au groupe ». Elles apparaissent dès lors comme un « instrument privilégié d'institution et de perpétuation du cadre collectif » (Halbwachs et Granger, 1994, p. 41-42).

Il paraît toutefois difficile de subsumer immédiatement le social sous le collectif, de déduire la socialité de la mémoire comme de l'émotion du caractère collectivement éprouvé du sentiment et du souvenir. La difficulté se marque par exemple dans le dilemme de la réflexion de Durkheim quand il entendait à la fois partir du donné que constitue la multiplicité des conduites singulières – par exemple, dans le cas du suicide –, mais cherchait, dans le même mouvement, à la réduire, et tendait finalement à effacer l'individuel au profit du « milieu social ». Ainsi, à suivre Durkheim – mais c'est également vrai pour Halbwachs –, si, dans les moments de communion mémorielle, cet état effervescent que traduit l'émotion est le produit d'une transformation morphologique des groupes mobilisés, il n'est pas encore, en lui-même, le signe d'une dynamique d'institution du social. Sans doute, le groupe est-il, par lui-même, dans son émotion collective, producteur d'une « "énergie" spécifique, une force sociale qui s'imprime en retour aux individus particuliers » (Karsenti, 1997, p. 214). Mais pour que cette énergie puisse nourrir une mémoire collective, elle doit pouvoir se communiquer dans des objets – ainsi que l'avait, du reste, noté

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 358/544

aussi Halbwachs (1950). Comme le souligne B. Karsenti, « c'est donc par le biais nécessaire d'une objectivation que, littéralement, une telle force accède à la réalité psychique d'une représentation » (Karsenti, 1997, p. 214). Ainsi, pour Halbwachs, « chaque objet rencontré, et la place qu'il occupe dans l'ensemble, nous rappelle une manière d'être commune à beaucoup d'hommes » (Halbwachs, 1950, p. 195). Cette mémoire commune telle qu'elle est objectivée a ainsi la propriété de présenter un « spectacle de la vie collective » (Durkheim, 1960, p. 327), et ainsi de rendre visible le « sentiment que la collectivité inspire à ses membres mais projeté hors des consciences qui l'éprouvent » (*ibid*., p. 327). À dire vrai, l'idée d'une mémoire collective – comme celle, du reste, de « conscience collective » – ne peut apparaître que comme une hypothèse qui permet d'expliquer, à travers des émotions manifestées, les états de conscience individuels qui se coordonnent par référence à elle. Cette hypothèse est rendue nécessaire par l'impossibilité d'accéder aux états internes des individus : l'opacité des états d'esprit ne vaut pas seulement pour le sociologue, mais pour les individus eux-mêmes, et c'est précisément le rôle des signes émotifs extérieurs qui, manifestant un sentiment commun, sont saisis comme la résultante unique des états d'esprit particuliers, et avertissent les individus « qu'ils sont à l'unisson et qui leur fait prendre conscience de leur unité morale » (*ibid*., p. 329). La consistance de la mémoire collective ne peut leur être livrée que par le recours à l'extériorité des signes émotifs.

Mais dès lors, la remémoration ne peut faire l'objet d'une description que par le recours à une convention, une règle, une « institution de sens » préétablie qui relie la mémoire au thrène – la lamentation funèbre – ou à la liesse qui l'accompagne. Cette institution prend donc en charge le sens et sa reconnaissance par les participants, sans nous demander de scruter l'intériorité des personnes : les émotions n'ont pas besoin d'être éprouvées pour être prouvées. En sorte que, parce que cette institution du sens « porte » matériellement, cognitivement et sentimentalement la participation des acteurs à la mémoire commune, le soupçon peut affleurer que l'expression de l'émotion serait feinte, jouée, voire effectuée de manière automatique et démotivée. Contre ce soupçon, on peut avancer que l'hypothèse de l'institution a, en fait, déjà réglé le

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 359/544

problème de l'intentionnalité. Si le comportement d'un individu, dans un contexte donné, peut être reconnu comme intelligible, c'est précisément parce qu'il peut être référé à une institution ou une règle, il est immédiatement doté d'une intentionnalité. Dans l'évocation émotive d'une mémoire collective, il n'est pas possible d'exprimer autre chose que ce que requiert cette mémoire – et l'on sait le scandale que produit le fait de rire dans un cimetière [Oeser, chapitre XXVI]. L'expression émotionnelle ne peut être réalisée de façon indépendante. Lorsque l'on pleure à l'évocation des morts, on marque leur mémoire. Leur évocation ne se réduit certes pas à ces pleurs. Mais dans les occasions commémoratives, tout ce que l'individu doit faire pour les évoquer, c'est de pleurer.

Émotions et institution du social

Il n'est sans doute pas illégitime de s'interroger sur les motifs (valeurs, croyances, etc.) qui conduisent les individus au respect de l'institution. En effet, si l'institution, comme réalité qui leur reste extérieure, est la clé des formes que prennent les manifestations collectives, la tentation est grande de ne la saisir que sous la forme de l'obligation. Or, l'institution ne saurait être analysée comme s'imposant seulement à la manière d'une contrainte. Du reste, la prise de conscience de cette limite était profondément celle de Durkheim lui-même, en particulier quand il cherchait à comprendre que « le social parvient à s'imposer aux individus sur un mode qui est *autant celui du désir que de l'obligation* » (Karsenti, 1997, p. 42) : « Nous ne pouvons, en effet, accomplir un acte qui ne nous dit rien et uniquement parce qu'il est commandé. Poursuivre une fin qui nous laisse froids, qui ne nous semble pas *bonne*, qui ne touche pas notre sensibilité, est chose psychologiquement impossible. Il faut donc qu'à côté de son caractère obligatoire, la fin morale soit désirée et désirable ; cette *désirabilité* est un second caractère de tout acte moral. » (Durkheim, 2013, p. 64). Ainsi le

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 360/544

fait social ne se limite-t-il pas à son pouvoir coercitif, mais y est-il inextricablement mêlé une valeur. Dans les *Règles*, Durkheim y insiste d'ailleurs : « Le pouvoir coercitif que nous lui attribuons est même si peu le tout du fait social, qu'il peut présenter également le caractère opposé. Car, en même temps que les institutions s'imposent à nous, nous y tenons ; elles nous obligent et nous les aimons ; elles nous contraignent et nous trouvons notre compte à leur fonctionnement et à cette contrainte même » (Durkheim, 2011, p. 79).

Mais, la fixation de l'attention sur l'institution pose un autre problème. En effet, cette posture incline à une forme d'objectivisme, et présente le risque de succomber à ce que l'on pourrait appeler une mythologie de l'institution : adopter les formes d'action conforme à l'institution résulterait de l'institution elle-même, comme si celle-ci déterminait à l'avance tous ses usages. Pour reprendre la métaphore de Wittgenstein, elle serait comme des rails qui fixeraient définitivement la voie à prendre, indépendamment de toute pratique. Avec une telle conception, on dote l'institution d'une mystérieuse force intrinsèque, vis-à-vis de laquelle, les individus n'agissent pas, mais se contentent de réagir. C'est ici que le problème de la socialisation devient crucial. Sur ce point, l'écart effectué par Mauss vis-à-vis de l'approche de Durkheim apparaît particulièrement stimulant (Karsenti, 1994). Expliquer le fait social devient en effet pour Mauss, évaluer l'effet dans la diversité des « consciences » du processus de socialisation. Pour rendre compte des émotions qui accompagnent les remémorations, l'enquête doit chercher à « mesurer l'importance des mobiles qui ont animé les hommes » et voir ce « que les gens croient et pensent, et qui sont les gens qui croient et pensent cela » (cité par Paulme, 2002). Il ne s'agit donc pas d'abord de chercher à interpréter, *du dehors* – c'est-à-dire : du point de vue de l'institution mémorielle –, les « sentiments, idées, volitions de la foule ou des sociétés organisées et de leurs sous-groupes », mais d'observer, à partir de la dimension concrète de réalité vécue, l'activité des acteurs aux prises avec le sens général du phénomène collectif dans lesquels ils s'engagent. Cela signifie que ce n'est pas par le biais du collectif que l'on peut saisir la manière dont le social s'imprime dans les mémoires individuelles, mais de partir

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 361/544

des individus eux-mêmes dans la relation qu'ils entretiennent avec la mémoire collective. Pour Fauconnet et Mauss (1969), dans le vocabulaire des « représentations » qui est le leur, il y a bien, à l'évidence, une hétérogénéité des représentations individuelles et collectives : ces dernières sont des « phénomènes psychiques d'un genre nouveau qui sont capables d'évoluer par eux-mêmes, de se modifier mutuellement et dont l'ensemble forme un système défini ». Dès lors, « la vie psychique de la société est donc faite d'une tout autre matière que celle de l'individu ». Toutefois, ajoutent-ils immédiatement, « il n'en est pas moins vrai que l'on peut passer des faits de conscience individuelle aux représentations collectives par une série continue de transitions. […] Inversement le social redevient individuel. Il n'existe que dans les consciences individuelles » (*ibid.*, p. 161). Il y a ainsi, affirment-ils une *continuité* entre la « vie psychique » des sociétés et celle des individus. Il en va ainsi non seulement parce qu'il existe cette série continue de transition de l'une à l'autre, mais également parce que cette vie psychique de la société n'est pas différente de la façon dont les vies psychiques individuelles se lient les unes aux autres : « Les sociétés ne sont faites que d'individus et, par conséquent, les représentations collectives ne sont dues qu'à la manière dont les consciences individuelles peuvent agir et réagir les unes sur les autres au sein d'un groupe constitué. » De sorte que la mémoire ne peut être dite collective que dès lors que « les hommes prennent conscience sentimentale d'eux-mêmes et de leur situation vis-à-vis d'autrui » (*ibid.*).

On pourrait s'inquiéter de la récurrence des termes de « représentation » et de « conscience », et y voir la preuve d'un mentalisme que l'on a légitimement rejeté. Mais c'est oublier que ce que Mauss entendait introduire, c'est bien une « psychologie non intellectualiste » (Hubert et Mauss, 1950, p. 101) dont l'instrument est le symbole : « Voilà longtemps que Durkheim et nous, enseignons qu'on ne peut communier et communiquer entre hommes que par symboles, par signes communs, permanents, extérieurs aux états mentaux individuels qui sont tout simplement successifs, par signes de groupes d'états pris ensuite pour des réalités » (Mauss, 1969, p. 294-295). Comme le montre B. Karsenti, la notion de représentation change de statut : en insistant sur sa logique

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 362/544

expressive, elle se détache de tout « référentiel subjectif conscient » (Karsenti, 1997, p. 250). Dans le cas de la mémoire collective, ce sont les émotions qui deviennent des symboles. Parce qu'elles ont une fonction de signification, elles sont à mêmes de créer cette « sorte de milieu artificiel, extérieur à toutes ces pensées personnelles, mais qui les enveloppe, un temps et un espace collectifs, et une histoire collective » (Halbwachs, 1950, p. 107). Elles permettent de saisir la manière dont la mémoire collective se socialise et accompagne sa réfraction au plan individuel. Ces émotions sont l'opérateur de traduction par quoi « l'individuel et le social, loin d'être deux dimensions antagoniques agissant l'une sur l'autre ou se combinant selon un processus plus ou moins complexe, représentent deux plans parallèles qui s'expriment l'un l'autre selon une relation réglée et dans cette mesure déchiffrable » (Karsenti, 1994, p. 85). Les émotions ressenties individuellement entrent ainsi dans une relation de détermination mutuelle – de traduction réciproque – avec des souvenirs collectifs, dont la signification est ainsi « tributaire de leur intégration en une totalité sociale effective » (*ibid.*, 1997, p. 110). Ainsi, par les émotions, la mémoire acquiert-elle une force instituante.

Bibliographie

Blaney Paul H. (1986), « Affect and Memory: A Review », *Psychological Bulletin*, 99 (2), p. 229-246.

Bower Gordon H. (1981), « Mood and Memory », *American Psychologist*, 36 (2), p. 129-148.

Durkheim Émile (1960), « Détermination du fait moral » [1898], *in* id., *Sociologie et philosophie*, Paris, Puf.

Durkheim Émile (2011), *Les Règles de la méthode sociologique* [1895], Paris, Champ-Flammarion.

Durkheim Émile (2013) *Les Formes élémentaires de la vie religieuse* [1912], Paris, Puf.

Fauconnet Paul et Mauss Marcel (1969) « Sociologie, objet et méthode » [1901], *in* Marcel Mauss, *Œuvres*, III, Paris, Minuit, p. 139-177.

Halbwachs Maurice (1925), *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Alcan.

Halbwachs Maurice (1950), *La Mémoire collective*, Paris, Albin Michel.

Halbwachs Maurice (2015), *La Psychologie collective*, Paris, Champ-Flammarion.

Halbwachs Maurice et Granger Christophe (2014), « L'expression des émotions et la société », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 123 (3), p. 39-48.

Hubert Henri et Mauss Marcel (1950), « Esquisse d'une théorie générale de la magie », *in* Marcel Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, Puf.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 363/544

KARSENTI Bruno (1994), *Marcel Mauss. Le fait social total*, Paris, Puf.
KARSENTI Bruno (1997), *L'Homme total. Sociologie, anthropologie et philosophie chez Marcel Mauss*, Paris, Puf.
MAUSS Marcel (1969), *Œuvres*, III, Paris, Minuit.
PAULME Denise (2002), « Avertissement à la deuxième édition (1967) », *in* Mauss Marcel, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot.

Lire aussi : Duchesne, Mesnard, Oeser, Peschanski (XLI, XLV, XXVI, XXXII).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 365/544

XXXIV

Les historiens sont-ils des militants de la mémoire ?

PAR PETER SCHÖTTLER

Quand les historiens et historiennes tombent sur des traces du passé sous forme de témoignages, de documents et de vestiges, ils sont interpellés : « Creuse ici ! cherche, essaye de trouver, d'atteindre ce que s'y cache ! » Il peut s'agir d'une simple information (un « fait ») ou des « restes » de certains événements qui sont en même temps les restes de certaines structures. Mais il peut s'agir aussi d'une chose plus complexe : une « vie ».

Or en creusant, historiennes et historiens s'engagent, un peu d'abord, puis de plus en plus, vers le bas. Puisque les temps où l'on cherchait la vérité dans le ciel sont passés. Aujourd'hui, on creuse dans la boue. Alors on se souvient du mot de Lucien Febvre : « L'histoire de tous les siècles et de tous les peuples est pleine de vols et de viols, de stupres et de meurtres, d'assassinats et de guerres – bref, de charniers écœurants. Il faut donc à l'historien, pour s'y promener, un cœur sans défaillance, un odorat sans susceptibilité et des bottes sans trous. »

LA SHOAH ET LES HISTORIENS ALLEMANDS

Évidemment il y a des sujets moins horribles que d'autres. De même qu'il y a des chercheuses et des chercheurs moins susceptibles ou simplement mieux armés que d'autres pour affronter

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 366/544

certaines horreurs. Prenons l'exemple le plus terrible, la Shoah. S'il existe aujourd'hui mille façons d'en parler, d'en discourir, d'en « tirer les leçons », le souvenir des rescapés, des survivants, marqués à toujours, est quelque chose de très particulier : totalement unique et privé. Mais il s'agit en même temps de témoignages essentiels pour écrire l'histoire d'un phénomène dont une des particularités consiste justement dans la tentative des bourreaux d'effacer toutes les traces et ensuite dans le « mutisme ténu » (Stern, 1999) de la grande majorité des Allemands afin d'occulter non seulement les crimes mais aussi leur propre passivité puisqu'ils avaient presque tout vu ou entendu.

Quel rôle alors pour les historiens ? Concernant l'après-1945 en Allemagne il existe déjà quelques études et notamment le livre important de Nicolas Berg dont il ressort que le besoin de recul des historiens, malgré leur bonne volonté critique et leurs opinions démocratiques (ne parlons pas des anciens historiens nazis restés en place), a d'abord produit de manière significative une historiographie à vol d'oiseau, s'intéressant essentiellement aux structures de l'État et de la société du « Troisième Reich » et négligeant, par contre, les persécutions antisémites, les déportations quotidiennes et les biographies réelles – ainsi que les noms ! – des dizaines de milliers de bourreaux et de leurs aides : du plus petit « chef de bloc », qui ne faisait que « suivre les ordres », jusqu'à Hitler, Himmler, etc., en passant par les innombrables « intellectuels », médecins et autres « professeurs docteurs » qui avaient apporté leur pierre soit à la propagande, soit aux déplacements de populations, soit au système concentrationnaire et d'extermination proprement dit. C'est sans doute pourquoi les premières grandes publications sur la Shoah et le personnel nazi en Allemagne ne provenaient pas d'universitaires mais de chercheurs en marge ou en dehors du monde académique.

L'exemple le plus connu (et aussi le plus tragique, puisqu'il finit par se suicider) est sans doute Joseph Wulf qui, au retour d'Auschwitz, se donna pour tâche de documenter non seulement les faits, mais aussi les noms des responsables. Voilà qui scandalisait les historiens professionnels qui considéraient que cette façon de travailler « en bras de chemise » et de « dénoncer » les gens n'était pas « objective », tandis qu'eux-mêmes se méfiaient justement du « parti pris »

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 367/544

des victimes et donnaient une priorité absolue aux archives, pourtant de provenance nazie. Quitte à faire confiance, parfois, aux affirmations atténuantes des anciens acteurs (Albert Speer, Werner Best, etc.).

La Shoah et le nazisme constituent sans doute le cas le plus flagrant d'un phénomène historique pour lequel la vieille règle des historiens de n'écrire que *sine ira et studio*, sans colère ni parti pris (Tacite, *Annales*, préface), est impossible à respecter. Tandis qu'on peut évoquer aujourd'hui telle ou telle guerre sans automatiquement sympathiser avec l'une des parties en cause, on ne peut penser, parler et écrire sur la Shoah sans parti pris évident, et même sans émotion. Et à l'inverse, aucun historien digne de ce nom, ou digne tout court, ne prendra la défense des nazis et de leurs crimes. Même la vieille règle de procédure pénale qu'il faut avoir « entendu » les deux côtés (*audeatur et altera pars*) est alors fortement restreinte dans la mesure où le jugement final ne fait aucun doute.

Est-ce dire que pour le nazisme (et peut-être aussi pour d'autres génocides et grands crimes d'État), l'objectivité de l'historien serait mise entre parenthèses ou même abolie au profit d'une sorte d'exception épistémologique ? Ou que l'histoire objective dans ce cas serait en même temps une histoire partisane ?

Objectivité et parti pris : les dilemmes de l'historien

Nous connaissons tous le vieux débat sur les limites de l'objectivité en histoire (et en sciences sociales). Lorsque Leopold Ranke, au début du XIX^e^ siècle, espérait pouvoir écrire l'histoire sans jugement préalable et comme elle s'était « vraiment » passée, il baignait encore dans l'illusion romantique d'une science idéale. Déjà ses successeurs, tout en affirmant leur objectivité, n'hésitaient pas de faire l'apologie de tel ou tel personnage ou État national. Ainsi, *de facto* l'histoire militante était née. La guerre mondiale de 1914-

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 368/544

1918 devint ensuite le terrain idéal d'une bataille entre historiens qui voulaient prouver par leurs plumes empoisonnées qu'ils étaient presque aussi combatifs que les jeunes gens qui se sacrifiaient au front. C'était là certes une comparaison honteuse, mais l'écart entre le discours guerrier de certains historiens et la vraie guerre restera caractéristique même au-delà de l'armistice. Car cette rhétorique militante accompagnera ensuite toutes les commémorations, toutes les inaugurations de monuments, toutes les mobilisations nationales et nationalistes – et se retrouvera même, sous forme inversée, dans les manifestations oppositionnelles, révolutionnaires ou pacifistes. Or, à chaque fois, il y eut des historiens pour légitimer avec leurs écrits et leurs interventions une prise de parti dans un sens ou dans l'autre.

Faut-il donc être un baron de Münchhausen, qui maîtrisait l'art de se tirer d'affaire par ses propres cheveux, pour résoudre le dilemme permanent d'une approche objectivante, à prétention scientifique, qui ne peut s'empêcher d'avoir un certain « contact » et donc un effet de retour avec l'histoire qu'elle étudie ? De Durkheim à Max Weber, d'Elias à Bourdieu, les propositions de penser scientifiquement l'histoire humaine sont sur la table. Sans oublier certains grands historiens comme Marc Bloch qui tentèrent de défendre une histoire objectivante et explicative contre ses détracteurs. Rappelons-nous le fameux passage du chapitre IV de l'*Apologie pour l'histoire* où Marc Bloch évoque ces historiens qui se prennent « pour une manière de juge des Enfers, chargé de distribuer aux héros morts l'éloge ou le blâme ». Or une telle histoire, où « trop souvent le palmarès [prend] le pas sur le carnet d'expériences », ne relève plus, selon Bloch, « d'aucune science positive », mais se donne « gratuitement », donc inutilement, « l'air de la plus incertaine des disciplines ». Et c'est alors que l'historien lance à propos de la Révolution sa célèbre question : « Robespierristes, anti-robespierristes, nous vous crions grâce : par pitié, dites-nous, simplement, quel fut Robespierre » (Bloch, 2006, p. 948).

Aujourd'hui la réponse de Bloch au dilemme de l'historien est bien connue : « Un mot, dit-il, domine et illumine nos études : "comprendre". […] Jusque dans l'action, nous jugeons beaucoup trop. Il est si commode de crier "au poteau" ! Nous ne comprenons jamais assez. » (*ibid.*, p. 950). Mais cette formule qui

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 369/544

à première vue semble reprendre la vieille distinction des *Geisteswissenschaften* allemandes entre « compréhension » et « explication », destinée en son temps à bloquer le passage éventuel entre sciences de l'esprit et sciences naturelles (et à faire front du même coup au « positivisme occidental » !), doit s'entendre dans le cas particulier de Bloch d'une manière un peu différente. Car elle repose entièrement sur sa condamnation des « jugements de valeur » qui constitue le fil rouge de son épistémologie et dont le terreau est justement – la *mauvaise* compréhension.

Alors, pour mieux comprendre ce que « comprendre » veut dire chez Bloch, il faut replacer le texte de l'*Apologie* dans l'œuvre de l'historien où sa philosophie, en fait, ne varie guère. Dès ses premiers écrits il insiste sur l'ambition d'objectivité scientifique de l'histoire, dont il découle que le savant doit éviter les jugements de valeur. Ainsi dans un article de 1922 nous lisons : « Le savant cherche à connaître et à comprendre ; il ne juge pas. » Et Bloch d'ajouter :

> Sans doute, dans la vie courante, dans la vie politique, si nous voulons faire comme il se doit notre métier d'homme et de citoyen, nous ne pouvons rester indifférents ; les jugements de valeur sont une des nécessités de l'action ; il faut voir dans ces épithètes de bons et de méchants des étiquettes commodes et un peu sommaires, qui sont indispensables à notre empirisme. Portées dans le passé, qui n'est plus qu'un objet de science, elles perdent tout leur sens et leur grossièreté apparaît. Pour le médecin qui est un homme d'action il y a de bons et de mauvais bacilles ; le biologiste ne connaît que diverses espèces de bacilles. Si l'historien, aujourd'hui, […] peut nourrir l'espoir que de ses recherches sorte un jour quelque chose d'utile, c'est à condition que pareil aux physiciens qui en étudiant l'électricité théorique ont en réalité crée le téléphone, il ferme résolument les yeux à la pratique pour faire œuvre de science. Or la science est impassible (*ibid*., p. 328-329).

Même sous l'occupation nazie, Marc Bloch ne touchera pas à ce principe. Ainsi devant ses étudiants de Clermont-Ferrand en 1940 il répète jusque dans la formulation le même credo : « L'histoire est un mode de connaissance scientifique. Elle n'a donc point à porter de jugements de valeur, lesquels sont […] du domaine de l'action. Sa devise est très exactement celle de Spinoza dans le *Tractatus* […] *politicus* : "*Sedulo curavi humanas actiones non ridere, non*

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 370/544

lugere neque detestari, sed intelligere." » (Si le médiéviste ici ne traduit pas la citation, aujourd'hui il vaut peut-être mieux : « J'ai essayé de regarder les actions humaines sans rire, sans plainte et sans haine, mais pour les comprendre. ») Et Bloch de poursuivre : « De l'histoire, l'homme d'action peut tirer des enseignements pratiques (et dans le domaine civique tout historien est obligatoirement homme d'action [il écrit cela en octobre 1940 !]). Mais c'est à la façon dont le médecin, par exemple, tire parti de la biologie. Pour le biologiste il n'y a pas de bons ou de mauvais bacilles. Il y en a pour le médecin. Les deux étapes – science et technique – sont bien distinctes » (*ibid*., p. 838).

Si on relit l'*Apologie pour l'histoire* devant cet arrière-fond, les fameuses pages sur « juger ou comprendre ? » prennent évidemment un sens nouveau. Car ce que Bloch revendique et recommande ici n'est nullement une compréhension herméneutique, voire une immersion dans « l'autre » ou une reconnaissance entre « sujets », comme on pourrait le penser aujourd'hui un peu rapidement. Mais il s'agit plutôt d'une sorte de plaidoyer stoïque contre l'habitude des historiens de s'ériger en juges – non seulement « d'instruction », mais en juges tout court ! Et le magnifique mot d'ordre « essayez de comprendre ! » fonctionne alors chez Bloch comme l'équivalent français de l'*intelligere* de Spinoza, avec toutes les nouvelles difficultés que cette exigence rigoureuse peut impliquer.

Aujourd'hui, environ quatre-vingts ans après Marc Bloch, les historiens et les historiennes se trouvent dans une situation paradoxale : d'une part, en tant que professionnels, ils sont appelés à écrire l'histoire humaine de manière aussi objective que possible, c'est-à-dire aussi proche de la « vérité historique » et avec un minimum de « jugements de valeur » ; et d'autre part – et c'est là un écart qu'ils doivent assumer – ils ne peuvent refuser entièrement la demande, parfois violente, de la part de la société de lui fournir pour sa « mémoire collective » les matériaux et les interprétations nécessaires à sa reproduction élargie. Or à chaque fois il s'agit de luttes : pour l'histoire comme pour la mémoire, contre l'ignorance du passé ou sa déformation rétrospective à des fins de légitimation et de reconnaissance. Si l'historien alors n'est pas un militant

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 371/544

typique, il n'en est pas moins un chasseur de mythes et de fausses « morales », que ce soit du passé le plus ancien ou le plus proche, donc du temps présent.

Bibliographie

Assmann Aleida (2020), *Das neue Unbehagen an der Erinnerungskultur. Eine Intervention* [2013], Munich, Beck.
Berg Nicolas (2015), *The Holocaust and the West German Historians. Historical Interpretation and Autobiographical Memory* [2003], Madison WI, University of Wisconsin Press.
Bloch Marc (2006), *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, dir. par Annette Becker et Marc Bloch, Paris, Gallimard.
Dumoulin Olivier (2003), *Le Rôle social de l'historien. De la chaire au prétoire*, Paris, Albin Michel.
Schöttler Peter (2017), *Du Rhin à la Manche. Frontières et relations franco-allemandes au XX^e siècle*, Tours, Presses universitaires François Rabelais.
Stern Fritz (1999), *Das feine Schweigen*, Munich, Beck.
Trouillot Michel Rolph (1995), *Silencing the Past: Power and the Production of History*, Boston, Beacon Press.

Lire aussi : Heurtin (xxxiii).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 373/544

XXXV

Une internationalisation des mémoires locales ?

PAR SÉLIM SMAOUI

Comment se souvient-on ? Pour répondre à cette question, le sociologue est amené à examiner les « cadres sociaux », tels que les décrivait le sociologue Maurice Halbwachs, dès 1925, à l'épreuve desquels s'évoquent, s'échangent et se reconstruisent les souvenirs. À cet égard, la sociologie de la mémoire qui, en France, a été développée par Marie-Claire Lavabre, peut se lire comme une sociologie de la socialisation. Entreprendre d'étudier la « mémoire » des individus revient à analyser comment des expériences socialisatrices – par exemple familiales (Gollac, Oeser, Pagis, 2015), scolaires (Oeser, 2010) ou partisanes (Lavabre, 1994) – façonnent les représentations que les individus se font du passé.

Les cadres sociaux de la mémoire sont donc centraux pour l'analyse, mais le sociologue doit veiller à distinguer les formes de remémoration qui s'y déploient. L'équivocité de la notion de « mémoire » l'explique. D'une part, la « mémoire » désigne un fait social. Par le jeu des médiations sociales, les individus se remémorent des événements passés qu'ils n'ont pas forcément vécus. Pour le sociologue, la « mémoire » est alors un phénomène à expliquer (il interroge les logiques sociales qui président à la remémoration), et qu'il construit lui-même comme objet (il peut observer ces dynamiques auprès d'acteurs qui ne sont pas engagés en conscience dans une activité de remémoration).

Concept de sciences sociales, la mémoire est d'autre part une « préoccupation en soi » (Lavabre, 2014) pour les acteurs sociaux. En effet, à la faveur de mutations contemporaines telles que l'affirmation d'un « devoir de mémoire » (Ledoux, 2016), ou la valorisation du témoignage (Wieviorka, 1998) et de la figure de la victime

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 374/544

(Fassin et Rechtman, 2007), la « mémoire » est devenue un enjeu que les acteurs investissent explicitement. Les mobilisations pour la mémoire de la Shoah, de l'esclavage, des répressions dictatoriales, entre autres, l'illustrent. Pour les individus qui les animent, et qui se présentent comme militants mémoriels, la « mémoire » définit leur identité. Elle est un horizon de leurs discours et de leurs activités. La mise en récit du passé, *via* des hommages, des séances de témoignages ou des manifestations artistiques est leur objectif explicite. Elle fait même office de principe moral ; la mémoire est vertueuse, réparatrice, justicière…

Aussi, le sociologue étudie des modalités différentes de socialisation à la mémoire. D'un côté, il analyse des formes de remémorations *implicites*, qui se déploient lors d'interactions ordinaires et fort variées de la vie sociale. De l'autre, il examine des stratégies définies d'acteurs, qui formulent des discours et qui se dotent d'outils qui engagent explicitement à la réminiscence. Prenant acte de ces dynamiques contrastées, et de la redéfinition contemporaine de la notion de « mémoire », Marie-Claire Lavabre a récemment proposé de distinguer une « sociologie des souvenirs », qui retrace les « conditions sociales [de] l'émergence, l'évocation et la formulation des souvenirs » (2016), d'une « sociologie de la mémoire », qui examine les « pratiques et [l]es acteurs qui se saisissent de la mémoire comme ressource politique » (2020). L'irruption historique des « enjeux mémoriels » a ainsi incité à repenser les objets disciplinaires, et à spécifier les dynamiques socialisatrices explicitement dédiées à la mémoire.

Cet effort de spécification se justifie d'autant plus que les espaces de socialisation aux événements passés se sont aujourd'hui beaucoup professionnalisés et sophistiqués – c'est le phénomène que je souhaite illustrer ici. Depuis les années 1990, en effet, l'essor d'une expertise internationale spécialisée dans la gestion du « post-conflit » (Lefranc, 2022), promotrice d'outils (juridiques, scientifiques, thérapeutiques…) pensés pour guérir les sociétés de leur passé violent, a grandement reconfiguré les formes de la remémoration. À la faveur de la circulation internationale de leurs préceptes, et de leur diffusion à l'échelle locale, c'est désormais un large assemblage d'acteurs, de pratiques et de savoirs qui charpente les espaces locaux de la socialisation mémorielle. Afin de faire état

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 375/544

de la spécificité de ces nouveaux cadres sociaux de la mémoire, qui entremêlent logiques locales et internationales, je décrirai comment la remémoration routinière des « disparus » en Espagne a été retravaillée sous l'effet de cette expertise internationale.

De la commémoration à l'actualisation de la cause des « disparus » en Espagne

L'Espagne a connu depuis le début des années 2000 d'importantes mobilisations mémorielles dénonçant les crimes franquistes perpétrés pendant la guerre civile (1936-1939) et la dictature (1939-1975). Dans ce pays où nulle politique mémorielle relative à la violence passée n'avait été adoptée depuis la fin de la dictature, et où il était au contraire fait vertu de l'« oubli » au nom de la « réconciliation entre tous les Espagnols », ces mobilisations ont donné lieu à des espaces d'échanges inédits. Les activités organisées par les associations mémorielles (manifestations, *sit-in*, conférences, débats, soirées-concerts, cérémonies d'exhumations, expositions ou projections de films-documentaires) ont en effet signé l'apparition dans l'espace public d'autant de lieux dédiés à la commémoration des « victimes du franquisme ».

Ces espaces mémoriels, que des femmes et des hommes ont commencé à fréquenter quotidiennement, empruntaient au départ aux caractéristiques classiques des rassemblements commémoratifs (Latté, 2015). L'on y trouvait des « entrepreneurs de mémoire » (leaders associatifs, historiens engagés) cherchant à ce que tout un chacun se reconnaisse dans une narration commune, ainsi que des personnes présentées comme proches de victimes, qui témoignaient une à une de la violence qui avait frappé les leurs. Sur le plan symbolique, ces espaces entretenaient l'univers de référence du militantisme antifranquiste (slogans, drapeaux républicains, chants, iconographie). Enfin, sur le plan des pratiques et de leurs finalités, la mémoire de la violence passée s'invoquait en puisant

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 376/544

dans un répertoire commémoratif ritualisé (hommages, visites de lieux de mémoire, débats, inauguration de plaques…), afin d'en appeler à la « reconnaissance sociale et politique » des « victimes ».

La morphologie de ces espaces mémoriels s'est toutefois enrichie tout le long des années 2000, suite à la diffusion locale de pratiques (par exemple, exhumer des charniers ou lutter contre l'impunité) et de lexiques (disparition forcée, traumatisme, vérité, justice, réparation) promus par les milieux internationaux des droits humains. L'engagement de militants et de professionnels inscrits dans des réseaux ibéro-américains associant notamment activistes, avocats, légistes, psychologues, couplé au souci des leaders associatifs de s'aligner sur les pratiques internationales en vogue, a en effet introduit des manières supplémentaires d'invoquer le passé au sein de ces espaces de mobilisation.

L'influence de trois principales catégories d'acteurs doit être citée. Celle, d'abord, des psychologues. En vertu de leurs expériences dans les droits humains en Amérique latine (Argentine, Chili), ou dans des contextes post-conflits, ceux-ci ont diffusé de nouvelles manières pour évaluer les effets de la violence passée. Ainsi de la catégorie du « traumatisme ». Mobilisé par des thérapeutes accompagnant les victimes au sein des associations, cet idiome a actualisé l'héritage de la violence. En arguant d'une transmission intergénérationnelle des traumatismes, et en affirmant les vertus thérapeutiques d'un « travail de mémoire » qui soigne des séquelles dont les familles souffriraient encore, ces psychologues ont véhiculé un même constat parmi les victimes : les effets de la répression franquiste se manifesteraient toujours dans les psychés des proches de victimes. Par conséquent, ceux-ci devaient bénéficier d'une réparation aussi urgente que nécessaire.

La présence de juristes engagés, comme le souci croissant des associations de se référer aux normes du droit international, a également transformé le rapport au passé violent. La diffusion de normes permettant de définir des responsabilités ainsi que les termes d'une réparation possible, a redonné une actualité aux effets de la violence passée. Ainsi de la notion de disparition forcée. Selon le droit international, face à un cas de disparition forcée, le temps écoulé importe guère. Qu'une personne ait disparu la veille ou soixante ans auparavant, elle demeure victime d'une disparition

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 377/544

forcée tant que les autorités n'auront pas fourni d'information sur son sort. Cette fiction juridique, qui définit l'imprescriptibilité de ce crime contre l'humanité, et qui atteste ainsi d'une impunité toujours présente, a également révélé toute l'actualité de cet événement éloigné dans le temps.

Enfin, l'engagement d'experts forensiques (médecins, archéologues et anthropologues légistes) dans la recherche des « disparus » a tout autant rééduqué le regard à porter sur le passé. Redéployant localement les acquis du « tournant forensique » des enquêtes sur les crimes de masse (Weizman, 2011 ; Anstett et Dreyfus, 2015), une expertise scientifique internationalisée (Rosenblatt, 2015) qui entend produire une vérité fondée sur des preuves matérielles, ces acteurs ont continuellement exhumé des charniers, attesté de violences méconnues, et réévalué le dénombrement des victimes. La médiatisation de leurs pratiques, leur collaboration associative, et leur participation aux activités mémorielles, leur a permis de tisser de forts liens avec les proches de victimes. Au contact de ces scientifiques qui ne cessaient de produire des données inédites sur les faits perpétrés, ceux-ci ont appris à concevoir que la « vérité » sur le passé était un chantier permanent.

Ces différents experts ont incité tout un chacun à réinterpréter la violence franquiste à l'aide des outils mobilisés pour penser et traiter les crimes de masse contemporains. Ce faisant, ils ont contribué à *actualiser* les crimes passés. En effet, en prouvant la rémanence des traumatismes, en attestant une impunité toujours présente, et en accroissant la connaissance des massacres, ces savoirs ont souligné toute l'actualité de la cause des « disparus ».

Hybridation des formes de la réminiscence : l'exemple des exhumations

En hybridant des formes de remémoration locales (récits, symboles, imaginaires) et internationales (savoirs experts, normes), ces

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 378/544

mobilisations mémorielles ont donné lieu à des « cadres sociaux de la mémoire » à la morphologie renouvelée. Les exhumations de charniers où gisent les « disparus », une activité mémorielle très courante en Espagne, en sont un bon exemple. Ces rituels localisés, caractérisés par une forte coalescence d'acteurs coopérant les uns avec les autres (proches de victimes, militants, villageois, historiens, juristes, psychologues, archéologues et anthropologues), illustrent la pluralité des dynamiques de remémoration dont le sociologue de la mémoire se doit de tenir compte.

D'abord, en raison de la pluralité des acteurs qu'elles rassemblent, les exhumations mettent en scène une diversité de rapports au passé. Rite funéraire pour les familles, l'exhumation est également un lieu où riverains et villageois viennent partager récits, rumeurs et témoignages sur les faits ; où militants convoquent par les chants, les discours et les pleurs, le souvenir de héros à honorer ; où des psychologues incitent les proches de victimes à dire leurs traumatismes lors de séances dédiées ; où, secondés d'historiens dépiautant les archives glanées, des légistes manipulent vestiges et ossements pour les faire parler. En cet espace circonscrit, en somme, l'événement passé se dit, se pense et se traite *via* une large gamme de pratiques remémoratives.

Quoique se déployant en un même espace, ces divers discours et pratiques remémoratives n'ont pas le même statut. Ainsi, alors que les récits villageois expriment une mémoire très localisée – les lieux, les faits et les identités s'énonçant selon des savoirs autochtones et situés –, les militants internationalisés des droits humains inscrivent les faits sur une autre échelle d'équivalence. Le « paysan fusillé », enterré dans le « ravin des morts » pour les uns, est aux yeux des seconds un « disparu », gisant dans une « fosse de victimes du franquisme » semblables à celles qui parsèment le reste du pays, la Bosnie ou même le Cambodge. En cet espace, coexistent des cadres d'interprétation différenciés de l'événement passé, qui dérivent d'un large éventail de variables (trajectoires sociogéographiques des individus, historicités des concepts, compétences, etc.) que le sociologue doit objectiver.

Enfin, la bonne intelligence, l'empathie et l'esprit de solidarité que partagent les participants n'annulent guère les rapports de pouvoir. Ces acteurs aux statuts divers sont dotés de légitimités et de

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 379/544

ressources contrastées. Du reste, si certains ont des mobiles politiques avérés, d'autres n'en ont pas. Il ressort qu'en ces espaces mémoriels, des savoirs sont tacitement marginalisés au profit d'autres, des mémoires populaires se trouvent ré-énoncées, des témoignages complétés, corrigés ou supplantés. C'est, autrement dit, au croisement de jeux de pouvoirs et d'influences que doit être saisie la remémoration.

En Espagne, et comme ailleurs, l'internationalisation de la mémoire locale s'est concrètement traduite par la participation active de militants transnationaux, d'universitaires, de scientifiques et d'experts au sein des espaces de la socialisation mémorielle. Deux réflexions relatives à la pratique contemporaine de la sociologie de la mémoire peuvent à partir de là être partagées.

D'abord, la participation de ces acteurs a eu pour effet de sophistiquer les processus de remémoration. En effet, en faisant voyager des concepts, diffusant des normes de conduite et partageant de nouveaux savoirs relatifs au traitement du passé, ces acteurs contribuent à multiplier les leviers de la remémoration. Les rituels d'exhumation de fosses communes ont à cet égard illustré que si le passé était médié par les témoignages villageois, les récits militants, et les savoirs des historiens, il était tout autant ré-énoncé par les outils interprétatifs du droit, de la psychologie ou de l'archéo-anthropologie forensique. Comprendre les multiples logiques qui président à la remémoration suppose d'emprunter les outils de la science politique pour rendre raison des rapports de pouvoir entre acteurs, leurs stratégies, compétences et légitimités contrastées ; de dialoguer avec d'autres sous-champ des sciences sociales comme la sociologie du droit, des sciences, du militantisme, du numérique, ou de la criminalistique ; d'allier sociologie du local et de l'international pour restituer les échelles depuis lesquelles pensent et agissent les acteurs. La morphologie de ces espaces commande un décloisonnement de la sociologie de la mémoire. Seulement, loin de diluer ce courant d'analyse, un tel décloisonnement ne fait que renforcer son bien-fondé. Car prendre au sérieux que les phénomènes mémoriels sont aujourd'hui au carrefour de dynamiques multiples, et se donner les moyens de les analyser comme tels, ne revient, en effet, qu'à

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 380/544

réaffirmer la position principielle de la sociologie de la mémoire : celle d'analyser la mémoire en s'armant des outils ordinaires, et *partagés*, des sciences sociales.

La participation active d'universitaires et de scientifiques appelle ensuite une deuxième observation quant à la « neutralité » du sociologue de la mémoire. Car ces acteurs informent considérablement les dynamiques que le sociologue prend pour objet. Certes, la situation n'est pas nouvelle. Historiens et philosophes, battant le fer pour tantôt célébrer les bienfaits du « travail de mémoire », tantôt pour en déplorer les « abus », ont longtemps cadré les termes à travers lesquels les enjeux mémoriels se devaient d'être pensés – obligeant la sociologie de la mémoire à affirmer une position « tierce » et non normative (Gensburger et Lavabre, 2005). Cependant, loin de se contenter de prêcher les vertus de la mémoire par écrit, scientifiques et académiques agissent aujourd'hui en pratique sur le terrain. À grand renfort de ressources, ils encadrent les acteurs, orientent leurs pratiques, imposent les critères à l'aune desquels les faits se doivent d'être remémorés. Une telle immixtion des concepts et des pratiques scientifiques pose un certain nombre de défis au sociologue. Ainsi, des notions analytiques (« victime traumatique », « déni », « mémoire familiale »…) étant désormais des catégories mobilisées par les enquêtés pour définir leur situation, le sociologue se doit de repenser sa panoplie conceptuelle pour ne pas que son discours se confonde avec celui de ses enquêtés, fussent-ils eux-mêmes sociologues. De même, les experts mobilisant des connaissances fondées sur un système de validité scientifique, certains discours peuvent emporter le jugement du sociologue, et le contraindre tacitement à partager une position – le cas d'une attestation forensique de faits qui contredirait des témoignages locaux, par exemple. Sans multiplier les exemples, face à un tel enrichissement conceptuel et pratique de son objet, le sociologue se doit de redoubler d'efforts de réflexivité et de distanciation pour préserver une parole neutre, seule capable de rendre fidèlement raison des processus mémoriels et ainsi lui permettre d'être à la hauteur de son métier.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 381/544

Bibliographie

ANSTETT Élisabeth et DREYFUS Jean-Marc (2015), *Mass Violence, Genocide and the Forensic Turn*, Manchester, Manchester University Press.

FASSIN Didier et RECHTMAN Richard (2007), *L'Empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion.

GENSBURGER Sarah, LAVABRE Marie-Claire (2005), « Entre "devoir de mémoire" et "abus de mémoire" : la sociologie de la mémoire comme tierce position », *in* Bertrand Müller (dir.), *L'Histoire entre mémoire et épistémologie, autour de Paul Ricœur*, Lausanne, Payot, p. 76-105.

GOLLAC Sibylle, OESER Alexandra et PAGIS Julie (dir.) (2015), *Histoires de famille. Les récits du passé dans la parenté contemporaine*. Paris, Rue d'Ulm.

HALBWACHS Maurice (1994), *Les Cadres sociaux de la mémoire* [1925], Paris, Albin Michel.

LATTÉ Stéphane (2015), « Le choix des larmes. La commémoration comme mode de protestation », *Politix*, 110, p. 7-34.

LAVABRE Marie-Claire (1994), *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la FNSP.

LAVABRE Marie-Claire (2007), « Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales*, 5, p. 139-147.

LAVABRE Marie-Claire (2014), « La commémoration : mémoire de la mémoire ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, 3, p. 26-37.

LAVABRE Marie-Claire (2020), « La mémoire collective comme métaphore », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 50 (1), p. 275-283

LEDOUX Sébastien (2016), *Le Devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, Paris, CNRS.

LEFRANC Sandrine (2022), *Comment sortir de la violence politique ? Enjeux et limites de la justice transitionnelle*, Paris, CNRS.

OESER Alexandra (2010), *Enseigner Hitler. Les adolescents face au passé nazi en Allemagne. Interprétations, appropriations et usages de l'histoire*, Paris, MSH.

ROSENBLATT Adam (2015), *Digging for the Disappeared. Forensic Science After Atrocity*, Stanford, Stanford University Press.

WEIZMAN Eyal (2011), *The Least of All Possible Evils: Humanitarian Violence from Arendt to Gaza*, New York, Verso.

WIEVIORKA Annette (1998), *L'Ère du témoin*, Paris, Plon.

Lire aussi : Feld, Gluck, Jelin, Jouhanneau, Mary, Schöttler (XXXIX, XLIX, XVII, XLVIII, XXXVII, XXXIV).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 383/544

XXXVI

Comment tenir le fil d'une enquête sur la mémoire ?

PAR MARIE-CLAIRE LAVABRE

Les travaux sur la mémoire ont une histoire et les manières d'étudier et de cerner le souvenir ne sont pas elles-mêmes hors du temps. L'enquête sur laquelle ce texte revient a été pour l'essentiel réalisée dans les années 1980. À quelques exceptions près, les personnes que j'ai rencontrées ne sont plus, sinon dans la mémoire de leurs proches et camarades, tout comme les mondes dont elles m'avaient livré le souvenir : monde rural et monde ouvrier pourvoyeurs d'emplois, mais aussi monde communiste, de France et des pays du « socialisme réel » d'avant 1989.

Le livre *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste* est issu d'une thèse intitulée *Mémoire et politique. Le cas du Parti communiste français*[1]. La thèse ambitionnait de mettre à l'épreuve la théorie de Maurice Halbwachs à partir d'un parti politique, « groupe intermédiaire » entre l'individu et la nation, réputé pour son souci de l'histoire et la capacité de ses militants à consentir un effort important de formation en la matière. Ce travail reposait sur trois pieds, quantitativement équivalents. Le premier relevait de la construction d'un dispositif théorique, fondé sur un questionnement des approches de la mémoire en sciences sociales. Le deuxième s'appuyait sur une exploration de l'historiographie communiste, examinait plus largement les sources écrites de la « mémoire historique » : brochures commémoratives, presse, autobiographies de

1. Engagée au cours de ma scolarité de troisième cycle sous la direction de Georges Lavau puis amplifiée et transformée en thèse d'État, elle a été soutenue à Sciences Po en 1992.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 384/544

dirigeants ou de militants exemplaires de 1920 à 1989 produites dans le cadre du Parti. Le troisième envisageait la « mémoire vive » des militants communistes et les souvenirs des expériences passées. Largement amputé de sa partie proprement théorique, le livre reproduit néanmoins la structure de la thèse en trois études de cas doublés de contrepoints, la Révolution française et la Commune, le choc de l'année 1956 (soit le stalinisme) et le mythe soviétique, les représentations et images de De Gaulle et la mémoire de la Résistance communiste.

Écouter les souvenirs

Quoi qu'il en soit, les analyses du *Fil rouge* sont issues de deux enquêtes qualitatives fondées sur la réalisation de trois entretiens par enquêté[1]. Situées sur deux terrains de ce fait assidûment et longuement fréquentés, avec des enquêtés recrutés localement selon la méthode de « la boule de neige », les enquêtes se sont apparentées à une forme d'ethnographie non revendiquée comme telle. C'était il y a plus de trente ans et je peux aujourd'hui évoquer nombre d'observations ou de propos hors enregistrement notés dans des carnets.

Le premier terrain a été réalisé dans une région rurale, en Picardie. Il couvrait l'espace d'une section locale du Parti communiste jusqu'aux pourtours d'une petite ville, à une grosse centaine de kilomètres de Paris vers l'est. Celle-ci devait sa prospérité relative à son statut de préfecture, à la présence d'une importante garnison, d'un hôpital et d'une maternité, de nombreux établissements scolaires et d'une offre commerçante diversifiée. Subsistait

1. Le premier, à partir d'une consigne générale, invitait mes interlocuteurs à parler de l'histoire du Parti communiste français et du mouvement ouvrier. Le deuxième incitait plus précisément au récit des souvenirs personnels et de la trajectoire biographique. Le troisième était fondé sur un ensemble de documents et de photographies à commenter.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 385/544

la « cité des cheminots », apparemment restée identique à elle-même, vestige d'un nœud ferroviaire autrefois très actif. Néanmoins, rarement identifiée depuis Paris, en dépit de son important patrimoine architectural, la ville n'avait jamais intéressé quiconque hors quelques médiévistes ou historiens de la Première Guerre mondiale. L'ensemble périclitait. Dans la rue principale, autrefois florissante, les boutiques avaient commencé de disparaître les unes après les autres, désertées pour les grandes surfaces qui s'étaient déjà installées en périphérie ou victimes de l'attractivité des villes moyennes pas trop lointaines, voire de Paris pour les plus aisés. Cette petite préfecture de province, plutôt de droite, votait parfois à gauche, de même que les villages alentour, à l'exception de l'un d'entre eux dont le maire était communiste.

Le Parti communiste n'y avait jamais été très florissant, sans qu'on puisse pour autant parler de « terre de mission ». Quant aux alentours immédiats, dominés par la culture du blé et de la betterave à sucre, ils n'avaient guère d'autres charmes que les vastes forêts patrimoniales, connues pour les chasses à courre. Une anecdote courait à ce propos dans la région : le maire d'un petit village dont le nom évoquait comiquement celui du secrétaire général du Parti communiste de l'époque venait de refuser un échange de terres avantageux pour la commune à un prince de grande notoriété soucieux d'accroître ses chasses gardées. Non loin néanmoins, les petites sucreries dans les villages étaient déjà fermées et leurs murs abandonnés aux ronciers, les ouvriers agricoles bien moins nombreux qu'ils n'avaient été. Seul le contraste entre les belles demeures imposantes qui jouxtaient les corps de ferme et les modestes maisonnettes du village rappelait leur présence, tandis que les récents lotissements à l'orée des villages témoignaient de l'arrivée encore récente des « rurbains ».

Ce terrain, déjà familier (j'y avais fait d'autres enquêtes, de moindre importance), ne m'a guère apporté de surprises, sinon à l'occasion de ma plongée dans les archives départementales, nécessaire à la reconstitution de l'histoire locale du communisme. L'archiviste, lassée des généalogistes amateurs, ne s'était pas montrée avare d'autorisations, de conseils et de consignes. J'ai consulté tous les dossiers utiles entre 1921 et 1955 et y ai découvert les pratiques, les savoir-faire et parfois les bévues des renseignements

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 386/544

généraux. L'expérience m'avait laissée ambivalente, entre satisfaction et malaise. Quant aux archives locales du Parti communiste français, elles avaient été en partie détruites quelques années auparavant par un jeune secrétaire de section soucieux d'effacer les usages, dénonciations, exclusions et autres infamies de l'époque stalinienne. Il n'en avait conservé que quelques fragments « pour mémoire », notamment des correspondances avec les instances supérieures du parti, terriblement révélatrices, de fait, de la période, telle que vécue, « au ras du sol ».

L'enquête en revanche m'a fait rencontrer des personnes attachantes, quelques-unes décisives pour mon apprentissage de sociologue. Une institutrice m'avait dès la première fois très longuement reçue chez elle. C'était le jour de la rentrée scolaire mais, retraitée depuis peu, ce n'était plus « sa » rentrée. Cette circonstance a donné une tonalité particulière à l'entretien (et par la suite aux suivants). Plus encore, cette première rencontre, dès les premières minutes, a été très instructive. « Michèle » m'avait signifié dans un mouvement d'agacement – voire de colère – que si je souhaitais entendre autre chose que « son » communisme, quotidien, sans rapport aucun avec le « communisme intellectuel » de certains voire avec « la politique », il me fallait aller voir son mari, agrégé d'histoire et maire du village ! Au-delà du *Fil rouge*, les entretiens avec Michèle, particulièrement riches, ont constitué la matière d'un article intitulé « Au Parti des ouvriers » (1992) et plus récemment d'une étude d'un cas de « conversion » du catholicisme au communisme dans un ouvrage collectif (2021).

Dans le même ordre d'idées, je me rappelle un ouvrier agricole, plus soucieux d'aller chercher ses « Huma[1] » pour sa tournée du dimanche que de perdre son temps à me parler – puisqu'aussi bien, là encore, je semblais attendre de lui un récit sur « l'histoire du Parti », qui, avait-il affirmé, ne l'intéressait aucunement. Un « Pas d'autre question ? » récurrent, accompagné d'un demi-mouvement pour signifier son départ imminent ont fini par avoir raison de la rigueur méthodologique à laquelle je m'appliquais.

1. Il s'agit ici de *L'Humanité-Dimanche*, hebdomadaire lié au quotidien communiste *L'Humanité* dont la distribution aux abonnés était assurée par les militants.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 387/544

L'un et l'autre, si différents à bien des égards, avaient résisté à la « consigne » de l'enquêtrice. L'un et l'autre ont contribué de manière décisive à orienter l'enquête vers le recueil d'histoires de vie et de souvenirs. Ce qui, évidemment, allait me poser d'autres problèmes. Je me rappelle encore un ancien cheminot, très âgé, adhérent des années 1920, et mon désarroi, quand il a été saisi d'une violente émotion à l'évocation de son enfance, de la mort de son père et des « belles études » de ses frères et sœurs issus du remariage de sa mère. Il m'avait confié n'avoir jamais parlé de cette « injustice », sans nul doute fondatrice, lui, devenu ouvrier, « classe contre classe », les autres dotés de « bonnes situations ». Plus tard, un psychanalyste, rencontré dans un groupe de travail, formulerait que les sociologues sont parfois capables de se « comporter comme des bouchers », à faire parler des gens qui n'ont rien demandé et à les abandonner sans suite, pour être exacte « sans les recoudre ». Dont acte.

D'autres enquêtés, en revanche, étaient acquis à la demande, pour ne pas dire formés à l'exercice. « Maurice », adhérent de 1934, ne se lassait pas de raconter avec force détails son histoire de militant exemplaire et enthousiaste, de son adhésion au *Café de la gare* – « Vous voyez où je veux dire ? » – jusqu'aux années les plus récentes. Il revendiquait un goût prononcé de l'histoire du communisme et, au-delà, évoquait les « lectures du samedi » à l'école primaire, notamment sur la Révolution française avant de conclure que « c'était hier », preuves à l'appui, indiquant précisément tel lieu ou telle croisée de chemins où s'était passé tel ou tel événement de l'époque – « Vous voyez où je veux dire ? » J'ai écouté le plus souvent avec intérêt ce militant modèle, regardé avec plaisir les nombreuses photographies qu'il exhumait, d'un groupe de vendeurs de *L'Humanité*, d'une réunion du Parti, de la visite dans la région de tel ou tel responsable national (dont j'avais par ailleurs trouvé trace dans les archives).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 388/544

Comment comprendre les silences sur la mémoire ?

Parfois, néanmoins, la lassitude me saisissait à subir sans broncher son récit minutieux des années 1950 et de son combat d'élu communiste au sein du conseil municipal pour l'implantation de lampadaires sur les remparts de la ville. De la mort de Staline, du XX^e^ congrès du PCUS et du rapport Khrouchtchev, pas un mot[1]. Comme chez d'autres d'ailleurs. Mais l'effet de contraste entre sa mémoire exceptionnellement précise et son souci d'une chronologie sans failles rendait ses silences plus pesants sinon plus éclatants.

C'est donc à lui que je dois plus particulièrement la mise en place d'un troisième entretien destiné à me permettre de revenir sur un certain nombre de thèmes et d'événements dont personne n'avait spontanément parlé, sans pour autant avoir à formuler des questions, soit « la quadrature du cercle méthodologique ». Guy Michelat, sociologue et méthodologue inventif, m'avait donné l'idée d'utiliser une « méthode projective » fondée sur des photographies et documents. Nous en avons longuement discuté, avons non moins longuement cherché, lui dans la masse de ses photographies personnelles (graffitis saisis sur les murs de Paris, manifestations, etc.), moi à la photothèque de la Documentation française (affiches, photographies de presse, etc.), un ensemble d'images à tester et à sélectionner pour aboutir à une vingtaine de documents, supports de ce troisième entretien. Celui-ci consistait à inviter l'enquêté à commenter les images présentées une à une, comme dans un album de famille.

Pour en finir avec « Maurice », il ne s'est pas révélé décevant. Glissée entre une photographie de manifestation « Renault pour la victoire du programme commun » et une de Thorez un jour de

1. Le rapport « secret » de Khrouchtchev sur le « culte de la personnalité » et les crimes de Staline ont été révélés dans une séance à huis clos au cours du XX^e^ congrès du PCUS en 1956. Rapidement connu et publié, il a longtemps été qualifié de « rapport attribué au camarade Khrouchtchev » par le Parti communiste français.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 389/544

1er mai[1], celle de la couverture d'une brochure éditée par le PCF faisait apparaître trois caricatures particulièrement hideuses, accompagnées d'une légende, « Trotsky, Doriot = Hitler[2] ». Quand nombre de mes enquêtés, étonnés, muets ou laconiques, sont rapidement passés à la suite, Maurice s'est exclamé : « Ah ! Mais là, c'est un dessinateur de *L'Huma* ! Je le reconnais ! Il dessinait dans *L'Huma* avant-guerre. J'en suis sûr ! » Puis visiblement perplexe, déconcerté : « Mais ça, non, je n'ai jamais vu ça. Trotsky, Doriot = Hitler ? Et ça viendrait du Parti ? » Personnage peu banal, il aurait à lui seul suffi à valider la méthode. Au-delà, passé le frein de « l'esprit de parti », il ne s'est pas montré avare d'anecdotes sur le stalinisme à la française et les hauts faits et pratiques de ces années lumineuses où « les choses étaient claires et saines ».

On l'aura compris, cette première phase, engagée avec une grande fraîcheur d'âme méthodologique, raturée, corrigée au fil de mes erreurs et déconvenues, a aussi fait office d'un genre de brouillon. L'enquête n'en finissait pas de s'alourdir et le protocole, de se préciser, prêt à un réemploi. J'étais par ailleurs assez consciente que ce premier terrain, choisi et poursuivi parce que d'accès facile – et ce d'autant plus qu'il était proche de Reims, lieu de ma première affectation au CNRS – en appelait un autre, au plus près de ces bastions ouvriers privilégiés par la « mémoire communiste », telle qu'elle s'exprimait notamment dans de nombreuses autobiographies, dont bien sûr, *Fils du peuple*, autobiographie exemplaire de Maurice Thorez controversée, « miroir du peuple communiste » néanmoins.

Le souci de contraste et les circonstances m'ont ainsi conduite au cœur d'un important bassin industriel, haut lieu de la mine et de la sidérurgie, « matrices » essentielles de l'adhésion au communisme (Molinari, 1991). Cette seconde enquête, engagée dès avant la toute fin de la première, s'est finalement déroulée sur les terres mêmes de *Germinal*. Je ne connaissais pas la région, du moins pas

1. Maurice Thorez, secrétaire général du PCF entre 1930 et 1964 y apparaît dans la manifestation, accompagné d'un mineur qui porte un enfant sur ses épaules, selon toute vraisemblance, son fils Paul Thorez. L'âge du garçonnet permet de dater approximativement la photographie de la fin des années 1940.
2. L'orthographe Trotsky est conforme à ce qui apparaît sur la brochure. La brochure date de 1938, soit l'année de la création de la IVe Internationale par Trotsky.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 390/544

de manière sensible, mais la production académique, historienne et sociologique, était cette fois suffisamment importante pour m'éviter toute autre investigation personnelle. *La Revue du Nord* venait notamment de publier une vaste enquête collective sur « Sociabilité et mémoire collective » (1982).

Ce qui reste du passé de l'enquête

Que dire de cette enquête sinon qu'elle m'a durablement affectée ? La ville, encore forte et fière quelques années plus tôt de son rôle prépondérant dans la production d'acier en France, était frappée de plein fouet par le chômage massif provoqué par l'arrêt de la production décidée en 1978 par Usinor. J'ai encore chez moi une affiche du TDC, le « Théâtre des colères », datée de 1979[1], année de luttes, de manifestations, locales et nationales, et de violents affrontements avec la police. Las ! Le site a été totalement fermé au moment même où j'engageais mon enquête. La ville n'était que désolation. Les commerces étaient fermés. Dans les quartiers ouvriers, les hommes étaient au chômage, désœuvrés et désemparés, les femmes, qui pour beaucoup d'entre elles ne travaillaient plus depuis longtemps, se plaignaient des contraintes domestiques redoublées. Et les militants et militantes que j'approchais se montraient avides de parler, des gloires du passé autant que des calamités du présent. La « boule de neige » que formaient mes enquêtés s'épaississait au fil non seulement des contacts que chacun voulait bien me donner mais aussi des demandes directes, par téléphone ou au hasard des rencontres dans les cafés où j'attendais

1. L'affiche en noir et blanc, barrée d'une légende en jaune qui indique la date « 1979 », représente un ouvrier avec blouse et casque, les poings levés. Elle m'a été offerte à la toute fin de mon enquête. En très mauvais état, elle avait visiblement été récupérée sur place, accolée à la va-vite sur un mur de briques. Je l'ai conservée, dûment restaurée et encadrée, comme témoignage des mois passés à entendre l'histoire qu'elle raconte. Mais je n'ai pas retrouvé d'autre trace du « Théâtre des colères »

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 391/544

entre deux rendez-vous. Mon carnet de bord se remplissait à mesure : des discussions dans des réunions militantes et autres assemblées syndicales auxquelles j'étais assez impérativement conviée, intéressée mais impuissante, aux tables desdits cafés dont j'ai vite su lesquelles m'étaient interdites, toujours réservées aux mineurs ou aux sidérurgistes, en passant par l'expérience pénible d'un café-genièvre matinal qui m'avait conduite à définitivement affirmer que l'alcool m'était interdit et à mon coffre chargé de légumes et de fruits du jardin ou à mon rôle de quasi-assistante sociale quand telle ou tel me soumettait papiers à lire et à remplir. Je m'imprégnais de ces fragments de vies et de manières d'être, « franches » et rigolardes, désespérées et généreuses qui m'étaient étrangères.

Je me rappelle la résignation d'une jeune femme, seule de sa fratrie à avoir fait des études supérieures, liée et contrainte par son emploi – le seul salaire de la maisonnée – comme femme de ménage chez un médecin communiste de la ville. Ou à l'inverse, la fierté de ce vieux militant, « vingt-sept fois licencié pour raisons politiques ! », coutumier des accidents de travail, amputé d'un doigt, fatigué, abîmé, couturé de partout, commentant l'immense photographie d'un enfant à cheval, son petit-fils, impeccable en tenue de circonstance, fils de médecin et neveu d'avocat. Comme d'autres de sa trempe, il avait un immense respect du savoir, regrettait de ne pas avoir suffisamment étudié et admirait Picasso. Mille petits secrets de voisinage ou de parti m'ont également été révélés, avec une confiance étonnante, sans doute encouragée par cet immense besoin de parler et d'être écouté. Celui-ci me décrivait, avec jubilation, les manifestations d'autrefois, les boulons jetés sous les pieds des chevaux qui chargeaient, ou plus près de son expérience, les lignes de manifestants munis de bouteilles de bière pour se désaltérer d'abord et pour « cogner » ensuite et, avec une colère intacte, sa participation aux émeutes de 1979 et les arbres arrachés, quand les grévistes avaient appris que la police avait pénétré l'enceinte de l'école professionnelle où se trouvaient leurs enfants. Et de conclure : « C'est qu'ici, on était un tantinet anarcho-syndicaliste avant d'être communistes. »

Celui-là, au long passé de militant fidèle, m'a avoué, un peu gêné mais sans ressentiment aucun car c'était la « règle du parti »,

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 392/544

que son penchant pour l'alcool lui avait interdit tout accès aux « responsabilités ». Ceux qui n'avaient pas été résistants jalousaient ouvertement les pensions de ceux qui l'avaient été, lesquels me confiaient en retour devoir garder « ça » pour eux, etc. Un autre avait concédé sur le ton de la confidence, un peu honteuse quand même, qu'il n'aimait pas beaucoup les « Arabes » nouveaux venus, qui n'étaient pas, « bien sûr », comme les Polonais et les Italiens, par ailleurs honorés au musée de la Résistance. Et pour finir ce malentendu tenace avec un « roitelet » comme il aimait à se définir, enfant gravement accidenté de la mine, ancien résistant et grande figure locale, qui aurait souhaité que j'écrive sa biographie. Il m'avait d'ailleurs communiqué à cette fin le manuscrit d'une trentaine de pages qu'avait rédigé un jeune homme de ses connaissances, sans doute dans le cadre d'une activité scolaire.

De ce carnet de bord, il n'y a quasiment pas trace dans *Le Fil rouge*. La contrainte de l'anonymat des lieux et des personnes que je m'étais engagée à conserver a largement pesé, de même que l'incapacité à maîtriser les émotions suscitées par ce second terrain. Mais il est également vrai que le mode d'exposition sinon l'objet de ma recherche avait été *a priori* circonscrit par le cadre théorique que je m'étais donné et le souci de sa mise à l'épreuve dans une étude de cas. Centrée sur les caractéristiques du Parti communiste et limitée de fait par la nécessité de confronter les contenus de la « mémoire historique » – soumis aux aléas de la ligne politique – et « la mémoire vive » des militants saisie au travers de leurs souvenirs, ma démarche a abouti à des éclairages à leur tour circonscrits à quelques périodes et événements certes structurants de la « mémoire communiste » mais surtout présumés révélateurs de différentes figures de la mémoire. Là est le point. Je n'ai nul regret d'avoir fait ce choix. Pas plus que d'avoir écarté toute interprétation psychologisante voire psychanalytique de tel ou tel fragment d'entretien qui, paraît-il, aurait pu s'y prêter. Ces limites étaient inscrites dans la logique de mon projet et peuvent se justifier. Je n'avais par ailleurs ni le temps, ni la compétence, ni même l'audace nécessaire, pour traiter à chaud la totalité des données collectées au fil des jours. Mais j'ai longtemps gardé un repentir de ne pas y être revenue plus tard, happée par d'autres

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 393/544

tâches, toujours relatives à la « mémoire ». Je n'ignorais pas pour autant qu'une certaine vérité – plus individuelle sinon plus intime – de la mémoire communiste et ouvrière gisait dans ce foisonnement désordonné d'évocations furtives et d'anecdotes.

Je ne peux pas ici renoncer à évoquer un livre singulier. *Les Racines de la colère. Deux ans d'enquête dans une France qui n'est pas en marche* est un ouvrage documentaire publié en 2019 (Jarousseau). Le titre, comme un écho au « Théâtre des colères » déjà évoqué, et la photographie de couverture ont d'abord attiré mon attention. La quatrième de couverture a confirmé mon intuition. La première partie est constituée par une bande dessinée qui rappelle l'âge d'or d'une petite ville industrieuse, où le patronat et la municipalité communiste pourvoyaient à l'essentiel, le logement, la salle des fêtes, l'enseignement professionnel, en mot « tout, le travail, les copains, le cinéma, le dispensaire et même le foot ». Elle s'achève peu ou prou au moment où commence mon enquête, avec l'annonce de l'arrêt de la production décidé par Usinor, la mise au chômage de plusieurs milliers d'emplois et les luttes et affrontements qui vont suivre. Habitants et protagonistes se souviennent et racontent, quarante ans plus tard, comme mes enquêtés l'avaient fait, mêlant rage impuissante et nostalgie, évoquant parfois des luttes plus anciennes, des manifestations moins malheureuses. La deuxième partie est composée de photographies auxquelles sont associées des citations issues d'une enquête menée en 2017-2018, et met en scène la misère, le désespoir, l'immobilité contrainte quand « bouger » pour travailler devient une nécessité et une valeur. J'ai lu cet ouvrage avec émotion, et, à certains égards, avec reconnaissance. Il témoigne avec force et bien mieux que je ne peux le faire aujourd'hui du passé et du devenir d'une culture ouvrière peu présente en tant que telle dans ma « sociologie de la mémoire communiste ». Mais, encore une fois, tel n'était pas mon objet.

Les terrains sur les lesquels j'ai travaillé étaient, l'un, rural et aimablement provincial, au début de son déclin voire de son déclassement, l'autre, de grande et fière industrie, au moment du basculement. Tous deux sont aujourd'hui des terres conquises par

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 394/544

le Front national devenu « Rassemblement national ». La mémoire telle que j'ai pu la saisir – de la toute fin des années 1970 au milieu des années 1980 – est-elle « la mémoire d'un passé aujourd'hui oublié » ? Pas tout à fait. En ce sens, et pour reprendre une formule d'Halbwachs, « rien ne s'oublie dans une société », pas même la mémoire communiste qui n'en finit pas d'imprégner la mémoire du communisme, ici et là, et plus largement l'imaginaire historique d'une grande partie de la gauche en France. Mais il est également vrai que le monde des années 1970 et 1980 apparaît bien lointain et, plus encore, les références au passé dont pouvaient se nourrir les militantes et militants que j'ai rencontrés.

Bibliographie

Jarousseau Vincent (2019), *Les Racines de la colère. Deux ans d'enquête dans une France qui n'est pas en marche*, Paris, Les Arènes.

Lavabre Marie-Claire (1992), « Au parti des ouvriers », *in* Guy Patrick Azémar (dir.), *Ouvriers, ouvrières. Un continent morcelé et silencieux*, Paris, Autrement, p. 161-172.

Lavabre Marie-Claire (1994), *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de Sciences Po.

Lavabre Marie-Claire (2021), « Communisme : conversions, déconversions et reconversions », *in* Jean-Philippe Heurtin et Patrick Michel, *La Conversion et ses convertis*, Paris, Politika, p. 63-78.

Molinari Jean-Paul (1991), *Les Ouvriers communistes. Sociologie l'adhésion ouvrière au PCF*, Thonon-les-Bains, L'Albaron.

Lire aussi : Baussant, Lazar, Pudal (xxix, vii, xvi).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 395/544

Partie 4

À quoi sert la mémoire ?
Normativité et institutions

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 397/544

XXXVII

La mémoire peut-elle être une arme ?

PAR JULIEN MARY

Fruit d'une enquête de plusieurs années sur les mémoires des guerres et conflits contemporains, et en particulier sur celle des anciens prisonniers français aux mains de la République démocratique du Vietnam durant la guerre d'Indochine, cet article propose d'explorer les phénomènes et processus de (ré)armement de la mémoire. Par-delà le traumatisme, quelles ressources la mémoire d'un passé douloureux offre-t-elle à ses récipiendaires, entrepreneurs et repreneurs ? Ce faisant, cet article invite à considérer la mémoire et ses expressions comme un fait politique total. Car si la mémoire est aujourd'hui l'un des éléments premiers des politiques de pacification et de réconciliation, on oublie souvent qu'elle peut aussi représenter un arsenal intéressant pour investir les espaces de luttes du présent.

Mais qu'entendons-nous ici par « mémoire » ? La mémoire est d'abord une mécanique individuelle d'inscription dans le psychisme d'une expérience perçue par les sens. En tant que telle, elle participe à la construction de chaque individu, fonctionnant comme un espace d'enregistrement, de stockage, de récupération, mais aussi d'oubli, s'ordonnançant selon un schéma dynamique singulier, propre à chaque personne. Mais la mémoire relie également aux autres. En tant que collective, elle est l'expression d'un « champ d'expérience » (Koselleck, 1990) commun à un groupe social. À la suite des travaux de Maurice Halbwachs, Marie-Claire Lavabre (2016) subdivise ce registre de présence du passé en trois sous-registres : la « mémoire commune », au sens des souvenirs de ce qui a été réellement vécu ; l'« histoire », au sens de l'ensemble des productions académiques cherchant avec méthode à rendre ce

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 398/544

passé intelligible ; et la « mémoire historique », autrement dit, les usages de l'histoire à d'autres fins (politiques, identitaires…) que celle de la connaissance. C'est cette dernière qui nous intéresse ici principalement, au sens où la mémoire confère à celui qui s'en fait le porteur dans l'espace public une certaine autorité, légitimée par l'expérience et traduite en un capital symbolique, social, voire politique, qui peut, le cas échéant, se confronter à d'autres types d'autorités conférées par d'autres chaînes de légitimité.

La mémoire, en particulier liée à un passé douloureux, peut-elle être pour autant considérée comme une « arme » ? Une arme est un « élément d'équipement ou équipement complet servant à mettre un adversaire hors de combat et/ou à s'en protéger[1] ». Une arme est donc un outil, mais un outil dont le contexte d'emploi repose sur l'existence d'un élément antagoniste contre lequel il est déployé, de manière offensive ou défensive. Poser la question de la mémoire comme arme revient donc, *a minima*, à concevoir la mémoire, fût-elle traumatique, comme une ressource (1) mobilisée dans un rapport de force (2).

La mémoire à l'aune du trauma : du désarmement au réarmement

La mémoire d'un passé douloureux est-elle nécessairement *traumatique* ? Dans *L'Aide-mémoire de psycho-traumatologie*, la psychiatre française Muriel Salmona, présidente-fondatrice de l'association Mémoire traumatique et victimologie, définit la « mémoire traumatique » autour de trois caractéristiques principales, celles :

– d'être immuable : […] le temps écoulé n'a pas d'action sur elle […] ;
– d'être déclenchée de façon automatique par des *stimuli* rappelant le traumatisme […] ;

1. Centre national de ressources textuelles et lexicographiques (CNRTL), entrée lexicographique « Arme », www.cnrtl.fr/definition/arme, consulté le 5 janvier 2022.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 399/544

> – d'être intrusive : elle envahit totalement la conscience (2013, p. 208-209).

Autrement dit, le temps chronologique n'a que peu d'effet sur cette mémoire traumatique, étant donné qu'elle s'épanouit dans une autre conception du temps, cyclique et répétitive ; elle ne fait pas l'objet d'une narration, d'un récit (Janet, 1928), et est même fréquemment donnée, comme dans le cas de la mémoire du génocide juif, comme indicible ou plutôt inaudible ; au-delà, les conditions de sa réminiscence échappent au contrôle de ses hôtes ; plus encore, de nature essentiellement émotionnelle, elle paralyse leur conscience et leur rapport à la mémoire comme source de connaissance ; comme telle, elle n'aurait ainsi « pas de fonction sociale » (*ibid.*, p. 208).

Cette lecture psychologique de la mémoire traumatique pose trois principaux problèmes aux sciences sociales : sa nature *a-historique* – se déployant hors du temps et du contexte social, alors même que la mémoire est par essence « soumise à une pluralité d'influences sociales » (Gensburger et Lavabre, 2005, p. 11) –, son caractère *univoque* – considérant *a priori* toutes les mémoires des passés douloureux comme traumatiques – et son caractère *dépolitisant* – voyant pour l'essentiel dans son expression un moyen de reconstruction psychologique de l'individu, empêchant ainsi une lecture historique en profondeur (Lefranc, 2022).

Pour autant, il est difficile de ne pas voir à quel point le traumatisme est aujourd'hui devenu un paradigme essentiel dans l'expression des mémoires et l'écriture de l'histoire des guerres et autres passés douloureux de l'humanité. À partir des années 1970-1980 en effet, la réémergence des mémoires du génocide juif et l'introduction dans la nomenclature psychiatrique du syndrome de stress post-traumatique suite au retour des vétérans de la guerre du Vietnam donnent lieu à un phénomène global et progressif de « traumatisation de l'expérience » (Fassin et Rechtman, 2007), autrement dit d'appréhension du passé sous la forme d'une empreinte essentiellement douloureuse. On assiste alors à l'émergence d'une nouvelle « économie morale de la violence », invoquant le traumatisme là où d'autres répertoires, tel par exemple celui – plus exclusif – de l'héroïsme, étaient ordinairement avancés. Ce faisant, le paradigme traumatique permet une revalorisation de

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 400/544

la figure de la victime autorisée par la « fin du soupçon » (*ibid.*), dans lequel certains témoins et acteurs de l'histoire non associés à la geste héroïque étaient jusque-là tenus. Gagnant le champ mémoriel avec la nouvelle « ère du témoin » (Wieviorka, 1998) qui s'ouvre progressivement à partir du procès Eichmann, cette lecture traumatique des passés douloureux de l'humanité vient transformer en profondeur notre rapport au passé, à la mémoire et à l'histoire, jusqu'à parfois se confondre avec la notion même d'« événement » (Causse, 2008).

Aujourd'hui, le traumatisme apparaît ainsi trop souvent comme un prêt-à-(ne-pas)-penser, cachant la forêt de conditions ayant rendu possibles, à la fois, le choc – qui ne peut être réduit à la seule dimension de trauma –, mais aussi les enjeux de sa qualification en termes traumatiques. Appliqué aux causes mémorielles, le paradigme traumatique entretient en effet fréquemment une forme de confusion entre les objectifs de ces causes – qui sont généralement pluriels – et l'un de leurs résultats possibles – la reconstruction identitaire des individus composant le groupe. Ainsi comprise, alors même que l'on sait que les personnes traumatisées « ne se conduisent pas comme des victimes passives, mais se réapproprient le traumatisme » (Fassin et Rechtman, 2007, p. 149), l'approche traumatique des mémoires tend souvent, *in fine*, à les dépolitiser.

À l'opposé, favorisé par la nouvelle audibilité offerte aux « victimes », le traumatisme s'est progressivement imposé comme une ressource essentielle dans les causes mémorielles contemporaines, leur donnant une nouvelle charge politique. La mise en valeur de la dimension traumatique d'une expérience et de sa mémoire est en effet généralement mobilisée pour parvenir, tout à la fois, à la reconnaissance de la singularité historique d'une expérience et à la réparation d'une injustice liée à un déficit de politique publique quant à la prise en charge de ses acteurs.

Ce faisant, le traumatisme se fait « historique », devenant un véritable « fait politique » (Andrieu, 2005, p. 599). Ainsi dans la cause mémorielle des anciens prisonniers français de la guerre d'Indochine, qui, depuis les années 1950, recherchent tout à la fois une forme de *reconnaissance* de leur collectif en tant qu'il serait porteur d'une expérience et d'une culture propres, et une *redistri-*

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 401/544

bution du capital économique et symbolique qui aurait été monopolisé par les générations du feu précédentes ou postérieures. Dans ce combat, la mémoire figure comme l'une de leurs principales armes, mais aussi l'un de leurs principaux champs de bataille ; en témoignent :

– leur combat pour un « devoir de mémoire » et une histoire de la guerre d'Indochine et de ses prisonniers sur le modèle de ce qui s'est mis en place pour les résistants-déportés de 1939-1945 ;
– leur combat pour le « statut de prisonnier du Viet-Minh » de 1989 (loi n° 89-1013), à savoir une égalité statutaire avec les autres générations du feu ;
– ou encore leur implication dans l'« affaire Boudarel », du nom d'un universitaire français dénoncé en 1991 comme l'un de leurs anciens tortionnaires, dans laquelle ils recherchent une justice similaire à celle appliquée aux criminels nazis et à leurs complices français (Mary, 2017).

Tout comme le procès Eichmann pour les témoignages des crimes et génocides nazis, instrumentalisés par leurs auteurs pour « faire l'histoire » (Wieviorka, 1998), la mémoire traumatisée des anciens prisonniers d'Indochine se voit ainsi dotée, à partir des années 1980, d'un nouveau rôle social : celui de rendre justice. Leur mémoire, portée par le témoignage, se fait alors tour à tour un matériau d'expertise historique avec la thèse de l'ancien prisonnier Robert Bonnafous (1985), d'expertise médico-légale après la loi du 31 décembre 1989 donnant un statut aux ex-prisonniers, et d'expertise judiciaire lors de l'affaire Boudarel (1991-2003).

La mémoire : un dess(e)in historique

Ainsi compris, renouer avec une culture de la mémoire, fût-ce celle d'un passé douloureux, permet de reconsidérer cette dernière comme un moteur de l'histoire, et ce à plus d'un titre. La

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 402/544

mémoire est d'abord une arme contre l'oubli, considéré *a minima* comme une perte de connaissance. La mémoire est ainsi bien souvent un chemin essentiel pour conduire à l'histoire, au sens de la connaissance historique. Inutile d'insister, à l'image du Collectif de recherche international et de débat sur la guerre de 1914-1918 (Crid 14-18), sur l'importance capitale des témoins et de leurs témoignages pour écrire une histoire véritablement sociale du fait guerrier. L'auteur de cet article peut en témoigner : sans le choc produit par l'activisme mémoriel déployé par les quelques témoins réunis devant lui à l'occasion d'un colloque organisé à Nîmes en octobre 2009 sur les prisonniers français durant la guerre d'Indochine, il ne se serait jamais lancé dans la rédaction d'une thèse (Mary, 2017).

Sans mémoire, pas d'apprentissage. Ainsi, dans toutes les armées modernes, les comptes rendus et autres retours d'expérience sont effectués de manière systémique au retour de chaque opération, la mémoire immédiate des combattants étant considérée comme une source précieuse de renseignements à visée opérationnelle. Cette mémoire peut être également mobilisée dans un cadre stratégique ; ainsi en va-t-il par exemple de la mémoire des officiers et anciens prisonniers d'Indochine, immédiatement réactivée, durant les guerres d'Indochine et d'Algérie, pour servir de matériau à l'élaboration d'une « action psychologique » à la française, censée contrecarrer ce qui est alors présenté comme une véritable « guerre révolutionnaire » menée par le « communisme international » contre la démocratie libérale (*ibid.* ; Leroux, 2018).

En cela, la mémoire peut être considérée comme une ressource active, au sens où elle implique une action : celle de tirer des enseignements mis en application pour lutter contre une forme de *répétition* de l'histoire. En tant que telle, quand on l'appréhende par le sens qu'elle porte dans le présent, et non comme une donnée brute et incommensurable, elle donne du pouvoir d'agir aux acteurs de l'histoire. Telle est par exemple l'essence de l'appel « aux anciens déportés des camps nazis » publié par David Rousset dans *Le Figaro littéraire* le 12 novembre 1949. Ancien trotskyste exclu de la SFIO en 1935, résistant déporté à Buchenwald, Rousset y appelle « tous les anciens déportés politiques » et leurs fédérations à prendre conscience des parentés entre les « univers concentrationnaires »

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 403/544

nazis et soviétiques et à constituer une commission d'enquête sur les camps d'internement en URSS. Depuis la fin de la guerre, la multiplication des témoignages sur le Goulag, « si pareils aux nôtres », ne peut selon lui laisser indifférents les anciens déportés du nazisme. Dès 1945, dans *L'Univers concentrationnaire*, Rousset avait très bien décrit la mobilisation mémorielle qu'il appelait de ses vœux dans la communauté des victimes des camps nazis :

> Sous une configuration nouvelle, des effets analogues peuvent demain encore apparaître. Il s'agit, en conséquence, d'une *bataille* très précise à mener. Le bilan concentrationnaire est à cet égard un merveilleux *arsenal de guerre* [souligné par nous] (1965, p. 120-121).

Dans ce combat contre la répétition, la mémoire des disparus et des rescapés est considérée comme la première des armes. C'est ici, pour Rousset, que se situe ce « devoir de mémoire » qui ne dit pas encore son nom, dans un devoir de vigilance et même de défense : là sont son utilité sociale et sa responsabilité politique. Après guerre, cette « mémoire-garde-fou », selon la belle expression d'Emmanuel Kattan, sorte d'« usage positif, qui fait de la référence au passé le fondement d'une action contre les injustices du présent » (Kattan, 2002, p. 73), est mobilisée par de nombreux autres résistants et/ou déportés, passant de l'action directe à l'action politique. Ainsi la mémoire des résistants devient-elle une ressource politique, employée comme arme de disqualification des élites vichystes ou mise au service de la construction, après-guerre, d'une société éclairée par les valeurs qui les ont vus s'engager dans la Résistance.

Brandie par les témoins, l'arme mémorielle peut être ramassée par d'autres ne partageant pas la même histoire ou les mêmes horizons d'attente. L'opération est d'autant plus intéressante (et intéressée) qu'elle permet à ces autres de capter une partie du capital symbolique, social et politique des témoins. Cette instrumentalisation, du reste, représente un marqueur tout aussi notable du succès de la cause mémorielle que de son dévoiement. En effet, élargissant la base sociale de la cause dans l'espace public, elle autorise d'autres espaces de mobilisation à confluer vers elle ; or les conditions de la synthèse opérée dans cette convergence des luttes détournent bien souvent les ambitions premières de la cause. Il en

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 404/544

est ainsi du combat de David Rousset, soutenu dès 1949 par la diplomatie américaine, dont il permet d'étayer la propagande officielle, dans le contexte du début de la guerre froide, autour « du syllogisme Goulag = camp de concentration nazi => communisme = nazisme » (Lagrou, 1997, p. 170). Il en est de même, depuis les années 1990, de la rémanence des mémoires de la « guerre d'Algérie », vectrices d'un réveil conflictuel de la mémoire du fait colonial. Ce dernier conduit au milieu des années 2000 à l'éclatement de la controverse autour de l'article 4 de la loi du 23 février 2005, prescrivant aux professeurs d'enseigner « le rôle positif de la présence française outre-mer ». Se structure ainsi un espace durable de confrontation mémorielle et politique. D'un côté, le collectif des « Indigènes de la République », se décrivant comme les descendants et héritiers « d'esclaves et de déportés africains, filles et fils de colonisés et d'immigrés[1] », appelle au réexamen critique du passé colonial de la France, dont la nature criminelle se manifesterait encore dans la manière dont l'État discriminerait les Français d'origine étrangère dans les banlieues. De l'autre côté, les mémoires des « rapatriés » d'Algérie, relayées par la droite populaire, le Front/Rassemblement national et Éric Zemmour, dénoncent la « repentance » coloniale qui affaiblirait l'autorité de l'État à l'égard des « jeunes des banlieues » (Bertrand, 2006). Mais n'est-ce pas le propre d'une arme que de servir celui qui s'en empare ?

Si le succès d'une cause mémorielle peut se mesurer au degré de satisfaction de certains de ses objectifs (politique de reconnaissance, dispositif de réparation, etc.), la puissance de feu de la mémoire suffit-elle, seule, à conduire à ce type de victoire ? Si forte soit son expression, une cause mémorielle peut échouer si les conditions de sa « reconnaissabilité » (Butler, 2010) ne sont pas réunies, c'est-à-dire, tout à la fois, ce qui prédétermine, en amont, qu'un groupe social puisse ou non être reconnu et le travail fourni par ce groupe pour parvenir à cette reconnaissance. Les politiques de mémoire et autres dispositifs de reconnaissance sont en effet déterminés par des agencements de pouvoir faisant interagir divers

1. « Nous sommes les indigènes de la République ! », Appel du 16 janvier 2005 pour des assises de l'anticolonialisme post-colonial.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 405/544

univers sociaux (Gensburger et Lefranc, 2017) ; autrement dit, le succès d'une cause mémorielle dépend de sa capacité à entrer en résonance avec un contexte social, politique et culturel, par essence dynamique. C'est ce qui explique par exemple que les anciens prisonniers d'Indochine parviennent à faire reconnaître la dimension opérationnelle de leur mémoire par les tenants de la Doctrine de guerre révolutionnaire durant la guerre d'Algérie, puis voient cette dernière disqualifiée après le putsch de 1961 auxquels certains sont directement liés. C'est également ce qui, face à l'urgence des enjeux socio-environnementaux actuels et les limites de la seule approche ingénieriale, invite aujourd'hui à renouer avec les ressources offertes par la « mémoire environnementale », dont les ruptures dans la transmission intergénérationnelle contribuent à désarmer les sociétés face aux bouleversements produits par l'anthropocène.

Bibliographie

ANDRIEU Claire (2005), « Le traitement des traumatismes historiques dans la France d'après 1945 », *in* Patrick Weil et Stéphane Dufoix (dir.), *L'Esclavage, la Colonisation et après…*, Paris, Puf, p. 599-621.

BERTRAND Romain (2006), *Mémoires d'empire, La controverse autour du « fait colonial »*, Broissieux, Le Croquant.

BONNAFOUS Robert (1985), « Les prisonniers de guerre du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient dans les camps Viêt Minh, 1945-1954 », thèse de doctorat, université Montpellier III.

BUTLER Judith (2010), *Ce qui fait une vie. Essai sur la violence, la guerre et le deuil*, Paris, La Découverte.

CAUSSE Jean-Daniel (2008), « Événement, traumatisme et répétition », *in* Frédéric Rousseau et Jean-François Thomas (dir.), *La Fabrique de l'événement*, Paris, Michel Houdiard, p. 46-53.

FASSIN Didier et RECHTMAN Richard (2007), *L'Empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion.

GENSBURGER Sarah et LAVABRE Marie-Claire (2005), « Entre "devoir de mémoire" et "abus de mémoire" : la sociologie de la mémoire comme tierce position », *in* Bertrand Müller (dir.), *L'Histoire entre mémoire et épistémologie. Autour de Paul Ricœur*, Lausanne, Payot, p. 76-105.

GENSBURGER Sarah et LEFRANC Sandrine (2017), *À quoi servent les politiques de mémoire ?*, Paris, Presses de Sciences Po.

JANET Pierre (1928), *L'Évolution de la mémoire et de la notion du temps. Compte rendu intégral des conférences faites en 1928 au collège de France*, Paris, Chahine.

KATTAN Emmanuel (2002), *Penser le devoir de mémoire*, Paris, Puf.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 406/544

KOSELLECK Reinhart (1990), *Le Futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques,* Paris, EHESS.
LAGROU Pieter (1997), « La Résistance et les conceptions de l'Europe, 1945-1965. Anciens résistants et victimes de la persécution face à la guerre froide, au problème allemand et à l'intégration européenne », *CHTP-BEG*, 2, 1997, p. 155-197.
LAVABRE Marie-Claire (2016), « La "mémoire collective" entre sociologie de la mémoire et sociologue du souvenir », document de travail.
LEFRANC Sandrine (2022), *Comment sortir de la violence ? Enjeux et limites de la justice transitionnelle*, Paris, CNRS.
LEROUX Denis (2018), « Une armée révolutionnaire. La guerre d'Algérie du 5e bureau », thèse de doctorat sous la direction de Branche Raphaëlle, Université Paris 1.
MARY Julien (2017), « "Réparer l'histoire" ? Les combattants de l'Union française prisonniers de la République démocratique du Vietnam de 1945 à nos jours », thèse de doctorat sous la direction de Frédéric Rousseau, Université Paul-Valéry Montpellier 3.
ROUSSET David (1965), *L'Univers concentrationnaire* [1945-1946], Paris, Minuit.
SALMONA Muriel (2013), « Mémoire traumatique », *in* Marianne Kédia et Aurore Sabouraud-Séguin (dir.), *L'Aide-mémoire de psycho-traumatologie en 49 notions*, Paris, Dunod, p. 208-219.
WIEVIORKA Annette (1998), *L'Ère du témoin*, Paris, Plon.

Lire aussi : Célestine, Jouhanneau, Peschanski (XIX, XLVIII, XXXII).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 407/544

XXXVIII

Peut-on contrôler la mémoire ?

PAR EMMANUELLE HÉBERT

En 1949, George Orwell publie son légendaire *1984*. À l'image d'un « Big Brother » qui contrôle la société dans cette œuvre devenue culte, peut-on contrôler la mémoire ? Peut-on contraindre les humains au point d'agir sur leur mémoire ? Une telle question nécessite quelques clarifications préliminaires. Premièrement, l'expression « *Peut-on* contrôler la mémoire ? » implique une réflexion sur la possibilité et le pouvoir d'agir, d'un point de vue philosophique et moral d'abord – est-il moral de vouloir contrôler la mémoire ? Doit-on la contrôler ? –, mais aussi d'un point de vue pratique – est-ce faisable ? – et enfin depuis une perspective fondée sur les résultats – quel niveau de contrôle est attendu ? Deuxièmement, qui peut se cacher derrière ce « on » ? Est-ce l'État ? Une entité supranationale, à l'instar de l'Union européenne ou du Conseil de l'Europe ? Une entité locale ? Les premiers chapitres de ce livre collectif pourront nous éclairer sur ce point. Est-ce une institution, ou un groupe social, politique, associatif comme les groupes de « victimes » ou les « vainqueurs » ? Est-il possible qu'il s'agisse d'une seule personne, tels Joseph Staline hier ou Kim Jong-Un aujourd'hui ? Troisièmement, « Peut-on *contrôler* la mémoire ? » amène à s'interroger sur la qualité de ce contrôle : s'agit-il d'imposer, de punir ou sanctionner, de manipuler, de légiférer, ou bien au contraire de suggérer, de promouvoir, voire de valoriser et d'accentuer certains événements en en oblitérant d'autres (Rosoux, 2001) ? Les crimes de Katyń commis en 1940 par les Soviétiques sont un exemple éloquent. Comme d'autres événements oblitérés pendant des années, notamment durant la période communiste, ils sont ensuite surreprésentés, survalorisés à la chute

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 408/544

de ce régime. Ils sont omniprésents dans la politique étrangère polonaise, mais aussi dans la société et la culture du pays. La mémoire de l'Holodomor – « l'extermination par la faim » qui, en 1932-1933, a entraîné la mort de plusieurs millions d'Ukrainiens suite à la collectivisation forcée des terres et aux réquisitions massives de denrées alimentaires – subit par exemple le même sort en Ukraine. Quatrièmement, « Peut-on contrôler *la mémoire* ? » interroge sur l'existence même de cette mémoire et ses caractéristiques. Est-elle une, unique, ou au contraire plurielle ? Est-il question ici de la mémoire personnelle, individuelle, ou de la mémoire collective, d'un groupe social ou de la société dans son ensemble (Halbwachs, 1997) ? S'agit-il de la mémoire dite officielle, émanant des institutions, souvent étatiques, qui font autorité ?

« L'exemple polonais » est intéressant pour trois raisons. D'abord, pour la place spécifique qu'occupent l'histoire et la mémoire dans ce pays. Ensuite, parce qu'en Europe centrale et orientale, la mémoire est exacerbée depuis la chute du communisme et la construction/consolidation des États-nations dans la région (Koposov, 2021). Enfin, parce que c'est en Pologne qu'a émergé une véritable politique publique portant sur l'histoire et la mémoire, appelée *polityka historyczna*, c'est-à-dire « politique historique ».

Cette contribution, en deux temps, se fonde sur les recherches menées dans le cadre d'une thèse de doctorat (Hébert, 2020) et s'attache à étudier la période de l'après-guerre, même si l'après-1989 constitue le cœur du propos. Elle analyse l'imposition d'une mémoire et ses moyens d'une part et, d'autre part, les résistances de la mémoire.

L'imposition d'une mémoire

L'imposition d'une mémoire suppose l'émergence d'une mémoire officielle, créée et promue par les institutions et autorités politiques. La marge de manœuvre des acteurs dépend du régime

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 409/544

politique en place : on ne contrôle pas de la même manière dans un régime autoritaire, dictatorial, démocratique ou même en transition. En l'occurrence, plus le régime est autoritaire, plus le contrôle sur les populations est grand et plus il est aisé d'établir un récit unique. En effet, on osera davantage contester les autorités dans une démocratie, où le débat est au fondement du régime, plutôt que dans un système où l'on risque sa vie à la moindre opposition. Cela n'empêche pourtant pas un régime démocratique de prescrire autant que faire se peut un récit, une mémoire officielle. Ce processus fonctionne d'autant plus que la mémoire en question est glorieuse pour le pays. Ainsi, le mythe de la « France résistante » a longtemps dominé la mémoire collective durant l'après-guerre, laissant de côté les collaborateurs et la majorité d'attentistes. De manière similaire, la Pologne cherche à fixer le récit d'un pays victime, qui a pourtant su protéger autant que possible, grâce à son peuple juste parmi les nations, ses citoyens juifs. Cette image remonte même à l'époque romantique d'Adam Mickiewicz, qui la décrivait – au XIX^e^ siècle, alors que le pays avait été rayé des cartes européennes par ses trois voisins – comme le « Christ des nations », amené à souffrir avant de ressusciter.

Divers mécanismes permettent de prescrire une mémoire. Une telle imposition peut d'abord se faire par la force, par la *coercition*, dont le pendant est un contrôle accru sur les populations, accompagné de sanctions et de punitions plus ou moins proportionnées. Ce fut par exemple le cas durant la République populaire de Pologne qui, jusqu'en 1989, interdisait toute référence à Katyń – notamment sans mention d'une responsabilité nazie – ou à l'insurrection de Varsovie, dont les participants avaient été particulièrement traqués dans les années 1950.

L'imposition peut ensuite apparaître sous la forme d'une *manipulation de l'histoire*, de la vérité, mais aussi des émotions. Rappeler le caractère essentiel de victime de la Pologne, mais aussi de l'Autriche ou de la Tchécoslovaquie, qui se disputaient toutes le titre de « première victime de la Seconde Guerre mondiale », joue évidemment sur les émotions, mais aussi, du moins partiellement, sur l'histoire et la vérité. La réécriture de l'histoire est en effet devenue un classique de la mémoire à l'époque des *fake news* et autres contre-vérités qui se propagent à grande vitesse sur les

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 410/544

réseaux sociaux et les médias contrôlés. Si *Russia Today* et *Sputnik* en sont les experts, la télévision nationale polonaise TVP n'est pas toujours en reste depuis que le pouvoir a repris la main suite aux élections de 2015.

Sans aller jusqu'à la manipulation, la mémoire et l'histoire peuvent être *instrumentalisées* afin de fixer un seul et même récit. Cette instrumentalisation, ces usages de la mémoire peuvent apparaître comme une survalorisation d'un événement précis ou au contraire une oblitération d'un autre élément du passé (Rosoux, 2001). La mémoire est certes sélective, mais on peut bien sûr orienter, au moins en partie, ces « choix du passé » (Lavabre, 1994). Insiste-t-on, à la manière d'un Jarosław Kaczyński, sur les blessures du passé commises par les pays voisins, ou à l'image d'un général de Gaulle après-guerre, sur le passé commun franco-allemand ?

L'imposition peut encore prendre la forme d'une *promotion*, d'une propagande plus douce soutenant un récit particulier. Celle-ci peut se placer sous le signe d'une publicité à grande échelle, que permettent les moyens donnés à l'Institut pour la mémoire nationale (Instytut Pamięci Narodowej, IPN) en Pologne, mais aussi sous le signe de financements de la recherche, de groupes et d'associations, ou bien encore d'événements culturels et commémoratifs précis.

Enfin, l'imposition peut être *législative*. Si des types variés de lois mémorielles peuvent émerger, nous en avons retenu quelques-uns : l'interdiction de nier (l'Holocauste ou d'autres génocides), comme en France, en Allemagne ou en Autriche ; l'interdiction de critiquer un État ou une nation, comme la Pologne a tenté de le faire en 2018 ; l'interdiction de reconnaître, comme en Turquie (le génocide des Arméniens) ; l'interdiction d'utiliser un symbole (nazi, comme en Autriche ou en Allemagne, ou communiste, comme dans les Pays baltes) ; l'imposition d'une vision par l'énoncé d'un récit – l'impossibilité de nier pourrait-elle entraîner une censure sur les débats universitaires ou juridiques concernant la qualification exacte des faits ? – ou encore la révision (profonde) des programmes scolaires, comme on peut le voir en Pologne depuis 2015, mais aussi en France lorsque Nicolas Sarkozy avait voulu que les enseignants insistent sur « le rôle positif de la colonisation ».

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 411/544

En Pologne, la volonté de contrôler la mémoire s'est particulièrement illustrée durant la période communiste, marquée par la censure – moins forte toutefois que dans d'autres pays de la région à l'époque –, mais aussi dans le cadre de la « politique historique » mise en place à partir des années 2000 par le parti Droit et Justice (PiS) des frères Lech et Jarosław Kaczyński. Il s'agit d'une véritable politique publique de grande ampleur portant sur l'histoire et la mémoire, dont le but est d'insister sur le passé glorieux de la nation, tout en occultant les événements plus controversés. Pour ce faire, on s'appuie sur des historiens de renom, sur l'ouverture de musées comme le musée de l'Insurrection de Varsovie (dès 2002, lorsque Lech Kaczyński était maire de la capitale polonaise), on promeut une histoire et une mémoire glorieuses de la nation et surtout, on développe l'IPN en lui donnant des moyens immenses et en y rattachant la « Commission d'investigation sur les crimes contre la nation polonaise ».

L'IPN, devenu une véritable administration, une bureaucratie, et le premier débouché professionnel pour les historiens, se charge de définir le récit historique officiel de la Pologne (Behr, 2011). La politique historique du PiS comprend pourtant une seconde phase, à partir de 2015, sous l'égide de Jarosław Kaczyński qui conserve la direction du parti. Cette politique se veut plus forte, plus offensive, plus radicale. Elle touche aux financements de la recherche et aux postes de certains acteurs, dont beaucoup perdent leur place, que ce soit aux Archives nationales, à l'IPN ou dans les ambassades et les ministères. Elle concerne aussi l'éducation, dont les programmes sont réécrits. Tant dans les programmes scolaires que dans les récits académiques et médiatiques, il devient la norme de dénigrer les « héros » de la dissidence comme Lech Wałęsa ou Jacek Kuroń, au profit des « seconds couteaux » tels les frères Kaczyński et leurs soutiens. Les expositions dans les musées sont revues – l'exemple le plus illustre étant le musée de la Seconde Guerre mondiale, ouvert à Gdańsk en 2017 et refermé trois semaines plus tard avant de subir une modification de l'exposition permanente. On poursuit, parfois jusqu'au harcèlement, les contradicteurs – la conférence sur « la nouvelle école polonaise d'histoire de la Shoah » organisée à Paris en février 2019 en est une tragique illustration, alors que des participants arrivés de Varsovie ont perturbé les débats, avant d'afficher

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 412/544

les visages des chercheurs concernés dans les médias (télévisuels) nationaux.

La mémoire peut donc faire l'objet d'une imposition, d'un contrôle. Cela n'arrête pourtant pas les résistances qui émergent ici et là.

Des mémoires en résistance

De l'imposition d'une mémoire, nous passons « aux » mémoires en résistance, au pluriel, afin de nous approcher au plus près de la mémoire collective, celle des groupes sociaux. Le récit officiel peut en effet rencontrer des résistances (Hébert *et al.*, 2022), des contestations, poussées par des groupes qui mettent en place des actions militantes et présentent des récits contradictoires. Les mémoires plurielles peuvent aussi résister et persévérer. Ainsi, les mémoires des minorités ou de groupes persécutés réapparaissent par exemple lors d'un changement de régime et circulent souvent dans les mouvements de dissidence et d'opposition. Dans la Pologne communiste, il était interdit d'évoquer Katyń et la responsabilité de ces massacres, mais la majorité savait qu'il s'agissait d'un crime soviétique. La question est apparue à l'agenda politique dès la transition entamée en 1989. Ces mémoires plurielles, sans pour autant impliquer une « concurrence » des victimes (Chaumont, 2010), suscitent des divisions dans la société, chacun défendant son récit, sa perspective.

Ces mémoires en résistance peuvent être internes à la société. Ainsi, des groupes sociaux, telles que les victimes, cherchent à porter leur point de vue, leurs intérêts, à l'agenda politique. Il peut s'agir aussi de partisans d'une autre politique historique ou de groupes porteurs d'une autre vision de l'histoire et de la mémoire. Aussi le gouvernement de Donald Tusk, élu en 2007, a-t-il mis en œuvre une politique historique d'ouverture à l'Europe, aux voisins, lançant de nouveaux projets comme le musée de la Seconde

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 413/544

Guerre mondiale évoqué plus haut, un projet de manuel bilatéral, défendant une science historique déontologique et libre de se pencher sur les événements les plus controversés du passé. Ces résistances mémorielles internes – qu'elles soient politiques ou issues de la société civile – demeurent et persistent à travers le temps : les massacres de Katyń n'ont pas disparu de la mémoire polonaise, les pogroms contre les Juifs auxquels ont participé des Polonais sont évoqués dans diverses publications. En Russie et dans les circonstances actuelles, on ne peut que souligner le travail exemplaire de l'association Mémorial, qui, depuis 1989, recense les crimes soviétiques et recherche en particulier l'identité des victimes et leur parcours.

Les résistances sont aussi transnationales. Ainsi, dès l'époque communiste, de jeunes Polonais et Allemands, de l'Ouest comme de l'Est, organisent l'Action signes d'expiation – service pour la paix (en allemand Aktion Sühnezeichen Friedensdienst et en polonais Akcja Znaku Pokuty – Służby dla Pokoju). Contre l'avis des autorités polonaises qui refusaient la réconciliation avec les pays voisins, ces jeunes lancent des actions de nettoyage d'anciens cimetières juifs, de camps de travail. Au niveau des historiens aussi la mémoire résiste à travers l'histoire. En effet, entre l'Allemagne et la Pologne existe une commission d'historiens établie dès 1972 – une commission similaire existait avec l'Allemagne de l'Est, mais elle n'a pas perduré après 1989 et était davantage contrôlée par les autorités. Cette commission créée en 1972 a rédigé des recommandations pour les manuels scolaires dans les années 1970 et 1980, organisé diverses conférences suivies de publications scientifiques. Elle a aussi pris en charge le projet de manuel d'histoire commun, bilatéral, répondant aux programmes scolaires des deux pays, ouvert sur l'Europe – comme l'indique son titre, « Europa, nasza historia/unsere Geschichte » (« Europe, notre histoire ») – et qui est à contre-courant de la politique historique mise en place par le PiS depuis 2015.

Les résistances, enfin, se situent également au niveau international. Comme Robert Paxton qui a permis de prendre conscience de la réalité de Vichy en France (1999), Jan Tomasz Gross a bouleversé la mémoire officielle polonaise en montrant la participation active de Polonais « voisins » dans les pogroms contre les Juifs

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 414/544

(2001). Après de vives contestations officielles, la majorité de ses travaux est d'ailleurs confirmée par une enquête de l'IPN lui-même. Ses recherches, ainsi que celles de la « nouvelle école de la Shoah » qui travaille dans son sillon et prolonge ses réflexions, sont pourtant, aujourd'hui encore, grandement critiquées, en particulier dans le monde politique. Les résistances de la mémoire peuvent enfin émerger officiellement à l'international. Les vives critiques par les États-Unis et Israël de la loi mémorielle de 2018, qui tendait à interdire tout débat sur ces événements moins glorieux de l'histoire polonaise, en sont un exemple probant.

Les mémoires collectives résistent donc, se montrent résilientes face aux aléas politiques et conjoncturels. Ces résistances amènent des fragmentations de la mémoire (Sangar *et al.*, 2022) qui, à leur tour, impliquent une imposition et un contrôle de la mémoire de plus en plus compliqué.

Il existe de nombreux outils et moyens pour imposer une mémoire. Le contrôle dépend du régime politique et de sa volonté d'agir sur la mémoire, mais aussi de l'espace-temps. La mémoire fixée se situe toujours au niveau officiel et, même dans un régime des plus fermés, on ne peut empêcher les résistances, qu'elles soient plus ou moins fortes, plus ou moins visibles, plus ou moins « réussies » – entendues ici comme connues et atteignant l'agenda politique. C'est surtout vrai dans un régime démocratique, mais aussi dans un régime autoritaire, comme les mémoires de Katyń ou de l'insurrection de Varsovie l'ont prouvé. La fermeture de l'État et l'établissement d'une mémoire officielle contrôlée parviendront-ils à réduire au silence les contradicteurs en Pologne (et ailleurs) ? Rien n'est moins sûr.

Bibliographie

Behr Valentin (2011), « Historiens militants ou historiens de bureau ? Les producteurs du récit historique officiel à l'Institut de la mémoire nationale », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 42 (4), p. 5-35.

Chaumont Jean-Michel (2010), *La Concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, Paris, La Découverte.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 415/544

GROSS Jan Tomasz (2001), *Neighbors: The Destruction of the Jewish Community in Jedwabne, Poland*, Princeton, Princeton University Press.
HALBWACHS Maurice (1997), *La Mémoire collective* [1950], Paris, Albin Michel.
HÉBERT Emmanuelle (2020), *Les Commissions d'historiens dans les processus de rapprochement (Pologne-Allemagne, Pologne-Russie)*, Bruxelles, Peter Lang.
HÉBERT Emmanuelle, GRANDJEAN Geoffrey, DESPLANQUE Simon et RENARD Juliette (dir.) (2022), « Mémoires en résistance », numéro spécial dans les *Cahiers mémoire et politique*, à paraître.
KOPOSOV, Nicolay (2021), « Les cultures mémorielles en Europe au miroir des lois sur le passé : une dichotomie "Est-Ouest" ? », *in* Korine Amacher, Eric Aunoble et Andrii Portnov, *Histoire partagée. Mémoires divisées. Ukraine, Russie, Pologne*, Lausanne, Antipodes, p. 387-398.
LAVABRE Marie-Claire (1994), *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la FNSP.
PAXTON Robert (1999), *La France de Vichy, 1940-1944* [1973], Paris, le Seuil.
ROSOUX Valérie (2001), *Les Usages de la mémoire dans les relations internationales*, Bruxelles, Bruylant.
SANGAR Eric, ROSOUX Valérie, BAZIN Anne et HÉBERT Emmanuelle (dir.) (2023), *Memory Fragmentation from Below and Beyond the State*, Londres, Routledge, à paraître.

Lire aussi : Constantin, Jedlowski, Simonin, Szurek, Werner (XL, I, III, IV, IX).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 417/544

XXXIX

La mémoire permet-elle de mobiliser les foules ?

PAR CLAUDIA FELD[1]

Les manifestations de milliers de personnes évoquant des passés douloureux, pendant des décennies et dans des lieux aussi éloignés et divers que la France et les États-Unis, la Colombie, l'Argentine, le Mexique, Israël ou l'Afrique du Sud, montrent que les mémoires peuvent être un puissant élément mobilisateur et parfois déplacer des foules. La mémoire collective permet aux individus et aux groupes de s'identifier à certains événements d'un passé commun, sur la base de cadres de référence sociaux. Cette qualité structurante de la mémoire contribue sans doute à en faire un puissant catalyseur des engagements sociaux et un moteur efficace de mobilisation des populations. Cependant, elle n'explique pas à elle seule la grande intensité des mouvements et des manifestations de masse qui font référence à des événements du passé. La question exacte qui doit donc être posée est : à quelles conditions la mémoire peut-elle déplacer des foules ?

L'ampleur de ces phénomènes à l'échelle internationale et locale, la variété des motivations et des types de mobilisation, la rapide évolution des formes de protestation politique et d'action collective nous conduisent à une réponse à la fois complexe, provisoire et inévitablement partielle. Sur la base de quelques exemples provenant de différents pays d'Amérique latine, dans des contextes historiques variés, nous pouvons recenser cinq conditions qui, sans être les seules, sans s'exclure les unes les autres ni épuiser la causalité complexe des actions mémorielles, nous permettent de

1. Ce texte a été traduit de l'espagnol par Sandrine Lefranc et Sarah Gensburger.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 418/544

comprendre les manières dont la mémoire peut fournir l'impulsion de mobilisations de masse.

Mobilisation au présent et consensus autour du passé

Une première condition est l'existence d'un relatif consensus sur les événements qui constituent l'objet de la mémoire. Si, dans la vision traditionnelle d'Halbwachs, la mémoire collective est abordée avant tout comme un élément de cohésion, nous savons aussi que le passé est en permanence l'objet de conflits, de luttes et de disputes sociales (Jelin, 2002). Plusieurs facteurs entrent en jeu : les différentes interprétations de ce qui s'est passé, les acteurs qui s'affrontent pour affirmer la légitimité de leurs souvenirs, les dispositifs commémoratifs, les espaces et les scènes de commémoration. De cette manière, la mémoire contribue à la cohésion sociale lorsqu'un consensus ou une hégémonie a été établi autour de ces éléments et que le passé est interprété par différents groupes comme un passé commun. Ce « passé commun » n'a donc rien de naturel : il est le résultat – toujours instable et provisoire – d'une lutte des mémoires et d'une certaine configuration du pouvoir dans une société, ainsi que de divers mécanismes d'« encadrement » (Pollak, 1993).

Pour que la mémoire puisse mobiliser les foules, il est toutefois nécessaire de s'identifier à un « passé commun ». Ainsi, de nombreux événements violents, massacres et faits de répression brutale sont souvent évoqués en regard des victimes qu'ils ont faites. Ils deviennent ainsi des objets de mémoire incontestables et permettent d'unir les forces pour organiser des actions mémorielles massives. Les dates anniversaires des coups d'État en Amérique du Sud, comme le 11 septembre au Chili ou le 24 mars en Argentine, ont avec le temps été établies depuis les transitions démocratiques, dans l'intention initiale de rendre hommage aux morts et aux dis-

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 419/544

parus. Il en a été de même pour les marches qui commémorent et condamnent chaque année l'atroce répression du mouvement étudiant au Mexique en 1968 (Allier Montaño, 2009). Même lorsque des groupes distincts utilisent ces dates pour rappeler la résistance anti-dictatoriale et/ou revendiquer différentes luttes collectives du passé, dénoncer de nouveaux épisodes de violence, ou plaider en faveur d'un approfondissement de la démocratie, tous partagent un même registre de commémoration des actes de violence et d'hommage à leurs victimes. Ces consensus sont bien sûr changeants ; ils dépendent du contexte historique dans lequel ils se produisent, ainsi que des différents moments constitutifs de l'histoire de la mémoire de chaque événement (Rousso, 1987).

Dans cette perspective, il est important d'analyser une deuxième condition des mobilisations mémorielles de masse : leur enracinement dans des causes du présent. Là encore, on retrouve une caractéristique de la mémoire collective déjà soulignée par Halbwachs : la mémoire n'est pas préservée mais reconstruite à partir du présent. Ce sont les préoccupations, les besoins et les impératifs actuels qui façonnent la mémoire sociale (Lavabre, 2000). Ainsi, les causes qui permettent de construire des ponts solides entre le passé et le présent, entre les événements passés et les nouvelles revendications, sont celles qui suscitent le plus souvent des actions de masse. De nombreuses mobilisations mémorielles nourrissent en effet des actions de lutte et de résistance, de protestation sociale contre le pouvoir politique ou de dénonciation de violences et d'abus plus récents. En 2018, dans différentes villes d'Argentine, une vaste mobilisation appelée « Non à 2 x 1 » s'est opposée à la réduction des peines de prison au bénéfice des agents de la répression dictatoriale condamnés pour crimes contre l'humanité. La mobilisation, qualifiée de *pañuelazo* (littéralement, « coup de foulard »), a utilisé le symbole traditionnel des Mères de la place de Mai, le foulard blanc, comme bannière et slogan contre l'impunité du passé et du présent[1]. Une telle action, qui reprenait

1. Les Mères de la place de Mai (*Madres de Plaza de Mayo*) est un groupe de mères des disparus formé sous la dictature pour réclamer aux militaires le retour de leurs enfants. Depuis 1977, les Mères marchent en cercle sur la place, chaque jeudi, portant un foulard blanc autour de leurs têtes.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 420/544

un répertoire de la lutte anti-dictatoriale pour exiger une action du gouvernement démocratique, a permis de modifier une décision de la Cour suprême dans un temps très court (Messina, 2021). De la même manière, au Chili, les fortes protestations sociales d'octobre 2019 ont rendu visibles diverses formes de luttes et de revendications accumulées par de multiples acteurs sociaux pendant des décennies, depuis l'époque de la dictature de Pinochet et au cours de la transition démocratique. Elles ont même réussi à faire référence à des temps plus lointains, en récupérant les luttes décoloniales et les revendications des peuples indigènes qui avaient été mises en sourdine pendant des siècles mais transmises de génération en génération (Salomone et Gallardo, 2021). Souvent, le présent est non seulement une condition pour se souvenir d'un passé et l'interpréter, mais il peut susciter en outre de nouvelles scènes de confrontation, d'affrontements violents, et faire de nouvelles victimes. En Colombie, les manifestations massives contre le gouvernement d'Iván Duque en 2021 ont été accompagnées d'une répression brutale et de dizaines de morts. Lors de ces manifestations, les slogans liés à la mémoire du conflit armé ont été articulés à ceux d'une lutte continue pour la paix. Les manifestations ont condamné les violences passées et présentes, dans le contexte d'une forte contestation du pouvoir politique et d'une demande de changements concrets immédiats.

Quand le collectif précède la foule commémorante

La portée et l'ampleur des actions mémorielles dépendent également de la capacité de rassemblement des acteurs qui les promeuvent et les organisent. Cette troisième condition repose, d'une part, sur la légitimité de ceux qui sont à l'origine des mobilisations et, d'autre part, sur la mise en relation d'acteurs sociaux parfois très divers, aux revendications dissemblables qui peuvent néanmoins converger dans des actions communes – lesquelles ne sont bien sûr

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 421/544

pas exemptes de tensions et de conflits. Sans cette articulation, il est plus difficile de penser à des mobilisations de masse : les actions peuvent être locales, ponctuelles et intenses, mais pas nécessairement de grande ampleur. Tous les activismes mémoriels – aussi légitimes et validés soient-ils – ne suscitent pas des manifestations de masse. Dans plusieurs commémorations bien établies, comme les anniversaires des coups d'État au Chili et en Argentine mentionnés plus haut, la convergence de différents types d'organisateurs, des mouvements humanitaires aux syndicats, en passant par des partis politiques et différentes minorités organisées, fait chaque année évoluer les actions commémoratives en rendant plus visibles les luttes de chacun de ces collectifs.

Parfois, ce sont les institutions de l'État qui favorisent la coordination des voix, des actions, des revendications et des slogans. C'est le cas de la Commission sur l'amnistie au Brésil, qui a été créée en 2002 pour mener des actions de réparation des violations des droits de l'homme perpétrées par la dictature. Les mobilisations autour du projet « Caravanes de l'amnistie » ont fait entendre jusque dans les régions les plus reculées du pays la demande de vérité, de mémoire et de justice concernant les violences survenues au cours d'une période longue du passé, qui va de 1964 à 1983 (Tolentino, 2016). Cette articulation que les « Caravanes » brésiliennes ont permise entre les mémoires locales et nationales met en évidence une quatrième condition qui, à de nombreuses reprises, a contribué à l'ampleur des manifestations mémorielles. Il s'agit des dynamiques qui permettent de combiner différentes échelles de mobilisation, allant du local au global, du national au transnational. En ce sens, le langage humanitaire et les réseaux transnationaux des victimes de la dictature ont fourni des slogans et des actions qui ont relié les luttes historiques des mères de disparus en Argentine et au Brésil à des mouvements plus récents, comme celui des parents des étudiants disparus d'Ayotzinapa, au Mexique (Sanjurjo, 2020). À cet égard, de nouvelles causes et de nouveaux collectifs reprennent les slogans traditionnels, en formant des communautés à l'échelle transnationale, qui revendiquent souvent dans le même temps des identités raciales, de genre et de classe longtemps marginalisées (*ibid.*).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 422/544

Du local au global : les dynamiques croisées des foules mobilisées

Une cinquième condition peut être mentionnée : celle qui, reposant sur la capacité mobilisatrice des langages des répertoires et des dispositifs de communication, permet d'exprimer et de rendre visibles les manifestations mémorielles. Certains éléments hautement symboliques sont ainsi utilisés pour divers engagements ; ils proposent, non plus un objet de souvenir, mais une manière de mettre le souvenir en action, à travers des formes de mobilisation du passé utilisées dans les causes du présent. C'est le cas, par exemple, des foulards verts portés par des milliers de manifestants en Argentine lors des marches en faveur de la légalisation de l'avortement à partir de 2018. Ces *pañuelazos*, qui reprenaient encore le symbole des Mères de la place de Mai, reliaient les luttes collectives passées et présentes, et inscrivaient les revendications actuelles du mouvement des femmes dans des récits mémoriels plus larges (García, 2021). En Colombie, l'Association des parents des détenus-disparus (ASFADDES) a organisé diverses activités artistiques, dont beaucoup sont basées sur des photographies, pour attirer l'attention sur les détenus-disparus. Le placardage de photographies à grande échelle dans des environnements urbains, comme dans le cas des « Galeries de la mémoire », crée un espace public peuplé d'images afin non seulement de mobiliser collectivement, mais aussi d'interroger les citoyens et de rendre les victimes plus visibles (Guglielmucci et Marín Suárez, 2016). La même chose s'est produite dans plusieurs pays au travers des *escraches* (dénonciations publiques) organisés dans les années 1990 par les fils et les filles des disparus en Argentine et réappropriés ensuite par d'autres collectifs dans divers pays. Ce dispositif permettant de dénoncer publiquement les répresseurs alors impunis, au moyen de divers langages artistiques déployés dans la ville, était très novateur à l'époque. Il a servi à rassembler et mobiliser des milliers de personnes autour de la mémoire des disparus et de la demande de justice (Pérez Balbi, 2016). Des groupes d'artistes, de

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 423/544

plus en plus actifs dans le cadre de l'activisme artistique ou « artivisme », jouent un rôle important dans la création de nouveaux artefacts commémoratifs et de dispositifs de mobilisation de la rue.

Cette réflexion serait incomplète si on ne tenait pas compte de l'impact significatif que la pandémie de Covid-19 a eu sur toutes ces manifestations, avec de longues périodes de confinement et de distanciation sociale dans le monde entier. Cette situation a généré de nouveaux registres de mobilisation des foules, en empêchant le rassemblement physique des manifestants dans l'espace urbain. En Uruguay, les marches du silence qui depuis des années rassemblent les foules dans différentes villes tous les 20 mai ont été remplacées, à partir de 2020, par des rangées de photographies de disparus installées sur des supports verticaux occupant les rues vides. Le 24 mars 2020 en Argentine, alors que le pays était en plein confinement, des organisations de défense des droits humains ont appelé à accrocher des foulards blancs aux balcons, à les photographier et à les partager sur les réseaux sociaux. Le coup d'État a pu ainsi être commémoré de manière à la fois individuelle et massive. Malgré la pandémie, les mobilisations mémorielles ont de cette manière pu continuer à attirer des « foules virtuelles ». Ces nouvelles formes d'expression dans l'espace public, dont l'avenir est imprévisible, soulèvent de nouvelles questions sur l'avenir de la mémoire, remettant en question nos conceptions traditionnelles de l'action collective, des manifestations de masse et du militantisme.

Bibliographie

Allier Montaño Eugenia (2009), « Presentes-pasados del 68 mexicano. Una historización de las memorias públicas del movimiento estudiantil, 1968-2007 », *Revista mexicana de sociología*, 71, p. 287-317.

García Mailén (2021), « De pañuelos verdes y pañuelazos. Las relaciones entre la movilización social y la memoria en la lucha por los derechos de las mujeres », *Clepsidra. Revista Interdisciplinaria de Estudios sobre Memoria*, 8 (15), p. 116-133.

Guglielmucci Ana et Marín Suárez Angélica María (2016), « La desaparición forzada en la escena pública colombiana: movilización social y estrategias de visibilización », *Clepsidra. Revista Interdisciplinaria de Estudios sobre Memoria*, 3 (6), p. 28-55.

Jelin Elizabeth (2002), *Los trabajos de la memoria*, Madrid, Siglo Veintiuno.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 424/544

LAVABRE Marie-Claire (2000, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, 7, p. 48-57.
MESSINA Luciana (2021), « Políticas de la memoria y espacio discursivo sobre el terrorismo de Estado en Argentina: exploraciones y conjeturas », *Estudios del discurso*, 7 (1), p. 1-20.
PÉREZ BALBI Magdalena (2016), « Otros barrotes que los encierren. El escrache en hijos La Plata », *Cuadernos de Aletheia*, 2, p. 14-19.
POLLAK Michael (1993), « Mémoire, oubli, silence », *in* Mickael Pollak, *Une identité blessée. Études de sociologie et d'histoire*, Paris, Métailié, p. 15-39.
ROUSSO Henry (1987), *Le Syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Paris, le Seuil.
SALOMONE Alicia et GALLARDO Milena (2021), « Imágenes de la revuelta: memorias y demandas democráticas en prácticas político-culturales de los movimientos sociales en Chile », Memory Studies Association, Fifth Annual Conference, Mímeo.
SANJURJO Liliana (2020), « Humanitarismo, violencia y políticas de la memoria: entre prácticas locales y activismos globales », *Revista de Antropología Social*, 29 (2), p. 213-227.
TOLENTINO Marcos (2016), « "En Brasil hemos derrotado el miedo a discutir el pasado". Entrevista a Paulo Abrao », *Clepsidra. Revista Interdisciplinaria de Estudios sobre Memoria*, 3 (6), p. 104-115.

Lire aussi : Bastias Sekulovic, García Castro, Jelin (XX, XLIV, XVII).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 425/544

XL

Existe-t-il des mémoires démocratiques et des mémoires autoritaires ?

par Anemona Constantin

De quelle mémoire parle-t-on précisément lorsqu'on approche la multitude d'écrits confessionnels, de polémiques intellectuelles et de débats politiques autour du passé « récent » sur lesquels s'est ouvert 1990 à l'Est ? Des survivances d'une mémoire « autoritaire » perfectionnée par ce que d'aucuns appellent « la machine de propagande » du Parti unique, ou de celle, « démocratique », qui émerge au croisement des confessions de l'ancienne *nomenklatura*, des souvenirs des anciens prisonniers politiques et des écrits historiens délestés désormais du poids de la censure ? Réfléchir aux relectures du passé politique dans un pays anciennement communiste comme la Roumanie serait difficile sans suivre le fil tendu par les travaux de Marie-Claire Lavabre sur la question de la mémoire.

Trois précautions méthodologiques

Face à la profusion des relectures du passé, les enseignements de la sociologie de la mémoire permettent d'emblée de rompre avec un certain nombre de présupposés concernant la qualification et la classification de ces récits. On peut rompre tout d'abord avec

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 426/544

l'essentialisation de la mémoire, qu'il s'agisse de celle de l'ancien régime, sorte d'histoire officielle orientée plus ou moins efficacement après 1989 vers l'instrumentalisation du passé à des fins politiques immédiates, ou de la mémoire collective de groupes aux contours encore flous comme les « victimes de la dictature », les « dissidents » ou les « ex-communistes ». En étant attentive à la sélectivité voire à la partialité de ces deux mémoires, il convient en fait de s'intéresser autant aux souvenirs des individus qu'aux discours des institutions en questionnant leur relation et influences réciproques et non seulement leurs fins (Lavabre, 1994). Aussi, l'opposition entre, d'une part, une mémoire historique « stratégique » qui « manipule », « contrôle », et « récupère » le passé et, d'autre part, une mémoire collective, « vive », « émotive » et « sincère », apparaît rapidement artificielle sinon fallacieuse. L'observation s'avérait d'une grande utilité lorsqu'en analysant l'émergence d'une mémoire « démocratique » des passés fasciste et communiste de la Roumanie dans l'après-1989, j'ai sondé autant la genèse d'une histoire officielle comme elle ressort des différents dispositifs de gestion du passé mis en place, notamment des commissions d'historiens, que les expériences personnelles et professionnelles de ceux qui en sont les architectes. L'une des difficultés considérables de cet exercice a été de trouver ce qui faisait consensus dans l'amas de prises de position et de polémiques qui occupaient l'espace public depuis la chute du régime communiste. Autrement dit, de trouver les points de convergence entre la mémoire historique des institutions étatiques, les instrumentalisations politiciennes du passé « récent » et les souvenirs des témoins. En rappelant combien la mémoire collective est conflictuelle, hétérogène et stratifiée, les travaux de Marie-Claire Lavabre ont mis en évidence que celle-ci est moins fonds partagé, comme je le croyais initialement, qu'espace conflictuel où se meuvent des visions antagoniques du passé. Ce qui est collectif dans sa constitution n'est pas tant son produit final, mais son régime de production. Rendre compte ainsi de la mémoire démocratique du passé communiste en Roumanie après 1989, c'était tenter d'en reconstituer les modalités d'émergence plus que le contenu.

Une deuxième précaution méthodologique utile sur ce terrain symboliquement miné, a pris la forme d'une incitation para-

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 427/544

doxale à commencer cette enquête sans… d'inutiles précautions. Qu'il s'agisse des usages politiques et intellectuels du passé, des récits institutionnels ou des souvenirs des témoins, il est conseillé d'investiguer ces discours avec les mêmes instruments d'enquête. Normaliser le traitement des différentes mémoires impliquait dans le cas de la Roumanie, d'interroger la rupture de 1989, que beaucoup d'acteurs tenaient alors pour le moment révolutionnaire du divorce avec le « totalitarisme » communiste. Ainsi, il semblait désormais peu pertinent d'opposer une mémoire historique et autoritaire du communisme – fruit exclusif des modalités d'organisation du passé par le Parti unique avant 1989 – à une mémoire démocratique, produit naturel des circonstances politiques d'après 1989, c'est-à-dire d'un régime de production des récits, plus libéral et inclusif.

Cette mise à plat des différentes mémoires impliquait par ailleurs de tenir compte des usages politiques du passé autant que des souvenirs personnels (Haegel et Lavabre, 2010). Le terrain d'enquête roumain se révélait sur ce plan plus complexe et plus troublant que prévu. La mémoire historique et autoritaire du communisme s'y entrelaçait, *y compris après* 1989, à une mémoire collective de ce même passé. Car loin de disparaître, l'histoire officielle de l'ancien régime continuait de s'écrire au présent, sur les ruines de celui-ci, en convoquant à l'appui, les souvenirs des témoins non privilégiés de la dictature, prêts à s'investir dans sa démythification. Il devenait ainsi évident, que malgré ses contenus renouvelés, la mémoire historique du régime communiste reposait en partie sur le réinvestissement des techniques et pratiques de consignation du passé auparavant utilisées. Critique du pouvoir communiste, cette nouvelle histoire officielle était-elle pour autant « démocratique » ? Autrement dit, articulée à la mémoire collective du plus large nombre ? En dépit de son contenu, qui désormais criminalisait le passé, ses modalités de constitution conservaient-elles quelque chose d'un savoir d'État « autoritaire » ? L'étude de la trajectoire biographique d'une pionnière des études sur la mémoire en Roumanie, éclaire par exemple la frontière fine, parfois indiscernable, entre mémoires autoritaire et démocratique du passé communiste dans ce pays.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 428/544

Littérature et structuralisme, deux formes d'escapisme idéologique

Avant de devenir l'une des premières spécialistes des études sur la mémoire de Roumanie, Smaranda Vultur avait poursuivi une carrière florissante comme philologue et linguiste au Centre de recherches phonétiques et dialectales de Bucarest (1973-1978), ensuite comme lectrice de roumain pour les étudiants étrangers, à l'université de Timişoara, dans l'ouest du pays. Formée dans les années 1970 auprès des ethnologues et des linguistes reconnus internationalement tels Alexandru Rosetti, Mihai Pop ou Sanda Golopenţia, dont le prestige assure une certaine protection face aux pressions idéologiques du régime, Smaranda Vultur évolue dans un milieu fortement influencé par la sémiotique et le structuralisme. Introduit en Roumanie à partir des années 1960 à travers la filière française, ce courant remplit alors « des fonctions protectives, servant l'évitement des problématisations idéologiques du langage », sans rapport avec le rôle « iconoclaste et subversif » qu'il a pu jouer en France à la même époque (Stan, 2017). Invitant à établir « des relations entre les objets », le structuralisme permet avant tout aux universitaires de « mettre à l'écart le contexte historique » dans un moment de fort conditionnement politique de la production scientifique[1]. Le pratiquant dans un milieu qui fonctionne comme une « petite dissidence intellectuelle », elle consacre sa thèse de doctorat à « l'intertextualité dans le texte littéraire »[2]. Soutenue en 1985 à l'université de Bucarest, cette recherche mobilise des références classiques en la matière comme Julia Kristeva, Jacques Derrida ou Roland Barthes mais discute également les travaux novateurs de Gérard Genette, de François Flahault ou de John Searle qui incitent à dépasser le paradigme dialogique pour porter le regard sur les effets transformateurs de l'intertextualité, envisagée comme une « relation de communication » entre des acteurs sociaux dotés de

1. Entretien avec Smaranda Vultur, Bucarest, 3 octobre 2009.
2. *Ibid*.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 429/544

« représentations subjectives du monde » (Vultur, 1992). Les penseurs nord-américains discutant les fonctions performatives du langage et sa « capacité à construire des réalités sociales », tels John Austin, la déterminent ensuite à abandonner le structuralisme et les études de poétique littéraire[1].

Démocratiser le récit du passé communiste : inclure les déportés

La chute du communisme trouve Smaranda Vultur à Timişoara, ville phare de la révolution de 1989, où elle travaille comme philologue au Centre de recherches socio-humaines de l'université. Malgré ce changement politique majeur, les craintes liées à la surveillance ne disparaissent pas du jour au lendemain et l'ambiance reste marquée par les inquiétudes concernant l'avenir du pays.

Pour se soustraire à ces pressions, l'intellectuelle trouve une échappatoire dans l'investissement d'un nouveau terrain de recherche : les communautés villageoises et leurs récits de vie. Se proposant de les étudier avec la méthode éprouvée dans le cas des œuvres littéraires, à savoir l'intertextualité, elle interroge ces histoires orales sous l'angle des références culturelles communes et se demande quel rôle joue leur partage au sein de la communauté. C'est durant cette enquête qu'elle rencontre par hasard une ancienne déportée politique des années 1950 et prend conscience de l'ampleur des déplacements de population sous le régime communiste. Bien qu'elle ait touché près de 44 000 « ennemis du peuple » entre 1951 et 1956, la mesure administrative du domicile forcé était quasiment méconnue en Roumanie en 1991 quand Vultur commence son enquête (Vultur, 1997). Prenant contact avec l'Association des anciens déportés au Bărăgan, la philologue décide alors de « rompre le pacte du silence » qui entoure le sujet

1. Entretien avec Smaranda Vultur, Bucarest, 3 octobre 2009.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 430/544

de la répression politique en Roumanie et commence à collecter des témoignages qui rendent compte de cet événement. Peu intéressée au début par la dimension « lacrymogène » et dénonciatrice de ces évocations, elle espère seulement pouvoir relever plus aisément la façon dont les discours recueillis communiquent entre eux étant donné qu'ils sont structurés dans ce cas par une expérience de vie commune et forte, qui les a indéniablement marqués[1]. C'est ainsi que les récits de la déportation en viennent à constituer son nouvel objet de recherche.

Cependant, le hasard de cette rencontre n'explique pas à lui seul ce changement de direction. Il s'inscrit dans un contexte politique et académique plus large, marqué par la révélation des crimes du communisme sous l'effet du « réveil mémoriel » de ses victimes et des recompositions à l'œuvre dans les champs politique et intellectuel. Longtemps soumise au contrôle du Parti, la discipline historienne s'ouvre elle aussi à une approche renouvelée du passé « récent ». Plusieurs instituts académiques et non académiques voient le jour à cette fin, tels l'Institut national pour l'étude du totalitarisme ou le Centre international d'études sur le communisme, en 1993. Si l'un des obstacles évidents à l'essor des recherches sur le contemporain est la relative fermeture des archives, elle fonctionne comme un amplificateur de visibilité dans le cas de Smaranda Vultur, qui dit l'histoire de la répression stalinienne à partir de sources orales et de méthodes d'enquête relativement nouvelles et en tout cas, alternatives.

La libéralisation de l'université à partir de 1990, offre l'opportunité à la philologue de postuler pour des financements privés, par exemple auprès de la Central European University qui en 1992 lui offre une subvention grâce à laquelle elle effectue plusieurs séjours de documentation à Prague, à la Oral History Office de Columbia University ou aux universités de Brown et de Urbana, aux États-Unis. Mais c'est durant ses séjours en France à partir de 1992, que la philologue se familiarise avec les études sur la mémoire et les courants de l'histoire orale. Guidée par André Burguière, spécialiste des Annales et professeur d'histoire à l'École de hautes études en sciences sociales, sous la direction duquel elle

1. Entretien avec Smaranda Vultur, Bucarest, 3 octobre 2009.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 431/544

commence un deuxième doctorat, Smaranda Vultur découvre les travaux de Paul Ricœur, de Michel de Certeau et de Fernand Braudel, les enquêtes de Daniel Bertaux sur les récits de vie et le rôle de la transmission familiale, et celles de Françoise Zonabend sur la mémoire du village de Minot[1]. Ces recherches l'influencent durablement, lui permettant d'enrichir son apparat d'analyse discursive par une réflexion sur les trajectoires biographiques des acteurs. Son livre *Histoire vécue – histoire racontée. La déportation en Bărăgan (1951-1956)* paru aux éditions Amarcord en 1997 porte la trace de son nouvel intérêt pour les « cadres sociaux et culturels » de la mémoire de cet événement traumatique (*ibid.*). Interrogeant les écarts entre les souvenirs des témoins, elle y montre comment leurs récits de la déportation sont d'un côté, corrélés à leurs ressources sociales et, de l'autre côté, filtrés par leurs valeurs morales. Loin des approches essentialistes qui tiennent pour univoque l'expérience de la persécution politique, la démarche de Smaranda Vultur se nourrit ici des acquis de l'anthropologie sociale, rompant avec le positivisme ambiant au sein du champ historien local.

De la mémoire collective des victimes à la mémoire historique de l'agresseur

À la fois phénomène social et concept scientifique, la mémoire peut donc faire l'objet d'usages sociaux de sens contraire (Lavabre, 2000). Dans les périodes de crise où les temporalités de différents secteurs sociaux se synchronisent, sa circulation entre plusieurs sphères devient l'indicateur d'une fluidité politique qui transforme jusqu'à ses emplois scientifiques (Dobry, 2009). C'est le cas en Roumanie où la mémoire du passé communiste se trouve tiraillée après 1989, entre les instrumentalisations qui visent à en faire un outil de critique politique contre les élites « néocommunistes » au

1. Entretien avec Smaranda Vultur, Bucarest, 3 octobre 2009.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 432/544

pouvoir et des études qui cherchent à éclairer de manière objective ses mécanismes de production. Prise dans l'étau de ces utilisations, Smaranda Vultur participe d'un côté à l'émergence d'une mémoire collective de la déportation au nom de son « devoir » citoyen et, d'un autre côté, à l'analyse de ses ressorts sociaux en dégageant ses discours et leurs motivations (Vultur, 1997).

Au fur et à mesure que ses publications se diffusent dans la deuxième moitié des années 1990, elle commence à être conviée par les historiens du temps présent à des manifestations scientifiques autour de l'étude de l'ancien régime. Elle devient une invitée régulière du mémorial des Victimes du communisme et de la résistance de Sighet qui la convie à ses écoles d'été annuelles. Lorsqu'en 2006, une Commission présidentielle pour l'analyse de la dictature communiste en Roumanie est créée suite à d'amples mobilisations de la « société civile », Smaranda Vultur est sollicitée pour en faire partie. Issue des rivalités politiques autour de la gestion du passé communiste, cette commission est chargée de livrer un rapport d'expertise au chef de l'État sur la base duquel il puisse condamner officiellement le régime communiste comme « illégitime et criminel » (Tismăneanu, 2007). Se voulant le signe d'une démocratisation aboutie, cette condamnation doit précéder l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne, prévue pour le 1er janvier 2007.

Formée majoritairement de dissidents, de victimes du communisme et d'historiens contemporanéistes aux convictions anticommunistes, la commission inclut également quelques figures versées dans l'histoire sociale ou la littérature, parmi lesquelles Smaranda Vultur. Le chapitre qui lui est confié traite sans surprise de la déportation en Bărăgan. Mais à la différence des études qui jusqu'alors s'attachaient à déceler les rouages d'une mémoire collective chez les survivants de cette expérience, l'analyse qu'elle y livre change complètement de point de vue. Se servant des archives de l'ancienne police politique rendues plus largement accessibles aux membres de la commission, la chercheuse y présente une histoire institutionnelle, étatique, de la déportation. Se focalisant sur ses motivations officielles, sa démonstration cherche à montrer l'absence totale de justification de cette pratique répressive, quelles que soient les raisons officiellement avancées (sécurité à la frontière, exploitation, nationalisme, contrebande, espion-

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 433/544

nage, etc.). Plutôt d'ordre idéologique, elles cachent mal, selon Smaranda Vultur, l'arbitraire et l'illégalité de la déportation au regard même des critères de conformité politique définis par le régime communiste. Abandonnant le terrain de la mémoire collective censée participer à la démocratisation d'une histoire confisquée par le Parti avant 1989, Smaranda Vultur prend ainsi part à l'échafaudage d'une narration de condamnation du passé politique qui fonctionne comme une mémoire historique au service de la nouvelle démocratie.

Incarnant à elle seule la dualité sinon l'ambiguïté de la mémoire dans les sociétés contemporaines, la trajectoire de l'intellectuelle roumaine révèle la confusion, dans les faits, de ce que la théorie sépare (Lavabre, 2012). Car si à première vue, il n'y a rien de plus parfaitement opposé que les mémoires démocratique et autoritaire d'un même événement passé, dès lors qu'on les regarde à travers les lunettes de la mémoire collective et de la mémoire historique, on constate leur superposition. Dans un de ses articles les plus récents, Marie-Claire Lavabre représente cette curiosité par une sphère hachurée en gris, marquée d'un mystérieux point d'interrogation (Lavabre, 2016). C'est à cet espace improbable où les contradictions du réel se brisent sur les certitudes de la science qu'appartient la contribution de Smaranda Vultur aux études sur la mémoire de la répression communiste en Roumanie. Celle-ci nous invite à sortir des oppositions figées et des fausses évidences qui font encore trop souvent office d'analyse des phénomènes mémoriels contemporains.

Bibliographie

Damamme Dominique et Lavabre Marie-Claire (2000), « Les historiens dans l'espace public », *Sociétés contemporaines*, 39, p. 5-21

Dobry Michel (2009), *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles* [1986], Paris, Presses de Sciences Po.

Gensburger Sarah et Lavabre Marie-Claire (2005), « Entre "devoir de mémoire" et "abus de mémoire" : la sociologie de la mémoire comme tierce position », *in* Bertrand Müller (dir.), *L'Histoire entre mémoire et épistémologie. Autour de Paul Ricœur*, Lausanne, Payot, p. 76-105.

Haegel Florence et Lavabre Marie-Claire (2010), « Introduction/Identité et mémoire, le point de vue de la sociologie politique », *in* id. (dir.), *Destins ordinaires*, Paris, Presses de Sciences Po.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 434/544

LAVABRE Marie-Claire (1994), « Usages du passé, usages de la mémoire », *Revue française de science politique*, 44 (3), p. 480-493.
LAVABRE Marie-Claire (1994), *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la FNSP.
LAVABRE Marie-Claire (2000), « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, 7 (1), p. 48-57.
LAVABRE Marie-Claire (2012), « Circulation, Internationalization, Globalization of the Question of Memory », *Journal of Historical Sociology*, 25 (2), p. 261-274
LAVABRE Marie-Claire (2016), « La "mémoire collective" entre sociologie de la mémoire et sociologue du souvenir », document de travail.
STAN Adriana (2017), *Bastionul lingvistic. O istorie comparată a structuralismului în România*, Bucureşti, Muzeul literaturii române.
TISMĂNEANU Vladimir (dir.) (2007), *Raport final*, Bucureşti, Humanitas.
VULTUR Smaranda (1992), *Infinitul mărunt*, Bucureşti, Cartea Românească.
VULTUR Smaranda (1997), *Istorie trăită – istorie povestită : deportarea în Bărăgan (1951-1956)*, Timişoara, Amarcord.
VULTUR Smaranda (2009), *Din radiografia represiunii : deportarea în Băgan (1951-1956)*, Timişoara, Mirton.

Lire aussi : Schöttler, Todorov (XXXIV, VI).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 435/544

XLI

La mémoire est-elle un pilier de la citoyenneté ?

PAR SOPHIE DUCHESNE

> Dans la limite où on s'est battu pour avoir le droit de vote, pour moi, par respect pour ceux qui se sont battus pour qu'on ait le droit de vote ! [*Hésite*] Pour moi… on n'a pas le droit de s'abstenir (Duchesne, 1997, p. 282).

Ce que disait Denise en 1990, employée de bureau et alors dans la force de l'âge, sonne de façon familière aux oreilles de toutes celles et tous ceux qui ont ainsi cherché à comprendre les raisons du vote (Subileau et Toinet, 1993). On entend des formulations similaires, répétées à l'envi à chaque journaliste qui s'enquiert, à l'approche des élections, des choix que ses concitoyens s'apprêtent à faire. Car aussi étrange que cela puisse paraître à celles et ceux que la politique passionne, la plupart des citoyens votent moins par conviction politique que par sens du devoir. Et ce devoir est argumenté de façon récurrente par le respect que l'on doit à la mémoire de ceux [plus rarement celles] qui se sont battus pour conquérir ce droit. Peut-on pour autant en conclure que le devoir électoral participe, d'une certaine façon, à un devoir de mémoire ? Plus largement, est-ce qu'entretenir la mémoire – et alors mémoire de quoi, de qui ? – fait partie des droits ou des devoirs par lesquels on a l'habitude de cerner la citoyenneté ? Ou pour le formuler encore autrement : quel rôle joue la mémoire dans les représentations de la citoyenneté ?

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 436/544

Des représentations de la citoyenneté entre mémoire et rupture

La citoyenneté désigne l'appartenance à une communauté politique, une question vaste s'il en est, et se décline aussi bien en question de statuts, de normes et de rôles (Leca, 1983). Empiriquement, on peut observer les comportements et les formes d'agentivité qui correspondent à ce qu'on a défini théoriquement de façon abstraite, comme relevant du processus d'intégration dans une communauté politique, comme le font les chercheuses et chercheurs qui revendiquent une démarche anthropologique et contribuent aux *citizenship studies* (Neveu et Vanhoenacker, 2017) ; mais on peut aussi chercher à comprendre comment les citoyens et·citoyennes conçoivent ce qu'ils et elles sont et font à ce titre. C'est l'objet d'une enquête menée en France au début des années 1990 (Duchesne, 1997) et dont est tiré l'extrait d'entretien publié en exergue de ce texte. Il s'est alors agi d'interroger – longuement et de façon à laisser les personnes interrogées explorer elles-mêmes le sens de la notion – des citoyens « ordinaires », au double sens de celles et ceux qui ne font pas l'objet d'une forte médiatisation, mais aussi, des profanes de la politique, qui ne vivent ni pour ni par elle, sur ce que voulait dire pour elles et eux le fait d'être un citoyen. La structure de ces représentations constitue de façon durable un élément central de la culture politique française contemporaine.

Il apparaît tout d'abord, dans ces représentations, que les citoyens ne s'imaginent pas, ou s'imaginent peu, individuellement face au pouvoir. La citoyenneté évoque la communauté des citoyens, ce qui les unit ou les oppose. Être citoyen, c'est au fond assumer la responsabilité des liens qu'on entretient avec ses concitoyens. Les qualités et les rôles qu'implique cette définition dépendent directement de la façon dont les liens entre concitoyens sont conçus : selon qu'ils sont considérés comme des liens naturels, concrets, historiquement validés, ou qu'ils apparaissent comme des liens arbitraires, artificiels, définis par des frontières administratives. Ce faisant, deux modèles se distinguent. Le plus facile à repérer et

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 437/544

à décrire inscrit la communauté des citoyens dans le temps long de l'histoire nationale. De ce point de vue, comme l'a écrit Renan, « c'est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs » augmentée de « la volonté de continuer à faire valoir *l'héritage* qu'on a reçu indivis » qui lient les citoyens entre eux (Renan, 1992, p. 54). Le deuxième modèle est plus compliqué à cerner, car il repose sur une aporie. L'être humain y est conçu fondamentalement comme un individu – et non plus comme la partie d'un tout –, égal à tout autre, mais qui reconnaît son incapacité à vivre seul. Les citoyens sont liés par les scrupules qu'ils ressentent à profiter des efforts des autres sans accepter de se fondre dans la masse de leurs concitoyens pour rendre à hauteur de ce qui leur est donné.

Comme l'illustre bien le tableau ci-dessous, ces deux représentations de ce qui relie, à défaut d'unir, la communauté des citoyens sont largement incompatibles. La première met en avant trois notions : le temps, la terre (le sol français) et la famille. La terre représente la substance même de l'héritage que les concitoyens possèdent ensemble. Elle est en même temps le théâtre du temps qui passe. Se dire citoyen français, c'est dire qui on est : le produit particulier d'une histoire nationale et familiale, puisque dans ce modèle, la métaphore familiale est omniprésente. La famille est le lien dans le temps et dans l'espace ; elle est à la fois le modèle dont découlent les formes de solidarité nationale et la cause de cette solidarité. C'est parce que l'on appartient à une famille, parce que les membres de cette famille et ceux des générations passées ont souffert pour faire de ce pays ce qu'il est, que leurs héritiers, les citoyens d'aujourd'hui, sont ce qu'ils sont, et ont les moyens d'exercer dignement leur citoyenneté. La mémoire de ces efforts, de ces générations est non seulement un devoir : elle est l'incarnation du lien qui unit la communauté des citoyens, le vecteur de l'appartenance commune, la marque du respect qu'impose la filiation.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 438/544

Tableau : Les mots de deux visions du monde irréconciliables

	Héritage	**Scrupules**
Identité	moi, nous unité, fusion/différence identité = appartenance renoncer, trahir filiation, amour, respect	moi, toi anonymat/égalité, diversité identité = indépendance choisir, partir empathie, sympathie, respect
Dynamique	mémoire conserver, transmettre passé – présent – avenir limites, repères sol, territoire, frontières famille, pays nature (Dieu) concret, réel	création changer, inventer transformation, rupture freins, obstacles île déserte, page blanche humanité homme (évolution) idéal, imaginaire
Morale	conscience, volonté engagement = intégration	conscience, volonté participation/aliénation

Source : Duchesne, 1997, p. 185

Le second modèle est très différent. Il est structuré par l'opposition entre l'individuel, l'universel et le collectif. Ici le citoyen ne connaît (reconnaît) que des individus, il rencontre et échange avec eux de manière totalement indépendante et sans restriction. L'individu existe dans les relations qu'il établit avec d'autres personnes, dans un processus de reconnaissance mutuelle qui permet à chacun non seulement de reconnaître l'autre, mais aussi, par réciprocité, de se (re)connaître soi-même. La rencontre introduit un processus d'identification qui se déroule sur le mode du singulier, de l'unique, ce qui présuppose une capacité à communiquer, à échanger avec n'importe qui, chacun confirmant l'autre dans son aspiration à l'universalité. L'individu n'est lié à rien par nature : il est susceptible de changer, de se transformer au gré des rencontres du moment. Il n'est lié que par ses affections et rejette toute idée de groupe et d'appartenance.

Car les frontières qui déterminent un groupe marquent les limites entre ceux qui sont semblables, les membres d'un groupe,

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 439/544

et ceux qui sont différents, les étrangers, niant leur commune humanité. Ici les traces laissées par l'éducation, qui rendent chaque individu identifiable en tant que membre de sa nation, de sa religion, de sa classe sociale ou de sa « race », sont conçues comme des « distorsions ». Il n'y a ni peuple, ni territoire, ni histoire : l'existence humaine est intemporelle. La mémoire d'un individu se limite à ce qu'il a vécu, le reste n'est que « déformation » et enrôlement. Pour autant, il n'y a pas de place sur terre pour ceux qui veulent vivre seuls. L'individu, moralement, ne doit rien à la société. Cependant, il ne peut pas ne pas reconnaître les efforts de ceux qui travaillent, ceux dont le labeur produit ce dont il bénéficie. Il ne peut pas ne pas reconnaître qu'eux aussi sont des personnes comme lui/elle, qui peuvent aussi sentir le poids de la société sur leurs épaules et se révolter à l'idée d'en être prisonnières. Il lui faut donc, en conscience, chercher les moyens de participer à l'effort de tous en limitant autant que faire se peut l'aliénation que produit immanquablement le collectif.

La mémoire comme argument idéologique dans les dilemmes de la citoyenneté

Par-delà la volonté commune d'assumer le lien avec ses concitoyens, tout oppose donc, en logique, ces deux façons de se représenter le lien. Et pourtant, toutes les personnes rencontrées dans l'enquête se sont révélées porteuses des deux modèles, même si certains se rapprochent beaucoup plus de l'un que de l'autre. À la différence des philosophes et des théoriciens, qui se doivent d'être logiquement cohérents et y travaillent, les citoyens ordinaires ont et expriment des représentations d'eux-mêmes et de la société, porteuses de tensions et d'ambivalences. Ils se sentent à la fois, en tant que citoyens, partie du tout et un tout en eux-mêmes. La citoyenneté « à la française », telle que nous la saisissons ici dans la manière dont elle fait référence au passé, apparaît alors comme un

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 440/544

mixte de nationalisme, incarné dans le premier modèle, et d'universalisme, décrit cette fois par le deuxième modèle. En ce sens, la citoyenneté est porteuse des dilemmes qui font d'elle, au sens de Michael Billig, une idéologie du quotidien (Billig *et al.*, 1988) : autrement dit, une organisation de thèmes et de valeurs disponibles, en un certain temps et en un certain lieu, pour penser les situations et les actions possibles.

Mieux, selon Billig toujours, la capacité à argumenter entre les valeurs et motivations qui s'opposent au sein même des idéologies est la matière même de la pensée humaine (Billig, 1991). Le dilemme qui caractérise la structure de représentations de la citoyenneté est donc loin d'être un problème. Il marque au contraire la fertilité de la pensée, à la fin du XX^e^ siècle, dans un pays comme la France, sur ce que peut être la vie en société, sur ce qu'elle requiert, que Jean Leca a résumée par le dilemme entre cohésion et inclusion (Leca, 1991). La situation d'entretien est un cadre bien adapté pour saisir la capacité à argumenter, notamment dans le cas des entretiens dits « non directifs », puisque le questionnement est très largement endossé par la personne interviewée, « l'art de l'enquêteur/rice » consistant à l'écouter et l'accompagner dans sa réflexion sans interférer justement dans son argumentation (Michelat, 1975). Et, de fait, on peut observer comment les personnes interrogées argumentent pour affronter les dilemmes de la citoyenneté. Tous ne les perçoivent d'ailleurs pas au même degré, tous n'expriment pas aussi crûment l'idée qu'être un citoyen ou une citoyenne, c'est « être quelqu'un, mais quelque part ». Ceux pour qui la tension entre le national et l'universel est forte argumentent notamment en mettant en avant trois figures qui permettent d'articuler ces deux modèles de citoyenneté : l'équation entre droits et devoir ; la réduction de la citoyenneté au vote et la citoyenneté à la française comme héritage de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

La mémoire intervient peu dans la mise en avant de la figure rhétorique de la citoyenneté entre droits et devoirs. Au moment où l'enquête a lieu, le « devoir de mémoire » n'est pas encore sous le feu des projecteurs (Gensburger et Lavabre, 2005) et les droits et devoirs dont il est question, au demeurant bien peu définis, ne l'évoque pas, sinon peut-être de façon très vague à travers l'idée

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 441/544

qu'un bon citoyen devrait connaître « son histoire ». Elle intervient déjà plus lorsqu'il s'agit de faire du vote le cœur de la citoyenneté. L'acte de vote condense l'expression individuelle qui, par l'égalité de valeur qu'elle introduit entre toutes les voix, inscrit la citoyenneté dans le champ de l'universel, avec celle de la filiation et du devoir, en mémoire de « celles et ceux qui se sont battus pour qu'on ait ce droit », comme on l'a évoqué au début de ce texte. On est bien ici dans la mémoire collective, certes politiquement entretenue, mais également transmise au sein des familles et des groupes sociaux (Lavabre, 2000). Enfin, la figure qui consiste à faire de l'invention de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen le propre de la citoyenneté française met bien en jeu des effets d'usages politiques du passé. L'enquête a eu lieu au moment du bicentenaire de la Révolution de 1789 et la Déclaration était reproduite sur de très nombreux supports et volontiers affichée ou disposée dans les maisons que je visitais à l'occasion des entretiens. Sans doute qu'aujourd'hui, ils n'y sont plus et il n'est pas certain que cette synthèse culturelle entre affirmation nationale et prétention universelle aurait autant de poids. Sans doute que d'autres figures rhétoriques émergeraient dans des entretiens menés aujourd'hui pour saisir l'idéologie ordinaire de la citoyenneté.

À moins que cette idéologie n'ait, depuis le début du siècle, fini par céder le pas sous les coups de boutoir d'un nationalisme de moins en moins banal (Billig, 2019 ; Duchesne, 2022). Finies alors les articulations rhétoriques entre nationalisme et universel. L'espace d'argumentation en faveur de l'universel a été réduit à la portion congrue. Au rayon de la mémoire, c'est alors l'usage politique du passé qui prend le pas sur la mémoire collective, car comme le reconnaissait très bien Renan, qu'est-ce qu'une nation, sinon le produit de politiques mémorielles efficaces ?

« L'oubli, et je dirais même l'erreur historique, sont un facteur essentiel de la création d'une nation, et c'est ainsi que le progrès des études historiques est souvent pour la nationalité un danger. L'investigation historique, en effet, remet en lumière les faits de violence qui se sont passés à l'origine de toutes les formations politiques, même de celles dont les conséquences ont été le plus bienfaisantes » (Renan, 1882).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 442/544

Bibliographie

BILLIG Michael (1991), *Ideology and opinions: Studies in Rhetorical Psychology*, Londres/Newbury Park/Calif, Sage Publications (Loughborough studies in communication and discourse).

BILLIG Michael (2019), *Le Nationalisme banal*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.

BILLIG Michael, CONDOR Susan, EDWARDS Derek, GANE Mike, MIDDLETON David, RADLEY Alan (1988), *Ideological Dilemmas: A Social Psychology of Everyday Thinking*, Londres/Newbury Park, Sage Publications.

DUCHESNE Sophie (1997), *Citoyenneté à la française*, Paris, Presses de Sciences Po.

DUCHESNE Sophie (2022), « Chapitre 48. Citoyenneté », *in* Didier Fassin, *La Société qui vient*, Paris, le Seuil.

GENSBURGER Sarah et LAVABRE Marie-Claire (2005), « Entre "devoir de mémoire" et "abus de mémoire" : la sociologie de la mémoire comme tierce position », *in* Bertrand Müller (dir.), *L'Histoire entre mémoire et épistémologie. Autour de Paul Ricœur*, Lausanne, Payot, p. 76-105.

LAVABRE Marie-Claire (2000), « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, 7 (1), p. 48-57.

LECA Jean (1983), « Questions sur la citoyenneté », *Projet*, 171-172, p. 113-125.

LECA Jean (1991), « La citoyenneté entre la nation et la société civile », *in* Claude Emeri, Dominique Colas et Zylberberg Jacques, *Citoyenneté et nationalité. Perspectives en France et au Québec*, Paris, Puf.

MICHELAT Guy (1975), « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, 16 (2), p. 229-247.

NEVEU Catherine et VANHOENACKER Maxime (2017), « La participation buissonnière, ou le secret dans l'ordinaire de la citoyenneté », *Participations*, 19 (3), p. 7-22.

RENAN Ernest (1992), *Qu'est-ce qu'une nation ? et autres essais politiques*, édité par Joël Roman, Paris, Presses Pocket.

SUBILEAU Françoise et TOINET Marie-France (1993), *Les Chemins de l'abstention. Une comparaison franco-américaine*, Paris, La Découverte.

Lire aussi : Lavabre et Mayer (XXXVI, XLIII).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 443/544

XLII

La mémoire peut-elle servir la cause des « exilés » ?

PAR PASCALE LABORIER

L'histoire des réfugiés est plus souvent saisie sous le prisme des déplacements de populations ponctués par des crises. L'anthropologie politique s'intéresse ainsi aux témoignages des réfugiés comme des personnes en transition et ce alors qu'ils sont durablement déplacés. Pour corriger ce qu'il qualifie de myopie des historiens, Peter Gatrell (2017) propose le concept de « *refugeedom* ». Il permet de dépasser l'approche institutionnelle, à savoir la vision des acteurs qui définissent le réfugié comme une catégorie. Il permet aussi de comprendre les réfugiés comme une présence historique active et affirmée dans des situations de crise. Le recueil d'archives orales susceptible de constituer le cœur d'une mémoire vive de l'exil permet alors de (ré)insérer ces hommes et ces femmes dans une histoire dont ils sont les acteurs et les énonciateurs.

Dans ce processus, leur rapport au déracinement est alors ambivalent. Leur exil est pour eux le produit d'une situation non choisie. Ils refusent ainsi d'adopter cette catégorisation qu'ils voient comme la conséquence de violences ou menaces subies dans leur pays d'origine. Comme Hannah Arendt le revendiquait déjà en 1943 pour son cas personnel, Allemande ayant trouvé refuge aux États-Unis : « Nous n'aimons pas que l'on nous traite de "réfugiés". Nous nous baptisons "nouveaux arrivants" ou "immigrés" » (Arendt, 2013). Dans un contexte d'urgence où elle peut servir de ressource, cette identité de réfugié doit néanmoins être mobilisée de manière intermittente pour pallier les affres du déplacement et le déclassement. Elle n'est pas une construction rigide ou une « condition » déshistorisée. C'est plutôt une matrice changeante de relations et de pratiques. En cela, elle devient aussi bien un bouclier

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 444/544

qu'une défense (Malkki, 1992). Le passé et son récit deviennent ce faisant une ressource pour inscrire ces expériences traumatiques dans un récit qui permet la résilience des personnes et le plaidoyer pour une cause collective. Il est aussi une ressource pour l'élaboration des politiques publiques d'accueil.

Quand les politiques publiques mobilisent le récit du passé

Conserver la mémoire des exils place les chercheurs en sciences sociales dans une ambivalence analogue, qu'il s'agisse du temps présent ou passé. Le recueil d'un « témoignage » nous confronte à un double défi épistémologique : qui choisissons nous d'entendre et d'écouter ? Qu'est-ce qui est passé sous silence dans ces récits que nous recueillons ? Être réfugié n'est pas une condition déshistoricisée ou intrinsèque. Les exilés universitaires, intellectuels et plus généralement les personnes hautement qualifiées – ou dites « privilégiées » – contribuent à l'élaboration de ces trames narratives collectives. Pourtant leurs trajectoires constituent rarement un sujet d'intérêt spécifique dans les analyses générales des migrations en France. Il existe une forte asymétrie dans la mémorialisation des exils académiques, tant dans la production de sources que de leurs analyses. Ceci doit nous interroger sur les configurations historiques dans lesquelles les dispositifs d'accueil spécifiques émergent : « proscrits » au XIX^e^ siècle (Aprile, 2018), puis chercheurs « révoqués » ou « menacés » au XX^e^ siècle, et depuis la fin du XX^e^, « universitaires en danger » (*scholar at risk*). Ce sont leurs qualifications professionnelles qui les rassemblent, mais aussi les menaces sur la liberté d'expression ou les persécutions spécifiques dont ils font l'objet de la part de régimes autoritaires. Des organisations philanthropiques américaines ont contribué à diffuser la catégorie de *scholar at risk*, ouvrant ainsi le droit à une bourse ou un salaire d'un à deux ans pour être accueilli dans des universités (Laborier, 2021).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 445/544

Le contexte de la guerre en Syrie et de son extension au Moyen-Orient, puis le licenciement massif en 2016 d'universitaires condamnées par les autorités en Turquie, a conduit les démocraties européennes à innover en matière d'accueil de ces populations. En 2016 et 2017 des programmes dédiés sont créés avec l'appui des gouvernements en place, en Allemagne (l'initiative Philipp Schwartz) comme en France (Programme national d'accueil en urgence des scientifiques en exil [Pause]) ; le réseau américain Scholar at Risk (SAR) a aidé de nombreux pays européens à développer de tels programmes. Les organisations philanthropiques mettent en avant des *success stories* et constituent des fonds archives qui permettent aux chercheurs de se saisir de cette histoire. La constitution d'une mémoire de ces trajectoires semble ainsi constituer l'un des outils de la prise en charge de ces hommes et de ces femmes. Lors des soixante-quinze ans d'existence du programme britannique Council for Assisting Refugee Academics (Cara), un colloque s'est ainsi tenu sous les auspices de la British Academy, puis a été publié aux Presses universitaires d'Oxford (Marksarks *et al.*, 2011). Par contre, force est de constater qu'en France cette mémoire de l'accueil, avant tout dans des organismes publics, reste encore à collecter et son histoire à écrire. Pour réformer l'action publique les leçons du passé sont pourtant une ressource pour les décideurs politiques tout comme elles le sont pour les réfugiés.

Ainsi le récit sur lequel s'est appuyée l'action publique en France lors de la mise en place récente du programme Pause est la création du Comité français pour l'accueil et l'organisation du travail des savants étrangers en 1936 sous le Front populaire. Son principal artisan fut Louis Rapkine, un biochimiste originaire de Russie et exilé à Paris pour étudier en 1924. Des acteurs scientifiques et politiques de premier plan s'engagent dans ce programme de secours, comme les prix Nobel Jean Perrin, Frédéric et Irène Joliot-Curie. Ils doivent s'exiler à leur tour en 1940 du fait de l'occupation allemande de la France et des politiques antisémites. Rapkine contribue alors depuis les États-Unis à l'accueil des scientifiques français réfugiés avec l'appui de la Fondation Rockefeller (Dosso, 1998). Les associations et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche jouent un rôle important dans l'après-Seconde Guerre mondiale en France, sans que ces emplois

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 446/544

ou bourses soient véritablement recensés comme c'est le cas dans les ouvrages sur l'Angleterre ou les États-Unis. En 2017, le nouveau dispositif national français Pause nécessite un cofinancement des établissements universitaires et scientifiques pour l'accueil. Or accueillir un universitaire, cela suppose aussi qu'un collègue s'intéresse à sa situation, mais surtout comprenne ses thématiques de recherche et « l'invite » dans son département d'enseignement ou son centre de recherche. Pourquoi et comment s'engage-t-on pour nos collègues exilés ? Comment résonnent ces expériences dans notre présent ? Dans quelle mesure la mémoire est-elle un vecteur de cet engagement ?

Fil des mémoires et engagement

Nous avons recueilli quarante-neuf témoignages d'exilés ou d'accueillants qui sont venus nourrir une exposition de portraits photographiques (Laborier, 2020). Marie-Claire Lavabre y fait le récit de l'accueil à Nanterre d'une collègue spécialiste de la mémoire du génocide arménien exilée après les purges de 2016 en Turquie. À la question posée, « pourquoi s'engager dans l'accueil ? », sa réponse tisse le lien avec l'histoire d'une jeune femme chilienne, exilée en France au moment de la dictature qu'elle a connu dans le passé : « Je suis née à la politique avec le coup d'État du 11 septembre 1973, avec "mes premières larmes politiques" » (*ibid,* p.132*).* Ici la mémoire de la solidarité pour le Chili en 1973 porte l'engagement au présent pour une chercheuse menacée du fait de son travail, en Turquie, pour la mémoire du génocide des Arméniens. L'engagement trouve également sa source dans le souvenir du Shanghai des années 1930 que la famille de Marie-Claire Lavabre a quitté et aux récits hétéroclites de ce « déracinement » entendus lors de l'enfance sans l'avoir soi-même éprouvé.

Ces enchevêtrements de mémoires intimes et sociales se retrouvent dans plusieurs récits d'exils. Ainsi Ricardo Ehrlich doit

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 447/544

quitter l'Uruguay alors qu'il est étudiant en biologie, et ce pour échapper à la dictature militaire dans son pays (1973-1985). Il se réfugie d'abord clandestinement à Buenos Aires. Il échappe de peu aux « escadrons de la mort », ces services secrets des dictatures militaires (Operación Cóndor en Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Paraguay et Uruguay) qui torturent, assassinent ou font « disparaître », de manière secrète, ceux qu'ils désignent comme leurs opposants. Le Haut-Commissariat des Nations unies prend contact avec Ehrlich pour l'évacuer. Mais pour partir avec le statut de réfugié, il a besoin d'un visa d'un pays européen et d'une offre d'emploi. Un ami brésilien contacte un réfugié à Strasbourg en lien avec un moine dominicain, dans une paroisse que fréquentent les étudiants et chercheurs de la faculté de pharmacie. Un coup de fil et dix jours plus tard, Ricardo Ehrlich reçoit un contrat de travail pour faire de la recherche en biologie moléculaire à l'Institut de biologie moléculaire et cellulaire (IBMC) du CNRS à Strasbourg. Le contrat est signé par son directeur fondateur, Jean-Pierre Ebel (1920-1992) qu'il rencontre dès son arrivée. Celui-ci a été résistant pendant la Seconde Guerre mondiale, arrêté par la Gestapo en 1943, emprisonné puis déporté aux camps de Buchenwald et de Dora. Comme le résume Ricardo Ehrlich lors de l'entretien qu'il nous accorde à Montevideo en 2018 : « Il savait ce que c'était ce genre de situation, et c'est pour ça qu'il m'a envoyé le contrat de travail. »

À la même époque le professeur et architecte urbaniste uruguayen, Justino Serralta (1919-2011) arrive aussi en France. Il est l'un des derniers collaborateurs de Le Corbusier. Il connaît bien Paris grâce à son séjour en 1947-1948 à la Cité universitaire de Paris. Logé près du Pavillon Suisse, il intègre le groupe des architectes autour de Le Corbusier. Il rencontre à cette époque sa seconde femme, Gabrielle Delpech, qui est française. Le couple s'installe à Montevideo. À l'université il participe avec d'autres collègues de la faculté à un groupe de réformateurs engagés aussi bien dans l'Université que dans la cité. Ces derniers sont directement visés par l'intervention militaire à l'université en 1973. La famille franco-uruguayenne part alors en France à l'exception de leur fils aîné, Charles, né en 1951 et qui est prisonnier politique. Justino trouve un poste d'enseignant à l'école d'architecture de

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 448/544

Saint-Étienne pour l'année universitaire 1973-1974. À cette période il écrit *L'Unitor*, œuvre parue en 1981. Il publie aussi comme illustrateur plasticien dans le *Monde diplomatique*. Il part à Rennes en 1975 où il devient professeur, position qu'il occupera jusqu'à sa retraite. Il s'agit d'une reconversion professionnelle rapide d'un universitaire de cinquante-deux ans qui a eu une position institutionnelle prestigieuse en Uruguay (professeur à l'université – sous-directeur de l'Institut d'urbanisme, chercheur en aménagement du territoire, assesseur des municipalités et conseiller du ministre des Travaux publics en Uruguay), et qui peut mobiliser les amitiés et les réseaux professionnels noués lors de son premier séjour parisien. En apparence, il s'agit donc ici d'une simple reconversion professionnelle. Pourtant là aussi, la présence du passé est centrale dans sa trajectoire et dans l'engagement de certains en sa faveur. Il bénéficie ainsi pour son premier poste à Saint-Étienne de la recommandation d'un autre exilé, Georges Candilis (1913-1995) habité par le souvenir de son propre exil. Serralta et Candelis travaillent à la réalisation de l'unité d'habitation la Cité radieuse à Marseille (1947-1952) de l'architecte Le Corbusier. Si Serralta n'est alors pas exilé à cette époque, Candilis est arrivé en France peu avant en 1945. Après la violente occupation allemande, la Grèce est en effet à la veille de la guerre civile (1946-1949). Fuyant la misère et la répression, Candilis, comme plus d'une centaine d'étudiants et intellectuels, est évacué sur le Mataora, un paquebot néo-zélandais – qui vient de transporter de Marseille à Haïfa des enfants juifs survivants du camp de Buchenwald. Le sauvetage des intellectuels grecs a été possible grâce à l'engagement du directeur de l'Institut français à Athènes, Octave Merlier, qui leur procure des bourses du gouvernement français.

L'engagement de la mémoire dans l'engagement ne présuppose pas d'événements fondateurs (ou présupposés comme tels). Le « présent du passé » porte la double dimension « de *trace* du passé – éventuellement aveugle à elle-même – et d'*évocation* ou de référence élective au passé » (Lavabre, 2007). Dans *La Souffrance à distance*, Luc Boltanski montre le lien entre émotions individuelles et mobilisations collectives, ou ce qui nous pousse à agir de manière empathique pour des causes à l'autre bout du monde.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 449/544

Faire l'histoire des politiques d'accueil des exilés scientifiques en France est comprendre les ressorts de l'activation du passé et proposer une politique de mémoire. Cette activation passe aussi par une myriade de relations sociales, qu'il s'agisse des exilés ou de leurs accueillants. Les historiens des sciences sociales du politique, exilés ou accueillants, contribuent à la reconfiguration de ce passé et au cadrage de l'action à venir. Comme nous en avertissent Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc, le développement des politiques de mémoire ne va cependant pas de pair avec l'avènement d'une société apaisée et tolérante (Gensburger et Lefranc, 2017). En 2002, la France prend-elle véritable sa part dans l'accueil des réfugiés, alors que notre pays pèse 15,1 % du PIB et compte 13,8 % de la population de l'Union européenne, n'enregistre que 8 % des demandes d'asile déposées (Héran, 2022) ? La commémoration d'un passé généreux et exceptionnel ne doit pas obérer l'impuissance.

Bibliographie

Aprile Sylvie (2018), « Expériences et représentations de la frontière, Proscrits et exilés au milieu du XIX^e^ siècle », *Hommes et migrations*, 2 (1321), p. 75-82.

Arendt Hannah (2013), « Nous autres réfugiés », *Pouvoirs*, 1 (144), p. 5-16 [traduction de « We Refugees », *The Menorah Journal*, janvier 1943, p. 69-77].

Boltanski Luc (1993), *La Souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métaillé.

Crawford Sally *et al.* (dir.) (2017), *Ark of Civilization: Refugee Scholars and Oxford University, 1930-1945*, Oxford/New York, Oxford University Press.

Dosso Diane (1998), « Louis Rapkine (1904-1948) et la mobilisation scientifique de la France libre », thèse de doctorat, Université Paris 7.

Gatrell Peter (2017), « Refugees – What's Wrong with History? », *Journal of Refugee Studies*, 30 (2), p. 170-189.

Gensburger Sarah et Lefranc Sandrine (2017), *À quoi servent les politiques de mémoire ?*, Paris, Presses de Sciences Po.

Héran François (2022), « Et si la France prenait vraiment "sa part" dans l'accueil des réfugiés ? », *De Facto*, Institut Convergence Migrations, 30 juin, https://www.icmigrations.cnrs.fr/2022/06/04/defacto-033-04/

Laborier Pascale (dir.) (2020), « Poser pour la liberté. Portraits de scientifiques en exil, *Hommes et migrations*, Hors-série.

Laborier Pascale (2021), « Être un chercheur en danger, entre entreprises de sauvetage et dispositifs d'accueil spécifiques », *in* Vanessa Frangville, Aude Merlin, Jihane Sfeir et Pierre-Étienne Vandamme (dir.), *La Liberté académique. Principes enjeux et menaces*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, p. 221-231.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 450/544

LAVABRE Marie-Claire (2007), « Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales*, 5, p. 139-147.

LAVABRE Marie-Claire (2020), « Premières larmes politiques », *Hommes et migrations*, hors-série, p. 130-132.

MALKKI Liisa (1992), « National Geographic: The Rooting of Peoples and the Territorialization of National Identity among Scholars and Refugees », *Cultural Anthropology*, 7 (1), p. 24-44.

MARKSARKS Shula *et al.* (dir.) (2011), *In Defence of Learning: The Plight, Persecution, and Placement of Academic Refugees, 1933-1980s*, Oxford, New York, Oxford University Press (Proceedings of the British Academy).

Lire aussi : Baussant, Dos Santos (XXIX, II).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 451/544

XLIII

Le Rassemblement national est-il amnésique ?

PAR NONNA MAYER

À sa création en 1972 le Front national (FN) fédère à peu près toutes les familles de l'extrême droite française, des poujadistes aux partisans de l'Algérie française en passant par des anciens de l'Action française et des nostalgiques de Vichy et de la collaboration. À sa tête, Jean-Marie Le Pen incarne une ligne fédératrice, nationaliste et volontiers antisémite. Reprenant les rênes du parti en 2011, sa fille lance une stratégie de normalisation, prohibant en particulier l'antisémitisme[1], qui entraîne la brouille avec son père et l'exclusion de ce dernier après une ultime provocation dans l'entretien qu'il accorde à l'hebdomadaire d'extrême droite *Rivarol* en avril 2015. Le changement de nom du parti, devenu Rassemblement national (RN) après le congrès de 2018, entérine la rupture. Marine Le Pen a-t-elle pour autant exorcisé le passé sulfureux du parti, l'a-t-elle changé en profondeur ? Le sondage annuel de la CNCDH sur le racisme[2] comporte des questions sur la perception d'enjeux mémoriels liés à la Seconde Guerre mondiale – l'extermination des Juifs et des Tsiganes – et au passé esclavagiste de la France, c'est-à-dire trois enjeux susceptibles de mettre un parti comme le RN en porte-à-faux et de faire

1. « La dédiabolisation ne porte que sur l'antisémitisme. En distribuant des tracts dans la rue, le seul plafond de verre que je voyais, ce n'était pas l'immigration, ni l'islam… D'autres sont pires que nous sur ces sujets-là. C'est l'antisémitisme qui empêche les gens de voter pour nous. Il n'y a que cela. À partir du moment où vous faites sauter ce verrou idéologique, vous libérez le reste. » Propos de Louis Aliot recueillis par Valérie Igounet (2014, p. 420).
2. Sondage Ipsos, réalisé en ligne du 13 au 19 mars 2021 auprès d'un échantillon national de 2 000 personnes représentatif de la population adulte de métropole. En raison du confinement il a été retardé de quatre mois et n'a pu être administré en face à face (Ando *et al.*, 2021).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 452/544

apparaître plus largement des divergences entre visions de gauche et de droite. Après un rappel de la ligne officielle du FN/RN, on explore les opinions de ses sympathisants, comparés à ceux des autres partis.

La mémoire frontiste

La mémoire de la Shoah en France est indissociable de la question de la responsabilité du gouvernement de Vichy et de la collaboration. Après le « retour du refoulé » dans les années 1970, et le « surinvestissement mémoriel » des années 1980 vient dans les années 1990 le temps des réparations (Rousso, 2013 ; Wieviorka, 2008). Réparation symbolique, avec le discours de Jacques Chirac du 16 juillet 1995 reconnaissant la responsabilité de la France dans la déportation et le massacre des Juifs ; judiciaire, avec le procès de Maurice Papon (1997-1998) et sa condamnation pour complicité de crimes contre l'humanité ; financière avec la mise en place de la commission Mattéoli (1997) chargée d'évaluer les dommages liés à la spoliation des biens juifs. Tandis que la loi Gayssot (1990) fait du négationnisme un délit.

Sur ce « passé qui ne passe pas » (Conan et Rousso, 1994), Marine Le Pen s'est toujours distanciée de son père. Quand il affirme en 2005 que l'occupation allemande n'a pas été « particulièrement inhumaine », elle se met en congé des instances du FN dont elle est alors vice-présidente. Quand, en 2008-2009 et en 2015, il réitère ses propos de 1987 sur les chambres à gaz, ramenées à un point de détail de l'histoire, elle dit ne pas partager sa vision. Quand Alexandre Gabriac, jeune candidat du Front national aux cantonales de 2011, fait un salut hitlérien devant un drapeau nazi, elle l'exclut du parti, contre l'avis de son père, partisan d'un simple blâme. Quand en 2014 celui-ci promet une « fournée » aux artistes opposés au Front national, dont le chanteur Patrick Bruel, elle rappelle que « le Front national condamne de la manière la plus

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 453/544

ferme toute forme d'antisémitisme, de quelque nature que ce soit ». Elle renâcle en revanche à reconnaître la responsabilité de l'État français dans les déportations des Juifs, refusant les discours de « repentance ». En avril 2017 encore, pendant la campagne présidentielle, elle affirme : « La France n'est pas responsable du Vel d'Hiv, il y a des responsables, c'est ceux qui étaient au pouvoir à l'époque, ce n'est pas la France. » C'est seulement lors de la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv du 16 juillet 2020 qu'elle salue la mémoire des victimes d'une rafle incarnant « l'expression la plus abjecte et abominable de l'antisémitisme ». Serge Klarsfeld y voit un premier pas, loin des sympathies pétainistes de son père, tout en rappelant qu'il lui reste encore à approuver le discours de Jacques Chirac de 1995 et la loi Gayssot, condamnant le négationnisme. Pas sûr que l'ensemble du parti soit prêt à le faire, comme l'illustre le cas de Jean-François Jalkh, pressenti pour être vice-président du RN par intérim pendant la campagne présidentielle de 2017 et rattrapé par ses propos contestant l'utilisation du gaz Zyklon B dans les camps d'extermination nazis. Ou les nombreux candidats régulièrement désinvestis par le RN pour provocations antisémites ou négationnistes.

Amorcé dès 1938 par un décret sur « le danger tsigane », le génocide des Roms et des Sintis, considérés par les Allemands comme « racialement inférieurs » et « asociaux », est beaucoup moins connu (Filhol, 2000 ; Peschanski, Hubert, Emmanuel, 1994 ; Asséo, 2004 et 2005). On ne sait pas encore exactement combien furent exterminés, peut-être plus de 500 000. Il faudra attendre 1982 pour que ce génocide soit officiellement reconnu comme tel par le chancelier allemand Helmut Schmidt. Depuis 2015 une Journée européenne de commémoration du génocide des Roms durant la Seconde Guerre mondiale est organisée chaque 2 août en souvenir de la nuit de 1944 où 3 000 Tsiganes, femmes, hommes et enfants, furent assassinés à Auschwitz. En France, le gouvernement de Vichy avait ouvert une trentaine de camps d'internement où séjournèrent quelque 7 000 Roms dont près de 700 furent déportés. En 2016, François Hollande a reconnu la responsabilité de l'État français dans ces internements forcés, à l'occasion d'une cérémonie d'hommage sur le site du plus grand camp de l'époque, Montreuil-Bellay. De 2007 à 2018, plusieurs

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 454/544

propositions de loi tendant à faire reconnaître le génocide tsigane ont été déposées sans succès. L'aspect moins organisé de ces persécutions, comparées à celle des Juifs, et surtout les préjugés tenaces envers les Roms, a gêné la reconnaissance de ce génocide et fait obstacle au travail de mémoire.

La reconnaissance du génocide des Tsiganes n'est en tout cas pas au cœur des préoccupations du RN, qui s'est plusieurs fois distingué par des propos particulièrement méprisants envers cette communauté. Jean-Marie moquait les Roms qui « volent naturellement », « comme les oiseaux » (2012) et leur « présence urticante et odorante » (2013). Paul-Marie Coûteaux, candidat du Front national à Paris aux municipales de 2014, suggérait de « concentrer [les Roms] dans des camps ». Et en 2017 un ex-élu municipal du FN, Franck Sinisi, proposait de financer leur accueil en récupérant « leurs dents en or » !

L'actualité de la mémoire de la traite et de l'esclavage, longtemps oubliée pour la société contemporaine, a été relancée par la commémoration du cent cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage, en 1998. Le 21 mai 2001 est promulguée la loi Taubira reconnaissant la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité, votée à l'unanimité par les deux chambres du Parlement. Les Nations unies suivront quelques mois plus tard et le Parlement européen en 2020. En 2004 un Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage voit le jour, chargé de garantir « la pérennité de la mémoire de ce crime à travers les générations », auquel succède en 2019 la Fondation pour la mémoire de l'esclavage. Le 10 mai, date anniversaire du vote de la loi par le Sénat, est devenu la Journée nationale des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions. Mais la loi suscite bien des polémiques (Giraud, 2005 ; Vergès, 2006 ; Dorigny, 2009). Elle se voit reprocher un biais « abolitionniste », d'où l'instauration en 2017 d'une seconde journée, le 23 mai, en hommage aux « victimes de l'esclavage colonial ». Elle ne règle pas le problème des réparations. Elle se limite à la traite transatlantique, occultant la traite arabe et intra-africaine. Pour d'autres c'est le fait même d'assimiler l'esclavage à un crime contre l'humanité qui serait contestable, voire le principe

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 455/544

des lois mémorielles avec la concurrence victimaire qu'elles engendreraient.

Le retour sur ce passé ne peut que braquer un parti qui met au cœur de son programme de 2017 la nécessité de « renforcer l'unité de la nation par la promotion du roman national et le refus des repentances ». Pour Marine Le Pen, Christiane Taubira est une « indépendantiste » et une « communautariste », qui passe délibérément sous silence la traite arabo-musulmane et ne rend responsables que les esclavagistes blancs. Elle dénonce un « racisme anti-Blanc » et préfère mettre en avant « les formes modernes d'esclavage » comme « le trafic d'êtres humains » en Méditerranée « qu'encouragent sous couvert d'humanisme dévoyé des ONG d'aide aux migrants ». Localement, certains élus du RN ont refusé de s'associer aux commémorations de l'abolition de l'esclavage, comme le maire de Villers-Cotterêts, Franck Briffaut, dont la ville abrite la tombe du général Dumas. Lors du vote au Parlement européen sur la reconnaissance de la traite comme crime contre l'humanité, les 22 élus RN présents ont voté contre.

Les mémoires des sympathisants du RN

Pour explorer les perceptions de ces enjeux mémoriels, le « Baromètre racisme » de la CNCDH utilise une question initialement mise au point pour repérer de manière indirecte les formes euphémisées de négation ou de relativisation de la Shoah, demandant si la personne a le sentiment qu'en France, aujourd'hui, on parle « trop », « assez », ou « ce qu'il faut » de l'extermination des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle est reposée à l'identique à propos de « l'extermination des Tsiganes et des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale », et des « traites négrières et [de] l'esclavage des noirs », à des endroits différents du questionnaire pour ne pas influencer les réponses.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 456/544

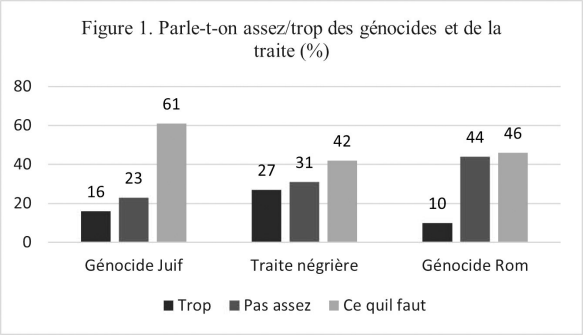

La mémoire de la Shoah est la plus consensuelle. 61 % des sondés estiment qu'on en parle juste « ce qu'il faut », contre 46 % pour l'extermination des Tsiganes et 42 % pour la traite négrière (figure 1). La progression est forte depuis 1998 (Mayer *et al.*, 2015) où seuls 24 % des sondés pensaient ainsi, tandis que le sentiment d'en parler « trop » est stable sur la même période, aux alentours de 17 %. Pour le génocide des Tsiganes, si longtemps méconnu, c'est au contraire le sentiment qu'on n'en parle « pas assez » qui atteint son niveau le plus élevé, choisi par 44 % des répondants, soit 13 points de plus que pour la traite, et 21 de plus que pour la Shoah. De l'esclavage et de la traite en revanche 27 % des sondés jugent qu'on parle « trop », respectivement 11 et 17 points de plus que pour le génocide des Juifs et des Tsiganes. Un chiffre en hausse de 7 points par rapport à 2019, au détriment du sentiment qu'on n'en parle pas assez[1].

Si on tient compte des sympathies partisanes des personnes interrogées (figure 2), le sentiment qu'on accorde « trop » d'importance à ces enjeux est systématiquement supérieur à la moyenne non seulement chez les proches du RN, mais plus généralement chez les personnes proches des partis de droite (LR) que des partis de gauche (France insoumise, EELV, PS) et il atteint un niveau record chez les proches du petit parti souverainiste de Nicolas Dupont-Aignan, Debout La France (DLF),

1. Comparaison avec le sondage CNCDH mené en ligne en novembre 2019 doublant le sondage en face à face.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 457/544

suffisamment nombreux dans l'enquête (une soixantaine) pour être traités à part. Ce parti est idéologiquement très proche du RN. Au second tour de la présidentielle de 2017 il a fait alliance avec Marine Le Pen et une soixantaine de ses cadres viennent de rallier le RN. Ses sympathisants ont juste un profil un peu plus âgé, plus féminin, avec plus de catholiques pratiquants. Ils apparaissent en tout cas beaucoup plus crispés sur les enjeux mémoriels, surtout quand le passé esclavagiste de la France est en cause.

Figure 2. On parle trop des génocides et de la traite par proximité partisane (%)

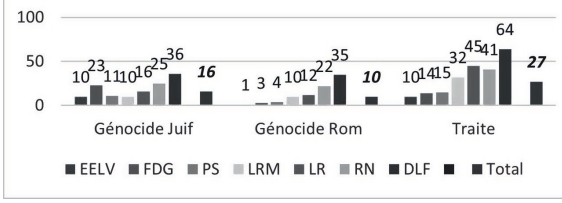

64 % estiment qu'on parle trop de la traite et de l'esclavage (figure 2), proportion supérieure de 23 points à celle qu'on trouve chez les proches du RN. Un sentiment largement partagé à droite puisque c'est le seul enjeu sur lequel les proches de LR mais aussi de LRM sont plus critiques que la moyenne de l'échantillon (+ 18 et + 5), le seul aussi où les proches de LR sont même plus « remontés » que ceux du RN (+ 4). À l'autre extrémité du champ politique, la Shoah est le seul enjeu mémoriel sur lequel les proches d'un parti de gauche, en l'occurrence La France insoumise, soient plus enclins que la moyenne à trouver qu'on en parle trop (+ 7), ce qui n'était pas le cas en 2019.

Car l'autre facteur explicatif des réponses est le degré de tolérance envers les minorités concernées. Les sondés les plus enclins à juger qu'on parle trop de l'esclavage sont ceux qui ont des préjugés envers les Noirs, ceux qui trouvent qu'on parle trop du génocide des Juifs et des Tsiganes sont ceux qui ont les scores les plus élevés sur nos échelles respectives d'antisémitisme et de romaphobie. Il y a des exceptions à la règle. Les proches de Dupont-

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 458/544

Aignan, pourtant plus tolérants que ceux du RN à l'égard des immigrés et des minorités, sont beaucoup plus enclins à moins vouloir parler de la traite et l'esclavage, et ceux de la France insoumise de la Shoah, sans adhérer pour autant aux préjugés antisémites classiques associant les Juifs au pouvoir et à l'argent. Mais, globalement, intolérance à l'Autre, positionnement à droite du champ politique et proximité partisane avec le RN et DLF sont les facteurs les plus prédictifs de cette crispation mémorielle, toutes choses égales par ailleurs[1].

Bibliographie

ANDO Yuma, MAYER Nonna, MICHELAT Guy, TIBERJ Vincent et VITALE Tommaso (2021), « Mise en perspective de trente ans d'évolution par les chercheurs », *in* CNCDH, *La Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. 2020*, Paris, La Documentation française, p. 33-112.

ASSÉO Henriette (2004), « Le Statut ambigu du génocide des Tsiganes dans l'histoire et la mémoire », *in* Catherine Cocquio (dir.), *L'Histoire trouée. Actes du colloque Sorbonne septembre 2002*, Rennes, L'Atalante, p. 449-468.

ASSÉO Henriette (2005), « L'avènement politique des Roms (Tsiganes) et le génocide. La construction mémorielle en France », *Le Temps des médias*, 5, p. 78-91.

CONAN Éric, ROUSSO Henry (1994), *Vichy. Un passé qui ne passe pas,* Paris, Fayard.

DORIGNY Marcel (2009), « L'esclavage, une histoire qui concerne la nation entière », *Le Monde*, 24 avril.

FILHOL Emmanuel (2000), « L'internement et la déportation de Tsiganes français sous l'Occupation : Mérignac-Poitiers-Sachsenhause 1940-1945 », *Revue d'histoire de la Shoah*, 170, p. 136-182.

GIRAUD Michel (2005), « Les enjeux présents de la mémoire de l'esclavage », *in* Patrick Weil, Stéphane Dufoix (dir.), *L'Esclavage, la colonisation, et après*…, Paris, Puf, p. 533-558.

IGOUNET Valérie (2014), *Le Front national. Le parti, les hommes, les idées*, Paris, le Seuil.

MAYER Nonna, MICHELAT Guy, TIBERJ Vincent, VITALE Tommaso (2015), « Le regard des chercheurs : la revitalisation des vieux clichés antisémites. La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie », *in* CNCDH, *Rapport annuel contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2014*, Paris, La Documentation française, p. 235-250.

PESCHANSKI Denis, HUBERT Marie-Christine, EMMANUEL Philippon (1994), *Tsiganes en France 1939-1946*, Paris, CNRS.

ROUSSO Henry (2013), interview par Richard J. Goslan, *in* Marc Dambre (dir.), *Mémoires occupées*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, p. 159-164.

1. On le vérifie à l'aide d'une série de régressions logistiques sur ces trois enjeux, incluant dans le modèle âge, genre, diplôme, pratique religieuse, et situation économique perçue.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 459/544

VERGÈS Françoise (2006), « Les troubles de la mémoire », *Africultures*, 30 juin 2006, http://africultures.com/les-troubles-de-memoire-traite-negriere-esclavage-et-ecriture-de-lhistoire-4475.

WIEVIORKA Annette (2008), « Shoah : les étapes de la mémoire en France », *in* Pascal Blanchard (dir.), *Les Guerres de mémoire*, Paris, La Découverte.

Lire aussi : Brayard, Leonhard, Szurek (V, XV, IV).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 461/544

XLIV

L'école est-elle faite pour transmettre l'histoire ?

PAR ANTONIA GARCÍA CASTRO

Bien que l'école se présente comme l'un des lieux voire le lieu par excellence d'une transmission des savoirs, il n'y a pas de relation d'exclusivité entre les termes clés de la question posée : l'école n'est pas le seul endroit où un enseignement de l'histoire peut se produire et s'il est juste d'affirmer qu'un savoir est susceptible d'y être transmis, ce n'est pas là tout ce qu'on peut en faire. Il serait également juste d'affirmer qu'un savoir est élaboré et que cette étape d'élaboration peut, dans certaines circonstances, concerner l'école. Sauf à considérer que l'école n'est qu'un réceptacle de savoirs qui nécessairement se produisent ailleurs, une instance de dépôt où des connaissances peuvent être livrées, stockées, puis distribuées aux élèves. Une conception de l'école que Paulo Freire, grand pédagogue brésilien, appelait « bancaire » et qui est le contrepied exact de sa pédagogie (Freire, 2021). Par ailleurs, à l'école, d'autres choses peuvent être transmises qui ne sont pas « l'histoire » mais qui participent de son enseignement et le conditionnent en partie. Par exemple, tout ce qui a trait à la relation que l'enseignant entretient avec le sujet traité et avec ses élèves. Transmet-il sa passion ? Sa joie d'enseigner ? Sa fatigue ? Son inquiétude ? Sa bienveillance ? Son irritation ? Qu'en est-il des élèves ?

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 462/544

Quelle histoire ? Quelle école ?

Ces questions prennent une importance singulière lorsque le cours ne porte plus sur les chasseurs-cueilleurs mais sur des tragédies qui – plus ou moins anciennes ou récentes – sont encore susceptibles de mettre une salle de classe en tension ou en émoi. On peut penser à l'esclavage, aux colonisations, à la décolonisation, à l'Apartheid, aux génocides, aux guerres… Étant entendu que ce qui peut rendre ces enseignements plus problématiques que d'autres, c'est moins le sujet *per se* que le choc éventuel entre une certaine manière de faire de l'histoire à l'école et une série de dispositions des participants qui souvent révèlent et relèvent d'une mémoire.

Ces deux termes d'histoire et de mémoire ont longtemps été pensés ensemble tantôt pour mettre en valeur une opposition, tantôt pour mettre en exergue des interactions (Halbwachs, 1968 ; Nora, 1978 ; Lavabre, 1995). Or lorsque ces termes sont présents à l'école, ils y subissent toutes sortes de transformations par rapport à ce qui est censé en faire la spécificité. Tant et si bien que l'histoire à l'école n'est pas forcément du côté de la connaissance et que la mémoire, censée mobiliser des expériences vécues, donc des subjectivités, n'est pas systématiquement son contraire.

Je propose aux lecteurs de bien vouloir me suivre en Argentine pour explorer ces dilemmes à partir de quelques exemples concrets. Mais aussi de le faire en considérant, avec Marie-Claire Lavabre, qu'il existe – souvent sous nom d'emprunt – une pluralité d'usages du passé, ainsi qu'une pluralité de rapports au passé, dont il importe de rendre visibles les rouages (1991, 1994, 2000 et 2016).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 463/544

Enseigner le passé : pour quoi faire ?

Ce sont les objectifs qu'on se donne qui définissent bien souvent les contenus, les méthodes et, plus généralement, ce qui peut se produire autour d'un enseignement. Tout comme les critères de certains jugements : l'école a-t-elle bien rempli son rôle ? Mais quel était en fait ce rôle ? Est-il vraiment une donnée, un présupposé ? Ou quelque chose qui, du moins en partie, se redéfinit à chaque fois, dans chaque enseignement, dans chaque école ? Plus modestement, on peut postuler que, pour une seule et même politique éducative, la question des objectifs ne se pose pas de la même manière dans un bureau du ministère de l'Éducation ou dans la cuisine ou la salle à manger où une institutrice, un instituteur préparent un cours.

Ainsi, on sait en Argentine, parce qu'une série de résolutions l'ont explicité, que l'introduction progressive du passé récent dans les écoles dès la fin de la dictature (1976-1983) est à mettre en relation avec un type de raisonnement : cet enseignement participe de la démocratisation de la société ; enseigner ce passé doit permettre de forger une jeunesse acquise à la démocratie et au respect des droits de l'homme. Cette instance est évidemment importante puisqu'elle conditionne ce qui peut légitimement – et légalement – se produire à l'école, sans préjuger des problèmes que peut poser le raisonnement (Oeser, 2010 ; Gensburger et Lefranc, 2017 ; Raggio, 2017). Parmi les choses qui se produisent à l'école, en vertu de ce cadre légal – qui est aussi un cadre interprétatif de ce qui convient ou non de faire autour du passé – on en soulignera deux.

Premièrement, il existe en Argentine une focalisation sur des faits de violence : enseigner le passé récent c'est, en grande partie[1], enseigner la dictature, ce qui revient très souvent à « enseigner » des crimes, si tant est que des crimes puissent être enseignés. Deuxièmement, on constate un certain éclatement disciplinaire des

1. Mais pas seulement : la guerre des Malouines est également prise en compte.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 464/544

abordages : on pourrait peut-être même parler d'indiscipline… dans ce sens précis que le sujet « dictature » n'est pas le propre d'un enseignement spécifique mais peut être traité non seulement en cours d'histoire mais aussi en cours d'éducation civique, en cours de langue, en cours de musique, et même en sport[1]… Cette diversité est possible parce que l'abordage du passé récent dans les écoles admet aussi une entrée « mémoire ».

Cela ne revient pas à dire que l'école commémore : certes, l'école commémore, mais elle entend aussi promouvoir une réflexion qui en appelle à la mémoire sans s'y réduire. Une réflexion qui dans le texte de loi se décline d'une certaine manière[2] et que les enseignants adaptent – et parfois retraduisent ou réinventent – en fonction des contraintes qui sont les leurs. Une situation, qui date de 2006, nous permet de préciser.

Ce qu'il ne faut surtout pas transmettre… si l'objectif est la réflexion

Cette année-là, en vertu de la nouvelle loi d'éducation et dans le cadre de la commémoration des trente ans du coup d'État de 1976, il a été décidé que la journée du 24 mars, devenue « Journée nationale pour la mémoire et la justice », devait obligatoirement être abordée par l'école. Par *toutes* les écoles du pays, à *tous* les niveaux de l'enseignement, y compris la maternelle et les

1. La chose a pu se produire, notamment en 2020, en plein confinement, autour de faits sportifs liés à la dictature.
2. La loi nationale d'éducation de l'année 2006 précise, dans son article 92, que parmi les contenus obligatoires à toutes les juridictions, se trouvent : « L'exercice et la construction de la mémoire collective à propos des processus historiques et politiques qui ont brisé l'ordre constitutionnel et qui ont fini par instaurer le terrorisme d'État, dans l'objectif de susciter chez les élèves des réflexions et des sentiments démocratiques et de défense de l'État de droit. » La formulation est intéressante surtout dans sa première partie, qui n'est pas sans rappeler que pour Maurice Halbwachs, et pour Marie-Claire Lavabre relisant Halbwachs, la mémoire collective n'est pas fondamentalement différente de toute pensée.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 465/544

petites classes de l'école primaire. Or, les instituteurs de ces classes n'avaient pas reçu de formation pour aborder ladite commémoration. Eux, qui étaient censés savoir, ne savaient plus. Ainsi, une institutrice, rencontrée en 2016, se remémorait : « La première chose que l'on pense c'est : mais qu'est-ce que je vais leur raconter ? Qu'on tuait des gens ? Qu'on faisait disparaître des gens ? Je vais mettre une persécution dans la tête d'un enfant de six ans[1] ? »

Pouvait-on faire autrement ? Par rapport à ce type de dilemmes, le point central semble être le suivant : si l'objectif d'une institutrice est aussi de ne pas épouvanter des petits – objectif plus modeste que la démocratisation du pays mais respectueux des droits des enfants –, la possibilité de *faire autrement* devient un impératif. En 2006, sans formation, sans mode d'emploi… sans précédent connu… il a fallu s'en remettre au bon sens, au dialogue avec les collègues et aux équipes directives de chaque école. La littérature jeunesse interdite pendant la dictature est venue à la rescousse. Les mêmes livres que les enfants de la dictature n'avaient pas pu lire ont été lus par ceux de la démocratie post-2006.

Cette approche, centrée sur la question de la censure, se développa très amplement sans être la seule. Dans ce cadre, des enseignants se sont donné la possibilité de repenser l'ensemble de l'abordage en fonction d'une préoccupation principale qui était de *ne pas transmettre* aux enfants des contenus qui auraient pu provoquer peur, angoisse, souffrance.

Or, ce raisonnement, valable pour les petits en 2006, intéresse aussi les grands en 2021. Dans une tout autre configuration – notamment parce qu'on dispose aujourd'hui non seulement de matériel pédagogique mais d'un cumul significatif d'expériences –, certains jeunes peuvent éprouver devant ces sujets le sentiment d'avoir « tout vu » et de ne plus y être sensibles. Alors que d'autres fondent encore en larmes lorsque « l'enseignement » consiste à mettre un public en présence d'une violence extrême sans préparation et sans égards. Dans les deux cas, toute réflexion est compromise.

1. Entretien issu d'une enquête réalisée à Buenos Aires au cours des années 2010 auprès d'instituteurs et de responsables du ministère de l'Éducation (membres du Programme éducation et mémoire chargé de l'élaboration de ressources pédagogiques).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 466/544

Cela nous conduit à une question particulièrement difficile à poser : l'enseignement du passé récent est-il l'un des vecteurs par lesquels les violences de la dictature se perpétuent de génération en génération ? À quelles conditions cet enseignement pourrait, au contraire, faciliter une mise à distance, sans être pour autant synonyme d'indifférence mais susceptible d'éveiller l'intérêt des élèves ?

À l'école, en effet, cet intérêt ne s'impose pas de lui-même, ne s'énonce pas, ne se décrète pas mais se construit – ou non – dans les salles de cours. Parfois de manière décisive en lien avec ce qui se passe ailleurs.

Par-delà la transmission : repenser la place des enfants et des jeunes dans de tels enseignements

Des intervenants extérieurs peuvent parfois être sollicités pour aborder tel ou tel thème en fonction d'un itinéraire et/ou d'une œuvre (film, roman, autre). L'école argentine peut également solliciter les familles comme l'explique la même institutrice déjà citée :

> En général, ces questions, qui sont des questions de sciences sociales, je les travaille toujours à partir de ce que les enfants savent déjà. J'envoie un mot aux familles pour expliquer qu'on va travailler tel ou tel contenu pour qu'elles puissent, si elles le souhaitent, apporter du matériel. Il m'est arrivé de recevoir des disques : « Mon père m'a dit que dans ce disque, il y a des chansons qu'on ne pouvait pas écouter quand il était petit. » Qu'un enfant entende cela de la bouche d'un camarade, cela dépasse tout ce qu'un instituteur peut dire, parce que ce n'est plus cette verticalité du savoir : l'adulte sait, l'enfant reçoit ce savoir. Les enfants peuvent se placer eux aussi dans le rôle de celui qui sait et cela peut éveiller des désirs, une envie d'apprendre, de connaître.

Dans une logique très proche de Paulo Freire, important dans la formation des maîtres en Argentine, l'enjeu central dans ce récit n'est pas de transmettre des savoirs mais plutôt de travailler à

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 467/544

leurs conditions d'élaboration : celle-ci est collective et n'exclut pas les familles. Les mémoires familiales participent d'une mise en commun qui comprend certitudes et doutes. Pourquoi donc des disques, des livres étaient-ils interdits ? Privilégier les questions, permettre des débats, diversifier les interlocuteurs, ne pas limiter le rôle des enfants à celui de « public » (auditeurs, spectateurs), les faire participer, permet – en principe – de ne pas les heurter mais aussi de faire de ces enseignements un exercice démocratique *in situ*.

Or, ce type d'approches, que l'on peut observer dans des petites classes à Buenos Aires, ne semble pas prédominant dans les grandes classes ni ailleurs dans le pays[1]. D'où la nécessité de mieux connaître ces expériences même si elles ne sont pas la norme. Car elles aident à penser par contraste ce qui dans la norme pose problème. Par exemple : peut-on enseigner la démocratie dans une école qui n'est pas démocratique ? Peut-on systématiquement et, pour ainsi dire, impunément situer les violations des droits de l'homme dans le passé alors qu'elles restent d'actualité et que des jeunes en sont régulièrement victimes ?

Ces questions, chères à l'historienne Sandra Raggio (2017), sont également au cœur du programme qu'elle dirige avec d'autres au sein de la Commission provinciale pour la mémoire : le programme Jóvenes y memoria (Jeunes et mémoire). Créée au début des années 2000, cette instance invite des jeunes des écoles secondaires de la province de Buenos Aires à présenter un projet de recherche qu'ils vont traiter au cours d'une année scolaire, en équipe et avec l'un de leurs professeurs. L'expérience se situe hors école, en lien avec l'école. Les jeunes choisissent librement leur sujet mais ils doivent suivre des consignes. Entre autres : l'enquête doit porter sur leur environnement (leur quartier) ; ils ne doivent pas se contenter d'établir des bibliographies mais consulter des archives lorsqu'il y en a, réaliser des entretiens, noter leurs

1. D'autres approches fréquentes consistent à visiter les espaces de mémoire qui sont des anciens centres clandestins de détention. Par définition, les possibilités de décaler le regard y est inexistante. Au demeurant, certains de ces lieux, en particulier l'ex-ESMA, ont pu développer des initiatives originales qui postulent très sérieusement l'objectif de transmettre autre chose que violence et souffrance.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 468/544

observations, dans le cadre d'enquêtes de type ethnographique ; la restitution de ce qu'ils auront appris ne se fait pas sous forme de dissertation mais plutôt sous forme d'œuvre (vidéo, pièce de théâtre, peinture murale, chanson, autres[1]).

Cette expérience est l'une de celles qui sont allées le plus loin dans l'exploration du rôle actif des jeunes dans la production collective d'un savoir. Les violations des droits de l'homme restent ici l'axe principal, la nouveauté étant plutôt dans l'articulation passé/présent que le programme promeut. On pourrait objecter que d'autres axes thématiques peuvent être abordés[2]. Mais, d'une part, ces jeunes sont souvent conscients des dimensions sociales, économiques et politiques des sujets qu'ils choisissent (Raggio, 2021). Et, d'autre part, la manière dont ils se saisissent des sujets est – *à ce stade de leur formation* – plus importante peut-être… Puisqu'il n'y a pas d'obligation. Ceux qui participent au programme le font de leur plein gré.

Ne pas s'ennuyer pourrait alors être, sinon un objectif, du moins un critère[3]. Ce n'est pas tout à fait une boutade. Que retient-on de l'école ? Parfois, moins des contenus que des ambiances. L'enthousiasme de tel ou tel enseignant *inoubliable*. Ou, au contraire, des apathies, une voix monocorde… Des impressions… Puis, la conscience que l'on aura un jour – un autre jour, lointain de l'enseignement – d'avoir reçu des outils pour *penser* une histoire. L'école permet-elle la transmission de tels outils à une telle fin ? À la lumière des expériences argentines, la réponse est à la fois modeste et encourageante. Car c'est aussi à l'école ou en dialogue avec l'école que les limites de l'enseignement de l'histoire, et par-delà l'histoire, deviennent patentes.

1. Le site du programme donne (en espagnol) des précisions à propos de ses évolutions, de son impact et de ses modalités. Cf. www.comisionporlamemoria.org/jovenesymemoria.
2. Dont la politique économique, question centrale dans la « Lettre ouverte d'un écrivain à la junte militaire » de Rodolfo Walsh, écrite en 1977, juste avant sa disparition. Preuve, s'il en fallait, que ce qui a été persécuté, c'était aussi des manières de penser et de faire.
3. En Argentine, un des dessins animés les plus populaires parmi les enfants (*Zamba*, de la chaîne Paka Paka, créée par le ministère de l'Éducation) met en scène un petit garçon qui assiste à un cours d'histoire et qui s'ennuie au point de s'endormir. Dans ses rêves, l'enfant explore le passé, rencontre des personnages historiques et leur pose des questions.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 469/544

Bibliographie

FREIRE Paulo (2021), *La Pédagogie des opprimés* [1968], Marseille, Agone.
GENSBURGER Sarah et LEFRANC Sandrine (2017), *À quoi servent les politiques de mémoire ?*, Paris, Presses de Sciences Po.
HALBWACHS Maurice (1968), *La Mémoire collective* [1950], Paris, Puf (Bibliothèque de sociologie contemporaine).
LAVABRE Marie-Claire (1991), « Du poids et du choix du passé : lecture critique du syndrome de Vichy » *in* Denis Peschanski, Henry Rousso et Michael Pollak, *Histoire politique et sciences sociales*, Paris, Complexe, p. 265-278.
LAVABRE Marie-Claire (1994), *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la FNSP.
LAVABRE Marie-Claire (1995), « Entre histoire et mémoire : à la recherche d'une méthode », *in* Jean-Clément Martin (dir.), *La Guerre civile entre histoire et mémoire*, Nantes, Ouest Éditions, p. 39-48.
LAVABRE Marie-Claire (2000), « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, 7 (1), p. 48-57.
LAVABRE Marie-Claire (2016), « La "mémoire collective" entre sociologie de la mémoire et sociologue du souvenir », document de travail.
NORA Pierre (1978), « Mémoire collective », *in* Jacques Le Goff, Roger Chartier et Jacques Revel (dir.), *La Nouvelle Histoire*, Paris, Retz/CEPL, p. 398-401.
OESER Alexandra (2010), *Enseigner Hitler. Les adolescents face au passé nazi en Allemagne. Interprétations, appropriations et usages de l'histoire*, Paris, MSH.
RAGGIO Sandra (2017), « Transmisión de la memoria: la experiencia en el encuentro con Otros. El largo proceso de institucionalización de la memoria en la escuela », *Aletheia*, 7 (14).
RAGGIO Sandra (2021), « ¿ Qué hacen los jóvenes con el pasado? La experiencia de General Lavalle », *Pasado Abierto. Revista del CEHis*, 13.

Lire aussi : Bastias Sekulovic, Feld, Jelin, Oeser (XX, XXXIX, XVII, XXVI).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 471/544

XLV

Le tourisme de mémoire est-il nécessairement macabre ?

PAR PHILIPPE MESNARD

À côté des tourismes de loisir ou culturel, le tourisme de mémoire s'est considérablement accru et, la parenthèse de la crise sanitaire se refermant, il se montre de nouveau dynamique. Le camp d'Auschwitz enregistre plus d'un million cinq cent mille visites, en quinze ans le chiffre a été multiplié par trois. Il n'est pas de musée qui soit conçu sans que le projet ne prenne en compte dès ses débuts la quantité et les différentes catégories de public attendu (personnes familialement concernées, groupes, voyages scolaires, nationaux, internationaux, etc.). Ces publics conditionnent tout autant l'agencement des collections sur lesquelles le site s'appuie que la disposition du lieu et sa signalétique (des panneaux façon « bande dessinée » sont par exemple récemment apparus pour retenir l'attention des jeunes). Ainsi, les dimensions historiques, mémorielles, pédagogiques, mais aussi managériales de ces institutions ont pleinement intégré ce paramètre décisif, éminent miroir de l'époque, que l'on nomme tourisme, en l'occurrence, de mémoire. Celui-ci participerait à et d'une pratique collective mue par des intérêts pour des lieux marqués par des désastres humains, et indissociables de leur visite. En cela, cette expression est à interroger au regard des questions morales qu'elle véhicule, ce que *dark tourism*, équivalent anglo-saxon, ne laisse peut-être pas aussi nettement entendre.

Dans leur *Dark Tourism* (2002), John Lennon et Malcolm Foley se sont surtout concentrés sur ce qui était emblématique des violences extrêmes et des terreurs politiques ayant une place dans

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 472/544

l'imaginaire culturel américain comme les camps nazis dits « de la mort » et la mémoire de la Shoah, l'attentat de John F. Kennedy, la guerre du Vietnam, le débarquement de Normandie ou encore les batailles de la Première Guerre mondiale, entre autres exemples. En ouvrant le propos de leur *Darker Side of Travel* (2009) sur le naufrage, en 1934, du *SS Morro Castle*, Richard Sharpley et Philip R. Stone incluent, eux, à raison, des sites marqués par des événements dus à des causes non directement politiques qui attirent des foules de spectateurs. On sait effectivement que Tchernobyl ou les villes côtières touchées par le tsunami de 2004 en Asie sont, quelle que soit la forme de leur mémorialisation, les pôles d'un tourisme dont les motivations se déclinent du pèlerinage de survivants ou de proches de victimes jusqu'à des pratiques curieuses que l'on aurait tort de systématiquement qualifier de « malsaines ».

Ces motivations, si variées soient-elles, sont réinvesties aujourd'hui par la double logique de la fétichisation et du marché, comme le met en évidence Marita Sturken dans *Tourists of History* (2007). Il semble à ce titre difficile d'aborder ce tourisme sans parler de son acteur, le « touriste ». Toutefois, différent du flâneur ou du promeneur qui, après Baudelaire, a attiré l'attention littéraire de Walter Benjamin et de Franz Hessel, ce personnage de notre actuelle modernité recèle bien des ambivalences. Même quand il s'agit plus particulièrement du « touriste mémoriel », le comprendre en une seule catégorie est trop général pour que celle-ci ne soit pas facilement déconstruite par une analyse un peu exigeante. Il manifeste une résistance par l'esquive, le contournement plutôt que le détournement. L'hétérogénéité de ses intérêts et de ses attitudes dépasse tactiquement, pour reprendre ce que disait Certeau à propos du braconnage (1990, p. XXXVI *sq.*), les stratégies de marketing qui tentent d'en faire un groupe cible. Néanmoins, on peut constater, non sans inquiétude, qu'un touriste de mémoire a tendance, ces dernières années, à se profiler. D'où son ambivalence. Idée que renforcent les caméras que Sergei Loznitsa poste dans d'anciens camps nazis pour son film *Austerlitz* (2016) en capturant les mouvements de foule et les postures les plus déconcertantes de milliers de visiteurs.

Le tourisme de mémoire pose aussi la question de son voisinage avec le tourisme patrimonial. Mais sa qualification de

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 473/544

« macabre » (*stricto sensu* relatif à la mort) le distingue nettement de ces réalisations historiques et culturelles qui sont, non pas affectées par le négatif, mais enrichies par des initiatives créatrices d'humanité. En effet, si dans la question posée, « tourisme de mémoire » et « macabre » sont associés, c'est certainement parce que la mémoire dont il s'agit ici est grevée des passés les plus sombres engageant des questions morales propres au discours mémoriel de notre temps. Or, ces questions morales sont liées, aujourd'hui, d'une part, à des valeurs et à des actes tels que la reconnaissance des torts subis, parfois qualifiée de « repentance », la dignité des victimes, la justice et la réparation, la réconciliation, la paix, d'autre part, à un souci de transmission pédagogique s'adressant aux « jeunes » avec, parmi eux, les scolaires, devenus un public convoité de toute institution mémorielle et, en premier lieu, des musées. À cette condition, le tourisme *de* mémoire est une affaire sérieuse de laquelle on ne plaisante pas. Pas de mauvaises blagues de « potache », dirait Kertész (1998, p. 153). Le mémoriel exclut *naturellement* la légèreté et la frivolité, et ne tolère la dérision ou le fantasque que dans des cadres codifiés et circonscrits, à l'instar du *Monstre de la mémoire* (2020), le récit de Yishaï Sarid, dont le protagoniste devient accompagnateur de voyages pédagogiques dans les anciens ghettos et camps en Pologne.

Le mémoriel reste, à ce titre, équivoque à propos des normes et des marges des comportements. Ceux-ci sont immédiatement rangés dans le registre du scandale dès qu'il s'agit de chahuts, de facéties ou de frasques sur des lieux de recueillement sans qu'il ne soit besoin de s'attarder ici sur le sale humour de certains dits « comiques » contemporains dont les dérapages n'ont rien à voir avec la pratique touristique. Pourtant, les dispositifs sur lesquels repose aujourd'hui le mémoriel incitent au ludique quand ils n'y engagent pas fortement. Certes un ludique mesuré, mais le jeu se définit-il par ses règles ou bien par la tension permanente entre ses règles et la tentation d'y déroger, *a fortiori* si le sujet est grave ? Pour nourrir la réflexion à partir de ces nouvelles questions, je développerai à la suite des considérations et des exemples concernant, d'abord, l'esthétique mémorielle et, ensuite, des licences de comportement qu'autorisent certaines institutions.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 474/544

Esthétique mémorielle. Si l'on dégage la visite mémorielle de ses cadres historiques et moraux, c'est-à-dire si l'on prend quelque distance du discours qui est tenu aux visiteurs – les supposés « touristes » –, on perçoit non pas ce que le miroir reflète, mais le miroir lui-même. Or, on sait que la subtilité du miroir, la seule d'ailleurs à laquelle il peut prétendre, est d'être en tant que telle invisible. Il en est de même de l'esthétique et, *a fortiori*, de l'esthétique mémorielle qui en exemplifie les caractères (Mesnard, 2021, p. 123-166). Ainsi, à y regarder de plus près, l'esthétique mémorielle vient relativiser, voire retourner ce qui fait que macabre, sérieux et mémoire paraissent étroitement associés, en introduisant une dimension étonnamment ludique sur lesquels reposent nombre des dispositifs mémoriels les plus contemporains. Qu'il s'agisse de l'usage systématique des consoles vidéo interactives ou des salles immersives, le visiteur n'est plus un sujet passif (MacCannel, 2013, p. XXI) ou en position conventionnelle d'apprenant. Il devient acteur d'un quasi-*jeu* de rôle, endossant parfois l'identité d'un ou d'une victime, entamant une recherche à travers les arcanes du passé ou expérimentant physiquement la simulation d'une traversée de tranchées (Imperial War Museum à Londres, tour de l'Yser à Dixmude en Belgique) ou d'une attaque terroriste (musée de l'attentat du 19 avril 1995 d'Oklahoma City). Certes, il n'y a là rien de joyeux, me dira-t-on, toutefois la jubilation subliminale que déclenchent certaines installations n'est pas loin de déstabiliser les assises morales du mémoriel.

La question ne serait-elle pas alors : le tourisme de mémoire ne peut-il pas être, à la fois, macabre et divertissant ? Quantité de signalétiques ou de panneaux entiers consacrés à des épisodes historiques sont directement empruntés à la bande dessinée, alliant de cette façon la destination d'un public « jeune » et la mise à distance ludique d'actions tragiques. Le divertissement, *a fortiori* aujourd'hui qu'il est un marché économique en soi, sait détourner le macabre pour le recycler dans et par la contingence (toutefois, si le divertissement est contingent, rien n'est moins sûr que le jeu ne relève pas, pour l'humain, de la nécessité). Il suffit de voir comment des visiteurs de *7 à 77 ans* s'emparent de telles « mitraillettes » mises à leur portée pour s'imaginer en situation. Si ces dispositifs sont animés par une logique conative, comme le marketing en a

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 475/544

emprunté le concept à la psychologie et à la linguistique, qui participe à l'immersion, cette immersion, si pathique soit-elle, ne produit évidemment pas de trauma, mais seulement un simulacre qui se montre comme tel avec ses propres limites. Tout univers de fiction a en effet la possibilité de s'auto-désigner comme tel en désignant sa propre scène. Le macabre du musée de la révolte du ghetto de 1944 à Varsovie repose sur la conscience de la sauvagerie de la répression commise par l'armée allemande, mais la balance est équilibrée en invitant le visiteur à réinvestir le rôle du résistant héroïque, *a fortiori*, s'il est Polonais, éternellement dressé contre l'envahisseur.

Qu'en est-il alors, comme annoncé plus haut, de ces institutions qui autorisent des licences aux codes moraux du mémoriel ? Mentionnons ici trois types de sites. La présence du jeu dans les musées est contiguë de cette activité qui, relevant aussi bien du mémoriel que de la vulgarisation historique, est identifiée en français comme « reconstitution », mais dont le terme anglais de *reenactment* sait mieux rendre la complexité des différentes unités de temps et d'action, de scènes et d'actants. Il s'agit bien là comme d'une coulisse que le tourisme mémoriel se retrouve à emprunter. Même si la professionnalisation de l'activité écarte généralement toute participation du public, la conception de ces spectacles confronte en permanence quiconque à la limite entre le dramatique de l'hécatombe et de la violence, et un *comme si* distanciateur. Les morts se relèvent en effet bien à un moment ou à un autre pour rejoindre les leurs ou discuter avec le public. Le macabre de la bataille de Gettysburg ou de la prise de Stalingrad (Volgograd) est neutralisé dans sa durée par le dispositif lui-même dont la scène performative ne dure que le temps qui lui est imparti – de même qu'une visite au musée –, avant que chacun retrouve son quotidien. Que l'on se détrompe, ces considérations ne concernent pas que les batailles, il existe des agences touristiques qui proposent des expériences proches de celle initiée par Stanley Milgram en 1963[1],

1. Je rappelle que cette expérience, menée par le psychologue Stanley Milgram entre 1960 et 1963, visait à évaluer les capacités de citoyens ordinaires à obéir, ou non, à une autorité supérieure pour accomplir des actes de violence sur des inconnus en utilisant des chocs électriques.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 476/544

ainsi que des voyages scolaires qui font séjourner plus ou moins longtemps des élèves dans des wagons, certains à bestiaux.

L'association au parc d'attractions et aux fameux « trains "fantômes" traversant des lieux hantés » n'est pas si incongrue. Elle a été près de se réaliser dans certains endroits comme l'ancien camp de Fossoli en Italie. Celui-ci, camp de transit équivalent du Drancy français ou de la caserne Dossin belge, a fait l'objet, durant les années 1980, d'un vaste plan de réaménagement assorti d'un appel à projets. Les trente-cinq qui ont été proposés incluaient la possibilité d'un parc d'attractions attenant à l'ancien périmètre répressif au point que des panneaux de signalisation présentant la nouvelle structure ont été plantés aux abords du lieu (Leoni, 1990). Finalement, aucun n'a été retenu. La combinaison mémoriel-attraction n'en est pas moins un potentiel qui se développe de façon plus ou moins discrète et diffuse un peu partout, comme pour contrebalancer le macabre par un divertissement qui ne se cache même plus derrière le voile des subtilités technologiques qu'empruntent les musées les plus respectables. À ce titre, Marita Sturken a raison d'effectuer des rapprochements entre les logiques de mise en scène mémorielle et Disneyland (Sturken, 2007, p. 120-121). L'on peut même se demander si la capacité à expérimenter des dispositifs extraordinaires – telle qu'elle s'est développée dans les parcs d'attractions, parcs à thèmes, foires dès le XIX^e^ siècle, voire dans les Expositions universelles et dits « zoo humains » –, n'est pas une condition culturelle requise, ou plutôt pré-requise, pour concevoir de la part des organisateurs, et pour *vivre* de la part des visiteurs, des situations à la fois émotionnelles et attendues qui traitent de sujets aussi funèbres que les grandes catastrophes et massacres humains. Ceux qui les ont imaginés ne sont pas nécessairement des cyniques, ni des profiteurs sans scrupule. Ils sont surtout les symptômes de la façon dont une société s'accommode aujourd'hui de l'histoire des violences extrêmes qui l'ont touchée.

Un autre exemple toutefois apporte une ouverture plus apaisante, bien qu'elle semble difficilement réalisable en Europe pour des raisons culturelles probablement liées à l'importance qu'a prise aujourd'hui la fonction normalisatrice de la mémoire et, ce faisant, le rapport à la mort des Européens. Il s'agit du Parque de la Memoria au Nord de Buenos Aires en Argentine. Cet immense

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 477/544

parc, ouvert en 2001, s'étend face au rio de la Plata en hommage aux victimes de la répression de la dictature argentine, dont une partie a été jetée vivante dans la mer depuis des avions militaires qui décollaient d'un aéroport situé non loin du site actuel. Neuf artistes y exposent leur installation tandis qu'un centre d'information et des monuments y rassemblent les noms des 30 000 *desaparecidos* entre 1976 et 1983 [Jelin, chapitre XVII]. Or, un regard européen sera étonné de voir des enfants jouer entre les sculptures, des familles pique-niquer, des amoureux se bécoter, des passants traverser l'endroit sans forcément s'attarder devant les cartels qui rappellent non seulement le caractère systématique de la chasse à l'opposition politique, mais aussi que nombreux sont les « *genocidios* » qui séjournent encore paisiblement dans des quartiers de la capitale. Ainsi, il n'est nullement demandé de manifester de façon ostentatoire son respect des victimes et sa compassion avec elles. Mais ceux qui pénètrent dans cet espace, même s'ils y viennent en visiteurs, pratiquent-ils le « tourisme mémoriel » ? Le potentiel hétérotopique propre à chaque lieu délimité, institué et défini par sa fonctionnalité et les règles qui lui sont propres (bateau, école, prison, musée comme l'a mis en évidence Foucault), n'a-t-il pas pris ici, au Parque de la Memoria, le dessus sur le carcan normatif et sa normotopie (Mesnard, 2016, p. 161-173), un carcan qui pose les standards comportementaux à suivre dès que l'on a pénétré dans un périmètre mémoriel, sous peine de scandaliser ? En cela, le Parque de la Memoria serait l'inverse symétrique – sans rapport bien sûr avec son emplacement dans l'hémisphère sud – du vaste monument de l'Holocauste (Denkmal für die ermordeten Juden Europas) de Berlin dont l'austérité intentionnellement anti-lyrique suscite régulièrement des passages à l'acte considérés comme transgressifs (courir entre les stèles, y faire une partie de cache-cache, y pique-niquer, y prendre un bain de soleil).

Bibliographie

CERTEAU DE Michel (1990), *L'Invention du quotidien*, I, *Arts de faire*, Paris, Gallimard.
FOUCAULT Michel (1984), « Des espaces autres », *Dits et Écrits*, II, Paris, Gallimard.
KERTÉSZ Imre (1998), *Être sans destin* [1975], Arles, Actes Sud.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 478/544

LENNON John et FOLEY Malcolm (2000), *Dark Tourism: The Attraction of the Death and Disaster*, Londres, Continuum.
LEONI Giovanni (dir.) (1990), *Trentecinque progetti per Fossoli*, Milan, Electra.
MACCANNEL Dean (2013), *The Tourist: A New Theory of Leisure Class* [1999], Berkeley, University of California Press.
MESNARD Philippe (2016), « L'occupation mémorielle des sols : essai d'analyse *in situ* des configurations mémorielles », *in* Delphine Bechtel et Luba Jurgenson (dir.), *Muséographie des violences en Europe centrale et ex-URSS*, Paris, Kimé, p. 154-173.
MESNARD Philippe (2021), *Les Paradoxes de la mémoire. Essai sur la condition mémorielle contemporaine*, Lormont, Le Bord de l'eau.
SARID Yishaï (2020), *Le Monstre de la mémoire* [2017], Arles, Actes sud.
SHARPLEY Richard et STONE Philip R. (2009), *The Darker Side of Travel: The Theorie and Practice of Dark Tourism*, Bristol, Channel View Publications.
STURKEN Marita (2007), *Tourist of History*, Durham, Duke University Press.

Lire aussi : Bastias Sekulovic, Feld, García Castro, Jelin, Oeser, Rousso (XX, XXXIX, XLIV, XVII, XXVI, XLVII).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 479/544

XLVI

Faut-il fermer les musées-mémoriaux ?

PAR JULIE LAVIELLE

Le 11 mars 2020, lors de la première Journée nationale en hommage aux victimes du terrorisme, le président de la République Emmanuel Macron annonce la création d'un « musée-mémorial du terrorisme en France ». Ce mémorial, affirme-t-il, sera « un musée unique au monde qui opposera à la barbarie et à la force mortifère de l'oubli la lumière vitale de la mémoire et de la connaissance ». S'il est bien unique, ce musée s'inscrit aussi dans un mouvement international de construction de musées-mémoriaux qui s'est intensifié depuis les années 1990. Ces musées qui sont dédiés à un événement ou à une période historique et qui rendent hommage à une souffrance collective (Williams, 2007) sont à l'image des groupes sociaux qui se rassemblent derrière la désormais célèbre maxime « se souvenir du passé pour ne pas le répéter » : hétérogènes. Portés par des acteurs politiques privés (associations de victimes, fondations) ou publics (États, autorités administratives régionales ou municipales), ils abordent des périodes et des événements historiques variés : traite négrière et esclavage, Holocauste, crimes liés au régime soviétique, conflits armés et dictatures, génocides, terrorisme… Une liste non exhaustive de musées-mémoriaux témoigne de ce caractère global et de cette diversité thématique : le musée-mémorial de la Paix d'Hiroshima (ouvert en 1955), le musée du Génocide Tuol Sleng de Phnom Penh (1980), le musée-mémorial de l'Holocauste des États-Unis (1993), le mémorial bulgare des Victimes du communisme et de la Résistance (1993), le musée du District Six du Cap en Afrique du Sud (1994), le mémorial aux Juifs assassinés d'Europe de Berlin (2005), le musée de la Mémoire et des Droits humains de Santiago du

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 480/544

Chili (2010), le mémorial et musée national du 11-septembre à New York (2014), ou enfin le musée centre mémorial des Victimes du terrorisme de Vitoria-Gasteiz (2021).

La profusion de musées-mémoriaux et l'unanimité autour de leur capacité à apaiser les sociétés tranchent cependant avec la persistance de la survenue d'événements violents, de guerres civiles et de conflits armés dans le monde. Certains espaces, à l'image de la Maison de la mémoire du Pacifique de Nariño à Tumaco en Colombie, sont même construits alors que la guerre est toujours en cours dans les sociétés en question. Par ailleurs, leur pouvoir de formation de citoyens tolérants peut être questionné. En Europe, la profusion de musées et de mémoriaux qui traitent des deux conflits mondiaux ne s'accompagne pas d'un déclin du nationalisme, bien au contraire (Neumayer, 2012). Finalement, ces espaces permettent-ils vraiment aux sociétés sortant d'épisodes historiques violents de « s'opposer à la barbarie » ?

Vers la matérialisation de la maxime « se souvenir du passé pour ne pas le répéter »

Tout comme les monuments aux morts, les musées-mémoriaux sont des « lieux de fondation de l'identité des survivants », ces derniers y projetant les causes et les valeurs qu'ils défendent (Koselleck, 1997). Leurs objectifs sont pourtant sensiblement différents. Alors que les monuments aux morts du XIX^e^ et de la première moitié du XX^e^ siècles racontaient un passé triomphant qui rassemblait la nation autour de figures héroïques, les musées-mémoriaux contemporains mettent en récit une souffrance et des erreurs qui ne doivent pas se répéter. Marqués par « l'impératif global de mémoire » qui fait de l'Holocauste une leçon universelle (Levy et Sznaider, 2010), les musées-mémoriaux se fondent sur l'idée que la transmission du passé douloureux est un vecteur de transformation des comportements, de pacification des

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 481/544

rapports sociaux et de réparation symbolique des victimes. L'intérêt croissant pour les musées-mémoriaux s'inscrit en effet dans une « configuration testimoniale » (Fassin et Rechtman, 2007) marquée par un intérêt pour le traumatisme et une légitimation de l'expérience des victimes. Il est également lié au « boom de la mémoire » des années 1980, période où la question mémorielle est investie par de nombreux journalistes, chercheurs, artistes et associations. Les musées-mémoriaux sont un indice, parmi bien d'autres – livres, séries télévisées, documentaires, recherches généalogiques, de cet intérêt pour les passés douloureux.

À partir des années 2000, leur place croissante dans le paysage culturel et politique s'appuie sur des réseaux nationaux et internationaux qui les rassemblent autour de références, de normes et de pratiques communes. À l'échelle internationale, ces réseaux sont liés au Conseil international des musées (Icom) : c'est le cas de la Coalition internationale des sites de conscience, créée en 1999 et qui rassemble 275 lieux qui « préservent les souvenirs les plus traumatisants » et promeuvent les droits humains, et du Comité international pour les musées à la mémoire des victimes de crimes publics (Icmemo) créé en 2001 dans le but d'« encourager le devoir de mémoire » et de promouvoir l'enseignement et les connaissances au service de la paix. En France, le Réseau français des musées et mémoriaux rassemble une centaine de lieux qui traitent des conflits contemporains. Des fondations jouent un rôle dans la circulation, et en conséquence l'homogénéisation des manières de « mettre en musée » la violence passée. Par exemple, la fondation britannique Aegis-Trust qui agit dans la prévention des génocides a géré la construction du musée-mémorial de Gisozi au Rwanda. Les dispositifs muséographiques s'y inspirent des espaces qui commémorent la Shoah, car les fondateurs d'Aegis-Trust avaient auparavant participé à la construction du Centre et musée national de l'Holocauste de Newark (Dumas et Korman, 2011).

Les musées-mémoriaux partagent en effet de nombreuses caractéristiques. Dans leur forme tout d'abord. Ils occupent une place particulière dans l'espace public, car ils sont faits pour ne pas laisser le visiteur et le passant indifférents. Lorsqu'ils ne sont pas situés sur des lieux où se sont déroulés des événements violents, comme les centres de détention et d'internement, ils ont une

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 482/544

architecture imposante. À l'intérieur, les expositions qu'ils proposent sont conçues à partir de l'idée que la transmission de l'histoire se fait à travers l'émotion et l'identification des visiteurs à des parcours biographiques individuels. La muséographie recourt à un ensemble de dispositifs, tels que les murs de noms et de portraits, les ambiances sonores qui restituent l'enfermement ou la peur qu'ont vécus les victimes, les archives personnelles de ces dernières ou encore les espaces destinés au recueillement. Le corps du visiteur est au cœur de la scénographie : il doit toucher au plus près la souffrance des victimes afin que le visiteur ait l'impression de prendre part à l'histoire qui est narrée, d'y jouer un rôle et d'être finalement responsabilisé. Cette « configuration pathique » (Mesnard, 2012) doit susciter des émotions, telles que la compassion ou la tristesse, qui à leur tour doivent être le vecteur d'une prise de conscience et d'un engagement du visiteur en faveur de la tolérance et de la coexistence pacifique. La part belle donnée au visiteur dans la muséographie ne doit pas faire oublier le cadre institutionnel qui structure le parcours de visite et définit ce qui peut être dit et senti en son sein. Comme tous les musées, les musées-mémoriaux sont des institutions qui imposent et définissent des catégories d'identification et de classement. Les visiteurs sont ainsi invités à se sentir appartenir à un groupe, ceux qui savent et qui, par leur visite, témoignent d'un engagement en faveur de la paix et de la tolérance. Ils s'opposent à un autre groupe, ceux qui ignorent le passé, ou pire, le taisent, et sont condamnés à le répéter.

Des lieux profondément politiques

Pourvoyeurs de connaissances sur les passés récents de violence, déclencheurs d'une prise de conscience chez les visiteurs et acteurs clés de la reconnaissance des victimes, les musées-mémoriaux se voient attribuer de lourdes tâches et sont l'objet de

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 483/544

projections multiples. Parce qu'ils témoignent de l'engagement des États dans la paix et parce qu'ils participent à former les visiteurs afin qu'ils soient de bons citoyens, ils semblent indispensables à la construction de sociétés respectueuses des droits humains. Depuis quelques années, les chercheurs et les chercheuses en sciences sociales pointent cependant le décalage qui existe entre le but noble et moral de formation à la citoyenneté attribué aux musées-mémoriaux et leur portée politique et sociale réelle (Gensburger et Lefranc, 2017). Les musées-mémoriaux demeurent en effet marqués du sceau de la politique, et leur partialité est toujours questionnée. Au Pays basque espagnol, la construction du Musée centre mémorial des victimes du terrorisme, financée par le ministère de l'Intérieur, a entraîné un mouvement de contestation par des associations mémorielles indépendantistes d'un discours muséal qui n'inclurait pas les victimes d'actes de violence commis par les forces de police. Au Chili, il est reproché au musée de la Mémoire et des Droits humains, construit par le gouvernement en 2010, de produire un récit qui élude les divisions idéologiques et politiques qui structuraient la société chilienne avant le coup d'État de Pinochet et qui perdurent encore [Bastias Sekulovic, XX].

La construction de musées-mémoriaux s'inscrit en effet dans des enjeux politiques qui n'ont pas tous de lien direct avec la construction de citoyens sensibles aux souffrances collectives du passé et à la réparation des victimes. À l'échelle internationale, la construction de musées-mémoriaux par les États est un outil de légitimation qui atteste de la « bonne volonté » des gouvernants à rompre avec un passé violent dans lequel ils peuvent avoir eu des responsabilités (Sodaro, 2018). À l'échelle locale, ensuite, les musées-mémoriaux participent au travail symbolique de construction d'une communauté politique. Ils sont des outils dans le « marketing territorial » des municipalités. À Nantes par exemple, la prise en compte du passé esclavagiste de la ville à travers l'organisation d'expositions et la construction du Mémorial de l'Abolition de l'esclavage s'inscrivent dans un objectif de renouvellement de l'image de la ville, enjeu important dans un contexte de décentralisation et de mise en concurrence des villes (Hourcade, 2015). Ainsi, les musées-mémoriaux sont avant tout des infrastructures

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 484/544

qui participent à l'économie touristique. Le musée-mémorial de l'Holocauste de Washington a reçu plus de 46 millions de visiteurs depuis son ouverture en 1993. Ce succès des musées-mémoriaux génère des usages qui peuvent ainsi sembler en décalage avec leur but initial. À Berlin, les séances de photos de mode qui ont lieu au mémorial aux Juifs assassinés d'Europe suscitent régulièrement des polémiques. Ces usages profanes de lieux d'hommage amènent de nombreux chercheurs à porter un regard critique sur ce tourisme de la mémoire et ses conséquences. Sous le terme aujourd'hui institué « *dark tourism* » (Lennon et Foley, 2000), ils opposent le caractère sacré des événements qui sont commémorés et l'importance de conscientiser les visiteurs à la nécessité croissante de se conformer à des pratiques touristiques structurées par le capitalisme néolibéral [Mesnard, chapitre XLV].

Ces observations qui pointent des phénomènes, bien réels, d'instrumentalisation des musées-mémoriaux, adoptent une approche commune des phénomènes sociaux : elles envisagent l'action des individus comme étant motivée par des calculs stratégiques. Les acteurs politiques construisent des musées à des fins de légitimation et de développement économique ; les visiteurs se rendent dans les musées-mémoriaux afin de soulager leur conscience et de doter leur pratique touristique d'un label éthique. Il est pourtant impossible de prévoir ce qui se passe au sein des musées-mémoriaux, et leur rôle politique ne saurait être réduit à leur instrumentalisation.

Dans les interstices des musées-mémoriaux

Après avoir interrogé des lycéens qui venaient de visiter une exposition organisée à Bruxelles sur le centenaire de la Première Guerre mondiale, des chercheurs ont mis en évidence une diminution de l'adhésion aux valeurs de paix et une montée du nationalisme entre le moment où ils sont entrés et le moment où ils

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 485/544

sont sortis de l'exposition (Bouchat, Klein et Rosoux, 2016). Cela signifie-t-il pour autant que les visiteurs sont indifférents aux messages délivrés par les musées-mémoriaux ? Les travaux de Maurice Halbwachs sur les croisements entre les souvenirs individuels et l'histoire nationale permettent de répondre à cette question. Selon lui, si un individu peut replacer ses souvenirs dans des tableaux et des gravures représentant l'histoire contemporaine, c'est parce que son passé porte déjà la marque de l'histoire. Bien que les premiers souvenirs d'événements historiques ne remontent qu'aux huit ou neuf ans d'un enfant, ce dernier est néanmoins en contact avec une histoire qui le précède : celle de ses parents, porteurs d'habitudes et de traits propres à une « atmosphère psychologique et sociale unique » (Halbwachs, 1950). Ainsi, les visiteurs des musées-mémoriaux perçoivent l'histoire à travers leurs souvenirs biographiques et familiaux : ils ne les plaquent pas artificiellement sur le récit muséal mais ils reconnaissent dans ce récit les marques historiques qui imprègnent leurs souvenirs personnels.

La réponse à la question des effets des musées-mémoriaux sur les représentations des visiteurs appelle ainsi à la nuance. La transmission n'est pas un simple transfert d'une connaissance ou d'une valeur du musée au visiteur, mais elle se fait à travers les échos entre les parcours de vie des visiteurs et les contenus qui sont exposés (Antichan *et al.*, 2016). Les musées-mémoriaux, plus qu'ils ne « transforment » les visiteurs, entrent en résonance, donnent un sens et actualisent leurs dispositions, c'est-à-dire leurs tendances à croire, à penser, voir, sentir, apprécier ou agir d'une certaine manière. En d'autres termes, les visiteurs voient, perçoivent et s'approprient les fragments des musées-mémoriaux qui font écho à leurs trajectoires biographiques, à leurs groupes d'appartenance, à leurs sensibilités politiques et artistiques… bref, à des éléments qui sont extérieurs aux musées-mémoriaux et leur préexistent.

Les résultats mitigés sur la transformation des consciences des visiteurs par les musées-mémoriaux que mettent en lumière plusieurs recherches récentes en sciences sociales ne doivent pas nous amener à conclure à une inutilité de ces espaces. Il faut plutôt nous demander : les effets sociaux et politiques des musées-mémoriaux reposent-ils sur la transmission d'un message univoque et sur une

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 486/544

conviction morale unanime chez les individus qui les visitent ? Il convient en effet de les envisager comme des espaces-médiums dont le rôle essentiel est de permettre à des groupes sociaux hétérogènes d'entrer en relation les uns avec les autres. La force politique des musées-mémoriaux se situe ainsi dans un interstice qui ne peut pas être anticipé et cadré par leurs concepteurs et qui échappe à l'évaluation de leur efficacité. Elle se situe dans le rassemblement général de groupes d'origines sociales, d'opinions politiques, de convictions religieuses différentes au sein de ces espaces. Les visiteurs sont à la fois liés à un lieu et liés entre eux. Les musées-mémoriaux sont ainsi des « opérateurs relationnels » (Le Marec, 2015) qui regroupent des individus autour d'une idée, celle qu'il est important de souvenir des passés violents pour qu'ils ne se répètent pas. Et ce qui compte, ce n'est pas tant qu'ils y *croient*, mais qu'ils se *réunissent* autour de cette maxime *au sein d'un lieu*.

Pour conclure, nous pouvons nous demander : plutôt que de fermer les musées-mémoriaux, ne faut-il pas renouveler le regard porté sur leur rôle ? Le potentiel politique de ces espaces réside dans ce qu'ils produisent et qu'ils n'anticipent pas : dans la provocation de souvenirs ou de pensées (qui n'ont parfois pas de liens avec le contenu exposé) et dans le rassemblement de groupes sociaux multiples autour de l'importance de se souvenir de la violence passée (qui ne se concrétise pas littéralement dans la vie quotidienne).

Bibliographie

ANTICHAN Sylvain *et al.* (2016), *Visites scolaires, histoire et citoyenneté*, Paris, La Documentation française.

BOUCHAT Pierre, KLEIN Olivier et ROSOUX Valérie (2017), « L'impact paradoxal des commémorations de la Grande Guerre », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 121-122, p. 26-31.

DUMAS Hélène et KORMAN Rémi (2011), « Espaces de la mémoire du génocide des Tutsis au Rwanda. Mémoriaux et lieux de mémoire », *Afrique contemporaine*, 238 (2), p. 11-27.

FASSIN Didier et RECHTMAN Richard (2007), *L'Empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion.

GENSBURGER Sarah et LEFRANC Sandrine (2017), *À quoi servent les politiques de mémoire ?*, Paris, Presses de Sciences Po.

HALBWACHS Maurice (1950), *La Mémoire collective*, Paris, Albin Michel.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 487/544

HOURCADE Renaud (2015), « L'espace des politiques mémorielles locales. Variables territoriales et part du national dans quatre anciens ports négriers de France et du Royaume-Uni », *Revue internationale de politique comparée*, 22 (1), p. 59-82.

KOSELLECK Reinhart (1997), « Les monuments aux morts, lieux de la fondation de l'identité des survivants », *L'Expérience de l'histoire,* Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, p. 135-160.

LE MAREC Joëlle (2015), « Muséologie participative, évaluation, prise en compte des publics : la parole introuvable », *in* Jacqueline Eidelman, Mélanie Roustan et Francine Mariani-Ducray, *La Place des publics*, Paris, La Documentation française, p. 247-264.

LENNON John et FOLEY Malcolm (2000), *Dark Tourism: The Attraction of the Death and Disaster*, Londres/New York, Continuum.

LEVY Daniel et SZNAIDER Natan (2010), *Human Rights and Memory*, University Park, Penn State University Press.

MESNARD Philippe (2012), « La question du pathos dans les espaces des musées et des mémoriaux », *in* Annette Becker et Octave Debary (dir.), *Montrer les violences extrêmes. Théoriser, créer, historiciser, muséographier*, Saint-Étienne, Creaphis, p. 63-96.

NEUMAYER Laure (2012), « "Dépasser Trianon". Les transformations du nationalisme hongrois, de la "politique de la nation" à la protection des minorités dans l'UE », *Politique européenne*, 37 (2), p. 102-131.

SODARO Amy (2018), *Exhibiting Atrocities: Memorial Museums and the Politics of Past Violences*, New Brunswick, Rutgers University Press.

WILLIAMS Paul (2007), *Memorial Museums: The Global Rush to Commemorate Atrocities*, Oxford/New York, Berg Publishers.

Lire aussi : Bastias Sekulovic, Mesnard, Rousso (XX, XLV, XLVII).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 489/544

XLVII

Pourquoi faire entrer la mémoire au musée ?

PAR HENRY ROUSSO

Drôle de question, même si le mode interrogatif relève toujours d'une figure imposée. C'est d'ailleurs un peu le piège de cette forme de rhétorique, propre aux sciences sociales contemporaines. Celles-ci adorent interroger, s'interroger, déconstruire en multipliant les points d'interrogation et les raisonnements en suspens, bref, retarder aussi longtemps que possible l'inévitable : oser proposer des réponses, imparfaites et incomplètes, qui obligeront à sortir du confort de la critique pour s'aventurer à découvert et s'exposer à son tour[1].

Drôle de question encore car un musée est par définition un lieu de conservation des traces du passé, à des fins d'étude, d'exposition et de transmission. Ces traces peuvent être artistiques, archéologiques, ethnologiques ou encore historiques. La liste est d'ailleurs de moins en moins limitative si l'on observe l'évolution récente des musées. En France, l'appellation n'est pas contrôlée puisqu'il a fallu créer un label officiel – le « Musée de France » – introduisant des critères plutôt exigeants mais pour une minorité d'établissements : 1 220 environ, soit 15 % du total des musées en France, sachant qu'il est très difficile de connaître ce dernier chiffre. Parmi eux, on compte environ 600 musées d'histoire ou possédant des collections totalement ou partiellement consacrées à l'histoire, l'archéologie ou la préhistoire. La mémoire est donc consubstantielle au musée, elle semble être *a priori* son objet principal.

Mais rien n'est jamais simple, ni avec la mémoire, ni avec les

1. Henry Rousso est historien spécialiste de la Seconde Guerre mondiale et président de la mission de préfiguration du Musée-mémorial du terrorisme.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 490/544

sciences sociales. Il nous faut en effet dépasser ici les apparences car la question posée renvoie, dans sa formulation même, à un contexte particulier. Le recours à la notion de mémoire pour parler des musées ne relève pas de la tautologie mais bien d'un langage contemporain, inscrit dans un rapport au passé qui se décline en priorité sur le mode du souvenir. Le « tout-patrimonial », « l'ère de la mémoire », « l'ère du témoin », « le devoir de mémoire », « les politiques de mémoire », autant de termes apparus dans les trente dernières années et qui définissent un régime d'historicité, quasi mondialisé, marqué à la fois par la hantise de la perte (conserver tous azimuts) et l'illusion que l'on peut agir rétrospectivement sur l'histoire (réparer le passé) afin de lui donner une coloration conforme aux valeurs du présent. Ceux qui rêvent aujourd'hui d'épurer le passé, de changer la langue par un rapport de force, d'abattre la première statue venue au vu de sa page Wikipédia s'inscrivent, en dépit des farouches déclarations disruptives, dans un mouvement né quelque part entre les années 1960 et les années 1980. C'est l'époque où émerge une nouvelle manière d'envisager le rapport au temps ; où domine une obsession du présent, voire de l'instant ; où le futur semble ne plus avoir la même importance qu'auparavant ; où la question de l'histoire (ce qui a été) et de la tradition (ce qui a toujours été) doit faire une place à une nouvelle venue : la mémoire (ce dont on doit garder la trace). Celle-ci va prendre de plus en plus de place dans les discours et actions politiques, devenir une revendication universelle, définir ce qu'est une bonne démocratie, se muer peu à peu en une norme culturelle impérative : il faut se souvenir, il n'est plus permis d'oublier. Les raisons ? Elles sont nombreuses mais on peut en isoler très sommairement deux qui se rejoignent d'une certaine manière : d'un côté, la volonté, à compter des années 1960, de remettre dans le tableau de l'histoire dite universelle tous les oubliés et oubliées, des femmes aux esclaves, des colonisés aux victimes des grands crimes de masse ; de l'autre, la nécessité, à compter des années 1970-1980, de réévaluer l'histoire de la Seconde Guerre mondiale en y mettant au centre la question du génocide des Juifs, un processus qui a entraîné la reconfiguration des cadres et politiques de mémoire en général.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 491/544

C'est dans ce contexte, retracé ici au pas de charge, que sont apparus ces champs d'étude relativement neufs qu'ont été la sociologie et l'histoire de la mémoire, avant d'être rejoints par d'autres disciplines comme la philosophie ou les études littéraires, elles aussi fascinées par cet objet qui avait tous les charmes de la nouveauté. C'est dans ce contexte que nous avons, Marie-Claire Lavabre, moi-même et quelques autres, bifurqué de nos recherches originelles au « premier degré » – la sociologie du communisme ou l'histoire de l'Occupation – pour nous orienter vers un regard au « second degré » : comprendre comment ces événements ou ces processus historiques constituaient, pour les acteurs eux-mêmes, des objets de commémoration, de célébration, de conflits d'interprétation dans leur présent.

Avec le recul, on peut dire que la nouveauté ne résidait pas tant, ou pas seulement, dans l'objet de la recherche – étudier la « mémoire de… » – que dans le fait que cette préoccupation scientifique s'inscrivait dans un contexte général où la mémoire prenait une place considérable sans que nous nous en rendions vraiment compte. De fait, les chercheurs que nous étions participaient sans le savoir d'un mouvement culturel et intellectuel qui leur échappait en grande partie et qu'il leur faudra des années pour saisir. Du moins est-ce ainsi que je perçois les choses avec recul, après d'autres comme Pierre Nora et en y associant généreusement Marie-Claire Lavabre qui peut tout à fait récuser mon analyse. Ce ne sera pas la première fois.

Pour en revenir à la question initiale, celle-ci ne manque évidemment pas de pertinence dès lors qu'elle est retraduite, autre exercice favori des sciences sociales. Elle est une invite à s'interroger sur le changement de nature des musées, en particulier sur la multiplication de musées d'histoire d'un genre nouveau, un phénomène corollaire au changement de régime d'historicité. En France, le « musée d'histoire » est apparu avec la Révolution, notamment avec la création d'un « musée des Monuments français » (1791-1795). Il s'agissait alors, malgré la rupture majeure avec un monde dénoncé comme révolu, de ne pas se couper entièrement du passé. La mémoire, même si le terme est peu usité, agissait comme un garde-fou, une forme de préservation dans un régime d'historicité entièrement tourné vers un futur en mouvement : « Le

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 492/544

fanatisme de l'avenir n'empêche pas la Révolution de se réclamer des siècles écoulés : leur legs, régénéré par la liberté, doit appeler l'émulation, instruire le peuple et transmettre des leçons neuves à la postérité » (Poulot, 2012). Le genre s'est ensuite développé au XIX^e^ siècle, en parallèle à l'écriture d'une histoire nationale, déclinée souvent comme celle du pouvoir, avec le musée de l'Histoire de France à Versailles (1837) ou encore le musée des Souverains du Louvre (1852).

Les lendemains de la Seconde Guerre mondiale ouvrent une nouvelle étape avec la multiplication à l'échelle mondiale de sites du souvenir qui ne se limitent plus comme par le passé aux champs de bataille et aux faits d'armes glorieux mais mettent en évidence les victimes des violences de masse, combattants et civils. C'est le cas d'anciens camps nazis de concentration ou d'extermination : Buchenwald, Dachau, Auschwitz. C'est le cas dans des villes ayant subi des massacres de masse ou des bombardements visant les populations : Nankin, Oradour, Hiroshima. C'est le cas encore dans de nombreux lieux d'enfermement et d'exécutions, comme à Berlin ou au Mont-Valérien.

Dans les années 1960-1970, une génération après la fin de la guerre, ces mémoriaux se transforment peu à peu en lieux d'information, de transmission et de formation de la jeunesse. La France voit ainsi se constituer un dense réseau de plus de 70 musées d'histoire de la Résistance et de la déportation couvrant tout le territoire : le Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon, crée en 1967, et rénové en 1992 ; le musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, ouvert en 1971 ; le musée de la Résistance nationale de Champigny, créé en 1985 et rénové en 2015 ; ou encore le musée de la Libération de Paris-musée du Général-Leclerc-musée Jean-Moulin, créé dans une première formule en 1994 et entièrement repensé en 2019, pour ne citer que les plus connus. Conçus à compter du milieu des années 1960, ces musées ont d'abord été portés par des associations soucieuses de transmettre leur expérience vécue aux plus jeunes – bien avant que n'émerge la notion de « devoir de mémoire ». Ils ont ensuite été réaménagés dans les trente dernières années avec une double nouveauté : une plus grande préoccupation pour la dimension muséographique, c'est-à-dire les manières de montrer et les publics

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 493/544

potentiels, et le recours presque systématique aux universitaires et chercheurs qui ont pu mettre au mur les nombreuses avancées historiographiques sur la période.

Dans un contexte encore plus récent, est apparu un nouveau concept : le « musée-mémorial ». Celui-ci tente de combiner une approche mémorielle – le mur de noms, les plaques et monuments, l'usage quasi systématique de l'eau (bassins, fontaines) et des arbres comme symboles de sérénité et de résilience – et une approche historique – collections d'objets, de documents, de sons et d'images au service d'une narration à des fins éducatives. Le premier musée de ce type est sans doute le United States Holocaust Memorial and Museum de Washington (USHMM), imaginé en 1979-1980 et ouvert en 1993. Il est à la fois le principal mémorial dédié aux victimes de la Shoah aux États-Unis et un musée historique, à vocation pédagogique et scientifique Le principe en a été repris par le National September 11 Memorial and Museum de New York, consacré aux attentats islamistes de 1993 et 2001, ouvert en 2011 pour le mémorial et en 2014 pour le musée. En France, la notion de « musée-mémorial » reste plutôt rare. Aucun musée de France ne se dénomme ainsi et c'est en général le vocable « mémorial » qui est le plus fréquemment utilisé, dans des situations différentes les unes des autres. Il peut s'agir d'un mémorial au sens traditionnel du terme, un monument célébrant un haut fait historique, comme le mémorial de la France combattante au Mont-Valérien (1960). Il peut désigner un musée sans réelle dimension mémorielle, à l'image du mémorial de Caen (1988), qui est un des plus grands musées d'histoire de la Seconde Guerre mondiale et du monde contemporain en Europe, construit à proximité des plages du Débarquement. Il peut s'agir de lieux rénovés, comme le mémorial de la Shoah à Paris, situé à l'endroit où se trouvait après-guerre le Centre de documentation juive contemporaine, créé dans la clandestinité, en 1943 et le mémorial du Martyr juif inconnu, érigé en 1956 : c'est aujourd'hui un musée d'histoire très actif, qui dépasse la seule question de la Shoah puisqu'il traite désormais du génocide des Arméniens et de celui des Tutsi (2005). C'est également le cas de lieux de mémoire récents construits sur des sites à forte charge symbolique : le site-mémorial du Camp des Milles (2012), le mémorial

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 494/544

du Camp de Rivesaltes (2015), le mémorial Acte – Centre caribéen d'expressions et de mémoire de la traite et de l'esclavage de Pointe-à-Pitre (2015), ou encore le mémorial de Verdun, qui date de 1967, complété récemment par un nouveau centre d'interprétation (2016). À cette liste, il faut ajouter le projet en cours de musée-mémorial du Terrorisme, annoncé en 2018-2019 et qui doit voir le jour en 2027. Le présent texte reprend d'ailleurs quelques passages de son projet scientifique et culturel, les deux ayant été rédigés au même moment puisque je préside la mission de préfiguration dudit projet (Musée-mémorial du terrorisme, 2022).

On peut dès lors réinterpréter encore la question initiale, ce qui était d'ailleurs implicite dans la commande qui m'a été faite. Pourquoi faire un musée-mémorial du terrorisme ? Ce n'est d'ailleurs pas tant la question du mémorial qui fait problème que la question du musée. Ce n'est pas tant l'idée de faire entrer la mémoire du terrorisme en un lieu emblématique, que d'y faire entrer son histoire, une histoire quelque peu particulière. Sur le premier point, la réponse est relativement simple. Ce qui a été fait pour les victimes des guerres mondiales, des génocides, de l'esclavage ou encore de la colonisation n'avait aucune raison de ne pas être fait pour les victimes du terrorisme. On est là devant l'application républicaine du principe d'égalité, une égalité devant la mémoire. En outre, la création d'un tel site marque la volonté de créer un lieu national qui prenne en compte les victimes de toutes les formes de terrorisme depuis un demi-siècle : politique (d'extrême gauche ou d'extrême droite), nationaliste et régionaliste (au Pays basque, en Corse ou en Bretagne) ou religieux (avec la vague mortifère des attentats islamistes depuis les années 1990). Cela concerne aussi bien toutes les victimes *en France* d'attentats terroristes (plus de 400) que toutes les victimes *françaises* d'actes terroristes commis à l'étranger (plus de 300).

En revanche, c'est la question du « musée » qui peut faire question : un caricaturiste a épinglé le projet en montrant deux « barbus » poser en *selfie* devant la façade du futur établissement. À dire vrai, ce type de réactions a été beaucoup plus rare que je ne le pensais. Sans doute pas ce que nous avons expliqué dès le début que faire aujourd'hui un mémorial seul, c'est-à-dire un acte de

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 495/544

reconnaissance, qui ne soit pas accompagné d'un acte visant à une *connaissance* de ce dont il s'agissait de se remémorer, n'avait pas beaucoup de sens. Au fond, de ce point de vue, le musée-mémorial, ce n'est jamais que mettre l'histoire et la mémoire au même endroit. C'est l'aboutissement de vingt ans de polémiques et de controverses sur les liens entre les deux, sur la domination de l'une sur l'autre, ou de l'autre sur l'une. Toutefois, je me dois d'ajouter que l'idée même d'un musée d'histoire et de société, *a fortiori* sur un tel sujet, continue de provoquer dans certaines franges des milieux concernés des réactions rétrogrades de rejet, en vertu d'une conception surannée de ce que doit être un musée.

Quel est au fond le problème ? Il réside d'abord dans la difficulté de faire un musée sur une notion non stabilisée : il y a de nombreuses divergences sur la définition même du terrorisme et il est encore très difficile d'en circonscrire un périmètre précis. Nous pensons dès lors que le musée est un lieu idéal pour exposer la question, même si nous n'avons pas de réponse définitive – *confer* le début de cet article. Il réside ensuite dans le fait de traiter un problème qui n'est pas simplement historique mais qui est actuel, voire futur : comment anticiper un prochain attentat ? Quelle place lui donner ? Je dois avouer ici que toute la réflexion théorique que j'ai pu mener sur la nécessité de faire une histoire du temps présent trouve ici quelques limites. Toutefois, là encore, l'obstacle n'est pas insurmontable : le musée de l'Armée à Paris ou l'Imperial War Museum à Londres parlent d'un processus – la guerre – qui continue de secouer la planète. La possibilité de prendre de la distance vis-à-vis d'un phénomène qui relève souvent de la sidération, c'est-à-dire de l'impossibilité de penser l'événement et de prendre du recul, pour être malaisé, n'en constitue pas moins un défi à relever. C'est l'un des enjeux majeurs du futur musée-mémorial.

Enfin, et pour vraiment répondre à la question initiale, il est question de faire figurer dans le parcours du MMT non seulement l'histoire du terrorisme mais aussi ses formes de mémorialisation : mémoriaux éphémères, nouvelles commémorations, monuments, expressions artistiques et bien sûr témoignages sous toutes les formes. De la sorte, nous ferons vraiment entrer la mémoire au musée, non par effraction, mais *ès qualités*, comme processus de lien social, comme fait culturel majeur de notre temps, comme

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 496/544

politique et action collective, comme un fait d'histoire qui a ses singularités propres. Pour un peu, et c'est d'ailleurs le désir de quelques membres de l'équipe, on pourrait même mettre au mur non seulement la représentation de mémoriaux éphémères mais aussi les sociologues travaillant sur les mémoriaux éphémères, ainsi que les sociologues travaillant sur les sociologues qui travaillent sur les mémoriaux éphémères. Au-delà de la plaisanterie facile – on mettra aussi des historiens et des historiennes –, c'est souligner à quel point les musées d'histoire sont aujourd'hui des lieux de réflexivité qui nous parlent autant du passé que du présent, autant des autres que de nous-mêmes.

Bibliographie

EIDELMAN Jacqueline (dir.) (2017), *Inventer des musées pour demain. Rapport de la Mission musées du XXIe siècle*, Paris, La Documentation française.

GENSBURGER Sarah et LEFRANC Sandrine (2017), *À quoi servent les politiques de mémoire ?*, Paris, Presses de Sciences Po.

HARTOG François (2003), *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, le Seuil.

JOLY Marie-Hélène et COMPÈRE-MOREL Thomas (1998), *Des musées d'histoire pour l'avenir*, Paris/Péronne, Noêsis/Historial de la Grande Guerre.

LAVABRE Marie-Claire (1991), « Du poids et du choix du passé. Lecture critique du "syndrome de Vichy" », *in* Denis Peschanski, Michael Pollak et Rousso Henry (dir.), *Histoire politique et sciences sociales*, Bruxelles, Complexe.

LAVABRE Marie-Claire (1994), *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la FNSP

MUSÉE-MÉMORIAL DU TERRORISME (2022), *Programme scientifique et culturel remis au président de la République*, GIP, Mission de préfiguration du MMT.

PÉROTIN-DUMON Anne (dir.) (2007), *Historizar el pasado vivo en América latina*, https://journals.openedition.org/nuevomundo/26692.

POMIAN Krzysztof (2021), *Le Musée, une histoire mondiale*, t. 1, *Du trésor au musée*, Paris, Gallimard.

POULOT Dominique (2012), « Le musée d'histoire en France : un enjeu d'appropriations (1789-2010) », *in* Emmanuel Penicaut et Gennaro Toscano (dir.), *Lieux de mémoire, musées d'histoire*, Paris, Institut national du patrimoine/La Documentation française, p. 25-43.

ROUSSO Henry (1991), « Pour une histoire de la mémoire collective : l'après-Vichy », *in* Denis Peschanski, Michael Pollak et Rousso Henry (dir.), *Histoire politique et sciences sociales*, Bruxelles, Complexe.

Lire aussi : Antichan, Bastias Sekulovic, Lavielle (XXV, XX, XLVI).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 497/544

XLVIII

Faut-il témoigner du passé violent ?

PAR CÉCILE JOUHANNEAU

On prête souvent aux survivants et aux survivantes des guerres un besoin, voire un devoir, de témoigner des violences qui leur ont été infligées. Armés des meilleures intentions, des défenseurs des droits humains et des promoteurs de la « justice transitionnelle » s'efforcent depuis les années 1990 de créer des dispositifs où « les victimes » pourront livrer publiquement le récit de leur expérience (Lefranc, 2013). Face aux appels à ce que s'élève et soit entendue la parole des victimes, certains s'inquiètent de possibles « abus de la mémoire » (Todorov, 1995) et d'une « concurrence des victimes pour la palme des plus grandes souffrances » (Chaumont, 2000, p. 179) qui alimenteraient, après la guerre par les armes, la « guerre des mémoires » (Stora, 2007).

Dans le sillage de travaux critiques de ces notions, ce chapitre revient sur la contribution de la sociologie de la mémoire et des souvenirs (Lavabre, 2016) à la compréhension des logiques de l'énonciation des souvenirs de guerre. Pour ce faire, on se penche les mises en récit de la détention dans les camps de la guerre de 1992-1995 en Bosnie-Herzégovine (Jouhanneau, 2016). La thèse de la guerre des mémoires n'a pas contourné ce pays. Le conflit qui y a fait rage dans les années 1990 est encore souvent décrit, en dépit des réfutations (Bougarel, 2013), comme une « guerre ethnique » qui aurait fait place à trois mémoires – bosniaque[1], croate et serbe – reposant chacune sur des attributions rivales de culpabilité et de victimisation collectives.

1. Le terme « bosnien » désigne les habitants de la Bosnie-Herzégovine dans leur ensemble, tandis que le terme « bosniaque » désigne les seuls Bosniens de tradition musulmane.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 498/544

L'enquête sur les mises en récit publiques des camps depuis le printemps 1992 ainsi que des entretiens auprès d'anciens détenus et des observations ethnographiques au sein d'une association regroupant des survivants des camps tenus par l'armée serbe de Bosnie dans le district de Brčko n'ont pas donné à voir des communautés ethno-nationales unies autour d'une même interprétation de la guerre. Les raisons poussant les anciens détenus à exprimer leurs souvenirs se sont avérées plus complexes que le besoin ou le devoir de témoigner que leur prêtaient respectivement des défenseurs des droits humains et les porte-parole nationalistes. Certes érigés en « témoins » par excellence de la nature de la guerre (*karakter rata*), à Brčko les anciens détenus de camps s'employaient au quotidien à contourner les injonctions de témoigner publiquement.

Pour le comprendre, il faut d'abord recourir aux outils de la sociologie de la mémoire « qui s'attache, plus que d'autres, à prendre en considération les expériences biographiques et historiques, les raisons et motivations des acteurs sociaux qui formulent les "mémoires historiques" et autres "politiques de la mémoire" » (Lavabre, 2016, p. 12). Loin de refléter un besoin spontané de survivants mus par la « force de l'événement » (Latté, 2012), les témoignages publics – dans des autobiographies, des commémorations locales ou encore des procès – s'inscrivent dans des entreprises judiciaires, partisanes ou encore militantes visant à établir la nature de la guerre. Or le paradigme de la guerre des mémoires fait écran aux logiques intra-ethno-nationales qui sont au fondement des mobilisations des anciens détenus de camps, des logiques qui n'échappent pas à l'ordinaire de la vie politique et sociale bosnienne (Lefranc, Mathieu et Siméant-Germanos, 2008).

En outre, dépeindre trois mémoires ethno-nationales rivales de la guerre, c'est amalgamer les discours de porte-parole plus ou moins autorisés aux souvenirs portés par les individus. Or l'enquête locale sur l'expression des souvenirs des détenus des camps met en évidence leurs rapports socialement différenciés au témoignage public. Rares sont les personnes disposées à témoigner de cette expérience publiquement, face à un autrui socialement indéterminé. Face à cette retenue, il était nécessaire de travailler à une sociologie des souvenirs qui explore les « conditions sociales [de] l'émergence, l'évocation et la formulation des souvenirs » (Lavabre,

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 499/544

2016, p. 12). On lit parfois que Maurice Halbwachs pensait la mémoire collective à l'échelle de la nation. Or, lorsqu'il signalait les effets de l'appartenance à un milieu collectif sur les souvenirs que reconstruisent les individus, c'était pour souligner l'importance des groupes intermédiaires entre l'individu et la nation, ces « sociétés plus petites » dans lesquelles les individus sont « engagés ». Se pencher sur les milieux sociaux dans lesquels les anciens détenus se souviennent donne accès à des liens sociaux et des normes de communication qui, bouleversés par les violences mais pas rompus par elles, innervent la vie quotidienne de celles et ceux qui ont été érigés en « témoins » par excellence de la guerre.

Produire des témoins

Indéniablement, lorsqu'on se penche sur les mises en récit publiques de la détention en camps, on observe dès 1992 un processus de politisation nationaliste des récits des camps, présentés soit comme les instruments d'un génocide, soit comme de simples centres de regroupement dans une guerre civile des plus banales. L'imposition de ces interprétations nationalistes rivales n'a toutefois pas été spontanée mais a résulté de luttes politiques pendant et à l'issue de la guerre.

À partir des premiers témoignages oculaires sur l'existence de camps où étaient détenus des civils, au printemps 1992, et plus encore en août 1992 lorsque des images de détenus émaciés du camp de Trnopolje font irruption dans les médias internationaux, les gouvernements de Sarajevo et de Pale se saisissent de la question des camps, notamment en créant des agences gouvernementales d'enquête sur les crimes de guerre. Ils l'insèrent dans leurs stratégies diplomatiques rivales d'internationalisation ou de non-internationalisation du conflit. Décrire les camps comme des instruments d'un génocide contre la Bosnie multi-ethnique puis d'un génocide contre les Bosniaques, comme le faisaient les

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 500/544

autorités nationalistes bosniaques de Sarajevo, venait appuyer la demande d'intervention militaire internationale. Inversement, les acteurs nationalistes serbes basés à Pale s'obstinaient à décrire les camps comme des centres de regroupement dans une guerre civile, et mettaient en garde les diplomates internationaux, notamment états-uniens, contre toute implication dans ce qu'ils comparaient au bourbier vietnamien.

La prise en charge du conflit par la justice pénale internationale, avec la création du Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) en 1993, change la donne. Faisant de la qualification des camps un enjeu non plus seulement diplomatique mais aussi judiciaire, la création du TPIY pousse les parties au conflit à organiser plus rigoureusement la production de discours sur les camps. Pour ce faire, c'est la voix de victimes qui est privilégiée. Des organisations d'anciens détenus de camps sont ainsi créées à Belgrade en 1995, à Sarajevo en 1996, à Mostar en 1998 et à Banja Luka en 2002, en lien étroit avec des partis nationalistes. Par leurs activités éditoriales et commémoratives, ces organisations ont construit une figure du détenu de camp comme « témoin vivant » de la nature de la guerre, auquel est assigné un devoir de témoignage public sur le génocide ou au contraire sur la guerre civile, une véritable « obligation morale » (Abaza *et al.*, 1998, p. 12).

De façon plus étonnante, des acteurs judiciaires internationaux participent à cette construction des détenus de camps comme témoins de la nature de la guerre. Dès 1995, les premiers actes d'accusation préparés par le Bureau du procureur du TPIY concernent des crimes commis dans les camps. C'est en effet une période où le procureur vise en priorité les « petits poissons » plutôt que les gros, c'est-à-dire les exécutants des crimes bien connus localement plutôt que leurs commanditaires politiques et militaires de moyen et haut rangs. En effet, le tribunal rencontre alors de fortes obstructions pour accéder aux scènes des crimes et dépend principalement pour ses investigations des témoignages oculaires de survivants. Le bureau du procureur collabore donc étroitement avec les organisations d'anciens détenus qui identifient et recrutent des témoins pour les enquêtes et les procès.

Ces convergences inattendues avec les acteurs de la justice pénale internationale légitiment les associations d'anciens détenus

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 501/544

de camps qui se félicitent qu'elles représentent « les témoins du TPIY les plus nombreux » (*ibid*., p. 18). Ces relations contribuent ainsi, indirectement, aux reconfigurations des modes d'exercice du pouvoir dans la Bosnie-Herzégovine des années 1990 et des années 2000. En effet, si l'on se penche sur ces mobilisations avec les outils ordinaires de la sociologie de l'action collective (Lefranc et Mathieu, 2009), on distingue dans leurs activités et dans leur production de discours des logiques autres que la simple continuation d'un conflit ethno-national par des moyens symboliques, comme le voudrait la thèse de la guerre des mémoires et de la concurrence des victimes. Il s'agit bien davantage de nourrir la compétition partisane, principalement intra-ethnique, et la régulation néocorporatiste des intérêts catégoriels (Jouhanneau, 2015). En effet, les organisations d'anciens détenus de camps ne se contentent pas d'organiser la production des témoignages sur la détention et la guerre, mais elles s'efforcent également d'encadrer socialement la population qu'elles prétendent défendre. Elles jouent de cette façon un rôle important dans l'enracinement de la domination des partis-États nationalistes au sortir de la guerre.

Discrétion et civilité

Face à ces entreprises politiques de qualification des camps, d'injonction au témoignage public et d'encadrement social, les entretiens et les observations ethnographiques révèlent que la politisation nationaliste des expériences de guerre est demeurée inaboutie. Construits par des acteurs politiques, militants et judiciaires comme les « témoins » par excellence de la nature de la guerre, les anciens détenus de camps se révélaient, dans leur vie quotidienne, très discrets.

D'une part, même sans engagement politique antinationaliste, les enquêtés prenaient leurs distances avec les interprétations nationalistes des camps. À Brčko, ce sont les forces armées serbes qui ont

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 502/544

conquis la ville au début du mois de mai 1992 et détenu plusieurs centaines d'hommes considérés comme des non-Serbes en âge de combattre. Ahmed, un ancien mécanicien né au début des années 1950, pourtant membre actif de l'association locale au moment de l'enquête, indiquait en entretien que son expérience ne se laisse pas réduire à des imputations ethno-nationales de culpabilité. Renvoyant dos à dos les autorités bosniaques et serbes durant la guerre, il constatait amèrement : « D'un côté j'ai combattu, de l'autre j'ai été détenu. Voilà le problème. » C'est en effet l'armée de la Republika Srpska qui l'a détenu dans des camps, avec ses deux fils, pendant plus de six mois ; mais c'est l'armée de la République de Bosnie-Herzégovine qui les a envoyés combattre sur le front six jours à peine après leur sortie du camp, comme la plupart de leurs compagnons de détention.

Alma est une ancienne ouvrière du textile née en 1965 ; elle était sans emploi et vivait seule avec sa mère au moment de l'enquête. Au début des combats, elle a été violée par un paramilitaire nationaliste serbe. Puis elle a été détenue par l'armée de Republika Srpska dans un camp. Mais elle ajoute avec amertume qu'après son échange, « son » armée de la République de Bosnie-Herzégovine l'a empêchée de rejoindre sa famille pendant un mois, tant qu'elle ne témoignerait pas des violences sexuelles qu'elle avait subies. Plus largement, en entretien mais aussi dans leurs témoignages au TPIY, les anciens détenus de camps de Brčko rappelaient les violences et les trahisons dont ils avaient été victimes de la part de combattants ou de connaissances serbes, mais évoquaient également le maintien de certains échanges de faveurs (*veze*) pendant et après les violences. Ainsi, Alma indique que c'est un officier serbe, ami de feu son père, qui avait obtenu sa libération du camp. Si la guerre et le nettoyage ethnique ont profondément fracturé les mondes sociaux du quotidien, les violentes entreprises nationalistes des années 1990 ont échoué à forger des communautés ethno-nationales soudées et étanches. Selon leurs trajectoires biographiques et leurs positions sociales, les anciennes et anciens détenus de camps se montraient plus ou moins disposés à s'approprier les interprétations nationalistes de la guerre.

Attentive aux milieux d'appartenance des anciens détenus et aux normes de communication qui y sont entretenues, la sociolo-

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 503/544

gie des souvenirs révèle en outre l'ampleur des contournements du devoir de témoignage public. Cette injonction rentrait localement en concurrence avec d'autres normes sociales relatives à l'expression des souvenirs de guerre – la discrétion et la civilité (Goffman, 1974, p. 17-19). Rares étaient ceux qui, comme un président d'association locale, se revendiquaient de Simon Wiesenthal, aménageaient chez eux un « petit tribunal » (une pièce dont un mur est dédié aux photographies de fosses communes et des crimes commis pendant la guerre) et dénonçaient publiquement le génocide commis contre les Bosniaques. Même parmi les membres actifs de l'association locale, la plupart se référaient plutôt à un idéal associatif non « politique » rappelant la tradition associative yougoslave des femmes. Quant aux simples adhérents de l'association locale, ils étaient souvent réticents à s'afficher publiquement comme tels. Le souci du maintien de la confidentialité sur leur appartenance à l'association signale que leur adhésion pouvait relever davantage de la démarche para-administrative que d'un engagement militant. Au moment de mon enquête en 2008-2012, l'association de détenus de camps du district de Brčko n'aidait pas financièrement ses membres. Toutefois, elle leur remettait un certificat de détenu de camp grâce auquel certains espéraient obtenir des réparations matérielles de la part de l'administration publique. Les simples adhérents apparaissaient donc moins comme des militants engagés dans une supposée guerre des mémoires que comme des usagers de services publics entretenant au sein du local associatif des sociabilités de guichet plutôt que de club.

Ainsi, plutôt que d'exprimer leurs souvenirs de détention, celles et ceux qui avaient été érigés depuis 1992 en témoins par excellence de la nature de la guerre adoptaient au quotidien des pratiques d'évitement de ce sujet, précisément parce qu'il avait été politisé. Sans présupposer que ces survivants soient *a priori* réduits au silence par le vainqueur de l'histoire ou murés dans l'indicible, les silences des anciens détenus de camps à Brčko apparaissent comme des « silences conjoncturels » (Pollak, 1993, p. 22) au sens où il s'agit de modes de communication adoptés en fonction des contextes d'action. Par exemple, lorsque la question des responsabilités de la guerre se trouvait soulevée dans une conversation en public, le consensus était rapidement restauré en recourant à

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 504/544

l'interprétation de la guerre en termes de *politika* (la politique spécialisée) *vs obični ljudi* (les gens ordinaires), avec des remarques telles que : « Allons, ce n'est pas la faute du peuple [*narod*]. C'est la faute de la politique » (Hromadžić, 2013, p. 259). En cela les anciens détenus de camps entretenaient au quotidien des normes de civilité fondées sur l'évitement de la politique spécialisée et sur le souci de la préservation d'interactions harmonieuses.

Associées à des pratiques de discrétion sur les souvenirs de guerre, ces normes de civilité conduisaient à retirer le partage des souvenirs de la détention vers des interactions vécues comme privées où l'homogénéité des expériences de guerre autorisait « une compréhension [qui pouvait] exister sans qu'il y ait besoin d'explication » (Pollak et Heinich, 1986, p. 51). Ainsi, Alma est restée silencieuse dans sa maison familiale, notamment auprès de ses frères, mais elle a partagé son expérience dans des espaces extra-domestiques non mixtes, une association de victimes de guerre dirigée par une femme et une association féministe de soutien thérapeutique.

La sociologie de la mémoire et des souvenirs de guerre met en évidence d'autres normes sociales de la remémoration que le seul témoignage public et atteste de l'entretien de relations de civilité profondément affectées par les violences, mais pas rompues par elles. Considérer avec Maurice Halbwachs que la mémoire est un fait social suppose de prendre l'expression des souvenirs comme un objet sociologique « toujours intermédiaire » (Lavabre, 2016, p. 13), comme une fenêtre d'observation du système social dans son ensemble. C'est en cela que la sociologie de la mémoire et des souvenirs peut éclairer le sortir d'un conflit : non pas au sens où les représentations mentales du passé violent expliqueraient des comportements dans l'après-guerre mais plutôt au sens où les dynamiques qui contribuent à la production et à l'expression de représentations partagées du passé sont des dynamiques sociales. En tant que telles, elles nous donnent à voir un certain état de la domination politique et des liens sociaux dans une société ayant fait l'expérience d'un conflit armé.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 505/544

Bibliographie

ABAZA Hilmo *et al.* (dir.) (1998), *Da se ne zaboravi. Da se ne ponovi* [Que cela ne soit pas oublié. Que cela ne soit pas reproduit], Sarajevo, Savez logoraša BiH, Savez logoraša HNK i Međuopćinski pedagoški zavod Mostar.

BOUGAREL Xavier (2013), « Twenty Years After: Was Ethnic War Just a Myth », *Südosteuropa*, 61 (4), p. 568-577.

CHAUMONT Jean-Michel (2000), « Du culte des héros à la concurrence des victimes », *Criminologie*, 33 (1), p. 167-183.

GOFFMAN Erving (1974), *Les Rites d'interaction*, Paris, Minuit.

HROMADŽIĆ Azra (2013), « Discourses of Trans-Ethnic Narod in Postwar Bosnia and Herzegovina », *Nationalities Papers*, 41 (2), p. 259-275.

JOUHANNEAU Cécile (2015), « La "société civile" entre protestations et prestations. Organisations de victimes, compétition partisane et néocorporatisme en Bosnie-Herzégovine », *Politix*, 110, p. 85-110

JOUHANNEAU Cécile (2016), *Sortir de la guerre en Bosnie-Herzégovine. Une sociologie politique du témoignage et de la civilité*, Paris, Karthala.

LATTÉ Stéphane (2012), « La "force de l'événement" est-elle un artefact ? Les mobilisations de victimes au prisme des théories événementielles de l'action collective », *Revue française de science politique*, 62 (3), p. 409-432.

LAVABRE Marie-Claire (2016), « La "mémoire collective" entre sociologie de la mémoire et sociologie du souvenir », document de travail.

LEFRANC Sandrine (2013), « Un tribunal des larmes. La commission sud-africaine "Vérité et Réconciliation" », *La Vie des idées*, URL.

LEFRANC Sandrine et MATHIEU Lilian (dir.) (2009), *Mobilisations de victimes*, Rennes, PUR.

LEFRANC Sandrine, MATHIEU Lilian et SIMÉANT-GERMANOS Johanna (2008), « Les victimes écrivent leur histoire : Introduction », *Raisons politiques*, 30, p. 5-19.

POLLAK Michael (1993), « Mémoire, oubli, silence », *in* id., *Une identité blessée. Études de sociologie et d'histoire*, Paris, Métailié, p. 13-41.

POLLAK Michael et HEINICH Nathalie (1986), « Le témoignage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, p. 3-29.

STORA Benjamin (2007), *La Guerre des mémoires. La France face à son passé colonial (entretiens avec Thierry Leclere)*, La Tour-d'Aigues, L'Aube.

TODOROV Tzvetan (1995), *Les Abus de la mémoire*, Paris, Arléa.

Lire aussi : Mary, Smaoui, Antichan (XXXVII, XXXV, XXV).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 507/544

XLIX

L'activisme mémoriel transnational est-il toujours une bonne chose ?

par Carol Gluck [1]

À l'ère de l'activisme mémoriel transnational, les défenseurs des causes mémorielles s'émancipent de plus en plus des frontières nationales, sociales et culturelles. Souvent salués comme la manifestation de l'existence d'une société civile mondiale, ces militants attirent l'attention du monde entier sur des questions locales ou régionales, ce qui, en retour, affecte les contours de la mémoire publique dans les pays concernés. Ces mémoires itinérantes sont portées à la fois par une coopération transnationale et par des efforts parallèles qui, quoique distincts, se chevauchent et entrent parfois en conflit. La mémoire contemporaine des « femmes de réconfort », c'est-à-dire des anciennes esclaves sexuelles de l'armée japonaise en Asie pendant la guerre, invite ainsi à ne pas surestimer les promesses, ni à sous-estimer les pièges, de l'activisme mémoriel transnational.

Les activistes de la mémoire de manière sont définis ici de manière large afin d'inclure tout groupe, principalement en dehors de l'État, qui tente d'influencer les récits dominants sur certaines périodes du passé, en les corrigeant ou les révisant, en leur donnant une portée plus large ou inclusive. De gauche comme de droite, ils ne sont pas tous du soi-disant « bon côté de l'histoire ». Mais leur convergence, ou leur cacophonie, peut s'avérer décisive pour faire évoluer la mémoire publique. La Shoah et les « femmes de réconfort » sont devenues des figures partout employées

1. Ce texte a été traduit de l'anglais par Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 508/544

(*traveling tropes*), la première pour les génocides, l'autre pour les violences sexuelles contre les femmes en temps de guerre.

Les cercles de la mémoire

L'existence des « femmes de réconfort » n'a jamais été un secret : les gens connaissaient les faits, au Japon et ailleurs, mais cette histoire n'est entrée dans la mémoire publique que dans les années 1990, à la suite d'une conjonction de facteurs que personne n'aurait pu prédire ou contrôler. Les militants de la mémoire de ces « femmes de réconfort » sont porteurs d'intérêts divers ; ils ne constituent pas un collectif coordonné qui partagerait les mêmes objectifs. On peut ainsi dessiner cinq cercles, chacun caractérisé par un temps, un lieu et un objectif propres.

Dans le premier cercle se trouvent les victimes et leurs défenseurs, qui ont, les premiers, porté le problème à l'attention du grand public. Leurs témoignages ont fourni une preuve puissante de l'existence d'un « système des femmes de réconfort » dans lequel celles-ci se sont trouvées piégées. En 1990, une organisation s'est mobilisée en leur nom, le Conseil coréen pour les femmes enrôlées dans l'esclavage militaire, un nom qui luttait délibérément contre l'euphémisme colonial japonais parlant, lui, de « travail volontaire ». Dans le même temps, des militants progressistes japonais – juristes, universitaires, féministes et journalistes – ont élevé la voix pour réclamer justice en leur nom, sous la forme d'indemnisations et d'excuses, ainsi que de la reconnaissance officielle par le gouvernement japonais de la responsabilité de la nation. L'émergence, au début des années 1990, de ce que l'on a appelé le « mouvement en faveur des réparations » s'insère dans un contexte régional, d'abord en Corée du Sud et au Japon, puis à Taïwan, aux Philippines et en Indonésie, où d'anciennes « femmes de réconfort » sont venues raconter leur histoire et où des organisations locales se sont formées pour les soutenir. Leur cause incluait souvent des protestations

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 509/544

contre la discrimination persistante et actuelle à l'égard des femmes dans leurs sociétés, que ce soit sous la forme du patriarcat, de la honte sexuelle ou de l'« androcentrisme » systémique – terme utilisé par certains activistes sud-coréens.

Le deuxième cercle était international, composé de militants engagés dans la défense des droits des femmes. Informés de l'existence des « femmes de réconfort » par les militants asiatiques et leur campagne publique de sensibilisation, des juristes, des féministes et des organisations de défense des droits humains en Occident et ailleurs se sont emparés de cette cause comme un exemple passé flagrant des violations des droits des femmes qu'ils cherchaient à combattre dans le présent. Au milieu et à la fin des années 1990, des rapports d'enquête de la Commission internationale de juristes et deux rapporteurs distincts des Nations unies ont ainsi été parmi les premiers à utiliser le terme « esclaves de guerre » pour décrire les « femmes de réconfort », un terme auquel le gouvernement japonais s'oppose toujours avec véhémence. Ces dénonciations de l'esclavage sexuel se sont inscrites dans le cadre du mouvement mondial en faveur des droits des femmes. Les « femmes de réconfort » ont, dans ce cadre, été mentionnées à plusieurs reprises dans les nombreuses argumentations juridiques visant à faire du viol un crime contre l'humanité ; ce changement historique s'est fait jour dans le statut de Rome qui a créé la Cour pénale internationale en 1998. Dans le cercle des droits humains et du droit international, l'Asie et le cas des « femmes de réconfort » étaient moins des victimes pour lesquelles il s'agissait d'obtenir réparation qu'un symbole des crimes commis contre les femmes dans le passé.

Dans le troisième cercle, les membres des diasporas, des Américains et des Canadiens d'origine asiatique d'abord, puis d'autres en Australie, en Allemagne et ailleurs ont été moteurs. La plupart des militants nord-américains du mouvement de réparation appartenaient aux deuxième et troisième générations, dites de la « post-mémoire ». Parmi eux, les États-uniens ont fait pression sur le congrès pour qu'il adopte des résolutions demandant au Japon de reconnaître et d'indemniser les « femmes de réconfort ». Ils se sont efforcés de diffuser les témoignages des survivantes auprès d'un public plus large et ont contribué à ériger des « statues de la paix » des femmes de réconfort localement. La politique de l'identité

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 510/544

déployée aux États-Unis dans les années 1990 s'est combinée à l'importance électorale croissante des Américains d'origine asiatique pour conférer une puissance politique à leurs revendications en faveur des victimes et des droits humains. Les Coréens-Américains, les Chinois-Américains et les Japonais-Américains ont également travaillé ensemble pour créer un mémorial en l'honneur des « femmes de réconfort » à San Francisco, qui a vu le jour en 2017, au grand dam du gouvernement japonais. En Californie du Sud, les Arméniens-Américains se sont joints à la cause dans le cadre d'une « alliance interethnique de victimisation », présentant les « femmes de réconfort » comme un exemple d'injustice grave qui évoquait les atrocités commises sur leur propre peuple lors du génocide de 1915 (Schumacher, 2021). La situation actuelle en Asie apparaissait parfois secondaire dans les efforts de ces militantes et militants pour réparer l'injustice faite à leurs ancêtres ethniques.

Le quatrième cercle reflète le rôle accru de la mémoire dans la politique nationale et internationale au cours des dernières décennies. Les gouvernements, les leaders d'opinion, les organisations de la société civile ont évoqué le passé pour favoriser l'unité nationale et soutenir un régime ou un parti au pouvoir, et ils ont de plus en plus utilisé l'histoire comme une arme dans les relations extérieures. Les dirigeants politiques chinois et sud-coréens ont fait du « problème de l'histoire » du Japon un pilier de leur politique régionale, au travers des manuels scolaires ou dans les différends territoriaux. En 2015, des responsables américains, allemands et d'autres pays pressaient le Japon et la Corée du Sud de « laisser le passé derrière eux » (selon les termes involontairement ironiques du secrétaire d'État américain John Kerry), dans l'intérêt de la sécurité de l'Asie du Nord-Est. L'utilisation instrumentale de l'histoire à des fins nationales, patriotiques et populistes était devenue alors un phénomène mondial. En Asie de l'Est et en Europe de l'Est, après la fin de la guerre froide, la Seconde Guerre mondiale est en particulier devenue le point central de la mémoire nationale et des conflits géopolitiques régionaux. Pour la Chine et la Corée du Sud, il s'agissait de l'agression et des atrocités commises par le Japon ; des pays baltes aux Balkans, il s'agissait désormais de l'invasion et des meurtres de masse perpétrés par les nazis et les Soviétiques. Ce cercle de la politique de la mémoire était partout fondé sur l'intérêt

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 511/544

national. En faisant des « femmes de réconfort » un enjeu géopolitique entre le Japon, la Chine et la Corée du Sud, ces acteurs étaient moins motivés par la violation des droits des femmes que par l'utilisation du passé à des fins nationales, très souvent nationalistes.

Le cinquième et dernier cercle recouvre, lui, l'espace de la mémoire globale, où les causes voyagent comme si elles étaient détachées du temps et du lieu historiques de leur origine. Davantage que des souvenirs traversant les frontières nationales, c'est plutôt l'abandon du contexte historique au profit de principes plus abstraits qui est au cœur de ces mobilisations. Ces militants de la mémoire, aussi divers soient-ils, ont eu tendance à présenter les « femmes de réconfort » comme un exemple de violation des droits des femmes, de violence sexuelle, de viol en temps de guerre et de trafic, fondant ainsi l'universalité des principes transgressés. À l'instar de l'esclavage lui-même, ce que d'aucuns auraient pu juger acceptable autrefois – les bordels militaires, par exemple – a été jugé immoral et criminel dans le contexte des conceptions contemporaines des droits humains et du droit international. Le refus du gouvernement japonais d'admettre officiellement ses torts était secondaire, et le contexte colonial, si important dans la mémoire sud-coréenne, souvent éludé par les promoteurs de la mémoire des « femmes de réconfort » dans d'autres pays. À l'instar de la Shoah, celles-ci sont devenues partie intégrante d'un inventaire mondial partagé de passés sombres et traumatisants du XX^e^ siècle, transmis afin de prévenir de nouveaux abus.

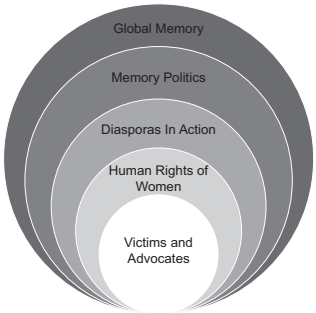

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 512/544

Oppositions et convergences

Ces cinq cercles de la mémoire sont bien sûr connectés. Les défenseurs de la cause des « femmes de réconfort » ont été appelés, à juste titre, « militants transfrontaliers » et « activistes sans frontières » et leur mobilisation, décrite comme un « mouvement de réparation transnational ». Nombre d'entre eux ont travaillé ensemble avec succès. Quinze conférences de solidarité asiatique ont été organisées entre 1992 et 2018, la dernière ayant réuni 200 participants de onze pays d'Asie et d'Occident. Le Tribunal international des femmes sur l'esclavage sexuel militaire japonais, qui s'est tenu à Tokyo en 2000, a été organisé par des ONG asiatiques, sous l'impulsion de militants japonais du réseau Violence Against Women in War Network, Japan (VAWW-NET). Ce grand « tribunal populaire » était dirigé par une équipe internationale de procureurs et de juges éminents. Ils ont examiné les actes d'accusation de dix pays, dont la Corée du Nord, et ont entendu les témoignages déchirants de quelque 70 survivantes de toute l'Asie ainsi que les déclarations de deux anciens soldats japonais. Le jugement a déclaré l'armée japonaise et l'empereur coupables de violations du droit international coutumier, équivalentes à des crimes contre l'humanité. Le tribunal informel, bien que censuré par le gouvernement et les médias japonais, a permis de réunir pour la première fois d'anciennes « femmes de réconfort » de différents pays et de faire connaître leur histoire au monde entier avec une force symbolique considérable.

Il n'y a aucun doute quant à l'impact des efforts de ces militants. Leur message a eu un « effet boomerang » en se répercutant en outre sur l'opinion des Japonais (Keck et Sikkink, 1998 ; Dolgopol, 2018 ; Chung, Gap Min, Sage Yim, 2020). Dans les années 2000, les gouvernements nationalistes conservateurs ont continué à rejeter contre toute évidence l'idée d'une « coercition », et ce malgré les excuses présentées par le même parti en 1993. Le gouvernement a réussi en 2021 à supprimer le sujet des manuels scolaires, où il avait commencé à apparaître au milieu des années 1990, et ses

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 513/544

diplomates ont continué à lutter contre toute initiative d'installation de statues – généralement en vain. Pourtant, la culture populaire et les sondages d'opinion montrent que la plupart des Japonais pensent que le « système des femmes de réconfort » est une erreur et que des réparations doivent être faites au profit des victimes dans les « pays voisins ». Le fait que le gouvernement et les nationalistes de droite aient constamment nié l'existence d'une exploitation forcée et systématique de jeunes femmes a mis en évidence les fruits du déni. Les nationalistes de droite ont été, dans cette perspective, des militants de la mémoire, à l'origine eux aussi d'un « effet boomerang » en sens contraire de leur intention affichée.

Les cercles de la mémoire sont parfois divisés, et en conflit les uns avec les autres. Les militants se sont naturellement concentrés sur l'aspect qui leur tenait le plus à cœur, qu'il s'agisse de la violation des droits humains, de la justice entre les sexes ou du ressentiment post-colonial. Certains militants sud-coréens, par exemple, se sont opposés aux « femmes de réconfort » en tant qu'elles incarnaient une universalisation de la violence sexuelle, qui leur semblait ignorer le contexte colonial. Cela revenait, pour eux, à passer sous silence l'assujettissement plus large de la Corée à la domination impérialiste japonaise. À l'inverse, pour les promoteurs du droit international, une telle perspective locale semblait nuire à leur croisade pour le droit de toutes les femmes à être protégées contre les violences sexuelles de toutes sortes. Et si le viol a été décrit comme une « forme mémorielle transculturelle », un exemple de la « mémoire rétive », porteuse de solidarité, des concurrences entre victimes ont pu exister, qui nuisent à la défense de la cause commune qu'est la justice de genre (Laanes, 2021 ; Allen, 2019, p. 143).

Les féministes ne sont pas non plus d'accord entre elles. L'un des points de discorde oppose le genre à la nation, notamment à l'occasion d'une controverse qui a opposé féministes coréennes et japonaises lors de la conférence des femmes de Pékin en 1995. Une participante coréenne a ainsi accusé la féministe et militante japonaise Ueno Chizuko de complicité dans l'affaire des « femmes de réconfort » parce qu'elle était japonaise. Celle-ci a répondu en appelant à un féminisme cosmopolite qui transcende le nationalisme, une position que les Coréens ont remise en question,

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 514/544

estimant que les militantes japonaises ne pouvaient pas échapper à l'héritage du « féminisme impérialiste », un terme qui insiste à nouveau sur l'importance de la perspective post-coloniale. En tant que « citoyennes de l'État coupable », les femmes japonaises ont affronté cette question de front pendant plus de trois décennies d'intense plaidoyer féministe en faveur des « femmes de réconfort », cherchant en fait à aborder l'intersectionnalité du genre et de la nation en termes transnationaux et post-coloniaux, sans occulter la responsabilité coloniale du Japon.

Dans la politique de mémoire, ces distinctions féministes ont suscité de nouvelles instrumentalisations nationalistes. En 2015, de nombreux Coréens préféraient affirmer que *toutes* les « femmes de réconfort » avaient été contraintes de servir, tandis que les responsables japonais insistaient sur le fait que *toutes* les « femmes de réconfort » étaient soit des prostituées, soit des volontaires. Aucune de ces affirmations n'est vraie : certaines femmes ont été contraintes et d'autres, non ; certaines ont été trompées par de fausses offres d'emploi et d'autres ont signé pour aider leurs familles appauvries ; certaines ont été recrutées par des Japonais et d'autres, par des intermédiaires civils coréens ; et bien sûr, toutes les « femmes de réconfort » n'étaient pas non plus coréennes, ce qui a été souvent éludé dans les débats coréens. Les œillères nationalistes ont amené les deux pays à s'engager dans une politique de la mémoire qui a déformé les faits historiques et nourri un conflit continu.

Quelle était la place des anciennes « femmes de réconfort » elles-mêmes dans cette configuration d'acteurs ? Leurs témoignages et leur courage ont, à l'origine, fourni les preuves de l'existence d'un système de confort. En tant que victimes, elles ont exigé une reconnaissance, une compensation et des excuses ; elles sont apparues avec leurs partisans lors des manifestations devant l'ambassade du Japon à Séoul, qui ont lieu chaque mercredi depuis 1992. Bien sûr, à mesure que le nombre de survivantes a diminué, leur présence s'est estompée. La voix de leurs défenseurs a commencé à l'emporter sur la leur, à tel point que ces derniers sont devenus des « témoins moraux » parlant au nom des « victimes mondiales », un phénomène courant dans le militantisme de mémoire transnational (Dean, 2019). La quasi-totalité des militants de tous les pays ont certes pris soin des grands-mères coréennes, des *lolas* philippines et

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 515/544

des *amas* taïwanaises survivantes. Mais certaines « femmes de réconfort » se sont plaintes lorsque les gouvernements japonais et sud-coréen ont signé en 2015 un accord « final et irréversible » sur les compensations sans les consulter. En 2020, Yong-soo Lee, âgée de quatre-vingt-onze ans, a dénoncé la principale organisation de défense sud-coréenne pour avoir exploité les survivants comme des « ours de cirque » et avoir utilisé les dons pour ses propres causes plutôt que pour les leurs. En 2022, Lee a pris la tête d'une pétition collective adressée aux Nations unies pour faire pression sur les gouvernements japonais et sud-coréen afin qu'ils portent l'affaire des « femmes de réconfort » devant la Cour internationale de justice de La Haye. La question de l'avenir du mouvement reste posée une fois que ces femmes courageuses auront quitté la scène.

Les « femmes de réconfort » sont entrées dans la mémoire nationale, régionale et mondiale dans les années 1990, et elles y restent aujourd'hui, du fait de l'action de réseaux d'activisme mémoriel transnational qui ont parfois collaboré, parfois poursuivi des objectifs parallèles mais différents. Il s'agissait d'un groupe de femmes asiatiques âgées, souvent pauvres et sans pouvoir, qui ne se connaissaient pas, mais qui, avec leurs partisans, ont contribué à leur manière à changer le monde. Non seulement elles ont obtenu la reconnaissance des injustices qu'elles ont elles-mêmes subies – « transformer la honte des femmes en crime des hommes » (Ueno, 1997, p. 154) – mais elles ont également influencé le droit international et les politiques en faveur de l'égalité de genre. Pourtant, leurs défenseurs ont pu aussi être aveugles, ou cantonnés à leurs frontières nationales ou ethniques, mobilisant la cause des « femmes de réconfort » pour en faire avancer d'autres. L'activisme mémoriel transnational est-il une force du bien ? Je répondrais positivement à cette question, mais comme pour la plupart des causes mémorielles, cet effet n'est pas inconditionnel. Mettre en lumière les conditions pour qu'il advienne (ou pas) fait ainsi pleinement partie de l'étude de la mémoire collective.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 516/544

Bibliographie

ALLEN Jennifer L. (2019), « National Commemoration in an Age of Transnationalism », *The Journal of Modern History*, 91 (1), p. 109-148.

CHUNG Thomas, GAP MIN Pyong, YIM Sejung Sage (dir.) (2020), *Japanese Military Sexual Slavery: The Transnational Redress Movement for the Victims of Japanese Military Sexual Slavery*, Munich, De Gruyter Oldenburg.

DEAN Carolyn J. (2019), *The Moral Witness: Trials and Testimony after Genocide*, Ithaca, Cornell University Press.

DOLGOPOL Ustinia (2018), « The Tokyo Women's Tribunal: Transboundary Activists and the Use of Law's Power », *in* Andrew Byrnes (dir.), *People's Tribunals and International Law*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 84-106.

KECK Margaret E., SIKKINK Kathryn (1998), *Activists beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics,* Ithaca, Cornell University Press.

KIM Puja (1998), « Chōsenjin "ianfu" mondai e no shiza: feminizumu to nashonarizumu to », [Perspectives on the Issue of the Korean "comfort women": Feminism and Nationalism], Nihon no sensō sekinin sentaa (dir.), *Shinpojiumu: Nashonarizumu to "ianfu" mondai*, Tokyo, Aoki shoten.

LAANES Eneken (2021), « Born Translated Memories: Transcultural Memorial Forms, Domestication and Foreignisation », *Memory Studies*, 14 (1), p. 41-57.

SCHUMACHER Daniel (2021), « Asia's Global Memory Wars and Solidarity Across Borders: Diaspora Activism on the "Comfort Women" Issue in the United States », *The Asia-Pacific Journal/Japan Focus*, 19 Vol. 5, nº 6.

TAI Eika (2021), *Comfort Women Activism: Critical Voices from the Perpetrator State*, Hong Kong, University of Hong Kong Press.

UENO Chizuko (1997), « Kioku no seijigaku: kokumin, kojin, watashi » [La science politique de la mémoire : citoyens, individus, moi-même], *Inpakushon*, 103, p. 154.

UENO Chizuko (2004) [1998], *Nationalism and Gender*, Melbourne, Trans Pacific.

Lire aussi : Lim, Smaoui, Szurek (XI, XXXV, IV).

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 517/544

L. Épilogue

Comment en vient-on à s'intéresser, en sociologue, à la mémoire ?

Une conversation entre Marie-Claire Lavabre et Antonia García Castro

Antonia García Castro : Pour engager cette conversation, je te propose d'évoquer la genèse de tes premiers travaux, menés à une période où prendre la « mémoire » pour objet de recherche n'avait pas le caractère d'évidence que cela peut revêtir aujourd'hui pour traiter du politique[1].

Marie-Claire Lavabre : L'exercice rétrospectif sur les raisons de mes intérêts intellectuels et de mes objets de recherche ne m'a jamais répugné. Je le trouve de manière générale salutaire et satisfaisant pour l'esprit. J'ai autrefois lu avec beaucoup d'intérêt les *Essais d'ego histoire* réunis par Pierre Nora (1987) et l'entretien de Gérard Noiriel avec Florence Weber intitulé « Journal de terrain, journal de recherche et autoanalyse » (1990). J'avais également suivi à ses débuts un séminaire de Vincent de Gaulejac sur « Histoire de vie et choix théoriques[2] ». Mais je dois faire ici avec peu de traces écrites – hors publications – de ces périodes un peu lointaines qui t'intéressent, conséquence d'une existence assez nomade et d'archives personnelles devenues lacunaires au gré des déménagements successifs, en bref, me contenter de « me rassembler à ma ressemblance », pour reprendre une formule de Gusdorf. De mémoire incertaine, donc…

1. Cette version écrite est issue non pas d'une mais de plusieurs conversations menées à la distance, entre Paris et Buenos Aires, au cours de l'année 2021. Elle prend également appui sur des échanges antérieurs qui, eux, s'inscrivent sur le très long terme.
2. Le séminaire « Histoire de vie et choix théoriques » existe depuis 1994 au sein du Laboratoire de changement social de l'université Paris Diderot-Paris 7. Pour information, voir notamment *Le Dictionnaire de sociologie clinique*, Toulouse, Èrès, 2019, p. 309-312.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 518/544

C'est une belle expression, je trouve… Et c'est peut-être toujours le cas, si je t'ai bien lue. À l'origine…

À l'origine… et là, je te parle des années 1978-1980, la première formulation de mon sujet de thèse de science politique relevait d'une intuition, à la croisée de deux intérêts, pour le communisme d'une part, pour la « mémoire » d'autre part, même si j'avais à l'époque une idée assez approximative pour ne pas dire commune, au sens du lieu commun, de ce que j'allais faire de cette notion. Je vais donc commencer par le communisme, parce qu'il est premier et fondateur du second, quand bien même j'ai inversé cette hiérarchie au fil des années tandis qu'une rétrospection plus personnelle me ramène encore et encore à « la mémoire ».

Pour le communisme, les choses me semblent assez évidentes. J'avais été assez brièvement militante communiste entre 1973, dans le contexte du Programme commun de la gauche tout récemment adopté, et 1976-1977, soit après le calamiteux 22e congrès du Parti communiste français, bientôt suivi de la rupture de l'Union de la gauche, qui pour les communistes français retransformait les alliés d'hier en ennemis de toujours. Mon dissentiment allait bientôt devenir total à mesure que se multipliaient autour de moi les anciens communistes, non seulement désabusés, mais mortifiés à la mesure de leur engagement. Quelques vieux amis, de manière plus générale les camarades, généreux et dévoués, qu'ils soient contestataires malheureux ou définitivement coulés dans le bronze de l'orthodoxie, passée ou présente, me restaient néanmoins proches et tout à la fois me devenaient énigmatiques.

Pour autant, du communisme et de l'histoire du Parti communiste français, je ne connaissais finalement pas grand-chose sinon ce que m'avaient fait entrevoir, d'une part, ces quelques brèves années de militantisme enthousiaste et passablement aveugle, d'autre part, quelques lectures parcellaires et d'après-coup à l'occasion de la réalisation de recherches de science politique que j'avais eu à conduire au cours de ma scolarité. Ces travaux ponctuels anticipaient sur quelques points mes investigations ultérieures. Le tout premier, fondé sur une enquête par questionnaire, s'interrogeait sur la connaissance qu'avaient les étudiants communistes des années 1970 des crises et des conflits qui avaient traversé leur orga-

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 519/544

nisation dans les années 1960. Le deuxième, mobilisant les archives de la fédération de Paris du PCF, portait sur le renouvellement et la sélection des cadres de la fédération. Il formerait la matière d'un de mes premiers articles. Un autre, de moindre importance, reposait sur une première expérience d'entretiens qualitatifs auprès de militants invités à réfléchir sur leurs raisons d'être communistes. Un dernier, enfin, rendait compte du brutal décrochage électoral du PCF – en 1978 – dans une circonscription électorale où s'affrontaient deux candidats communistes, situation peu banale en soi, effet du trouble qui avait suivi la rupture de l'Union de la gauche, à l'avant-garde du déclin à venir.

L'intérêt pour le communisme était par ailleurs assez largement partagé, pour ne pas dire banal à cette époque où on discutait en séminaire de la nature du Parti communiste français : défini ou non comme un « parti pas comme les autres », il demeurait un modèle de parti, dès lors objet d'étude légitime. Pour ma part, ma curiosité se nourrissait à mesure que je mesurais mieux l'ignorance qui avait été la mienne en dépit de cette fausse familiarité que donne l'adhésion, même éphémère, en dépit surtout de cette illusion partagée par nombre de mes amis philosophes que le marxisme nous mettait de plain-pied avec la politique, la classe ouvrière et l'histoire.

Je dois cependant mentionner ici que rien dans mon milieu familial d'origine, sommairement catholique de droite, ni dans les internats de Picardie où j'avais fait toute ma scolarité secondaire ne m'avait *a priori* destinée à devenir communiste. Plus encore, je suis longtemps restée passablement analphabète en politique et même mai 68 – je venais tout juste d'avoir quatorze ans –, lointain à bien des égards des mondes clos de l'internat et du village, m'était assez largement passé au-dessus de la tête, au moins jusqu'à la rentrée suivante, en classe de seconde, avec les récits de quelques jeunes enseignants, tout juste arrivés de Paris. Mais il me faut également mentionner en cette fin des années 1960 la rencontre aux États-Unis (où vivait une de mes sœurs) avec un militant américain, prêtre de son état. Je lui dois l'expérience iconoclaste d'avoir joué aux fléchettes sur un portrait de Nixon accroché à un bras de la croix et une vénération sans borne pour Angela Davis, à la mesure de mon émotion quand je l'ai rencontrée, il n'y a pas si longtemps, à l'occasion d'une cérémonie Honoris Causa à l'université de

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 520/544

Nanterre. Quoi qu'il en soit de ces étés passés à aider dans le centre d'accueil des exclus du rêve californien qu'il avait créé à San Diego, j'ai longtemps pensé que ce prêtre improbable m'avait révélé le monde dans lequel je vivais et tout appris de l'histoire, du mouvement ouvrier à l'impérialisme américain, en passant bien sûr par les luttes pour les droits civiques et la guerre du Vietnam. Avec pour première conséquence paradoxale mon rejet radical du catholicisme étriqué voire sans âme de mon enfance villageoise et bientôt de vraies proximités et curiosités, à géométrie variable, pour les quelques militants, catholiques de gauche, communistes ou d'extrême gauche, que je pouvais connaître.

Tu t'es donc intéressée au communisme bien avant de t'intéresser à la mémoire. En contraste avec cette première jeunesse « analphabète en politique », j'ai cette idée que dans tes travaux il y a une sorte de primauté du politique… d'où l'intime n'est pas exclu… Cela concerne à la fois ton intérêt pour des questions d'interprétations et d'usages politiques du passé mais aussi tout ce qui résiste aux tentatives de manipulation. Pourrais-tu dire quelques mots sur le cadre de ces premières réflexions ?

De fait, la mémoire viendra plus tard, j'y reviendrai. Et oui, tes questions renvoient à ma formation initiale en philosophie, au moins sur le papier. J'avais été enthousiasmée, comme beaucoup, par la philosophie de terminale : j'avais lu des textes obligatoires, Rousseau, Freud et Marx et au-delà, Spinoza et quelques fragments de Kant ou encore quelques livres de sociologie et d'anthropologie. Je me voyais déjà prof de philo. L'objectif ne me semblait pas inaccessible car si aucune de mes sœurs aînées n'avait fait d'études, un de mes frères était bel et bien devenu enseignant. Le choix d'une hypokhâgne était moins évident mais il avait l'avantage de me permettre d'éviter la ville voisine, de venir à Paris et peut-être de gagner rapidement mon autonomie financière, nécessité qui m'avait déjà été signifiée par ma famille. En un mot, j'avais établi un genre un peu confus de stratégie pour échapper à ce que je ne voulais pas et à ce qu'on voulait pour moi. Institutrice ou comptable ? Je n'étais guère tentée. Néanmoins, j'avais lu *Les Héritiers* de Bourdieu et Passeron, et ne donnais pas cher de ma peau, non sans raison, dans une prépa parisienne.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 521/544

J'ai été terriblement déçue en arrivant en hypokhâgne. J'y ai découvert une manière de philosopher qui m'a déconcertée au plus haut point. En revanche, le cours d'histoire et notamment la séquence sur la Révolution française m'ont littéralement passionnée, de même que le cours de littérature qui venait enfin structurer une bibliothèque intérieure passablement chaotique. Pourquoi la philosophie plutôt que l'histoire ? Un peu par accident, un peu par orgueil, un peu par ignorance. Je crois que je confondais vaguement philosophie et sociologie ou que j'étais convaincue, comme d'autres, que la première était reine.

Mes dernières dissertations de philosophie m'ont néanmoins valu des notes suffisamment honorables pour m'assurer le passage en khâgne de philo, puisque tel avait été mon choix d'origine. Pour l'anecdote, le sujet de l'une d'entre elles était « Le souvenir ». Je l'ai retrouvée par hasard dans un fouillis de papiers, il y a quelques années : j'y mentionnais en passant le terme « mémoire collective » et citais largement *La Deuxième Considération inactuelle* de Nietzsche sur les trois formes d'usage de l'histoire, texte que j'ai, de fait, beaucoup utilisé bien plus tard, sans avoir la moindre idée de cette première fois. Quant à la « mémoire collective », énoncée sans référence aucune, j'avais probablement rencontré la formule sans plus m'interroger ou peut-être m'avait-elle été soufflée tout comme le texte de Nietzsche.

« De mémoire incertaine »…

De fait ! Quoi qu'il en soit, je fais une khâgne réputée la meilleure pour la philo – nombre de philosophes que j'identifie aujourd'hui, peu ou prou de ma génération, en sont issus – et dès lors passablement exigeante, adhère à la rentrée à l'Unef-Renouveau, syndicat étudiant alors proche des communistes et en conséquence à l'Union des étudiants communistes puis au PC, deviens althussérienne, rate le concours de l'École normale supérieure et commence à penser que je ne suis peut-être pas sur la bonne voie. Je décide autant par choix que par nécessité de prendre un poste de maîtresse d'internat et de néanmoins m'inscrire en licence à l'université Paris 10 Nanterre. J'avais obtenu un poste de « pionne », comme on disait alors, dans un collège rural, suffisamment éloigné de Paris pour me rendre la vie difficile – je

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 522/544

démissionnerais, épuisée, au cours de l'année suivante – et ai terminé mon mémoire de maîtrise sur Rousseau dans la hâte durant l'été 1975. J'avais lu l'intégralité de son œuvre et nombre de commentaires avec intérêt mais je crois avoir vraiment pris conscience à ce moment-là que, si j'avais sans nul doute appris à lire des textes, je n'avais en revanche aucune vraie technique ni imagination en philosophie.

La force de l'inertie m'a néanmoins conduite après la maîtrise de philo à l'achèvement d'un DEA (master) et à la formulation d'un sujet de thèse sur la postérité, la transmission, les interprétations de l'œuvre de Rousseau sous la Révolution française et tout au long du XIX^e^. Il s'agissait déjà, de fait, d'une forme de « présent du passé ». Nous sommes à l'été 1976 et un de mes amis, plus détendu que je ne l'étais à l'idée de l'avenir et des nécessités de la vie, me parle de la sécurité que lui assure son diplôme de Sciences Po. J'hésite à préparer l'agrégation, je tente Sciences Po sans conviction, suis admise contre toute attente, obtiens un poste de maîtresse auxiliaire en philosophie. J'éprouve un certain bonheur à enseigner, y conforte mes quelques acquis en philosophie. Et me passionne, au-delà de ce que je pouvais anticiper, pour les cours que je suis à Sciences Po, la science politique, la sociologie et l'histoire. J'y apprécie par ailleurs des enseignants stimulants, attentifs et bienveillants, dont Jean-Luc Parodi, à qui je dois beaucoup. Il m'a notamment convaincue de faire une thèse de science politique, ce que je n'avais encore absolument pas envisagé. J'ai d'ailleurs récemment participé à un livre d'hommage avec un texte sur son grand-père, Dominique Parodi, philosophe, commentateur érudit des sciences sociales de son époque et notamment de Maurice Halbwachs.

Oui, on pourrait peut-être aussi parler de « fil » et même de « fil rouge » en pensant aux sujets qui ont retenu ton attention depuis le début de ta formation intellectuelle…

Il est assez vrai que je trouve rétrospectivement une certaine logique dans mes intérêts : la Révolution française, le marxisme, le communisme, Rousseau, mon intérêt pour la philosophie finalement réduit à la seule histoire des idées politiques, la transmission et le conflit des interprétations et pour finir la « mémoire ». Je me

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 523/544

rappelle avoir découvert avec étonnement et, je dois l'avouer, avec un vrai plaisir, une forme de confirmation de ma première définition de la « mémoire collective », comme « somme algébrique et non arithmétique des mémoires individuelles », directement inspirée d'un commentaire de la « volonté générale », dans les notes de bas de page de l'édition du *Contrat social* par Maurice Halbwachs (1942). J'avais eu cette même satisfaction en tombant, des années auparavant, sur un texte de Louis Althusser (1967) « l'impensé de Jean-Jacques Rousseau ».

Pour la mémoire, les choses sont moins claires. L'idée m'en est venue, donc, *via* mon intérêt pour le communisme et son évolution, et de manière finalement quasi anecdotique. Quelques éléments hétérogènes, dont je ne garantis pas l'ordre chronologique, y ont contribué : la réflexion désabusée d'une militante sur ces « camarades qui n'ont vraiment pas de mémoire », une formule entendue un matin sur France Inter sur ce parti communiste qui « manipule sa mémoire », la petite histoire qui ouvre *Le Livre du rire et de l'oubli* (1978). Kundera y raconte comment, une fois Clémentis tombé en disgrâce et dès lors disparu de l'histoire, il n'est resté sur une célèbre photographie de groupe que la toque de fourrure qu'il avait ôté de sa tête pour la poser avec sollicitude sur celle de Gottwald, oubli sinon aveu du falsificateur. Ce sont des éléments ténus, mais déclencheurs, sans nul doute, de ce qui n'était au départ qu'une curiosité.

Sur le plan académique, Georges Lavau, dont je suivais le cours de spécialité à Sciences Po, m'avait notamment suggéré de lire son article tout juste paru dans *Esprit* sur l'historiographie communiste (1978) ainsi que l'ouvrage d'Annie Kriegel sur *Les Communistes français* (1968). L'un et l'autre m'avaient ouvert des horizons. L'article de Georges Lavau, lumineux mais rarement cité, relevait de l'analyse des usages politiques de l'histoire, bientôt envisagés comme « mémoire ». Dès lors, tandis que d'autres pouvaient s'interroger sur la pertinence d'un sujet sur « la mémoire » en science politique et sourire de cette lubie de « philosophe », Georges Lavau accepta d'emblée de diriger ma thèse.

Bientôt, et dans le même mouvement d'intérêt, je découvrais les réflexions de François Furet, notamment le chapitre intitulé « Le catéchisme révolutionnaire » dans *Penser la Révolution française*

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 524/544

(1978), réponse incisive aux historiens communistes qui avaient vilipendé son histoire de la Révolution française publiée avec Denis Richet. Puis, à l'occasion d'un colloque sur Staline à Paris, auquel Georges Lavau, toujours, m'avait suggéré d'assister, j'ai rencontré Marc Lazar pour la première fois et bientôt toute l'équipe de la revue *Communisme* en gestation. Son ambition première était de fédérer les travaux universitaires sur le communisme. J'y ai appartenu de longues années avant que des désaccords d'ordre politique, sensibles dès après l'ouverture des archives de Moscou, ne m'amènent à la quitter, après d'autres d'ailleurs plus prompts que moi à la rupture. J'y ai beaucoup appris, discuté, publié de nombreuses notes de lecture ou articles, seule ou en collaboration, notamment avec Marc Lazar et Denis Peschanki, qui ont d'ailleurs contribué à l'ouvrage que clôt cet épilogue. Je dois à l'honnêteté de dire que *Communisme* a longtemps constitué pour moi un lieu de socialisation, intellectuel, professionnel et amical privilégié.

En revanche, pour revenir à la mémoire et à la fin des années 1970, j'ignorais alors l'existence du séminaire de Pierre Nora à l'EHESS, n'avais pas encore lu deux articles que l'historien avait déjà publiés, l'un dans *L'Encyclopédie de la nouvelle histoire*, sous la forme d'une entrée intitulée « Mémoire collective » (1978), l'autre intitulé « Quatre coins de la mémoire » (1979) dans une revue aujourd'hui disparue qui analysait, avec l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République et la montée en puissance du parti socialiste, la fin du duel et du duo des mémoires communiste et gaulliste.

Pour dire les choses clairement, si je ne savais pas grand-chose du communisme, j'en savais encore moins sur la mémoire, à l'exception de quelques références littéraires, Proust, plus encore Borges et son Funes qui, n'oubliant rien, avait la tête comme « un tas d'ordures », Orwell, bien sûr Kundera déjà cité, et Freud. J'avais aussi repéré *L'Art de la mémoire* de Frances Yates, à laquelle j'avais emprunté les « lieux de mémoire », notion que, pour diverses raisons – dont sans doute la parution du premier volume des *Lieux de mémoire* dirigé par Pierre Nora en 1984 –, j'ai assez vite abandonnée. Le projet m'apparaissait pour ce qu'il était, doté d'une puissante intuition, ambitieux et imposant mais je n'y reconnaissais pas mon intérêt pour la mémoire et ne voyais pas bien comment faire

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 525/544

usage du « lieu de mémoire » tel que d'abord défini dans cette entreprise historiographique. Même si je dois reconnaître que la manière dont j'ai traité l'histoire de la mémoire communiste de la Révolution française et de la Commune, variations sur fond de permanence des références, aurait pu s'y prêter. Il y avait bien par ailleurs un air du temps porté par l'intérêt post-68 pour la mémoire populaire, la mémoire ouvrière ou la mémoire des femmes. Un de mes tous premiers articles, publié en 1980 ou 1981 dans une revue militante interroge d'ailleurs la mémoire ouvrière (Pourquoi la mémoire ouvrière ? Pourquoi pas la mémoire ouvrière ? La mémoire ouvrière, pourquoi pas ?). Mais il est vrai que, globalement, la littérature sur la mémoire en histoire et surtout en sociologie était encore peu développée. J'en veux pour preuve un texte de Louis Moreau de Bellaing daté de 1985[1]. Il y constate « avec amertume l'oubli dans lequel est laissée l'œuvre d'Halbwachs et surtout le peu d'intérêt suscité chez les jeunes et les moins jeunes sociologues par le thème de la mémoire ».

Pour autant, mes premières interrogations renvoyaient paradoxalement à une conception assez historienne de la « mémoire » comme écriture sélective du passé, voire falsification, et comme didactique de l'histoire. Du côté de la sociologie néanmoins, ma formation à Sciences Po m'avait familiarisée avec les recherches sur la socialisation politique menées par Annick Percheron et avec la pratique de « l'entretien non directif », sous l'influence de Guy Michelat. Inspirée de la psychologie clinique, cette forme d'entretien est fondée sur l'initiative laissée à l'enquêté, passé la consigne initiale de l'enquêteur. Georges Lavau de son côté me poussait à entreprendre au plus vite une enquête de terrain. L'entretien non directif ou encore dit « non préstructuré » (par des questions) s'est évidemment imposé très vite dans une enquête qui se donnait pour objet les représentations du passé communiste, sans pour autant en préjuger. Dès lors, et pour revenir à une de tes premières questions, il me semble avoir formulé assez tôt une critique du paradigme orwellien tel que sommairement appliqué au Parti communiste pour considérer au premier chef les résistances proprement

1. Il s'agit d'une « note critique » largement consacrée au commentaire de l'ouvrage de Georges Namer paru l'année précédente sur la commémoration en France.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 526/544

individuelles à la manipulation du passé. De surcroît, l'échec relatif d'une première série d'entretiens sur l'histoire du communisme et du mouvement ouvrier m'a assez rapidement amenée à prendre mes distances avec une conception de la mémoire comme traces ou interprétations des événements passés. Dès lors renvoyée à la question du souvenir en tant que tel, j'ai progressivement mis au point un dispositif plus satisfaisant, eu égard à la sociologie de la mémoire que je commençais à pratiquer.

Est-ce qu'on pourrait dire quelques mots sur cet « échec relatif » qui semble avoir été finalement si fructueux pour toi ?

J'avais fait cette première série d'entretiens sur un terrain qui m'était familier, dans une région rurale où les militants communistes se recrutaient chez les enseignants, les cheminots, les employés des administrations locales et les ouvriers agricoles. L'échec « relatif » tenait à ce que ma curiosité portait sur ce que les communistes retenaient de l'histoire, ce qu'ils en savaient, ce qu'ils en ignoraient. Dès lors, certains d'entre eux, formés au goût de l'histoire par les études ou par la formation dans les écoles du parti, se prêtaient facilement à l'exercice. D'autres, en revanche, avouaient avec gêne leur ignorance et l'entretien tournait court ; « leur communisme » n'avait rien à voir avec ce qui semblait m'intéresser ! J'ai alors imaginé une deuxième série d'entretiens en forme d'histoires de vie et ai invité ces mêmes enquêtés à raconter leur enfance, leur adolescence, leur adhésion au parti, leurs souvenirs de militants. J'ai évidemment obtenu beaucoup plus de mes interlocuteurs. Des militants qui avaient soutenu que l'histoire ne les intéressait pas me racontaient avec entrain leur participation au 150e anniversaire de la Révolution française, et des plus jeunes me parlaient de l'adhésion de leurs parents ou grands-parents à telle ou telle époque significative. Reste que je m'en tenais à l'idée de recueillir un tableau des ombres et des lumières portées sur le passé. Je dois l'idée d'un troisième entretien fondé sur un genre d'album photographique à Guy Michelat, soit un dispositif propre à stimuler l'évocation d'un certain nombre de thèmes en évitant, là encore, toute question directe. J'ai maintenu ce protocole d'enquête avec trois entretiens pour chacun des enquêtés quand j'ai engagé un second terrain, dans le Nord, dans une région où

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 527/544

dominaient encore les mineurs et les sidérurgistes [Lavabre, chapitre XXXVI].

Parallèlement à cette première enquête, je commençais donc à rassembler les éléments qui allaient constituer ma « boîte à outils » pour penser « la mémoire » en sociologue : Maurice Halbwachs, Roger Bastide assez vite, le Ricœur de « Archéologie et téléologie » dans l'*Essai sur Freud* et de *Temps et récit*. Et des historiens bien sûr, notamment Philippe Joutard et Antoine Prost, le premier pour sa sensibilité à l'histoire orale et à la transmission du passé de génération en génération, le second pour l'intérêt porté aux souvenirs des anciens combattants. L'article de Marc Bloch sur *Les Cadres sociaux de la mémoire* viendrait plus tard, de même que les références à Jean Pouillon (1975) et Marcel Mauss sur la tradition dans sa différence d'avec la mémoire. Plus tard encore, j'intégrerais le chapitre « Entre déterminisme et herméneutique. À la recherche d'une tierce position » qui clôt *La révolution copernicienne inachevée* de Jean Laplanche, lecture qui donnerait consistance théorique d'une distinction que j'avais d'abord formulée comme un jeu de mots dans un commentaire du livre d'Henry Rousso, le *Syndrome de Vichy*, entre le « poids » et le « choix » du passé. De même les réflexions de Moses Finley sur les usages politiques du passé ou d'Anselm Strauss sur « Appartenance et histoire » dans *Miroirs et masques*.

La lecture attentive de Maurice Halbwachs a néanmoins été pour moi une découverte et a conduit à une vraie rupture. La référence à Halbwachs m'a permis d'esquiver les objections et questions des historiens, en m'inscrivant délibérément hors de la confrontation entre histoire et mémoire, et de déplacer la norme à partir de laquelle apprécier la « mémoire communiste », de l'histoire comme science du passé à la pratique historiographique décrite par Georges Lavau. Je suis passée d'une question assez générale sur la mémoire comme dimension du phénomène communiste – ce qui m'avait fait envisager un moment une étude comparative des usages politiques du passé – à une recherche circonscrite au seul Parti communiste français comme « étude de cas » d'une « mémoire collective ». Si Maurice Halbwachs puis, dans la foulée, Roger Bastide et quelques autres ont, de fait, fortement inspiré ma problématique, mon intérêt premier pour le communisme ne s'en est pas

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 528/544

trouvé amoindri au point que, quand m'a été proposé l'accès aux archives d'Halbwachs, qui était entre-temps devenu mon sociologue de référence, j'ai tout bonnement refusé. De peur peut-être d'une régression à un genre de lecture érudite, « philosophique », en lieu et place de la « boîte à outils » que je pensais avoir trouvée et qui me semblait suffire à la « sociologie de la mémoire » telle que je commençais à la revendiquer, fondée sur l'enquête empirique. Je n'ai consulté les archives Halbwachs que bien plus tard, après leur dépôt dans une institution dédiée.

Cette boîte à outils me semble très importante. C'est notamment parce que tu as fait ce travail préalable qui a consisté à penser et à mettre à l'épreuve des outils que d'autres ont pu, des années plus tard, mener des recherches qui en appelaient à la mémoire et au politique sans avoir à (trop) justifier la légitimité de leur choix. Mais tu mentionnais Orwell, pour signaler, je pense, la volonté de falsification du passé, telle qu'on peut la lire dans 1984*, par exemple. Mais dans* La Ferme des animaux*, suite aux falsifications, au moins un personnage doute. Ce qui chez ce personnage résiste à la volonté de contrôle, c'est un souvenir personnel confus mais persistant. Qu'est-ce qui dans tes propres enquêtes… résistait… ?*

Concernant la boîte à outils, et pour en rester à ce début des années 1980, outre Halbwachs, j'avais notamment intégré les travaux déjà assez nombreux des historiens sur les manuels scolaires ou sur les commémorations, d'Yves Lequin et Jean Métral (1980) sur la mémoire ouvrière ou de Françoise Zonabend et d'Yvonne Verdier sur les mémoires au village. Peut-être même, à la suite de la lecture du livre de Philippe Joutard, déjà évoqué, *La Légende des camisards. Une sensibilité au passé*, dans lequel la « mémoire » n'est que très discrètement convoquée, étais-je déjà à la recherche des occurrences passées de la notion, par exemple dans un article très éclairant de René Kaes sur « Mémoire historique et usage de l'histoire chez les ouvriers français » (1967). Peut-être aussi avais-je déjà mis main sur *Les Religions africaines* de Bastide, découvert au hasard d'une consultation frénétique des fichiers de la bibliothèque dans l'espoir de trouver des travaux empiriques sur la mémoire et par suite son article sur « Mémoire collective et sociologie du bricolage ». Rien n'est moins sûr.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 529/544

En tout cas, mon dispositif théorique, somme toute assez simple, était en place : d'une première ébauche inspirée des quatre causes selon Aristote – cause efficiente, cause matérielle, cause formelle et cause finale – appliquées à la mémoire (!), je suis passée, en lieu et place d'une opposition binaire entre histoire et mémoire, à des distinctions entre mémoires historiques (comme mises en récit finalisées), mémoires communes (de l'expérience vécue) et mémoires collectives (comme processus). Je me suis intéressée dans le même temps aux interactions et circulations entre ces différentes formes de mémoire (et, bien sûr, avec l'histoire des historiens, telle que régie par les règles du métier, dès lors que l'opposition histoire/mémoire occupait l'essentiel des débats). J'ai longtemps essayé, sans vrai succès, de me défaire de cette cascade de distinctions finalement figurées par un schéma d'intersection entre différents ensembles et d'objecter à ce dispositif. Au moins puis-je lui reconnaître jusqu'à aujourd'hui une certaine vertu pédagogique, pour l'avoir souvent exposé et commenté devant des étudiants désorientés par la polysémie de la mémoire. Quelques-uns des auteurs de cet ouvrage qui ont été mes étudiantes et étudiants se rappellent sans doute ce schéma, progressivement amendé et affranchi du cas communiste.

Quant à « ce qui résistait », dans la mesure où tu lies à juste titre cette question à la « boîte à outils », je dirais que celle-ci et le protocole d'enquête ont été étroitement liés sans que je puisse bien démêler aujourd'hui le pourquoi du comment. Du côté de la théorie, le petit schéma que je viens d'évoquer figurait des interactions entre différentes formes de mémoire, situait la « mémoire collective » au centre, entre les mémoires individuelles de l'expérience vécue, les mémoires historiques formulées dans l'espace public, l'histoire universitaire pour autant qu'elle pouvait informer les mémoires historiques ou documenter les expériences vécues. À côté de la mémoire collective, figurait un point d'interrogation, preuve s'il en est que les choses n'allaient pas de soi, même dans un parti tel que le Parti communiste. L'idée était que l'adhésion – au sens du « faire corps avec » – y était variable, et que les différentes manières d'adhérer n'étaient pas sans effet sur la socialisation par la mémoire historique et par suite sur la mémoire personnelle des militants. Du côté de l'enquête, les premiers entretiens

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 530/544

manifestaient clairement des ombres et des lumières, comme déjà suggéré. Le dernier entretien fondé sur des photographies – le « test projectif » – avait donc pour fonction d'inciter les enquêtés à parler de ce qu'ils avaient sans nul doute évité d'évoquer. Leurs réactions aux documents présentés ont souvent été très émotives, et à contre-courant de ce qu'une vision sommaire de la mémoire communiste comme « mémoire collective » aurait pu anticiper. De fortes ruptures de générations, en termes d'âge mais également d'ancienneté et de date d'adhésion – soit de socialisation au sein du Parti – apparaissaient de même que le poids de l'expérience vécue. Les militants de la génération stalinienne se révélaient étonnamment fidèles à Staline tandis que les militants issus de la Résistance affirmaient haut et fort n'avoir jamais consenti au discours antigaulliste développé par le PCF dès l'immédiat après-guerre. Je pourrais multiplier les exemples… y compris en me référant à cette autre source constituée par les autobiographies publiées par des militants ou dirigeants communistes, en particulier quand des éditions successives faisaient apparaître des variations relatives, soit à la période et aux modifications de la ligne du parti, soit à la distance qu'avaient pu prendre les auteurs eux-mêmes, notamment à partir des années 1980.

Quoi qu'il en soit, si *Le Fil rouge*, auquel tu as fait référence, est fidèle au traitement de l'enquête, il ne rend que très partiellement compte de mon « épistémologie » ou plus justement de mon effort pour définir envers et contre tout une « notion destinée à rester fluide » (*sic*). Le premier chapitre de ma thèse, entièrement voué au questionnement des théories et approches de la mémoire en sciences sociales, n'a survécu que dans quelques brefs passages de l'introduction du *Fil rouge*. Quant au deuxième chapitre, sur les cadres de la mémoire (Le sens de l'histoire, la pratique du secret, la socialisation et les formes de l'adhésion), il est devenu, nettoyé de toute ambition strictement théorique, prélude à la conclusion du livre. Je n'en ai eu aucun regret même si cette refonte a exigé un travail de conversion assez radical de mes hiérarchies entre théorisation et empirisme. J'ai en revanche beaucoup utilisé ces deux premiers chapitres en enseignant, et çà et là dans des textes de portée générale sur la mémoire.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 531/544

Par la suite, mes réflexions ont pris acte, d'une part, du développement des travaux sur la « mémoire » – de la grande entreprise des *Lieux de mémoire* sous la direction de Pierre Nora en passant par les recherches d'Henry Rousso, autre obstiné de la mémoire depuis le *Syndrome de Vichy* jusqu'à ses travaux les plus récents, de Jean-Clément Martin sur la Vendée et de Michael Pollak sur l'identité – d'autre part, de l'émergence des « questions mémorielles » et de leur internationalisation, notamment avec la fin des régimes autoritaires et des dictatures à l'Est comme à l'Ouest.

À cet égard, il me faut bien sûr citer l'influence et l'effet, sur mes propres réflexions et sur mon devenir, des thèses que j'ai eu l'occasion – et la grande satisfaction – d'encadrer, plus ou moins formellement, ou de diriger dont la première, la tienne, sur le combat des familles de disparus au Chili. D'autres ont suivi, sur les terrains les plus divers, m'apportant à chaque fois l'occasion de réfléchir sur tel ou tel aspect des mémoires collectives ou sociales que je n'avais pas envisagé d'emblée ou insuffisamment : sur les « politiques de la mémoire » émergentes et tout juste nommées comme telles, sur le rôle de la mémoire dans les relations internationales, sur les post-communismes et les post-dictatures de l'Amérique latine, sur la transmission intergénérationnelle dans les familles, sur les effets contradictoires de l'enseignement du passé, sur l'identité, sur la cause des femmes, sur la résistance des victimes et sur les sociabilités retrouvées après un conflit, etc., jusqu'à la dernière, sur un musée dédié à la mémoire et aux droits humains, au Chili encore ! Les auteures (il s'agissait, sauf exceptions ponctuelles, de jeunes femmes) s'y reconnaîtront. Ce sont aujourd'hui des collègues, et les lecteurs de cet ouvrage les identifieront sans difficulté. Je me rappelle avoir confié un jour, à l'époque d'activité la plus dense du « groupe de travail sur la mémoire » formé avec elles, que les moments passés à discuter collectivement les thèses des unes et des autres ou parfois tel ou tel auteur de référence ou invité, étaient des plus heureux que je puisse connaître.

C'était fascinant de voir comment à partir d'une même porte d'entrée dite « mémoire » – mais nous savons que le terme n'est pas toujours nécessaire –, des travaux fort différents voyaient le jour. Et les questions que les unes et les autres pouvaient se poser étaient une instance clé dans

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 532/544

l'élaboration des recherches à un moment où la mémoire n'allait pas encore complètement de soi dans le domaine des sciences sociales. Je parle des années 1990. Disons, dans mon souvenir, cette instance de dialogue était une formation en soi.

Tout à fait. Dans un même ordre d'idées, je dois encore mentionner les étapes qui m'ont progressivement éloignée du communisme et ramenée encore et toujours à la mémoire, aux rencontres et controverses qui depuis l'entre-deux-guerres ont constitué la mémoire comme « domaine commun » des sciences sociales et humaines. Au premier chef, ma rencontre, à l'occasion d'un séminaire autour du *Syndrome de Vichy* tout juste publié, puis mes discussions suivies avec Henry Rousso à qui je dois notamment la référence à l'article de Marc Bloch déjà évoquée et mes premières invitations aux États-Unis puis le séminaire qui m'a été confié au milieu des années 1990 par Danièle Hervieu-Léger à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) – maintenu jusqu'à mon départ pour l'Université d'Oxford en 2006 – ont été déterminantes. Mon séjour à Berlin entre 1997 et 2000, à l'origine lié à un projet de recherche initié par Gesine Schwan sur « Les facteurs constitutifs de l'identité démocratique », m'a donné une première occasion de travailler sur le post-communisme avec un programme de recherche sur « Mémoire et recomposition des identités politiques » au sein du centre Marc-Bloch. Enfin, à partir de 1997, à Québec, ma rencontre avec Philippe Joutard et Bogumil Jewsiewicki a été à l'origine de ma longue collaboration, à partir de 2005, au séminaire qu'ils avaient fondé sur « Histoire et mémoires croisées », devenu plus tard « Mémoire et usages publics de l'histoire ». Sociologue de la mémoire, formée en science politique, j'ai finalement côtoyé beaucoup plus d'historiens que de sociologues, à quelques exceptions près.

Reste néanmoins que nombre de mes publications, de celles que j'aurais envie de dire « incarnées », portent toujours jusqu'aux plus récentes, sur le communisme, quitte à revenir sur des fragments de mes enquêtes passées ou à actualiser mes sources empiriques. À dire vrai, si l'objet de notre discussion me fait revivre mes intérêts passés pour la question de la « mémoire », je suis actuellement un peu troublée par l'évolution des travaux en la matière, notamment parce qu'ils redoublent souvent des débats publics et

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 533/544

controverses passablement politico-normatives, mais aussi parce que la surabondance des références et des théorisations, l'internationalisation de la problématique de la mémoire interdit tout idéal d'exhaustivité. Il me semble néanmoins qu'à partir d'un certain moment, il y a saturation et que les arguments sont finalement en nombre limité.

Ce qui trouble ou ce qui lasse, est-ce la mémoire ou est-ce une sorte d'imposition d'un type d'approche sur d'autres ?

La mémoire est-elle un objet inépuisable ? Peut-être. Il est en tout cas devenu au fil des années premier dans l'ordre de mes intérêts de recherche, inépuisé donc, toujours motivé par l'affirmation du primat de la sociologie, en dépit de la lassitude à tenter d'écumer sans succès une littérature toujours plus prolifique et à mon sens un peu répétitive, peu critique, parfois décevante dans l'invention de concepts inédits qui ne sont parfois rien d'autre que des mots posés sur des phénomènes déjà envisagés, depuis longtemps et notamment par les auteurs auxquels je me réfère avec constance. J'avoue être aussi un peu agacée par certaines relectures desdits auteurs, aussi cavalières qu'inspirées par l'air du temps et la montée en puissance des sciences biologiques et cognitives, comme si ces dernières remettaient radicalement en cause les termes de débats et de controverses qui ne sont pas nouveaux.

Reste que je m'intéresse toujours aux travaux qui se mènent sur la mémoire, et plus particulièrement à ceux qui intègrent le souvenir, c'est-à-dire l'ordinaire de la mémoire. La sociologie de la mémoire chez Halbwachs ne s'embarrasse guère, de fait, de ses formes les plus institutionnelles. Elle est pour l'essentiel et plus radicalement une sociologie du souvenir tel qu'évoqué et formulé, dans des « faits de communication entre individus », selon la formule de Marc Bloch, dans des conditions « collectives » ou plus largement sociales. Pour ma part, j'ai exploré cette dimension plus frontalement avec une histoire de famille recueillie dans le cadre d'une enquête collective (à l'origine sur une idée d'Annick Percheron), dans un petit ouvrage intitulé *Destins ordinaires. Identité singulière et mémoire partagée* en collaboration avec Florence Haegel. Si la question que nous posions en juxtaposant deux études de cas fondés sur des « débris d'enquête », relevait de ce que le très

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 534/544

individuel peut apporter à la connaissance du social, n'exagérons rien. Ça ne m'a jamais empêchée de trouver intéressants des travaux fondés sur d'autres approches de la mémoire, moins « incarnée » pour reprendre un terme déjà utilisé, voire d'écrire çà et là – et récemment encore – des textes de synthèse sur la mémoire vue d'avion plutôt qu'au « ras du sol ». Encore faut-il au moins considérer les agents sociaux et institutionnels qui formulent les récits publics et autres politiques de la mémoire et savoir, *a minima*, qu'ils ne sont pas hors sol. Si je peux maintenir jusqu'à aujourd'hui mon interrogation première sur les effets des mises en récit publiques du passé – ce que j'avais, dans le cadre étroit de l'étude du PCF, appelé les « mémoires historiques » – sur les représentations individuelles de l'expérience passée, il n'a rien de contradictoire à mon sens à considérer en elles-mêmes les mémoires telles qu'on les entend aujourd'hui comme ressource politique parmi d'autres ou… à défaut d'autres. Ce peut être vrai des politiques de la mémoire *stricto sensu*, du domaine des institutions, notamment étatiques, mais également de la « mémoire » que formulent les dominés ou les victimes en quête de reconnaissance et/ou de réparation.

Oui, c'est aussi ces possibilités diverses qui me ramènent à cette idée d'un primat du politique, du Fil rouge *aux travaux les plus récents, d'où l'intime ne serait pas exclu…*

D'expérience, je suis finalement assez convaincue que les affinités électives sont aussi des filiations. En tout cas, il me semble que, comme d'autres, je ne me suis jamais intéressée qu'à une seule question. D'ailleurs, quand j'ai voulu un moment sortir de la mémoire (et du communisme), j'ai commencé à réfléchir au « lien social » et à ses délitements, aux désaffiliations, à l'exclusion sociale. Outre que ce moment-là a également vu émerger nombre de travaux sur ces objets, il m'est apparu assez vite qu'il n'y avait là, pour moi en tout cas, que variantes et envers de cette même question. Dès lors, « pourquoi la mémoire ? » La question m'avait été posée en ces termes au début des années 1990 par Paolo Jedlowski, lui aussi présent dans ce livre, lui aussi sociologue de la mémoire et de surcroît traducteur d'Halbwachs en Italie. Peut-être puis-je mentionner ici une interrogation plus personnelle sur une histoire de famille – *ma* famille – où les migrations, les ruptures géographiques,

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 535/544

culturelles et sociales, les fractures historiques avaient laissé des traces vives et des enfants sans autre passé que le leur. Il se trouve qu'un projet de recherche récemment engagé par une jeune historienne sur les archives de sa famille m'a donné l'occasion d'y réfléchir plus avant.

Je ne remonte pas au-delà de quelques bribes d'information sur mes grands-parents. Du côté de ma mère, née en 1916, orpheline à cinq ans, je sais que mon grand-père était typographe rue Saint-Jacques à Paris et je possède une photographie de ma grand-mère. Tous deux sont morts de la tuberculose. Du côté de mon père, né en 1898, orphelin à l'âge de deux ans, je sais que son père, fils de paysan aveyronnais, avait quitté son village à dix-sept ans, était arrivé à Shanghai – au terme de quel périple ? – et y avait épousé ma grand-mère « Koï fa, cantonaise » (sans autre précision). Mon grand-père est, semble-t-il, mort sur le bateau qui le ramenait à Marseille pour y être soigné à la suite d'une chute de cheval. Existe quelque part une photographie que j'ai eu l'occasion de voir autrefois et que je me rappelle assez bien : elle avait été retrouvée dans les archives de la garde municipale de Shanghai par une amie de mes parents et conservée par mon père. Ma grand-mère s'est suicidée, dit-on, dans le hall du consulat français de Shanghai. On sait – comment ? – que l'accès au bateau lui avait été interdit, de même qu'à ses enfants, une jeune Chinoise d'une quinzaine d'années, et mon père. J'ai su tardivement que la jeune fille avait finalement épousé un Français et que j'avais des cousins et petits-cousins en Normandie. Quant à mon père, métis chinois éduqué dans un orphelinat catholique anglais, il était de langue anglaise. Il avait, semble-t-il, fait quelques études supérieures, toujours en anglais, attestées par des ouvrages et manuels retrouvés après sa mort. Ingénieur, il a travaillé comme « agent technique » pour la municipalité française de Shanghai et occasionnellement comme interprète au tribunal de la concession internationale. Mais il n'avait réellement pris des cours de français et appris à lire et écrire le chinois qu'après la Première Guerre mondiale. Pourquoi ? Quelle logique y a-t-il eue à ce qu'un enfant de nationalité française ait été recueilli dans un orphelinat de la concession internationale plutôt que de la concession française ? Quoi qu'il en soit, de nombreuses photographies témoignent de son statut de « métis

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 536/544

éduqué » – costume blanc et cravate au milieu des costumes bleu – utile et donc économiquement prospère, humilié néanmoins par sa relative disqualification professionnelle autant que par l'absence récurrente d'invitations aux réjouissances et autres bals du 14 juillet par le consulat français.

Ma mère est arrivée à Shanghai à dix-huit ans. Elle n'avait « rien à perdre ». Mon demi-frère de presque trente ans plus âgé que moi – né d'un précédent mariage de mon père –, mes quatre frères et sœurs sont tous nés à Shanghai. Moi-même suis mentionnée comme telle, sans indication de date – et pour cause ! – dans un annuaire des Shanghaiens publié par la fondation Albert-Khan à l'occasion d'une exposition sur la concession française. Beaucoup de questions restent sans réponse.

J'ai dit plus haut que ce prêtre américain rencontré à la fin des années 1960 m'avait « révélé le monde dans lequel je vivais » : j'ai hésité et finalement maintenu la formule, peut-être un peu excessive. Mais je ne peux signifier plus clairement que le monde dans lequel j'avais vécu enfant, très vite restée seule avec mes vieux parents dans un village de Picardie qui jouxtait une base américaine où mon père avait enfin trouvé à s'embaucher après « le rapatriement », baignait dans une atmosphère décalée et qui n'avait que peu à voir avec la réalité de l'époque et du lieu : la nourriture, les objets, les photographies de la « maison » et de son jardin ou des vacances familiales au Japon, les vêtements et autres kimonos jamais portés, consignés dans les malles du grenier, les quelques visiteurs, tous anciens de Shanghai, les conversations évoquaient un paradis perdu pour les uns, un exil douloureux pour les autres. Par définition, je n'en participais pas sinon par la « mémoire » d'une histoire qui n'était pas mienne. Cette histoire était par ailleurs pleine d'ombres et de silences. Les passeports de mon père, conservés par un de mes frères, témoignent d'un voyage en train de Shanghai à Paris en passant par l'URSS et l'Allemagne nazie au milieu des années 1930, dont j'avais entendu parler dans mon enfance, et mentionnent un très long séjour au Sri Lanka resté inexpliqué. J'ai toujours eu connaissance en revanche de ce qu'ont redécouvert les historiens ces dernières années : les camps de travail chinois de la Première Guerre mondiale – mon père avait été mobilisé dans l'infanterie coloniale et affecté dans l'encadrement d'un de ces

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 537/544

camps – de même que j'ai toujours entendu parler du « Port of Last Resort » (titre d'un documentaire vu à Berlin en 1999) qu'a été Shanghai pour les Juifs d'Europe. Je suis allée à Shanghai pour la première fois en 2010, à l'occasion d'un colloque annoncé aux portes de l'université organisatrice par une banderole : « *Welcome Collective Memory* » ! Je suis allée visiter, bien sûr, la concession française, suis entrée dans la « maison », y ai reconnu la cheminée du salon, des meubles et des malles de voyage, semblables à celles que j'ai chez moi et que j'ai « héritées » de mes parents. Tout m'a semblé étrangement familier.

C'est assez pour un roman familial, pour avoir le goût de la « mémoire » et peut-être même de l'intérêt pour le communisme. Il y a fort à parier que c'est finalement assez banal. Les objets de recherche tombent rarement du ciel.

Bibliographie

ALTHUSSER Louis (1967), « L'impensé de Jean-Jacques Rousseau », *Cahiers pour l'analyse*, 8, novembre, 136 p.

JOUTARD Philippe (1977), *La Légende des camisards. Une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard.

KAES René (1967), « Mémoire historique et usages de l'histoire chez les ouvriers français », *Le Mouvement social*, 61, p. 13-32.

LEQUIN Yves et MÉTRAL Jean (1980), « Une mémoire collective : les métallurgistes retraités de Givors », *Annales ESC*, 1, p. 62-80.

MOREAU DE BELLAING Louis (1985), « Mémoires de la mémoire : la commémoration », *L'Homme et la Société*, 75-76, p. 237-244.

POUILLON Jean (1975), « Tradition : transmission ou reconduction », *Fétiches sans fétichismes*, Paris, Maspéro.

ZONABEND Françoise (1980), *La Mémoire longue. Temps et histoires au village*, Paris, Puf.